Nb gravures
dépliantes en
excellent tirage

RPJCB

GUILLAUME BOSMAN

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE GUINÉE.

APJCS

VOYAGE DE GUINÉE,

CONTENANT

Une Description nouvelle & très-exacte de cette Côte où l'on trouve & où l'on trafique l'or, les dents d'Elephant, & les Esclaves:

De ses Pays, Royaumes, & Républiques, des Mœurs des habitans, de leur Religion, Gouvernement, administration de la Justice, de leurs Guerres, Mariages, Sepultures, &c.

Comme aussi de la nature & qualité du terroir, des arbres fruitiers & sauvages, de divers animaux, tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, des poissons, & de plusieurs autres choses rares, inconnuës jusques à présent aux Européens.

PAR GUILLAUME BOSMAN,

Depuis peu Conseiller & premier Marchand dans le château de St. George d'Elmina, & Sous-Commandeur de la Côte.

Enrichie d'un grand nombre de figures.

A UTRECHT,

Chès ANTOINE SCHOUTEN, Marchand Libraire. 1705.

RPJCB

Aux Nobles & Vénérables

SEIGNEURS, LES DIRECTEURS DEPUTEZ

De la part de la Compagnie Générale des Indes Occidentales, à l'assemblée des Dix, qui se tient à AMSTERDAM.

MESSIEURS,

Depuis que j'ai pris la liberté de vous prier, avec tout le respect que je vous dois, d'être déchargé de l'emploi dont vous m'avez honoré, dans la confiance, que vous auriez la bonté d'accorder ma demande; je n'ai cessé de penser, comment je pourrois vous témoigner ma reconnoissance pour tant de bienfaits que j'ai reçû de vous, pendant tout le temps que j'ai été à vôtre service. Mon dessein étoit aussi de faire voir par-là à tout le monde, qu'il ne dépend que de nous de devenir heureux dans les

emplois que vous nous confiez ; parce qu'il eſt certain que vous récompenſez toûjours généreuſement les ſervices fideles de tous ceux qui vous apartiennent. Je me propoſe moi même pour un exemple vivant de vôtre généroſité, & je ſuis obligé de confeſſer, que je n'ai point d'expreſſions aſſés fortes, pour vous témoigner comme je devrois ma juſte reconnoiſſance.

Cependant j'ai crû, que pour m'en aquiter en partie, je ne pouvois rien trouver de plus propre, que de vous préſenter avec un profond reſpect cet ouvrage, & de vous prier de le recevoir comme une preuve de ma reconnoiſſance, vous aſſurant que je ne laiſſerai paſſer aucune occaſion de vous rendre tous les ſervices, dont je ſerai capable, pour vous faire voir combien je ſuis ſenſible à vos bienfaits.

Ce Livre vous appartient auſſi d'une maniere particuliere, Meſſieurs, puiſqu'il contient la deſcription des

Pays

Pays & des places où la plus grande autorité s'exerce en vôtre Nom & de vôtre part, & où vous surpassez incontestablement tous les Européens, dans le négoce qui s'y fait. Je souhaite de tout mon cœur, qu'il n'y diminuë jamais, mais qu'il y augmente de plus en plus.

C'est pour cela, Messieurs, qu'un autre personne, qui ne vous auroit pas autant d'obligation que moi, & qui auroit composé cet ouvrage ne pourroit même jamais choisir de meilleurs protecteurs que vous; car vous pourrez desormais juger par vous mêmes des Côtes, dont vous trouvez ici la description, autant que ce que j'en écris est conforme à la vérité. J'espere, & je le souhaite, que mon travail vous donnera quelque satisfaction; parce que je croi que jusques ici vous n'avez pas été assès bien informez de la véritable constitution de cette Côte, mais qu'on vous en a caché ce qui étoit le plus nécessaire, contre l'obligation où

l'on étoit de vous découvrir la vérité de tout ; & cela uniquement, afin de donner occasion à des personnes mal-intentionnées de pouvoir mieux avancer leurs intérêts particuliers. J'ai remarqué en passant, la mauvaise conduite de ces gens là, & le déréglement du Gouvernement sur la Côte de Guinée, & j'espere, Messieurs, que vous ne trouverez mauvais ni l'un ni l'autre, non plus que ce que j'ai dit du trafic d'esclaves; puisque cela peut servir à vous informer de ce que j'ai crû être necessaire que vous sçûssiez, & je déclare sincérement, que je n'ai eu en cela d'autre vûë, que le bien & l'avantage de la Compagnie. La supputation que j'ai faite de l'or que l'on transporte hors de la Guinée, sera sans doute un motif qui vous obligera à tâcher d'en profiter encore d'avantage dans la suite du temps. Mais je n'ose vous proposer les moyens dont on pourroit se servir pour cela, étant persuadé que vous les sçavez par-

fai-

faitement. Le principal eſt, ſelon mon avis, d'avoir à vôtre ſervice des gens capables & fideles, & dans ce Pays ici & ſur la Côte, qui exécutent ponctuellement vos ordres. Car ſi vous pourvoyez bien à cela, je ne doute pas, Meſſieurs, que le commerce n'augmente de plus en plus & ne recommence à fleurir, comme il a fait ci-devant. C'eſt ce que je ſouhaite de tout mon cœur, & après avoir aſſuré vôtre Illuſtre Compagnie de mon profond reſpect, je finis en vous priant d'être perſuadez que je ſuis,

MESSIEURS,

Vôtre très-humble, très-obeïſſant,
& très-obligé ſerviteur
GUILLAUME BOSMAN.

PREFACE.

C'est une coûtume généralement établie parmi les Auteurs, de mettre une Préface à la tête de leurs ouvrages. Quelques-uns croyent, que ce n'est qu'un simple ornement, qui n'est nullement essentiel. Mais les autres croyent que c'est une nécessité absoluë d'en faire une, & voici les raisons qu'ils en donnent : La premiere, c'est que la Préface sert à donner une idée du dessein de l'Auteur, de la matiere qu'il traite, & de la maniere dont il la traite, ce qui dans la suite donne beaucoup de facilité à comprendre l'ordre que l'Auteur observe, & les matieres dont il parle. La seconde raison qu'ils en donnent, est que l'on peut juger à peu-près de la capacité d'un Auteur par la Préface, & si l'on peut se promettre quelque satisfaction de la lecture de son ouvrage. Mais je laisse cela indécis, & dirai seulement que je suivrai en ceci l'exemple de ces derniers.

Le monde est présentement si rempli de toutes sortes de livres, qu'il semble presque impossible de rien mettre de nouveau au jour, à moins que l'on ne découvre de nouveaux

veaux mondes. Il n'y a presque ni Pays ni peuples, dont plusieurs écrivains n'ayent fait mention assès au long, dans les écrits qu'ils nous ont laissez ; & c'est pour cette raison, que je n'aurois osé entreprendre de mettre au jour un nouvel ouvrage. Mais j'ai voulu vérifier l'ancien proverbe des Romains, qui dit que l'Afrique produit tous les jours quelque chose de nouveau & d'étrange ; car la Côte de Guinée, qui fait une partie de l'Afrique, & non des Indes Occidentales, comme quelques personnes croyent, (les Indes Occidentales étans dans l'Amérique, par conséquent dans une autre partie du Monde, que celle dont nous avons à parler.) La Côte de Guinée, dis-je, est encore pour la plus grande partie inconnuë, non seulement à ceux de nôtre Pays, mais aussi à toute l'Europe, puisque l'on n'en a pas encore vû paroître de description particuliere ; excepté ce que l'on en trouve derépandu par-ci par-là dans quelques livres. Mais j'ai trouvé que ce ne sont presque que des fables, & qu'il y a peu de choses véritables ; de sorte que nous n'avons eu jusques ici qu'une idée assès confuse de la Guinée.

J'ai toûjours aimé les bons livres, & entre autres les Histoires, & les rélations de Voyages, parce qu'on en peut tirer une très-grande utilité ; car par-là nous apprenons à connoître les mœurs des peuples étrangers, & nous satisfaisons nôtre curiosité, qui semble être naturelle à tous les hommes.

J'ai eu de l'inclination, dès ma plus ten-

dre jeuneſſe, à la lecture des Voyages, ſurtout, lorſque je croyois qu'ils avoient été écrits par des Auteurs dignes de foi.

Mais ſi j'avois une forte paſſion pour les Voyages écrits avec fidélité, je n'avois pas moins d'averſion pour ceux dont les Auteurs débitent des menſonges pour des véritez; car, comme ils n'ont jamais ſorti de leur Pays, ils reçoivent comme véritable tout ce qu'on leur dit des Pays étrangers, ſans l'examiner, & le donnent ainſi aux autres comme ils l'ont reçû, ſuivans en cela l'exemple d'Ariſtote, qui, à ce que l'on dit, ayant reçû ordre d'Alexandre, de décrire la nature des animaux, invitoit tous les voyageurs chès lui, & compoſa ſon ouvrage ſur leur raport. Cela ſe pouvoit pardonner dans un temps où le monde n'étoit pas auſſi connu qu'il l'eſt préſentement; mais il me ſemble, que ce ſeroit avoir peu de jugement, de vouloir aujourdhui ſuivre cet exemple; parce qu'un Auteur qui en agiroit ainſi, s'expoſeroit à la riſée des voyageurs, qui pourroient le convaincre de menſonge, & le faire paſſer pour un conteur de fables.

Je n'ai pû paſſer ſous ſilence ce que quelques écrivains ont mis au jour dans le dernier ſiecle, ſeulement ſur le rapport d'autres perſonnes, & ſans ſçavoir par expérience ce qu'ils ont écrit. Mais j'ai crû être obligé de les contredire dans leurs rélations mal-fondées, & de découvrir à tout le monde la vérité de ce qui en eſt. Que s'ils ſont offenſez de cela, & qu'ils veuillent

lent critiquer mon ouvrage, comme l'on m'en menace, je me consolerai facilement, étant persuadé qu'au moins ils ne me convaincront pas de fausseté. Mais sans m'arrêter plus long-temps à eux, je dirai que parmi toutes les raisons que j'ai eu de quitter l'Europe, la lecture des voyages a été le principal motif qui m'y a obligé, ayant fait naître en moi la curiosité d'examiner par moi même la vérité de ce que j'avois lû. J'ai eu l'occasion de me satisfaire abondamment, pendant un séjour de treize ans que j'ai fait en Guinée. La fortune m'a favorisé en cela; car il n'y a point de places sur la Côte où je n'aye demeuré quelque temps, & dont je ne puisse parler par ma propre expérience.

Mais en même temps que je contentois ma curiosité, je pensois que l'homme n'a pas été créé pour lui seul, mais aussi pour rendre service à son prochain; & que tout ce que je voyois, quelque beau qu'il fût, perdoit pourtant de sa beauté, si j'en profitois seul, & si je ne le communiquois pas à d'autres. C'est ce qui m'a obligé de mettre au jour ce que j'avois vû avec tant de plaisir, à quoi n'a pas peu contribué la sollicitation d'un de mes amis, qui me l'a demandé avec instance, comme il paroît au commencement de la premiere lettre.

Et pour ne point parler de plusieurs autres circonstances, je n'ai publié cet ouvrage que pour donner une juste idée de ce Pays ici, à ceux qui dans la suite du temps au-

auroient envie d'y venir chercher leur fortune, & de détruire les différens sentimens que nous en avons eu jusques ici. C'est là ce que je me suis proposé dans cet ouvrage, & j'espere qu'il produira quelque fruit. Si j'ai le bonheur de réüssir, & de rendre service à quelques personnes, je me trouverai assés récompensé de ma peine & de mes dépenses.

J'avois d'abord divisé l'ouvrage en cinq livres, & en autant de chapitres que je le jugeois nécessaire. Le premier traitoit de la constitution de la Côte d'où l'on tire l'or, de son étenduë, de sa qualité, des differens Pays dans lesquels elle est divisée, de la fertilité ou infertilité du terroir, & de ce à quoi les habitans s'occupent pour leur vie.

Le second livre contenoit une description des habitans en général, de leur naturel, coûtumes, mœurs, Religion, Gouvernement, œconomie, & de tout ce qui en dépend.

Dans le troisieme je parlois du Négoce, & de quelle maniere il s'y fait, soit par nôtre Compagnie, soit par les autres Européens, soit par les Negres mêmes.

Le quatrieme contenoit une description de tous les animaux de ce Pays, tant sauvages que domestiques, des animaux à quatre pieds, des reptiles, des oiseaux, & aussi des poissons, & des fruits de la terre, & de ceux que produisent les arbres.

En-

Enfin, je décrivois dans le cinquieme les Royaumes de *Ladingcour*, *Coto*, les deux *Popoos*, le beau Pays de *Fida*, & pour conclusion, un petit voyage que j'ai fait en 1698. Mais j'ai eu occasion dans la suite de changer de méthode, & de traiter toutes ces matieres par Lettres, que j'ai écrites à l'ami dont j'ai déja parlé. Ainsi j'ai fait une autre division de cet ouvrage, & j'ai compris le tout en vingt Lettres, dont châcune contient autant de matiere que le temps me la pû permettre. Je n'y ai rien changé, sinon pour ce qui regarde le commerce, dont je ne parle point ici, parce que j'ai resolu d'en parler plus particulierement dans la suite. J'y ai ajoûté deux Lettres qui m'ont été écrites par deux personnes, qui sont au service de la Compagnie, & qui traitent de la constitution de certains Pays où ils ont negocié, & où je n'ai jamais été. J'espere que cette nouvelle division ne sera pas desagréable au Lecteur, puisque chaque Lettre lui présentera quelque chose de nouveau; du moins me plaît elle plus que la premiere.

Je me suis souvent repenti, pendant que j'ai été occupé à composer cet ouvrage, de n'avoir pas appris à dessiner; d'autant plus que je ne trouvai personne sur la Côte qui fût habile dans cet art; car je m'imaginois de donner à mon Livre un nouvel ornement, si je l'accompagnois de figures, qui représentassent à la vûë les cho-

choſes extra ordinaires dont il parle, étant juſte de donner quelque ſatisfaction à nos yeux, qui ſont des parties les plus conſiderables de nôtre corps. Mais enfin, comme j'avois déja fort avancé mon ouvrage, il arriva ſur la Côte une perſonne qui entendoit le deſſein, & ſans perdre de temps, je lui donnai d'abord de l'occupation, & lui fis tirer le plan de tous les Forts qui ſont à l'Orient d'*Elmina*, & qui appartiennent aux Hollandois, aux Anglois, & aux Danois. Et afin qu'il y pût mieux réüſſir, j'y fis un voyage avec lui pour les lui faire voir (ayant reçû une commiſſion de Monſieur le Général Sevenhuiſen, pour les affaires de la Compagnie). Il a auſſi tiré au naturel les animaux que je fis amener devant nous en chemin, à quoi il s'entendoit auſſi bien qu'à deſſiner le plan des Forts. J'eſpere qu'on n'y trouvera pas de fautes groſſieres, ſi ce n'eſt peut-être de légéres dans ce qui regarde les regles du deſſein, & que ceux qui ne l'entendent pas, ne remarqueront point. Mais la mort qui n'épargne perſonne & n'a égard à rien, ſurprit cet homme comme nous étions ſur le point de partir, pour faire un petit voyage à l'Occident d'*Elmina*, & l'emporta en très-peu de jours; de ſorte que je ne pûs continuer ce que j'avois commencé avec lui. Je n'ai pû trouver perſonne depuis pour m'aider en cela, & ainſi je prie le Lecteur de ſe contenter de ce que je lui donne. Cependant je ne

perds

perds pas eſpérance de recevoir avec le temps ce qui manque, & je pourrai l'ajoûter à cet ouvrage, ſi le libraire a le bonheur de vendre bien-tôt cette premiere édition. Alors j'y joindrai non ſeulement les figures qui y manquent, mais auſſi des remarques ſur toute la Côte, & une deſcription plus particuliere de la Côte haute, du Golfe de Guinée, & de la Côte d'Angole. C'eſt ce que j'eſpere faire ſi Dieu me donne la vie, & que Meſſieurs les Directeurs y conſentent.

Je prie tous ceux qui liront mon ouvrage, de ne prendre pas en mauvaiſe part, & de ne ſe pas ſcandaliſer, ſi je parle un peu librement en quelques endroits de ce Livre. Je ne l'ai fait pour offenſer perſonne, mais ſeulement pour inſtruire ceux qui viendront après nous, & à qui il ſeroit très-important en temps & lieu de bien profiter de ce que je dis. Cependant, s'il y a quelqu'un qui s'en offenſe, & qui ſoit criminel, je n'en ſerai pas fâché; car je ne croi pas être obligé de céler la vérité, pour cacher les injuſtices d'un autre. Mais pour ce qui eſt des gens bien intentionnez, & qui ne comprennent pas bien mon Livre, je ſuis prêt à leur donner tous les éclairciſſemens néceſſaires; car je maintiendrai en tout temps, & contre qui que ce ſoit (ceci ſoit dit avec reſpect) ce que j'ai avancé dans cet ouvrage.

On verra par-tout, que je me ſuis ata-

taché à être court ; car sans cela, j'aurois pû faire un livre une fois plus gros que celui-ci, ou bien en y ajoûtant quelques petites choses, ou bien en étendant beaucoup plus les matieres que je traite. Mais je soûmets en cela mon jugement à celui des personnes équitables, & je ne croi pas, que cette briéveté face de la peine au Lecteur ; car quand on s'arrête trop long-temps sur une matiere, au-lieu de donner du plaisir, on rebute le Lecteur.

Pour finir cette Préface, qui doit être proportionnée à l'ouvrage, je souhaite de tout mon cœur, que les Lecteurs soient satisfaits de mon Livre, & qu'ils ayent mon travail pour agréable. Cela m'obligera à être leur

Très-humble serviteur

GUILLAUME BOSMAN.

DE-

DESCRIPTION NOUVELLE DE LA CÔTE de GUINÉE.

PREMIERE LETTRE.

Dans laquelle il est parlé de la Côte de Guinée en general ; du Pays d'Axim en particulier ; de ce que les Hollandois & les Brandebourgeois possedent dans ce Pays-là ; du mauvais Gouvernement des derniers sur cette Côte ; & enfin de Rio Cobre, & du malheur qui est arrivé là à un Fort.

MONSIEUR.

J'ai reçû avec beaucoup de plaisir par le Capitaine N. N. vôtre Lettre datée du premier de Decembre 1700. où j'ai vû avec une singuliere satisfaction que mes affaires ont eu un bon succès, ce que je dois attribuer à vôtre diligence & à vôtre bonne conduite. Je ne sçaurois moins faire que de vous en remercier très-humblement & de vous assûrer que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour reconnoître un si grand service. Ce n'est pourtant qu'avec peine que je le fais de la maniere

que vous souhaitez, c'est-à-dire, en vous envoyant une description exacte de ce Pays-ci; car quoique je devrois en avoir une parfaite connoissance par le long sejour que j'y ai fait, & par consequent être en état de vous satisfaire, il y a pourtant bien des raisons qui font que j'y ai de la repugnance, dont les deux principales sont: Premierement le sentiment que j'ai de ma propre foiblesse, & qui me persuade qu'il m'est impossible de vous satisfaire par ma maniere d'écrire simple, & de ranger dans l'ordre necessaire les choses que j'aurois à dire. La seconde raison est encore de plus grand poids, c'est que, si étant au service de la Compagnie des Indes Occidentales il m'est bien permis de faire connoître son état à d'autres, j'aurois bien souhaité, dans l'incertitude où j'étois, que vous eussiez voulu me décharger d'un si pesant fardeau, afin que vous ni moi ne nous missions en danger de nous en repentir dans la suite. Mais je vous ai tant d'obligation, & vôtre amitié m'est si chere, que passant par-dessus ces difficultez, je tâcherai de satisfaire à ce que vous souhaitez de moi, à condition neanmoins que vous excuserez ma maniere d'écrire, & y suppléerez avec vôtre bonté ordinaire; vous assûrant au reste, que si je ne vous donne pas une entiere satisfaction, ce n'est pas manque de bonne volonté.

Pour revenir à vôtre Lettre, je trouve que vous souhaitez particulierement d'avoir une description du Pays où vôtre cousin a été placé depuis peu par Monsieur le General. Ce Pays s'appelle *Axim*, & est un Pays cultivé & rempli d'un grand nombre de très-beaux villages tous extrêmement peuplez, tant sur la côte de la mer, que plus avant dans les Pays. Les plus grands villages sur les côtes de la mer sont sous les forts des Hollandois & des Brandebourgeois, mais celui des Hollandois est le plus considerable.

Le

Le fort que nous y avons s'appelle *le Fort de St. Antoine*, & a reçû ce nom des Portugais, qui en ont été ci-devant les maîtres, mais sur qui nous le prîmes avec d'autres places l'an 1642. les ayans même chassez de quelques autres côtes, dont ils étoient en possession. Et certes c'est comme si les Portugais dans le vieux temps ne servoient que de braques aux autres Nations pour chercher le gibier, & quand ils l'avoient trouvé, les autres venoient pour les en décharger, & s'en rendoient les maîtres. Mais pour revenir à nôtre propos; ce fort n'est pas grand, mais joli & regulierement bâti; il est bien situé & de bonne defense, ayant trois batteries, des parapets, des ouvrages de dehors, & du côté de la terre-ferme de hautes murailles, & suffisamment pourvû de canons; de sorte que s'il y avoit assés de munitions de bouche, il pourroit resister à une grande armée des habitans du Pays.

Je suis fâché de ne pouvoir vous en envoyer le plan, comme je l'avois crû, mais celui qui le devoit faire, est mort avant qu'il fût achevé; vous ne devez pas attendre le plan d'aucun fort à l'Occident d'*Elmina*, mais bien de ceux qui sont à l'Orient.

Vous sçavez quel est l'emploi de vôtre cousin, il a été fait premier Commis, ou premier Marchand, par son Directeur, qui est Monsieur N. N. & qui, tant de la part de la Compagnie que de celle du General, a une autorité absoluë dans tout ce Pays; les habitans qui sont sous son commandement étans obligez de lui communiquer tout ce qui arrive dans leur Pays, & n'osans entreprendre ni executer la moindre chose sans lui en faire part, & sans qu'il y donne son approbation; ainsi il a une jurisdiction absoluë dans ce Pays, & assisté des Chefs des Negres il punit tous les malfaiteurs à la maniere du Pays. J'aurai l'honneur de vous dire dans une autre

Lettre, de quelle maniere cette justice s'exerce, & avant que d'aller plus loin, je vous fairai une courte description de la Côte de Guinée, & particulierement de cette Côte d'où l'on apporte l'or, & dont nous sommes en possession avec d'autres.

La Guinée est un fort grand Pays, & a quelques centaines de lieuës d'étenduë, renfermant un nombre infini de Royaumes, tant grands que petits, & encore d'autres peuples qui sont gouvernez en forme de Republique.

Il y a plusieurs Ecrivains qui ont crû que la Guinée étoit un puissant Royaume, dont le Roi ayant subjugué par les armes plusieurs Pays, en avoit fait un Royaume, & lui avoit donné le nom de *Guinée;* mais j'espere de vous faire voir, quand l'occasion s'en présentera, que c'est une erreur grossiere; le nom de Guinée n'est pas même connu parmi les habitans, & le Royaume de Guinée est un Royaume imaginaire, qui ne se trouve pas dans le monde.

La Côte d'où l'on apporte l'or faisant une partie de la Guinée, a environ soixante lieuës de longueur, & commence à la petite Riviere d'or, trois lieuës à l'Occident d'*Assiné*, ou douze lieuës au-dessus d'*Axim*, & finit au village de *Ponni*, sept ou huit lieuës à l'Orient d'*Acra*.

Je ne m'arrêterai pas à vous faire la description du Pays qui est entre *Assiné* & *Rio Cobre*, une lieuë au-dessus de nôtre fort S. Antoine, parce que le negoce y est présentement si peu considerable, que nous y allons fort rarement. Il y a neuf ou dix ans, & même plus long temps, que l'on y trafiquoit beaucoup; mais depuis que le Pays d'*Assiné*, abondant en or, & d'où l'on y portoit l'or, a été presque tout ravagé par les *Dinkinrases*, il n'y a presque plus rien à faire, & le peu d'or que l'on en reçoit ici est faux & de très-peu de valeur;

de

de sorte que sans m'y arrêter je passerai aux Pays qui sont sur la Côte d'or, le long de la mer, dont je vous entretiendrai autant que le temps le pourra permettre, en commençant par un côté, sans donner le premier rang aux plus puissans de ces Pays ou aux Royaumes.

Il y a onze Pays depuis la riviere d'*Ancober* jusques au village de *Ponni*; sçavoir *Axim*, *Ante*, *Adom*, *Jabi*, *Commani*, *Fetu*, *Saboe*, *Fantin*, *Acron*, *Agonna*, & *Aquamboe*, châcun desquels a un, deux, ou trois villages, & même plus, qui sont le long de la mer, soit sous les forts des Européens, soit entre ces forts; mais les plus grands villages & les plus peuplez sont plus avant dans les terres. Sept de ces Pays sont des Royaumes & ont châcun leur Roi; & on peut donner aux autres le nom de Republiques, étant gouvernez par les principaux des habitans; nous dirons dans la suite lesquels ce sont. Je parlerai donc premierement du Pays d'*Axim*, qui ci-devant a été assés grand & assés puissant, selon la constitution du Pays; mais lorsque les Brandebourgeois vinrent sur cette Côte, les habitans se separerent; une partie se mit sous la protection de ces nouveaux venus, dans l'esperance d'y trouver un gouvernement plus doux & plus de liberté, comme il paroîtra dans la suite, ce qui aussi leur a à-peu-près réüssi. Les autres, qui sans contredit étoient des plus honnêtes & qui aimoient moins le changement, demeurerent avec nous, quoique, comme j'ai dit, ils ayent partagé leur Pays par cette division. Mais sans avoir égard à cela, je parlerai du Pays d'*Axim*, comme il a été ci-devant; il a environ six lieuës de longueur, à compter depuis *Rio Cobre* jusques au village de Boeswa une lieuë à l'Occident de nôtre fort, qui est tout auprès du village de *Boutry*. *Rio Cobre* s'appelle aussi *Ancober*, & les Portugais lui ont donné le

nom de *Riviere de Serpent*, à cauſe qu'elle s'étend dans le Pays en ſerpentant plus de vingt lieuës.

Les Negres habitans de ce Pays ſont generalement riches, aimans beaucoup le plaiſir & la bonne chere, ils font un grand trafic avec les Marchands qui viennent du fonds du Pays, & ils portent preſque tout l'or, qu'ils reçoivent d'eux, aux vaiſſeaux non privilegiez Anglois & Zelandois, qui au grand préjudice de la Compagnie viennent ſur cette Côte, contre les défenſes & malgré les peines auxquelles ils s'expoſent par ce trafic, qui ne leur eſt pas permis; car lorsque nous les attrappons ſur le fait, non ſeulement tout ce qu'ils ont acheté eſt perdu pour eux, mais ils ſont obligez outre cela de payer une groſſe amende: cependant tout cela ne leur fait pas peur, & ils ne laiſſent pas d'y revenir, dans l'eſperance de n'être pas découverts. La plûpart corrompent même par argent les eſclaves de la Compagnie, qui doivent veiller la nuit pour empêcher qu'il ne ſe faſſe de fraude, de ſorte qu'ils trafiquent ainſi ſans crainte, & que par ce moyen nous ne nous ſaiſiſſons que de la centieme partie de ces marchandiſes. Or la raiſon, pourquoi les habitans du Pays s'expoſent à un ſi grand danger pour faire ce trafic ſi étroitement défendu, eſt, qu'ils achetent de ces vaiſſeaux les marchandiſes pour le quart ou pour le tiers moins qu'ils ne les peuvent acheter de nous, & quelquefois de meilleures marchandiſes: ainſi il eſt facile de comprendre, pourquoi ils veulent s'expoſer à quelque danger, c'eſt que ſi ce trafic leur réüſſit pendant quelque temps, ils deviennent bien-tôt riches.

Ces vaiſſeaux, dont je viens de parler, ſont des vaiſſeaux à qui il n'eſt pas permis de faire ici aucun negoce, que quelques Marchands en Hollande équipent & envoyent ſur cette Côte, & qui par leur com-

commerce font un tort considerable à la Compagnie des Indes Occidentales, à qui l'Etat a accordé le privilege de pouvoir seule trafiquer ici. Aussi ces vaisseaux sont déclarez de bonne prise, lorsque nous pouvons les attraper, & s'ils veulent se mettre en défense, & que malgré cela ils soient pris, alors selon la teneur des placards, qui par l'ordre de l'Etat ont été publiez par-tout, on peut faire mourir ceux que l'on attrape & confisquer tout ce qu'ils ont. Cependant, quoique de mon temps il y ait eu de ces vaisseaux pris par la force, les placards n'ont pas été executez à la rigueur, & nous nous sommes contentez de punir les principaux auteurs pour être en exemple aux autres. On a pris quelques-uns de ces vaisseaux pendant mon séjour ici, mais si quelques-uns de ceux qui sont au service de la Compagnie avoient un peu mieux pris garde, nous en aurions sans doute attrapé beaucoup plus. Je n'en dirai pas davantage pour n'accuser personne, chacun ayant ses defauts, j'aime mieux parler de ce qui fait la principale occupation des habitans d'*Axim*.

Outre le negoce, ils s'appliquent à cultiver la terre & à la pêche, mais principalement à cultiver la terre, & sur-tout à semer ou planter du ris, qui croît ici en plus grande abondance qu'ailleurs, & que l'on transporte d'ici dans toute la Côte; & les habitans rapportent à la place du Milhio, des Jammes, des Pattattes, de l'huile de palme, & autres marchandises, qui sont ici fort rares, à cause que le Pays d'*Axim* étant fort humide est bien propre pour la culture du ris & des arbres fruitiers, qui demandent une terre humide, mais non pour les fruits que nous venons de nommer, & qui pour la plûpart viennent d'autres Pays.

J'ai déja dit un mot de l'arrivée des Brandebourgeois sur cette Côte, je veux présentement vous en

entretenir plus au long. Vous ſçaurez donc, Monſieur, qu'ils ont leur principale fortereſſe, nommée *Fredriksbourg*, à trois petites lieuës de nôtre fort St. Antoine du côté de l'Orient, tout près du village *Pocqueſoe*, ſur la montagne de *Mamſro*. Ce fort eſt conſiderable & raiſonnablement grand, ayant quatre batteries aſſés fortes, ſur leſquelles il y a quarante-ſix pieces de canon, mais à la verité la plûpart fort legers, & du plus petit calibre. La porte de cette fortereſſe eſt auſſi belle qu'il y en ait ſur toute la Côte, mais elle eſt beaucoup trop grande à proportion du fort; de ſorte qu'on pourroit leur donner le conſeil qu'on donnoit ci-devant aux bourgeois de Minde, c'eſt de tenir leur porte fermée, de peur que le fort n'en ſorte & ne s'enfuye. Il y a à l'Orient du fort un ouvrage de dehors fort joli & fort commode, mais qui empêche pourtant que la fortereſſe ne ſoit auſſi forte qu'elle ſeroit ſans cela; car on peut s'en ſervir pour prendre le fort d'aſſaut; mais la principale faute, que l'on a commiſe en la bâtiſſant, eſt qu'on a fait les parapets ſi bas, qu'à peine viennent-t-ils juſqu'au genou, de ſorte qu'on eſt trop expoſé aux coups de canon. Ce qui leur fairoit beaucoup de mal en temps de guerre, quand ce ne ſeroit qu'avec les Negres; car on peut facilement tuer avec un fuſil ceux qui ſont ſur les batteries, ou ſur les courtines, excepté du côté de la terre-ferme que les parapets ont la hauteur qu'il faut. Mais pour le reſte, les regles de l'Architecture y ont été aſſés bien obſervées. Il y a dans le fort un aſſés bon nombre de jolies maiſons; je ne vous en enverrai point le plan pour la raiſon que je vous ai dite.

Le Commandant de ce fort, qui eſt auſſi le Chef de tout ce que les Brandebourgeois poſſedent ſur cette Côte, & qui conſiſte en deux forts & en une loge, a le titre de *Directeur General* de la part de ſon

ſon Alteſſe Electorale de Brandebourg & de ſa Compagnie d'Afrique. Depuis quelque temps, la plûpart de leurs Chefs ont été originaires des Pays-bas, qui à nôtre imitation ont tâché d'avoir une autorité auſſi abſoluë ſur les Negres qui dependent d'eux, que nôtre Marchand l'a à *Axim*; mais cela ne leur a jamais réüſſi, en partie par leur propre faute, à cauſe qu'ils ne ſe ſont pas bien comportez, & qu'ils ont été diviſez entre eux, & en partie à cauſe du méchant naturel de ces Negres, qui pour la plûpart nous ont abandonné pour quelque tripponnerie, & ſont venus s'établir ici.

J'ai connu ſept Directeurs ſur cette Côte pendant le ſéjour que j'y ai fait; le premier étoit d'Embden, nommé *Jean Nyman*, homme d'un jugement ſain, & verſé dans les affaires qui ſe font ici, qui a toûjours fidelement maintenu les interêts de ſon Maître, & a fait paroître en tout beaucoup de prudence & de conduite; ce qui lui a acquis ici une grande reputation, & a fait qu'il eſt parti de cette Côte avec honneur. Il a eu pour ſucceſſeurs Meſſieurs *Jean* & *Jacob ten Hooſt*, pere & fils, qui ſe ſont auſſi très-bien acquité de leur charge, & ont toûjours tenu en bride ceux qui étoient ſous leur gouvernement, particulierement le fils, qui par ſon naturel complaiſant & ſa conduite affable ſe faiſoit aimer des Negres & gagnoit le cœur de tout le monde, ce qui avança fort les affaires des Brandebourgeois ſur cette Côte, & j'oſe dire que la Compagnie de Brandebourg n'a jamais eu & n'aura peut-être jamais un homme plus propre pour avancer ſes interêts dans ce Pays, que lui; de ſorte qu'ils peuvent bien maudire le jour dans lequel ils l'ont fait depoſer de ſa charge & établir à ſa place un nommé *Gysbregt van Hoogveld*, qui auparavant avoit été Marchand à *Axim* au ſervice de nôtre Compagnie; car il traitoit ſi mal ceux qui étoient ſous ſon gouvernement, que Mon-

ſieur nôtre General *Joël Smits* & le Conſeil furent obligez de lui ôter ſa charge, & de le renvoyer comme une perſonne inhabile. Après quoi étant entré au ſervice des Brandebourgeois, & ayant obtenu ce commandement, il a accordé aux Negres, dont il étoit fort haï, pour s'en faire aimer, beaucoup de libertez & de très-grands privileges; ce qui a extremement diminué l'autorité des Brandebourgeois, & a été le commencement de leur ruine. Mais cela ne lui ſervit de rien; car après avoir gouverné peu de temps, les Blancs & les Negres ſe rebellerent contre lui en même temps, & lui ayans fait ſon procès, lui ôterent le gouvernement, & le chaſſerent de la Côte. Ils mirent à ſa place un Mennonite, nommé *Jean van Laar*, qui étoit plus propre à boire tous les jours un pot d'eau de vie qu'à travailler pour l'interêt de ſes maîtres. Tout commença auſſi dès lors à aller fort mal, & les affaires de *van Laar* étoient ſi embrouillées, qu'il mourut tout à propos après avoir gouverné peu de temps. Il laiſſa pour ſon ſucceſſeur un nommé *Jean de Viſſer*, qui avoit ſi peu d'eſprit, qu'à peine pouvoit-on lui confier les affaires à lui ſeul, & qui outre cela étoit ſi malheureux, qu'on ne pouvoit ſe promettre grand' choſe de ſon gouvernement. Après qu'il s'en fût mis en poſſeſſion, les Negres tuerent ſon Marchand à *Acoda*, & parce qu'il n'avoit ni conduite, ni pouvoir, pour venger cette méchante action, les Negres continuans dans leur inſolence, exercerent leur cruauté, en tuant quelques-uns de ſes Blancs, & le prirent enfin lui-même, & l'emmenerent bien avant dans le Pays, & après l'avoir roué à demi, le jetterent dans la mer, lui ayans attaché des pierres autour du corps. On parle fort differemment de cette action deteſtable, mais tout revient à ceci, c'eſt que ce meurtre ne s'eſt pas ſeulement fait du conſentement des Blancs, mais auſſi par

par leur ordre. On en accuſe ſur-tout un nommé *Adrien Grobbe*, que les Negres ont élû Directeur à la place de celui qu'ils avoient maſſacré. S'il eſt accuſé à faux, j'eſpere qu'il ſe juſtifiera & ſe lavera d'un fait auſſi énorme; mais s'il eſt criminel, que le Ciel rende à lui & à ſes complices ſelon leurs œuvres; car par-là les Européens ont perdu beaucoup de leur credit, & il y a raiſon de craindre, que puiſque cela demeure impuni, les autres Negres ſuivront cet exemple, & ainſi châcun auroit à craindre pour ſa vie. Voilà comment les Brandebourgeois ſont deſcendus de leur élevation. Je ne voi pas comment ils pourront jamais ſe relever: car les Negres étans préſentement les maîtres, les gouverneront à leur fantaiſie, & leur fairont faire ce qu'ils voudront.

C'eſt une affaire ſi extraordinaire, que je n'ai pas voulu manquer de vous en faire part, afin que vous auſſi-bien que moi, avec tous ceux qui ſont ici ſur la Côte, ayions en horreur une ſi deteſtable action. Ce qui m'a encore plus determiné à vous la communiquer, c'eſt qu'ayant une parfaite connoiſſance du commerce de la Compagnie d'Embden en Europe, vous puiſſiez voir, comment leurs affaires ont été gouvernées dans ce Pays depuis quelques années. Mais finiſſant cette matiere, je m'avance deux lieuës & demi plus loin du côté de l'Orient, au deſſous de *Cabo-Tres-Puntes*, où les Brandebourgeois ont un petit fort nommé *Dorothée*, joignant le village d'*Acoda*, lequel nous eûmes ordre de leur ceder il y a environ onze ans, & qu'ils ont amelioré & fortifié depuis ce temps-là. Voici comme il eſt conſtruit. Il y a premierement une maiſon, qui a par-deſſus une platte-forme, & joignant cette maiſon il y a deux batteries & des demi-courtines: ſur ces batteries ils ont mis quelques petites pieces de canon. Le reſte de la maiſon eſt bien pourvû d'un nombre ſuffiſant de chambres & d'ap-

partemens, mais le tout eſt bâti fort legerement & trop près l'un de l'autre.

Les Brandebourgeois ont bâti l'an 1674. encore une maiſon entre *Manfro* & *Acoda*, joignant le village de *Tacrama*, qui eſt au milieu de *Cabo-Tres-Puntes*; le deſſein de leur General étoit d'y bâtir une fortereſſe, qui auroit peut-être ſervi pour defendre l'endroit où l'on va chercher de l'eau, qui n'eſt pas fort éloignée d'ici, & de s'en rendre maître par ce moyen. Mais je croi qu'ils ont deja tant de peine pour l'entretien des deux forts, dont nous avons parlé, & de cette loge, qu'ils ne ſe chargeront pas encore de quelque temps de nouveaux bâtimens.

Je n'avois pas crû m'étendre tant dans cette Lettre, les affaires des Brandebourgeois m'ont inſenſiblement éloigné du deſſein que j'avois de vous entretenir des fruits du Pays d'*Axim*, & de tout ce qu'il produit. Et pour ne vous pas faire avancer trop à une fois, je garderai ce que j'ai à vous en dire juſques à une autre occaſion, & je ne parlerai pour le préſent que de la Riviere *Serpentine*, ou des Serpens, dont j'ai deja dit un mot, & que nous appellons la *Riviere d'Ancober*, du nom du Pays qu'elle arroſe. Cette riviere eſt trop belle pour n'en rien dire. Elle eſt, comme je l'ai remarqué, une lieuë au-deſſus de nôtre fort St. Antoine, fort large à l'embouchûre, mais ſi peu profonde, que je ne croi pas qu'on y pût entrer avec un eſquif; en montant un peu plus haut, elle eſt plus profonde & auſſi plus étroite, & on peut encore monter quelques lieuës ſans remarquer preſque aucun changement. Je ne ſçai point combien elle s'avance dans le Pays, je l'ai ſuivie pendant trois petites journées, & je l'ai trouvée par-tout fort agréable, & je ne croi pas avoir rien vû ſur toute la Côte de Guinée (à moins que ce ne ſoit à *Fida*) qui

qui m'ait autant plû. Elle eſt bordée des deux côtez de beaux & grands arbres, qui donnent le plus charmant ombrage du monde, ſous lequel on peut naviger ſans être incommodé de la chaleur piquante du ſoleil. On void ſur ces arbres une grande quantité de toutes ſortes d'oiſeaux de differentes couleurs, & des centaines de grands & de petits ſinges, qui ſautent d'un arbre ſur l'autre pour ſe divertir, ce qui donne un ſpectacle fort agréable; ce qui augmente encore la beauté de cette riviere, c'eſt que quand on a monté environ une lieuë, on void ſur le bord, du côté d'Occident, de beaux & grands villages de quart d'heure en quart d'heure, dont les maiſons ſont très-bien rangées ſur le bord de l'eau; les villages, qui y ſont en grand nombre, compoſent trois Pays differens; le premier, qui eſt le plus près de la mer, s'appelle *Arcobre*; je ne veux point décider ſi la riviere donne le nom au Pays, ou ſi c'eſt le Pays qui donne le nom à la riviere, cela ne fait rien à la choſe; le ſecond de ces Pays, qui joint le premier, s'appelle *Aboeroe*, & le troiſiéme *Eguira*. J'ai conſideré, pendant que j'étois là, le premier comme un Royaume, & les deux autres comme des Republiques. Nous avons eu ci-devant pendant une longue ſuite d'années un fort dans le Pays d'*Eguira*, où il ſe faiſoit en ce temps-là un très-grand negoce: car outre qu'on y apportoit d'ailleurs une très-grande quantité d'or, il y a dans le Pays même quelques mines, & du temps que je commandois à *Axim* on y en découvrit une très-riche. Nous avons perdu ce fort par une triſte avanture, ayans eu querelle avec les Negres. Le Directeur étant aſſiegé par eux, & ne pouvant reſiſter plus long temps (car on dit qu'il avoit tiré avec de l'or au-lieu de fer) fit ſemblant de vouloir compoſer avec les aſſiégeans, & entra en traité avec eux: mais le trai-

té étant à moitié fait, il se fit sauter en l'air avec tous ses ennemis, & finit ainsi sa vie avec autant de courage que de malheur, & à l'exemple de Samson se vengea de ses ennemis en mourant. Pour executer son dessein, il avoit donné ordre à un petit garçon de se tenir auprès des poudres avec une méche allumée, & d'y mettre le feu aussi-tôt qu'il l'entendroit frapper du pied, lui promettant de lui donner un habit neuf, s'il suivoit ses ordres; ce que cet innocent crût & n'executa que trop bien. Personne n'avoit aucune connoissance de ce dessein, sinon un esclave de nôtre Compagnie, qui sans rien dire se retira assés à temps, & nous le rapporta comme je viens de le raconter. Ce n'est que par le rapport de cet esclave que nous sçavons que la chose s'est ainsi passée, & nous sommes obligez de l'en croire, n'en ayans pas été informez d'ailleurs. Il est toûjours certain que nôtre fort a sauté & a coûté la vie au Directeur & à quelques-uns de ses ennemis. Ce sera assés pour une fois; je vous prie de satisfaire vôtre curiosité par cette Lettre pour le présent, & d'être assûré qu'à la premiere occasion je vous entretiendrai d'autre chose; & en vous recommandant à la protection de Dieu, je me dis avec beaucoup d'affection, &c.

Fin de la premiere Lettre.

SECONDE LETTRE.

Dans laquelle on décrit le Pays d'Ante aux environs de Boutry, les Forts que les Anglois & les Hollandois y ont, & les fraudes que commettent les Anglois en donnant de l'or faux pour du veritable. On y décrit

décrit ensuite la beauté du Pays d'Ante, la Riviere de Boutry, & comment les huitres y croissent: après cela vient la description du Fort Anglois & du Fort Hollandois à Zaconde, & du Pays qu'il y a autour: ensuite on passe au Village de Chama, & au Fort que les Hollandois y ont, & de là aux Pays de Jabi & d'Adom. Enfin on rapporte quelques exemples des cruautez qui ont été exercées par le General du Pays d'Adom, & on décrit à cette occasion la Riviere de Chama.

MONSIEUR.

J'espere que vous recevrez la Lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire le 15. du mois de.... Mais comme le vaisseau, par lequel je l'envoyai, devoit aller auparavant à *Fida* pour chercher des esclaves, & ensuite passer par *Curassau* pour repatrier, je crois que la Lettre demeurera bien un an en chemin. Et comme ce vaisseau va directement en Europe, sans oser s'arrêter en aucun lieu, pour ne vous tenir pas long temps dans l'impatience de ce que contient ma premiere Lettre, j'ai resolu de vous en envoyer présentement un double, & je souhaite que la matiere, qui y est traitée, vous puisse plaire.

J'ai achevé la description du Pays d'*Axim* dans ma précedente, je décrirai dans celle-ci le Pays d'*Ante*, qui confine à celui-là, & j'y joindrai ce que le temps & mon inclination me permettront.

Le Pays d'*Ante*, ou *Hante*, comme disent les naturels du Pays, commence au village de *Boesiwa*, deux

deux lieuës à l'Orient ou au-dessous d'*Acoda*, quoiqu'on pourroit le prendre depuis *Acoda*, puisqu'il en depend présentement. Il y a plusieurs années qu'on divisoit ce Pays en *Haut* & *Bas Ante*; le premier étoit le Pays que nous avons décrit sous le nom d'*Axim*, & le Bas est celui dont nous venons de commencer la description. Ce Pays a été ci-devant fort puissant & fort peuplé, & habité par un peuple fier & fort enclin au pillage, qui nous a aussi plusieurs fois donné beaucoup d'inquietude & de peine. Mais leurs guerres continuelles avec ceux d'*Adom* les ont tellement fatiguez & abbattus, qu'il ne leur reste plus rien de leur ancienne grandeur; nous en parlerons davantage dans la suite.

A une lieuë à l'Occident ou au-dessus de *Boesua*, auprès du village de *Dikieschoost*, mais qui est proprement *Insuma*, il y a un petit fort que les Anglois y ont bâti l'an 1691. après que les Brandebourgeois, qui y avoient planté quelque temps auparavant le pavillon de leur Electeur, leur en eurent disputé plusieurs fois le terrain, mais qui enfin n'y voyans pas beaucoup d'avantage pour eux le cederent volontairement aux Anglois. Ils avançoient fort lentement leur ouvrage & ils employerent bien cinq ou six ans à ce bâtiment, qui est encore si peu considerable, qu'il ne merite pas d'être appellé un fort. Les Anglois se sont souvent repenti de l'avoir bâti; car outre que le lieu n'est pas propre pour le commerce, les Negres qui demeurent aux environs sont si effreuez, si trompeurs, si fripons, & si hardis, qu'ils ne veulent pas ceder la moindre chose aux Anglois, mais se sont toûjours opposez à eux, & lorsque les Anglois ont voulu maintenir leur autorité par force, les Negres les ont traité de la même maniere, & ils osent même assieger les Anglois dans leur fort; ce qu'ils firent

il

Il n'y a que cinq ans, & peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendissent les maîtres ; contraignans les Anglois de vivre avec eux selon les loix qu'ils leur imposeroient, sans vouloir souffrir la moindre domination. Cela produisit une étroite amitié entre les Anglois & les Negres, & cette amitié alla si loin, qu'ils firent un accord ensemble de tromper tous les vaisseaux qui viendroient negocier là, & leur vendre de l'or faux pour du veritable ; ce qui est déja arrivé à plusieurs, entre autres, il y a trois mois, à deux petits vaisseaux Anglois, dont l'un reçût pour seize mille florins en or faux, & fit ainsi un voyage absolument inutile. La perte de l'autre vaisseau ne fut pas moins considerable, & ce qu'il y a à remarquer c'est qu'ils avoient reçû cet or faux des Blancs aussi-bien que des Negres. Les Capitaines de ces deux vaisseaux allerent bien à terre pour se plaindre au Directeur de cette infame tromperie, demandans qu'on leur donnât d'autre or, ou qu'on leur rendit leurs marchandises ; mais leurs plaintes furent inutiles ; car le Directeur étant complice de la tromperie ne pouvoit les satisfaire: ainsi ils furent obligez de s'en retourner sans avoir rien obtenu, & perdirent les marchandises qu'ils avoient apportées. On void tous les jours des exemples de telles fraudes, je ne sçai si les Blancs y ont toûjours part, mais je sçai bien qu'on peut appeller cet endroit la Fausse Monnoye de la Guinée, & c'est de quoi il faut avertir tous ceux qui viennent sur cette Côte. On fait ici l'or faux si publiquement, qu'on ne fait point difficulté d'offrir de le vendre au premier venant, & du temps que j'y étois on pouvoit pour un écu de marchandises acheter pour huit écus d'or faux, de sorte qu'ils en font un pur negoce.

A une lieuë & demi au-dessous de ce lieu trompeur (pour me servir de cette expression) on trou-

trouve auprès du village de *Boutry*, qu'on nomme ordinairement *Boutroe*, un fort très-petit & très-irregulier, nommé *Batenſtein*, bâti ſur une fort haute montagne ; il eſt conſtruit en long, & partagé en deux, & pour fortification il a quatre méchantes batteries, ſur leſquelles il y a onze petites pieces de canon. C'eſt fort improprement qu'on l'appelle *Batenſtein* * : car ſi on lui donnoit le nom qu'il merite, il faudroit plûtôt l'appeller *Schadenſtein*, parce que depuis quelques années il nous a cauſé plus de perte que de profit. Le village de *Boutry* eſt au pied de cette montagne ; c'eſt un village aſſès grand & aſſès peuplé, & dont les habitans valent beaucoup mieux que ceux d'*Infuma*, & ne ſont ni ſi frippons ni ſi trompeurs, du moins ſe comportent-ils plus honnêtement & plus diſcretement à nôtre égard, de ſorte que nous ne pouvons pas nous plaindre plus d'eux que des autres.

A quatre lieuës plus bas, on void auprès du village de *Sacondé* un petit fort qui nous appartient, nommé *le Fort d'Orange*, & à une portée de mousquet de-là on trouve les reſtes d'un fort Anglois, qui pour la grandeur reſſemble au nôtre, dont je parlerai plus au long dans la ſuite. J'ai remarqué que le Pays d'*Ante* a environ huit ou neuf lieuës de longueur, à compter depuis *Acoda* jusques à une lieuë & demi au-deſſous de *Sacondé*, où il finit. Monſieur *Focquenbrog* a deja fait tant de louanges de ce Pays, & en a ſi bien repreſenté toutes les beautez, que je n'ai pas grand' choſe à y ajoûter. Il a bien oſé le comparer au charmant Pays de Cleves; je laiſſe au jugement de ceux qui ont vû ces deux Pays, ſi cette comparaiſon eſt juſte, & ſans m'y arrêter, je dirai ſeulement, qu'il y a en ce Pays auſſi

* Batenſtein *ſignifie en Hollandois un lieu où l'on fait du profit, & au contraire* Schadenſtein *un lieu où l'on fait des pertes.*

aussi-bien que sur toute la Côte de Guinée, quantité de montagnes fort hautes, toutes couvertes de très-beaux arbres d'une hauteur extraordinaire : les vallées situées entre ces montagnes sont d'une grande étenduë, & seroient fort propres à planter des arbres & à y cultiver toutes sortes de fruits: car étans raisonnablement élevées & bien arrosées, on auroit sujet d'en esperer beaucoup, si on leur donnoit le labeur necessaire, & en ce cas-là elles pourroient fournir à toute la Côte tout ce qu'il faut pour la nourriture. Le ris qui croît ici est très-bon, le Milhio y vient en abondance, il est beaucoup mieux nourri que celui qui croît ailleurs, & a le grain rouge: les Jammes, les Pattattes, & autres fruits de terre s'y trouvent aussi non seulement en abondance, mais châcun en son espece y est fort bon. Il y a aussi beaucoup d'arbres fruitiers; les cannes de sucre y croissent en plus grande abondance, & y viennent plus hautes qu'en aucun autre lieu, de sorte qu'on y pourroit faire un Plantage avec esperance d'un bon succès. Ce Pays surpasse aussi les autres en huile & en vin de palme, non seulement pour la quantité, mais aussi pour la bonté; en un mot, c'est un Pays qui donne à ceux qui le cultivent autant qu'ils peuvent souhaiter, y ayant outre cela un bon nombre d'animaux, tant domestiques que sauvages. Mais la derniere guerre, qu'ont eu les habitans d'*Ante* avec ceux d'*Adom*, & qui a été très-fatale aux premiers, a détruit presque tous les habitans d'*Ante*, & a reduit ceux qui ont resté à la derniere misere, de sorte qu'étans toûjours en crainte, & n'ayans aucunes forces, ils se sont retirez pour la plûpart sous nôtre fort auprès de *Boutry*, ce qui fait que le Pays demeure presque tout en friche. Il n'y a rien de plus triste que de le voir dans ce pitoyable état, quand on pense à sa premiere beauté & à l'abondance qu'on y voyoit. En 1690. & 1691. que j'étois

j'étois à *Boutry* en qualité d'Assistant, immediatement avant la guerre, ce Pays étoit encore assés peuplé, & c'étoit alors un plaisir de s'y promener; on voyoit par-tout quantité de villages, les fruits admirablement beaux, le bêtail en grande quantité, & tout à si bon marché, qu'un Soldat, qui en d'autres endroits vivoit miserablement de sa solde, subsistoit ici très-honnêtement. Et par rapport à la santé je préfererois *Boutry* aux autres endroits, jugeant que c'est le lieu le plus sain: car pendant que j'ai été sur cette Côte, c'est ici où il y a eu le moins de morts & de malades à proportion du monde qu'il y avoit, & je me persuade que si l'air étoit par-tout de même, la Guinée n'auroit pas cette mauvaise reputation d'être un lieu mortel.

J'aurois presque oublié de vous faire part de ce qu'il y a de plus beau dans le Pays d'*Ante Acodi* & au-dessous de *Boutry*; c'est l'agréable riviere, qui passant auprès de nôtre fort s'avance dans le Pays, & est charmante. Elle est bordée des deux côtez de grands arbres, lesquels, à cause qu'elle n'est pas fort large, la couvrent toute de leur ombre: j'ai été fort souvent presque jusques au bout de cette riviere, c'est-à-dire aussi loin qu'on la peut remonter avec un canot, sçavoir environ à trois lieuës de la mer: elle s'étend encore beaucoup plus loin, mais il est impossible de monter plus haut, à cause du grand nombre de cascades qui tombent avec violence par-dessus les rochers qui sont dans la riviere; elle est fort poissonneuse, quoiqu'il y ait un nombre incroyable de caymans ou crocodiles, qui selon la pensée commune devorent & detruisent beaucoup de poisson.

J'ai parlé dans la description de *Rio Cobre* de la grande quantité de singes qu'il y a, mais je croi que ces animaux ont ici leur Royaume, (s'il m'est per-

permis de m'exprimer ainſi) tant ce Pays eſt plein de cette race malicieuſe, qui ne ſçait faire que du mal.

Autant que je m'en ſouviens, Monſieur, vous aimez paſſionnément les huitres de riviere, vous n'avez qu'à venir ici pour vous ſatisfaire & pour vous en raſſaſier ſans argent & ſans peine. Dans moins d'une heure je vous en ferai voir cent mille attachées aux arbres, & qui s'y nourriſſent. Eſt-ce que cela vous paroît inoui & incroyable? D'où vient donc que d'autres Ecrivains nous apprennent, qu'il y a en Angleterre un certain endroit, où les feuilles de quelques arbres tombans dans l'eau ſe changent tout auſſi-tôt en canards, en oyes, & en d'autres oiſeaux aquatiques. On dit que dans la Chine par une metamorphoſe continuelle les poiſſons ſe changent en oiſeaux, & que dans la ſuite ces oiſeaux deviennent encore poiſſons; cela eſt ſans doute beaucoup plus rare & plus merveilleux. Si vous ne le croyez pas, c'eſt fort bien, ni moi non plus; mais cela n'empêche pas que ce que je vous dis de la maniere dont les huitres croiſſent ne ſoit véritable, & ſi vous ſouhaitez de ſçavoir comment cela ſe fait, je vais vous ſatisfaire; Il croît ſur les bords de la riviere une certaine ſorte d'arbres grands & petits les uns parmi les autres, des branches deſquels il ſort d'autres branches, qui au-lieu de s'élever en haut vont directement en bas; or celles de ces branches qui touchent la terre ne reçoivent aucune nourriture & ſe ſechent, mais celles qui deſcendent dans l'eau y croiſſent & ſont tout auſſi-tôt couvertes de petites huitres, qui dans les commencemens ne ſont pas plus groſſes que de petits escargots de mer, en Hollandois *alicruyk*, mais en peu de temps elles groſſiſſent & viennent à perfection. Voilà comment croiſſent ces huitres; j'ai crû que cela méritoit de vous être communiqué.

J'ai

J'ai parlé ci-devant de deux forts, qu'il y a auprès du village de *Sacondé*, dans le Pays d'*Ante*, dont l'un appartient à la Compagnie Angloise, & l'autre à nôtre Compagnie. Il y a six ans que ces deux forts subsistoient encore, mais il y avoit si peu de negoce, & ceux qui étoient au service des deux Compagnies se mefioient si fort les uns des autres, qu'il n'y avoit que de la pauvreté à attendre & à souffrir pour ceux qui y étoient; de sorte que ces deux forts bien loin d'apporter quelque profit aux deux Compagnies leur étoient à charge. Quelque temps après, les Negres d'*Ante* surprirent le fort Anglois & le brûlerent; le Directeur & tous les Anglois y perirent. Les Negres pillerent toutes leurs marchandises, & ôterent aux Blancs tout ce qu'ils avoient. Il est présentement tout ruiné, sinon que les murailles des côtez sont encore debout, de sorte que nous sommes seuls les maîtres de cet endroit, mais nous n'y avons pas grand avantage. Le negoce y étoit fort bon l'année passée, & on y apportoit beaucoup d'or, ce que les Anglois ayans appris, ils ont tâché à plusieurs fois de rebâtir leur fort, mais les Negres d'*Ante* les en ont toûjours empêché.

Immediatement avant la guerre qu'ont eu les habitans d'*Adom* avec les habitans d'*Ante*, le village de *Sacondé* étoit un des plus beaux, des plus peuplez, & des plus riches villages de toute la Côte; mais, les habitans d'*Adom* ayans remporté la victoire, l'ont brûlé & ruiné entierement, de sorte qu'il n'y a plus que quelques petites huttes, qui vont pourtant en augmentant, & il y a lieu d'esperer qu'avant qu'il soit peu il deviendra un village considerable; quoiqu'il ait besoin de quelques années avant qu'il soit dans l'état où il a été autrefois.

J'ai parlé ci-devant de la beauté du Pays d'*Ante*, mais je n'ai décrit que jusques au-dessous de *Boutry*.

Le

Le Pays, qui s'étend à deux ou trois lieuës à la ronde autour de ces forts, n'eſt pas moins agréable que l'autre; mais il y a ici & derriere le village de *Tocorary*, une lieuë à l'Occident de *Sacondé*, des vallées encore plus belles & plus agréables, & on ne ſçauroit s'imaginer rien de plus charmant : car outre que je les ai trouvées fort larges & d'une longue étenduë, & par-tout également unies, il y avoit de grands arbres ſi regulierement plantez, & parmi ces arbres de petits bois, qui faiſoient autant de perſpectives, qu'il ſembloit que la nature eût voulu faire là ſon chef-d'oeuvre, & diſputer avec l'art. La terre étoit couverte de ſable blanc entre ces arbres & ces bois, où l'on voyoit imprimées les traces d'une infinité de cerfs, d'élephans, de tigres, de chats ſauvages, & d'autres animaux; en un mot, on étoit ravi en admiration, quand en ſe promenant dans ces vallées on voyoit tant de raretez.

Le village *Tocorary*, c'eſt-à-dire, le fort qu'il y a eu, & qui eſt préſentement, tellement ruiné, qu'il n'en reſte plus aucune trace, a eu de temps en temps pluſieurs maîtres Européens. Les Anglois, les Hollandois, les Brandebourgeois, & comme j'ai ouï dire, les Suedois, & les Danois, en ont été en poſſeſſion. Nous en avons joui les derniers, Monſieur l'Admiral de Ruiter en ayant chaſſé les Anglois en 1665. qui nous l'avoient ôté auparavant d'une maniere peu honnête. Si vous voulez ſçavoir l'état où il a été avant ce temps-là, & comment il fut contraint de ſe rendre, vous n'avez qu'à lire la Vie de l'Admiral de Ruiter, écrite par Monſieur Brand. Il a encore changé une fois de maître depuis ce temps-là, & eſt enfin retourné entre nos mains; & même depuis que j'ai été arrivé ſur cette Côte, nous y avons fait nôtre negoce trois ou quatre ans dans la maiſon d'un Negre; mais voyans que cela ne réüſſiſſoit pas, nous l'avons entierement aban-

abandonné. Le village à été ruiné & brûlé pendant la guerre par ceux d'Adom, de sorte qu'il n'est présentement habité que par un fort petit nombre de gens de néant.

Je laisserai pour cette heure le Pays d'*Ante*, & vous conduirai à trois petites lieuës au-dessous, au village de *Chama*, laissant en chemin un autre village nommé *Aboarg*, où nous avons eu une loge pendant quelques années; mais comme elle portoit plus de profit à celui qui y étoit, qu'à la Compagnie, nous l'avons ôtée comme étant une dépense inutile. Le village de *Chama* est raisonnablement grand & assés peuplé, mais les habitans en sont si pauvres, que je ne croi pas qu'ils ayent leurs semblables sur toute la Côte. Le fort que nous y avons est très-petit aussi-bien que celui de *Boutry*, il est un peu plus long, mais il n'y a aussi que quatre batteries, & guéres plus de canon qu'à *Boutry*. Les Portugais, à qui nous l'avons pris, l'ont appellé *S. Sebastien*, & il porte encore aujourdhui le même nom. Il étoit presque ruiné pendant la guerre que nous avons eu avec l'Angleterre, & il n'y avoit que des palissades autour, ce qui faisoit croire aux Anglois qu'ils n'auroient pas de peine à nous en chasser. Dans cette esperance ils vinrent nous y attaquer, assistez de ceux de *Fabi*, mais contre leur attente ils trouverent tant de resistance, qu'ils furent obligez de retourner d'où ils étoient venus sans avoir réüssi, & depuis ce temps-là nous en sommes demeurez les paisibles possesseurs.

Le Pays de *Fabi* commence derriere nôtre fort, & s'étend quelques lieuës avant du côté de la terre-ferme; on n'en void que ceci sur la Côte. Il est présentement d'une petite étenduë & n'a presque point de forces, quoique ce soit un Royaume, & même le premier que l'on rencontre en descendant; mais le Roi est un si petit Seigneur,

gneur, que j'aurois de la peine à lui donner à credit pour cent florins de marchandiſe, dans la crainte de n'en être pas payé, veu la pauvreté où il eſt ; il eſt vrai que lui & ſes ſujets (ſi au moins on leur peut donner ce nom) gagnent aſſés conſiderablement à planter & a vendre du Milhio & d'autres marchandiſes, ce qui pourroit les enrichir en peu de temps : mais les grands Seigneurs qui demeurent aux environs, & ſur-tout ceux d'*Adom*, leur ôtent quelquefois tout ce qu'ils ont & les tiennent dans une eſpece d'eſclavage, ſans qu'il ſoit en leur pouvoir de s'y oppoſer, n'ayans pas aſſés de forces pour cela.

La riviere de *Chama*, ou *Rio de St. Joan* que les Negres appellent *Boſſum-Pra*, à cauſe qu'ils le tiennent pour un Dieu, (car c'eſt ce que ſignifie le mot de *Boſſum* dans leur langue) a ſon cours à côté de nôtre fort, & coule le long du Pays de *Jabi* & d'*Adom*, & s'étend même au-delà de *Juffer*, & ſi l'on en croit les Negres, elle s'étend plus de cent lieuës du côté de la terre-ferme, mais l'on n'en a aucune certitude Cette riviere eſt paſſablement large & aſſés belle; elle ne cede gueres ni en grandeur ni en beauté à celle d'*Ancober*, elle a même cet avantage ſur celle-ci, qu'on y peut entrer avec des chaloupes ou des eſquifs chargez en ſortant de la mer, pourvû qu'on aît la prudence d'éviter un rocher, qui eſt à l'embouchûre, & que ceux qui entendent la navigation appellent *Suiger*, c'eſt-à-dire proprement *Suceur*; car ſans cela on eſt en danger de ſe briſer ou d'être renverſé ; ce qui eſt arrivé plus d'une fois de mon temps, & quelques perſonnes y ont peri ; il y a particulierement à craindre lorſque la mer eſt agitée.

Cette riviere eſt d'un très grand uſage; car outre que les vaiſſeaux s'y peuvent pourvoir d'eau douce, ce qu'ils ont toûjours fait ci-devant; elle leur

fournit & à nous aussi dans nôtre fort de très-bon bois à brûler, non seulement pour la cuisine, mais aussi pour chauffer les fours où l'on fait cuire la chaux; outre quantité d'autres sortes de bois propres pour les petits vaisseaux, comme des bâtons de pavillon, des mâts de misaine, & autres pieces; de sorte que cette riviere nous est plus avantageuse, ou au moins plus commode que le fort même, & sans cela je ne croi pas que nous y pûssions tenir long temps garnison. Car outre qu'il n'y a pas ici de negoce fort considerable, & que le fort nous seroit plûtôt à charge qu'à profit, nous sommes incommodez par des fripons de Negres, entre lesquels ceux d'*Adom* ne sont pas les moindres. J'ai déja dit que leur Pays s'étend quelques lieuës le long de la riviere, outre cela ils possedent des îles dans la riviere, où il y a de très-beaux villages, & ce qui m'a le plus surpris est l'étenduë du Pays d'*Adom*; car il s'étend le long de la riviere de *Chama*, & il a plus de seize lieuës de là le long de la riviere d'*Ancober* sur la Côte, & cependant ce Pays n'est pas fort grand. Ce qui me fait croire que sa situation est à-peu-près semblable à une équierre, c'est-à-dire, qu'il s'étend d'abord le long de la riviere de *Chama*, & ensuite par une longue langue de terre jusques à *Rio Cobre*. Mais nous n'avons aucun interêt à cela, il vaut mieux continuer & dire que ce Pays n'est pas gouverné par un Roi, mais par cinq ou six des principaux habitans, dont un seul seroit assés puissant pour conquerir le Royaume de *Jabi*. Cette espece de Republique, à qui on peut donner le nom d'assemblée de fourbes & de voleurs, pourroit mettre sur pied de grandes forces, s'ils s'entendoient bien entre eux, & se rendre redoutables à leurs voisins. L'an 1690. ils entreprirent d'un commun accord la guerre contre ceux d'*Ante*, qui dura quatre ou cinq ans, jusques à ce qu'ils eussent presque tout

tout ruiné le Pays & les habitans, & cependant ceux d'*Ante* n'ont jamais voulu se soûmettre à eux, mais ils leur font encore aujourdhui une resistance opiniâtre.

Il n'y a que peu d'années qu'ils ont aussi fait la guerre aux trois Pays, qui sont situez le long de la riviere d'*Ancober*, & ils les ont si fort affoiblis, qu'ils ont été contraints d'acheter la paix d'eux pour une somme considerable d'or.

Dans ces guerres ils avoient pour General un Negre, nommé *Anqua*, qui aimoit extrêmement la guerre, & ne pouvoit vivre en paix; mais quelque forte inclination qu'il eût pour la guerre, il étoit le veritable portrait des poltrons, quand il s'agissoit d'en venir aux mains; car ils n'ont jamais livré de bataille à ceux d'*Ante*, ou à ceux d'*Ancober*, qu'il ne s'en soit fuï dès le commencement; ce qui l'auroit bien-tôt mis en déroute, s'il n'avoit pas eu de si grandes armées, & si les autres Generaux n'avoient pas été meilleurs soldats que lui: & quoique cela chagrinât beaucoup les autres, qui commandoient avec lui dans l'armée, ils n'osoient pourtant lui ôter cette charge, parce qu'il étoit le plus puissant en hommes & le plus riche en argent.

Cet *Anqua* étoit non seulement poltron, mais terriblement sanguinaire & cruel; (qualité ordinaire aux poltrons) je n'en ai pas connu de tel sur toute la Côte, & on ne parloit de lui qu'avec horreur.

L'année 1691. il arriva qu'ayant pris prisonniers dans un combat quatre ou cinq de ses ennemis, qui étoient du Pays d'*Ante*, il les martyrisa cruellement; il les blessa par tout leur corps, & ensuite il se jetta sur eux comme un tigre, suça & avala le sang qui sortoit de leurs playes. Et comme cela ne suffisoit pas, il en fit coucher un

lié devant lui, contre lequel il étoit le plus en colere, & après lui avoir fait percer le corps de part en part avec des fers rouges, il en fit tirer le sang & le fit mettre dans un vaisseau; il en avala la moitié, & offrit l'autre moitié à son Idole. C'est ainsi que cet homme altéré de sang traitoit ses ennemis, quand il les avoit vaincus; & cela n'est pas surprenant, puisque lorsqu'il n'avoit point d'ennemis, ses propres sujets servoient de victimes à son humeur sanguinaire. L'an 1692. comme il marchoit pour la seconde fois contre ceux d'*Ante*, j'allai le saluër dans son camp, qui étoit alors derriere *Chama*; il me reçût assés civilement & me traita fort bien selon la maniere de ce Pays-là; mais pendant que j'y étois & me divertissois avec lui, il eut occasion d'exercer de nouveau sa cruauté; car un Negre voyant qu'une des femmes d'*Anqua* avoit une nouvelle sorte de corail au col, le prit en sa main pour le voir sans pourtant le détacher de son col. Cette femme ne trouvant aucun mal à cela, le laissa faire; d'autant plus que les Negres donnent une fort grande liberté à leurs femmes de se familiariser avec tout le monde, & même avec leurs esclaves, pourvû qu'ils demeurent dans les bornes de l'honnêteté. Mais *Anqua* le trouva mauvais, & aussi-tôt que je fus parti de l'armée, il fit mourir ces deux personnes innocentes, & suça leur sang, comme j'ai dit tout à l'heure qu'il avoit fait à ses ennemis prisonniers. Peu de temps auparavant il avoit fait couper les mains à une de ses femmes pour un crime aussi leger, & pour lui faire encore plus de dépit il s'en servoit pour chercher des poux, ce que cette femme ne pouvent faire avec ses mains mutilées, il se mocquoit d'elle. J'aurois bien deu attendre à vous faire ce recit, jusques à ce que je vous parlasse du naturel & des mœurs des Negres: mais comme il ne se présentera plus de semblables exemples

ples de cruauté, & que j'étois dans le Pays de cet inhumain, j'ai bien voulu vous en faire part dans cette Lettre, d'autant plus que je n'avois pour le présent d'autre matiere pour la remplir. Mais pour revenir au Pays même, il est habité par des Negres, qui sont fort à leur aise & puissans; comme ils sont sur le passage, par-où tous les Marchands, qui viennent du fonds du Pays, doivent passer, ils ont la plus belle occasion du monde de trafiquer avec eux; outre cela ils ont eux-mêmes des mines d'or dans leur Pays, & il y a environ trois ans qu'ils en découvrirent encore une fort riche. Cette abondance d'or, & le grand nombre de peuple, les rend si fiers & si hardis, qu'il faut vivre avec eux avec une extrême prudence.

Le Pays en lui-même est fort bon, & fertile en grains & en autres fruits, de sorte qu'ils n'en ont pas seulement en abondance pour eux-mêmes, mais qu'ils en peuvent encore vendre beaucoup. Ils ont aussi toutes sortes d'animaux tant sauvages que domestiques, & la riviere leur donne suffisamment du poisson; ainsi rien ne leur manque pour vivre, sans le secours de personne.

Voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous dire de ces deux Pays de *Jabi* & d'*Adom*, qui sont les plus considerables; ainsi je finirai cette Lettre, & après vous avoir souhaité toute sorte de bonheur, je suis avec respect, &c.

Fin de la seconde Lettre.

TROISIEME LETTRE.

Contenant la description du Pays de Commany, des Forts que nous & les Anglois y

avons ; & une relation exacte de la guerre que nôtre Compagnie a fait au Royaume de Commany, dans laquelle on voit dans toute sa verité le commencement & la fin de cette guerre ; ensuite on décrit le Château d'Elmina, & enfin le Village ou la Ville de ce nom.

MONSIEUR.

La description de la Côte de Guinée nous a conduit jusques au Royaume de *Commany*, qui confine à *Adom* & à *Fabi* ; & comme j'avois commencé à vous le décrire de la même maniere que j'avois fait les autres, il me souvint d'avoir reçû cidevant une de vos Lettres, dans laquelle vous vous étendez fort au long au sujet de la guerre que nôtre Compagnie a fait à ce Royaume : mais m'appercevant qu'on vous avoit mal informé, & que vous souhaitiez que je vous appriſſe la verité de tout ce qui s'eſt paſſé dans cette guerre, j'ai bien voulu à deſſein paſſer cet endroit de vôtre Lettre ſans y répondre, parce que je n'avois pas encore deſſein pour lors de reveler les ſecrets, & cela à cauſe que j'aurois été obligé d'expoſer la reputation d'une perſonne, que j'ai toûjours voulu défendre avec ardeur. Mais comme j'ai reſolu de ne vous rien cacher, & de vous faire part de tout ce qui s'eſt paſſé ſur cette Côte, je vous l'écrirai en confidence, tout comme moi & d'autres, qui le doivent bien ſçavoir, l'avons appris ; & s'il arrivoit que nous nous trompaſſions, (ce que je ne croi pas) on en verra bien la verité quand cela ſera examiné en ſon temps.

Mais avant que d'en venir à cette relation, je parlerai en peu de mots du Pays de *Commany* en lui-

lui-même. Sa longueur, qui se prend le long de la Côte, est d'environ cinq lieuës, & il est à-peu-près également large, à compter sa longueur depuis la riviere de *Chama* jusques au village de *Mina*. Nous avons à moitié chemin de ces deux endroits un fort, raisonnablement grand, sur le bord de la mer, auprès du village de *Klein-Commany*, ou *Ekke-Tekki*, comme les Negres le nomment. Ce fort s'appelle *Vredenbourg*, & a été bâti par Monsieur *Sweerts* l'an 1688. Les Anglois ont aussi à deux portées de mousquet de là un fort, qui n'est pas des plus petits, dont nous parlerons tout à l'heure. Nôtre fort est passablement grand, comme je viens de dire; il est presque bâti en quarré, ayant quatre belles batteries, sur lesquelles on peut mettre trente-deux pieces de canon, y ayant un pareil nombre de cannonieres dans les parapets. Il est assés grand pour y pouvoir loger une garnison de soixante hommes; mais il s'en faut beaucoup qu'il y en ait présentement autant; il n'y a aussi que vingt pieces de canon, ce qui suffit pourtant non seulement pour tenir contre un grand nombre de Negres, mais aussi pour les faire retirer. L'année 1695. sera une preuve de ce que je dis; car nos ennemis l'attaquerent la nuit, lorsque j'y commandois, & quoique je n'eusse pas vingt hommes de garnison, dont il y en avoit à peine la moitié en état de défendre le fort, je les contraignis de se retirer avec perte, après nous être battus cinq heures; je n'eus que deux blessez; ce qui est non seulement surprenant, mais aussi une preuve visible que Dieu nous conservoit; car la plûpart des cannonieres étoient ouvertes, & les Negres faisoient tant de décharges de leur mousqueterie, qu'on eût dit qu'il pleuvoit des bâles. Le bâton du pavillon, quoiqu'il ne tint pas beaucoup de place, avoit deja reçû quelques bâles; & les

petites fenêtres des cannonieres fermées étoient toutes percées à jour ; d'où vous pouvez juger, Monsieur, avec quelle vigueur ils nous attaquoient. Je vis même qu'ils vouloient fendre la porte avec une hache ; mais quand nous eûmes tué celui qui alloit l'entreprendre, les autres se retirerent. Monsieur le General, à qui j'avois fait sçavoir le mauvais état où j'étois, envoya deux vaisseaux, qui vinrent ancrer devant le fort, pour me secourir d'hommes & de provisions. Le Capitaine d'un de ces vaisseaux, nommé *Pierre Hinken*, voulant me donner du secours selon l'ordre du General, envoya son esquif chargé de monde à terre le jour avant que les Negres m'attaquassent ; mais quand ces gens furent venus jusques sous le canon tout auprès du fort, les Negres se jetterent sur eux, & en massacrerent quelques-uns sans que je le pûsse empêcher : car quand je voulus les faire retirer à coups de canon, je le trouvai tout encloué ; & selon toutes les apparences c'étoit un cannonier qui nous avoit joué ce tour ; je le fis enchainer & l'envoyai à la capitale selon l'ordre du General, qui jura qu'il le puniroit severement, & en feroit un exemple ; mais au-lieu de cela, il le mit liberté quelque temps après, & le fit encore cannonier dans un endroit plus considerable & de plus grande importance.

Cet accident, que je viens de vous raconter, fut la cause que je vis avec douleur le massacre de ceux qui venoient à mon secours, sans pouvoir y apporter du remede ; & si les Negres m'avoient attaqué en ce temps-là, ils auroient pris le fort, & nous aurions tous peri ; mais comme ils attendirent encore vingt-quatre heures avant que de faire l'attaque, j'eus le temps de remettre tout en ordre, & de les attendre de pied ferme, comme je vous l'ai deja dit. Il faut que je vous fasse part d'une plaisante avanture, qui arriva dans l'attaque du fort. Com-

me

me j'allois visiter tous les postes, pour voir s'ils étoient bien gardez, il sortit un Soldat de son poste, qui vint se plaindre à moi, que les Negres, qui sçavoient bien qu'il n'avoit qu'un seul chapeau au monde, en avoient ouvert le cul en tirant, comme si on l'avoit coupé avec un couteau, pendant qu'il l'avoit sur la tête, demandant permission d'en prendre vengeance à coups de grenades, ce que je lui accordai facilement, ne pouvant m'empêcher de rire de sa colere. Ayant pris deux grenades, il se posta sur le haut du parapet, & cria aux Negres en leur langage, qu'il vouloit leur donner quelque chose à manger, & mettant en même temps le feu aux grenades, il les jetta du haut en bas. Les Negres, qui ne sçavoient ce que c'étoit, & qui prenoient plaisir à voir brûler ces grenades, se mirent à danser tout au tour; mais quand elles commencerent à se crever & à jetter des éclats de toutes parts, ceux qui en avoient été blessez crierent de toute leur force, & les autres s'enfuirent aussi vîte qu'ils pûrent, & ni les uns ni les autres ne s'approcherent jamais plus de cette sorte de viande, si l'on peut parler ainsi.

Je viens enfin à la guerre de *Commany*, d'où nôtre conservation & nôtre prosperité sembloit dépendre. Il faut vous préparer à une relation un peu longue, sans pourtant vous ennuyer; car à moins que je ne vous en apprenne le principe, vous ne sçauriez vous en former une veritable idée. Ainsi je commencerai depuis le gouvernement de vôtre bon ami.... Ne vous fâchez point si vous lisez quelque chose qui ne lui soit pas avantageux, & soyez persuadé que je ne vous dirai rien qui ne soit vrai. Il entra en charge quand tout étoit en paix & dans un état florissant; mais cependant les plus clair-voyans remarquoient deja que le feu des troubles & de la guerre commençoit

à s'allumer parmi les habitans de *Commany*, & qu'il ne manqueroit pas d'éclater à la premiere occasion. Cela seroit deja arrivé dès le temps de Monsieur..... si un de ceux qui étoient à son service, frere du Roi de *Commany*, ne l'avoit empêché. Mais ce Monsieur étant parti, & le frere du Roi de *Commany* étant hors d'emploi, & ayant même été en quelque maniere maltraité par..... il ne manquoit plus aux habitans de *Commany*, pour executer leur dessein, qu'un prétexte qui leur servit de fondement. Il se présenta une occasion très-favorable l'an 1694. car comme nous eûmes reçû d'Europe quelques ouvriers qui travaillent aux mines, (il est facile de s'imaginer pourquoi) on leur ordonna d'aller faire leur premier essai dans le Pays de *Commany*, & cela dans une montagne qui étoit environ une demi-lieuë au-dessus de nôtre fort, & qui paroissoit très-propre pour ce dessein, & promettoit en même temps une heureuse issuë.

Les habitans de *Commany* regardoient en ce temps-là cette montagne comme une de leurs divinitez : je dis en ce temps-là, parce qu'auparavant on n'en avoit presque rien ouï dire, de sorte que ce n'a été qu'un prétexte qu'ils ont pris pour nous déclarer la guerre. Les ouvriers, dont je viens de parler, se mirent pourtant à travailler, mais cela ne dura pas long temps; car peu de jours après ils furent attaquez lorsqu'ils n'y pensoient pas; on les maltraita fort, on leur ôta tout ce qu'ils avoient, & on retint quelque temps prisonniers ceux qui ne pûrent pas échapper. Nous nous en plaignîmes tout aussi-tôt au Roi de *Commany*, mais il eut bien la malice de dire qu'il n'y avoit point de part, & en donna toute la faute à un Negre nommé *Jean Kabes*, qui ne demeuroit pas loin de nôtre fort, & avec qui nous avions toûjours fait

un negoce considerable. Il vouloit faire croire que ce Negre avoit fait cela pour se venger du mauvais traitement qu'il avoit reçû du dernier Directeur. Mais on voyoit aussi clair que le jour, que c'étoit une chose inventée à plaisir : car ce Negre étant naturellement poltron n'auroit osé entreprendre une chose de si grande importance, & qui devoit avoir de si mauvaises suites, sans un ordre exprès du Roi de *Commany*, qui voulant rompre avec nous ne pouvoit trouver un moyen plus favorable que celui-ci.

Ce Roi, sans examiner l'affaire plus avant, resolut d'aller lui-même à *Commany*, dans le dessein de se venger de cela sur *Jean Kabes*, qu'il en croyoit l'auteur, & prit pour cet effet avec lui quelques Soldats d'*Elmina*; & étant arrivé à *Commany*, il les envoya tout aussi-tôt au village où demeuroit *Jean Kabes*, qu'ils rencontrerent près du village allant faire présent d'un mouton à Monsieur.... pour se justifier de ce dont on l'accusoit : mais lorsqu'il vit que ces Soldats se jettoient sur son bien pour le piller, sans lui avoir rien dit, il changea incontinent de dessein, & quelque poltron qu'il fût, au-lieu d'aller à . . . . . il se mit en état de défense. Ces Soldats d'*Elmina* ayans d'abord remarqué qu'il étoit resolu de leur vendre son bien fort cher, il se donna un petit combat, dans lequel il y eut des gens blessez de part & d'autre, ce qui les obligea à se separer les uns des autres.

Cela brouilla toutes les affaires, le Roi de *Commany* devint nôtre ennemi caché, & *Jean Kabes* nôtre ennemi declaré, lequel pour se venger du tort qu'on lui avoit fait, fit venir les Anglois dans le Pays de *Commany*, leur donnant par provision un endroit pour demeurer à une lieue de nôtre fort dans un de ses villages où l'on fait le sel, dans le

dessein de les rétablir à la premiere occasion dans la maison ruinée ou dans le fort qu'ils avoient possedé auparavant. Ce qui leur réüssit selon leurs souhaits quelque temps après, & les Anglois s'y sont si bien fortifiez, qu'on ne pourra les en faire déloger qu'en temps de guerre, & même qui sçait si nous ne serions pas obligez de décamper les premiers dans une telle occasion : car leur fort est aussi grand que le nôtre, & a quatre bonnes batteries, outre un bâtiment en forme de tour, sur lequel on peut mettre du canon, & d'où ils pourroient nous faire beaucoup de mal. Leur canon est aussi plus gros que le nôtre & en plus grande quantité. En un mot nous trouverions là une jolie fusée à demêler. Ceux qui ont tant soit peu de connoissance de la constitution de cette Côte, sçavent aussi combien un tel voisinage peut faire & a déja fait de tort à nôtre negoce, & avec combien peu de peine on auroit pû prévenir tout cela. Mais Monsieur..... étant un peu trop plein de feu, & n'ayant pas de bons conseillers, ou plûtôt ne voulant suivre que sa tête, ne voulut point se rendre à la raison, & ne chercha plus que la guerre, & qu'à en faire répandre le bruit : il s'imagina qu'il auroit le même bonheur que Monsieur *Sweerts*, qui subjugua entierement ceux de *Commany* l'an 1687. & leur fit pendre leur Roi & la plûpart des grands du Royaume, ce que l'on jugea alors être une affaire très-favorable pour nous. Monsieur.... dont je parle, crût aussi agir de la même maniere, mais il ne pensa pas bien à la difference qu'il y a entre la conduite & entre le bonheur d'une personne ou d'une autre. Cependant j'ose dire, que cela lui auroit réüssi, sans sa fierté & le mépris qu'il faisoit de ses ennemis; car il eût pû mettre une armée en campagne, composée des Peuples de *Juffer* & de *Cabesterra*, pour moins de cinquante mille francs, &

ces Peuples étoient deux fois plus forts que ceux de *Commany*. Ainsi il ne lui eût pas été difficile de les défaire entiérement avec cette armée. Mais Monsieur.... fut assés fou de s'imaginer qu'avec de telles forces il ne subjugueroit pas seulement ceux de *Commany*, mais aussi toute la Côte; car il se laissa tellement emporter à sa passion, que pendant la querelle qu'il avoit avec ceux de *Commany* il fit menacer des Pays encore plus puissans, comme *Fantin* & *Saboé*, qu'aussi-tôt qu'il auroit mis ceux de *Commany* à la raison, il viendroit leur rendre visite. Ces deux Nations sçachans bien le mal qu'elles nous ont fait, & que si nous ne nous en sommes pas vengez, c'est qu'il n'a pas été en nôtre pouvoir de le faire, ne balancerent pas longtemps, mais penserent à se mettre en état de se défendre; & considerans que la conservation de *Commany* étoit aussi la conservation de leur Pays, ils se déclarerent d'abord pour eux; ce qui les rendit plus forts que ceux que nous avions à nôtre secours. La premiere bataille le fit bien voir; car elle fut si malheureuse, que nous y perdîmes toutes nos troupes auxiliaires, & par consequent tout ce qu'elles nous avoient coûté; ce fut une bataille si sanglante, qu'il ne s'en donne gueres de semblables parmi les Negres; presque tous nos gens y perirent ou furent faits prisonniers; ce qui nous reduisit dans un état pitoyable, ne sçachans de quel côté nous tourner, parce que nous nous étions rendus ennemis la plûpart des Pays voisins, qui étoient peu puissans. Nous n'aurions pas même trouvé de moyen de nous relever & de recommencer de nouveau la guerre, si nos ennemis ne nous en avoient donné un eux-mêmes; car ne pouvans s'accorder entre eux, ils se separerent les uns des autres; & *Tekki-Ankan* frere du Roi, & qui est présentement lui-même Roi de *Commany*, se jetta dans nô-

tre parti avec les Peuples d'*Akan*, qui en peu de temps se trouverent si forts par la jonction de ceux d'*Adom* & d'autres, qu'ils livrerent une seconde bataille à ceux de *Commany*. On se battit si vigoureusement des deux côtez, que la victoire fut longtemps douteuse, & enfin semblant pancher de nôtre côté, nos gens se mirent à piller; mais *Abe Tekki* Roi de *Commany*, qui surpassoit en courage & en conduite tous les Negres de son temps, ne s'étoit pas encore mêlé dans le combat, & ayant appris que les nôtres s'étoient jettez sur le butin, qu'il avoit posté à dessein pour leur tendre un piege, s'avança tout d'un coup avec des troupes fraiches, & pour mieux tromper nos gens il leur faisoit porter les mousquets en sorte que la crosse étoit tournée en devant; les nôtres s'imaginans que c'étoient de leurs gens qui venoient, continuerent leur pillage: mais le Roi s'étant approché, fit tourner les mousquets à ses troupes, & fit faire une décharge si terrible sur les nôtres, qu'ils ne penserent plus au butin, mais uniquement à sauver leur vie; de sorte qu'ils laisserent pour la seconde fois la victoire complette au Roi de *Commany*, & ceux des nôtres qui purent échapper s'en retournerent tous confus.

Ce furent deux pertes fort considerables, & qu'on peut bien mettre, pour la plus grande partie, sur le compte de Monsieur.... car s'il eût eu la prudence de dissimuler pour quelque temps avec ceux de *Fantin* & de *Saboë*, & de les amuser pour conserver leur amitié, comme il a été obligé de faire dans la suite, quoiqu' inutilement, je ne croi pas qu'ils fussent entrez dans les interêts de ceux de *Commany*, & ainsi il lui auroit été facile de detruire ces derniers, & de mettre ensuite ceux de *Fantin* & de *Saboë* à la raison avec les mêmes troupes.

Les affaires demeurerent dans cet état jusques au temps

temps de Monsieur.... & comme le changement de gouvernement apporte ordinairement du changement dans les affaires, il arriva ici la même chose; car Monsieur...., étant d'un naturel plus posé que Monsieur..... & ayant remarqué que nous n'avions eu que du desavantage dans la guerre, il resolut, par le conseil de ceux à qui la direction de cette Côte étoit confiée, de finir, s'il étoit possible, cette guerre par une bonne paix; on y travailla avec tant d'affection, & on disposa si bien l'esprit & le cœur de ceux de *Commany*, que nous fûmes bien-tôt d'accord ensemble. Ils s'obligerent non seulement à nous rembourser tous les frais que nous avions faits, mais ils nous accorderent outre cela des conditions aussi avantageuses que nous le pouvions souhaiter dans une telle conjoncture. C'eût été un très-grand bonheur pour nôtre Compagnie, si la paix avoit pû subsister; car elle auroit pû en peu de temps negocier avec autant de succès qu'auparavant, & elle n'auroit pas été obligée à donner de si grandes sommes d'argent, qu'elle debourſa pour la guerre qui suivit cette courte paix. Mais Messieurs les Anglois, jaloux de ce que nous avions terminé la guerre d'une maniere si avantageuse pour nous, & craignans que cela ne leur causât quelque préjudice, penserent d'abord, comment ils pourroient faire rompre la paix, & se servirent pour cela de deux moyens, qui leur réüssirent. Premierement ils flatterent la gloire du Roi en lui représentant les deux victoires qu'il avoit remportées sur nous, & que par consequent c'étoit à lui à demander satisfaction, & non pas à la donner. En second lieu ils lui mirent devant les yeux ses grandes forces, & au contraire le peu de forces que nous avions, & que nous n'étions pas en état de l'attaquer de nouveau, mais que nous serions bien-tôt contraints non seulement de lui demander la paix, mais

mais de l'acheter, & qu'alors il pourroit nous traiter comme il voudroit.

Ce Roi déja fier de ſes victoires, & de plus né dans le Pays de *Commany*, & qui prenoit plus de plaiſir dans les troubles que dans le repos, ne ſe fit pas prier long-temps pour renouveller la guerre, & ſur-tout lorsque les Anglois lui promirent, que s'il vouloit rompre avec nous, ils feroient leur propre affaire de la ſienne, & lui fourniroient tout ce dont il auroit beſoin contre nous. Là-deſſus ce Roi commença à agir de la même maniere qu'auparavant, & à nous inquieter auſſi fort qu'il eût jamais fait. Nous ſouffrîmes cela quelque temps aſſés patiemment, tâchans de le perſuader par la douceur qu'il changeât de conduite; mais cela fut inutile, & il nous faiſoit tous les jours plus de mal; ce que nous ne pûmes ſouffrir plus long-temps, à moins que de vouloir perdre entierement nôtre réputation auprès des gens du Pays. Ainſi nous commençâmes à penſer à d'autres moyens, & après avoir tenu conſeil enſemble, il fut reſolu de mettre une armée conſiderable en campagne, s'il étoit poſſible, afin que ſans perdre temps nous pûſſions à une bonne fois punir ceux de *Commany*; & comme on nous fit entendre que ceux de *Fantin*, avec qui nous vivions encore en paix, ſeroient peut-être diſpoſez à entrer dans nos interêts, ſe trouvans aſſés forts pour mettre à la raiſon deux Rois de *Commany*, nous entrâmes en negociation avec eux, & nous avançâmes ſi fort les affaires en peu de temps, qu'ils s'obligerent par ſerment de faire la guerre à ceux de *Commany*, pour la ſomme de neuf mille florins, ou un peu plus, & de ne la finir jamais, qu'ils ne les euſſent entierement détruits. Alors nous crûmes être fort en ſûreté, attendans tous les jours que ceux de *Fantin* mettroient leurs troupes en campagne; mais les Anglois ſe mirent encore de la partie,

tie, soit pour executer la promesse qu'ils avoient faite au Roi de *Commany*, soit pour nous traverser en tout. Quoiqu'il en soit, un de leurs Directeurs partit de *Cabocors* pour aller à *Fantin*, & les persuada de ne prendre pas les armes, en leur donnant un peu plus d'argent qu'ils n'en avoient reçû de nous; mais comme le seul *Braffo* n'y vouloit pas consentir, ils le firent mourir, & en établirent un autre à sa place qui étoit de leur faction. Ceux qui ont été quelque temps sur cette Côte sçavent que les Negres violent facilement leur serment, & ils comprendront sans peine que ceux de *Fantin* préférerent le repos avec une bonne somme d'argent, à faire la guerre avec une somme moins considerable. Ainsi nôtre negociation eut une malheureuse fin, & nous fûmes obligez d'y renoncer après avoir perdu nôtre argent.

Ceux de *Commany* en étans devenus encore plus fiers commencerent à nous chagriner plus qu'auparavant, de sorte qu'il nous fallut tenter une autre voye, & nous accordâmes avec ceux d'*Adom*, qu'ils executeroient, pour moins de six mille florins, ce que ceux de *Fantin* n'avoient pas voulu faire: mais ceci ne nous réüssit pas non plus; car n'ayans pû s'accorder dans la distribution de l'or, aucun d'eux ne remua, ni même les *Acanistes* & les *Cabesterasses*, qui s'étoient engagez de se joindre à ceux d'*Adom*. Nôtre derniere ressource fut de persuader les *Dinkirasches* à prendre les armes pour la somme de huit mille florins; mais non fûmes aussi malheureux dans cette negociation que dans les précedentes: car ces gens ayans une autre guerre à soûtenir, furent obligez d'abandonner nos interêts, pour penser à leur propre conservation, mais ils eurent l'honnêteté de nous renvoyer nôtre or, excepté une petite partie, qui sans doute demeura aux mains de ceux qui l'apportoient;

nous

nous reçûmes auſſi preſque tout ce que nous avions donné à ceux d'*Adom* ; mais ceux de *Fantin* ne nous rendirent rien. De cette maniere nos affaires demeurerent dans une grande confuſion, après avoir tenté inutilement tout ce qui eût pû nous tirer de ce labyrinthe, parce qu'on nous avoit trompé de tous côtez ; c'eſt pour cela que nous ſouhaitions de renouveller nôtre traité avec ceux de *Commany* à d'honnêtes conditions ; mais nous ne ſçavions comment nous y pourrions réüſſir, craignans d'être obligez, ſelon la prédiction des Anglois, de venir en ſupplians pour avoir la paix ; & nous l'aurions ſans doute fait, du moins d'une maniere couverte : mais comme nous étions dans cet embarras, il ſe préſenta un moyen plus honnête & plus efficace. Le frere du Roi de *Commany*, duquel nous avons déja parlé, qui avoit été envoyé en eſclavage à *Surinam* par Monſieur .... avec ſa femme & ſes enfans, (à ce que l'on diſoit) pour quelque malverſation, mais mis en liberté par Meſſieurs les Directeurs de la Compagnie, fût ramené ſur la Côte. Auſſi-tôt qu'il y fût, nous nous ſervîmes de lui pour ſonder ſon frere, & pour ſçavoir s'il avoit plus d'inclination à la guerre qu'à la paix. Nous apprîmes bien-tôt avec beaucoup de ſatisfaction, que le Roi étant las de la guerre ne ſouhaitoit rien tant que la paix, & peu de temps après nous traitâmes avec lui à d'honnêtes conditions ; ſçavoir, que nous n'exigerions les uns des autres qu'une paix ſincere & ſolide, nous imaginans que de cette maniere la paix en dureroit plus long-temps, ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, & nous commencions deja à ſentir combien une bonne paix eſt préferable à une guerre ruineuſe. Mais lorſque nous étions dans cette tranquillité, & que nous travaillions à mieux conſerver la paix à l'avenir, il arriva de la part

des

des Anglois un accident extraordinaire, à quoi nous ne nous attendions nullement : car ces Meſſieurs, croyans que le Roi de *Commany* les avoit offenſez, ou craignans qu'il ne les abandonnât pour s'unir plus étroitement avec nous comme ſes anciens amis, ſoit qu'il y ait eu quelque autre raiſon, le firent aſſaſſiner à *Cabocors* dans leur fort, lorſqu'un jour il ne penſoit qu'à ſe divertir avec eux, (ce qui ne s'accorde nullement avec la maniere de vivre des Européens) & recompenſerent ainſi par une noire ingratitude les ſervices qu'ils avoient reçû de lui pendant quelques années.

Cette noire action apporta un grand changement dans les affaires de cette Côte ; ceux de *Commany*, qui juſque là avoient été ſi étroitement unis avec les Anglois, devinrent leurs plus grands ennemis, tâchans par toute ſorte de moyens de venger la mort de leur Roi. Au contraire *Tekki-Ankan* devint leur meilleur ami, & comme il avoit trempé dans le meurtre de ſon frere, il s'enfuït d'auprès de nous & ſe joignit aux Anglois pour faire avec eux la guerre à ceux de *Commany*, nous prians de vouloir entrer dans leur alliance ; mais nous les refuſâmes, parce que nous ne croyions pas être obligez de nous engager dans une guerre pour l'amour d'eux, ayans déja éprouvé combien elle étoit préjudiciable à nôtre commerce. Ils ne laiſſerent pas d'executer leur deſſein & corrompirent ceux de *Saboë-Acany* & de *Cabes Terra* pour les aſſiſter. *Tekki-Ankan* ſe mit en campagne avec ce ſecours, mais avec ſi peu de ſuccès, qu'il fût entierement défait & mis en fuite par ceux de *Commany*, quoiqu'il eût pour le moins quatre fois autant de troupes qu'eux : mais ils avoient en recompenſe un Negre pour leur General, nommé *Amo-Tekki*, dans lequel on voyoit revivre la bravoure du Roi qui venoit d'être aſſaſſiné,

finé, & qui même ne lui cedoit en rien; de sorte que ceux de *Commany* lui furent redevables de la plus grande partie de la victoire.

Quoique nous fussions demeurez neutres jusque là, & que nous ne nous fussions déclarez ni pour l'un ni pour l'autre parti, le General *Amo-Tekki* eut la civilité de nous faire part de sa victoire, & en nous envoyant les cranes de ceux qui avoient été tuez, de nous faire assûrer, qu'il vouloit vivre & mourir au service des Hollandois; nous repondîmes à la civilité, nous le fîmes remercier, & nous renvoyâmes ses Ambassadeurs avec des présens. Je ne veux point examiner si nous fîmes bien ou mal, mais il est certain que nous avions alors la plus belle occasion du monde de traverser les Anglois & de leur rendre la pareille de ce qu'ils nous avoient fait, si nous avions voulu abandonner *Tekki-Akan*, comme il nous avoit deja abandonné, & nous joindre à ceux de *Commany*. Mais il y avoit un grand obstacle qui nous empêchoit de l'executer, je veux dire, un des plus grands scelerats que j'aye jamais connu parmi les habitans de ce Pays, & qui étoit en ce temps-là Facteur de la Compagnie. Monsieur ..... avoit une si grande confiance en ce fripon, que tous les autres Conseillers lui étoient devenus suspects, & ce Facteur, soit par haine, ou par interêt, noircit si fort ceux de *Commany*, que Monsieur ..... les ayant pris en haine, se conduisit tellement à leur égard, qu'ils remarquerent bien-tôt, où cela alloit, & ne dissimulerent plus, mais commencerent à nous donner quelque chagrin; ce qui étoit uniquement le but d'*Akim*, afin d'avoir un prétexte de faire la guerre à ceux de *Commany*. Enfin il se rendit tellement maître de l'esprit de Monsieur ..... que sans la communication du Conseil ils formerent & executerent un dessein épou-

van-

vantable; c'eſt qu'ils firent attaquer ceux de *Fetu* alliez de ceux de *Commany*, qui ſelon leur coûtume étoient venus un certain jour avec leurs marchandiſes pour les vendre, & qui ne ſe deffendoient de rien; on en tua quelques uns, on en prit quatre vingts priſonniers, & on enleva a ces pauvres gens tout ce qu'ils avoient. Jugez vous-même, Monſieur, ſi le droit des gens n'a pas été violé par une action ſi detestable? Pour moi, je croi qu'oüi, & que Monſieur . . . . . ne pourra ſe juſtifier d'avoir fait cela ſans la participation & le contentement du Conſeil. Cependant il auroit bien encore voulu que Meſſieurs du Conſeil euſſent approuvé cette action, apportant pour raiſon que ceux de *Fetu* avoient été punis juſtement, parce que quelques jours auparavant ils avoient aſſaſſiné ſur le chemin quelques femmes d'*Elmina*. Mais on ne pouvoit le prouver, & les raiſons ſuivantes font voir que cela n'étoit pas même vraiſemblable, car premierement ceux de *Fetu* ſoûtenoient fortement qu'ils ne l'avoient pas fait, & demeureient toûjours nos amis; outre cela, il n'eſt pas croyable qu'ayans autant beſoin de nous qu'ils avoient, ils euſſent oſé nous offenſer de cette maniere; & enfin, comment peut-on ſe mettre dans l'eſprit, que ſi ceux de *Fetu* ſe fuſſent ſentis coupables d'un fait ſi horrible, ils fuſſent encore venus ſi librement au marché chès nous. Il y avoit en ce temps-la bien des gens, qui non ſeulement penſoient, mais qui diſoient ouvertement, que le maſſacre de ces femmes s'étoit fait par la direction d'*Akim* & de *Tekki-Ankan*, afin qu'on en accuſât ceux de *Commany* & qu'on eût pretexte de les attaquer & de leur ôter par ce moyen tout commerce avec nous. Dieu ſçait ce qui en eſt, toûjours la choſe etoit faite, & il n'y avoit plus de remede. Et quoique Meſſieurs du Conſeil desapprouvaſſent

vaſſent extrêmement cette action, ils ne le firent pas paroître, à cauſe qu'ils auroient été obligez d'en jetter toute la faute ſur *Akim*, qu'ils connoiſſoient aſſés ſcelerat pour s'en venger enſuite, fût-ce même aux depens de leur vie; de ſorte que la choſe étant faite ſans qu'on y pût apporter du changement, ils jugerent à propos de garder le ſilence.

Mais ſans nous arrêter à cela, retournons à l'action même. Elle produiſit deux méchans effets; premierement le negoce ceſſa tout d'un coup à *Elmina*; & en ſecond lieu nous nous déclarâmes par-là ennemis de ceux de *Commany* & de *Fetu*; ce qui encouragea ſi fort les Anglois avec tous ceux de leur faction, qu'au-lieu de faire la paix, ainſi que *Suboë* comme le plus puiſſant avoit propoſé, ils ſe fortifierent encore davantage; & ayans mis une armée conſiderable en campagne, donnerent une ſeconde bataille à ceux de *Commany* & de *Fetu*. Ceux de *Commany* combattirent ſi vaillamment avec leur petit nombre de troupes, que la victoire auroit été infailliblement de leur côté, ſi par malheur leur General n'eût pas été bleſſé & obligé de ſe faire emporter hors du combat. Cela les allarma ſi fort, qu'après avoir combattu courageuſement & mis en fuite un aſſés bon nombre de leurs ennemis, lorſqu'ils furent privez de leur Chef, ils prirent la fuite, & laiſſerent à *Tekki-Ankan* & à ſes alliez une victoire complette. Leur General & leurs Officiers furent faits priſonniers ou tuez. Cette bataille procura le Royaume de *Commany* à *Tekki-Ankan*, & nous en reçûmes tout au plus, auſſi-bien que les Anglois, la moitié du bonheur qui pouvoit nous en revenir, au-lieu que nous y aurions pû avoir beaucoup plus de part d'une autre maniere. Mais n'affirmons pas une choſe incertaine, penſons ſeulement, qu'il eſt humain

de

de faillir, & que ceux qui ont dirigé cette affaire, ne pouvans depouiller la foibleſſe humaine, ont eu leurs défauts comme les autres. Je croi préſentement avoir aſſés parlé de la guerre de *Commany*, en ayant décrit le principe & la fin. Je ne doute pas que vous n'en parliez dans la ſuite avec plus de fondement, & quoique j'aye mis de petits points au-lieu des noms des Directeurs, vous comprendrez facilement qui j'entens par-là. J'en ai parlé avec autant de moderation que je le pouvois faire ſans choquer la verité. N'attribuez pas ce que j'ai dit au desavantage de Monſieur ..... à ſa mauvaiſe inclination, mais regardez le comme une grande foibleſſe de s'être abandonné à *Akim* & de s'être laiſſé ſeduire par lui; ce qui a été la cauſe qu'il eſt arrivé ſous ſon gouvernement de plus fâcheux accidens que ſous aucun de ſes prédeceſſeurs. Si vous voulez ſçavoir, pourquoi Monſieur ..... aimoit tant ce ſcelerat, je vous le dirai, c'eſt parce qu'ayant un emploi inferieur au ſien, il l'avoit ſervi avec une fidelité que l'on trouve rarement parmi les Negres; ce qui l'avoit ſi bien mis dans les bonnes graces de ce Monſieur, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on dit du mal de lui. Mais *Akim* abuſant de cette bonté, a fait haïr le gouvernement de Monſieur ..... & s'eſt enrichi. C'eſt ainſi, Monſieur, qu'on peut être trompé, lorſqu'on ſe fie trop à une perſonne, & qu'on ſoupçonne ceux qui ſont bien intentionnez.

Je laiſſe à vôtre jugement ce que je viens de rapporter, & je retourne à l'extrêmité du Pays de *Commany*, à trois petites lieuës au-deſſous de nôtre fort, où l'on trouve près du village de *Mina* le celebre château de *St. George*, que les Portugais appellent ordinairement *St. George d'Elmina* du nom du village. Je ne ſçaurois dire la raiſon, pourquoi les Portugais, qui ont bâti ce château, ont don-

donné le nom d'*Elmina* à cet endroit ; car on ne trouve point de mines d'or à quelques lieuës aux environs : mais ſi on peut donner quelque lieu aux conjectures, je croi que ce nom lui eſt venu de ce que du temps des Portugais on y apportoit & on en tranſportoit beaucoup d'or, comme ſi on n'eût eu qu'à l'aller chercher à la mine même, & que dans la ſuite il a conſervé ce nom. Je ne ſçaurois dire non plus avec certitude quand les Portugais ont commencé à bâtir ce château ; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que nous le leur prîmes l'an 1638. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'il eſt renommé par tout le monde : car il n'a pas ſon ſemblable ſur toute la Côte, ſoit pour la force, ſoit pour la beauté de la ſtructure. Il eſt bâti en long, ayant des murailles extrêmement hautes, avec quatre bonnes batteries dedans, & une dans les ouvrages de dehors. Il a du côté de la terre deux foſſez creuſez dans le rocher, ſur lequel il eſt bâti : l'eau de ces foſſez eſt de l'eau de pluye pour l'uſage de la garniſon & de nos vaiſſeaux ; mais outre cela nous y avons trois belles citernes, qui contiennent pluſieurs centaines de barriques d'eau, de ſorte que nous n'en pouvons gueres manquer. Il y a auſſi quelques pieces de gros canon de fonte, outre la batterie d'en-bas, qui eſt garnie de canons de fer, dont on ſe ſert pour ſaluër les vaiſſeaux qui arrivent, qui partent, ou qui paſſent. On y pourroit loger une garniſon de plus de deux cens hommes. Les maiſons du General, du premier Marchand, & du Fiſcal ſurpaſſent tout le reſte ; après quoi viennent celles des autres Officiers, & châcun d'eux eſt ſi bien logé, qu'il ne pourroit s'en plaindre qu'à tort. Les plans que je vous envoye commencent par celui de ce château, & vous en voyez les deux faces ſous les *numero* 1. & 2. Mais il faut vous avertir que ce-

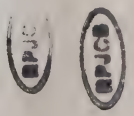

N°. 1.

Le Château de St. George à Elmina de l'un

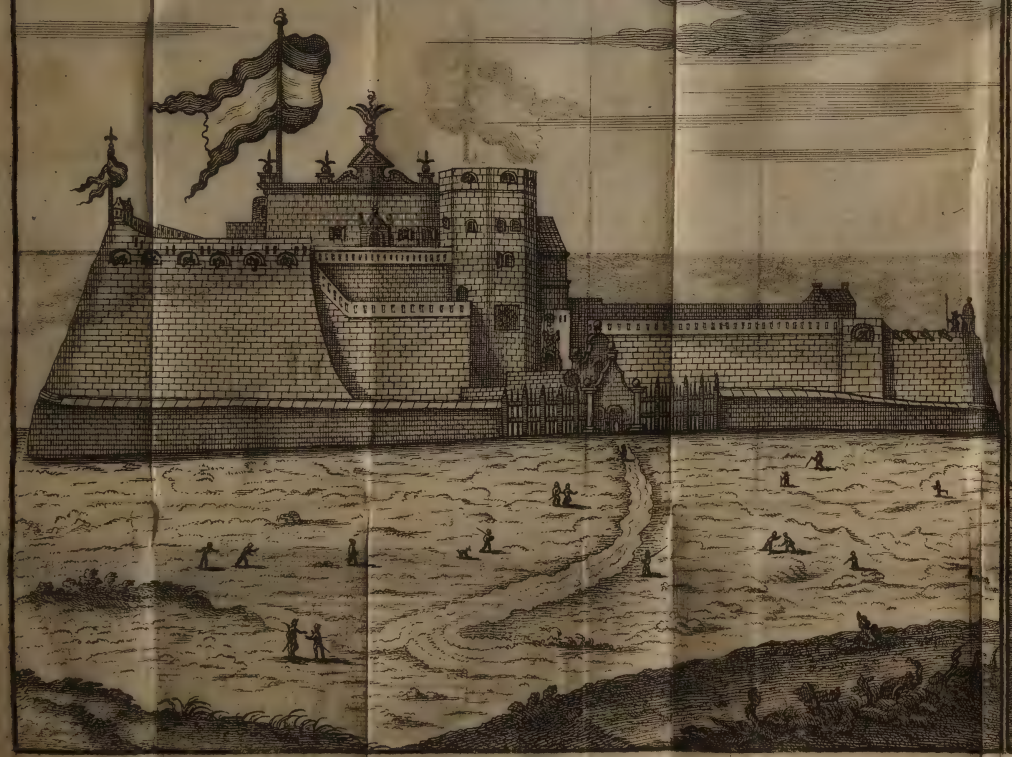

N°. 2.

& de l'autre côté.

celui qui en a fait le deſſein ne s'étant pas aſſés perfectionné dans cet art, a commis quelques petites fautes, qui ne peuvent pourtant gueres être remarquées que par les connoiſſeurs.

Le village de *Mina*, que les naturels du Pays appellent *Oldena*, eſt deſſous ou devant ce château; il eſt fort long & raiſonnablement large; les maiſons ſont bâties de bonnes pierres dures; ce que l'on ne void en aucun autre endroit; car dans les autres villages les maiſons ne ſont bâties que d'argille & de bois entrelaſſé l'un dans l'autre. Il y a quinze ou ſeize ans que ce village étoit fort peuplé, & ſans mentir huit fois plus puiſſant qu'il n'eſt préſentement; ce qui le rendoit redoutable à tous les Negres de la Côte, & un General pourroit par leur moyen executer de grandes choſes: mais il y a quinze ans que la petite verole emporta une bonne partie des habitans, & ils ont été dans la ſuite ſi fort appauvris & affoiblis tant par la guerre de *Commany*, que par le gouvernement rude de quelques-uns des Generaux, & leur nombre eſt ſi fort diminué, qu'il n'eſt pas concevable combien ce village eſt foible, n'étant pas en état de pouvoir fournir cinquante hommes armez, outre ceux qui ſont au ſervice des Européens. On trouve par-tout ſur la Côte des Negres d'*Elmina*, qui s'y ſont refugiez, quelques-uns parce qu'ils étoient amis de ceux de *Commany*, mais la plûpart pour éviter les exactions des Generaux ou du Negre *Akim*; car il ſembloit n'être né que pour mettre tout en confuſion par la ruine d'un chacun. Lorſque je ſuis venu ſur cette Côte, j'ai ſouvent compté juſques à cinq ou ſix cens canots qui alloient à la pêche; & préſentement à peine en pourroit-t-on trouver cent, & qui même ſont en ſi mauvais état, que l'on en a compaſſion quand on penſe au temps précedent; c'eſt pourquoi il ſe-

roit fort à souhaiter, & même très-necessaire qu'il vint bien-tôt un General, qui les traitât avec plus d'humanité, & qui les flattât un peu plus; car sans doute tous ceux qui se sont refugiez ailleurs, reviendroient bien-tôt; pourvû que ce General eût la prudence de reprimer un peu le Negre *Akim*, ou, s'il étoit possible, de l'envoyer dans un autre endroit. Mais comme je viens de dire, il faudroit en user avec beaucoup de précaution, & prendre garde qu'il n'eût pas occasion de s'éloigner de la Côte, parce qu'il s'est fait beaucoup d'amis à nos depens dans le fonds du Pays, & qu'il ne manqueroit pas d'exciter quelque sedition; je croi qu'on verroit bien-tôt un changement favorable, & je le souhaiterois de tout mon cœur, tant pour le bien de la Compagnie, que pour remedier à la pauvreté de ce village. Je finis en esperant un si grand bien & suis, &c.

Fin de la troisieme Lettre.

QUATRIEME LETTRE.

Contenant premierement la description du Pays de Fetu & de nôtre Fort, de la Capitale des Anglois, & encore d'un autre Fort qu'il y a. Ensuite la description du Pays de Saboë & de nôtre Fort Nassau, du Pays de Fantin, & des places que les Anglois & nous y possedons. Enfin des grandes forces de ceux de Fantin, & de l'humeur inquiette & inconstante de cette

cette nation, qui fait que les Anglois & nous ſouffrons beaucoup de ſa part.

MONSIEUR.

J'eſpere que la derniere Lettre, que je me donnai l'honneur de vous écrire le . . . . ne vous aura pas ennuyé, quoiqu'elle fût un peu longue. Depuis que je l'ai envoyée, j'ai reçû le 8. de ce mois celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du . . . . . & qui eſt venuë par un vaiſſeau non-privilegié Zelandois. Je vois par vôtre Lettre, Monſieur, que vous avez un eſprit fort curieux, non ſeulement parce que vous me ſollicitez ſans ceſſe à faire la deſcription de cette Côte, mais auſſi par les detours dont vous vous ſervez pour me faire avoir de vos nouvelles, me priant de me ſervir des mêmes vaiſſeaux pour vous écrire. Mais, Monſieur, ne ſçavez-vous pas qu'il ne m'eſt pas permis de recevoir des Lettres par de tels vaiſſeaux, & encore moins d'en envoyer par cette voye? Mais je croi que vous penſez qu'il n'importe pas par quels vaiſſeaux vous envoyiez ou receviez des Lettres, pourvû qu'elles ſoient ſûrement renduës. Et pour vous dire franchement la verité, cela m'eſt auſſi aſſés indifferent: car nôtre Compagnie n'en ſouffrant aucun préjudice, je n'y vois aucun mal, & ſoyez perſuadé que dans la ſuite je ne laiſſerai pas paſſer de ſemblables occaſions; & comme il s'en préſente ici tous les jours auſſi-bien qu'en Europe, ſi vous vous en ſervez de même que moi, nous pourrons pendant toute l'année entretenir un commerce de Lettres, & ſçavoir des nouvelles l'un de l'autre.

Vous aurez pû remarquer par les trois Lettres que je vous ai deja écrites, que je ne me fais pas prier deux fois d'une choſe; ainſi ſuivant la reponſe que

vous m'y faites, je reprendrai la description de cette Côte, où je l'ai laissée dans ma derniere, sçavoir au château de *St. George d'Elmina*.

Il y a au-dessous & joignant nôtre château une petite riviere, qui court le long du village de *Mixa* dans les terres, & qui a environ une demi-lieuë de long. Monsieur *Focquenbrog* dit que les eaux en sont dix fois plus salées que la plus forte saumure; mais j'ai remarqué qu'au mois de Mai & de Juin elle est aussi douce & aussi fraîche que de l'eau de pluye: la raison de cela est, qu'il y pleut bien fort & sans cesser pendant ces deux mois, de sorte que l'eau descendant dans cette riviere de toutes les montagnes voisines la fait decharger avec tant de rapidité dans la mer, qu'on y pourroit fort bien faire un moulin à eau, le cours étant assés rapide pour le faire aller: ainsi Monsieur *Focquenbrog* aura voulu dire, que cette riviere est salée dans une grande sechereſſe, lorsqu'il ne pleut presque pas. Et comme la terre est fort pleine de salpetre aux environs de cette riviere, qui est fort peu profonde, il est facile de comprendre que l'eau de la mer y entrant se convertit plus facilement en sel par la grande chaleur du soleil, que dans la mer même; c'est ce dont les habitans ont fait l'experience, car ils prennent de l'eau de cette riviere pour en faire du sel, ce qui leur réüssit fort bien & leur apporte beaucoup de profit. Cette petite riviere separe le Pays de *Commany* d'avec celui de *Fetu*; nous avons dans ce dernier un fort, nommé *Coenradsbourg*, situé sur une montagne assés haute, qu'on appelle *St. Jago*. C'est un beau fort quarré, ayant, comme la plûpart de nos forts, quatre bonnes batteries, outre quatre autres petites, qui sont sur le rempart, dont ce fort est environné. En un mot, il y a assés de canon pour pouvoir faire beaucoup de mal, pourvû qu'il y ait une bonne garnison

&

RPJCB

N.o 3.

Le Fort de Conradsbourg sur la montagne de St. Jago.

& bien pourvûë de toutes les choſes neceſſaires, Vous en pouvez voir le plan, Monſieur, ſous le *numero* 3. vous y remarquerez au milieu une petite tour paſſablement haute, qui non ſeulement y ſert d'un grand ornement, mais qui rend le fort très-agréable; car quand on eſt dans une chambre, qui eſt au haut de cette tour, on peut étendre ſa vûë ſur les Pays d'alentour ou ſur la mer, & découvrir juſques à ſept ou huit lieuës les vaiſſeaux qui deſcendent; ce qui en temps & lieu nous pourroit être très-avantageux.

Le mont *St. Jago* nous a extrêmement ſervi à nous rendre maîtres du château de *St. George*, avant qu'il y eût encore de fort: car cette montagne commande au château, étant beaucoup plus élevée; ainſi la conſervation de cette montagne & du fort, qui eſt bâti deſſus, nous eſt de la derniere importance: car ſi nous en étions privez, nous ne pourrions pas défendre long-temps *Elmina*, & nous avons pour le moins autant de ſoin de ſa conſervation que de celle du château même, & nous y avons toûjours un Enſeigne qui y commande avec une aſſés bonne garniſon. Ayant ainſi placé le mont *St. Jago* dans le Pays de *Fetu*, nous continuerons à dire que ce Pays a environ quatre petites lieuës d'étenduë, tant en longueur qu'en largeur, & qu'il commence, comme nous venons de dire, au mont *St. Jago* ou à la petite *Riviere ſalée*, & finit un peu au-deſſous du *Mont Danois*, au-delà de *Cabocors*. Ce Pays a été ci-devant ſi peuplé & ſi puiſſant, qu'il étoit la terreur de tous ſes voiſins, & particulierement de ceux de *Commany*, qui dependoient en quelque maniere de lui; mais les guerres continuelles ont tellement changé les affaires, qu'ils ſont préſentement auſſi foibles qu'ils étoient puiſſans, & ſont obligez de reconnoître ceux de *Commany* pour leurs maîtres; car ni le Roi de *Fetu*, ni les Grands de ſon

Royaume n'oseroient rien faire de considerable sans le consentement de ceux de *Commany*. La principale raison de cela est, que la guerre de *Commany* a partagé ceux de *Fetu* en deux, dont la moitié est dans nôtre parti, & l'autre moitié a embrassé les interêts de ceux de *Commany*; & comme il en étoit tué toûjours quelques-uns, ils diminuoient doublement; mais leur nombre a surtout été fort diminué dans la derniere bataille, qui a coûté la vie pour le moins à la moitié. Ainsi vous voyez bien, Monsieur, qu'ils doivent être extrêmement affoiblis & hors d'état de pouvoir cultiver un si beau Pays. Il est si fertile & si agréable, ce Pays-là, qu'on le peut bien comparer au Pays d'*Ante*; je l'ai souvent traversé avant la derniere guerre, & j'ai trouvé qu'il y avoit un grand nombre de beaux villages bien peuplez & bien bâtis, & de plus qu'il abondoit en fruit, en bêtail, en huile, & en vin de palme, ce qui recréoit fort la vûë. Mais ce qu'il y avoit de plus agréable, étoient les promenades couvertes & unies entre *Elmina* & *Simbé*, village qui est une lieuë & demi avant dans le Pays de *Fetu*; j'y en ai vû qui avoient une demi-lieuë de long & si bien couvertes, que j'étois à l'abri de la pluye & du soleil. Les grands & beaux arbres, que l'on void sur les montagnes, servent aussi d'un grand ornement au Pays, aussi-bien que la petite riviere d'eau fraîche dont il est arrosé, & que ceux qui sont au service de nôtre Compagnie vont souvent voir pour se divertir. En un mot, ce Pays merite d'être aussi près qu'il est de nôtre capitale.

Les habitans s'occupent sans distinction à l'agriculture, à semer des grains ou d'autres fruits, & à faire de l'huile & du vin de palme, dont ils sont fort bien partagez. A trois lieuës de là en allant à pied, quoiqu'il n'y ait que deux grandes lieuës par

mer,

RPJCB

de citron, & de lac

N.° 4.

Le principal Château des Anglois à Cabo Cors. de l'un

N.° 5.

& de l'autre côté.

andes. lie

mer, proche du village d'*Oegwa* ou *Cabocors*, (car c'eſt un cap ou promontoire) on trouve la principale fortereſſe des Anglois, qui après celle de *St. George* eſt la plus grande & la plus belle de toute la Côte. Il y a dedans un grand nombre d'appartemens fort propres & bien conſtruits : ils ont auſſi bâti une pointe de pierre, afin d'y pouvoir cacher les habitans de leur village, en cas qu'ils fuſſent attaquez par ceux des Negres qui ſont leurs ennemis. Ce fort a quatre grandes batteries, & encore une autre qui eſt fort longue, ſur laquelle il y a treize pieces de canon, & comme elles tirent à fleur d'eau, ils peuvent empêcher qu'aucun vaiſſeau ne vienne ancrer à leur rade ; outre qu'il y a devant leur fort un grand rocher, qui les couvre, en ſorte qu'il eſt preſque impoſſible de tirer de la mer ſur leur fort.

Mais ce qu'il y a de pitoyable, c'eſt que la plûpart du temps ils y tiennent une fort méchante garniſon, dont une partie, & ſur-tout les Soldats, ſont dans un ſi deplorable état, qu'on en a pitié en les voyant, & ils ſont ſi mal en ordre, qu'ils reſſemblent à une vieille Compagnie d'Eſpagnols. Cela vient en partie de ce qu'ils reçoivent volontiers à leur ſolde ceux des nôtres qui deſertent, ſans vouloir jamais nous les rendre, & cela par une fauſſe compaſſion, pour les exempter par-là de la punition qu'ils ont meritée. Et quoique nous ayions ſouvent arrêté enſemble de ne recevoir point de deſerteurs les uns des autres, mais de les renvoyer enchaînez, les Anglois ont toûjours violé cet accord, & reçoivent agreablement nos deſerteurs, bienque ce ne ſoient que des yvrognes ; parce que rien ne leur plait tant que quand le Soldat dépenſe tout ſon argent à boire du *Pons*, qui eſt une certaine boiſſon fort en uſage parmi les Anglois, compoſée d'eau de vie, de jus de citron, & de ſucre, & par conſequent un

mêlange fort mal-sain. Il y a de leurs Agens qui le font vendre par d'autres & qui y profitent considerablement, le pauvre Soldat étant obligé de le payer au double, & celui qui n'y dépense pas assés chaque mois, est assûré d'être bien battu à la premiere occasion; car ils ne se mettent pas en peine, si les Soldats, lorsqu'ils reçoivent leur montre, ont de l'or de reste pour acheter de quoi manger, ou non, il leur suffit qu'ils l'ayent dépensé en *Pons;* & c'est par ces excès à boire, & par la mauvaise nourriture, que les Soldats & presque tous les autres sont en si pitoyable état. Il s'est trouvé des Agens avares qui n'y ont pas voulu mettre ordre, parce que, comme nous venons de dire, ils se priveroient d'un profit trop considerable.

Vous êtes reconnu, Monsieur, pour un celebre Medecin; je ne sçai si vous êtes dans le même sentiment que Monsieur *Bontekoe*, qui a dit, que la plûpart des hommes abbregent leurs jours par leur mauvais regime de vie; (ce qu'il faut pourtant prendre dans un bon sens, je le laisse à vôtre jugement, parce que vous entendez mieux cela que moi) mais si ce sçavant homme eût entendu par-là une vie telle que les Soldats Anglois menent ici, je ne fairois pas beaucoup de difficulté de me déclarer pour son sentiment. Il est incroyable combien de personnes sont emportées tous les ans par cette malheureuse boisson; & ce ne sont pas seulement les gens du commun ou les Soldats, mais tous les plus considerables qui y sont extrêmement addonnez. Je crois en verité, que pendant que j'ai été sur cette Côte, il est mort tous les ans pour le moins un de leurs Agens & un très-grand nombre de leurs Marchands, ou Faéteurs, comme ils les appellent; de sorte que, si l'on vouloit juger de la Côte de Guinée par le nombre de ceux qui y meurent tous les ans, il est certain

sain qu'elle doit être dans une beaucoup plus mauvaise réputation en Angleterre que parmi nous. Car de vouloir persuader à un Anglois, que de boire trop de *Ponsch* cause des maladies, ce seroit la même chose que si on vouloit lui faire croire qu'il est très-malsain de manger trop de viande, parce qu'ils l'aiment beaucoup; mais c'est assès parlé de cela. Il y a sous le fort des Anglois le village dont j'ai deja fait mention, qui étoit ci-devant raisonnablement grand & peuplé, mais il a beaucoup souffert aussi-bien que tous les autres dans la guerre de *Commany*; outre que le grand nombre de vaisseaux non-privilegiez Anglois ont fort diminué le nombre des habitans; car lorsqu'ils viennent ici, ils en emmenent toûjours quelques-uns pour leur servir de rameurs dans le negoce d'esclaves qu'ils vont faire à *Fida*, & ces gens se trouvans bien là, s'y établissent & ne reviennent plus, de sorte que ce village est à demi desert & fort délabré, sur-tout du côté d'*Elmina*.

Les Anglois ont derriere le village de *Cabocors* un bâtiment rond, fait en forme de tour, sur lequel ils ont six pieces de canon, &, comme je croi, autant d'hommes pour le garder. Cette petite forteresse sert, à ce qu'ils disent, pour tenir les Negres du village dans leur devoir, ou pour les defendre contre les Negres qui pourroient venir du fond du Pays pour les insulter. Mais à mon avis c'est une dépense inutile, parce que leur fort est assès haut pour mettre à la raison avec leur canon ceux qui dépendent d'eux, & pour empêcher les ennemis d'approcher. Je vous envoye le plan de cette tour, de la forteresse capitale des Anglois, & du fort qui est sur le *Mont Danois*, sous les *numero* 4. & 5.

Vous verrez sous le fort des Anglois une maison, sur laquelle il y a un pavillon planté, & qu'on diroit être un petit fort; il y a aussi quel-

ques pieces de canon, & elle eſt habitée par un *Mulat* ou *Tapoeyer* Anglois nommé *Eduard Barter*. Il eſt fort puiſſant & a plus de credit lui ſeul que les trois Agens enſemble; (car il faut ſçavoir que le gouvernement de ce qui appartient aux Anglois ſur cette Côte eſt confié à trois perſonnes) je dis que ce *Mulat* a plus de credit en ce qui regarde les affaires que les trois Agens, parce que par le peu de ſejour qu'ils font ici, ils ne peuvent pas avoir une grande connoiſſance des affaires, & ils ſont obligez de ſe laiſſer conduire à ce *Mulat*, qui en ſçait fort bien profiter; outre qu'il a un grand nombre de Negres armez, en partie de ſes propres eſclaves, en partie de Negres libres, qui ſont dans ſon parti; ce qui le rend ſi redoutable, que tous les Grands le ſervent & le reſpectent: & ceux qui veulent negocier avec les Anglois, doivent prémierement tâcher de gagner ſes bonnes graces, & alors ils ne manquent preſque jamais de réüſſir.

Ce *Mulat* ſe vante d'être Chrêtien, & il pourroit paſſer pour tel, étant inſtruit dans les fondemens de nôtre Religion & ſçachant lire & écrire, ſi ſa vie ne faiſoit voir qu'il ne l'eſt pas; car quoiqu'il ſoit marié en Angleterre, il ne laiſſe pas d'avoir ici pour le moins huit femmes, & autant de concubines. Mais apparemment que les Anglois ne regardent pas cela comme étant contraire à l'honnêteté ou au Chriſtianiſme, puiſque la plûpart des Directeurs ſuivent l'exemple de ce *Mulat*, & je croi que deux de leurs Agens en ont préſentement cinq ou ſix à eux deux.

Dans le plan de *Cabocors* vous découvrirez comme en perſpective encore un fort des Anglois ſur le *Mont Danois*, ainſi nommé, parce que les Danois l'ont poſſedé ci-devant. Ils l'eſtiment autant que nous eſtimons *St. Jago*, mais c'eſt ſans raiſon: car il n'y a que quatre ans qu'il reſſembloit mieux à une

une maiſon de payſan qu'à une forteresſe; on avoit bouché les trous des murailles avec de l'argille, & la maiſon qu'on y void, étoit couverte de roſeaux comme celles des Negres; & ſi je n'avois pas ſçû combien les Anglois, du moins quelques-uns, ſont negligens, je me ſerois étonné de ce qu'ils abandonnoient une place de ſi grande importance; car il faut ſçavoir que ſi les ennemis étoient maîtres de cette montagne, & y avoient ſeulement ſix pieces de canon, ils ſeroient maîtres par conſequent de *Cabocors*, & le ruineroient entierement par leur canon en peu de temps; & cependant il a demeuré délabré pendant toute la guerre, & en un ſi pitoyable état, qu'on l'auroit facilement pû ſurprendre avec douze hommes; ce qui nous a ſouvent étonné & fait dire, que les Anglois ne penſoient uniquement qu'à s'enrichir aux dépens de leurs maîtres.

Mais enfin je croi qu'il y a eu un ſerviteur de la Compagnie Angloiſe bien intentionné, qui a fait ſçavoir à Meſſieurs les Directeurs le mauvais état de ce fort; car en 1699. il vint un ordre exprès de le mettre en état de défenſe. Ils ont auſſi commencé dès ce temps-là, & ont demoli jusques aux fondemens ce qu'il y avoit, pour le rebâtir de nouveau. Meſſieurs les Agens m'ont fait l'honneur de m'en communiquer le deſſein, par-où, & par ce qu'il y a deja de fait, je vois qu'il ſera petit à la verité, mais ſi fort, qu'il ſurpaſſera tous ceux de cette Côte: car la maniere dont ils le conſtruiſent, jointe à la force naturelle de cette montagne, (laquelle ils creuſent encore tellement, qu'il n'y a plus qu'un chemin pour y monter) en faira une place ſi forte, que ſi elle eſt bien pourvûe de garniſon & de munitions, elle ne pourra être priſe qu'avec beaucoup de peine & de dépenſe; ſur-tout parce que les ennemis, ſoit à cauſe de

l'air auquel ils ne sont pas accoûtumez, soit par crainte pour les naturels du Pays, auront de la peine à en entreprendre le siege & seront obligez de tâcher à s'en rendre maîtres par surprise; ainsi j'ose dire que les Anglois, quand ils l'auront achevé, pourront s'y tenir fort en sûreté: mais cet ouvrage va si lentement, que Dieu sçait quand il sera fini. Il faut leur en laisser le soin, & commencer présentement à décrire le Pays de *Saboé*, qui commence un peu au-dessous de ce fort, & finit à une demi-lieuë au-dessous de *Mourée*, de sorte qu'il ne s'étend pas plus de deux lieuës le long de la mer, étant environ une autre fois aussi large. Il y a une petite demi-lieuë depuis le *Mont Danois* jusques au village de *Cong*, lequel village est partagé en deux, dont châcun est bâti sur un côteau. Nous y avons eu ci-devant une fort belle maison de pierre, sur laquelle étoit nôtre pavillon, & on en peut voir encore aujourdhui les restes, ainsi nous supposons que la place nous appartient; mais nous n'aurions aucun avantage à y rebâtir, sinon que d'empêcher les Européens étrangers d'y venir; car si cela arrivoit, ils nous incommoderoient fort dans le negoce que nous faisons à *Mourée*.

Le Pays de *Saboé* est pour le moins aussi puissant que celui de *Commany*, & les habitans en sont aussi scelerats, & nous pouvons bien dire que c'est la faute de leur Roi aussi-bien que des Anglois, si nos desseins contre ceux de *Commany* n'ont pas mieux réüssi: car cet imposteur, faisant semblant d'être mediateur, nous a souvent amusez & trompez; & quoique nous nous en apperçûssions bien, nous n'osions pourtant lui en rien dire, de crainte d'avoir en lui un ennemi déclaré au-lieu d'un ami trompeur; ainsi nous avons été obligez de ne pas faire semblant de voir ses friponneries, & de lui faire même de temps en temps des présens.

Ce

RPJCB

que tous des Pêcheurs qui y demeurent, & qui dès

 le

N.o 4.

Le principal Château des Anglois à Cabo Lors. de l'un

N.o 5.

& de l'autre côté.

andes. lieuës

Ce Royaume de *Saboé* eſt auſſi très-fertile en grains, Jammes, Pattattes, & autres fruits; on void tous les jours des centaines de canots, qui chargent de ces denrées & de l'huile de palme, & qui vont du village de *Mourée* à *Axim* & à *Acra* pour les y debiter.

Nôtre fort *Naſſau*, que nous avons bâti nous-mêmes, eſt auprès de ce village de *Mourée*, à une demi-lieuë au-deſſous de *Cong*; ç'a été nôtre capitale, lorsqu' *Elmina* appartenoit encore aux Portugais; & certes il eſt ſi bien bâti, que, ſi nous n'avions pas *Elmina*, nous pourrions avec honneur le nommer encore nôtre capitale. Il eſt bâti presque en quarré, mais un peu plus large devant que derriere; il a autant de batteries qu'*Elmina*, & dix-huit pieces de canon; il n'y a point de fort ſur toute la Côte dont les murailles ſoient ſi hautes, à l'exception de celles d'*Elmina*; & la courtine, qui joint les deux batteries qui ſont du côté de la mer, eſt ſi large & ſi bien diſpoſée, qu'on en pourroit facilement faire une batterie ſemblable à celle que les Anglois ont à *Cabocors*. Il y a auſſi pluſieurs bonnes maiſons, mais ce qui y donne le plus d'ornement, & qui en fait la plus grande commodité, ſont quatre bâtimens en forme de tour quarrée, dont il y en a un à chaque coin du fort, ayant châcun trois étages. En un mot, ce fort égale les autres en beauté, comme vous le pourrez voir dans le plan que je vous en envoye ſous les *numero* 6. & 7. Il y a eu ci-devant une garniſon de ſoixante-dix ou quatre-vingts hommes; mais le nombre en eſt préſentement fort diminué, quoiqu'aſſés grand encore pour repouſſer les Negres, en cas qu'ils vouluſſent entreprendre quelque choſe.

Le village de *Mourée*, qui en depend, n'eſt pas ſi grand qu'*Elmina*, mais plus peuplé; ce ſont presque tous des Pêcheurs qui y demeurent, & qui dès

le matin avant jour sortent avec trois ou quatre cens canots pour aller pêcher, & lorsqu'ils reviennent, ils sont obligez de donner cinq poissons l'an pour péage au Marchand qui y commande; nous recevons le même péage encore en trois autres endroits, sçavoir à *Axim*, à *Chama*, & à *Elmina*, parce que nous avons conquis ces places par les armes, quoique je ne sois pas assûré si nous avons aussi conquis *Mourée*. Nous sommes les seuls des Européens qui jouïssent de ce privilege, & il n'y en a point qui ayent un pouvoir aussi absolu sur ceux qui dépendent d'eux, que nous; mais c'est leur propre faute pour la plûpart, & même ils sont la cause que nous avons perdu beaucoup de nôtre credit. Avant que de laisser le Pays de *Saboë*, il faut vous dire que de tous les Peuples de cette Côte c'est celui que nôtre Compagnie a connu le mieux & le plus long-temps, puisque Messieurs les Directeurs ont vû ci-devant deux de leurs Ambassadeurs à Amsterdam, mais il y a si long-temps, que je n'ai pas la moindre connoissance de leurs negociations; le Roi d'à présent n'en sçait rien non plus, ni pour quelle raison on les avoit envoyez en Hollande.

J'avois crû finir cette Lettre par la description du Pays de *Saboë*, mais ayant assés de temps pour faire la description du Pays de *Fantin*, je la joindrai encore ici. Il confine à *Saboë* du côté de l'Occident, & en est separé par le *Mont de fer* à une demi-lieuë au-dessous de *Mourée*. Cette montagne a environ un quart d'heure de long, & parmi plusieurs beaux & grands arbres, dont le sommet est couvert, il y a une très-agréable promenade, & les arbres en sont si bien entrelassez, qu'il y fait presque obscur en plein midi. Depuis le pied de cette montagne le Pays de *Fantin* s'étend encore neuf ou dix lieuës le long de la mer & a quelques lieuës de-

N.o 8.

Le Fort des Anglois à Annamabon. de l'un

N.o 9.

& de l'autre côté.

EPJCB

de large. Les Anglois ont un fort & trois loges dans ce Pays, & nous y avons auſſi un fort: le premier, que l'on trouve en deſcendant & qui a le pavillon Anglois, eſt auprès d'un petit village nommé *Ingeniſian*; toute la garniſon de ce fort conſiſte dans un ſeul Anglois, qui y eſt pour conſerver s'il peut l'honneur du pavillon.

A une demi-lieuë plus bas, les Anglois ont un petit fort très-proprement bâti proche du village d'*Annamabo*. Je ne m'arrêterai pas à vous le décrire, je vous renvoye au plan ſous les *numero* 8. & 9. Vous découvrirez en perſpective quelques vaiſſeaux à la rade, parce qu'il y a toûjours grand nombre de vaiſſeaux Anglois; ſans quoi on faiſoit un negoce fort conſiderable en or & en eſclaves tant ici qu'à *Cormantin*; mais ces Meſſieurs emportent presque tout, & s'ils laiſſent quelque choſe, les vaiſſeaux non-privilegiez Zelandois viennent le chercher.

Les Negres de *Fantin* tourmentent horriblement les Anglois, & les renferment quelquefois dans leur propre fort, ſans qu'ils ayent la liberté d'en ſortir; & s'il arrive que le Directeur ne leur plaiſe pas, ils le renvoyent d'une maniere outrageante à *Cabocors* dans un canot; les Anglois n'oſent ni ne peuvent s'oppoſer à cela par la force, mais ſont au contraire obligez de les appaiſer encore par des préſens. Ce village d'*Annamabo* peut paſſer pour le plus puiſſant de toute la Côte, ayant autant de gens de guerre que les Royaumes de *Saboë* & de *Commany*, & encore ne fait-il que la cinquieme partie de *Fantin*, d'où vous pouvez juger de leurs forces; de ſorte que les Pays circonvoiſins ſe donneront bien garde de les offenſer, à moins que ceux de *Fantin* ne ſoient diviſez entre eux; car aſſûrément ils s'en repentiroient; outre que c'eſt un Pays extrêmement peuplé, ils ſont auſſi fort riches en

or,

or, en eſclaves, & en tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie, particulierement en grains, & ils vendent tout cela aux vaiſſeaux Anglois. Ces richeſſes les enorgueuilliſſent ſi fort & les rendent ſi fiers, qu'un Européen, qui auroit affaire à eux, ſeroit presque obligé de ſe tenir devant eux le chapeau à la main.

Ce Pays n'eſt pas gouverné par un Roi, mais par un Chef, qu'ils appellent *Braffo*, & qu'on pourroit expliquer ſelon le ſtile Européen par *Gouverneur*, ou *Stadhouder*; quoique le mot en lui-même ſignifie *Conducteur*, ou celui qui combat le premier pour encourager les autres. Il eſt le premier, & a le plus d'autorité de tout le Pays. Cependant ſon autorité eſt fort limitée par des vieillards, qui ſont comme les Conſeillers du Pays, & (s'il m'eſt permis de le dire) qu'on pourroit comparer au Parlement d'Angleterre; quoiqu'ils ne ſoient que de la bouë, auprès d'un Corps ſi illuſtre. Ces vieillards, dis-je, reglent les affaires comme il leur plait, ſans ſe mettre en peine du *Braffo*. Et outre ces vieillards, qui ont deja un pied dans la foſſe, chaque partie du Pays de *Fantin* a auſſi un Chef, qui a beaucoup de credit, & qui quelquefois ne cede gueres au *Braffo*; ainſi il a inconteſtablement le nom d'être le Chef, mais il ne l'eſt pas en effet.

Ceux qui demeurent plus avant dans le Pays s'occupent, outre le negoce qu'ils font, à l'agriculture & à faire du vin de palme, dont il y en a une certaine ſorte qu'on appelle *Quaker*, & ce mot eſt fort expreſſif en nôtre langue Hollandoiſe; car cette boiſſon a la vertu de faire avoir des penſées fort extravagantes, telles qu'en ont les *Quakers*, (ſorte d'Anabaptiſtes ou de Fanatiques) lorſqu'on en boit un peu trop. Ce vin eſt deux fois plus cher que l'autre, & cependant le nombre

BPJCB

N.° 10.

Le Fort d'Amsterdam à Cormantin de l'un

N.° 11.

& de l'autre côté.

bre de ceux qui l'achetent eſt ſi grand, qu'il ne s'en trouve jamais aſſés.

Les Negres de *Fantin*, qui demeurent ſur le rivage de la mer, font un grand negoce avec toute ſorte de vaiſſeaux non-privilegiez, & cela ouvertement & à la vûë des deux nations Angloiſe & Hollandoiſe, ſans que l'une ni l'autre oſe s'y oppoſer; car il leur en prendroit mal, ſi elles vouloient ſe mettre en état de l'empêcher, parce que nous n'avons pas la moindre autorité ſur ceux de *Fantin*. Le Pays eſt ſi rempli de Pêcheurs, que je croi qu'on y en trouveroit bien quatre mille.

A une petite demi-lieuë de là, on trouve le village d'*Adja*, où nous avons eu ci-devant une forteresſe auſſi-bien qu'à *Annamabo*; mais nous l'avons perduë par trahiſon, & nous avons été contraints de la laiſſer aux Anglois; car y ayans conjointement avec nous une garniſon, ils en uſerent d'une maniere fort cruelle envers nos gens. Ils y ont préſentement planté leur pavillon, quoique ce ne ſoit que ſur la maiſon d'un Negre: ils y ont pourtant mis un Marchand, afin d'acheter de ceux de *Fantin* du Milhio pour les vaiſſeaux, dans leſquels ils tranſportent les eſclaves de leur Compagnie; mais ce Marchand, trouvant mieux ſon compte à vendre le Milhio aux vaiſſeaux non-privilegiez, fait ſi bien qu'il n'en reſte gueres pour leurs propres vaiſſeaux.

Il y a un peu plus bas le village du *petit Cormantin*, qui eſt très-bien ainſi nommé; nous y avons une forteresſe, qui porte le nom d'*Amſterdam*. Elle a été ci-devant la capitale des Anglois; mais l'Admiral *de Ruiter* les en chaſſa en 1665. Ce fort eſt raiſonnablement grand, ayant trois petites batteries & une grande, ſur leſquelles il y a en tout vingt pieces de canon; vous en pouvez-

voir

voir le plan sous les *numero* 10. & 11. Nous avons ici pour Commandant en chef un Marchand aussi-bien qu'à *Mourée*, avec une garnison raisonnable, & qui a été ci-devant aussi forte qu'à *Mourée*. On pourroit rendre ce fort considerable avec peu de dépense; mais il vaut mieux le laisser comme il est, le negoce n'étant pas assés grand pour compenser ces frais. Le village est si petit & si pauvre, qu'il ne merite pas qu'on en fasse mention. Mais le village nommé *le grand Cormantin*, qui n'est qu'à une portée de canon au-dessous de nôtre fort, & bâti sur une haute montagne, est fort grand & fort peuplé. Les habitans sont tous des Pêcheurs, excepté les Marchands; on y en void quelquefois sept ou huit cens, & même jusques à mille. Le Pays de *Fantin* s'étend encore d'ici environ sept ou huit lieuës le long du rivage, & est rempli par-tout de petits villages, qui donnent une vûë fort agréable, quand on le côtoye en canot.

Les Anglois ont planté leur pavillon il y a deux ans à l'extrêmité du Pays de *Fantin*, & ont commencé à y bâtir un fort; mais soit qu'ils n'y trouvent pas ce qu'ils avoient espéré, soit qu'ils ne puissent pas s'accorder avec les Negres, ils voudroient en être partis; le Chef de ces Negres les en a empêchez jusqu'ici, le temps nous apprendra comment se terminera cette affaire.

Vous avez vû par ce que je viens de vous dire, Monsieur, quelles sont les places que les Anglois & nous avons dans le Pays de *Fantin*. Nôtre credit & le leur y est égal, c'est-à-dire, que nous n'y en avons point du tout; & lorsqu'il prend fantaisie à ces scelerats, ils ferment tous les passages, de sorte qu'il ne peut venir aucun Marchand du côté de la terre pour negocier avec nous, & ne se contentans pas de cela, ils nous coupent toute sorte

de

de vivres ; ce qui continuë jusques à ce que nous les ayions contentez. Nous sommes souvent en dispute avec eux ; outre une bonne somme d'argent comptant, que nous leur avons payé ci-devant pour le secours qu'ils nous ont donné, soit pour prendre le fort d'*Amsterdam*, soit pour autre chose, nous leur avons encore accordé pour le moins trois cens florins pour tous les vaisseaux de nôtre Compagnie qui apporteront ici des marchandises, excepté les vaisseaux chargez d'esclaves, dont nous ne donnions rien : mais présentement ils sont si deraisonnables, qu'ils ne veulent plus accorder cette immunité & prétendent que nous leur donnions quelque chose de tous les vaisseaux indifferemment ; & quoique nous repréientions avec toute sorte d'honnêteté que cela est contraire à l'accord que nous avons fait ensemble, tout cela ne nous sert de rien, & il faut le plus souvent les satisfaire là-dessus, si nous voulons vivre en paix avec eux. Ils tirent aussi de bonnes sommes des Anglois, & en un mot ils ont aussi peu d'égard pour les uns que pour les autres. Je croi que cela suffira pour le présent ; tout ce que vous avez à attendre ici de moi, ce sont des assûrances de service & des temoignages de mon affection & de mon souvenir, étant vôtre &c.

Fin de la quatrieme Lettre.

CINQUIEME LETTRE.

Qui contient premierement la description du Pays d'Acron & du Fort que nous y avons ; ensuite celle du Pays d'Agonna & du Fort Anglois qui y est ; & enfin

fin celle du grand Royaume d'Aquamboë, & des Forts Hollandois, Anglois, & Danois qui y ſont : à quoi l'on a joint certaines choſes remarquables qui ſont arrivées dans ces Pays, ou qui ſont dignes de conſideration.

MONSIEUR.

J'ai fini ma derniere Lettre datée du 27. . . . . par la deſcription du Pays de *Fantin*. Il nous reſte encore à parler de trois Royaumes qui ſont ſur cette Côte, ſçavoir *Acron*, *Agonna*, & *Aquamboë*. Le premier confine au Pays de *Fantin*. Au milieu de ce Royaume, auprès du village d'*Apam*, il y a un petit fort, ou plûtôt une maiſon fortifiée de deux batteries, que nous commençâmes à bâtir en l'an 1697. Vous verrez dans le plan ſous les *numero* 12. & 13. quel beau bâtiment c'eſt. Nous lui avons donné le nom de *Fort de la Patience*, parce que nous avons exercé nôtre patience à le bâtir, à cauſe des oppoſitions continuelles des Negres ; & le Commandant que nous y avons préſentement reçoit tant de mortifications ſoit par le negoce, ſoit par le mauvais naturel des Negres, qu'il perd la patience au milieu de la patience. Jamais je n'ai été plus trompé que par les habitans de ce Pays ; d'abord j'en fus ſi ſatisfait, que par l'avis de mon Conſeil j'avançai extrêmement la conſtruction de ce fort ; mais je m'en ſuis bien-tôt repenti. Il y a ſur les deux batteries huit pieces de canon, mais ſon plus grand ornement & ſa plus grande force conſiſte dans une pointe conſiderable, qui eſt devant ce bâtiment.

Le village qui eſt au-deſſous de nôtre fort, eſt petit

N.o 12.

Fort de la Patience à Ayam. de l'un

N.o 13.

& de l'autre côté.

RPJCB

petit, & n'a jusques ici d'autres habitans que des Pêcheurs ; mais comme cet endroit est fort propre pour le negoce, si ceux d'*Acron* vouloient être raisonnables, il pourroit bien arriver que ce village se peupleroit en peu d'années. *Acron* est un Royaume, comme je viens de le dire, mais le Roi se laisse gouverner par les Grands, & particulierement par un qui est son cousin & General des troupes du Pays. C'est un fort vilain personnage, rempli de perfidies & de scelerateſſes, & qui est l'unique cause de tous les affronts que nous avons reçû ici. J'ai souvent parlé à lui, & quoique je ne lui aye pas remarqué beaucoup d'esprit, tout roule pourtant sur lui. Les autres Grands sont de bons personnages, & ce n'est pas assûrément leur faute si on fait la guerre. Le Roi est âgé d'environ soixante & dix ans, d'un parfaitement bon naturel & fort honnête ; je me suis souvent diverti avec lui. Il passe pour être le Roi le plus riche en argent comptant, excepté celui d'*Aquamboë*, & cependant je l'ai vû la plûpart du temps avec un habit qui ne valoit pas un demi-écu.

Les habitans d'*Acron* ne font jamais la guerre, ou du moins fort rarement ; car comme ils ont choisi ceux de *Fantin* pour leurs protecteurs, il n'y a personne qui ose leur faire la moindre insulte ; ce qui leur donne moyen de cultiver leur Pays dans une profonde paix. Ils ne negligent pas non plus une si belle occasion ; car tous les ans ils font une riche recolte en envoyant leurs denrées dans les endroits les plus proches. On trouve ici abondance de bon gibier, comme des cerfs, des lievres, des perdrix, des faisans, & des bêtes fauves. Il y a trois ou quatre mois, que j'eus le plaisir avec quelques-uns de mes amis de prendre un levraut d'une plaisante maniere ; nous avons

derriere nôtre fort, qui eſt bâti ſur une montagne, une vallée, qui a une lieuë d'étenduë, & dans laquelle il y a quantité de taillis ; nous y rencontrâmes entre chien & loup un levraut, qui ayant été pourſuivi par un petit chien que j'avois, s'alla cacher dans des broſſailles, & quelque ſoin que nous priſſions de le chercher, nous ne le pûmes jamais trouver, de ſorte que nous mîmes le feu aux broſſailles, & ce qu'il y a d'admirable, nous le trouvâmes ſous les cendres ſans être le moins du monde endommagé, & nous l'emportâmes vivant à *Elmina*. Cela fait voir que ſi on y chaſſoit comme il faut, on y prendroit beaucoup de lievres, dont nous avons même vû un grand nombre.

Acron eſt diviſé en deux, ſans quoi il ſeroit aſſés puiſſant; celui dont nous avons parlé, s'appelle *le petit Acron* ; & *le grand Acron* eſt plus avancé dans les terres; il n'eſt pas gouverné par un Roi, mais par pluſieurs des principaux du Pays. Ces deux Pays, quoique ſeparez l'un de l'autre, & n'ayans rien de commun enſemble, vivent pourtant en bonne intelligence & dans une étroite amitié.

Un peu au-deſſous de nôtre fort il y a une petite riviere ſalée, qui a ſon cours du côté de la terre, & a à-peu-près une lieuë d'étenduë; elle eſt fort abondante en poiſſon, & on y trouve auſſi quantité d'oiſeaux; elle eſt de plus aſſés agréable pour qu'on l'aille voir par divertiſſement.

A une lieuë plus avant, du côté de l'Orient, on trouve dans le Pays d'*Agonna* une montagne fort haute, qu'on appelle *la montagne du Diable*. Il y a apparence que les gens de marine lui ont donné ce nom, parce que quand on a le vent contraire en montant le long de la Côte, on la void pluſieurs jours de ſuite, tant elle eſt haute. On dit qu'elle

eſt

eſt fort abondante en or, & que quand la pluye a ceſſé, les Negres d'*Agonna* y vont tous les ans, & y ramaſſent une grande quantité d'or, parce que l'impetuoſité de la pluye fait deſcendre de la montagne en bas l'or avec la terre. Il eſt mort cette année à *Cabocors* un nommé Monſieur *Bagge*, que les Anglois y avoient envoyé pour Agent ou pour General, avec un pouvoir beaucoup moins limité qu'aucun de ſes prédeceſſeurs n'a eu, & même plus étendu que n'avoit le gouvernement de trois, qui a duré ſi long-temps. Si on en croid les Anglois, Meſſieurs les Directeurs lui avoient donné une ſi grande autorité, parce qu'il leur avoit promis de tirer de cette montagne des mineraux & de l'or, & de l'envoyer en Angleterre, & il avoit apporté pour cela toutes ſortes d'inſtrumens. Mais je ſuis aſſûré que s'il avoit voulu executer ſon deſſein, ceux d'*Agonna* auroient traité ſes ouvriers, comme ceux de *Commany* ont traité les nôtres, & je croi que ſes ſucceſſeurs ont fait fort ſagement de ne le pas entreprendre.

Le Pays d'*Agonna* commence environ à cette montagne. Il eſt gouverné préſentement par une femme, & il l'a deja été quelque temps, & cela avec autant de courage & de conduite qu'un homme le pourroit faire. Je ne ſçache pas qu'il y ait aucun autre Pays des Negres, où les femmes ſuccedent au Royaume auſſi-bien que les hommes, que celui-ci. Cette Regente a bien l'eſprit de ne vouloir pas ſe marier, afin de ne pas ceder, ou du moins de ne pas partager ſon autorité. Cependant pour n'être pas privée des fruits de l'amour, elle a un jeune eſclave bien fait, avec qui elle ſe divertit, & à qui il eſt défendu ſur peine de la vie de toucher aucune autre femme; & lorſque cet eſclave ne lui agrée plus, elle le change pour un

autre,

autre. On dit même qu'elle a assés d'honnêteté pour n'en avoir qu'un à la fois ; ce que l'on peut considerer comme l'effet d'une grande moderation, & comme une espece de miracle ; car je ne sçai si on en trouveroit bien une semblable dans le monde, pouvant sans s'exposer à la medisance accorder ses faveurs à autant de personnes qu'elle voudroit.

Environ au milieu du Pays d'*Agonna* on rencontre un petit fort, que les Anglois y ont bâti en 1694. Vous pouvez voir dans le plan sous les *numero* 14. & 15. de quelle maniere il est construit. Il a au haut une platte-forme pour couverture, & quatre batteries, qui sont si basses, qu'on pourroit facilement sauter par-dessus ; le canon qui y est n'est pas plus pesant à proportion, y ayant plusieurs pieces qui ne tirent qu'une demi-livre de bale. En un mot, il est comme les forts que nous avons auprès de *Boutry*, de *Zacondé*, de *Chama*, & d'*Apam*, ou semblable à celui que les Anglois ont à *Dikieschoof*, c'est-à-dire, un fort que l'on donneroit sur le marché d'un autre. Le village qui est au-dessous de ce fort, nommé par quelques-uns *Wimba*, & par d'autres *Simpa*, est d'une grandeur ordinaire & habité par des Pêcheurs pour la plûpart ; il est dans une situation fort agréable, étant environné d'arbres ; le negoce y est présentement fort peu de chose aussi-bien qu'à *Apam* ; mais en cas que les guerres civiles viennent à finir, je croi que ces deux endroits ne seront pas mal partagez par rapport au commerce.

Le Pays d'*Agonna* surpasse de beaucoup celui d'*Acron* en forces, en richesses, & en grandeur ; mais pour ce qui est de la fertilité & de l'agrément, ils sont à-peu-près égaux ; excepté que celui-ci a une belle & grande riviere d'eau douce, laquelle, selon le rapport des Anglois & des Negres, est

N.o 14.

Le Fort des Anglois à Simpa de l'une

N.o 15.

& de l'autre côté.

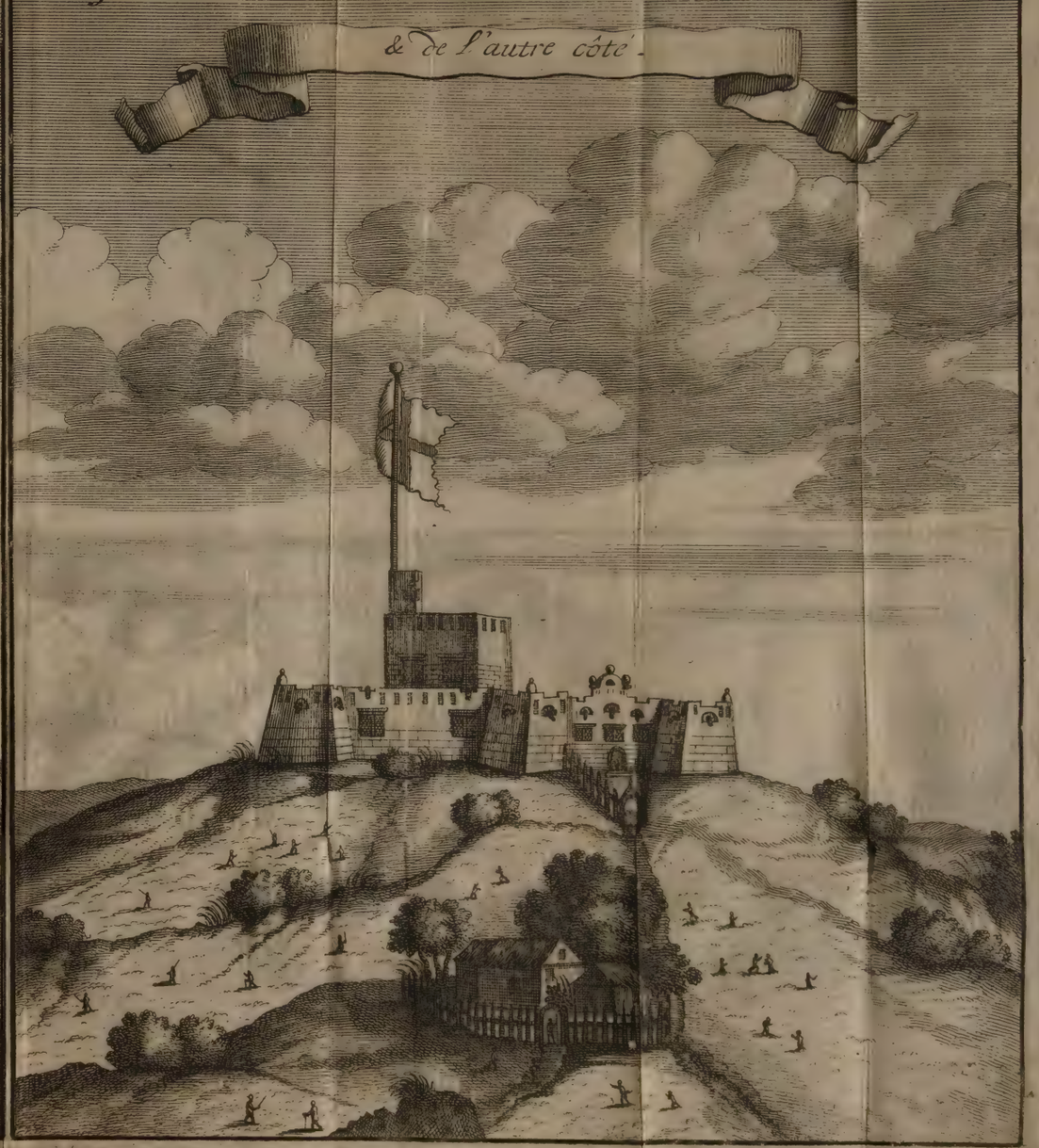

RPJCB

laquelle, selon le rapport des Anglois & des Negres,
elle

eſt auſſi abondante en poiſſon, en huitres, en oiſeaux, & en toute ſorte de ſinges, qu'il y en ait une ſur toute la Côte : mais comme je ne l'ai jamais vûë, je n'en puis parler que par ouï-dire.

Enfin nous ſommes parvenus juſques au dernier Pays de la Côte de Guinée, je veux dire le Pays d'*Aquamboë* ; car quoique la plus grande partie de ce Pays ſoit du côté de la terre-ferme, nous le mettrons pourtant au nombre des Royaumes de la Côte, non ſeulement parce que nous avons ſouvent à faire avec lui, mais auſſi parce que le Roi d'*Aquamboë* étend ſa domination ſur les Negres qui demeurent ſur la Côte pour le moins à vingt lieuës d'étenduë. Et quoiqu'il y ait parmi eux des Royaumes, je les joindrai pourtant tous à celui d'*Aquamboë*, à cauſe que ce Roi a plus d'autorité ſur eux que ſur ſes propres ſujets, encore qu'il ait dans ſon Royaume une puiſſance ſans bornes ; car on dit qu'il n'y a que deux ſortes de perſonnes à *Aquamboë*, ſçavoir le Roi & ſes amis, qui ſont le premier ordre, & enſuite leurs eſclaves, qui ſont le ſecond, de ſorte que le Roi n'a à craindre aucune faction, à moins qu'elle ne vienne de ſa propre maiſon.

Les habitans d'*Aquamboë* ſont fort orgueuilleux, fiers, & inſolens, & aiment à faire la guerre ; auſſi leur puiſſance eſt-t-elle formidable à tous les Pays d'alentour, excepté à ceux d'*Akim*. Malheureux ſont ceux qui dependent d'eux, étans tous les jours expoſez au pillage du Roi d'*Aquamboë*, ſans oſer s'y oppoſer, parce que ce Roi ne manqueroit pas de punir rigoureuſement ceux qui oſeroient maltraiter ſes Soldats, leſquels, comme je l'ai dit, ſont tous ſes parens ou ſes eſclaves. Il y a trois ou quatre ans que ce Royaume étoit gouverné par deux Rois, ſçavoir le pere & le fils ; & après la mort du pere le Royaume étoit tombé

en partage au fils; mais son oncle, frere de son pere, se prévalant de la minorité de son néveu, l'exclut par force du gouvernement avec l'assistance de sa mere, jusques à que celui-ci étant plus avancé en âge & s'étant fait un parti, se mit en possession d'une partie du Royaume par les armes, son oncle en conservant l'autre partie, de sorte qu'ils regnoient avec une égale autorité dans ce qu'ils avoient conquis. Cette sorte de gouvernement étoit très-préjudiciable aux habitans, parce qu'ils perdoient tous les jours du monde dans les attaques qu'ils se donnoient. Cela a duré jusques en 1699. lorsque le vieux Roi laissa par sa mort le gouvernement de tout à son néveu, qui regne encore aujourdhui.

Le vieux Roi, nommé *Abinsam*, étoit un très-méchant homme, fort envieux, & ennemi des Européens; car quoiqu'il reçût des Anglois, des Danois, & de nous tous les mois une once d'or pour la liberté que ses prédecesseurs nous avoient accordée de bâtir ici, il ne laissoit pas de nous inquieter quelquefois, & avec si peu de raison, que s'il s'imaginoit avoir reçû quelque offense de l'une des trois nations, elles en souffroient toutes trois, & il faisoit tout-aussi-tôt fermer tous les passages, afin qu'il ne pût venir aucun Marchand trafiquer avec nous. Ainsi je ne doute pas que sa mort ne soit fort avantageuse pour le commerce; car le Roi présentement regnant, nommé *Ado*, est un Negre beaucoup plus raisonnable & plus civilisé que n'étoit son oncle; & outre cela il aime les Européens & sur-tout les Hollandois, dont il a donné une preuve il n'y a pas long-temps. Il fut attaqué d'une maladie mortelle, que les Medecins Negres n'ayans pû guerir, il nous confia sa vie en venant dans nôtre fort avec quelque suite pour se faire traiter; nôtre Chirurgien, qui

ne

ne l'épargnoit pas, eut le bonheur de le guerir en partie de son mal, qui étoit si fort inveteré, qu'il étoit impossible de le guerir tout-à-fait, n'étant plus en état d'avoir des enfans, quoiqu'il ait une grande quantité de femmes.

Ce mal lui est venu de ses débauches excessives avec les femmes pendant sa jeunesse, & lorsque ses femmes lui conseilloient de se moderer là-dessus, il recompensoit ce bon conseil en les faisant mourir, de quoi il se repent présentement, parce qu'il void que leurs conseils lui étoient salutaires. Il est dommage qu'il soit dans cet état; je ne pouvois m'empêcher de le plaindre lorsqu'il étoit dans nôtre fort; car c'est un Negre fort bien fait, & qui est à la fleur de son âge.

Il vouloit que pendant la vie du vieux Roi nous commençassions de bâtir un fort à l'extrêmité de la Côte auprès du village de *Ponni*; ce que nous aurions aussi fait; mais lorsque nous fûmes venus à *Acra* avec un vaisseau chargé de ce qui nous étoit necessaire pour cela, nous apprîmes que le Roi *Ado* étoit en campagne contre un autre Pays, & craignans le vieux Roi, qui nous faisoit de terribles menaces en cas que nous commençassions à bâtir, nous abandonnâmes nôtre dessein, & la suite nous a fait voir que nous avions fort sagement fait, puisque les depenses auroient été inutiles; car nous étans contentez d'y avoir une loge avec deux hommes, nous avons vû que le commerce n'étoit pas aussi considerable, qu'on vouloit nous le faire croire; ainsi je ne croi pas qu'on y bâtisse jamais de fort, à moins que les affaires ne changent d'une maniere extraordinaire.

J'ai dit ailleurs en passant que les Anglois, les Danois, & nous avions ici chacun un fort, & ils peuvent passer pour trois des meilleurs de toute la Côte. Le premier, que l'on rencontre en ve-

nant du côté de l'Occident, est celui des Anglois; il est bâti en quarré & a quatre batteries; il est environné de murailles hautes & épaisses, sur-tout du côté de nôtre fort, où la muraille est d'une épaisseur extraordinaire. Il y a vingt-cinq pieces de canon dans ce fort, mais toutes fort legeres, & que les Anglois changeroient volontiers contre douze bonnes pieces, s'il y avoit quelqu'un qui le leur offrit; vous en pouvez voir la situation dans la figure sous les *numero* 16. & 17. La garnison y est fort peu considerable, aussi-bien que dans tous les autres forts des Anglois, & c'est comme s'il suffisoit de bâtir des forts, & de les pourvoir de canon & d'autres munitions de guerre, sans y mettre de garnison. C'est le défaut general des Anglois, & il seroit à souhaiter que d'autres ne les suivissent pas en cela; mais je n'en dirai pas davantage pour de certaines raisons, ne doutant point que ceux que ceci regarde n'y pourvoyent de bonne heure.

A une portée de fauconneau au-dessous du fort Anglois on trouve nôtre fort, nommé *Crevecœur*, quoique ce ne soit pas un crevecœur d'en être le Commandant, à cause du bon negoce qu'il y a. Il surpasse celui des Anglois en grandeur & en canon, mais pour la force ils sont à-peu-près égaux, excepté que nos murailles ne sont pas aussi épaisses, & par consequent elles ne pourroient resister si long-temps. Nous devons esperer que nous demeurerons bons amis avec les Anglois; car sans cela nous pourrions nous saluër un peu rudement; vous en trouverez le plan dans la figure sous les *numero* 18. & 19.

On rencontre à une portée de canon plus bas le fort Danois, qui porte le nom de *Christiansbourg*, & est le seul que les Danois ayent sur la Côte. Les Negres s'en emparerent en 1693. le pillerent entierement & le garderent quelque temps;

N.o 36.

Le Fort des Anglois à Acra. de l'un

N.o 37.

& de l'autre côté.

RPJCB

N.o 18.

Le Fort de Crevecœur à Aora de l'un

N.o 19.

& de l'autre côté.

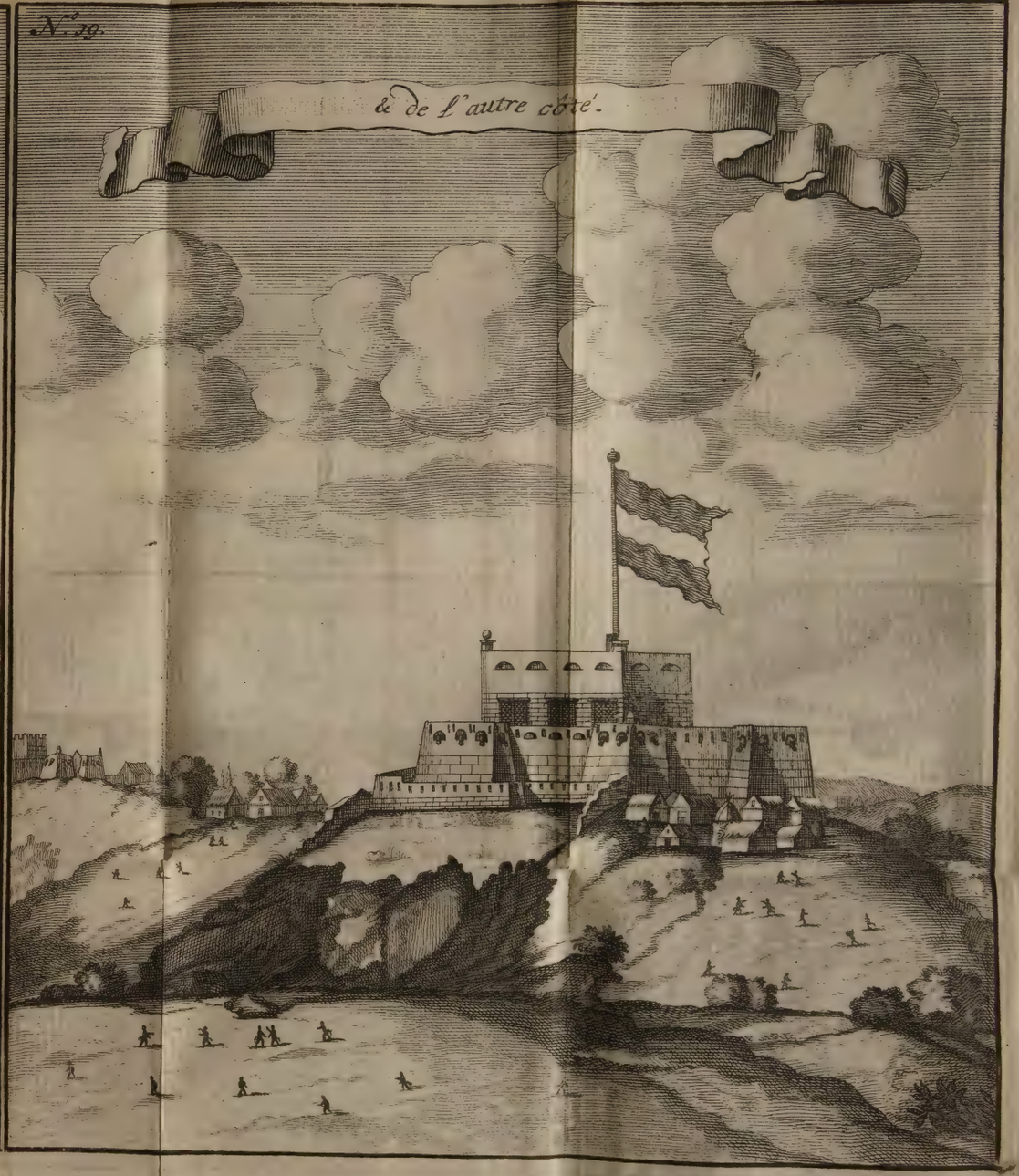

N.o 20.

Le Fort de Christianbourg à Acra de l'un

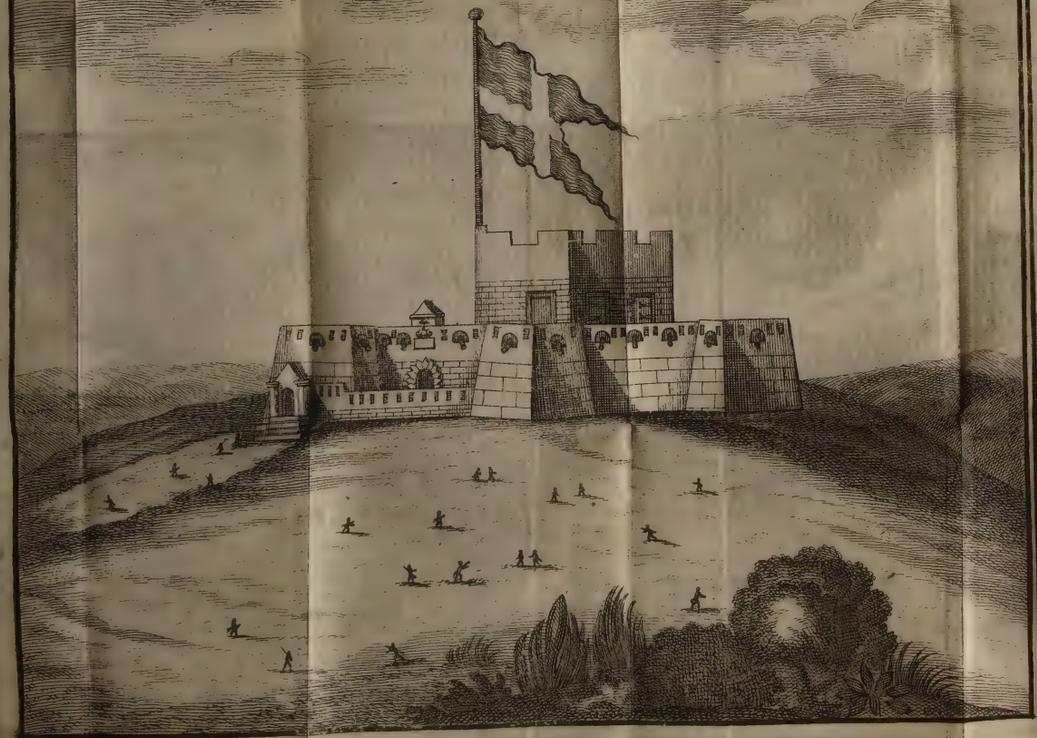

N.o 21.

& de l'autre côté.

temps ; ils le surprirent à l'occasion de la mort de quelques-uns de la garnison ; c'étoit un plaisir (le malheur des Danois à part) de voir comment les Negres vivoient dans ce fort ; leur Commandant, nommé *Assammeni*, prit les habits du Gouverneur Danois, se fit rendre les honneurs en cette qualité, & fit bien des choses ridicules dans cette élevation imaginaire. Il ne cessoit de faire tirer le canon, comme si la poudre ne lui eût jamais dû manquer. Il saluoit tous les vaisseaux non-privilegiez tant Anglois que Zelandois, qui venoient ancrer devant le fort, & la plûpart du temps de deux décharges de canon. Il demeura maître du fort jusques à ce qu'il vint deux vaisseaux Danois sur la Côte, & alors par les présens qu'ils firent au Roi d'*Aquamboë*, & sur-tout par nôtre interceſſion ils rentrerent dans leur fort, & y remirent garnison. Mais ils ont recompensé dans la suite le service, que nous leur avions rendu, d'une noire ingratitude ; de quoi pourtant ils n'ont gueres profité ; car ils avoient ôté tant de monde des deux vaisseaux, dont nous venons de parler, pour mettre dans leur fort, que peu de temps après, n'étans pas en état de se défendre, ils furent pris tous deux par des Corsaires dans le Golfe de Guinée.

Le fort en lui-même vaut autant que celui des Anglois & le nôtre, & les surpasse même en force. Il est à-peu-près quarré, avec quatre batteries, & autant que je m'en souviens il y a dedans vingt pieces de canon. Il a une très-belle apparence, & on diroit que tout le fort n'est qu'une batterie ; car étant plat par enhaut & bâti sur de fort belles voutes, on y peut planter par-tout du canon. Il merite, Monsieur, que vous en considériez avec attention le plan dans les figures sous les *numero* 20. & 21. & je ne doute point que

vous n'en soyez très-satisfait. Vous avez présentement les plans des forts de la moitié de la Côte, depuis *Elmina* jusques à *Acra*; s'il nous vient un Dessinateur, je vous enverrai aussi les plans de ceux qui sont à l'Occident d'*Elmina*, & qui sont aussi au nombre de onze. Je les ai fait dessiner des deux côtez, sçavoir du côté de l'Orient, & du côté de l'Occident, du moins à-peu-près; car pour vous dire le vrai je n'y ai pas employé la bousſole ou le compas, j'aime mieux laisser cela aux curieux.

Il sera bien-tôt temps que nous quittions la Côte, & que nous allions plus avant du côté de la terre-ferme; ce que j'ai à vous dire, pour finir la description du Pays d'*Aquamboë*, est, que quoique les Anglois, les Danois, & nous y ayons châcun un fort, nôtre autorité y est très-petite; ces forts ne servent que pour nous mettre à couvert des insultes des Negres, & nous nous en repentirions bien-tôt, si nous voulions entreprendre de mettre par-là les Negres à la raison.

Chaque fort a son village particulier, & chaque village son nom, mais le nom general qu'on leur donne est *Acra*, qui est le nom d'un Royaume, qu'il y a eu ci-devant dans ce Pays, mais qui a été entierement détruit par ceux d'*Aquamboë*, & le reste des habitans ont été chassez dans un lieu nommé *le petit Popo*, où sont encore les restes de ce grand Royaume.

Il sembleroit qu'y ayant ici trois Compagnies differentes qui negocient, elles devroient se ruiner l'une l'autre; mais quoiqu'il y en ait qui tâchent de le faire, & qu'elles se fassent mutuellement tout autant de tort qu'elles peuvent; il y vient neanmoins tant d'or & d'esclaves, (lorsque les chemins sont libres pour les Marchands) que chaque Compagnie en particulier y trouve son compte;

l'une

l'une ayant toûjours ce qui manque à l'autre ; ce qui fait que toutes les marchandiſes ſe debitent.

On reçoit ici quelquefois plus d'or, qu'en aucun autre endroit de la Côte, & il y en viendroit encore davantage, ſi ceux d'*Aquamboë* & d'*Akim* s'accordoient bien enſemble, mais le plus ſouvent ils ſont en diſpute, parce que ceux d'*Akim* voudroient bien être maîtres du Pays d'*Aquamboë*, en donnant à ceux-ci une certaine ſomme par an, à quoi ceux d'*Aquamboë* ne veulent pas entendre ; ce qui pourroit bien leur coûter la ruine de leur Pays, ſi ceux d'*Akim* étoient bien unis entre eux. Mais le Roi d'*Aquamboë* ſçait ſi bien jetter la diviſion parmi les Grands par ſes diſcours & par ſes préſens continuels, qu'il demeure tranquille poſſeſſeur de ſon Pays, & negocie comme il lui plait.

J'ai deja parlé de l'étenduë du Royaume d'*Aquamboë*, j'ajoûterai ſeulement que le Roi & les Grands du Royaume ſont extrêmement riches, tant en or qu'en eſclaves ; je croi même que ce Pays ſeul a plus de threſors que tous ceux enſemble dont nous avons parlé juſques ici. Les habitans s'occupent ou au commerce & à l'agriculture, ou à la guerre, à quoi ils ont une forte inclination.

Quoique le Pays ſoit en lui-même fertile, ils manquent toûjours de vivres avant la fin de l'année, & on leur en apporte d'autres endroits.

Ceux d'*Aquamboë* ne s'occupent ni à la pêche ni à préparer le ſel, qu'on trouve pourtant ici dans une plus grande abondance & avec plus de commodité que dans aucun autre endroit ; mais ils le laiſſent faire aux Negres de la Côte, qui ſont nez dans le Pays, ou qui s'y ſont venus établir d'autres endroits, & qui ſont en ſi grand nombre,

que quantité de très-beaux villages en ſont habitez. Ces gens-ci ne ſe contentent pas de la pêche & de préparer le ſel, mais ils negocient avec les vaiſſeaux étrangers, pour le moins autant que les Negres d'*Axim* & de *Fantin*. Il ſe fait ici un auſſi grand trafic d'eſclaves, que dans tout le reſte de la Côte, (excepté à *Annamabo*) à cauſe que les Pays voiſins ſont extrêmement peuplez, & preſque toûjours en guerre, & par conſequent prennent beaucoup de priſonniers, qu'ils vendent preſque tous aux Européens.

J'ai parlé de temps en temps de Negres, qui s'occupent à la guerre. Mais ne vous imaginez pas, Monſieur, que ce ſoient des gens uniquement addonnez à la guerre, ſans rien faire autre choſe; nullement; tous les Negres en general ſont Soldats auſſi long-temps que la guerre dure, pourvû qu'ils ayent dequoi acheter des armes, ou que leur Maître leur en donne; & dès que la guerre eſt finie, châcun retourne à ſon ouvrage de quelque nature qu'il ſoit. Mais s'il ſe trouve parmi eux des gens turbulens, qui ne puiſſent vivre ſans guerre, ils vont au ſecours d'autres peuples, s'ils ne trouvent pas occaſion de ſe ſatisfaire dans leur propre Pays, ou bien ils ſe mettent à voler, & ce ſont ceux qu'on pourroit appeller Soldats de profeſſion, qui ne vivent que par le moyen de la guerre. On trouve pourtant peu de Soldats parmi les Pêcheurs; car ceux qui demeurent au bord de la mer, & qui ſont ſous nôtre protection, n'ont gueres à craindre d'être attaquez par leurs ennemis; ce qui fait qu'ils ne ſe muniſſent gueres d'armes pour ſe défendre.

Juſques ici, Monſieur, j'ai parcouru toute la Côte; dans la premiere Lettre, que je me donnerai l'honneur de vous écrire, je vous parlerai des Pays qui ſont du côté de la terre-ferme, d'où l'on

l'on apporte l'or sur la Côte, du moins de ceux dont nous avons connoissance. J'espere que ce que je vous ai écrit jusques ici vous aura donné quelque satisfaction ; & dans cette persuasion je prendrai la la liberté de me dire vôtre &c.

Fin de la cinquieme Lettre.

SIXIEME LETTRE.

Qui traite des Pays où l'on trouve & l'on tire l'or ; des guerres cruelles & des bouleversemens qui sont arrivez à quelques-uns de ces Pays ; de la maniere dont les Negres cherchent l'or ; de la forme de l'or quand on le tire ; comment se fait l'or faux, & à quoi on le peut connoître ; du poids de l'or ; enfin on fait une remarque sur la maniere de tirer l'or, qui fait voir que les Européens le pourroient faire avec beaucoup plus d'avantage.

MONSIEUR.

Je vous promis dans ma derniere Lettre de vous parler des Pays d'où nous recevons ici l'or sur la Côte ; je vai executer ma promesse, & j'y joindrai en même temps la maniere dont on trouve & tire l'or, quelle est sa forme & son poids, comment on fait l'or faux, & comment on le connoit, afin que vous pûssiez voir en un clin d'œil tout ce qui appartient à cette matiere.

Le premier Pays d'où l'on apporte l'or sur la Côte s'appelle *Dinkira*; il est si avant dans la terre-ferme, que ceux qui sont au service de la Compagnie ont besoin de cinq jours pour y aller d'*Elmina*, & plus de dix, lorsqu'ils partent d'*Axim* pour y aller. Ce n'est pas que *Dinkira* soit si éloigné de la Côte, mais cela vient de ce que les chemins sont extrêmement tortus, & c'est à quoi les Negres ne veulent ou ne peuvent pas apporter de remede. Ce Pays est devenu si puissant & si riche depuis quinze ou seize ans par la bravoure de ses habitans, que n'étans d'abord qu'une poignée de gens, & ne possedans qu'un fort petit espace de Pays, ils se sont faits respecter & craindre des Pays circonvoisins, dont ils étoient la terreur, excepté *Asianté* & *Akim*, qui les surpassoient encore en force.

Les habitans de *Dinkira* possedoient de grands thrésors d'or, non seulement de celui qu'ils avoient dans leur propre Pays, mais aussi du butin qu'ils apportoient d'autres endroits, & du profit qu'ils faisoient dans le negoce; car il n'y a aucun des Negres qui leur puissent être comparez en fait de trafic. Outre cela ils étoient maîtres de trois Pays, où l'on trouvoit de l'or, quoique peu, sçavoir *Wassa*, *Encasse*, & *Juffer*, qui confinent l'un à l'autre, & dont le dernier confine au Pays de *Commany*. Ils fourniſſoient pour un, deux, ou trois ans tout le haut de la Côte, depuis *Axim* jusques à *Zacondé*, de l'or qu'ils tiroient de leur propre Pays, ou qu'ils alloient chercher en d'autres, & cela pendant que la guerre de *Commany* a duré; mais lorsque nous sommes en paix avec ceux de *Commany*, & que les chemins sont libres pour les Marchands, ils ne portent point leur or vers le haut de la Côte, parce qu'elle est trop éloignée, & ne vont pas plus loin que *Chama*, *Com-*

Commany, *Elmina*, & *Cabocors* ; & alors on reçoit peu d'or vers le haut de la Côte : car quoiqu'il y ait entre deux des Pays où l'on trouve des mines d'or, comme *Eguira* & *Adom*, de même qu'*Abocroë* & *Ancober*, où il s'en trouve un peu, cela ne suffit pas pour en pourvoir les forts qui sont de ce côté-là. J'allai voir les Brandebourgeois en 1694. qui se plaignoient qu'en de certains temps ils ne recevoient pas deux marcs d'or dans un mois ; c'étoit la même chose dans nos forts, & le negoce n'étoit presque rien dans tous ces endroits.

L'or que ceux de *Dinkira* nous apportent est bon & pur, excepté qu'ils y mêlent trop de *fetiches*, qui sont une espece d'or composé de toute sorte d'or mis en œuvre, & dont quelques-unes ont une plaisante figure. Ils mettent ces *fetiches*, après qu'elles sont fondues, dans des moules de terre noire & extrêmement pesante, & leur donnent la figure qu'il leur plait. Il y a quelquefois dans cette espece d'or le quart & même la moitié d'argent ou de cuivre, ce qui fait qu'il ne vaut pas tant ; cependant ils nous importunent si fort sur toute la Côte, que si nous refusons de le prendre, il y a des Negres assés deraisonnables pour reprendre le bon or qu'ils vouloient vendre sans vouloir nous rien laisser, ce qui nous oblige souvent à passer par dessus. On trouve aussi des *fetiches* d'or pur, mais il les troquent rarement, à cause qu'ils les gardent pour s'en parer ; & s'ils en apportent quelques-unes, c'est ou par necessité, ou parce qu'elles sont pleines de cette terre noire, avec quoi ils trompent ceux qui ne sçavent pas leurs ruses, car au-lieu d'or pur il y a souvent la moitié de terre.

Vous pouvez juger par ce que je viens de rapporter, des richesses & de la grande puissance de

ceux de *Dinkira*. Mais il leur eſt arrivé depuis quelques mois de ſi grands malheurs, qu'ils ſont préſentement dans la derniere deſolation. Il ne ſera pas hors de propos de faire voir comment un Pays ſi puiſſant eſt tombé dant une ſi grande miſere, & d'où eſt venuë ſa ruine entiere; ce que je fairai ſur le rapport de quelques Negres, à qui je dois ajoûter foi, à cauſe de ce qui eſt arrivé dans la ſuite.

Les habitans de *Dinkira* étoient devenus ſi orgueuilleux par leurs richeſſes & par leur grande puiſſance, qu'ils eſtimoient moins que rien les Negres des autres Pays, & les traitoient comme s'ils avoient été leurs eſclaves; ce qui les rendit ſi odieux, que tous en general attendoient avec impatience leur ruine; cependant perſonne n'oſoit s'oppoſer à eux, jusques à ce qu'enfin le Roi d'*Aſianté*, dont le Pays n'eſt pas éloigné du leur, ayant été offenſé par leur Chef, entreprit d'en prendre vengeance d'une maniere ſenſible.

L'offenſe, que le Roi d'*Aſianté* avoit reçûë, conſiſtoit proprement en ceci: le Roi ou le Chef de *Dinkira*, qui étoit encore un jeune homme, mais de la valeur duquel on parloit avec admiration ſur toute la Côte, envoya un jour quelques-unes de ſes femmes au Roi d'*Aſianté* pour le ſaluer de ſa part; ce qui plût tant à ce Roi qu'il reçût fort civilement ces femmes & les renvoya avec de beaux préſens. Et pour faire voir combien cette ambaſſade lui avoit été agréable, il envoya ſemblablement quelque temps après de ſes femmes au Chef de *Dinkira* pour lui faire le même honneur & pour l'aſſûrer de l'eſtime particuliere qu'il avoit pour ſa perſonne. Ces femmes ne furent pas moins bien reçûës dans le Pays de *Dinkira*, que les autres l'avoient été du Roi d'*Aſianté*, & reçûrent encore plus de préſens, ſur-tout lorsque le Chef de *Dinkira* étant de-

devenu amoureux d'une de ces femmes & se laissant emporter par sa passion brutale, en abusa. Après quoi il les renvoya à leur mari dans leur Pays. Le Roi d'*Asianté* ayant appris l'injure atroce qui lui avoit été faite, en fut si irrité, qu'il fit dire au Chef de *Dinkira*, qu'il ne se donneroit point de repos, jusques à ce qu'il eût lavé cet affront dans le sang de celui de qui il l'avoit reçû. Celui-ci étant revenu en lui-même & sçachant bien à qui il avoit à faire, auroit bien souhaité que la chose ne fût pas arrivée; mais comme il n'y avoit plus de remede, il chercha d'appaiser le Roi d'*Asianté* en lui offrant une grande quantité d'or. Ce Roi n'y voulut nullement entendre, & se prépara à une guerre vigoureuse & à entrer dans le Pays de *Dinkira* avec une puissante armée; & comme il n'avoit ni assés de poudre ni assés d'armes, il en fit acheter une grande quantité sur la Côte, & ceux de *Dinkira* furent assés fous pour lui aider en cela, laissans passer librement par leur Pays les gens du Roi d'*Asianté* avec ces munitions de guerre, quoiqu'ils sçûssent bien qu'on s'en serviroit pour leur ruine. Le Chef de ceux de *Dinkira* étoit mort sur ces entrefaites, ce qui fit croire qu'on ne continueroit pas la guerre, & que la paix seroit bien-tôt faite; mais soit que les autres Chefs de *Dinkira* fussent trop fiers pour demander la paix à *Zay* Roi d'*Asianté*, soit que les ennemis de ceux de *Dinkira* excitassent ce Roi contre eux, il persista dans la resolution qu'il avoit prise d'exterminer *Dinkira*; & ayant fait cette année-ci tous les préparatifs necessaires, il s'avança avec une armée formidable. Ceux de *Dinkira* l'attendirent avec beaucoup de fermeté, & le combat s'étant donné, ceux-ci furent entierement defaits, de sorte qu'en deux combats qu'il leur livra ils perdirent plus de cent mille hommes, selon le rapport des Negres. Ceux d'*Akim*, qui étoient venus au se-

ſecours de *Dinkira*, en perdirent pour leur part environ trente mille, ſans compter qu'avant le combat un grand *Caboceer* d'*Akim* fut mis en pieces avec tout ſon monde. Que vous ſemble, Monſieur, ne ſont-ce pas là d'autres combats que ceux que les petits Rois de ces Pays ſe donnent les uns aux autres ? car quand ils joindroient à leurs armées tous les aveugles & tous les boiteux, ils ne pourroient pourtant mettre ſur pied de ſi grandes forces. On dit que ceux d'*Aſianté* furent occupez quinze jours à ramaſſer le butin qu'ils avoient fait dans ce combat; (mais je croi qu'on s'eſt trompé de quelques jours) le butin de *Zay* ſeul fut eſtimé pluſieurs mille marcs d'or; c'eſt ainſi que le dit un de nos Blancs, qui a été envoyé en ambaſſade vers *Zay*, & qui a vû ſouvent ce butin. Cet Ambaſſadeur eſt encore dans le Pays d'*Ante*, & comme il a ordre de faire des memoires exacts de tout ce qui ſe paſſe là & qui lui arrive, je ſouhaiterois bien en avoir une copie, ne doutant nullement qu'on n'y trouvât pluſieurs choſes curieuſes. Mais il faut differer cela juſques à un autre temps. Voilà ce qu'eſt devenuë la grandeur de ceux de *Dinkira*; les fuyards d'entre eux ſont préſentement faits eſclaves & vendus par ceux qu'ils tenoient ci-devant pour leurs eſclaves. Nous ne ſommes pas encore bien informez de tout ce qui s'y eſt paſſé, mais je vous en fairai part dans la ſuite, auſſi-tôt que j'en aurai une relation exacte.

Après le Pays de *Dinkira*, ſuit celui d'*Acanny*, qui autrefois, & long-temps avant celui de *Dinkira*, étoit en grande reputation pour le commerce. Les habitans venoient vendre ici de l'or d'*Aſianté* & d'*Akim*, de même que de celui qu'ils avoient dans leur propre Pays. Cet or étoit ſi bon & ſi pur, que les Negres nomment encore aujourdhui le meilleur or *Acanny Sica*, ou *Or d'Acanny*.

Ils

Ils avoient accoûtumé de venir negocier avec les habitans de *Cabeſterra*, (qui eſt un Pays ſitué entre *Acanny* & *Saboë*) juſques à *Elmina*, à *Cabocors*, à *Mourée*, à *Annamabo*, à *Cormantin*, & plus bas juſques au village de *Simpa*, qui appartient aux Anglois. Leur or n'étoit pas mêlé de *fetiches*, comme celui de *Dinkira*, & par conſequent il valoit beaucoup mieux; mais il étoit fort difficile de s'accommoder avec eux, & il s'en falloit beaucoup qu'ils ne fuſſent auſſi raiſonnables que ceux de *Dinkira*, voulans preſque toûjours faire tout à leur gré. Il y a trois ans qu'ils n'ont preſque pas eu de negoce; parce que s'étans brouillez avec ceux de *Dinkira*, (je ne ſçai pourquoi) ils en ont été bien battus, en ſorte que tous les Grands de leur Pays & un très-grand nombre de ceux du commun ont été tuez ou faits priſonniers; & ils ont été obligez, pour ſe racheter de l'eſclavage, de donner tout ce qu'ils avoient; ce qui les a reduits dans la derniere miſere. Mais *Dinkira* ayant auſſi été ruiné, & ceux-ci s'étans déclarez pour ceux d'*Aſſanté*, ils pourroient bien encore ſe remettre & reprendre une partie de leur ancien luſtre.

Nous joindrons le Pays d'*Akim* à *Acanny*; il n'y a point de Pays, que nous connoiſſions, d'où il ſorte tant d'or que de celui-ci, & c'eſt le meilleur or que l'on tranſporte de cette Côte; on le peut facilement connoître à ſa couleur obſcure; *Acra* en tire préſentement la plus grande partie, & c'eſt là auſſi où l'on trouve le meilleur or ſans mêlange de *fetiches*. J'avois ſouvent ouï dire qu'*Akim* étoit d'une très-grande étenduë, c'eſt pourquoi je priai un jour quelques-uns des habitans de me dire, combien il faudroit de journées pour aller d'un bout de leur Pays à l'autre; à quoi ils me repondirent qu'il étoit d'une ſi vaſte étenduë, que la plûpart des *Akimois* mêmes ne ſçavoient pas juſ-

jusques où il s'étendoit du côté de la Côte de Barbarie. Ce Pays, autant que nous en avons de connoissance, a été ci-devant gouverné en Royaume; mais le successeur du dernier Roi étant encore jeune & d'un très-méchant naturel n'a jamais pû se rendre maître de tout le Pays, & a été obligé de se contenter d'une partie : car les Grands du Pays craignans qu'il ne regnât en Tyran, ont pris le gouvernement en main, pour tenir ce jeune homme un peu en bride, de sorte qu'on le peut présentement considerer comme une Republique; ce qui est fort avantageux à *Acanny* & à *Aquamboë* : car si ce Pays n'étoit gouverné que par un seul, ils ne pourroient y exciter des divisions, comme ils font présentement, pour se mettre plus en sûreté par-là, & ainsi ils seroient perdus en peu de temps.

Nous avons toûjours crû que ces trois derniers Pays, dont nous venons de parler, étoient les plus abondans en or; mais il est certain qu'il y en a encore d'autres, & c'est dequoi *Asianté* nous fournit une preuve convaincante; car il n'y a que peu d'années qu'il a été découvert, & cependant nous trouvons qu'il y a plus d'or que dans *Dinkira*. Je dis la même chose d'un autre Pays nommé *Ananse*, situé entre *Asianté* & *Dinkira*; & il n'y a point de doute qu'il n'y en ait encore beaucoup d'autres, dont nous n'avons aucune connoissance.

Il ne faut pas oublier le Pays d'*Awiné*, que je crois être le premier de la Côte & fort au-dessus d'*Axim*. Nous recevions ci-devant beaucoup d'or des habitans de ce Pays, qui étoit aussi fort pur, & c'étoient les meilleures gens du monde pour trafiquer avec eux. Mais ceux de *Dinkira*, qui veulent être les maîtres par-tout, les ont subjuguez, & depuis ce temps-là nous n'avons presque point

point vû de leur or. Ils trouverent une vigoureuſe reſiſtance du côté de ceux d'*Awiné*, & ils auroient été infailliblement vaincus, ſi les autres avoient été bien unis enſemble ; car il arriva un jour que ceux de *Dinkira* ſe battans contre un des Chefs d'*Awiné*, ils y perdirent plus de deux mille hommes, ſans qu'il en rechapât un ſeul pour en porter la nouvelle, ayans tous été tuez avec des fleches envenimées, dont ceux d'*Awiné* ſe ſçavent très-bien ſervir. Enſuite ceux de *Dinkira* ſe mirent en campagne avec de plus grandes forces ; ce que le vainqueur ayant appris, il envoya demander du ſecours à ſes compatriotes ; mais ils ſe mocquerent de lui, l'accuſans d'être un poltron, & diſans que lui ſeul étoit aſſés puiſſant pour repouſſer ceux de *Dinkira*, & que s'il arrivoit qu'il fût vaincu, ce ſeroit leur tour de ſe battre ; de ſorte que ſe battans l'un après l'autre avec ceux de *Dinkira*, ils perdirent leur pays & leurs troupes, à-peu-près comme les Chinois font dans la guerre contre les Tartares ; au-lieu que s'ils avoient voulu s'unir enſemble, ils auroient facilement repouſſé leurs ennemis.

Ici finit la deſcription des Pays d'où l'on nous apporte l'or, contentez vous, s'il vous plait, du peu que j'ai pû vous dire de leur ſituation. Les Negres ne ſont pas aſſés habiles pour nous en donner d'idée nette, & il n'y a perſonne de nos gens qui aillent ſi avant dans les terres. Je vai préſentement vous parler de l'or qu'on nous apporte de ces Pays.

La plûpart des gens croyent en Europe, que nous ſommes maîtres des mines d'or, & que nous en faiſons nous-mêmes tirer l'or, comme les Eſpagnols font dans l'Amerique ; mais vous ſçavez bien, Monſieur, que c'eſt une erreur, & que nous n'avons pas même d'accès à ces mines ; je ne croi pas, qui plus eſt, qu'aucun de nous les ait

ait vûës; car les Negres les tenans pour quelque choſe de ſacré, fairont toûjours tout ce qu'ils pourront pour empêcher que perſonne n'en approche qu'eux. On trouve l'or en trois ſortes d'endroits. Premierement & principalement dans les montagnes & entre les montagnes, où les Negres creuſent des trous profonds, lorſqu'ils ont découvert qu'il y a de l'or; la terre qu'ils en tirent ſert à les faire vivre, comme je dirai tout-à-l'heure.

Le ſecond endroit où l'on trouve l'or eſt auprès de quelques rivieres & des chûtes d'eau ou des caſcades, où l'eau par la force de ſon cours entraine de deſſus les montagnes & de quelques lieux fort élevez la terre & en même temps l'or.

Le troiſieme endroit où l'on trouve l'or eſt auprès de la mer, où il y a, comme à *Elmina* & à *Axim*, de petites ſources vives, où l'or deſcend, tout de même qu'auprès des rivieres qui viennent de lieux élevez. Lorſqu'il a beaucoup plû la nuit, on void dès le matin un grand nombre de femmes Negres, qui ont châcune un grand & un petit vaiſſeau; elles rempliſſent le premier de terre & de ſable & remuent cela à tous momens dans de l'eau fraiche juſques à ce que la terre en ſoit ſortie, & s'il y a de l'or parmi, il demeure au fonds du vaiſſeau; enſuite dequoi elles vuident le grand vaiſſeau dans le petit & recommencent à remuer comme auparavant, continuans dans cet exercice juſques à midi, & ſouvent elles n'ont trouvé que pour cinq ou ſix ſols en or, un peu plus ou un peu moins. Il arrive bien quelquefois qu'elles trouvent des morceaux d'or de la valeur de trois ou quatre florins, mais cela eſt fort rare; & ſouvent elles prennent de la peine inutilement. C'eſt ainſi qu'ils font ſortir la terre qu'ils

ont

ont fouïe auſſi-bien que celle des rivieres, & ils ne ſçavent point d'autre moyen pour la ſeparer de l'or, qu'en la lavant avec de l'eau de la maniere que je viens de dire.

L'or, que l'on a ainſi fouï ou trouvé, a deux formes differentes; le premier s'appelle ici *or en poudre*, & eſt preſque auſſi fin que de la farine; il eſt le meilleur & le plus eſtimé en Europe. L'autre conſiſte en morceaux de differente grandeur; car il y en a quelques-uns qui à peine ont la peſanteur d'un liard, & d'autres qui peſent la valeur de deux ou trois cens florins; on appelle celui-ci *or de mine*, & lorſqu'il eſt fondu, il a plus de conſiſtance que l'or en poudre, & la touche en eſt meilleure; mais le grand nombre de petites pierres, qui s'y trouvent toûjours attachées, font qu'on y perd beaucoup en le fondant, & c'eſt pour cela que l'on aime plus l'or en poudre. Voilà pour ce qui eſt du bon or & de la maniére de le purifier. Il faut préſentement parler de l'or mêlé & de l'or faux. Il y a dans le premier des *fetiches* d'argent & de cuivre, dont j'ai deja parlé. Les Negres coupent ces *fetiches* en petits morceaux, dont les uns valent un denier, les autres un liard. On dit communément en proverbe, (qui eſt fort commun parmi les Hollandois) *qu'on n'achete pas beaucoup d'or pour un liard*; mais ici on peut aller au marché avec ces petits morceaux, & en acheter du pain, du fruit, & ſes autres neceſſitez. Les femmes Negres ſçavent la valeur de ces pieces en les voyant, & ne s'y trompent jamais; on les compte ſans les peſer, comme nous faiſons ici de l'argent monnoyé. On appelle ces petits morceaux *kakeraas*, ce qui dans la langue du Pays ſignifie *quelque choſe de peu de valeur*, & en effet cette ſorte d'or ne vaut pas grand' choſe en lui-même, & à peine l'once vau-

vaudroit-elle vingt florins en Hollande, quoique cependant on s'en ſerve ſur toute la Côte. Nous en payons nôtre garniſon, & les Negres ne font pas difficulté de les prendre pour toutes ſortes de denrées; car ils les mêlent encore avec d'autre or & nous les apportent; nous les faiſons encore mettre à part & en faiſons des payemens, de ſorte que cette eſpece d'or va & vient, entre & ſort, ſans jamais diminuer, quoique les François, les Anglois, les Portugais, & les Hollandois mêmes en envoyent tous les ans beaucoup en Europe; mais comme les Negres en font plus que nous n'en envoyons, ils demeurent toûjours.

Les Negres s'entendent parfaitement bien à faire l'or faux; ils ſçavent ſi bien contrefaire l'or en poudre & l'or maſſif, que ſouvent des gens, qui ſe vantent de bien connoître l'or, y ſont trompez; ils fondent quelques morceaux en ſorte qu'il y a autour, environ l'épaiſſeur d'un couteau, de bon or, mais par dedans ce n'eſt que du cuivre & ſouvent que du fer; il n'y a pas long-temps qu'ils ont inventé cela; mais l'or faux ordinaire eſt compoſé d'argent, de cuivre, & d'un peu d'or mêlez enſemble; la couleur en eſt fort enfoncée, ce qui trompe facilement ceux qui ne s'y entendent pas beaucoup; car lorſqu'ils reçoivent une livre ou deux d'or, parmi lequel il y a pluſieurs de ces morceaux, ils ne s'aviſent pas de leur faire ſentir la touche pour les éprouver, à cauſe qu'ils leur paroiſſent trop beaux pour être de l'or faux. Il y a encore une autre eſpece d'or faux, qui reſſemble fort à l'or maſſif, & qui n'eſt autre choſe qu'une certaine matiere compoſée de corail fondu; les Negres ont l'adreſſe de le fondre de telle maniere, & de lui donner une ſi belle couleur, qu'on n'y void pas la moindre difference, ſi ce n'eſt dans la peſanteur. Ils en font auſſi de l'or en

pou-

poudre, quoiqu'ils se servent presque toûjours de cuivre limé pour cela, à quoi ils donnent la couleur de l'or; mais cette sorte d'or faux perd son lustre dans un mois ou deux, & se connoit par-là; ce qui n'arrive pas aux petits morceaux couverts d'or, ils conservent toûjours leur beauté, & il est plus facile de s'y tromper.

Si vous souhaitez de sçavoir comment on peut connoître l'or faux, en cas que cela vous fût necessaire un jour, je vous le dirai; & premierement pour ce qui est des gros morceaux, il n'y a qu'à les couper par le milieu avec un couteau, & on découvrira d'abord si c'est de l'or veritable. Pour les petits morceaux, il faut les mettre sur une pierre, & frapper dessus avec un marteau, si ce n'est que du corail, ils se briseront; & s'ils ne se brisent pas, il faut les couper comme les grands avec un couteau. Pour ce qui est de l'or en poudre, & des plus petits morceaux, il n'y a qu'à le mettre dans un petit bassin de cuivre, dont on se sert pour separer la poussiere de l'or, & ensuite le bien remuer comme si l'on vannoit du bled, en soufflant souvent; l'or faux sortira tout aussi-tôt du bassin, & l'or pur à cause de sa pesanteur demeurera au fonds; en faisant cela trois ou quatre fois de suite, on connoîtra facilement l'or faux d'avec le veritable.

Nous trouvons ici fort ridicule, que la plûpart des nouveaux venus, & sur-tout des gens de marine, portent toûjours de l'eau forte avec eux pour éprouver l'or; s'ils faisoient reflexion, qu'il n'y a point d'or sans impuretez, ils abandonneroient une épreuve si incertaine, & ils l'éprouveroient de la maniere dont je viens de le dire, s'ils ne veulent pas être trompez.

Ils s'imaginent de connoître l'or veritable d'avec le faux à ceci, c'est de mettre l'or dans un petit vais-

vaisseau de terre ou dans un verre, & de verser par dessus de l'eau forte; si c'est de l'or faux, l'eau commence à bouillir, & devient verte aussi-bien que l'or; mais c'est une foible épreuve; qu'ils prennent par exemple quarante florins en or, où il y ait la septieme, la huitieme, ou la dixieme partie d'or faux, & qu'ils y versent de l'eau forte, ils verront à-peu-près le même effet que si c'étoit tout de l'or faux; de sorte que cette épreuve n'est pas certaine, d'autant plus qu'il la faut faire promptement lorsqu'on achete de l'or. Est-ce donc que parce qu'il y aura la dixieme partie d'or faux, on ne l'achetera pas pour cela? nullement. Il ne faut pas si facilement laisser passer les occasions, il vaut donc bien mieux se servir de l'expedient que je viens de marquer, que d'avoir la peine de tremper l'or dans de l'eau forte & d'être obligé de le secher; ce que les Negres, qui ont de bon or, ne voyent pas volontiers.

Voilà ce que j'avois à vous dire de l'or. Pour ce qui est du poids, il faut remarquer, qu'il y a la livre, le marc, l'once, & l'esterlin. Il y a en Europe vingt esterlins dans l'once, mais ici il n'y en a que seize. On compte aussi par *Pesos*, qui sont quatre esterlins, & par *Bendos*, qui sont deux onces; quatre *Bendos* font un marc, & deux marcs font une livre d'or, & la livre d'or vaut environ six cens soixante florins. Il est vrai qu'il y a quelquefois un peu de difference, tant parce que tout l'or n'est pas également bon, qu'à cause que le prix de l'or hausse & baisse en Europe; mais nous estimons toûjours trois marcs de bon or mille florins, & ainsi des autres poids à proportion. Outre tous les poids dont je viens de parler, il y en a ici encore d'une autre sorte, dont on se sert pour payer de petites choses; ces poids sont une espece de petites feves, dont les plus petites sont rouges marquetées de noir, qu'on appelle

pelle *Dambas*, dont les vingt-quatre font un eſterlin d'or, & par conſequent châcune environ deux ſols; les autres ſont une fois plus peſantes, & blanches marquetées de noir, & quelquefois même toutes noires, on les appelle *Tacoes*, & font un peu plus de quatre ſols, ce qui ſe doit entendre des *Dambas* & des *Tacoes* ordinaires; car on en trouve d'autres, dont un *Tacoe* vaut quelquefois dix & quelquefois vingt ſols; mais on ne peut pas les compter parmi les poids ordinaires, châcun s'en ſervant comme il lui plait dans la vûë de tromper. Il y a quelques perſonnes qui ont crû que les Negres n'ont que des poids faits de bois; mais c'eſt une erreur, ils ont tous des poids de cuivre ou d'étain, qu'ils ont fondu eux-mêmes, & quoiqu'ils ne les diviſent pas comme nous, cela revient pourtant à la même choſe, & les comptes ſe trouvent toûjours juſtes.

Après ce que je viens de vous dire de la maniere dont on trouve l'or, je donne à penſer à ceux qui ont quelque conoiſſance des mines, s'il ne ſe perd pas beaucoup de terre & de pierres minerales, dont par le moyen de la Chymie on pourroit tirer de l'or. Non ſeulement cela, mais je croi fortement qu'on laiſſe beaucoup d'or pur: car les Negres creuſent la terre ſans conoiſſance, & ſans regarder à découvrir les veines qu'on dit qu'il y a dans les mines; de ſorte que je ne doute point, que ſi ce Pays appartenoit en propre aux Européens, ils en tireroient des thréſors bien plus conſiderables, que ne font les Negres; mais il n'y a pas d'apparence que les choſes en viennent jamais là; ainſi nous devons nous contenter de tâcher à nous en remettre en poſſeſſion ſur le pied que nous y avons été ci-devant, ce qui étant bien entrepris & bien conduit pourroit peut-être bien réüſſir. Je ſuis &c.

Fin de la ſixieme Lettre.

SEPTIE-

SEPTIEME LETTRE.

Contenant un calcul de la quantité d'or qui sort de ce Pays tous les ans ; les endroits differens où l'on le transporte, & comment ce negoce est partagé ; quels Officiers nous avons établi pour ce trafic ; les noms des autres Officiers, & une liste de tous les Officiers en general ; enfin pour conclusion, la description du gouvernement de la Côte & du Conseil.

MONSIEUR.

J'ai parlé dans ma derniere Lettre du Pays d'où l'on apporte l'or sur la Côte, de la maniere dont on le trouve, de sa figure, de l'or faux, & des moyens de le connoître d'avec le veritable. Il sera necessaire de vous dire présentement, combien d'or ces differens Pays donnent tous les ans, & en quels endroits differens on le transporte. J'ose dire, sans craindre de me tromper, que non seulement ils peuvent fournir, mais qu'ils donnent effectivement tous les ans, en temps de paix, sept mille marcs d'or. C'est sans doute une somme très-considerable ; mais comme il est partagé entre tant de personnes, châcun n'en peut pas profiter beaucoup. Autant que j'en ai de connoissance, on pourroit faire ce partage de la maniere suivante.

Sçavoir,	Marcs
Pour la Compagnie des Indes Occidentales	1500
Pour la Compagnie Angloise	1200
	2700

Et

Et alors on peut dire, que les deux Compagnies ſont heureuſes ; car je croi être bien aſſûré, que depuis quelques années elles n'en ont gueres reçû davantage, & que peut-être elles n'en ont reçû qu'environ la moitié.

Les vaiſſeaux non-privilegiez Zelandois en emportent tous les ans autant que ceux de nôtre Compagnie, c'eſt-à-dire, 1500

Les vaiſſeaux non-privilegiez Anglois 1000

Mais ces derniers en ont bien emporté deux fois autant dans ces deux ou trois dernieres années.

Les Brandebourgeois & les Danois enſemble en temps de paix reçoivent environ 1000

Les Portugais & les François enſemble pour le moins 800

Le tout fait 7000

Je dis que les derniers en emportent pour le moins huit cens marcs, & cela eſt veritable ; car les Portugais venans ſur cette Côte ſous prétexte de vendre leurs marchandiſes de l'Amerique, qui conſiſtent en tabac de Breſil & en eau de vie faite de ſucre, ils ont encore pour le moins autant que les vaiſſeaux non-privilegiez des marchandiſes qui ſont ici fort recherchées ; & cela n'eſt pas ſurprenant, puiſqu'ils les vont acheter en Hollande, où ils prennent le monde dont ils ont beſoin, & y équipent leurs vaiſſeaux, qui même quelquefois ſont équipez par des Marchands Hollandois. Les Juifs de Hollande ſur-tout y ont beaucoup de part ; ils obtiennent facilement un paſſeport du Roi de Portugal, de ſorte qu'ils paſſent ici pour de veritables Portugais. Je vous laiſſe à penſer quel chagrin cela donne à un Officier qui à les interêts de la Compagnie à cœur, lorſqu'il apprend que quelques Marchands Negres ſont arrivez ſur la Côte avec une bonne

quantité d'or, dans le deſſein de le trafiquer avec nous, & que cependant il arrive un vaiſſeau Portugais, ou un vaiſſeau non-privilegié, qui par le bon marché qu'il fait de ſes marchandiſes emporte tout cet or, ou du moins une grande partie, pendant que nous demeurons chargez de nos marchandiſes, comme ſi elles étoient peſtiferées. Cela m'eſt arrivé plus d'une fois, & ainſi j'en parle par ma propre experience.

J'ai fait en gros ce calcul de l'or que l'on transporte d'ici, les connoiſſeurs le trouveront aſſès juſte, mais d'autres qui ne s'y entendent pas & qui ont été ici dans un méchant temps, penſeront que je vai trop loin, & que ma ſupputation n'eſt pas juſte : je prie ces Meſſieurs de vouloir le faire mieux; il n'y a eu juſques ici perſonne qui l'ait entrepris; pour ſatisfaire vôtre curioſité je l'ai fait de la maniere que j'ai crû approcher le plus de la verité.

Ainſi, ſelon ma penſée, l'or que l'on apporte ſur la Côte, & qui eſt tranſporté enſuite en divers lieux, ſe monte à deux millions trois cens mille livres, à compter les trois marcs pour mille francs. Mais il faut entendre cela d'un bon temps, lorſque les chemins ſont ouverts & que les Marchands peuvent venir ici librement. Car en temps de guerre, ou lorſque les Negres ſont diviſez entre eux, je ne croi pas qu'il en vienne la moitié de ce que j'ai dit, & les vaiſſeaux non-privilegiez en ſçavent fort bien tirer leur part. Et ſuppoſé que nôtre Compagnie en reçoive la cinquieme partie, cela ne ſçauroit lui apporter beaucoup de profit dans un méchant temps; au contraire elle eſt obligée d'y mettre une partie des profits qu'elle fait ailleurs. Ainſi j'eſpere qu'on trouvera dans peu un moyen ſalutaire pour negocier ici avec plus de profit, & pour empêcher que les vaiſſeaux non-privilegiez ne nous cauſent tant de perte. Il me ſemble qu'il

qu'il ne ſera pas difficile d'y réüſſir, ſi on établit ici un bon gouvernement, & ſi on a ſoin en Hollande qu'on n'envoye ici que des marchandiſes qui y ſont fort recherchées. N'attendez pas, Monſieur, que je faſſe ici le detail de nôtre commerce, ni que je vous diſe comment il ſubſiſte, quelles marchandiſes ſe vendent le mieux ici, les qualitez qu'elles doivent avoir, & celles qui commencent deja à ne ſe debiter plus; cela ne ſe doit pas faire par un Officier fidele; outre que peut-être ma Lettre auroit le malheur de tomber entre les mains de quelqu'un de ceux qui envoyent des vaiſſeaux non-privilegiez, qui pourroient en faire leur profit; ils violent deja aſſés le droit que l'Etat a accordé à la Compagnie des Indes Occidentales, de pouvoir préferablement à toute autre negocier ſur cette Côte, ſans que moi ou quelqu'un des nôtres leur donnions occaſion d'avoir une plus grande connoiſſance de l'état de la Guinée. Ainſi contentez vous de ce que je viens de dire, & de ſçavoir qu'on a bien beſoin de cent cinquante ſortes de marchandiſes pour faire ici un negoce general.

Vous avez vû dans ma troiſieme Lettre, que le château de *St. George d'Elmina* eſt la place principale de toute la Côte, & où le General, le premier Marchand, le Fiſcal, & les principaux Officiers font leur demeure. C'eſt auſſi devant ce château que nos vaiſſeaux, qui viennent d'Europe, jettent l'ancre & déchargent leurs marchandiſes; nous y avons quantité de très-beaux & bons magaſins pour les ſerrer. Ces magaſins, dont le premier Marchand eſt reſponſable, ſervent à fournir les autres forts que nous avons ailleurs des marchandiſes qu'ils demandent. Mais ne vous imaginez pas que nous tenions un marché pour vendre nos marchandiſes, ou que nous les en-

voyions ailleurs pour les debiter ; point du tout ? les Negres viennent tous les jours nous trouver dans nôtre fort, & nous apportent de l'or, que l'on peſe & purifie avant que de leur donner des marchandiſes à la place ; & nous n'en laiſſons point ſortir de nos magaſins, qui n'ayent été achetées & payées, à moins que le Marchand ne les voulût donner à credit ; ce qui ſeroit pour ſon compte en particulier, & non pour celui de la Compagnie, à laquelle on ne peut faire aucun tort, ni même porter en compte les préſens que l'on pourroit faire aux Marchands Negres. C'eſt pour cela que Meſſieurs de la Compagnie ont accordé un certain profit au Marchand, qui a la direction du negoce, ſur tout ce qu'il vend ; & ce profit eſt aſſés conſiderable, non ſeulement pour pouvoir faire quelque préſent aux Negres, mais auſſi pour en mettre une bonne partie en reſerve ; ce qui les engage à ſervir la Compagnie avec plus d'affection & de fidelité. Les Negres n'ont ni chariots, ni chevaux, ni autres bêtes de charge pour tranſporter dans le Pays les marchandiſes qu'il ont achetées de nous ; mais ils ſont obligez de les faire toutes porter par des hommes : & lorsqu'ils ont negocié pour deux ou trois mille francs d'étain, de cuivre, ou de fer, ils ont beſoin, pour le moins, de cent cinquante perſonnes pour le tranſport. Je vous donne à penſer, ſi ce ne doit pas être une terrible fatigue de marcher quelquefois huit jours de ſuite avec de ſi peſans fardeaux ſur le dos, & ſur-tout lorſqu'il faut paſſer par des chemins effroyables & traverſer des montagnes ; certes ils gagnent bien le profit qu'ils y font. Il eſt vrai, que la plûpart de ceux qui viennent trafiquer avec nous ſont des eſclaves, envoyez par leurs maîtres pour faire cette commiſſion, & celui, en qui le maître ſe confie le plus, & qui a deja donné

des

des preuves de sa fidelité, est le Chef de cette caravane. Nous ne le regardons pas comme un esclave, mais comme un Marchand considerable, & nous tâchons de l'obliger en tout ce que nous pouvons, parce que nous sçavons qu'un tel esclave, en qui son maître a tant de confiance, a la liberté d'aller negocier où il veut, soit chès les Danois, les Anglois, les Brandebourgeois, ou chès nous; & c'est pour cette raison que nous avons presque plus d'égards pour lui, que nous n'en aurions pour son maître.

Après avoir parlé de ceux que les Negres employent pour leur negoce, il ne sera pas hors de propos de parler des Officiers, qui de nôtre côté sont établis pour cela, & des differens degrez qu'il y a ici dans les charges. Cette matiere ne vous déplaira pas sans doute, puisque vous apprendrez par-là, à quel emploi vôtre cousin pourra un jour être élevé, s'il se comporte bien.

Il y a premierement des Soldats avec leurs Officiers. On choisissoit ci-devant les plus capables d'entre eux pour servir la Compagnie en qualité d'Assistans, soit pour tenir les livres, soit pour le negoce, & c'est par-là que quelques-uns, & entre autres un, que vous & moi connoissons fort bien, ont eu occasion de s'avancer & de s'élever presque jusques au plus haut emploi. Mais cela n'a plus été permis depuis dix ou douze ans; car Messieurs les Directeurs voyans qu'on employoit souvent non seulement ceux qui en étoient capables, mais aussi ceux qui n'y étoient nullement propres, & même des yvrognes, ont absolument défendu de prendre des Assistans parmi les Soldats; mais ils ont accordé en même temps, qu'on les pourroit faire Caporaux, Sergens, ou Officiers; & que pour ceux dont on se sert aux mêtiers, ils pourroient aussi être avancez aux emplois, qui se trou-

vent vacans dans leur corps ; la même choſe a été reglée pour les Matelots, c'eſt-à-dire, qu'on pourroit les avancer dans leurs vaiſſeaux. Un Aſſiſtant peut avec le temps être élevé à la charge de General de toute la Côte.

La charge d'Aſſiſtant eſt la moins conſiderable de toutes, tant entre ceux qui tiennent les livres, qu'entre ceux qu'on employe au negoce. Un Aſſiſtant a ſeize livres par mois, & huit écus (en Flamand *rijksdaelder*, qui vaut cinquante ſols) pour ſa nourriture. La premiere charge, à laquelle ils peuvent être avancez, eſt celle de Sous-commis, ou de Sous-marchand, qui ont vingt-quatre francs d'appointement ; ce ſont eux qui reçoivent preſque tout l'or pour la Compagnie, & qui en doivent rendre compte au Marchand, ou bien au premier Marchand, qui eſt ici le Chef du negoce ; celui-ci en rend compte à la Compagnie, mais c'eſt à *Elmina* qu'on en tient les livres generaux. Il y a outre cela à *Elmina* un Maître de magaſin, qui a en garde les marchandiſes liquides, comme le vin, la biere, l'eau de vie, de même que les proviſions de bouche, comme le lard, la chair ſalée, les pois, les feves, le gruau, &c. & c'eſt lui qui les debite. Lorſqu'un premier Marchand, ou un autre Marchand, s'apperçoit que ſon Sous-commis, ou Maître de magaſin, eſt un peu debauché, c'eſt à lui à y prendre garde de près ; car il eſt obligé de payer tout ce que le Sous-commis ou Maître de magaſin diſſipe par ſes débauches. Il n'y a pas encore quatre ans que nous en avons vû ici un exemple. Un de mes Confreres, qui ne vous eſt pas inconnu, fut obligé dans un pareil cas de payer près de huit mille francs, ſans en avoir retiré la moindre choſe. Ainſi un Marchand, qui a de ces gens-là ſous lui, doit bien veiller ſur leur conduite, autrement il ſeroit

en

en peu de temps entierement ruiné. Il eſt vrai, qu'il a droit de le redemander à celui qui l'a diſſipé, mais qu'eſt-ce qu'il en peut tirer lorſqu'ils n'ont point de bien en Europe, & il arrive rarement que ces Meſſieurs en ayent; car je ne croi pas que ceux qui ont aſſés de bien pour ſubſiſter en Hollande, vouluſſent venir dans ce Pays-ci, & il n'y a pas d'apparence que leurs parens qui ſont en Europe vouluſſent payer pour eux. Tout ce qu'un Marchand qui eſt ainſi trompé pourroit faire, ce ſeroit de livrer à la Juſtice celui qui l'a trompé, pour le faire punir; mais cela ne le rembourſe point de l'argent qu'il a été obligé de donner; de ſorte que le plus ſûr eſt de prendre bien garde à la conduite de telles gens, & de les tenir en bride dès le commencement.

On choiſit parmi ces Sous-commis les plus anciens ou les plus capables, pour les faire premiers Commis ou Marchands dans nos autres forts, où ils commandent & ont la direction du negoce. Leur appointement eſt de trente-ſix livres par mois, ſans compter quatre écus pour tenir un ou deux domeſtiques, & huit écus pour leur nourriture; ils ont de plus un certain avantage de tout ce qu'ils negocient, comme nous l'avons deja dit.

Lorſque la place de premier Commis à *Mourée* ou à *Cormantin* vient à vaquer, on choiſit les plus capables de ces Marchands, dont nous venons de parler, pour la remplir, & on augmente leur appointement juſques à quatre-vingts livres par mois, ſuppoſé que Meſſieurs les Directeurs approuvent le choix que le Conſeil en a fait; car Meſſieurs de la Compagnie ſe ſont reſervez avec beaucoup de raiſon de diſpoſer de ces charges, auſſi-bien que de celle de premier Marchand à *Elmina*, ou, ce qui eſt la même choſe, de la ſeconde

perſonne de cette Côte, dont l'appointement eſt de cent francs par mois. Meſſieurs les Directeurs ont donc voulu ſe reſerver la diſpoſition de ces dernieres charges, où l'on a les mêmes profits de tout ce qu'on negocie, que les autres Marchands, (excepté que la ſeconde perſonne a la table du General, & quatre écus pour un domeſtique) afin qu'en cas que le General ou la ſeconde perſonne meurent, la Compagnie ait des gens capables, & en qui elle puiſſe ſe confier, pour remplir ces places; & lorſque le premier Marchand d'*Elmina* a ſervi en cette qualité deux ou trois ans, & que la fortune lui eſt favorable, il lui peut facilement arriver d'être élevé à cette dignité de Directeur general de toute la Côte & de tout ce qui appartient à la Compagnie, avec un appointement de trois cens francs par mois, outre un profit aſſûré de tout ce qui ſe negocie ſur toute la Côte pour la Compagnie; ce qui monte à une ſomme aſſés conſiderable, lorſque le negoce va bien.

Il n'y a que deux ans, que les premiers Commis de *Mourée* & de *Cormantin* avoient encore le profit du negoce d'eſclaves de *Fida* ou d'*Ardra*, ce qui leur apportoit quelque revenu, même plus que le negoce de l'or ſur la Côte, & dont il étoit impoſſible qu'ils pûſſent ſubſiſter: car n'y ayant pas beaucoup de negoce dans ces lieux-là, & ces Meſſieurs étans obligez de tenir un rang qui réponde à leurs charges, il eſt certain, que ſans le profit qu'ils avoient de ce negoce d'eſclaves, leur revenu n'auroit pas ſuffi à les entretenir. Mais comme il y a eu des gens mal-intentionnez, qui ont fait croire à Meſſieurs les Directeurs, que ces Commis s'enrichiſſoient par ce negoce d'eſclaves, ils ont trouvé bon de le leur ôter, & de le confier aux Capitaines de leurs vaiſſeaux. Le temps nous apprend-

prendra, ſi ce changement ſera profitable à la Compagnie. Pour moi, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je n'en attens rien de bon: la raiſon de cela eſt, que la plûpart de ces Capitaines entendent bien la marine & à conduire leurs gens, mais ils ne ſçavent gueres comment il faut ſe comporter avec les Negres pour negocier avec eux; & que de plus quelques-uns d'entre eux (quoiqu'il y en ait de fort capables) ne ſoûtiendront gueres l'honneur de la Compagnie auprès des habitans de ce Pays, à cauſe de leur naturel ruſtique, & particulierement lorſqu'on les comparera à ceux des autres nations, qui viennent trafiquer ici, & qui ſont plus civiliſez, comme les Anglois, les François, &c. Ainſi il pourroit bien arriver que ce changement ne ſera pas fort avantageux à la Compagnie; mais il vaut mieux laiſſer aller les choſes comme elles pourront, & eſperer que tout ira bien. Outre ceux qui ſont employez dans le negoce, ou qui reçoivent des Negres l'or qu'on negocie, il y a encore d'autres Officiers, dont je vai vous parler.

Il y a en premier lieu le Fiſcal, qui a cinquante livres d'appointement par mois, la table du General, & quatre écus pour ſon valet. Les gages d'un Fiſcal ſont fort mediocres, comme vous voyez, mais ſes profits ſont conſiderables, lorſqu'il eſt vigilant; car quand il ſaiſit de l'or ou des marchandiſes, que les Negres ou les Blancs negocient au préjudice de la Compagnie, & qu'on les déclare être confiſquées, il en a le tiers pour lui, & outre cela le tiers de l'amende, à laquelle les Blancs ſont condamnez pour avoir fait un negoce défendu; il a auſſi le tiers de ce que ceux qui ſont au ſervice de la Compagnie ſont obligez de payer, lorſqu'ils ont commis quelque crime; car non ſeulement ils ſont condamnez à une punition

corporelle par le Directeur general & par les Conſeillers ; mais auſſi on retient & confiſque les gages qui leur ſont deus.

Après le Fiſcal vient le Teneur de livres general, qui tient les livres de tout le negoce que fait ici la Compagnie ; ſes appointemens ſont de ſoixante & dix livres par mois, quatre écus pour ſes domeſtiques, & la table du General, ou douze écus pour ſa nourriture. Il a ordinairement un Sous-teneur de livres, qui a trente francs par mois, & deux Aſſiſtans pour lui aider.

Enſuite vient le Teneur de livres des garniſons, dont le nom montre aſſés quel eſt ſon emploi ; en qualité de Sous-commis il a vingt-quatre livres, & en qualité de Commis trente-ſix livres par mois ; outre qu'il vend à l'enchere les biens de ceux qui meurent, dont il a cinq pour cent de profit pour lui ; il a auſſi ordinairement un Aſſiſtant, qui lui aide. On a quelquefois un Secretaire, dont les gages ſont de cinquante livres par mois, & à qui on donne trois ou quatre Aſſiſtans ; mais de mon temps nous n'avons eu qu'un Sous-ſecretaire avec quelques Aſſiſtans.

La derniere & en même temps la plus mépriſable charge eſt celle de Sous-fiſcal, qu'on appelle ordinairement Auditeur, mais à qui on peut bien donner le nom de Delateur. Il a vingt livres par mois, & la dixieme partie de tout ce qui eſt confiſqué ; il eſt ſuſpect à tout le monde, quoique pour lui faire plus d'honneur on lui ait donné le pas devant les Sous-commis ; & le Fiſcal, que ſa charge ne fait gueres aimer, a le pas devant tous les Commis, & même devant la ſeconde perſonne, quoiqu'en effet il ſoit moins conſiderable ; car ſi le General meurt, la ſeconde perſonne lui ſuccede, mais jamais le Fiſcal, & même les Commis de *Mourée* & de *Cormantin* lui ſont préferez dans cette occaſion.

Pour

Pour ce qui eſt des Eccleſiaſtiques, il n'y a qu'un Miniſtre & un Lecteur ; le premier a cent francs, & le ſecond vingt francs par mois ; outre cela le Miniſtre a quatre écus pour un valet, & la table du General quand il veut. Vous voyez, Monſieur, que nous recompenſons aſſés bien les Eccleſiaſtiques. Vous vous imaginez peut-être que nous menons ici une vie profane ou débordée ; mais il y a un ordre, qui nous oblige d'aller tous les jours à l'Egliſe, ſur peine d'un demi-écu d'amende, & quand nous manquons d'y aller les Dimanches & les Jeudis, l'amende eſt double. Je ſçai bien, que vous me répondrez à cela, que c'eſt un culte que l'on rend à Dieu par force, & qui par conſequent ne vient pas d'une veritable pieté. Que dirai-je à cela ? Je croi que vous avez raiſon, & que la plûpart ne le font que par contrainte.

Ce ſont là tous les emplois que nous avons ſur cette Côte, excepté les Soldats & les Ouvriers. Voici dans quel ordre il faut les ranger.

Un Directeur General.

Un Miniſtre, qui a le pas après le General.

Un Fiſcal.
Un premier Marchand.
Deux ou trois premiers Commis.

} En Hollande on met de la difference entre ces perſonnes, mais il n'y en a point à proprement parler.

Sept ou huit Commis.
Neuf ou dix Sous-commis.
Dix-huit ou vingt Aſſiſtans.

} Ce nombre n'eſt pas toûjours le même ; il y en a quelquefois plus & quelquefois moins.

Un Maître de magaſin.

Un Teneur de livres general.

Un Sous-teneur de livres.
Un Teneur de livres des garnisons.
Un Secretaire, ou Sous-secretaire.
Un Lecteur.
Un Auditeur, qui est le Sous-fiscal.

De sorte que n'y ayant sur toute la Côte que soixante personnes, dont le tiers sont des Assistans, vous voyez par-là que ceux qui viennent ici en qualité d'Assistans, & qui s'acquittent bien de leur emploi, peuvent facilement être avancez à des charges plus considerables. J'aurai peut-être une occasion plus favorable de parler dans un autre endroit de la conduite de quelques-uns de ces Messieurs, & de quelle maniere ils travaillent à s'avancer. Je finirai cette Lettre en ajoûtant seulement par qui cette Côte est gouvernée.

Le gouvernement de cette Côte est principalement entre les mains du Directeur general, duquel les Commandans de tous les forts reçoivent les ordres, qu'ils sont obligez de suivre, ne leur étant pas permis d'entreprendre quelque affaire importante sans qu'il en ait connoissance & sans son approbation. Les affaires de la derniere importance sont portées au Conseil, qui est composé des personnes suivantes.

Du Directeur general.
Du Fiscal. (lorsque ce ne sont pas des affaires criminelles)
Des premiers Marchands.
De l'Enseigne.
Et quelquefois aussi du Teneur de livres general; (ceux-ci sont les Conseillers ordinaires)
Et des Commis des forts, qui sont les Conseillers extraordinaires.

Il est permis à chacun de dire son sentiment sur tout ce qui est proposé dans l'Assemblée, pourvû qu'il ait bien pensé auparavant jusques où il dépend

pend du Directeur, & qu'il prenne bien garde à n'être pas disgracié, en s'opposant au General, & en rejettant ses propositions. Je croi qu'ils ont tous si bien observé cela avant que je vinsse ici; que je ne pense pas qu'il se soit guere pris de resolutions contre le sentiment du General. N'est-il pas juste aussi que l'on ait de la complaisance pour ses superieurs. Outre que la plûpart y ont très-bien trouvé leur compte, sans examiner de si près, si cela étoit avantageux ou préjudiciable à la Compagnie; toûjours cela leur a procuré du repos & du profit, qu'ils n'auroient pas eu autrement. Et s'il est vrai, que l'amour bien reglé commence par soi-même, je ne trouve pas qu'ils ayent fait un si grand mal, & je ne croi pas non plus avoir manqué à mon devoir, si j'ai gardé le silence dans le Conseil, au-lieu de dire mon avis, pour des raisons, que j'apporterai tout-à-l'heure, quoique je fusse d'un sentiment contraire. J'ai souvent ri du nom qu'on nous donne en Europe, *de Conseil de la Côte Septentrionale & Meridionale de l'Afrique*; car assûrément c'est un titre bien vain, & je ne peux encore m'empêcher de rire à l'heure qu'il est de l'opinion de quelques personnes & sur cette Côte & en Europe, qui s'imaginent que nous avons ici un Conseil bien reglé, & que rien ne se fait sans un consentement unanime. Mais, Monsieur, vous & tous ceux qui sont dans cette pensée, vous trompez extrêmement; & si vous voulez sçavoir ce que c'est que ce Conseil, & jusques où il merite d'en porter le nom, représentez vous un Directeur General, qui domine avec une grande autorité sur tous ceux qui sont sur la Côte depuis le plus grand jusques au plus petit, & qui, quand il lui plait, peut faire beaucoup de mal à ceux qui sont au-dessous de lui, quoique ce soit contre toute justice, & même leur ôter leurs charges, & les renvoyer, sans leur en

donner aucune raiſon, à ce qu'ils diſent. Un Directeur, tel que je viens de le depeindre, venant dans le Conſeil pour propoſer une affaire, qu'il a deja reſoluë ſelon l'idée qu'il en a, & ſouhaitant qu'elle ſoit approuvée par le Conſeil, ne trouve perſonne qui oſe prendre la liberté de s'y oppoſer, châcun ſçachant bien qu'il lui en coûteroit cher, à moins qu'il ne fût ſoûtenu par d'autres; ce qu'il n'oſe eſperer; ainſi ils aiment mieux conſentir à tout, que de s'expoſer à être ruinez; outre que la Compagnie n'en tireroit aucun avantage, parce qu'il s'en trouveroit toûjours aſſés d'autres qui prendroient le parti du General, lequel ne laiſſeroit pas de venir à ſon but.

Si vous me demandez, Pourquoi donc aſſemble-t-on le Conſeil, puiſque le Directeur fait toûjours comme il lui plait? Je vous repondrai, qu'il y en a trois raiſons. La premiere & la principale eſt, parce que Meſſieurs de la Compagnie l'ont ainſi ordonné, ne s'imaginans pas qu'un Directeur en abuſeroit. La ſeconde, c'eſt pour juger des cauſes criminelles, lorſqu'il s'agit de quelque punition corporelle, ou de condamner un homme à la mort; car à moins d'une injuſtice criante il faut que la ſentence ſoit prononcée par le Conſeil. Et enfin, c'eſt parce que les affaires qui regardent le gouvernement de la Côte étans reglées dans le Conſeil, le Directeur n'en eſt plus reſponſable, en cas qu'elles réüſſiſſent mal, & il peut toûjours dire pour ſa defenſe, que le Conſeil l'avoit ainſi reſolu, quoique cependant leurs ſentimens ne s'accordent nullement avec leurs paroles.

En un mot, le Conſeil ne ſert que pour couvrir les fautes du Directeur & pour empêcher qu'on ne le rende reſponſable des mauvais ſuccès; ainſi les affaires de la Compagnie ne peuvent jamais aller bien ſous le gouvernement d'un tel General, & j'eſpe-

j'espere pour le bien de la Compagnie, que Messieurs les Directeurs retrancheront à l'avenir un peu de son credit, & lui ordonneront expressément d'avoir plus d'égard pour son Conseil, & de suivre un peu plus qu'il ne fait ses avis. Et je ne doute point, en cas que Messieurs de la Compagnie veuillent autoriser le Conseil par des Lettres patentes ou autrement, qu'il n'y ait bien-tôt un bon gouvernement sur cette Côte, & que les affaires ne s'y fassent avec plus de prudence & de justice.

Voilà, Monsieur, la description de ce fameux Conseil de la Côte de Guinée. Voudriez-vous bien en être un membre? Je n'en croi rien. Pour moi, j'aime mieux être privé de cet honneur pour avoir la liberté de vous faire voir que je suis veritablement vôtre &c.

Fin de la septieme Lettre.

HUITIEME LETTRE.

Où l'on parle de l'air mal-sain de ce Pays, & de ce qui en est la cause, selon le sentiment de l'Auteur; de la difference qu'on y trouve par rapport au temps présent & par rapport au passé; de quelques exemples de terribles coups de tonnerre, & du dommage qu'ils ont fait.

MONSIEUR.

Lorsque je cachetai hier la derniere Lettre, que je me donnois l'honneur de vous écrire, je croyois que le vaisseau qui la devoit porter partiroit

roit ſur le ſoir; mais comme il eſt demeuré jusques à aujourdhui, & que je n'ai pas préſentement beaucoup d'occupation, je veux bien employer ce jour à continuer de vous écrire ce que j'ai à vous dire de cette Côte.

La Côte de Guinée eſt ſituée environ à cinq degrez de latitude Septentrionale; ce qui fait voir que ce climat eſt fort chaud, quoique cependant la chaleur n'y ſoit pas auſſi exceſſive que la plûpart des gens ſe l'imaginent; c'eſt un defaut general parmi les hommes de groſſir toûjours les objets. Tous ceux, qui auſſi-bien que moi ont paſſé quelques années ſur cette Côte, avouëront qu'il y fait extrêmement chaud dans les mois d'Octobre, Novembre, Decembre, Janvier, Fevrier, & Mars, mais que pendant les ſix autres mois de l'année la chaleur n'y eſt pas à beaucoup près ſi grande, & qu'on la peut facilement ſupporter; j'ai même vû le temps, que ſi nous n'avions pas eu un peu de honte, nous nous ſerions approchez du feu avec autant de plaiſir qu'on fait en Europe au mois d'Octobre ou de Novembre: outre que preſque pendant toute l'année les ſoirées & les nuits y ſont fort fraiches, de ſorte que ceux qui ont paſſé ici neuf ou dix ans, & qui par conſequent ont le corps un peu moins chargé de graiſſe qu'on ne l'a en Hollande, n'ont pas ſujet de ſe plaindre de la chaleur.

Voici, ſelon mon ſentiment, ce qui rend l'air mal-ſain ſur cette Côte. Premierement la chaleur du jour ſuivie de la fraicheur de la nuit; car ce changement ſubit doit produire un effet tout contraire dans nôtre corps, & ſur-tout ſi nous ne nous accoûtumons pas à ſupporter plus le chaud que le froid, & ſi nous nous découvrons trop pour chercher trop tôt la fraicheur.

La ſeconde raiſon, pourquoi l'air eſt ici ſi mal-

ſain,

ſain, & que je croi auſſi la principale, c'eſt qu'il y a ſur toute la Côte quantité de hautes montagnes, d'entre leſquelles on void tous les matins s'élever un brouillard épais & puant, qui a une odeur de ſoufre, & ſur-tout dans les endroits marécageux & auprès des petites rivieres. Ce brouillard ſe repand & tombe en ſi grande abondance ſur la terre, qu'il eſt impoſſible qu'on n'en ſoit infecté, d'autant plus que l'on eſt à jeun, & qu'alors nôtre corps eſt plus ſuſceptible d'infection. Ce brouillard s'éleve ſur-tout durant les ſix mois, que nous appellons ici l'Hyver, & particulierement aux mois de Juillet & d'Août, pendant leſquels on void regner beaucoup plus de maladies qu'en Eté. Il ſe mêle à ce brouillard une terrible puanteur cauſée par la mal-propreté des Negres, qui non ſeulement ont accoûtumé de laiſſer pourrir leur poiſſon cinq ou ſix jours avant que de le manger, mais qui font auſſi leurs neceſſitez autour de leurs maiſons dans tout le village. Toutes ces méchantes odeurs jointes enſemble cauſent neceſſairement quantité de maladies, & il eſt preſque impoſſible que ceux qui ont été deja quelque temps ſur la Côte, & ceux qui ſont nouvellement arrivez, y puiſſent reſiſter; les premiers à cauſe de la foibleſſe de leur corps, & les autres à cauſe de l'extrême difference qu'ils trouvent entre ce climat & celui de l'Europe. Auſſi void-t-on que la plûpart payent le tribut, & ſont attaquez de maladie dès qu'ils arrivent; & il en meurt même beaucoup. Il faut ajoûter à tout cela, que l'on eſt ici très-mal pourvû de ce qui ſeroit neceſſaire pour le ſoûlagement des malades: car nous n'avons que des medicamens gâtez & des Chirurgiens ignorans; ce qui met la vie des malades dans un danger continuel; & quoique la nature eût aſſés de force pour faire ſes operations, en cas qu'on pût lui aider par de bons remedes & par une bonne nourriture, on

ne

ne ſçauroit y contribuer, parce que l'on manque de ce qu'il faut pour cela ; les medicamens ſont gâtez pour la plûpart, (comme je viens de le dire) & la nourriture des gens du commun conſiſte en du poiſſon, ou en des poulets fort maigres & fort ſecs, n'ayans pas les moyens d'acheter autre choſe ; & ſuppoſé qu'ils euſſent aſſés d'argent, ils ne ſçauroient trouver ce qui eſt neceſſaire pour un malade ; les vaches, les moutons, & les poulets ſont d'une maigreur extraordinaire, & par conſequent la chair en eſt fort ſeche & fort dure, de ſorte qu'un perſonne ſaine a de la peine même à en manger. Les herbes potageres, qui après les medicamens ſont ce qu'il y a de plus propre pour les malades, qui ont beſoin d'une nourriture legere, nous manquent auſſi ; il eſt vrai que le Directeur general & les autres Officiers de marque en ſont très-bien pourvûs, mais elles ſont ſeulement pour leur uſage particulier.

J'ai rencontré pluſieurs perſonnes qui ſoûtenoient, que c'eſt la faute de ceux qui ſont ici, s'ils ſont attaquez de maladies, qu'il ſeroit facile de les prévenir en menant une vie reglée, & en ne faiſant aucun excès ni dans le manger ni dans le boire. Mais l'experience nous apprend que ces gens-là ſe trompent, puiſque nous voyons tous les jours des perſonnes, qui vivent d'une maniere auſſi reglée qu'il eſt poſſible, & qui neanmoins ne peuvent éviter ni la mort ni les maladies.

Je ne veux pourtant pas nier abſolument qu'il n'y ait ici quelques perſonnes qui ne ſoient elles-mêmes la cauſe des maux qu'elles ſouffrent ; ce que je ſouhaite, c'eſt qu'on n'en faſſe pas une regle generale ; mais cela n'eſt que trop vrai de quelques-uns, & s'ils prenoient un peu mieux garde à eux, & vivoient d'une maniere plus ſobre, à parler humainement, il n'y auroit point ici tant de

de morts & tant de malades, qu'il y en a tous les ans. Auſſi-tôt que ces petites gens ont reçû leur paye, (s'ils ne la doivent pas deja toute) ils la vont depenſer en eau de vie & en vin de palme, deux boiſſons qui font beaucoup de mal, lorſqu'on en boit trop, de ſorte qu'il ne leur reſte plus rien pour acheter dequoi manger, & ils ſont obligez de ſe contenter de pain, d'huile, de ſel, & quelquefois d'un peu de poiſſon; ainſi ces ſortes de gens ne peuvent poſſeder une bonne ſante. Voilà la vie des perſonnes du commun; il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui ſont dans les charges ne les imitaſſent pas en cela, mais les excès dans la boiſſon ſont fort communs parmi eux, & il ſemble que s'ils ont plus de gages, ils n'en ont que plus de ſoif; ce qui les oblige malgré eux à faire maigre chere, à moins qu'ils n'ayent le bonheur que quelqu'un leur avance de l'argent ſur les gages qui leur ſont dûs, ou ſur ce qu'ils pourront gagner d'ailleurs, ou bien ſur les aſſûrances qu'ils donnent que leurs parens le payeront en Hollande. Mais comme ces dettes s'augmentent tous les jours, ces Meſſieurs ſe ruinent peu-à-peu, & cependant ils s'accoûtument tellement à boire, qu'il eſt impoſſible de les en empêcher dans la ſuite. Ce qu'il y a de pire en tout cela, c'eſt qu'outre les excès qu'ils font en eau de vie & en vin de palme, ils s'abandonnent à la débauche des femmes, qui leur fait perdre leur fortune, leur ſanté, & enfin la vie. Mais après tout il faut bien qu'ils faſſent place à d'autres; car ſi les gens vivoient ici auſſi longtemps qu'en Europe, il faudroit bien attendre avant que d'être avancé à quelque charge conſiderable, & ſans cela on ne verroit gueres de gens revenir riches de Guinée. Il n'y a que les principaux Officiers qui ayent occaſion d'amaſſer quelque choſe, & encore ne gagnent-ils pas autant

que

que la plûpart du monde croid. Je vous assûre que nous meritons bien le peu de profit que nous faisons ici, puisque nous exposons nôtre santé, qui est nôtre plus grand thrésor.

Mais pour reprendre le fil de nôtre discours, il y a des gens qui trouvent de la difference entre un lieu & un autre, c'est-à-dire, qui croyent qu'un endroit est plus ou moins mal-sain que l'autre. Je n'aurois pas de peine à entrer dans leur sentiment, pourvû qu'ils entendissent par-là les endroits où regne toûjours un vent frais, & où il n'y a pas tant de puanteur parmi les Negres ; ces endroits seroient apparemment les moins mal-sains, & en ce cas-là *Boutry* & *Zacondé* devroient être preferez aux autres.

Quoique ce Pays soit fort mal-sain, les habitans ne sont gueres attaquez de maladies ; & cela n'est pas surprenant, parce qu'étans nez dans ce climat & accoûtumez à la puanteur qui infecte l'air, ils y peuvent mieux resister. Il y a pourtant deux sortes de maladies, auxquelles ils sont plus sujets que les Européens, sçavoir la petite verole, & le ver. La premiere de ces maladies emporta des milliers de personnes il y a treize ou quatorze ans. Le ver s'engendre dans toutes les parties de leur corps, & sur-tout aux jambes. C'est un mal extrêmement douloureux, qui dure quelquefois des mois entiers, & dont ils ne sont delivrez que quand le ver est entierement sorti. Voici de de quelle maniere ceux qui ont quelque experience le font sortir ; aussi-tôt que le ver a percé l'apostume, (ce qui se fait ordinairement avec la tête) ils tâchent de le tenir ferme & de le faire sortir peu-à-peu de la playe, ensuite dequoi ils l'attachent à un petit bois, qu'ils tournent tous les jours, afin de tirer le ver doucement du trou qui s'est fait, ce qu'ils continuent jusques à ce qu'il soit

ſoit entierement ſorti, & qu'ils ſoient delivrez par-là de la douleur. Mais s'il arrive qu'ils tirent trop fort, & que le ver vienne à ſe rompre, la douleur ſe rengrege, parce que ce qui eſt reſté du ver ſe pourrit dans le corps, ou fait un apoſtume dans un autre endroit. Les Negres ſont bien les plus ſujets à ce mal, mais les Blancs n'en ſont pas auſſi tout-à-fait exempts. J'ai vû des gens, qui en avoient neuf ou dix tout-à-la-fois, ce qui leur cauſoit des douleurs inſupportables. Cette maladie regne ſur toute la Côte, mais nos gens y ſont ſujets particulierement à *Cormantin* & à *Apam*, apparemment à cauſe de la mechante eau qu'ils ſont obligez de boire. Si vous voulez ſçavoir combien ces vers ſont grands, vous n'avez qu'à lire le Livre de Monſieur *Focquenbrogh*, dans l'endroit où parlant de la Guinée il dit que *c'eſt un Pays, où les vers de terre de la longueur d'une aune ou d'une pique, n'attendans pas que les hommes ſoient morts, les rongent tous vivans.* Les Negres du Pays d'*Ante* ſont particulierement ſujets à avoir du mal aux parties naturelles, ce qu'ils attribuent à un certain vin de palme, qu'ils boivent, & qu'on appelle ici *Criſta*.

Les habitans de ce Pays ſont encore à plaindre lorſqu'ils reçoivent quelque bleſſûre à la guerre; car ils n'ont point d'autres remedes pour les guerir que quelques herbes vertes, qu'ils font bouillir dans de l'eau, & avec quoi ils humectent la playe. Ce remede en ſoûlage bien quelques-uns, parce que ces herbes ont une vertu admirable; mais ceux qui ne les connoiſſent pas, ou qui ne ſçavent pas bien s'en ſervir, n'en reçoivent aucun ſoûlagement, au contraire la bleſſûre devient encore plus profonde; ce qui ſouvent les fait languir toute leur vie. Il en va de même des maux Venériens qu'ils ont; & ceux qui demeurent ſous nos

forts

forts ſont heureux, car pour un bonne ſomme d'argent ils s'en font guerir à nos Chirurgiens.

A ces incommoditez près, les Negres poſſedent en general une parfaite ſanté, mais ils deviennent rarement vieux, dequoi je ne ſçaurois donner de raiſon. On void dans ce Pays-ci quantité de griſons, & qui paroiſſent même vieux, mais qui cependant ne le ſont pas; je croi que cela vient de ce qu'ils s'abandonnent trop aux femmes, ce qui les rend ſi vieux & les affoiblit tellement, que lorſqu'à l'âge de cinquante ans (qui eſt parmi eux une grande vieilleſſe) ils ſont attaquez d'une maladie, ils en meurent ordinairement; c'eſt une choſe épouvantable que les enfans mêmes connoiſſent cette debauche, ce qui fait qu'il ne ſe trouve pas une honnête fille parmi eux.

Il faut préſentement dire quelque choſe de l'Hyver & de l'Eté, ou bien du bon & du mauvais temps, comme on l'appelle ici; & ce qui m'oblige le plus à en parler, c'eſt le changement conſiderable que j'ai remarqué dans les ſaiſons depuis l'eſpace de dix ans. L'Eté commence ici à-peu-près lorſque l'Automne commence en Europe, & dure ſix mois, à la fin deſquels commence l'Hyver, qui en dure autant, & dont il y a deux mois de brouillard, deux mois de pluye, & deux mois de vent. Mais cela change tellement tous les ans, que nôtre ſupputation ſe trouve ſouvent fauſſe, l'Eté commençant quelquefois un mois plûtôt, & une autre année le brouillard ou la pluye vient un mois plus tard qu'à l'ordinaire, & ainſi du reſte; de ſorte que tout eſt préſentement fort embrouillé, & qu'il n'y a preſque plus de fonds à faire.

Lorſque je vins ſur cette Côte, les ſaiſons étoient fort reglées; l'Eté commençoit toûjours dans un même temps, & l'Hyver de même, &

ces

ces deux saisons étoient même plus rudes qu'elles ne le sont à présent. Il pleuvoit en ce temps-là plusieurs jours de suite d'une maniere si terrible, qu'on eût dit que tout le Pays alloit être inondé, & qu'on verroit un second déluge; mais il n'en est pas ainsi présentement, les pluyes n'y sont pas à beaucoup près si abondantes, quoique (ce qui est très-remarquable) il pleuve beaucoup plus à *Axim* qu'en aucun autre lieu, bienqu'il ne soit qu'environ à vingt lieuës à l'Occident d'*Elmina*. Je fus extrêmement surpris, lorsqu'on me plaça à *Axim*, de voir que la pluye y duroit si long-temps, & ayant demandé à un Commandeur des Soldats, combien ce temps pluvieux continuoit, il me répondit qu'il duroit ordinairement onze mois & vingt-huit jours, & par consequent il n'y a qu'un beau jour tous les quatre ans, qui est l'année bissextile. Quoique cela fût trop exaggeré, il est certain qu'il pleut dans ce lieu pour le moins la moitié de l'année, & c'est pour cela que les fruits, excepté le ris & les arbres, n'y viennent pas bien, à cause de la trop grande humidité.

C'est une chose étonnante que les tempêtes, ou *Travados*, comme on les nomme ici, ne sont ni si frequentes ni si rudes qu'elles l'ont été. Et pour ne parler que du vent & du tonnerre, on peut voir dans le Livre de Monsieur *Focquenbrogh*, combien les vents étoient terribles de son temps, & qu'ils s'élevoient si subitement, que les Mariniers n'osoient jamais mettre toutes leurs voiles, de crainte d'être surpris par ces vents, & d'être jettez contre quelque écueuil, ou sur le rivage. Mais présentement il n'y a rien à craindre; car quoiqu'il s'éleve quelquefois de rudes tempêtes, mêlées de tonnerre, d'éclairs & de vent, elles ne s'élevent pas si subitement, & ne sont pas aussi ru-

rudes, de sorte qu'elles ne causent pas de dommage considerable.

J'ai lû dans un vieux papier écrit de la main de Monsieur le Directeur *Valkenburg*, que l'an 1651. il s'éleva un si terrible orage à *Elmina*, avec des coups de tonnerre si épouvantables, que chacun en fut saisi de frayeur, pensant que c'étoit la fin du monde. Le tonnerre fondit l'or & l'argent, sans endommager les sacs où il étoit renfermé, & brisa des épées dans le fourreau sans qu'on remarquât la moindre chose au fourreau ; il arriva encore plusieurs autres choses extraordinaires, que je n'ai pas bien pû lire à cause que les vers avoient rongé le papier en bien des endroits, mais on y void pourtant qu'ils avoient extrêmement peur pour les poudres, & qu'ils étoient dans la derniere consternation.

Environ l'année 1691. il tonna horriblement dans le Pays d'*Ante*, & j'étois alors à *Boutry*. Il y eut des milliers d'arbres arrachez par le tonnerre, ou brûlez par les éclairs ; nôtre bâton de pavillon fut renversé du haut en bas, & brisé en plusieurs pieces, il tomba debout à la verité, mais on eût dit qu'on y avoit enfoncé deux cens coins pour le fendre. Les Negres, qui s'imaginent aussi-bien que quelques personnes parmi nous, que la force du tonnerre consiste dans une certaine pierre qui tombe, ne manquerent point, aussi-tôt que l'orage eût cessé, de nous apporter une pierre, qu'ils disoient avoir ainsi brisé nôtre bâton de pavillon ; je la trouvai toute telle, que ceux des nôtres, qui sont dans la même pensée, ont accoûtumé de la décrire ; mais personne ne pourra jamais me prouver par des raisons naturelles, qu'une pierre soit capable de produire des effets tels que j'en ai vû quelquefois produire au tonnerre, & je ne croi pas être obligé de croire que ce soit une chose

choſe ſurnaturelle, j'aime mieux croire que cela ſe fait par le vent, qui ſort avec une extrême violence des nuées; mais je laiſſe aux Naturaliſtes à examiner de quelle maniere cela ſe fait.

La même choſe arriva quelque temps après à un vaiſſeau de nôtre Compagnie, qui croiſoit auprès d'*Axim*, le grand mât & le beaupré ayans été extrêmement endommagez par le tonnerre.

L'année 1694. le tonnerre tomba à *Cormantin* dans la chambre du Marchand, dont tous les verres furent briſez, & ſon enfant (ce qui eſt fort extraordinaire) fut enlevé avec ſon lit, & porté à quelques pas de là, ſans recevoir neanmoins le moindre mal. Pourriez-vous croire, Monſieur, qu'une pierre fût capable de produire tous ces effets? Pour moi, je dis hardiment que non.

Quelque temps après le tonnerre tomba ſur le fort des Anglois à *Acra*, & perça avec tant de violence les murailles, qu'il s'avança juſques à la porte de la chambre aux poudres, où quelques écuelles d'étain furent fondues & reduites dans une maſſe. Vous pouvez juger dans quelle frayeur furent ces pauvres gens de voir le tonnerre ſi près de leurs poudres.

Du temps que je commandois à *Mourée*, il y tonna ſi effroyablement, qu'il ſe fit une fente à une des tours, de la longueur de quelques pieds, par où mon Cannonier reçût une contuſion au bras, ſans avoir pourtant eu d'autre mal. J'eus bien peur alors, car voulant raccommoder les ſoûpiraux qu'il y avoit au magaſin des poudres, j'avois fait porter le jour précedent près de trois mille livres de poudre au grenier, où elle n'étoit couverte que de ſimples tuiles au commencement de cet orage, mais je ne me donnai point de repos, que je ne l'euſſe fait tranſporter dans un lieu plus

ſûr, & je fus dans une terrible inquietude avant que cela fût fait.

Vous voyez, Monſieur, par ce que je viens de vous dire, quel temps nous avons eu ci-devant, & le changement qui y eſt arrivé ; car il ſemble que ces tempêtes ont ceſſé, du moins nous ne nous en ſommes gueres apperçûs depuis trois ou quatre ans.

La difference de la chaleur & du froid eſt auſſi très-conſiderable entre le temps paſſé & le préſent; car la chaleur étoit ci-devant ſi grande, qu'il ſembloit que nous euſſions ici en Eté des jours caniculaires, auſſi-bien qu'en Europe ; mais elle eſt préſentement beaucoup plus moderée, & on la peut bien ſupporter la plûpart du temps. Le froid étoit auſſi en ce temps-là, c'eſt-à-dire, la nuit, ſi rude, que nous nous imaginions qu'il geloit, du moins la terre, qui avoit été mouillée par la roſée, ſe ſechoit & étoit blanche comme s'il eût gelé. J'ai ouï dire à quelques perſonnes qui ont été ici avant moi, qu'étans entrez le matin dans leurs comptoirs ils avoient trouvé l'ancre gelée ; je ne ſçai ſi cela eſt bien vrai, je ne vous dis que ce que l'on m'a dit.

Mais je ſçai bien, que nous avons eu ici des nuits ſi froides, qu'elles nous ont fait trembler, & qui peuvent (comme j'ai dit) être comparées aux nuits de l'Automne en Europe. Il fait bien froid dans la méchante ſaiſon, mais non pas autant que ci-devant, il eſt vrai qu'il dure plus long-temps, & nous avons bien à préſent les deux tiers de l'année d'Hyver ou du moins d'Automne. Je ſuis &c.

Fin de la huitieme Lettre.

NEUVIE

NEUVIEME LETTRE.

Dans laquelle on décrit le naturel & les mœurs des Negres de la Côte de Guinée, qui ſont fourbes, faineans, & ſans ſouci; leur maniere de s'habiller; l'éducation des enfans, & leurs ſalutations; la civilité qu'ils font à ceux qui les viennent voir; comment les Grands ſe viſitent; leurs mêtiers, & en quoi ils conſiſtent; la navigation, la pêche, & l'agriculture; la diverſité du langage; les Nobles; les differentes conditions qui ſe trouvent parmi les Negres; leur peu de regularité à bâtir des villages ou à faire des chemins; les inſtrumens ſur leſquels ils jouënt; les mendians, qui ne ſont que des effrontez & des gens qui n'en ont nullement beſoin. Enfin on y fait la deſcription des Mulats.

MONSIEUR.

J'ai reçû vôtre Lettre du 24. . . . & j'en ai fort bien compris le contenu; mais la matiere, que j'ai à traiter dans celle-ci, eſt ſi abondante, que je ſerai obligé de differer la réponſe que vous ſouhaitez de moi, & que je vous promets de faire à la premiere occaſion.

Mon deſſein eſt de vous entretenir du naturel & des mœurs des Negres qui ſont nez ſur cette Côte;

te; & pour éviter la confusion vous me permettrez de m'étendre un peu sur ce sujet. Ne trouvez pas mauvais, si je joins tant de choses ensemble sans faire de division, cela me semble le plus commode, & j'espere que cela ne vous déplaira pas.

Je commencerai donc à vous dire, que les naturels du pays, que nous appellons *Negres* ou *Noirs* à cause de leur couleur, sont tous d'un naturel si fourbe, qu'on ne peut se fier en eux; ils ne negligent aucune occasion de tromper un Européen, ou de se tromper les uns les autres; c'est une chose extraordinaire d'en trouver qui soient fideles, & encore s'il y en a, leur fidelité ne s'étend pas plus loin qu'aux maîtres qu'ils servent; car si on examine bien leur vie, on verra qu'à l'égard des autres ils font voir en toutes occasions leur naturel trompeur. Il semble qu'ils ne sont nez que pour cela, ils le voyent faire dès leur enfance, & la fourberie jette en eux de si profondes racines, qu'il leur est impossible d'y renoncer dans la suite; c'est comme une necessité qui leur est imposée; en quoi ils ressemblent parfaitement aux Moscovites, au moins c'est là l'idée qu'on nous donne de ces derniers.

Outre cela, les Negres sont extrêmement paresseux, & ne travaillent que lorsqu'ils y sont contraints. Ils sont aussi sans souci, & ils prennent leurs affaires si peu à cœur, qu'on ne peut presque jamais remarquer s'ils ont du bonheur ou du malheur; car, par exemple, lorsqu'ils ont été en campagne, & qu'ils ont gagné quelque bataille, on les void retourner sautans & dansans; & ils font la même chose quand ils ont été battus & obligez de s'enfuir. Qu'ils se trouvent à une fête, ou à un enterrement, c'est tout un pour eux. En un mot on les void toûjours les mêmes, soit dans l'ad-

l'adverſité, ſoit dans la proſperité, & toute la difference qu'on y remarque eſt ſeulement dans leurs habits & dans leurs cheveux, dont nous parlerons dans la ſuite. Je n'ai jamais rien lû qui repréſente cela plus vivement que les vers que l'on trouve ſur la taille-douce des Oeuvres de Monſieur *Focquenbrogh*, dont les derniers ſur-tout ſont fort jolis, & font très-bien voir le naturel des Negres. Les voici tels qu'ils ſe trouvent dans l'original:

Aan d'andere kant ſiet gy een Moorſe ronde-dans,
Een doodelijk geſpuys van vrouwen en van mans;
Die ſig niet kreunen met de droeve brand van Troyen,
't Mag branden al wat wil, ſy ſingen, ſpringen, poyen,
En weeten van geen druk, ſy weeten van geen nood,
Maar ſpeelen tot haar graf, en danſen tot haar dood.

C'eſt-à-dire, *Quelque malheur qu'il leur arrive, ils ne laiſſent pas de chanter, de danſer, & de ſe divertir; ils ne craignent ni affliction ni miſere, ils jouënt en allant au tombeau, & danſent à l'approche de la mort.* Rien ne ſe pouvoit dire de plus applicable à ces gens ſans ſouci. Il eſt vrai qu'ils ont bien ſoin d'amaſſer de l'argent, c'eſt à quoi ils viſent toûjours; mais ils prennent cela ſi peu à cœur, que quoiqu'ils faſſent une perte conſiderable, on ne le peut point remarquer à leur viſage; ils ne laiſſent pas de dormir auſſi tranquillement, & dès qu'ils ſont couchez, ils dorment comme des bêtes, ſans que la moindre inquietude trouble leur repos, & il n'y a perſonne qui pratique mieux cette leçon, *N'ayez point ſouci du lendemain.*

Les jeunes gens ſur-tout ſont fort orgueuilleux;

ils voudroient paſſer pour des perſonnes de qualité, quoiqu'ils ne ſoient bien ſouvent que des eſclaves ; ils font auſſi paroître beaucoup de vanité dans leur maniere de s'ajuſter. Voyons un peu comment ils s'y prennent.

Ils s'ornent la tête en pluſieurs endroits ; quelques-uns portent les cheveux longs joliment bouclez & attachez enſemble ſur la tête ; d'autres font de petites boucles de leurs cheveux, les frottent d'huile & de peinture, & les ajuſtent en maniere de roſes autour de leur tête ; ils mettent entre deux pour enjolivement des *fetiches* d'or, & une certaine ſorte de corail, que nous nommons ici *Conte de Terra*, & qui ſouvent vaut quatre fois plus que l'or ; ils ont encore une eſpece de corail bleu, que nous appellons *Agrie*, & les Negres *Acorri*, & que l'on peſe au poids de l'or, lorſqu'il eſt un peu gros. Ils aiment extrêmement à porter des chapeaux comme nous, & ne font point difficulté de les payer bien cher. Ils portent autour des bras, des jambes, & du corps quantité d'or ou de corail pour ornement. Leur habit ordinaire eſt compoſé de trois ou quatre aunes d'étoffe, ſoit de velours, de ſoye, de drap, ou d'autres étoffes : il y en a pluſieurs qui en ont de cinquante ſortes. Ils roulent cet habit, ou comme nous diſons ici *paan*, autour de leur corps, & le laiſſent pendre depuis le nombril juſques à mi-jambe. Ils portent auſſi aux bras des anneaux d'yvoire fort proprement faits, & quelques-uns en ont d'or, d'argent, &c. Ils ont au cou pluſieurs colliers d'or, & de toute ſorte de corail, de celui même dont je viens de parler, & j'ai vû pluſieurs colliers, dont châcun valoit plus de mille livres. Ce ſont là leurs joyaux, & on n'eſtime nullement ceux qui n'en ont point.

Auſſi magnifiques que ſont les jeunes gens ou *Man-*

Manceos, auſſi modeſtes ſont les *Caboceros* ou vieillards ; car ils aiment mieux paſſer pour pauvres que pour riches ; j'en dirai la raiſon dans la ſuite. Ceux-ci ſe contentent d'avoir un bon *paan* ou habit, un bonnet de peau de cerf, & à l'exemple des Iſraëlites un bâton à la main, avec une chaine ou un collier de corail au cou, & ce ſont tous les ornemens dont ils ſe parent journellement.

Les gens du commun, comme les Payſans, les Pêcheurs, & autres de cette ſorte, s'habillent à fort peu de frais ; quelques-uns n'ont que deux aunes d'étoffe commune, & d'autres n'ont qu'une bande pour cacher ce que la pudeur ne permet pas de laiſſer voir, excepté que les Pêcheurs ont un bonnet de peau de cerf ou de joncs ſur la tête : mais la plûpart tâchent d'avoir des Matelots un vieux chapeau ou un vieux bonnet, qui leur ſert dans le chaud & dans le froid. Non ſeulement on void dans tous les Pays de l'Europe que les femmes ont beaucoup plus de vanité dans leurs habits que les hommes, cela ſe remarque même parmi ces Payens ignorans ; car les femmes ſont ici beaucoup plus occupées à ſe bien parer que les hommes, de même que parmi nous ; elles ont l'adreſſe de boucler fort joliment leurs cheveux & de les orner de *fetiches*, de corail, & de queuës d'élephant ; elles portent au cou des chaines d'or & de très-beau corail, outre dix ou douze petits colliers blancs fort jolis de *Conte de Terra* & d'or, qu'elles ont en quantité aux bras, aux jambes, & autour du corps. Elles ont depuis la ceinture en bas un *paan*, qui eſt ſouvent deux ou trois fois plus long que celui des hommes, & qu'elles attachent avec une bande de drap rouge, ou de quelque autre étoffe, de la longueur de deux aunes & large d'une demi-aune, dont les deux bouts pendent par-deſſus leur *paan* ; celles qui ſont d'une

condition plus relevée, y mettent une dentelle d'or ou d'argent, ce qui leur donne encore plus d'agrément. Elles ont en haut une écharpe autour du corps, qui eſt de ſoye ou de quelque autre jolie étoffe; leurs bras ſont garnis d'anneaux d'or, d'argent, d'yvoire, &c.

Après avoir parlé des ajuſtemens des hommes & des femmes, voyons de quelle maniere ils élevent leurs enfans. Les hommes ne s'en mêlent point du tout, & les femmes fort peu. Ils tettent pendant deux ou trois ans, & après cela s'ils peuvent marcher, ils ſortent de la maiſon, & vont où il leur plait; s'ils ont faim, la mere leur donne un morceau de pain ſec & les envoye dehors; ils peuvent aller où ils veulent, même ſur le bord de la mer pour apprendre à nager, ſans que la mere ou quelque autre perſonne y prenne garde. Si vôtre épouſe & les autres femmes Hollandoiſes, qui ſont ſi idolatres de leurs enfans, venoient ici, elles verroient des centaines d'enfans depuis l'âge de quatre ans juſques à ſix, qui courent tous nuds ſur le bord de la mer, & qui n'ont qu'un morceau de pain ſec, dont ils ſont auſſi contens, que nos enfans le pourroient être avec toutes leurs delicateſſes. Les meres n'en ſont point embarraſſées, & ſans s'en mettre en peine elles font leurs affaires fort tranquillement. Nous ſommes d'abord inquiets lorſque nos enfans ſortent ſeuls hors de la maiſon, craignans qu'il ne leur arrive quelque malheur; ici ils ſortent tous les jours ſans avoir perſonne pour les garder, & on n'apprend pas qu'il leur arrive aucun accident.

Les accouchemens ſont ici fort commodes pour les hommes; car ce n'eſt nullement la coûtume que les femmes gardent long-temps le lit, ou que l'on faſſe aucune dépenſe ſoit pour des repas ou autrement. Je me trouvai un jour pas hazard auprès d'un

d'un lieu où la femme d'un Negre étoit en travail d'enfant ; on ne lui entendit point faire de plainte, même au plus fort de la douleur, qui ne dura tout au plus qu'un quart d'heure, & je la vis le même jour sur le bord de la mer, où elle alloit se laver sans penser plus à son accouchement. Il arrive bien quelquefois, qu'elles sont obligées de garder le lit quelques jours, & qu'elles sont fort malades, mais cela est très-rare. O que cela épargneroit d'argent à bien des Hollandois, s'il ne falloit pas faire plus de depense aux accouchemens qu'on n'en fait ici! Mais je n'en dirai pas davantage, de peur de m'attirer la colere des Hollandoises, qui pourroient un jour me rendre de bons services. J'ajouterai seulement qu'on ne connoit point ici tout cet attirail de petites hardes pour les enfans, comme des beguins, des bandeaux, &c. & cependant leurs enfans sont aussi sains que les nôtres, si ce n'est que quelques-uns ont le nombril fort gros, mais c'est la faute des meres, qui pourroient facilement prévenir cela.

Aussi-tôt que l'enfant est né, on va chercher un Prêtre ou Sacrificateur, qu'on appelle ici *Feticheer*, ou *Confoë*, qui lui fait incontinent attacher autour du corps, du col, des bras, & des jambes quantité de cordelettes, de corail, & d'autres bagatelles, après les avoir consacrées par leurs exorcismes ordinaires, ce qui préserve l'enfant, à ce qu'ils croyent, de maladie & d'autres accidens. Je crois en effet que ces exorcismes ont tant de vertu, que quand même le Pape de Rome les feroit, ils n'en auroient pas davantage. Vous pouvez juger par-là de l'autorité que ces Prêtres ont sur les esprits immondes. Au reste ces cordelettes servent d'habit à ces enfans jusques à l'âge de sept ou huit ans, & alors on leur donne une

demi-aune ou une aune d'étoffe pour se bien ajuster.

Si c'est l'enfant d'un Pêcheur ou d'un Laboureur, & que ce soit un garçon, le pere lui apprend son métier, s'il y a de l'inclination ; car étant obligé dès sa jeunesse à prendre soin de lui-même, il lui est permis de s'attacher à quel métier il veut, sans que le pere ni la mere s'y opposent.

J'ai fait voir avec combien peu de nourriture les Negres contentent leurs enfans ; ils ne vivent pas avec plus d'abondance dans la suite ; & on pourroit plûtôt les accuser d'être trop sobres, que de depenser trop pour leur entretien ; car ils se peuvent facilement nourrir pour deux sols par jour. Leur viande ordinaire est un pot de *Milhio*, ou de grain écrasé, qu'ils font bouillir & mangent au-lieu de pain, & s'ils n'ont pas de *Milhio*, ils se servent de *Jammes* ou de *Pattates*, sur lesquelles ils mettent un peu d'huile de palme & d'herbes bouillies, avec un morceau de poisson puant, & ils s'imaginent, quand ils ont mangé cela, d'avoir fait fort bonne chere ; car la plûpart du temps il n'y a ni poisson ni herbes. Ils n'achetent jamais de viande, c'est-à-dire, de vache, de mouton, ou de poulets, que quand ils ont des fêtes, dont je parlerai dans la suite. Que les Negres se contentent de si peu de chose, ce n'est pas qu'ils ne mangeassent de meilleures viandes, s'ils en avoient ; car lorsque nous les invitons ils sçavent fort bien prendre ce qu'il y a de meilleur sur la table, & on diroit à les voir manger qu'ils devorent pour trois jours : cela ne vient pas non plus de faute d'argent, mais uniquement d'une avarice sordide.

Je croi qu'ils s'imaginent que tout ce qui coûte beaucoup ne leur vaut rien, & leur est mal-sain. Si les gens du commun se nourrissent, comme je viens

viens de le dire, les riches ne font gueres meilleure chere, hormis qu'ils ont un peu plus de poiſſon & d'herbages. Lorſqu'ils veulent ſe bien regaler, ils prennent du poiſſon, une poignée de grain, de la pâte, avec un peu d'huile de palme, & font bouillir tout cela dans de l'eau ; ils appellent ce ragoût *Mallaget*, & eſt pour eux un mets fort delicieux; le goût n'en eſt pas mauvais pour ceux qui y ſont accoûtumez ; il eſt même fort ſain dans ce Pays-ci.

Mais ſi les Negres ſont ſi ſobres pour leur manger, ils n'en boivent que mieux ; ils aiment paſſionnément toute ſorte de boiſſons fortes, & ne manquent jamais de boire le matin de l'eau de vie, & l'après-midi du vin de palme ; & quoiqu'ils n'ayent qu'un ſou pour tout bien, ils en boiroient bien pour trois, à quelle heure que ce ſoit, le jour ou la nuit, ils ſont toûjours prêts à boire; c'eſt ce que nous remarquons particulierement en nos domeſtiques, qui trouvent le ſecret d'ouvrir nos caves la nuit, & ils ſont ſi fort addonnez à la boiſſon, qu'on ne leur oſeroit confier ni tabac, ni eau de vie, ni autres liqueurs fortes, & cela ſans diſtinction d'hommes ou de femmes, ils boivent tous à qui mieux mieux, comme ſi la vertu conſiſtoit en cela, & ils l'apprennent même à leurs enfans dès l'âge de trois ou quatre ans.

Les complimens & les ſalutations que ſe font les Negres meritent bien que nous en diſions un mot. Lorſqu'ils ſe rencontrent, ils ſe ſaluent mutuellement en ſe découvrant la tête, c'eſt-à-dire, ceux qui nous frequentent, car pour ceux qui demeurent plus avant dans le Pays, ils ne prennent pas pour une civilité de ſe découvrir. Enſuite ils ſe demandent, non pas comme nous, *Comment vous portez vous*, mais *Comment avez-vous repoſé* ? A quoi l'autre repond, *Fort bien ;* qui enſuite fait la même de-

demande au premier qu'il rencontre, lequel lui repond auſſi de la même maniere ; ce qui fait voir que les Negres regardent le dormir comme une choſe très-neceſſaire pour la ſanté. Quand il arrive quelqu'un qui vient d'un lieu fort éloigné & qui n'a jamais été dans cet endroit, celui qu'il va voir le prend par la main, & lui ſerrant les deux doigts du milieu, qu'il met l'un ſur l'autre, il lui ſouhaite la bien-venuë ; mais ſi de là il va ailleurs & revient enſuite, la bien-venuë qu'on lui ſouhaite conſiſte en ceci, *Vous étiez ſorti & vous êtes de retour?* A quoi il répond, *Je ſuis de retour* ; & cela paſſe parmi eux pour une grande civilité. Ils font beaucoup d'honnêteté à ceux qui viennent d'un autre lieu pour les voir ; auſſi-tôt que les premiers complimens ſont finis, le maître de la maiſon fait apporter par ſa femme, ou par une eſclave, de l'eau & de la graiſſe ou de l'onguent pour laver & oindre ſon hôte, ſuivans en cela la coûtume des Anciens, qui pratiquoient auſſi la même choſe.

Les Rois ou les grands Seigneurs ont auſſi des ceremonies fort extraordinaires dans les viſites qu'ils ſe font. Lorſqu'un Seigneur approche du village de celui qu'il vient viſiter, il envoye un de ſes gens pour le ſaluer & lui notifier ſon arrivée ; & celui-ci envoye incontinent quelqu'un avec lui pour ſaluer celui qui le vient voir, & pour l'aſſûrer qu'il ſera le bien-venu. Auſſi-tôt que ces deux envoyez ſont partis, celui que l'on vient viſiter ſe prépare, & va avec tous ſes gens & tous ſes ſoldats armez dans la place du marché ou devant ſa maiſon, quelquefois au nombre de trois ou quatre cens, & s'aſſied là en attendant celui qui le vient voir, lequel auſſi pour marque de grandeur s'avance avec un pas grave, & accompagné d'un grand nombre de gens armez, qui font de grands cris en courant & en ſautant. Etant arrivé dans l'endroit où l'autre l'attend,

tend, il ne va pas droit à lui, mais il envoye des plus considerables de ses gens sans armes, qui se suivent l'un l'autre, & donnent la main aux gens de celui que l'on vient voir, qui sont assis autour de lui, & ensuite à lui-même. Enfin ces deux Seigneurs s'etans approchez l'un de l'autre couverts de boucliers, celui qui reçoit la visite se leve, & s'il a de la consideration pour celui qui le vient voir, ou que celui-ci soit d'une plus grande condition que lui, il l'embrasse trois fois de suite & lui souhaite la bien-venuë; mais si au contraire celui-ci lui est inferieur, il demeure assis, & se contente de lui donner trois fois la main, en lui serrant les deux doigts du milieu; après quoi celui qui fait la visite va s'asseoir avec ses gens vis-à-vis de l'autre, & attend là que le premier le vienne saluer avec tout son monde & lui souhaiter la bien-venuë; c'est ce qu'il fait aussi après avoir un peu attendu, & ensuite il va se remettre à sa place, & envoye de nouveau quelques-uns des ses gens pour saluer l'autre, s'informer de sa santé, & lui demander la raison de sa venuë, lequel y répond en envoyant aussi de ses gens au premier. Ces ceremonies durent quelquefois deux heures de suite, jusques à ce que celui qui reçoit la visite se leve, & invite celui qui le vient voir d'aller chès lui. Celui-ci suit, & y etant arrivé il reçoit des présens de moutons, de poulets, de *jammes*, & d'autres choses, qu'on croid lui être agréables. Ici finissent ces longues ceremonies, que j'ai décrites un peu au long dans l'esperance que cela ne vous ennuyera pas; car pour éviter un semblable malheur j'ai passé à dessein quelques circonstances.

J'ai dit au commencement de cette Lettre, que les Negres sont fort paresseux, & qu'on a beaucoup de peine à les faire travailler, c'est pourquoi on trouve peu d'arts & de mêtiers parmi eux. Leurs

mêtiers principaux consistent à faire des coupes & des vaisseaux de bois & de terre, à natter des chaises, à faire des boëtes de cuivre pour y mettre de l'onguent, des bracelets d'or, d'argent, & de dents d'élephant, & d'autres bagatelles semblables. Il n'y a rien à quoi ils s'entendent mieux qu'à forger, & ils font tous les instrumens qui leur sont necessaires pour la guerre, excepté les armes à feu, aussi-bien que ceux dont ils ont besoin pour l'agriculture & pour le ménage. Ils ne sçavent ce que c'est que l'acier, & cependant leurs sabres & leurs serpes ne laissent pas d'être d'une trempe fort dure & de bien couper; il en est de même de leurs houës & des autres instrumens dont ils ont besoin pour cultiver la terre. Ils se servent pour forger tout cela d'une grosse pierre, qui leur tient lieu d'enclume, de deux ou trois *mokers*, d'une pincette, & d'un petit soufflet, qui a trois tuyaux, & quelquefois davantage; ils ont inventé ces sortes de soufflets, dont il sort beaucoup de vent. Ce sont là les principaux mêtiers, auxquels ils s'occupent, excepté qu'ils font aussi des *fetiches* d'or, dont j'ai parlé ci-devant. Mais ce que je trouve de plus joli dans tous leurs ouvrages, ce sont des cordons de chapeau, qu'ils font pour nous & qu'ils tressent de fil d'or ou d'argent avec tant d'adresse, que je crois que les Orfévres en Europe auroient de la peine à les imiter, & en cas qu'ils en vinssent à bout, s'ils ne se faisoient pas mieux payer leur peine que les Negres, ils ne gagneroient tout au plus que du pain sec.

Cette Lettre sera un mêlange de toute sorte de matieres, ainsi ne trouvez pas mauvais, si je passe de l'une à l'autre, quoique elles n'ayent pas beaucoup de rapport ensemble; il faut, pour me tirer de cette confusion de matieres, que j'écrive ce qui me vient dans l'esprit. Je parlerai présentement de la navi-

navigation des Negres, qui n'eſt pas fort conſiderable. Ils ſe ſervent de bateaux fort longs, qu'on appelle ici *Canoas;* les plus grands ont trente pieds de long, & ſix pieds de large, & ils diminuent peu-à-peu, juſques aux plus petits, qui ont treize ou quatorze pieds de long, & trois ou quatre pieds de large. Nous nous ſervons de plus grands pour tranſporter nos marchandiſes en d'autres endroits, & ils contiennent autant que l'eſquif d'un vaiſſeau marchand. On fait aller ces bateaux à la rame, & on y employe deux, trois, cinq, ſept, neuf, onze, treize, quinze, & dix-ſept rameurs, ſelon qu'ils ſont longs; car vous ſçaurez, que lorſqu'il en faut plus de deux, le nombre doit toûjours être impair, parce qu'ils ſont aſſis deux à deux, & qu'il y en a un au gouvernail. Ils ne ſe ſervent point de rames, comme nous, mais d'une eſpece de pelles, faites en forme de cœur, à-peu-près comme les houës avec quoi l'on remuë la terre, & qui ont auſſi un manche de la même longueur; ils tiennent ces pelles avec les deux mains, & les enfonçans continuellement dans l'eau derriere eux, ils font aller le *Canoa* fort vîte. Les plus petits bateaux leur ſervent à aller pêcher, & leurs inſtrumens de pêche ſont de petits hameçons & des harpons pour tuer les poiſſons qui mordent au hameçon; ils ont auſſi des épreviers & de grands traineaux, qu'ils tendent le ſoir dans la mer, & qu'ils vont lever le lendemain, & ſouvent ils y trouvent une grande quantité de toute ſorte de poiſſons: mais s'il arrive que quelques méchans poiſſons, comme celui qu'on appelle *Swaerd-vis* ou *Emperador*, s'y embarraſſent, le traineau eſt tout déchiré dès la premiere fois; car ce poiſſon coupe le reſeau du traineau avec une eſpece de glaive qu'il a ſur le muſeau; il eſt vrai que les Negres y peuvent mettre ordre quand ils s'en apperçoivent; ils y vont d'abord

avec

avec trois ou quatre *Cañoas* & avec des harpons pour le prendre, & comme ce poiſſon eſt fort grand, & que les Negres l'aiment beaucoup, un ſeul les recompenſe bien du dommage qu'ils ſouffrent à leurs filets.

Il n'eſt pas neceſſaire de parler préſentement de la maniere dont les Negres cultivent la terre; car outre que nous en avons deja dit quelque choſe, nous aurons dans la ſuite une occaſion plus favorable d'en parler encore.

Quoique cette Côte n'ait que ſoixante lieuës de long, on y parle pourtant ſept ou huit langues differentes, dont il y a trois ou quatre qui n'ont aucun rapport enſemble. Ceux de *Jummoré* dix lieuës au-deſſus d'*Axim* peuvent bien parler avec les habitans d'*Eguira*, d'*Abocroë*, d'*Ancober*, & d'*Axim*; mais cependant leur langage differe encore beaucoup l'un de l'autre; celui d'*Axim* eſt très-desagréable; celui d'*Anté* eſt tout autre, mais pour le moins auſſi vilain; le plus horrible de tous eſt celui d'*Acra*, qui n'a nul rapport avec aucun des autres. La plûpart des autres Negres de la Côte peuvent s'entendre, excepté ceux d'*Aquamboë*. Mais il n'y en a point dont le langage ſoit plus agréable, que celui des Negres qui viennent du fond du Pays, comme ſont les habitans de *Dinkira*, d'*Akim*, d'*Acanny*, & après eux, ceux d'*Adom*. Ceux qui entendent un peu le langage des Negres, y apperçoivent d'abord une difference conſiderable, & pour le moins auſſi grande qu'entre le langage des Brabançons & celui de ceux qui habitent au-delà de la mer. Si les Negres, qui demeurent ſous nos forts & avec qui nous ſommes obligez de converſer tous les jours, parloient un langage plus doux qu'ils ne font, il ne nous ſeroit pas difficile de l'apprendre dans deux ou trois ans, au-lieu que nous avons de la peine à en venir à bout dans dix ans, du moins

pour

pour l'apprendre parfaitement. Il y a quelques perſonnes, parmi leſquelles je me vante d'être, qui y ont fait des progrès aſſés conſiderables pour entendre preſque tout, mais la prononciation a toûjours été très-difficile, parce que les mots & les noms de certaines choſes ſont ſi extraordinaires, que voulans les écrire ou les prononcer à nôtre maniere, nous ne réüſſiſſons jamais; & comme les Negres ne ſçavent ni lire ni écrire, & par conſequent n'ont point de lettres, il nous eſt aſſés mal-aiſé de connoître & de corriger les fautes. O. D. qui n'a jamais été ici, a bien mis dans ſa deſcription de l'Afrique pluſieurs noms & ſupputations dont les Negres ſe ſervent, & moi, qui crois en ſçavoir un peu plus que lui, je n'oſerois l'entreprendre, étant aſſûré par avance que je ne rencontrerois pas mieux qu'il a fait.

Mais ſi, comme j'ai dit, les Negres ſçavoient lire & écrire, on pourroit apprendre leur langue en peu de temps, parce qu'on verroit de quelles lettres ils ſe ſervent pour exprimer ce qu'ils diſent; au-lieu qu'étans obligez de nous regler à leur prononciation, je croi que c'eſt une folie d'entreprendre d'écrire comme ils parlent; ainſi, Monſieur, n'attendez pas que je vous en diſe davantage.

Je me ſouviens d'avoir lû dans un certain Auteur, qui a fait la deſcription de cette Côte, qu'il y fait mention de Gentilshommes : mais je n'ai pû decouvrir, pendant le ſejour que j'ai fait ici, à quelle ſorte de Negres on doit donner cette qualité. Je décrirai au long la difference des conditions qui ſe trouve parmi les Negres, & la raiſon pourquoi on reſpecte & on craint les uns plus que les autres, qui revient à ceci, c'eſt que ceux qui ſont les plus riches, ſont ceux à qui l'on fait le plus d'honneur, ſans qu'on faſſe la moindre mention de nobleſſe.

J'ai remarqué qu'il y a parmi les Negres cinq de-

degrez de qualité, pour me servir de cette expreſſion, qui diſtinguent les Negres.

Premierement leurs Rois ou Capitaines, car ces deux noms ſignifient chès eux la même choſe.

En ſecond lieu leurs *Caboceros* ou Chefs, ce que nous pourrions fort bien exprimer par *Peres de la bourgeoiſie*, parce qu'ils ſont uniquement occupez à procurer le bonheur des habitans de leur ville ou de leur bourg, & à appaiſer les troubles & les diſputes qui s'élevent entre eux.

La troiſieme ſorte eſt de ceux, qui par les richeſſes qu'ils ont héritées ou gagnées par le negoce, ſe ſont rendus conſiderables parmi les autres, & je croi que c'eſt à ceux-là que l'Auteur, dont je viens de parler, a donné le nom de *Gentilshommes;* mais nous verrons tout-à-l'heure ſi c'eſt avec raiſon qu'il les appelle ainſi.

La quatriéme ſorte eſt compoſée des gens du commun, comme des Payſans qui s'occupent à faire le vin, des Pêcheurs, des Laboureurs, &c.

Enfin il y a en cinquieme lieu les Eſclaves, qui le ſont devenus par la pauvreté, ou qui ont été vendus par leurs parens, ou que l'on a pris priſonniers en guerre.

Voilà les cinq conditions differentes qui ſe trouvent parmi les Negres, & il n'y en a point d'autres que celles-là. Voyons préſentement comment ceux des trois premiers ordres ſont élevez aux dignitez qu'ils poſſedent.

Premierement la dignité de Roi ou de Capitaine eſt héréditaire dans la plûpart des Pays des Negres, mais ſi le Roi ne laiſſe point d'enfans, le plus proche parent eſt héritier. On regarde auſſi quelquefois à la capacité de cet héritier, & s'il a beaucoup d'eſclaves & beaucoup d'argent, & celui qui eſt le plus puiſſant, eſt ſouvent déclaré l'heritier legitime.

Il

Il ne se passe rien de fort remarquable ni dans l'élection ni dans la reception d'un nouveau Roi. Ce n'est pas la coûtume parmi eux de les couronner, ni de leur faire prêter le serment; on se contente de présenter le nouveau Roi au peuple, ou de le conduire par le Pays, & ensuite on finit cette ceremonie par un jour de divertissement. Mais s'il arrive qu'il y ait deux prétendans au Royaume, alors châcun des deux fait prêter le serment de fidelité à ceux de son parti, pour pouvoir d'autant plus se confier en eux. Il faut aussi remarquer qu'ils font des sacrifices à la reception du nouveau Roi; ce qui se pratique aussi dans tous les traitez considerables qu'ils font.

Pour ce qui est des *Caboceros* ou des Chefs, leur nombre est ordinairement égal, & s'il en meurt un, on ne remplit pas si promptement sa place; lorsque leur nombre se diminue considerablement, ils s'assemblent & en choisissent parmi le peuple, autant qu'ils en ont besoin, prenans toûjours garde qu'ils soient avancez en âge; car on ne void point de jeunes gens élevez à cette dignité. Celui qu'on a élû regale ses Confreres d'une vache & de quelque boisson, en reconnoissance de son élevation, & après cela il est reçû & confirmé dans sa dignité. Voici de quelle maniere cela se fait à *Axim*. Il faut que celui qu'on élit *Caboceer* soit originaire du Pays, & qu'il demeure à *Axim*, ou du moins qu'il y ait une maison habitée par quelques-unes de ses femmes ou de ses domestiques, & qu'il y vienne demeurer lui-même de temps en temps; tout ainsi que parmi nous, pour conserver nôtre droit de bourgeoisie nous sommes obligez d'avoir nôtre domicile dans le lieu d'où nous sommes bourgeois. Cela étant fait, on amene à nôtre fort celui ou ceux qu'on a élûs, & on les présente à nôtre Marchand, le priant de permettre qu'il soit

ſoit reçû dans leur College: ſi le Marchand n'a rien à dire contre cette élection, il fait jurer ce nouveau *Caboceer* ſur la Bible, qu'il ſera & demeurera fidele aux Hollandois, qu'il leur donnera du ſecours & les defendra de tout ſon pouvoir contre tous leurs ennemis, ſoit Européens, ſoit Negres, ſans en excepter aucun, & qu'il ſe comportera en bon & fidele ſujet; il fait auſſi le même ſerment à l'égard de ceux de ſa nation, lequel il confirme article par article en diſant, *Que Dieu me faſſe mourir, ſi je jure à faux ou injuſtement, & ſi je n'obſerve mon ſerment.* Ce ſerment étant ainſi fait, on lui applique la Bible ſur la poitrine & ſur la tête, pour marquer que le ſerment eſt confirmé; enſuite dequoi le Marchand écrit ſon nom, lui accorde de comparoître dans l'Aſſemblée en qualité de membre, & le fait joüir également avec les autres de tous les avantages qu'ils reçoivent des procès qu'ils jugent, & s'il a fait à ſes Confreres le préſent qu'on a accoûtumé de faire, il eſt *Caboceer* pour toute ſa vie. Il y a des endroits ſur la Côte où on les reçoit d'une autre maniere, mais comme cela ſe fait à *Axim* avec aſſés de regularité, je me ſuis contenté de parler d'*Axim*, ſans particulariſer les autres lieux.

Le troiſieme ordre de gens parmi les Negres eſt compoſé de ceux qui ſe ſont enrichis ou par héritage ou par le negoce. Celui d'entre eux qui veut ſe rendre illuſtre achete ſept des plus grandes dents d'élephant, & en fait faire des cors, ſur leſquels il fait apprendre ſes domeſtiques à joüer toutes ſortes de chanſons à la maniere du Pays, & lorſqu'ils les ſçavent bien joüer, il fait avertir tous ſes parens & amis, qu'il a deſſein de faire voir ſes cors en public: ils ne manquent point de ſe trouver chès lui, & ils ſe divertiſſent quelques jours avec lui; alors il fait venir ſes femmes & ſes eſcla-

ves

ves ornez magnifiquement, & afin de paroître encore plus riche, il emprunte beaucoup d'or & de corail, & fait même plusieurs présens à ses amis, de sorte que cette journée lui coûte considerablement. Après cette fête, il lui est permis, toutes les fois qu'il lui plait, de faire jouër sur ces cors pour se divertir; ce qui n'est permis à aucun autre, à moins qu'il n'ait été installé de la maniere que je viens de dire: mais s'il y a quelqu'un qui ait envie de se divertir, & qu'il veuille avoir des cors pour jouër, il est obligé d'en demander à emprunter.

Ce n'est pas tout; un Negre, qui se veut mettre en credit parmi les siens, après ce que je viens de rapporter, fait faire d'abord un bouclier, & ensuite deux, qu'il montre en public avec autant de magnificence qu'il a fait les cors. La premiere nuit il s'arme avec tous ses gens, & passe toute la nuit dehors, chargé de ses armes, pour faire voir qu'en temps de guerre il affrontera toute sorte de dangers pour combattre pour les siens: il passe le jour suivant à tirer avec eux & à d'autres exercices militaires; après quoi il se divertit plusieurs jours à la danse & à prendre d'autres plaisirs, (car cette fête dure huit jours) ses femmes & ses gens étans magnifiquement habillez, & mettant alors au jour tout ce qu'il possede dans le monde. Cette seconde fête ne lui coûte pas tant que la premiere; car alors il est obligé de faire des présens, au-lieu qu'à cette fête il en reçoit & même d'assés considerables. Si dans la suite il a envie d'aller à la guerre, il lui est permis de faire porter devant lui deux boucliers; ce que personne n'oseroit entreprendre que ces sortes de Negres.

Ce devroient être là les Gentilshommes qu'on prétend être sur cette Côte, mais il est certain qu'on ne peut pas les compter parmi les Nobles; car premierement personne ne peut s'anno-

blir

blir ſoi-même, il faut être né Noble, ou annobli par ceux qui ont le droit de le faire, ce qui manque à ces gens-ci; la plûpart ſont d'une très-vile extraction, ce ſont des eſclaves qui ne s'avancent à cette dignité que par l'argent qu'ils ont gagné, & tous ceux qui ont aſſés de bien peuvent faire la même choſe & s'élever à ces degrez d'honneur. Outre cela, un homme qui eſt veritablement Noble, ſera toûjours prêt à ſervir ſon Roi & ſa patrie, au-lieu que ceux-ci ſe mettent fort peu en peine de leur Roi, & ne penſent qu'à leur negoce. Si cependant on prétend que ce ſoient des Gentilshommes, j'y conſens, & j'en aurai même plus d'honneur, ayant eu pluſieurs années de ſuite un de ces Nobles pour valet, ſans avoir jamais reſpecté ſa nobleſſe.

Le quatrieme & cinquieme ordre de Negres eſt compris ſous le nom de gens du commun & d'eſclaves, on entend facilement ce que c'eſt, il n'eſt pas neceſſaire que j'en donne une plus ample explication.

Je parlerai tout-à-l'heure des divertiſſemens des Negres, & quels ſont les principaux inſtrumens dont ils ſe ſervent. Mais il faut vous dire avant cela, que les Negres bâtiſſent leurs maiſons & leurs villages ſans prendre garde ſi c'eſt dans un endroit agréable. Nous regardons toûjours ſi le lieu où nous voulons bâtir eſt dans une ſituation agréable, s'il a une belle vûë, s'il y a des promenades, ou s'il y a auprès quelque beau canal, où les bateaux paſſent d'une ville à l'autre, non ſeulement pour le plaiſir, mais auſſi pour la commodité. Au-lieu que ces gens groſſiers & ſtupides vont demeurer dans des endroits infertiles & très-desagréables, quoiqu'il y ait ici aſſés de belles vallées, de montagnes couvertes d'arbres, & de rivieres fort agréables, mais tout cela ne leur donne aucun plaiſir.

Ils

Ils ſont paroître la même indifference dans les chemins qu'ils ſont pour aller d'un lieu à un autre, qui ſont ſi tortus, que ce qu'ils pourroient faire en deux heures, ils ſont obligez d'y en mettre trois; & quoiqu'on leur faſſe voir ce defaut, & qu'on leur diſe comment il faut y remedier, ils ne le fairont jamais; ils laiſſent les chemins comme ils ont été faits d'abord, quand il leur faudroit deux fois plus de temps pour aller où ils veulent aller.

Pour ce qui eſt de leurs inſtrumens de muſique, ils en ont de pluſieurs ſortes, mais qui tous font un bruit très-desagréable; les principaux ſont les cors, (dont nous venons de parler) qui ſont faits de dents d'élephant & peſent juſques à trente livres, & quelquefois plus. Ils gravent ſur ces cors l'image d'un homme ou d'un animal, mais ſi groſſierement, qu'on a de la peine à diſcerner, ſi c'eſt un animal ou un homme, qu'ils veulent repréſenter. Il y a autour du gros bout des cordes noircies de ſang de mouton ou de poulets, & à l'autre bout un trou quarré, par-où ils ſoufflent, & font une aſſés plaiſante muſique: ils obſervent pourtant les tons & la meſure, & les changent même quand il leur plait; ils jouent quelquefois des airs ſur ces cors, qui, quoiqu'ils ne plaiſent pas beaucoup, ne font pourtant pas de peine à entendre, de ſorte qu'il n'eſt pas neceſſaire de ſe boucher les oreilles.

Ils ont outre cela des tambours, dont il y en a encore pour le moins de dix ſortes; la plûpart ſont des arbres creuſez, couverts d'un côté d'une peau de mouton, & ouverts de l'autre côté, qu'ils mettent ſur la terre comme les timbales, & qu'ils pendent auſſi au cou lorſqu'ils ſont obligez de partir. Ils battent ces tambours avec deux bâtons faits en forme de marteaux, ou bien avec un bâton

bâton droit & avec une main ; mais de quelque maniere qu'ils les battent, le bruit en eſt fort desagréable; & ce qui incommode le plus, c'eſt qu'ils battent le tambour & ſonnent du cor en même temps, & afin que le concert ſoit plus épouvantable, ils ont un petit garçon qui bat ſans ceſſe un fer creux en dedans avec un morceau de bois, ce qui eſt encore plus inſupportable que le ſon des cors ou des tambours. Ils ont inventé depuis quelques années une ſorte de petits tambours, qui ſont couverts des deux côtez d'une peau, & qui ont la figure d'un clepſydre ou horloge de ſable; le ſon de ces petits tambours eſt à-peu-près ſemblable au bruit des pots dont les enfans ſe divertiſſent pendant le Carnaval, excepté qu'ils ont tout autour de petits anneaux de fer, qui en changent un peu le ſon. Je n'ai pas envie de parler de tous leurs autres inſtrumens, ils n'en valent pas la peine; j'ajoûterai ſeulement qu'ils ont encore un certain inſtrument conſiſtant en un bois creux en dedans, large comme la main & une autre fois auſſi long, qui a depuis un bout juſques à l'autre un petit bâton courbé, autour duquel ils appliquent cinq ou ſix cordes, de ſorte qu'il reſſemble à une petite harpe, ou aux inſtrumens de muſique dont ſe ſervent aujourdhui les Grecs, ſelon la deſcription qu'on m'en a faite; ils n'ont point d'inſtrument dont le ſon ſoit plus doux que celui-ci. Mais c'eſt aſſés parlé de leurs inſtrumens de muſique, parlons préſentement d'autre choſe.

Ce que j'ai trouvé de plus louable parmi les Negres, c'eſt qu'il n'y a point de pauvres qui aillent mendier pour vivre; car quelque peu de bien qu'ils ayent, ils ne ſont jamais reduits à la mendicité; en voici la raiſon. Lorſqu'un Negre ne peut vivre de ce qu'il a, il s'engage à quelqu'un pour

pour une certaine ſomme d'argent, ou bien ſes parens mêmes l'engagent, quand il eſt dans la neceſſité. Celui, avec qui il s'eſt engagé, lui donne ce qui lui eſt neceſſaire pour ſon entretien, à condition qu'il faſſe ce qui lui eſt ordonné, ce qui n'eſt pas fort penible & qui ne ſent nullement l'eſclavage; car il n'a qu'à ſervir ſon maître avec les armes, lorsqu'il a beſoin de lui, & à travailler dans le temps qu'on ſeme les grains, à-peu-près autant qu'il veut. Il n'y a donc point de veritables mendians que la neceſſité oblige à demander l'aumone; mais il y a un très-grand nombre de mendians effrontez, ſans honte & ſans honneur, & on pourroit dire ſans faire d'injuſtice aux Negres, qu'ils le ſont tous generalement; il n'y a pas même juſques au Roi, qui n'a point de honte de mendier de fort petites choſes, qu'il pourroit acheter pour un ſou ou deux; ils ſont tous ſi importuns & ſi effrontez, qu'on ne peut s'en défaire ſans leur donner quelque choſe, & tout ce qu'ils voyent les accommode.

Quoique cette Lettre ſoit deja aſſés longue, je ne m'ennuye pas encore d'écrire, & avant que de finir je vous fairai la deſcription d'une certaine ſorte de gens, qui ſont d'un naturel tout extraordinaire; on les appelle *Tapoeyers* ou *Mulats*; ils ſont nez d'un Européen & d'une Negre, ou bien d'un Blanc & d'une *Mulate*. Cette race bâtarde eſt portée à toute ſorte de méchantez & de vices; ils n'aiment gueres les Negres plus que nous; ils ne ſe fient pas même les uns aux autres; & on void rarement qu'ils ſe marient enſemble. Ils ſe donnent le nom de Chrêtiens, mais ils ſont auſſi idolatres que les Negres. Les femmes s'abandonnent publiquement aux Blancs, & un peu plus ſecrettement aux Negres; je ne ſçaurois leur donner de nom qui leur convienne, & tout ce que

j'en peux dire, c'eſt qu'ils ſont l'écume des Blancs & des Negres, & l'égout des vices des deux nations. Les hommes nous ſervent en qualité de Soldats, & ſont habillez comme nous; mais les femmes s'ajuſtent d'une aſſès plaiſante maniere; celles qui ont un peu de bien portent des chemiſes de toile fine, & par deſſus un petit corps court de ſoye ou d'autre étoffe, qui n'a point de manches, & qu'elles attachent par-deſſus les épaules avec une bande large; elles ont pluſieurs bonnets ſur la tête, dont celui de deſſus eſt d'étoffe de ſoye, froncé par devant, & rond par en haut; elles attachent ce bonnet avec un ruban, qui fait deux ou trois fois le tour de la tête, de ſorte que leur tête a une plaiſante figure. Elles ſont habillées par en bas comme les femmes Negres, & celles qui n'ont pas beaucoup d'argent, ne different des Negres que par leur bonnet, étans nuës comme elles depuis la ceinture en haut.

Ces gens baſanez ſont deja aſſès laids dans leur jeuneſſe, mais quand ils vieilliſſent, ils deviennent ſi effroyables qu'on pourroit s'en ſervir pour faire peur aux petits enfans; & ſi un Peintre vouloit repréſenter l'envie, je lui conſeillerois de prendre une *Mulatte* pour modelle. Il leur vient avec le temps des taches blanches, brunes, & jaunes ſur le corps, & reſſemblent en cela aux tigres, & certes ils ont beaucoup de conformité avec ces animaux par la malice qui leur eſt naturelle. Mais je n'en dirai pas davantage, de crainte qu'on ne s'imagine que je ſuis prévenu contre eux; car je ne le ſuis point, & je ſuis perſuadé que ceux qui connoiſſent leur vie avoüeront qu'ils ne meritent pas qu'on en parle. Autant que j'ai de chagrin d'être obligé de ſouffrir la compagnie de cette ſorte de gens, autant aurai-je de plaiſir lorſque dans quelques

ques mois d'ici j'aurai le bonheur de vous assûrer de bouche que je suis &c.

Fin de la neuvieme Lettre.

DIXIEME LETTRE.

De la Religion des Negres, & de la varieté qu'on y trouve; de l'opinion qu'ils ont de Dieu; quatre sentimens sur la création de l'homme; la maniere dont ils font les sermens; les demandes qu'ils font à leur Idole, & les tromperies de leurs Prêtres là-dessus; comment & pourquoi ils font un culte universel en de certains temps; chaque personne a son Idole particuliere, à l'honneur de laquelle ils dedient des jours de fête, & lui offrent des sacrifices; par qui les Negres pourroient être plus facilement convertis au Christianisme; viandes défenduës; ce qu'ils pensent de leurs Idoles; des recompenses & des peines; le meurtre, l'adultere, &c. n'est pas tenu pour un peché parmi eux, & pourquoi; divers sentimens au sujet d'une autre vie; Prêtre extraordinaire, qui demeure bien avant dans le Pays; les Negres croyent aux Sorciers, au Diable, & aux apparitions d'esprits; comment ils exorcizent

le Diable ; il n'y a que deux jours de fête connus parmi les Negres ; la difference qu'ils mettent entre les jours heureux & malheureux ; ils ſont extrêmement ſuperſtitieux ; exemple de cela.

MONSIEUR.

La derniere Lettre, que je vous écrivis le . . . . étoit, ce me ſemble, raiſonnablement longue, & ſi je voulois m'étendre ſur la matiere dont j'ai reſolu de vous entretenir préſentement, celle-ci ne le ſeroit pas moins : car la Religion des Negres, dont je dois vous parler, me fourniroit aſſés de matiere pour compoſer un Livre, vû la grande varieté qu'on y trouve par-tout ; il n'y a point de village, ni de famille, où il n'y ait de la difference pour leur Religion : mais il me ſemble que cela ne merite pas d'être particulariſé ; ainſi je parlerai de la Religion qui leur eſt commune, & en quoi ils s'accordent le plus.

Les Negres qui demeurent ſur la Côte croyent pour la plûpart un ſeul & vrai Dieu, auquel ils attribuent la création du ciel, de la terre, de la mer, & de tout ce qui y eſt contenu ; mais cependant ils le croyent d'une maniere fort groſſiere, & n'en ont point d'idée diſtincte ; ils croyent tout de même que tout ce qui a été créé eſt conſervé & gouverné par le Createur. Ils n'ont pas cette croyance imparfaite d'eux-mêmes, ni ils ne l'ont pas reçûë par tradition de leurs Ancêtres, mais uniquement par leur frequentation avec les Européens, qui ont tâché de la leur imprimer peu-à-peu. Il y a deux raiſons qui me confirment dans ce ſentiment ; la premiere, c'eſt qu'ils ne font jamais de ſacrifices à Dieu, ni ne l'invoquent dans

dans leurs besoins, mais s'adressent dans toutes leurs afflictions à leur *Fetiche* (j'expliquerai ci-après ce que c'est) & le prient de faire réüssir leurs entreprises; la seconde, c'est la difference de sentimens qu'il y a parmi eux au sujet de la création; car il y en a un assés bon nombre qui croyent encore aujourdhui que l'homme a été créé par *Ananſié*, (c'est une grosse aragnée) & il s'en trouve quelques-uns qui soûtiennent ce sentiment avec beaucoup d'opiniâtreté. Les autres attribuent bien la création à Dieu, mais voici comment: pour ce qui est du genre humain, ils croyent que Dieu a créé au commencement aussi-bien des hommes *Noirs* que des *Blancs* pour peupler ensemble le monde, voulans par-là prouver que leur origine est aussi ancienne que la nôtre; & pour se faire encore plus d'honneur, ils disent que Dieu ayant créé ces deux especes d'hommes, leur proposa deux dons, sçavoir ou de posseder l'or, ou de sçavoir lire & écrire; & comme Dieu donna le choix aux *Noirs*, ils choisirent l'or * & laisserent aux *Blancs* la connoissance des lettres; ce que Dieu leur accorda, mais qu'étant irrité de cette convoitise qu'ils avoient pour l'or, il resolut en même temps que les *Blancs* domineroient éternellement sur eux, & qu'ils seroient obligez de leur servir d'esclaves. Il y en a d'autres qui croyent que l'homme n'a pas été créé de la même figure qu'il a à présent, mais qu'il s'est fait une transposition de quelques-uns de ses membres, qui n'étoient pas où ils sont présentement.

Il est vrai que j'en ai trouvé fort peu qui fussent

* Les Negres se vantent qu'il ne se trouve d'or que dans leur Pays, & qu'il n'y a point de Negres qui sçachent lire ou écrire; de sorte qu'ils n'ont d'autre connoissance de l'étenduë du monde, que celle qu'ils peuvent avoir par les recits que nous leur faisons.

dans ce sentiment ; mais il y en a d'autres qui croyent que les premiers hommes sont sortis de trous soûterrains & de puits, comme on prétend encore en faire voir un auprès de nôtre fort d'*Acra*, dans un grand rocher sur le bord de la mer. Si je voulois rapporter tous les sentimens des Negres au sujet de la création, & les differentes pensées qu'ils ont du soleil, de la lune, & des étoiles, je vous ennuyerois par ma longueur ; j'ajoûterai seulement que le Pere *Kircher* n'auroit pas de peine à leur faire croire qu'il y a des hommes dans les planetes, ou du moins dans la lune, car ils s'imaginent y pouvoir discerner un homme qui bat le tambour.

J'ai promis d'expliquer le mot *Fetiche*, c'est ce que je vai faire ; & comme il a plusieurs significations, il faut les débrouiller un peu. Le mot *Fetiche*, autrement *Bossum* dans le langage des Negres, vient du nom de leur Idole, qu'ils appellent aussi *Bossum*. Lorsqu'ils veulent sacrifier à leur faux Dieu, ou apprendre quelque chose de lui, ils se disent les uns aux autres, *Faisons Fetiche*, ce qui veut dire, *Faisons le culte à l'honneur de nôtre Dieu, & voyons ou entendons ce qu'il en dira.* Tout de même, lorsqu'ils ont reçû quelque injure de quelqu'un, ils font *Fetiche* pour s'en venger, & voici comment : ils portent quelque viande, boisson, ou autre chose à leur *Feticheer* ou Prêtre pour le faire conjurer, après quoi ils le repandent là où ils sçavent que leur ennemi a accoûtumé d'aller, croyans fortement que s'il vient à toucher ces choses conjurées, il mourra en peu de temps ; & ceux qui craignent cette conjuration venans dans ces lieux où ils apperçoivent qu'on a voulu les perdre, se font porter par dessus, afin de ne point toucher ce que l'on a répandu, car alors ils croyent que cela ne peut faire de mal ni à eux ni à leur por-

porteur, n'ayant de vertu que sur ceux pour qui cela a été préparé, & encore faut-il qu'ils le touchent. Ceci est encore beaucoup plus honnête que ce que j'ai lû autrefois de quelques Italiens, qui sçavent fort bien l'art d'empoisonner, & qui pour se defaire de leurs ennemis ne font point difficulté d'exposer des innocens au danger d'être empoisonnez pour parvenir à leur but; je vous avouë que je n'aime point ces *Fetiches* Italiennes, & que je m'accommoderois mieux de celles des Negres, quand même elles seroient préparées pour moi.

Ils font la même chose, lorsqu'ils ont été volez, pour découvrir par-là le voleur & le faire punir selon ses merites; ils croyent si fortement cela, que quoiqu'on leur produise cent exemples qui prouvent le contraire, il est impossible de leur ôter cette opinion, & ils trouvent toûjours quelque prétexte lorsque la chose ne réüssit pas comme ils l'avoient attendu. Si l'on surprend quelqu'un à répandre de ces choses conjurées, il est puni fort severement, & quelquefois même on le fait mourir, à moins qu'ils ne le fassent pour découvrir des voleurs, ce qui est permis à tout le monde. Les sermens s'appellent aussi parmi eux *faire Fetiche*; car lorsqu'ils font un accord ou une alliance ensemble, ils se servent de cette expression, *Pour confirmer cet accord beuvons Fetiche*, & lorsqu'ils boivent cette boisson, qu'on peut appeller boisson de serment, ils disent, *Que la Fetiche me fasse mourir, si je n'observe pas tout ce qui a été arrêté par cet accord*, & tous ceux qui ont part à cet accord sont obligez d'en boire. Lorsqu'un Pays s'engage pour une somme d'argent à en secourir un autre, les principaux Chefs sont obligez de boire la boisson du serment, & disent en la beuvant, *Que la Fetiche nous fasse mourir, si nous n'aidons à poursuivre l'ennemi & à le détruire entierement, s'il est possible.*

Mais il y en a tant qui ont violé ces sermens, qu'ils ne s'y fient plus guere ; outre qu'ils peuvent, ce qui est assés singulier, se faire dégager de leur serment ; ils reçoivent l'argent de ceux qui leur demandent du secours, & font le contraire de ce à quoi ils s'étoient engagez. Comme ils font le serment devant un *Feticheer* ou Prêtre, ils croyent qu'il a la puissance de les en degager, & de les mettre en liberté de faire ce qu'ils veulent. Vous me direz que cela sent fort le Papisme, je l'avouë, mais la chose est pourtant comme je la dis. Les Negres sont devenus si rusez depuis quelque temps, que lorsqu'ils doivent confirmer par serment une alliance, ils font boire premierement au *Feticheer* de la boisson du serment, & jurer qu'il veut *que la Fetiche le fasse mourir*, s'il degage une des parties du serment, sans un commun consentement ; & les alliances confirmées de cette maniere ont été la plûpart fidelement observées. Que si vous me demandez, quelle opinion ils ont de ceux qui font un faux serment ? Je vous repons, qu'ils croyent que la boisson du serment qu'ils ont bûë les fait enfler & crever, ou que du moins ils meurent dans peu d'une maladie languissante ; ils croyent que la premiere punition arrive particulierement aux femmes, qui étans accusées d'adultere sont obligées de se purger par serment, &, s'il m'est permis de faire cette comparaison, la boisson du serment en ce cas-là ressemble assés aux eaux ameres ou aux eaux de jalousie, qu'on donnoit aux femmes sous l'ancien Testament lorsqu'elles étoient aussi accusées d'adultere.

La Religion des Negres m'a conduit insensiblement à leurs sermens, & comme le serment est une partie de la Religion, il faut en parler encore un peu plus au long. Lorsque quelqu'un est accusé de larcin, & que les accusations ne sont

pas

pas assés claires, il faut que l'accusé se purge par la boisson du serment, se servant des mots, que je viens de rapporter, *Que la Fetiche le fasse mourir s'il est coupable de ce dont on l'accuse.* Il y a plusieurs manieres de faire serment parmi les Negres, mais je ne parlerai pas de toutes. Je vous ennuyerois trop, & je me fairois trop de peine à moi-même, je n'en rapporterai qu'une, qu'ils tiennent pour la plus solennelle, & dont ils ne se servent que dans les choses de la derniere importance. Voici comment cela se fait.

Chaque *Feticheer* ou Prêtre a son Idole particuliere & composée d'une maniere particuliere. La plûpart consistent en ceci; ils ont un grand vase de bois rempli de terre, d'huile, de sang, d'ossemens d'hommes & de bêtes, de plumes, de cheveux, en un mot de toutes sortes d'ordures mêlées ensemble; ils n'en font point d'image ou de statuë, mais ils le laissent l'un parmi l'autre dans le vase ou *Kalabas*. Celui qui doit faire serment devant cette Idole, va se poster vis-à-vis du vase, & demande au Prêtre le nom de l'Idole, à cause (comne j'ai deja dit) que chacun en a une; le Prêtre le lui ayant declaré, il appelle l'Idole par son nom, & lui raconte au long ce qu'il a dessein de confirmer par serment, en la priant, que s'il n'observe pas son serment, elle le fasse mourir: après cela, il fait le tour du vase, & s'arrête où il s'étoit posté d'abord, faisant encore le même serment; ce qu'il fait une troisieme fois. Ensuite le Prêtre prend un peu de ce qui est dans le vase, & en frotte la tête, les bras, le ventre, & les jambes de celui qui a fait serment, enfin il le tient suspendu au-dessus de sa tête, le tourne trois fois, & lui coupe un morceau des ongles à un doigt de chaque main & de chaque pied avec un peu de cheveux, & met le tout dans le vase où de-

meure l'Idole, & alors le ſerment eſt confirmé & ſolennel.

De plus, lorſque les Negres veulent commencer une guerre, ou entreprendre quelque negoce, quelque voyage, ou quelque autre choſe importante, ils vont premierement chès leur *Fetícheer* pour faire demander à l'Idole, ſi leurs deſſeins réüſſiront; l'Idole leur donne ordinairement bonne eſperance, & leur prédit rarement du malheur; de ſorte qu'ils croyent aveuglément tout ce que le *Fetícheer* leur dit de la part de l'Idole & ne font nulle difficulté d'executer ce qu'il leur ordonne, c'eſt-à-dire, d'offrir à l'Idole des moutons, des cochons, des poules, des chiens, des chats, & quelquefois des habits, du vin, & de l'or, ſelon les beſoins ou l'inclination du Prêtre; car il prend tout cela pour lui, & ne donne à l'Idole que l'ordure & les boyaux des animaux qu'il ſacrifie; le ſacrifice même ſervant, outre l'argent qu'il faut lui donner, à le recompenſer du peu de peine qu'ils prend à interroger l'Idole.

Lorſque le Prêtre veut complaire à celui qui vient interroger l'Idole, il le fait en ſa préſence, & cela de deux manieres; ou bien par un faiſceau d'environ vingt morceaux de cuir longs & étroits, au milieu deſquels ils lient de ces choſes, dont j'ai dit que l'on rempliſſoit le vaſe où eſt l'Idole; quelques-unes de ces choſes préſagent bonheur, & d'autres malheur. Le *Fetícheer* jette pluſieurs fois ce faiſceau en l'air, & lorſque les choſes qui préſagent bonheur ſe rencontrent ſouvent enſemble, cela prédit un heureux ſuccès à celui qui interroge l'Idole. Mais il faut remarquer que le Prêtre a l'adreſſe de faire approcher, quand il veut, ces morceaux de cuir les uns des autres, & s'il arrive que l'Idole prédiſe du malheur, cela vient du Prêtre, qui veut obliger par-là celui qui inter-

terroge l'Idole à faire encore plus d'offrandes ; comme si l'Idole étoit en colere, & qu'il fallût l'appaiſer par-là ; ainſi Monſieur le Prêtre a une double portion.

La ſeconde maniere d'interroger l'Idole, c'eſt de prendre ſans compter de certains noyaux de noix ſauvages, & de les laiſſer enſuite tomber, après quoi ils les comptent pour voir ſi le nombre eſt pair ou impair, en quoi les Prêtres ont une adreſſe admirable. En un mot ils ont l'art de faire croire tout ce qu'ils veulent à ces gens credules & de s'enrichir à leurs dépens ; la raiſon de cette credulité eſt, que les Prêtres, qui ordinairement ſont de ruſez fripons, ont la plus belle occaſion du monde de les tromper & de les aveugler ; car ſi leurs prédictions ne ſe trouvent pas veritables, ils ſe ſauvent toûjours en diſant qu'on n'a pas bien obſervé tout ce qu'il falloit obſerver, & que l'Idole en étant en colere a donné un mauvais ſuccès. On croid d'abord cela aveuglément, car on n'accuſe jamais les Prêtres de menſonge, quand même tout le Pays periroit, ils ſe juſtifient toûjours pleinement, & s'il arrive que leurs prédictions ſe trouvent veritables, on ne manque pas de dire que ce ſont les plus ſaintes perſonnes du monde, & de les bien recompenſer.

Ils ont un culte, qu'on peut appeller un culte general, parce qu'il ſe pratique dans tout un Pays, ou dans tout un village, lorſque l'année eſt infertile, ſoit pour obtenir de la pluye, ſoit pour la faire ceſſer, s'il en tombe en trop grande abondance. Alors les principaux du Pays ou du village s'aſſemblent, & demandent aux Prêtres ce qu'il faut faire pour arrêter les maux dont ils ſont affligez, leſquels répondent ſelon la circonſtance du temps. On reçoit cette reponſe comme un oracle, & on fait incontinent publier par tout le

Pays des commandemens ou des defenſes conformes à cette réponſe, & qui ordinairement ſont fort ridicules; cependant on fait payer une groſſe amende à ceux qui les violent.

Lorſque la pêche eſt malheureuſe, & qu'ils prennent très-peu de poiſſon, ils font des ſacrifices à la mer; ce qui arrive preſque toûjours dans les moís d'Août & de Septembre, parce qu'ils ſçavent par experience, qu'on prend beaucoup de poiſſon en ce temps-là; on ne laiſſe pourtant pas d'attribuer cela au ſacrifice.

Il n'y a preſque point de village qui n'ait un petit bois, où les principaux vont faire leurs ſacrifices, ſoit pour le commun, ſoit pour eux en particulier. Ils tiennent ces bois pour ſacrez, & il y a des defenſes très-expreſſes de les polluer, ou de les endommager, en coupant quelque branche d'arbre. Outre la peine attachée à cette defenſe, ceux qui la violent attirent ſur eux une malediction univerſelle.

Chaque perſonne, ſoit homme ou femme, a ſon Idole particuliere, à qui ils conſacrent le jour de la ſemaine dans lequel ils ſont nez; ils appellent ce jour-là *Boſſum*, ou en Portugais *Sante-dag*; ils ne boivent point de vin de palme ce jour-là, ils prennent un habit blanc, & ſe frottent de terre blanche, pour marque de pureté. La plûpart des principaux d'entre eux conſacrent encore à leur Idole un autre jour de la ſemaine outre celui-ci; ils tuent alors une poule, ou, s'ils en ont les moyens, un mouton, qu'ils lui ſacrifient, c'eſt-à-dire, ſeulement de parole, car ils le mangent tout ſans en faire de reſte, croyans que c'eſt aſſés de dire qu'ils l'ont ſacrifié à leur Idole. Le proprietaire eſt celui qui profite le moins de ce mouton immolé; car ſes parens & amis viennent chés lui en foule & tâchent d'en attraper châcun un morceau, qu'ils

qu'ils font cuire tout-auſſi-tôt, ſans ſe mettre en peine s'il eſt nettoyé ou non. Ils coupent les boyaux en pieces, & après en avoir ôté l'ordure avec les doigts, ils les font bouillir dans le ſang ſans les laver, avec le foye & le cœur, y ajoûtans un peu de ſel & de *Malaget* ou poivre de Guinée; ils appellent ce ragoût *Eyntjeba*, & croyent qu'on ne ſçauroit préſenter à perſonne rien de plus delicieux.

S'il étoit poſſible de convertir les Negres au Chriſtianiſme, les Catholiques Romains réüſſiroient en cela mieux que nous, parce qu'ils ont en pluſieurs choſes beaucoup de conformité avec eux, ſi ce n'eſt pas dans l'eſſentiel, (en quoi la difference eſt conſiderable) du moins dans leurs ceremonies; car ſi les Catholiques Romains ont deux jours dans la ſemaine qu'ils ne mangent point de viande, les Negres en ont auſſi deux qu'ils ne boivent point de vin, ce qui ſans doute eſt pour eux une grande mortification, parce qu'ils l'aiment beaucoup. Ceux de la Communion de Rome ont un temps qu'il ne leur eſt pas permis de manger de certaines viandes; mais les Negres vont encore plus loin, & châcun d'eux a ſes viandes défenduës, l'un ne mange point de mouton, l'autre point de chevre, celui-ci ne mange point de vache, celui-là ne mange point de pourceau, & ainſi des autres ſortes de viande, & cela ne leur eſt pas défendu pour un jour ſeulement, ou pour un mois, ou pour un an, mais pour toute leur vie. Que Rome ſe glorifie de l'antiquité de ſes commandemens, les Negres l'emportent par-deſſus Rome; car ſi on demande aux Negres, pourquoi ils ne mangent point de telle ou de telle viande, ils répondent que c'eſt parce que leurs Ancêtres n'en ont point mangé, & par ce mot d'Ancêtres ils entendent ceux qui ont vêcu avant eux depuis la fondation du monde, de ſorte qu'ils ont reçû cela

par tradition de generation en generation. Il faut remarquer ici, que le fils ſuit l'exemple du pere, & la fille l'exemple de la mere, c'eſt-à-dire, que le fils ne mange point de ce qui eſt défendu à ſon pere, ni la fille de ce qu'il n'eſt pas permis à ſa mere de manger, & ils obſervent cela ſi ponctuellement, qu'on ne pourroit le leur faire violer.

Je vous ai deja dit ce que marque le mot de *Fetiche*, & qu'il eſt approprié à la Religion, ou du moins en tire ſon origine. Avant que de dire ce qu'ils entendent par-là, & de quelle maniere ils repréſentent leurs Idoles, il faut que vous ſçachiez, que tout ce qu'ils font à l'honneur de l'Idole, de ſi peu de conſequence qu'il ſoit, s'appelle *Fetiche*, & c'eſt de là que l'or mis en œuvre, dont je vous ai parlé dans ma ſixieme Lettre, a pris ſon nom.

Je n'ai pû encore decouvrir ce qu'ils veulent repréſenter par leurs *Fetiches*, & de quelle maniere ils ſe figurent leurs Idoles, parce qu'ils ne le ſçavent pas eux-mêmes. Tout ce que l'on en peut dire, c'eſt qu'ils croyent un très-grand nombre d'Idoles, puiſqu'ils en donnent une à chaque perſonne, ou du moins à chaque famille. Ils croyent que cette Idole prend de fort près garde à la conduite d'un châcun, recompenſant le bien, & puniſſant le mal; ils font conſiſter la recompenſe dans le grand nombre de femmes & d'eſclaves, & la punition au contraire à n'en avoir point. Mais ils croyent qu'il n'y a point de punition plus terrible que la mort, qu'ils craignent auſſi extraordinairement, & c'eſt la crainte de la mort qui les rend ſi zelez dans leur idolatrie, & qui les fait abſtenir des viandes défendues, s'imaginans fortement qu'ils mourroient, s'ils venoient à en goûter. Ils ne comptent point entre les pêchez le meur-

meurtre, l'adultere, le larcin, ni d'autres crimes de cette nature, parce qu'ils peuvent s'en decharger en payant une certaine ſomme d'argent; mais il n'en eſt pas de même de manger des viandes défenduës; car cela leur eſt mis en compte. Monſieur *Frederic Cojet* décrit de la même maniere le ſentiment des habitans de l'île *Formoſa*.

Les Negres ne ſont pas tous d'un même ſentiment au ſujet de la vie à venir. La plûpart croyent pourtant, qu'auſſi-tôt que quelqu'un eſt mort, il va dans un autre monde, & vit là dans la même dignité & avec les mêmes honneurs qu'ici bas, & que tout ce que ſes parens ſacrifient après ſa mort, lui eſt rendu dans l'autre monde. Ils n'ont que peu de connoiſſance des recompenſes & des peines, qu'ils ont à eſperer ou à craindre après cette vie; excepté quelques-uns, qui ſoûtiennent que le defunt eſt tranſporté auſſi-tôt après ſa mort ſur une riviere fort connuë, qui eſt bien avant dans la terre-ferme, & qu'ils nomment *Boſmanque*, (il faut qu'ils entendent cela par rapport à l'ame, puiſqu'ils peuvent voir que le corps demeure parmi eux) que là il eſt interrogé par l'Idole, de quelle maniere il a vêcu dans le monde. S'il arrive qu'il ait bien obſervé les jours conſacrez à l'Idole, qu'il n'ait point fauſſé ſon ſerment, qu'il n'ait point mangé de viandes défenduës, l'Idole le fait paſſer doucement la riviere, & le mene dans un Pays où il jouït de toute ſorte de delices, à-peu-près comme le Paradis de *Mahomet*. Mais ſi le mort a mangé des viandes défenduës, & n'a pas obſervé les jours conſacrez à l'Idole, il le précipite dans la riviere, où il étouffe, & eſt mis ainſi dans un éternel oubli.

D'autres croyent que les morts ſont tranſportez au Pays des *Blancs*, & qu'ils y ſont changez en des hommes blancs. Ceci a quelque rapport au ſen-

ſentiment de *Pythagore*, & de là vous pouvez juger combien ils eſtiment la condition des *Blancs* plus excellente que la leur propre.

Les Negres qui viennent du fonds du Pays font croire aux Negres qui demeurent parmi nous, qu'il y a chès eux dans une maiſon conſiderable un grand *Feticheer*, dont ils racontent des choſes fort extraordinaires, comme ſeroient celles-ci; qu'il diſpoſe du temps comme il veut, & le fait changer quand il lui plait; que ſa maiſon eſt découverte & qu'elle eſt toûjours exempte de pluye; qu'il ſçait tout le paſſé & prédit l'avenir comme s'il étoit préſent; qu'il guerit toutes ſortes de maux; en un mot il fait tant de miracles, que le Pere *Marc d'Aviano* n'étoit rien en comparaiſon de lui. Ils diſent encore que tous ceux qui meurent dans ces lieux-là doivent tous comparoître devant ce *Feticheer*, & qu'il les examine; s'il trouve qu'ils ont bien vêcu, il les envoye en paix dans la jouïſſance du bonheur; mais s'ils n'ont pas bien vêcu, il les fait mourir une ſeconde fois, en les frappant d'un bois, qui eſt fait exprès, & qu'il tient toûjours devant ſa porte, pour s'en ſervir toutes les fois qu'il en a beſoin. Vous jugez bien, Monſieur, que ce Negre eſt extrêmement craint & reſpecté par ſes compatriotes, puiſque pendant ſa vie ils le conſiderent comme un demi-Dieu; tant ce ruſé ſcelerat a ſçû leur perſuader tout cela pour s'acquerir l'autorité qu'il a parmi eux. Ce que je viens de dire n'eſt pas une fable du vieux temps, le Prêtre vit encore à l'heure que j'écris, & les Negres qui viennent de ce Pays-là nous en racontent tous les jours de nouvelles merveilles.

Vous jugez bien par ce que je viens de dire, que les Negres ne ſont pas éloignez de la créance qu'il y a des Magiciens, & des gens qui font des miracles. Ils le croyent fortement, mais pourtant d'une

d'une toute autre maniere que bien des gens parmi nous, qui disent qu'un Magicien ne peut rien faire sans le secours du Demon. Les Negres au contraire, bien loin d'attribuer la Magie au Diable, disent que c'est un don de Dieu. Et quoique ce qu'ils appellent Magie soient de pures fourberies, cela leur paroit miraculeux, parce qu'ils ne découvrent pas la tromperie, & ne font point difficulté d'avouër que cela surpasse les forces de l'homme, mais afin de n'en pas donner l'honneur au Diable, ils l'appellent un don de Dieu. Et s'il étoit vrai qu'il se trouvât des hommes capables de faire des miracles, je me rangerois au sentiment des Negres, que cela vient de Dieu, & non pas du Demon.

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire, qu'ils croyent qu'il y a un Diable, & qu'il leur fait même souvent beaucoup de mal; mais ce que quelques Ecrivains ont rapporté, qu'ils adoroient le Diable & lui faisoient des sacrifices, n'est pas veritable. Je crois avoir lû dans O. D. que les Negres ne mangent ni ne boivent jamais qu'ils n'en ayent auparavant jetté une partie à terre pour le Diable; mais c'est une erreur grossiere; il est vrai qu'ils ont accoûtumé de répandre sur la terre de ce qu'ils mangent ou boivent avant que d'en goûter; mais cela n'est pas pour le Diable, c'est ou pour leurs Idoles, ou pour de leurs parens qui sont morts.

Il y a un certain temps dans l'année qu'ils chassent le Demon de leurs villages; ce qui se fait avec d'étranges ceremonies; je l'ai vû faire deux fois à *Axim*, où cela se pratique le plus. Ils celebrent avant ce temps-là une fête de huit jours, pendant lesquels ils s'abandonnent à toutes sortes de divertissemens, & sur-tout à chanter & à danser; il leur est même permis ces jours-là de chanter tout

tout ce qu'ils ſçavent de mal de quelqu'un, de découvrir ſes tromperies & ſes friponneries, en un mot de dire tout ce qu'ils veulent ſans craindre d'en être punis. Le veritable moyen de les faire taire, c'eſt de les bien faire boire, & alors, bien loin de dire du mal de celui qui les regale, ils chanteront ſes bonnes qualitez & en diront mille biens.

Le huitieme jour avant midi ils chaſſent le Diable avec des cris horribles, courans tous les uns après les autres, & lui jettans de toute leur force des pierres, du bois, de l'ordure, & tout ce qu'ils peuvent attraper. Après avoir ainſi pourſuivi pendant quelque temps le Diable, ils ſe retirent chès eux, & finiſſent par-là cette fête Diabolique. Mais il faut remarquer qu'ils croyent plus d'un Diable, puiſqu'on le chaſſe en même temps de plus de cent villages, & de crainte qu'il ne ſe cache quelque part dans leurs maiſons, leurs femmes ont la précaution de bien laver & frotter tous les vaſes de terre & de bois qu'ils ont, afin de les nettoyer de toute impureté & d'empêcher que le Diable ne s'y loge pas.

Ils ont la même coûtume dans le Pays d'*Ante* de chaſſer le Demon; mais ces pauvres gens ſe figurent un Diable bien plus méchant & plus dangereux qu'à *Axim;* ils croyent que c'eſt un géant, qui a une partie de ſon corps ſaine, & de l'autre côté de la chair pourrie, de ſorte que s'il touche quelqu'un d'entre eux, il faut qu'il meure tout-auſſitôt; mais pour prévenir cela ils tâchent de ſe rendre ce Diable favorable en lui donnant à manger, & on void par tout le Pays une infinité de petits pots & d'autres petits vaiſſeaux remplis de differentes viandes pour l'appaiſer; ainſi il faudroit que ce fût un Diable bien affamé, s'il ne ſe raſſaſioit pas de tant de mets.

Ils croyent auſſi les apparitions des eſprits, & que

que ces esprits viennent souvent sur la terre pour tourmenter les hommes. Si quelqu'un, & sur-tout une personne de consideration, meurt, ils se font peur les uns aux autres, disans que son esprit apparoit quelques nuits de suite autour de sa maison.

Les Negres n'ont proprement que deux fêtes; la premiere, après qu'ils ont fait la recolte de leurs grains, que nous appellons ici *Carmesse*; l'autre, lorsqu'ils banniſſent ou chaſſent le Diable hors de leurs villages.

Ils ne ſçavent gueres que ce qu'ils ont appris de nous de la diviſion de l'année en mois, & des mois en ſemaines; ils ſupputent le temps par les lunes, & ſçavent à cela quand il faut ſemer leurs grains. Je crois pourtant qu'il y a long temps que la diviſion des mois en ſemaines, & des ſemaines en jours, leur eſt connuë, parce que chaque jour a un nom particulier en leur langue. Ils ont leur Dimanche, quand nous avons nôtre Mardi; mais ceux d'*Ante* l'ont le Vendredi, comme les Mahometans: toute leur devotion du Dimanche conſiſte en ce qu'ils defendent que perſonne n'aille ſur la mer pour pêcher, mais il eſt permis de faire tout autre ouvrage comme dans les autres jours.

Les Negres, qui demeurent plus avant dans le Pays, diſtinguent le temps d'une plaiſante maniere, ſçavoir en temps heureux & en temps malheureux. Il y a quelques Pays, où le grand temps heureux dure dix-neuf jours, & le petit (car il faut ſçavoir qu'ils y mettent encore de la difference) dure ſept jours; entre ces deux temps ils comptent ſept jours malheureux, qui ſont proprement leurs vacances; car ils ne voyagent point pendant ces jours-là, ni ne ſe mettent point en campagne, ni n'entreprennent rien de conſiderable, mais demeurent tranquillement ſans rien faire. Les habitans d'*Aquam-*

d'*Aquamboé* ſont les plus ſuperſtitieux de tous en ceci ; car non ſeulement ils ne font rien pendant ces ſept jours malheureux, ils ne reçoivent pas même aucun préſent de perſoune, mais ou ils les renvoyent, ou les font garder ailleurs, juſques à ce que les jours heureux ſoient venus.

Je ne ſçaurois dire, qui c'eſt qui a inſtitué ces jours heureux & malheureux. Voici ce que j'en penſe, c'eſt que quelque grand Seigneur parmi eux aura été heureux dans un temps, & malheureux dans un autre; & que reflechiſſant là-deſſus il aura fait vœu de regler la conduite de ſa vie ſelon ces temps-là; quelque autre ſuivant ſon exemple, cela a paſſé en coûtume & enfin en loi.

Mais il y a une très-grande difference en cela d'un Pays à l'autre ; ils ne s'accordent point dans leur ſupputation, les uns ont ces jours heureux ou malheureux dans un temps, & les autres dans un autre ; les Negres même qui demeurent ſur le bord de la mer ne font preſque aucune difference des temps, & eſtiment l'un auſſi heureux que l'autre.

On ne ſert point les images parmi les Negres de la Côte, mais dans les Pays d'*Ardra* on trouve des legions d'images de faux Dieux.

Je crois avoir aſſés parlé de la Religion des Negres, ainſi je n'en dirai pas davantage; j'ajoûterai ſeulement qu'ils ſont extrêmement ſuperſtitieux; auſſi-tôt qu'il arrive quelque choſe d'un peu ſurprenant, ils l'attribuent d'abord à quelque miracle; j'en pourrois alleguer pluſieurs exemples arrivez de mon temps, mais pour éviter la longueur je me contenterai d'en rapporter un.

L'année 1698. au mois de Novembre, le Roi de *Commany*, qui avoit été un de nos plus grands ennemis, fut tué à *Cabocors* par les Anglois. Quelques jours après nôtre premier Marchand mourut à *El-*

Elmina, cela fit faire cette reflexion aux Negres, c'eſt que le Roi de *Commany* avoit attiré à lui nôtre Marchand dans les champs Eliſées, pour ſe venger par-là de nous, & que comme pendant ſa vie il n'avoit pû attraper aucune perſonne de conſideration d'entre nous, il l'avoit fait après ſa mort, afin que nous n'euſſions pas ſujet de nous en réjoüir. Voilà juſqu'où va la ſuperſtition groſſiere de ces gens-là. Il faudra les y laiſſer, n'étant pas poſſible de les en retirer. Je finis en vous aſſûrant que je ſuis inviolablement &c.

Fin de la dixieme Lettre.

ONZIEME LETTRE.

Du gouvernement des Negres, qui à cauſe du peu d'autorité des Caboceros eſt fort irregulier; difference qu'il y a entre un gouvernement Monarchique & une Republique; de quelles perſonnes le gouvernement d'Axim eſt compoſé; comment on exerce la judicature, & les malheurs qui en peuvent arriver; quelle créance on donne aux témoins en jugement; combien le Marchand d'Axim a d'autorité; comment on punit le meurtre & le larcin; que l'acception des perſonnes n'eſt pas priſe pour une injuſtice, & pourquoi; avec quelle ſeverité ſont punis ceux qui dérobent des hommes ou des bêtes; le revenu que la charge de

Juge

Juge donne au Marchand d'Axim; explication de cela; de la maniere injuſte dont quelques-uns ſe font payer leurs dettes, & des guerres que cela a cauſé; pourquoi on eſt quelquefois obligé de faire la guerre; que la guerre ne coûte pas beaucoup; les Negres, qui demeurent ſur le bord de la mer, ont peu de forces; de la poltronnerie des Negres; de quelle maniere ils ſe comportent dans le combat, & quel butin ils peuvent faire; de l'autorité qu'ont les Prêtres dans la guerre; des armes qui ſont en uſage parmi les Negres; du pouvoir de leurs Rois, & du peu de reſpect qu'on leur porte; de leurs revenus; de la pauvreté de quelques-uns d'entre eux; de la mauvaiſe éducation de leurs enfans; & enfin en quoi conſiſte la charge d'un Roi ou d'une autre perſonne conſiderable.

MONSIEUR.

J'ai reçû la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du 4. d'Octobre. Elle eſt venuë en fort peu de temps par le vaiſſeau *le Dragon volant*, qui a fait voir par-là que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on lui a donné ce nom; mais je ſouhaiterois bien qu'il volât un peu moins vîte en d'autres occaſions, ſçavoir lorſque nos vaiſſeaux le pourſuivent pour le prendre, car il ſemble alors qu'il ait quatre ailes au lieu de deux, & dans un mo-

moment on le perd de vûë. Mais puiſque nous ne pouvons pas l'attraper, je lui ſouhaite un bon voyage.

J'apprens avec beaucoup de plaiſir que vous avez deja reçû quatre de mes Lettres, qui parlent de cette Côte, & ce qui me donne le plus de ſatisfaction, c'eſt que vous témoignez agréer ce que je vous ai écrit de la guerre de *Commany*. Vous me remerciez de la peine que j'ai priſe, vous me priez de continuër ſur le même pied, & pour m'y animer vous louez mon travail. J'avouë, Monſieur, que cela ſeroit fort bon pour perſuader une perſonne d'une autre humeur que moi, mais comme je ſçai combien peu je merite les louanges, que vous me donnez, je vous aſſûre qu'il n'y a rien qui m'oblige à continuër que le plaiſir que vous m'aſſûrez que je vous fais par-là. Lorſque je fais reflexion ſur tant d'obligations que je vous ai, je me ſens obligé à ne negliger rien pour vous plaire. Cette Lettre ſera une preuve que je ſuis toûjours prêt à faire ce que je crois vous pouvoir donner du plaiſir, & comme je ne ſçai pas ſi j'aurai de long-temps l'occaſion de vous écrire, elle ſera un peu longue, & contiendra autant de matiere que deux autres.

Ce dont j'ai deſſein de vous entretenir d'abord regarde le gouvernement, la maniere d'exercer la juſtice, & les guerres des Negres, mais je n'en dirai que peu de choſe, parce que j'ai deja parlé des deux premiers articles en d'autres endroits, & du dernier dans la deſcription que j'ai faite de *Commany*. Pour la fin de cette Lettre, je tâcherai de vous repréſenter au naturel les Rois des Negres dans tout leur luſtre & dans toute leur ſplendeur.

Pour ce qui regarde le gouvernement des Negres, il eſt très-mal reglé, & cela vient uniquement

ment du peu d'autorité de ceux qui ont le gouvernement en main, c'eſt-à-dire, des *Caboceros*; ce qui fait que ce mauvais gouvernement & les mauvais jugemens qu'on rend, cauſent ſouvent des guerres.

Il y a une très-grande difference pour la judicature entre les Pays gouvernez par un Roi & les Pays gouvernez en Republique; pour le préſent je dirai peu de choſe du premier, qu'on pourroit plûtôt appeller une tyrannie qu'une judicature; je parlerai ſeulement des Republiques, & ſur-tout de celles d'*Axim* & d'*Ante*, qui nous ſemblent les mieux reglées, ſi on peut ſe ſervir de cette expreſſion; car à parler proprement leur meilleur gouvernement & leur meilleure judicature ſont ſi embrouillez, qu'à peine peut-on s'en former une idée juſte, encore moins les decrire avec toutes leurs dependances.

Le gouvernement d'*Axim* eſt double, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi; il y a premierement les *Caboceros*, ou Chefs, & enſuite les *Manceros*, ou jeunes gens. Les *Caboceros* traitent des affaires de police & qui arrivent tous les jours; mais pour les affaires qui regardent tout le Pays, comme quand il s'agit de faire la guerre ou la paix, de payer des impôts à d'autres Pays, &c. (ce qui arrive rarement) il faut que cela ſe traite devant tous les membres du gouvernement; & il arrive ſouvent que les *Manceros* ont le plus d'autorité dans cette occaſion, ſur-tout ſi les *Caboceros* ne ſont pas fort riches en or ou en eſclaves.

Voici de quelle maniere ils procedent dans leurs jugemens. S'il y a quelque Negre qui ait quelque choſe à prétendre d'un autre, il va avec de l'or & de l'eau de vie trouver les *Caboceros*, & après leur en avoir fait préſent, il leur déclare ſon affaire, les prie de la vuider au plûtôt, & de le faire triom-

triompher de sa partie adverse. S'ils veulent le favoriser, ils font assembler tout-aussi-tôt, ou bien un jour ou deux après, tout le Conseil, & après avoir consulté long temps, ils prononcent la sentence en sa faveur, souvent contre toute justice, & uniquement parce qu'ils ont été corrompus.

Mais si au contraire, bien loin de le favoriser, ils lui portent envie, & ont reçû plus d'argent de sa partie que de lui, quelque juste que soit sa prétention, ils le condamnent, ou bien ils ne decident point l'affaire, & le font attendre inutilement; de sorte qu'il est obligé d'attendre une autre occasion, ou qu'il vienne d'autres Juges qui lui soient plus favorables, ce qui quelquefois n'arrive point pendant sa vie, & ainsi il laisse son procès en héritage à ses parens, qui ne manquent pas de s'en bien servir, lorsque l'occasion se présente, fût-ce trente ans après, comme nous en avons souvent vû des exemples: & cela paroit presque incroyable, que ces gens ne sçachans ni lire ni écrire, retiennent si long temps les prétentions qu'ils ont sur quelqu'un.

Il arrive aussi quelquefois que le demandeur, ou le defendeur, quel que ce soit des deux, se voyant condamné contre toute justice, & étant d'ailleurs d'une humeur un peu incommode, n'a pas assés de patience pour attendre qu'il se présente une occasion, mais quand il le peut il se fait justice lui-même, & se saisit de quelque or, ou d'autres choses qui peuvent lui servir de payement; & non seulement il le prend à son debiteur, mais aussi à quelque autre qui demeure dans le même village ou dans la même ville que son debiteur. Il ne rend ce qu'il a pris que quand on l'a entierement satisfait, ou qu'on l'oblige par la force de le restituer. S'il est assés fort pour conserver ce qu'il a pris, il en demeure possesseur pour ce temps-là, & alors cela devient une dispute entre trois; car celui du-

quel on a saisi l'or ou le bien, cherche à se recompenser sur celui pour l'amour duquel on lui a saisi son bien; ce qui cause souvent des meurtres & des assassinats, & même des guerres entieres; mais nous parlerons de cela plus au long dans la suite.

Mais si les *Caboceros* prononcent une sentence juste, ou si l'affaire arrive sous quelques-uns de nos forts, & qu'elle soit traitée en présence de nôtre Marchand, on la termine en condamnant ou en justifiant le defendeur. On le condamne, s'il y a des témoins contre lui, au temoignage desquels il ne puisse repondre; & on le justifie, s'il peut prouver son innocence par des témoins; & si ni l'un ni l'autre n'ont point de témoins, on demande au defendeur, s'il veut faire serment qu'il ne doit rien; s'il le fait, on le décharge & on le justifie; mais s'il n'ose faire serment, on le condamne au payement, si le demandeur veut jurer que l'autre lui est redevable, ce à quoi le defendeur a droit de le contraindre.

Le serment negatif, ou qu'on fait pour nier une chose, est consideré comme un serment d'accusation; mais si le demandeur jure avec deux témoins, ou même avec un, il n'est plus permis au defendeur de faire serment.

Il en arrive aussi souvent bien des malheurs; car comme il est fort ordinaire aux Negres de faire de faux sermens, celui qui en souffre, cherche par toutes sortes de voyes à s'en venger. Mais il faut aussi remarquer que ces injustices ne se commettent que dans les lieux fort éloignez, où nos Marchands ne peuvent prendre connoissance des affaires; car il ne se fait rien aux environs de nos forts qu'en présence du Marchand, qui prononce la sentence avec les *Caboceers*, sans qu'on en puisse appeller; tout ce que ce Marchand & les *Caboceers* jugent ensemble est tenu pour irrevocable & n'est

porté

porté devant aucun autre tribunal, ſi ce n'eſt devant le Directeur general, (ce qui n'arrive preſque jamais) en cas que le Marchand & les *Caboceers* euſſent condamné quelqu'un injuſtement, avant que d'avoir été bien informez de l'affaire: mais outre cela les habitans ſe ſoûmettent entierement au jugement que l'on rend, & payent très-volontairement l'amende à laquelle ils ſont condamnez. Nous verrons tout-à-l'heure en quoi conſiſtent ces amendes, quand nous parlerons des crimes pour leſquels l'amende ſe paye.

Vous voyez par-là, Monſieur, que nous n'avons point beſoin ici d'Avocats, ni de Procureurs, & que les procès ſe terminent en moins de temps, & peut-être avec autant de juſtice que dans d'autres endroits. Il eſt vrai que les procès ne ſont pas ici d'une ſi grande importance, qu'il fût neceſſaire de conſulter un Avocat; car les affaires ne ſont point difficiles, & les demandeurs, les défendeurs, & les juges ſont de la derniere ſimplicité, & ainſi il eſt aiſé de terminer ces affaires. Jugez vous-même, ſi cette maniere de proceder eſt bonne ou mauvaiſe.

Pour ce qui regarde les amendes ou les punitions, voici de quelle maniere on y procede. On punit le meurtre en deux manieres, ou bien en faiſant mourir le meurtrier, ou bien en le condamnant à payer une certaine ſomme d'argent: & pour le dernier on met encore de la difference entre les habitans du Pays qui ſont libres & entre les eſclaves.

Il arrive très-rarement qu'on faſſe mourir un meurtrier, s'il a du bien ou des parens riches, pour payer l'amende à laquelle il eſt condamné.

S'il arrive que quelqu'un tuë un habitant naturel, c'eſt-à-dire, qui ſoit né libre, du Pays d'*Axim*, & qu'on ne veuille pas faire mourir le criminel,

minel, on le condamne à l'amende, qui a été reglée d'ancienneté pour cette sorte de crimes, & qui monte à cinq cens écus ; mais il arrive peu qu'il paye toute l'amende, on lui en quitte ordinairement une partie, plus ou moins, selon que les parens du mort sont raisonnables ; car il depend d'eux de regler l'amende comme il leur plait ; ce que je remarque contre un certain Ecrivain, qui en parlant de la Guinée dit que ces amendes sont pour le Roi ; c'est une erreur, le Roi n'en a rien, à moins qu'il n'y ait contribué quelque chose par son secours, de quoi on le recompense, & c'est tout ce qu'il en a.

Cette amende de cinq cens écus est seulement pour les gens du commun ; mais si c'est une personne de qualité qui a été tuée, l'amende est bien dix fois plus grosse. Et il ne seroit pas bon qu'on n'augmentât pas l'amende ; car combien y en auroit-il qui payeroient avec plaisir cinq cens écus, pour se défaire de quelque Grand, qui leur fait de la peine : de sorte que l'amende est reglée selon le cas, par la prudence des Juges.

Si c'est un esclave qui a été tué, l'amende est de quatre-vingts seize écus, mais il en est de celle-ci comme des autres, le criminel n'en paye gueres que la moitié, quand il sollicite fortement, & celui à qui appartenoit l'esclave se contente de trente-deux écus, & d'un esclave à la place de celui qui a été tué.

Lorsqu'un Negre a commis un meurtre, & qu'il n'a pas de lui-même dequoi payer l'amende ordonnée, ni d'amis qui la payent pour lui, il faut qu'il donne (comme il est écrit dans la Loi) *peau pour peau*, & on le fait mourir de la maniere du monde la plus douloureuse & la plus cruelle ; car il meurt mille fois avant que de mourir, ils le coupent, hachent, piquent, & lui tirent des coups

coups dans le corps avant que de lui ôter la vie, à moins que le Marchand du lieu ne le faſſe punir lui-même, en lui faiſant trancher la tête.

Les crimes, qui ſont le plus ſeverement punis après le meurtre, ſont le larcin & l'adultere; je parlerai dans la ſuite de ce dernier, & je m'arrêterai préſentement aux peines qu'on inflige aux voleurs.

Le larcin ſe punit ordinairement, en reſtituant ce que l'on a derobé, & outre cela en payant une amende proportionée à la grandeur du vol, au lieu où il a été commis, & à la perſonne à qui & par qui il a été fait; car il y a une extrême difference en tout cela; l'un payera une amende de vingt écus, & un autre en payera une de cent pour un larcin de la même nature, & cela ſans la moindre injuſtice: c'eſt ſelon la coûtume des lieux où ſe commet le larcin; ainſi un Marchand, qui en qualité de Juge aſſiſte à la deciſion d'un tel procès, doit être bien informé des coûtumes & des loix des Negres, & s'il jugeoit ſeulement ſelon ſes propres penſées, il faiſoit ſouvent de vilains faux-pas.

L'acception des perſonnes n'eſt pas ici une injuſtice, & ce qu'il y a de bon, c'eſt que les riches ſont toûjours punis plus ſeverement que les pauvres, & cela pour deux raiſons; la premiere, parce que les riches derobent ſans neceſſité; & la ſeconde, parce qu'ils peuvent payer de groſſes amendes ſans s'incommoder; car on n'impoſe à perſonne que les peines qu'il peut ſouffrir, à moins que le crime ne fût ſi énorme, qu'on envoyât le criminel en eſclavage, & encore faut-il qu'il ait commis ſouvent le même crime. C'eſt pour cela que les Negres, qui ont un peu d'eſprit, font croire qu'ils ſont beaucoup plus pauvres qu'on ne croid, afin que ſi eux ou leurs parens avoient le malheur de commettre quelque crime & de tomber entre les

mains des juges, on ne les punît pas ſi rigoureuſement.

On punit très-ſeverement, & même de mort, ceux qui derobent ou enlevent des perſonnes; ceux qui derobent du bêtail, comme des moutons, des pourceaux, & d'autres animaux, ne ſont pas moins rigoureuſemeut punis; & en cela ils ont la même penſée que nous, c'eſt-à-dire, qu'ils en uſent ainſi, parce que ces bêtes muettes ne peuvent ni ſe defendre ni appeller quelqu'un à leur ſecours. Les Negres fairont plûtôt mourir celui qui a derobé des moutons, que celui qui a tué un homme, & ſur-tout dans les lieux où ils ne ſont pas ſujets aux Européens; car là où les Européens ont quelque autorité, on ſe contente ordinairement de faire payer une amende. De ſçavoir, ſi c'eſt que les Européens ne ſont pas ſi ſanguinaires, ou ſi c'eſt pour le profit qu'ils en reçoivent, c'eſt ce que je laiſſe à vôtre jugement; il eſt vrai auſſi que les Negres, qui demeurent parmi nous, aiment mieux que les criminels ſoient condamnez à une amende qu'à la mort, pourvû que ce ne ſoit pas par un principe d'interêt. Je me ſuis auſſi toûjours tenu à cela pendant que j'ai fait la fonction de Juge, & je vous en rapporterai dans la ſuite un exemple remarquable.

Celui qui eſt condamné à l'amende dans le Pays d'*Axim*, la remet entre les mains du Marchand, qui la donne à la partie offenſée, à qui elle appartient, en en retenant pourtant une partie pour ſa peine, & cela ne laiſſoit pas d'être aſſés profitable il y a quelques années: je dis quelques années, car il n'y a pas fort long temps, qu'un certain Monſieur a ordonné, qu'un Marchand, qui decideroit un procès de quelque importance qu'il fût, ne pourroit prétendre pour ſa peine plus de huit écus, & a défendu, que quand même on lui préſen-

senteroit davantage, il ne le prendroit pas. Il me semble que ces défenses sont un peu rigoureuses, d'empêcher une personne de faire du bien à une autre, & de disposer de son bien comme il lui plait. Ce Monsieur faisoit semblant d'en user ainsi par un principe de pitié, afin de ne pas trop fouler les Negres; mais moi & bien d'autres avec moi l'avons pris d'une tout autre maniere, & avons crû que c'étoit par pure envie, & qu'il ne pouvoit souffrir que d'autres Serviteurs de la Compagnie reçûssent les mêmes avantages que lui; & il a bien confirmé nôtre pensée par sa conduite avec les Negres; car lorsqu'il decidoit pour eux quelque affaire, ou qu'il punissoit quelqu'un pour ses crimes, il ne se contentoit pas de huit écus, mais en recevoit souvent plus de cent. Aussi crois-je que les Marchands d'*Axim*, voyans que cette loi est violée par celui-là même qui l'a faite, ne l'observent gueres présentement; & en effet elle est contraire aux anciennes coûtumes des Negres, auxquelles j'aurois mieux aimé me regler qu'à cette nouvelle loi, étant persuadé que cela me feroit aimer des Negres, au-lieu que ce nouveau Legislateur, commettant lui-même tant d'injustices, est extrêmement haï des Negres. Mais je n'en dirai pas davantage, me contentant de faire voir en quoi consistent les avantages du Marchand d'*Axim* en qualité de Juge.

Lorsqu'un Negre étoit condamné pour quelque crime à une amende de cent écus par exemple, le Marchand en avoit pour sa part les deux tiers, & l'autre tiers étoit pour tous les *Caboceros* ensemble. Mais si c'étoit une amende pour un larcin, ou pour un meurtre, ou pour une dette qu'on eût fait payer, le demandeur en avoit pour lui les trois quarts, & l'autre quart étoit partagé entre le Marchand & les *Caboceros*, c'est-à-dire, les deux tiers

pour le Marchand, & l'autre tiers pour les *Caboceros*. Ainſi vous voyez qu'il eſt plus avantageux d'être Juge à *Axim* qu'en Europe, du moins à l'égard des profits que les Juges peuvent avoir legitimement; car je ne compte pas les profits illegitimes des Juges, dont je ne ſçai rien, & dont je ne veux rien ſçavoir. Les Negres payent ſans aucune difficulté ce qu'il faut aux Juges pour leur peine, & ne ſe plaignent jamais que c'eſt trop; (du moins cela ſe faiſoit ainſi ci-devant) lors même que le Marchand avoit exigé pour quelqu'un une dette legitime, celui-ci donnoit au Marchand le quart de ce qu'il avoit reçû, & cela étoit ſi bien reglé, que perſonne ne diſputoit jamais.

Il faut que je vous raconte préſentement ce qui m'eſt arrivé pendant que je commandois à *Axim* en qualité de Marchand. Il y avoit dans le Pays d'*Ancober*, qui depuis long temps étoit ſoûmis à celui d'*Axim*, deux *Caboceros*, tous deux aſſés conſiderables, & qui pendant quelques années avoient été en diſpute, s'imaginans l'un & l'autre, que l'autre étoit né ſon eſclave, & par conſequent lui appartenoit. Ces prétentions étoient directement oppoſées, & châcun d'eux appuyoit ſon droit de tant de raiſons & de preuves, que les Chefs d'*Ancober* ſe trouverent embarraſſez à prononcer la ſentence. Cependant comme ils vouloient terminer leur different, ils accorderent enſemble que leur affaire ſeroit debattuë devant moi, & qu'ils ſe ſoûmettroient à mon jugement. Ce n'eſt pas qu'ils crûſſent que je fuſſe plus habile que leurs compatriotes ou leur venerable Conſeil, mais c'étoit ſeulement afin que je terminaſſe le different par mon autorité. Ainſi l'affaire vint devant mon illuſtre tribunal, & je l'écoutai debattre de part & d'autre pendant tout un jour. Mais j'avouë, que je n'en ſçavois pas plus à la fin qu'au commencement;

ment ; car châcune des parties avoit tant de témoins, qu'il me sembloit qu'elles avoient également raison, de sorte que je ne pûs condamner ni l'un ni l'autre, ni donner gain de cause à l'un ni à l'autre. Cependant pour les sortir d'affaire, je leur demandai, s'ils s'en remettoient tous deux à moi, & s'ils vouloient se soûmettre à mon jugement ; ils repondirent qu'oui. Alors je leur parlai avec toute la douceur dont j'étois capable, & leur représentai, que tout ce qu'ils avoient dit de part & d'autre étoit bien fondé, & qu'il étoit par consequent impossible de dire qui avoit tort, ou qui avoit raison ; que leurs témoins étoient des personnes qui n'étoient pas assés vieilles pour rendre témoignage dans ce different, que ceux qui auroient pû leur donner quelque ouverture étoient morts, & que ceux qui témoignoient présentement ne sçavoient ce qu'ils témoignoient que par tradition. Après leur avoir représenté cela avec beaucoup de moderation, & remarqué qu'ils sembloient tous deux approuver ce que j'avois dit, je prononçai ainsi la sentence, c'est que je prétendois qu'avant que de sortir de mon fort ils se reconcilieroient ensemble, sans parler jamais plus de leur different, qu'ils se reconnoîtroient reciproquement pour personnes libres, & que le premier qui appelleroit l'autre esclave, seroit condamné à une grosse amende.

Ils parurent être contens de la sentence, s'embrasserent l'un l'autre, & se jurerent une éternelle amitié ; & pour faire voir qu'ils étoient bien satisfaits, ils me firent l'un & l'autre de beaux présens, parce que j'avois terminé l'affaire à l'amiable. Je crûs qu'ils s'étoient tout pardonné & qu'ils oublieroient tout ce qui s'étoit passé, châcun s'étant retiré en paix chés soi. Mais environ trois mois après j'appris, que l'un d'eux avoit fait tuer l'autre dans sa maison par deux scelerats, qu'il avoit corrom-

pus. Je fus fort fâché de cela, & considerant que c'étoit une affaire qui pourroit avoir de mauvaises suites, j'envoyai tout-aussi-tôt quelques-uns de mes principaux domestiques dans le Pays d'*Ancober*, pour leur ordonner de me remettre les assassins, afin que je les fisse punir; mais ils repondirent tout net, qu'ils ne dépendoient pas de moi, & que j'exerçaisse mon autorité sur les Pays qui étoient de mon obéissance. Cela me mit encore plus en colere; car non seulement mon autorité, mais aussi celle de la Compagnie y étoit interessée, & il n'y a rien qu'on ne doive faire pour la maintenir. Ainsi je resolus d'aller moi-même avec quelques personnes dans le Pays d'*Ancober*, & étant environ à trois lieuës de nôtre fort, je rencontrai une troupe de cinq cens Negres armez, qui croyoient m'épouvanter par-là & m'empêcher de proposer ce que j'avois à dire; mais ils virent le contraire; car après les premiers complimens je leur demandai pourquoi ils vouloient se soustraire à l'obéissance de la Compagnie, & leur dis qu'ils pensassent bien aux maux, qu'ils attireroient par-là sur eux. Ils me repondirent, qu'on les accusoit à faux, qu'ils n'avoient jamais eu la moindre pensée d'abandonner les Hollandois, ni de rejetter leur protection, qui étoit si necessaire au Pays. Etant satisfait de cette réponse, je leur demandai qu'ils eussent à me livrer ces deux assassins pour les faire punir; mais ils dirent qu'ils n'en feroient rien, & qu'ils les puniroient peut-être eux-mêmes. Ainsi je pris congé d'eux, après leur avoir dit que je les tenois tous pour coupables de cet assassinat, & les avoir menacez que je fairois arrêter & punir comme assassins tous ceux de leur Pays que je pourrois attraper. Cela produisit un si bon effet, qu'après avoir parlé ensemble, quelques-uns d'entre eux s'avancerent, me prians de

de vouloir attendre encore un peu, qu'ils delibereroient sur ma proposition, & qu'ils me porteroient une réponse positive; & ayant attendu environ un quart d'heure, ils amenerent les assassins enchainez, & me prierent seulement de ne les point punir qu'eux tous n'y fussent présens, ce que je leur promis; je retournai dans le fort avec ces criminels fort satisfait de mon expedition.

Trois jours après tous les Grands d'*Ancober* se présenterent avec toute une armée devant mon fort, & me prierent de leur dire de quelle maniere je punirois les criminels; je répondis que je leur fairois trancher la tête, & afin de le leur mieux persuader je fis venir le bourreau devant eux avec tout ce qui étoit necessaire pour decapiter ces deux assassins. Ils commencerent à se plaindre, & me prierent de suivre la coûtume de leur Pays, & de condamner les criminels à une amende pecuniaire. Je ne demandois pas mieux, cependant je fis semblant de ne pas approuver leur proposition, jusques à ce que les parens de celui qui avoit été assassiné, à qui on avoit déja donné satisfaction, vinrent eux-mêmes m'en prier, & me remirent toute l'amende; c'étoit bien ce que je cherchois, cependant pour paroître aussi genereux qu'eux, je n'en pris que la moitié & leur laissai l'autre; ainsi nous fûmes tous fort satisfaits, & les criminels, qui appartenoient à des personnes considerables, furent mis en liberté. Je vous ai rapporté ceci un peu au long, afin de vous apprendre de quelle maniere nous sommes accoûtumez de traiter des affaires de cette nature, & pour vous représenter l'autorité qu'a nôtre Marchand à *Axim*; ce qui se confirmera encore par la suite. Aucun Negre n'oseroit terminer sous main aucun different sans la communication du Marchand, sous peine de perdre tout l'avantage qu'il en a retiré. Pen-

dant que j'étois à *Axim*, un Negre vint me trouver pour me prier de lui faire payer une dette, ce que je lui promis ; mais j'appris du debiteur qu'ils s'étoient accordez en préſence des Capitaines. Et lorſque le premier revint pour chercher ſon argent, je lui demandai s'il ne ſçavoit pas que cet argent étoit perdu pour lui, puiſqu'il s'étoit accordé avec ſa partie ſans m'en donner connoiſſance ; il me repondit qu'il le ſçavoit bien, & qu'il me prioit ſeulement de lui en donner le quart ; mais voyant ſa generoſité, je lui en donnai la moitié, dont il me remercia fort & s'en alla très-content.

Nous en uſons de cette maniere pour ôter aux Negres toute occaſion de ne rien reſoudre dans leurs aſſemblées qui ſoit à nôtre desavantage, ou qui pût cauſer quelque revolte.

Mais pour revenir à nôtre ſujet, on exige les dettes d'une maniere bien injuſte en pluſieurs endroits de cette Côte, où nous n'avons que très-peu, ou point du tout d'autorité, & même en quelques Royaumes. Par exemple, un fripon, à qui il eſt dû quelque choſe, au-lieu de demander à ſon debiteur qu'il le paye, & en cas de refus de l'appeller en juſtice, prend ce qu'il peut attraper, quand cela vaudroit ſix fois plus qu'il ne lui eſt dû, & cela ſans s'informer à qui il appartient ; & lorſque le proprietaire vient pour redemander ce qui lui a été pris injuſtement, ce fripon le renvoye à ſon debiteur pour ſe faire payer, & retient cependant ce dont il s'eſt ſaiſi ; l'autre ne manque point d'y aller tout-auſſi-tôt, & demande le payement de ce qu'on lui a pris ; remarquez, je vous prie, combien d'injuſtices il ſe commet en cela. Le premier a déja ſix fois plus qu'il ne lui étoit dû, & ſi le ſecond eſt auſſi deraiſonnable que le premier, il demande au debiteur le

double

double de ce que vaut ce dont le premier s'eſt ſaiſi, aſſûrant que jamais il ne l'a donné pour moins. En quoi il me ſemble qu'ils imitent les anciens Romains, qui lorſqu'on leur avoit derobé quelque choſe, ou qu'on leur avoit fait quelque affront, en demandoient reparation, & étoient obligez de ſpecifier une certaine ſomme, & de faire ſerment, que s'il avoit été à leur choix, ils ne l'auroient pas ſouffert pour moins. Il en eſt ici à-peu-près de même, & celui, par la faute duquel le creancier s'eſt ſaiſi de ce qui appartenoit à un autre, eſt obligé de donner tout ce qu'on demande. Et comme ce ſont ordinairement de petites dettes, le debiteur eſt contraint de payer ſouvent dix fois plus qu'il ne doit, ſans qu'il puiſſe s'oppoſer à cette injuſtice, parce que l'autre a plus de credit que lui, & eſt la plûpart du temps ſoûtenu par le peuple, par le Roi, ou par quelque Grand. Cela arrive en pluſieurs endroits, ce qui eſt la ruine de beaucoup de gens; ils donnent le nom de droit à ces procedures, mais c'eſt la plus grande injuſtice qui ſe puiſſe commettre. Ils ont encore une autre maniere, pour le moins auſſi injuſte, pour attraper l'argent de leur prochain, c'eſt qu'un fripon s'adreſſe à quelqu'un, & lui dit, j'ai reçû de vôtre fils, de vôtre couſin, ou de vôtre eſclave, un affront dont je viens demander reparation, & ſi vous ne me donnez pas ſatisfaction, je me tuerai moi-même, ou je me meurtrirai le corps, ou je tuerai quelqu'un, & cela par vôtre faute, ce qui retombera ſur vous. Si celui, à qui ce fripon s'adreſſe, ne lui donne pas quelque choſe, & que celui-ci ait le courage d'executer ſes menaces, (comme j'en ai vû deux exemples) celui, à qui ces menaces ont été faites, eſt appellé en juſtice, & eſt condamné comme s'il étoit coupable du fait, en cas

qu'il ſoit vrai que l'autre ait reçû l'affront qu'il a dit.

Voilà à-peu-près pour ce qui regarde leur maniere d'exercer la juſtice. Ils ont encore une autre ſorte de judicature fort extraordinaire, dont les *Manceros* ſont les maîtres. Ils ont établi en chaque village un College pour juger en dernier reſſort des affaires de petite importance. Et comme les Negres s'offenſent mutuellement en pluſieurs manieres, ſoit en ſe maudiſſant, en s'injuriant, & en ſe battant les uns les autres, celui qui croid qu'on l'a offenſé, s'adreſſe tout-auſſi-tôt au College des *Manceros*, & leur dit, celui-ci ou celui-là m'a fait un affront, je viens vous le declarer & le mettre entre vos mains, puniſſez le ſelon ſes merites. Ces Meſſieurs ne manquent pas de mettre en juſtice celui dont on s'eſt plaint, & après un examen aſſés ſuperficiel de l'affaire ils le condamnent à payer quelques écus d'amende. Que s'il refuſe de la payer, parce qu'il a été condamné injuſtement, & qu'on n'a pas fait de reflexion ſur ſes defenſes, les *Manceros* ne ſe mettent pas fort en peine de ſon refus, mais vont au marché & achetent pour ſon compte autant d'or que ſe monte l'amende, & depenſent ſur le champ cet argent en vin de palme & en eau de vie.

Les fautes, pour leſquelles les *Manceros* condamnent quelqu'un à l'amende, ſont en ſi grand nombre, d'une nature ſi differente, & ſouvent ſi ridicules, que je ne daignerois prendre la peine de les ſpecifier; il me ſuffira de dire, que les Negres n'ayans rien à faire, & manquans ſouvent d'argent pour acheter de quoi boire, penſent toûjours comment ils pourront attraper quelqu'un qui leur fourniſſe ce qu'ils ne peuvent acheter.

Le Conſeil, dont j'ai fait mention, & qui eſt com-

compoſé des *Caboceros* & des *Manceros*, eſt particulierement pour les affaires de la guerre, & c'eſt dont je vai parler préſentement.

Lorſqu'ils ont deſſein de faire la guerre, ils tiennent conſeil enſemble, mais il faut entendre cela des guerres qu'ils font par ambition, ou pour s'enrichir, ou enfin pour aider d'autres Pays qui ſont en guerre; car la plûpart de leurs guerres ne viennent que de ce qu'on veut exiger des dettes, ou des diviſions qui naiſſent parmi leurs Grands. J'en ai déja dit quelque choſe ci-devant, & en même temps j'ai promis d'en parler plus au long, j'execute ma promeſſe.

Il arrive ſouvent que deux Pays, qui étoient bien unis entre eux & qui vivoient en bonne amitié, ſont engagez dans de fâcheuſes guerres de la maniere ſuivante. S'il y a dans un de ces Pays un Grand qui ait quelque prétention ſur une perſonne qui demeure dans l'autre Pays, & qu'on ne le ſatisfaſſe pas aſſés promptement à ſon gré, il fait enlever dans le Pays, où ſon debiteur demeure, des marchandiſes & des eſclaves juſques à ce qu'il ait dequoi ſe bien payer. Il fait mettre aux fers les hommes qu'il a enlevez, & ſi on ne lui apporte point d'argent, il les fait vendre pour avoir ſon payement. Si le debiteur eſt raiſonnable, & la dette legitime, il fait tous ſes efforts pour ſatisfaire ſon créancier & mettre ſes compatriotes en liberté, & les parens de ceux qu'on a enlevez le contraignent à cela, lorſqu'ils en ont le pouvoir; mais s'il ne ſe ſoucie gueres de ce que le créancier a fait, ou qu'il ne veuille pas le payer, il publiera par tout ſon Pays, que ſon créancier eſt une perſonne injuſte, qui le traite d'une maniere tyrannique, & qu'il ne lui doit rien. S'il peut perſuader ſes compatriotes & les mettre dans ſon parti, il tâche de prendre auſſi des priſon-

ſonniers dans le Pays où demeure ſon créancier, en repreſailles de ceux qu'on a pris dans ſon Pays, & cependant on ſe fortifie de part & d'autre, & on cherche l'occaſion de ſe ſurprendre. La premiere choſe qu'ils font, c'eſt de s'aſſûrer des *Caboceros*, qui ont quelques troupes, & enſuite des Soldats; de ſorte qu'une affaire de très-peu de conſequence cauſe une cruelle guerre entre deux Pays, qui auparavant étoient étroitement unis enſemble. Et cette guerre dure juſques à ce que l'un des deux partis a du deſſous, ou que ne pouvans rien gagner l'un ſur l'autre ils ſont obligez de faire la paix; c'eſt à quoi les Capitaines ſont ſouvent contraints par les Soldats, & ſur-tout dans le temps qu'il faut enſemencer les terres; car alors châcun veut ſe retirer chès ſoi pour les cultiver. Et comme les Soldats ſervent à la guerre ſans ſolde, & ſont obligez de ſe nourrir à leurs propres dépens, ils s'en laſſent auſſi bien-tôt, particulierement lorſqu'ils ne remportent pas de grands avantages ſur leurs ennemis, & qu'ils ne font pas autant de butin qu'ils avoient eſperé.

Lorſque les Gouverneurs de quelque Pays, jaloux de ce que leurs voiſins ont plus de bien & vivent plus heureux qu'eux, ont deſſein de leur faire la guerre & de partager entre eux leur bien, ils s'aſſemblent avec les *Manceros*, ils communiquent leur deſſein à ceux-ci, les font enyvrer, & les flattent de l'eſperance du butin. Les *Manceros*, qui ſont encore jeunes & étourdis, ſe rendent bien-tôt aux autres dans l'eſperance de s'enrichir: châcun ſe prépare à la guerre, & lorſqu'ils ſont prêts, ils entrent dans le Pays dont ils ſont jaloux, ſans aucune declaration de guerre, & ſans avoir d'autre raiſon, ſi ce n'eſt de dire comme un certain Prince, *C'eſt mon bon-plaiſir, c'eſt pour*

pour ma gloire, & pillent tout ce qu'ils peuvent attraper. Ceux qui ſont attaquez, voulans ſe venger d'une telle infraction, & n'ayans pas aſſés de force pour cela, s'adreſſent à un autre Pays & en achetent le ſecours dont ils ont beſoin, ce qu'ils peuvent faire pour moins de vingt mille livres, & ceux qu'ils achetent, ſont obligez pour cet argent de ſe fournir de munitions de guerre. Vous jugez bien par-là, Monſieur, que les guerres ne coûtent pas beaucoup, & que les troupes qui ſe donnent pour une ſi petite ſomme ne peuvent pas être fort conſiderables. Mais le butin eſt ce qui les anime, & ſouvent au-lieu de butin ils reçoivent des coups en abondance; car les Capitaines partagent l'argent qu'ils pillent, ou s'il en reſte encore un peu, ils le donnent aux *Manceros*, ce qui ſe monte quelquefois à deux ou trois francs pour châcun, & ſouvent à la moitié moins, à cauſe que les Capitaines ſçavent ſi bien faire leur compte, qu'il y a rarement quelque choſe de reſte. Il eſt vrai que châcun peut bien attraper ſa part du butin; car quoiqu'il ſoit deſtiné à payer les frais de la guerre, & s'il y a quelque choſe de reſte, qui doive être diſtribué entre tous, châcun tâche d'attraper quelque choſe, ſans ſe mettre beaucoup en peine des frais. Mais ſi, comme je viens dire, il n'y a point de butin à faire, les *Manceros* abandonnent la guerre, & ſe retirent chès eux.

Lorſqu'ils vont à la guerre, châcun ſe range bien ſous le commandement d'un des principaux Officiers; mais ces Officiers n'ont pourtant d'autorité que ſur leurs eſclaves. Un Negre né libre ne ſe ſoûmet pas volontiers à eux, ni même à leurs Rois, à moins qu'ils n'y ſoient comme contraints par une force majeure; outre cela, châcun vit & ſe gouverne à ſa fantaiſie, & ſi celui qui eſt

eſt à leur tête veut attaquer lui-même les ennemis, il le peut faire, & voir qui de ſes gens le ſuivra au combat.

Je vous ai déja dit, que la guerre ne coûte pas à beaucoup près autant ici qu'en Europe. Celle que nous avons euë avec ceux de *Commany* pendant quatre ans ne nous a pas coûté plus de ſoixante mille livres, & ſi cependant nous avions cinq Pays qui nous donnoient du ſecours. Mais comme j'ai déja parlé de cela dans la Lettre que je vous ai écrit ſur cette matiere, je ne repeterai point ce que j'en ai dit.

Lorſqu'un Pays entre en guerre, il met ordinairement quatre mille hommes en campagne, ſi c'eſt une guerre offenſive, mais ſi c'eſt pour ſe défendre contre les attaques de leurs ennemis, ils ont un peu plus de troupes. Il y en a qui n'ont que deux mille hommes, & cependant ils appellent cela une armée. Voilà quelles ſont les forces des Royaumes & des Republiques, qui ſont ſur la Côte, excepté *Fantin* & *Aquamboë*, dont le premier peut mettre vingt-cinq mille hommes ſur pied, & le ſecond encore davantage. Mais les Pays qui ſont plus avant dans la terre-ferme, comme *Akim*, *Aſianté*, & d'autres, ſont incomparablement plus forts, & lorſqu'ils font la guerre, ils ont un ſi grand nombre de troupes, que tout le Pays en eſt couvert. Je n'en parlerai pas beaucoup, parce que tout ce que nous en ſçavons eſt uniquement fondé ſur le rapport des Negres, & leur témoignage eſt ſouvent fort ſuſpect. Mais pour ce qui eſt des petits Roitelets de la Côte, j'oſe dire, que les deux armées, quoique compoſées de cinq ou ſix nations differentes, ne montent pas à vingt-cinq mille hommes, ce qui, joint au peu de courage des Negres, fait qu'il ſe tuë peu de monde de part & d'autre. Il faut que le combat ſoit bien ſanglant, lorſqu'il demeure

mille

mille hommes sur la place; car ils sont si poltrons, qu'aussi-tôt qu'ils voyent quelqu'un tué à leur côté, ils prennent la fuite, & n'osent tenir ferme. Dans le dernier combat que ceux de *Commany* donnerent à ceux de *Saboë*, d'*Acanny*, de *Cabes-Terra*, & à deux ou trois autres Pays qui s'étoient joins à ceux-ci, il ne demeura tout au plus que cent hommes sur la place, & malgré cela ceux de *Commany* gagnerent la bataille, & chasserent leurs ennemis.

Les Negres n'ont aucun ordre dans leurs combats, ils ne se rangent jamais en bataille; mais chaque Capitaine a ses gens fort serrez les uns contre les autres, & afin d'être plus en sûreté il se renferme au milieu. Ils n'attaquent pas aussi les ennemis en même temps, mais un à un, ou une troupe attaque une autre troupe; il arrive même que quelques Capitaines voyans que leurs compagnons ont du dessous, au-lieu de se mettre en état de les soûtenir prennent la fuite, avant même que d'en être venus aux mains; de sorte que les plus courageux étans abandonnez des leurs sont ordinairement entierement défaits, & sur-tout lorsqu'ils ont perdu plus de monde que leurs ennemis; car s'étans engagez fort avant dans le combat avant la fuite de leurs compagnons, quelque courage qu'ils ayent, & quelque effort qu'ils fassent pour échapper, il leur est impossible de se sauver, & ainsi ils acquierent le nom de bons Soldats malgré qu'ils en ayent.

Ils ne se tiennent jamais droits en combattant, mais courent tous courbez, afin que les bales leur passent par-dessus la tête. Il y en a qui s'avancent en rampant vers leurs ennemis, & quand ils sont à portée, ils font une décharge, après quoi ils courent de toute leur force vers leur gens, pour charger leurs armes & pour revenir au combat

de

de la même maniere. En un mot, ils font tant de grimaces en ſe courbant, en rampant, & en criant, (comme ſi cela leur étoit d'un grand ſecours) que cela ſemble plûtôt une ſingerie qu'un combat.

Le butin, qui eſt le principal objet de la guerre, conſiſte en priſonniers & dans les ornemens d'or & de *Conte de Terra*, dont ils ſont chargez; car il y en a d'aſſés fous, & particulierement les Negres de la terre-ferme, pour s'ajuſter de leur mieux dans cette occaſion, & ils ſont tellement chargez d'or & de *Conte de Terra*, qu'à peine peuvent-ils marcher.

Les priſonniers du commun, & qui ne peuvent pas payer leur rançon, ſont faits eſclaves & vendus, ou bien ceux qui les ont pris, les gardent pour s'en ſervir. Mais lorſqu'ils prennent des priſonniers de conſideration, ils les gardent bien & les mettent à fort haut prix. Que s'ils attrapent celui qui leur a fait la guerre, ils ne le rendent preſque jamais, quelque groſſe rançon qu'il veuille payer, de crainte qu'étant en liberté il ne recommençât la guerre, & ne troublât encore leur repos.

Il n'y a point de Negre, pour conſiderable qu'il ſoit, qui puiſſe ſe vanter ou s'aſſûrer de ne tomber jamais en eſclavage; car s'il va à la guerre, cela lui peut arriver facilement, & il faut qu'il y demeure juſques à ce que ſa rançon ſoit entierement payée, & on l'exige quelquefois ſi groſſe, que ni lui ni ſes parens n'ont pas les moyens de la payer, de ſorte qu'il eſt obligé de demeurer toute ſa vie en eſclavage, & de faire tout ce qu'il y a de plus vil & de plus pénible. Il s'en trouve, qui deſeſperans de recevoir jamais la rançon de leurs priſonniers ont la barbarie de les faire mourir de la maniere du monde la plus cruelle.

Les

Les guerres de deux Rois, qui ont une autorité abſoluë ſur leurs ſujets, durent quelquefois pluſieurs années, & ne finiſſent que lorſque l'un des deux eſt entierement ſubjugué. Ils ſont ſouvent un an entier en campagne ſans rien faire, ſi ce n'eſt que quelques petites troupes s'amuſent de temps en temps; de ſorte que lorſque la ſaiſon de la pluye eſt venuë, ils ſe retirent ſans en être venus aux mains.

Mais cela arrive ordinairement par la direction de leurs Prêtres, ſans le conſentement deſquels ils ne hazardent gueres une bataille; car ces Prêtres les en diſſuadent, ſous prétexte que les Dieux ne le veulent pas encore, & en cas qu'ils veuillent malgré cela donner combat, ils leur prédiſent toûjours une mauvaiſe iſſuë. Mais ſi ces fourbes remarquent que leur peuple eſt plus fort que les ennemis, & que les Soldats ayent bonne envie de ſe battre, ils ne manquent jamais de le conſeiller, mais ſous tant de conditions, que ſi le ſuccès ne repond pas à leur attente, ils ont toûjours dequoi s'excuſer en diſant que les Capitaines ou les Soldats ont fait quelque mal, & que pour cela toute l'armée a été punie; en un mot le Prêtre a toûjours raiſon, de quelque maniere que les choſes tournent.

C'eſt aſſés vous entretenir d'une guerre, qui à peine merite qu'on en parle, ainſi paſſant ſous ſilence pluſieurs choſes qui ſont arrivées de mon temps, je vous fairai une deſcription des armes dont les Negres ſe ſervent dans leurs guerres.

Les principales ſont des fuſils ou des carabines, dont ils ſçavent ſe ſervir avec une adreſſe admirable. C'eſt un plaiſir de les voir exercer, tant ils manient adroitement les armes; ils tirent les uns parmi les autres, l'un étant aſſis, l'autre couché, &

le

le troiſieme rampant, de ſorte qu'il eſt ſurprenant qu'ils ne ſe bleſſent pas. Vous trouverez peut-être étrange que les Negres ſoient pourvûs d'armes à feu, & vous ſerez encore plus ſurpris quand je vous dirai que c'eſt nous qui leur en fourniſſons en abondance, & qui leur donnons un coûteau pour nous couper la gorge. Mais nous ſommes bien contraints de le faire; car ſi nous ne leur en vendions pas, ils en pourroient toûjours acheter des Anglois, des Danois, & des Brandebourgeois, & ſuppoſé que ceux-là ne leur en vouluſſent pas auſſi vendre, les vaiſſeaux non-privilegiez Anglois & Zelandois leur en fourniroient autant qu'ils en voudroient. Et comme depuis quelque temps le principal negoce conſiſte en cela & en poudre, nous fairions fort mal de n'en prendre pas nôtre part. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on n'eût jamais apporté de ces armes dans ce Pays, ou que l'on n'en apportât plus à l'avenir, nous rangerions mieux les Negres que nous ne faiſons; mais il n'y a pas d'apparence que cela arrive jamais.

Outre ces armes, les Negres ont des ſabres, qui ſont faits en forme de ſerpe, vers la poignée ils ſont larges comme la main, mais au bout ils ſont preſque deux fois plus larges, & ils ont tout au plus trois pieds de long, ayans la lame un peu recourbée au bout. Ces ſabres ſont forts & peſans, mais ſi peu trenchans, qu'il faut donner pluſieurs coups avant que de pouvoir couper la tête d'un homme. La poignée eſt de bois & il y a devant & derriere de petites boules auſſi de bois couvertes d'une certaine peau, ou bien de petites cordes noircies dans du ſang de moutons ou d'autres animaux; un bouquet de crins de cheval en fait tout l'ornement; mais les principaux en ont qui ſont garnies de petites plaques d'or; ces ſabres ont des four-

fourreaux de cuir, qui ſont preſque tous ouverts d'un côté, & ordinairement il y a une tête de tigre ou une écaille rouge qui y eſt attachée, l'un & l'autre eſt ici de quelque valeur. Lorſque les Negres ſortent, ils mettent leur ſabre du côté gauche, attaché à un lien qu'ils ont pour cela autour du corps, ou bien ils le fourrent entre leur corps & leur *Paan* ou habit, qu'ils attachent ſimplement autour du corps, & le font paſſer entre leurs jambes. Ils ont outre cela une bandouliere avec dix-huit ou vingt charges, un bonnet fait d'un *Kayman* ſur la tête, à leur côté une écaille rouge, derriere un bouquet de crins de cheval, & autour du cou une chaine de fer aſſés peſante; je vous avouë que quand ils ſont ainſi équipez & qu'ils ſe ſont blanchis le corps, ils reſſemblent plus à des Démons qu'à des hommes.

En troiſieme lieu, ils ont l'arc & les fleches; mais les Negres qui demeurent ſur la Côte, excepté ceux d'*Aquamboë*, ne s'en ſervent gueres. Ces derniers ſont extrêmement adroits à tirer de l'arc, & lorſqu'ils ſont à la chaſſe du lievre, ils tirent dans quelle partie du corps que vous voulez. Leurs fleches ont derriere une petite plume, & la pointe eſt faite d'un fer crochu. Les Negres d'*Awinée* empoiſonnent leurs fleches, mais ſur la Côte on ne ſçait ce que c'eſt, & je croi même qu'on n'y connoît point le poiſon.

Après l'arc & les fleches vient l'*Aſſagay*, que quelques-uns nomment *Haſſagay*. Il y en a de deux ſortes, de petits, & de grands. Les petits ont une aune & demi de long & ſont fort minces, ils s'en ſervent au lieu de dards. Les autres ſont une autre fois auſſi longs & gros à proportion; ils ont un fer au bout comme une pique, & il y en a dont le fer a un pied, ou un pied & demi de long; mais ils en font faire de toutes

toutes sortes. Ils se servent de l'*Assagay* au lieu de sabre, & tenans le bouclier dans la main gauche, ils jettent l'*Assagay* de la droite ; car ils ont presque toûjours quelqu'un qui porte leurs armes après eux.

Enfin ils ont des boucliers, qu'on ne peut pas bien compter parmi les armes offensives ; puisqu'ils n'en blessent personne & s'en servent seulement pour se couvrir. J'ai vû des Negres, qui se servoient admirablement bien du bouclier, le tenans dans la main gauche & le sabre dans la droite, & se couvroient si bien de leur bouclier, qu'il étoit impossible de les blesser. Ces boucliers sont faits de bois d'osier, & ont quatre ou cinq pieds de long & trois de large ; il y en a qui sont couverts de cuir doré, ou de peaux de tigre ; il y a à chaque coin & au milieu de petites plaques de cuivre, pour pouvoir mieux repousser les fleches & les *Assagays ;* ils peuvent aussi soûtenir les coups de sabre ; mais ils ne sont pas à l'épreuve des bales de mousquet.

Voilà toutes les armes dont les Negres se servent à la guerre ; il est vrai qu'il y en a quelques-uns qui ont du canon ; le Roi de *Saboë* en a quelques pieces ; mais ils s'en servent fort mal. Il est bien arrivé qu'ils en ont mené en campagne, & qu'ils en ont tiré une fois, après quoi ils l'ont laissé prendre aux ennemis, comme on en a vû un exemple dans ceux de *Commany ;* & ceux qui l'avoient pris ne sçavoient pas mieux s'en servir que les autres, de sorte que le canon ne sert à ces Rois, que pour faire quelques décharges à l'honneur de quelqu'un, ce qu'ils aiment particulierement.

Je vous ai promis au commencement de cette Lettre, que pour la fin je fairois une description de la puissance de ces Rois ; il est temps que je vous tienne ma promesse.

L'au-

L'autorité des Rois de cette Côte eſt ſi petite, qu'à peine ſurpaſſe-t-elle celle d'un Capitaine d'un village; ils ont auſſi le même nom parmi les Negres, & avant que les Européens fuſſent venus ſur la Côte ils ne connoiſſoient point d'autre titre d'honneur que celui de Capitaine ou de General; la difference qu'il y avoit, c'eſt que l'un étoit Capitaine de tout un Pays, & l'autre d'un village ſeulement. Mais depuis que nous avons converſé avec eux, ils ont commencé, ou plûtôt nous, à mettre de la difference entre un Roi & un Capitaine, & encore retiennent-ils le premier nom, qui eſt *Abin* ou *Obin*, qui dans nôtre langue ne ſignifie que Capitaine; mais les Negres entendent par-là le Gouverneur d'un Pays, d'un village, ou d'un peuple; car ils donnent le même nom à nos Capitaines de vaiſſeaux, & ils le donneroient auſſi à nôtre Directeur general, & aux Gouverneurs des forts particuliers, ſi nous ne leur apprenions la difference qu'il y a.

Un Roi eſt obligé de maintenir ſon autorité par la force, & ainſi plus il a d'or & d'eſclaves, & plus il eſt reſpecté & honoré; car ſans cela il n'auroit pas la moindre autorité ſur ſes ſujets; mais il ſeroit obligé de les prier & même de les payer pour faire ce qu'il ſouhaite d'eux. Que s'il arrive au contraire qu'il ſoit bien partagé des biens de la fortune, il eſt aſſés cruel pour gouverner ſes ſujets en Tyran, les puniſſant par de groſſes amendes pour la moindre faute, & cela même avec quelque apparence de juſtice; car lorſqu'il en veut à quelqu'un, il le met entre les mains des *Caboceers* pour le juger, & pour prononcer ſa ſentence. Mais ceux-ci ſçachans combien ils dependent du Roi, font le crime plus grand qu'il n'eſt, & condamnent le criminel, en ſorte que le Roi eſt toûjours ſatisfait.

Il n'y a rien qui distingue les Rois d'avec les autres dans le lieu de leur residence ; on ne void ni gardes devant leur porte, ni domestiques pour les servir ; & lorsqu'ils sortent dans les villages, ils n'ont pour toute suite que deux petits garçons, dont l'un porte leur sabre, & l'autre leur chaise. Si quelqu'un les rencontre, il ne leur fait pas plus d'honneur que nous en faisons dans nôtre Pays à la moindre personne, pour qui on ne daigne presque pas ôter le chapeau ; il n'y a personne, quand ce seroit le plus vil esclave, qui se détourne d'un pas pour eux. Mais lorsqu'ils vont visiter quelqu'un dans un autre village, ou que quelqu'un les vient voir, ils sçavent d'autant mieux faire paroître leur grandeur ; car alors ils sont accompagnez d'un grand nombre de gens armez, & font porter devant eux quelques boucliers & un parasol au-dessus de leur tête, apparemment pour empêcher que leur peau delicate ne soit noircie par les grandes ardeurs du soleil. Leurs femmes sont aussi ajustées magnifiquement dans cette occasion & couvertes d'une grande quantité d'or & de *Coate de Terra* ; mais eux & leurs femmes ne portent dans leur village que des habits très-simples ; de sorte qu'on ne pourroit les distinguer à cela des moindres esclaves.

Ces grands Seigneurs sont si avides & si avares, qu'ils n'ont point de honte de recevoir le moindre présent qui leur est fait, quand ce seroit par un pauvre homme. Leur avarice extraordinaire est cause que leur cuisine n'est pas mieux pourvûë que celle d'un simple Negre, se contentans d'huile, de pain, & de poisson puant, & ne bûvans que de l'eau. Le matin ils boivent de l'eau de vie, quand ils en ont, & l'après-midi du vin de palme ; en un mot ils ne vivent pas mieux que le moindre de leurs sujets.

Lorsqu'on apporte le vin de palme l'après-midi, ils

ils vont tous enſemble, ſans excepter les eſclaves, comme freres & compagnons boire dans la place du marché, châcun prenant ſa chaiſe & ſe joignant à cette illuſtre compagnie, & là ils boivent d'importance. Mais lorſqu'ils commencent à s'ennyvrer, & que la premiere ſoif eſt paſſée, ils boivent à la maniere des *Caboceers*, & voici comment cela ſe fait. Les *calabaſſes* ou vaiſſeaux, dont ils ſe ſervent pour boire, contiennent une pinte, un pot, & quelques-uns deux pots de vin, ils les font remplir ou à moitié ou tous pleins, & les mettans à la bouche, ils en font couler les deux tiers à terre le long de leur barbe, de ſorte qu'il ſe fait comme une riviere de vin dans l'endroit où ils boivent; cela eſt parmi eux une marque de grandeur. Les Européens ſçavent faire la même choſe, quand ils veulent; mais ſi c'étoit du vin de Rhin, ou du vin de France, on ſe ruineroit bientôt, au-lieu que pour deux ou trois francs on peut répandre beaucoup de vin de palme.

Lorſque ces bons freres ſont enſemble à boire, ils jaſent comme des pies, & on entend un bruit effroyable parmi eux. Mais ne vous imaginez pas qu'ils parlent de choſes ſerieuſes, point du tout, ce ſont des diſcours ſales & impurs qu'ils tiennent, & quoiqu'il y vienne des femmes, ils ne changent point leur converſation, au contraire les femmes en diſent quelquefois plus que les hommes.

Quoique les Rois vivent d'une maniere ſi familiere avec leurs eſclaves, comme je viens de le dire, ils ne laiſſent pas quelquefois de les faire mourir pour la moindre faute, & il n'y a d'exceptez que ceux qui ſont en quelque conſideration auprès d'eux ou auprès du peuple; j'en ai vû qui avoient plus d'autorité que les Rois mêmes; car leurs maîtres leur confians le gouvernement de quelque peuple, ils font un ſi grand negoce, &

ont avec le temps tant d'eſclaves, qu'ils ſe font craindre de leurs maîtres. Ils ont quelquefois même le courage de s'élever contre eux & de cauſer bien des troubles dans le Royaume, qui ne ceſſent que lorſque le Roi les appaiſe par quelque préſent conſiderable.

Un Roi de ce Pays-ci aime bien, que d'autres Pays, qui ſont en guerre, lui demandent du ſecours; car il ſe fait bien payer, & garde pour lui la plus grande partie de l'argent qui en revient, ſe mettant fort peu en peine, ſi le ſecours, qu'il a promis, arrive dans le temps marqué, ou non, pourvû qu'il ait l'or entre ſes mains, il trouve toûjours des excuſes, & il eſt ſi ruſé, qu'il trompe les plus habiles, ſans qu'on puiſſe s'appercevoir de ſa fourberie. Mais il aime encore mieux qu'on ſe ſerve de lui en qualité de mediateur, pour accorder des parties qui ont quelque different entre elles; car alors il tire de l'argent de toutes deux, & la plûpart d'entre eux font durer les differens autant qu'ils peuvent, afin de pouvoir d'autant mieux remplir leur bourſe. Il faut qu'ils ſubſiſtent de cela; car pour leurs revenus, ils ſont très-peu conſiderables. Il eſt vrai qu'ils ont impoſé un péage ſur toutes les marchandiſes qui paſſent par leur Pays; mais leurs péagers, qui ſont des perſonnes conſiderables, en tirent le plus grand profit, & ils font ſi bien que le Roi en reçoit fort peu de choſe. En un mot, il faut qu'un Roi faſſe payer injuſtement des amendes à ſes ſujets, ou qu'il ſubſiſte par ſon travail & par celui de ſes eſclaves, & ceux qui ont peu d'eſclaves ſont fort malheureux. J'en ai connu, qui étoient ſi pauvres, que quand quelqu'un les venoit voir, ils n'avoient pas aſſés d'argent pour acheter un pot de vin de palme, ni aſſés de credit pour en envoyer chercher ſans argent. En voilà ſuffiſamment pour vous faire

voir

voir combien grande est l'autorité des Rois de ce Pays, (que Monsieur *Doudin* appelle des Roitelets dans son Mercure) & pour vous représenter leur magnificence & leur grandeur, tant à l'égard d'eux-mêmes, qu'à l'égard de leurs femmes & de leurs esclaves. Voyons présentement de quelle maniere les Princes & Princesses du sang royal sont élevez. Souvenez-vous, s'il vous plait, de ce que je vous ai dit des enfans des Negres en general; car il n'y a pas la moindre difference entre les enfans des Rois & ceux de leurs sujets. Lorsque les Princes sont en âge, il faut qu'ils travaillent pour vivre, soit à labourer la terre, soit à vendre du vin de palme, qu'ils n'ont pas honte de porter vendre au marché, & s'ils ont de l'inclination pour quelque autre chose, il leur est permis de la suivre. Cependant ils occupent dans la suite le throne de leur pere; de sorte qu'il ne faut plus s'étonner si nous lisons dans les Histoires du vieux temps, qu'un Payſan, un Berger, ou le fils d'un Potier de terre, comme *Agatocles*, ait été élevé à la Royauté, puisque nous voyons arriver tous les jours la même chose ici, jusque là que des gens, qui dans leur jeunesse nous ont servi de valets, montent sur le throne.

Vous jugez bien que nous ne pouvons pas avoir beaucoup de respect pour ces Rois; le moindre de nos Marchands s'imagine qu'on le doit autant respecter que le plus grand Monarque qu'il y ait ici. Et certes nous y sommes aussi dans une très-grande consideration, particulierement le Directeur general, & les Conseillers. Je ne vous dirai plus rien de nôtre grandeur & autorité, vous n'avez qu'à lire ce que Monsieur *Focquenbrog* en a écrit.

Pour ce qui est des Princesses, vous vous imaginez sans doute qu'elles sont trop delicates pour être élevées à l'agriculture; mais elles y sont aussi bien obligées que les filles des autres. Il est vrai

qu'il y en a qui ont trop de grandeur d'ame pour déroger à leur haute naiſſance en travaillant comme des eſclaves, & qui choiſiſſent un autre métier plus commode, quoique malhonnête. On en marie beaucoup étans encore fort jeunes, & on ne regarde point au bien ni à la naiſſance comme parmi nous; châcun ſe choiſit une femme comme il veut, ſans que les mariages ſoient pour cela inégaux, quand même la fille d'un Roi épouſeroit un eſclave, ce qui arrive ici tous les jours, & cela s'accorde mieux que ſi le fils d'un Roi épouſoit une fille eſclave; car comme les enfans ſuivent la mere dans ce Pays, les enfans de la fille du Roi mariée avec un eſclave ſont libres, au-lieu que les enfans du fils du Roi, qui a épouſé une eſclave, ſont auſſi eſclaves.

Voilà la deſcription de la famille royale; il n'y manque que les Officiers, qui ſont en très-petit nombre. Il y a premierement les *Braffos*, qu'on appelle auſſi Porte-enſeignes, les Porteurs de ſabre, les *Tié-tiés* ou Crieurs, & les Gardes de leurs femmes, outre des Trompettes, des Tambours, & des Sonneurs de cornet. Voici en quoi conſiſtent ces charges. J'ai expliqué ci-devant celle de *Braffo*, qui ſignifie proprement *Champion*, c'eſt là ſon occupation, & s'il a du courage, il peut bien s'en acquitter. Enſuite viennent les Porteurs de ſabre, dont il y en a trois ou quatre. Je ne ſçai, ſi les Herauts d'armes de l'antiquité ont été de cette nature. Ces Porteurs de ſabre vont auſſi quelquefois en qualité d'Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres; de ſorte que cette dignité n'eſt pas à mepriſer; quoique pourtant on faſſe ordinairement cet honneur aux *Tié-tiés* ou Crieurs publics. Leurs maîtres les envoyent par-tout librement, ayans un paſſeport, qui conſiſte dans leur bonnet, par-ou on les diſtingue, & ils paſſent

sent & repassent, sans que personne les inquiete, c'est-à-dire, lorsqu'ils marchent par ordre de leur maître ; car sans cela on les arrêteroit comme les autres. Ainsi on peut les considerer comme les Tambours ou Trompettes, dont nous nous servons en temps de guerre. Il y a dans chaque village un ou deux de ces hommes, pour crier ce que l'on a perdu, ou ce qui a été derobé, & pour annoncer au peuple les ordonnances du Magistrat. Outre cela, lorsque le Conseil est assemblé, & que les voix sont confuses, leur fonction est de crier *Tié-tié*, c'est-à-dire, *Faites silence ;* & c'est de là qu'ils ont tiré leur nom. Ce qui les distingue des autres Negres est un bonnet de peau de singe noir, dont le poil est long comme le doigt, & un paquet de crin de la queuë d'un élephant, qu'ils portent à la main pour chasser les mouches, lorsqu'elles incommodent leur maître. La quatrieme charge & qui est aussi la plus considerable, est celle de Garde des femmes. Leur fonction est d'avoir l'œuil à ce que les femmes de leurs maîtres ne leur fassent pas d'infidelité ; mais je crois que s'ils sont bien faits, ils se servent plus que personne de ce qui leur est confié. Ils ont aussi en garde le threſor de leur maître, ils emportent les clefs, qui ne sont confiées à qui que ce soit qu'à eux, & il n'y a qu'eux seuls, qui après la mort de leur maître soient obligez de rendre compte de son bien. Voilà toutes les charges de la maison du Roi ; & ne vous imaginez pas qu'il n'y ait que les Rois qui soient ainsi servis ; les personnes un peu considerables ont chès eux les mêmes Officiers, & s'ils sont riches, ils surpassent souvent les Rois.

Je ne croi pas que vous vous plaigniez que cette Lettre soit trop courte, je crains plus que vous ne vous plaigniez de sa longueur, quoique

j'eſpere que la matiere, que j'y ai traitée, ſuppléera à ce defaut, & ne vous deplaira pas. Je la finis en vous aſſûrant que je ſuis &c.

Fin de la onzieme Lettre.

DOUZIEME LETTRE.

De la maniere dont les Negres ſe marient; la fille n'apporte rien pour ſa dot, & le garçon très-peu de choſe; les frais des nopces ſont très-petits; du grand nombre des femmes qu'ils épouſent; en quoi conſiſte leur travail; les maris ne font rien; les femmes des Marchands ſont les plus heureuſes; il y a des maris qui negocient avec leurs femmes; combien les femmes ſont ruſées; amendes qu'on fait payer à celui qui couche avec la femme d'un autre, & de quelle maniere on plaide ces procès; ceux qui ſe marient n'entrent point en communauté de biens, & n'héritent point l'un de l'autre; les enfans n'héritent pas même de leur pere ni de leur mere; comment on agit en matiere d'héritage; punitions ſeveres des adulteres plus avant dans le Pays, où ordinairement chacun eſt ſon propre Juge; il n'eſt du tout point permis

mis aux femmes de reprimender leurs maris, quoiqu'ils commettent adultere; on a beaucoup de consideration pour les femmes enceintes; ceremonies ridicules, lorsqu'une femme est enceinte pour la premiere fois; les noms qu'on donne aux enfans; les femmes du Pays d'Ante, qui ont eu dix enfans, sont sequestrées; leur circoncision, & l'origine que quelques-uns lui attribuent; on se marie fort jeune, & pourquoi les filles attendent le plus à se marier; grande quantité de filles; on prostituë publiquement des filles; celles qui ne sont point mariées n'ont point le nom de prostituées, mais elles le sont en effet.

MONSIEUR.

La derniere Lettre, que je vous ai écrite, étoit datée du . . . . . je n'ai point reçû de vos nouvelles depuis ce temps-là, quoiqu'il soit arrivé quelques vaisseaux sur la Côte; ainsi je ne sçai ce que j'en dois penser, & si vôtre silence vient ou de vôtre negligence, ou de vos grandes occupations, ou de vôtre indisposition; j'espere que ce n'est pas par indisposition; les occupations ne peuvent point servir d'excuse auprès d'un ami, puisqu'on doit préferer de lui écrire à toute autre occupation; ainsi je vous tiendrai coupable de negligence, jusques à ce que vous vous justifiyez & que vous repariez ce silence par une grande Lettre.

Dans ma précedente je vous ai parlé de guerres

& d'effusion de sang, ce qui diminuë fort le nombre des hommes; dans celle-ci je vous montrerai de quelle maniere on remplit la place de ceux qui ont été tuez, ce qui se fait par le mariage; je vous parlerai donc d'abord des mariages des Negres, & ensuite de tout ce qui y a quelque rapport.

Les Negres ne font pas beaucoup de ceremonies dans leurs mariages; car ils ne sçavent ce que c'est que de faire des contracts, & n'ont jamais de dispute au sujet de la dot; de sorte que lorsqu'un homme a de l'inclination pour une fille, il n'a qu'à aller trouver le pere & la mere, & quelques-uns des plus proches parens, pour la leur demander en mariage, & il n'a presque jamais de refus, si la fille a de l'inclination pour lui.

Si la fille est en âge d'être mariée, l'époux la prend avec lui; mais si elle est trop jeune, il la laisse encore quelque temps chès ses parens, quoiqu'il s'en trouve que ne le font pas volontiers, pour des raisons que j'alleguerai dans la suite. L'épouse n'apporte que son corps à son mari, & l'époux n'est pas aussi obligé de faire de grandes dépenses, mais seulement de payer les frais des nopces, qui consistent dans un peu d'or, dans du vin, de l'eau de vie, un mouton pour les parens, & un habit neuf pour l'épouse. Il tient un compte fort exact de tous ces frais, afin qu'en cas que sa femme le prit en aversion & l'abandonnât, il pût exiger la restitution de la depense qu'il a faite, & dans une telle occasion elle ou ses parens seroient obligez de le rembourser jusques à un denier; mais s'il chasse sa femme, il perd tout, à moins qu'il ne pût alleguer des raisons suffisantes pourquoi il l'a chassée, & en ce cas on lui restituë aussi tous ses frais.

Ils

Ils ne ſont aucune rejouïſſance à leurs mariages, & ce n'eſt pas une fête pour eux ; l'épouſe n'eſt ornée que pendant quelques jours de jolis habits, d'or, & d'autres ajuſtemens, qu'elles louënt ou empruntent ordinairement ; tout de même qu'on void parmi nous des gens qui pour aſſiſter à une fête ou à un enterrement ſe parent d'habits qui ne leur appartiennent pas.

Les Negres prennent autant de femmes qu'ils veulent, & que leur condition le permet ; ils ne vont pourtant preſque jamais au de-là de vingt, & ſe contentent ordinairement de quatre ou cinq, ou tout au plus de dix ; mais ceux qui veulent ſe diſtinguer en épouſent juſques à vingt. La plûpart de ces femmes ſont obligées de travailler pour leurs maris, de planter du *Milhio*, des *Jammes*, ou quelque autre choſe, & d'avoir ſoin que leurs maris venans à la maiſon trouvent dequoi manger, & c'eſt un bonheur pour ces pauvres femmes, que les Negres ſe contentent de fort peu de choſe. Les hommes paſſent leur temps à caquetter & à boire du vin de palme, à quoi les femmes ſont ſouvent obligées de contribuer par leur travail. Mais il y en a, comme les Pêcheurs & les Payſans, qui travaillent aux vins, & qui ont ſoin de leur menage auſſi-bien que leurs femmes, les uns en allant à la pêche, ou en ſe louant à nous pour ramer, les autres en vendant du vin de palme ; ce ſont ceux qui vivent le plus tranquillement, & qui font le mieux leurs affaires.

Ceux qui ont un peu de bien, & qui veulent ſe diſtinguer des autres, ont deux femmes qui ſont exemptes du travail ; la premiere eſt la plus ancienne & la plus conſiderable ; on l'appelle ici *Muliere grande* ; elle a ſoin du menage, & commande à toutes les autres. La ſeconde eſt celle qu'ils ont conſacrée à leur Idole, & qui à cauſe de cela s'appelle *Boſſum*. Les Negres ont beau-

coup de conſideration pour cette derniere, & ſont dans une terrible colere, ſi quelqu'un la debauche: & s'il étoit en leur pouvoir, ils s'en vengeroient d'une maniere ſi ſenſible, que ceux qui leur ont fait cet affront ne le feroient aſſûrément jamais plus. Mais ils ne regardent pas de ſi près à leurs autres femmes, pourvû qu'ils en puiſſent tirer de l'argent.

Les *Boſſums*, ou femmes conſacrées à leurs Idoles, ſont des eſclaves qu'ils achetent exprès pour cela, & qui par conſequent ne ſont pas des plus laides. Ils couchent avec elles le jour de la ſemaine dans lequel ils ſont nez, & elles s'eſtiment pour cette raiſon plus heureuſes que les autres femmes.

Celles qui épouſent des Marchands conſiderables, ſont les plus heureuſes de toutes; car elles ne ſont gueres obligées à travailler hors de la maiſon, & leurs maris ont ſoin de leur entretien.

Il y a des Negres aſſés brutes & aſſés infames pour ne prendre pluſieurs femmes, qu'afin qu'elles les faſſent vivre à leur aiſe, & qui ſe font un plaiſir de porter des cornes. Ils vont juſques à ce degré de brutalité & d'infamie que de donner une permiſſion entiere à leurs femmes de debaucher d'autres hommes, ce qu'elles revelent tout-auſſitôt à leurs maris, qui ne manquent pas de bien punir ceux qu'ils ſurprennent. On ne ſçauroit dire combien ces infames ſont ruſées pour attraper les hommes, & ſur-tout les étrangers, qui ne les connoiſſent pas. Elles leur font croire qu'elles ne ſont point mariées, mais dès qu'elles ſont parvenuës à leur but, le mari ſe préſente, & fait bien-tôt repentir ces hommes ſimples de leur trop grande crudelité.

Il y en a qu'on ſçait bien qui ſont mariées, & qui

qui pour mieux tromper les hommes leur promettent & leur jurent même, qu'elles n'en parleront point à leurs maris ; mais elles tiennent leur parole comme une femme a accoûtumé de faire, & ne manquent pas de le reveler à leurs maris, d'abord qu'elles les voyent, & elles seroient malheureuses si le mari l'apprenoit avant qu'elles le lui eussent dit.

L'adultere parmi les gens du commun se punit par une amende de quarante, de cinquante, ou de soixante francs ; mais ceux qui ont du bien sont obligez de payer une amende beaucoup plus considerable, & sur-tout si le mari de la femme adultere a de l'argent & du credit ; car alors il en coûte quelquefois jusques à deux mille livres.

Vous ririez bien, Monsieur, si vous entendiez plaider ces sortes de procès. J'ai été obligé plus de cent fois à faire la fonction de Juge dans une telle occasion. Vous sçavez que la premiere regle du droit est de nier le fait, & c'est ce que les Negres sçavent très-bien faire ; ils prennent d'abord le parti de la negative, de sorte qu'il faut apporter des preuves pour les convaincre, & la femme est obligée de comparoître devant le Conseil & de déclarer la chose dans toutes ses circonstances. Ne sont-ce pas là des plaidoyers bien édifians pour des gens venerables, dont le Conseil est composé. Enfin il en faut venir au serment, & si l'homme accusé veut faire serment, il est déchargé de l'accusation ; mais s'il refuse de jurer, on le condamne.

Les personnes mariées ne sont point en communauté de biens ; mais châcun est maître du sien ; & pour ce qui regarde les frais du menage, ils font un accord ensemble, & ordinairement le mari fournit les habits, & la femme ce qu'il faut pour la depense.

Lorſque le mari ou la femme meurt, les parens du mort viennent tout-auſſi-tôt prendre poſſeſſion de l'héritage, ſans que celui des deux qui eſt demeuré en vie profite de la moindre choſe, quoiqu'il ſoit ſouvent obligé de fournir aux frais de l'enterrement.

Il y a des Negres, qui outre leurs femmes ont encore des concubines, qu'ils aiment plus que leurs femmes, & dont ils prennent plus de ſoin. Les enfans qu'ils ont de ces concubines ſont illegitimes, & ne ſont point comptez entre les parens.

Lorſqu'un Negre a un enfant d'une de ſes eſclaves, ſoit qu'il l'ait épouſée ou non, cet enfant eſt tenu pour eſclave après la mort du pere, & doit ſervir en cette qualité les héritiers de ſon pere; de ſorte qu'un Negre, qui aime une telle eſclave, la déclare libre avec ſon enfant avant ſa mort, & en fait faire toute la ceremonie pendant ſa vie, & par ce moyen ſes parens n'ont aucun droit ſur elle après ſa mort, mais la conſiderent comme une perſonne libre.

Les enfans, que les Negres ont de leurs femmes, ſont bien legitimes, mais ils n'héritent point de leur pere ni de leur mere; il n'y a que le Pays d'*Acra*, où les enfans héritent. Mais lorſque le pere poſſede quelque dignité, & eſt ou Roi, ou Capitaine d'un village, le fils aîné lui ſuccede & a pour tout héritage ſon bouclier & ſon ſabre; de ſorte qu'il ne ſert de rien ici d'avoir un pere ou une mere fort riches, à moins que pendant leur vie ils ne donnent quelque choſe à leurs enfans, ce qui arrive très-rarement, & encore faut-il qu'ils le faſſent en ſecret; car ſi les parens venoient à l'apprendre, ils le feroient rendre aux enfans juſques au dernier denier après la mort du pere.

L'héré-

L'hérédité eſt ici reglée d'une aſſés plaiſante maniere, & autant que je l'ai pû comprendre, voici comme cela va. Les enfans du frere ou de la ſœur ſont les veritables & legitimes héritiers; en ſorte qu'un garçon, qui eſt l'aîné de la famille, hérite des biens du frere de ſa mere, ou de ceux de ſon fils, s'il en a un, & la fille aînée hérite des biens de la ſœur de ſa mere, ou de ceux de ſa fille, ſi elle en a une.

On ne compte point ici les parens du côté du pere, comme le pere, le frere, la ſœur, &c. & par conſequent ils ne peuvent prétendre à l'héritage. Les Negres ne nous en peuvent point dire la raiſon; mais je croi que cet uſage a été introduit à l'occaſion de la debauche des femmes; comme ceux qui ont voyagé dans les Indes Orientales rapportent qu'il y a des Rois, qui declarent pour leur ſucceſſeur le fils de leur ſœur au lieu de leur propre fils. Car ils ſe peuvent aſſûrer que le fils de leur ſœur eſt de leur propre ſang, au-lieu qu'ils n'ont pas la même certitude de leurs propres enfans. Ces Rois en uſent ainſi pour empêcher que leur couronne ne paſſe dans une autre famille; & les Negres, afin que leurs biens ne tombent point entre les mains des étrangers. Mais comme on doit toûjours préferer l'honneur au bien, je trouve la coûtume des Rois Indiens meilleure que celle des Negres, & je croi que vous êtes de mon ſentiment.

Lorſqu'il n'y a pas de ces héritiers, dont j'ai parlé tout-à-l'heure, les ſœurs & les freres partagent l'héritage entre eux, & quand il n'y a ni freres ni ſœurs, ce ſont les plus plus proches parens du côté de la mere qui héritent. Mais ces genealogies nous paroiſſent ſi confuſes, qu'il n'y a eu juſques ici aucun Européen, qui en ait eu une parfaite connoiſſance, & je ne croi pas même qu'au-

qu'aucun de nous puisse y parvenir, quoique les Negres sçavent si bien faire ces supputations, que jamais ils ne s'y trompent. Il arrive pourtant assés souvent qu'il s'éleve de grandes disputes en matiere d'héredité, ce qui ne vient pas de l'ignorance des Negres, & de ce qu'ils ne sçavent pas qui sont les veritables héritiers, mais de ce que ceux qui ont la force des armes en main, prétendent à un héritage qui ne leur appartient pas.

Les Negres font consister leur gloire dans le grand nombre de leurs femmes, & leurs richesses dans le grand nombre de leurs esclaves, & cependant c'est souvent leur ruine d'en avoir beaucoup; parce qu'ils doivent en repondre & payer les amendes de tous les crimes que leurs esclaves commettent. On s'adresse pour cela à leurs maitres, qui sont aussi obligez de payer tout ce à quoi leurs esclaves sont condamnez.

Ils sont aussi obligez de repondre de leurs fils, de leurs neveux, & de leurs plus proches, quoique pour les derniers, tous les parens s'entraident mutuellement, & chacun contribuë selon ses forces; car sans cela le criminel seroit condamné à la mort ou à l'esclavage.

En voilà assés pour ce qui regarde les mariages des Negres qui demeurent sur la Côte; voyons un peu de quelle maniere ceux qui demeurent plus avant dans le Pays se gouvernent dans le mariage, & les peines qu'ils infligent aux adulteres; car comme ils ne sont pas sous la puissance des Européens, ils sont beaucoup plus severes que les autres.

C'est une chose assés commune de voir, que celui qui debauche la femme d'un autre, est entierement ruiné, & ses parens en soufrent même souvent; car si celui qui a reçû l'affront est une personne riche, il ne se contente pas de ruiner le criminel,

minel, il ne se donne point de repos qu'il ne l'ait fait mourir. Et si celui qui a commis le crime est esclave, sa mort est inévitable, & on le fait mourir de la maniere la plus cruelle qu'on peut imaginer, & de plus on exige de son maître l'amende qui doit être payée pour un tel crime. Et comme les hommes ne negocient pas avec leurs femmes, ainsi que cela se fait sur la Côte, si une femme est convaincuë d'adultere, elle est en grand danger de sa vie, à moins que ses parens n'appaisent le mari avec de grosses sommes d'argent.

Un Negre qui est de quelque consideration, est en ce cas-là ordinairement son propre Juge, & s'il se trouve trop foible, il implore le secours de ses parens, qui sont toûjours prêts à le secourir, parce qu'ils ont aussi leur part du profit qui en revient.

Les Negres, qui demeurent bien avant dans le Pays, sont incomparablement plus riches que ceux de la Côte, & on punit chès eux plus severement l'adultere; j'ai ouï dire qu'il y avoit des gens qui avoient payé jusques à cinquante mille livres d'amende pour un adultere. Il n'y a point de lieux, excepté *Acra*, *Apam*, & *Cormantin*, où les Negres, quelque riches qu'ils soient, quand ce seroit même le Roi, ne fussent ruinez, s'il leur arrivoit de commettre un tel crime; j'en excepte pourtant le Roi d'*Aquamboë*, &, à ce que l'on dit, celui d'*Acron*, qui eux deux seuls possedent plus de richesses que tous les autres ensemble.

Malgré les punitions severes auxquelles s'exposent les hommes & les femmes adulteres, la plûpart des femmes ne sçauroient pourtant y renoncer; pour les hommes, ils ne s'y abandonnent pas si facilement, par la crainte de la peine; mais les femmes trouvent encore le moyen de les debaucher; elles prennent leur temps que les jeunes hom-

hommes ſont ſeuls, & ſe mettans toutes nuës elles jurent que s'il ne veut pas ſatisfaire leur paſſion infame, elles ſe plaindront à leurs maris, qu'ils les ont ſollicitées à commettre adultere. Et quoiqu'un tel jeune homme fût auſſi ſage que Joſeph, cela ne lui ſerviroit de rien, ce ſeroit aſſés qu'on le trouvât avec une femme dans cet état-là, & quand même il voudroit ſe juſtifier, on croiroit la femme, & non pas lui; & on a vû des exemples de ce qu'une femme peut faire dans cette occaſion.

Il y en a d'autres qui vont ſe fourrer doucement dans le lit d'un jeune homme, & qui l'éveillans le menacent de faire beaucoup de bruit & d'appeller du monde, & alors ſa mort eſt inévitable. Voilà comment ces infames aſſouviſſent leur paſſion brutale, & les hommes, à qui ces accidens arrivent, ſont à plaindre.

Il eſt certain qu'il n'y a point de jalouſie ſans amour; ces deux paſſions ſont ſi fort unies enſemble, que quoiqu'elles ayent des effets contraires, elles ne peuvent être ſeparées. Mais quelque jalouſes que les femmes Negres ſoient de leurs maris, elles n'oſent rien dire, quand leurs maris commettent adultere avec une autre, mais tâchent de les en detourner par la douceur & par toute ſorte de careſſes. Il n'y a que la premiere femme, qu'on appelle ici *Muliere grande*, qui ait la liberté de ſe fâcher contre le mari, & même de le menacer qu'elle l'abandonnera, s'il continuë dans ſes debauches, & encore faut-il que le mari ſoit de bonne humeur; car autrement il ne ſe ſoucieroit gueres de tout ce qu'elle pourroit dire.

Avant que d'aller plus avant il ne faut pas que j'oublie de vous dire, que je ne ſçai pas par experience tout ce que je viens de vous rapporter des Ne-

Negres qui demeurent bien avant dans le Pays, car je n'ai jamais été dans ces endroits-là; je le ſçai par le rapport des Negres qui en viennent, mais qui pourtant en cela comme en d'autres choſes ſont dignes de foi.

Les femmes ſont obligées de faire bien des careſſes à leurs maris pour s'en faire aimer, vû qu'elles dependent d'eux entierement; mais la plûpart des Negres pour éviter toute confuſion partagent leurs faveurs à leurs femmes, en ſorte que châcune a ſon tour.

Lorſqu'une femme devient enceinte, elle reçoit beaucoup d'honneur de ſon mari, & ſi c'eſt la premiere fois, on fait de riches offrandes à l'Idole, afin qu'elle accouche heureuſement. Les ceremonies que l'on obſerve dans cette occaſion ſont fort ridicules. Auſſi-tôt qu'on eſt aſſûré qu'elle eſt enceinte, on la mene ſur le bord de la mer pour la laver; mais elle eſt ſuivie le long du chemin par un grand nombre de garçons & de filles, qui la huënt & lui jettent toute ſorte d'ordures, juſques à ce qu'elle ſoit arrivée ſur le rivage, alors on la plonge dans la mer, & on la lave bien. Je ne ſçai point la raiſon de cela; les Negres diſent que ſi on n'en uſoit pas ainſi, la mere, ou l'enfant, ou quelqu'un des plus proches parens mourroit en peu de temps.

Dès qu'un enfant eſt né, & que le Prêtre l'a conſacré & exorciſé, s'il appartient à des perſonnes un peu conſiderables, on lui donne trois noms, (quoique l'on ne l'appelle que par un) premierement on lui donne le nom du jour de la ſemaine dans lequel il eſt né, & enſuite, ſi c'eſt un garçon, le nom de ſes deux grand-peres, & ſi c'eſt une fille, celui de ſes deux grand-meres. Cependant les Negres n'obſervent pas toûjours cela ponctuellement; il y en a qui donnent leur pre-

pre nom à leurs enfans, ou le nom de quelqu'un de leurs parens. Dans la ſuite les noms augmentent avec les années. Si quelqu'un s'eſt bien comporté dans la guerre, on lui ajoûte un nom qui repond à ſes belles actions; s'il tuë une perſonne conſiderable des ennemis, encore un nom; s'il tuë une bête farouche, encore un nouveau nom. Je n'aurois jamais fait, ſi je voulois compter tous leurs noms, & tout ce qui leur en donne un nouveau. C'eſt aſſés de vous dire qu'il y en a qui en ont juſques à vingt. Lorſqu'un Negre, qui a tant de noms, eſt en quelque endroit à boire du vin de palme, on en prononce quelques-uns des plus conſiderables, & qu'il aime le plus, pour lui faire honneur. Mais le nom qu'on leur donne en leur parlant eſt un de ceux qu'ils ont reçû à leur naiſſance; il y en a même que l'on nomme ſelon le nombre des enfans qu'a eu leur mere, comme par exemple, le huitieme, le neuvieme, & le dixieme enfant; cela ne ſe fait pourtant qu'à ceux dont la mere a eu plus de ſix ou ſept enfans.

Lorſqu'une femme a eu dix enfans dans le Pays d'*Ante*, il faut qu'elle ſoit ſeparée de ſon mari, & qu'elle demeure un an entier dans une petite hutte, où on lui fournit tout ce qui lui eſt neceſſaire; & lorſque l'année eſt finie, & qu'on a obſervé les ceremonies accoûtumées dans de ſemblables occaſions, elle retourne avec ſon mari, & vit avec lui comme auparavant. Je ne ſçache pas qu'il y ait de Pays où cela ſe pratique plus que là, & je n'en ſçaurois non plus dire la raiſon, ſi ce n'eſt, que c'eſt une ſuperſtition, par laquelle ils s'imaginent de detourner quelque malheur, qui leur arriveroit ſans cela.

Les femmes qui ont leurs ordinaires ne ſont pas ſeulement ſeparées de leurs maris, mais il ne

leur

leur eſt pas permis d'entrer en aucune maiſon, du moins pour y paſſer la nuit. Et il y a des endroits où elles ſont obligées de ſe tenir dans une petite hutte tout près de la maiſon de leur mari ou de leur pere.

On ne circoncit point les enfans ſur la Côte, excepté à *Acra*, & je ne ſçai d'où ces gens-là ont tiré la circonciſion & ce qu'ils obſervent à l'égard de leurs femmes; il me ſemble que ce ſeroit le faire venir de trop loin, que de dire qu'ils l'ont des Juifs; quoiqu'il y ait des Européens qui ſont dans ce ſentiment, & qui alleguent pour raiſon, qu'il y a parmi les Negres beaucoup de loix qui ont du rapport au Judaïſme, comme ce que nous venons de dire de la circonciſion des enfans & des ceremonies à l'égard des femmes, l'honneur qu'ils rendent à la lune, qui étoit auſſi la regle des fêtes ſolemnelles parmi les Juifs, d'épouſer la femme de ſon frere après ſa mort, & encore d'autres choſes, ſur-tout les noms qui leur ſont communs avec les Juifs; car il y a beaucoup de ces noms que l'on rencontre auſſi dans les livres du vieux Teſtament. Mais tout cela ne me perſuade point, & j'ai plus de penchant à croire que ces ceremonies ſont venuës des Mahometans, (dont la Religion n'eſt qu'un mêlange du Chriſtianiſme, du Judaïſme, & du Paganiſme) & qu'elles ont paſſé d'un Pays à l'autre; ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que ceux d'*Ardra* & de *Fida* negocient fort avant dans le Pays, & pas bien loin des côtes de Barbarie, & peut-être qu'ils penetrent juſque dans la Mauritanie. Cela étant, il eſt facile à croire qu'ils ont appris d'eux quelque choſe de leur Religion, & qu'ils l'ont apporté ici.

On trouve ici quantité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui pour un temps s'abſtiennent du

du mariage, mais beaucoup plus de femmes que d'hommes; cependant on void mourir peu de Negres qui n'ayent été mariez, à moins qu'ils ne meurent fort jeunes. Les garçons se marient dès qu'ils sont en état de faire les frais des nopces, & comme cela est fort peu de chose pour les gens du commun, ils se marient fort jeunes. On void des enfans de gens riches qui se marient avant que de sçavoir ce que c'est qu'une femme. Et lorsque quelques familles veulent s'allier ensemble, on en marie les enfans les uns aux autres aussi-tôt qu'ils sont nez, & toute la ceremonie consiste en ce que les parens s'accordent ensemble.

Il y a deux raisons pourquoi les filles ne se marient pas ordinairement aussi-tôt que les garçons; la premiere, c'est qu'elles aiment plus une vie debauchée que de prendre un mari; & la seconde, c'est parce qu'il y en a une quantité prodigieuse, & incomparablement plus que de jeunes hommes, de sorte qu'il faut qu'elles attendent que quelqu'un les recherche. Mais il ne leur fait pas la moindre peine d'attendre; de la maniere dont elles vivent, elles peuvent bien se passer de mari; & quoiqu'elles ayent vêcu plusieurs années dans cette debauche, on ne les en estime pas moins, & elles ne laissent pas de trouver mari.

Il y a dans les Pays d'*Eguira*, d'*Abocroë*, d'*Ancober*, d'*Axim*, d'*Ante*, & d'*Adom* des femmes qui ne se marient jamais, & à qui l'on doit donner le nom de putains ou de prostituées; & ce qu'il y a d'épouvantable, c'est qu'on les installe dans cet horrible mêtier avec des ceremonies, que la pudeur ne me permet pas de rapporter.

Chaque village a trois ou quatre de ces infames prostituées; elles donnent à leur maître l'argent qu'el-

qu'elles gagnent, & il leur en rend autant qu'il leur en faut pour leur nourriture & pour leur entretien.

S'il leur arrive de contracter quelque vilaine maladie, comme cela eſt preſque inévitable, elles ſont dans un état très-miſerable; car tout le monde les abandonne, & auſſi-tôt qu'elles n'apportent plus de profit à leurs maîtres, ils n'en ont plus le moindre ſoin. Mais auſſi long-temps qu'elles ſont en ſanté, on les eſtime, & on ne ſçauroit faire plus de depit à un village, que de faire arrêter ces créatures. Lorſque le Marchand d'*Axim* a quelque diſpute avec les Negres qui ſont ſous ſon obéïſſance, il les met d'abord à la raiſon en faiſant mener dans ſon fort ces proſtituées; car dès que les *Manceros* l'on appris, ils vont trouver les *Caboceros* pour les perſuader de donner ſatisfaction au Marchand, afin qu'il les mette en liberté. C'eſt ce que j'ai auſſi experimenté moi-même, ayant une fois fait arrêter cinq ou ſix *Caboceros*, & une autre fois deux ou trois de ces femmes publiques; perſonne ne parla pour les premiers que leurs parens; mais tout le village ſe mit en campagne pour procurer la liberté des autres.

Il n'y a point de ces femmes publiques dans les Pays de *Commany*, d'*Elmina*, de *Fetu*, de *Saboë*, & de *Fantin*, mais il n'y a pas moins de debauchées pour cela; la difference qu'il y a c'eſt qu'elles n'en portent pas le nom, quoiqu'elles le ſoient en effet. On en trouve une grande quantité dans les Pays de *Fida* & d'*Ardra*, qui preſque pour rien s'abandonnent au premier venu, & qui enfin meurent toutes dans la miſere, qui eſt la juſte punition de leur vie execrable.

Je n'en dirai pas davantage; j'eſpere que vous ne desapprouverez pas la maniere dont j'ai traité cette matiere, qui n'eſt pas trop honnête; je l'ai

l'ai fait toûjours en raillant, parce que je connois vôtre humeur; ainſi j'attens vôtre approbation dans la reponſe que vous me ferez. Je ſuis &c.

Fin de la douzieme Lettre.

TREIZIEME LETTRE.

De la maniere dont les Negres ſe conduiſent à l'égard d'un malade; outre les remedes qu'ils employent, ils offrent des ſacrifices pour le malade, & de quoi; leur reconnoiſſance envers les Medecins après leur rétabliſſement; ils changent de Medecins, & font de nouvelles offrandes; de même que les domeſtiques des Blancs pour leurs maîtres; les Mulates *pour leurs maris; ce qui eſt approuvé par quelques Européens; de leurs remedes, & de leur uſage, qui ſemble être contraire à la maladie, & qui cependant ſe trouve bon; grande vertu des herbes pour les maladies, comme auſſi pour les bleſſûres; ils cherchent la cauſe de la mort du malade; ce qui eſt arrivé là-deſſus à un des domeſtiques de l'Auteur; demandes faites au defunt & à l'Idole, avec les réponſes; refutation de ce que quelques Ecrivains*

vains ont dit, que les Negres consultent le Démon; comment ils interrogent le mort; les femmes se rasent entierement la tête & font grand bruit sur la mort de leurs maris; ils purifient le corps mort; ils menent deuil en faisant des présens au defunt, en l'habillant, & en l'ajustant; de quelle maniere se fait l'enterrement; magnificence des funerailles que l'on fait aux plus considerables du Pays; comment ils laissent le cadavre sur la terre pendant plusieurs mois sans qu'il se pourrisse; des hommes immolez en faveur du mort, & de leur cruauté à cette occasion, dont l'Auteur a vû de tristes exemples; ils bâtissent une espece de maison sur le tombeau; on refute ce que quelques-uns ont écrit là-dessus; funerailles faites un an après; les Negres aiment fort à être enterrez dans leur pays natal, ou du moins que leurs os y soient transportez; de quelle maniere cela se fait.

MONSIEUR.

Depuis la derniere Lettre, que je vous écrivis il y a environ un mois, j'ai eu l'honneur d'en recevoir une des vôtres datée du 25. . . . . dans laquelle vous faites paroître un ordre & une netteté admirables, & vous prévenez si à propos les plaintes que je vous faisois dans ma derniere, que je suis très-content là-dessus, sans que vous

ayez beſoin d'ajoûter d'autres raiſons pour juſtifier vôtre negligence. Je me rejouïs en même temps d'apprendre que vous & Mademoiſelle vôtre épouſe êtes en parfaite ſanté, & je fais des vœux pour vôtre conſervation pendant longues années.

Vous m'apprenez entre autres choſes que vous avez reçû mes Lettres du .... qui avec les quatre précedentes contiennent toute la diviſion de cette Côte. J'ai bien du plaiſir de voir que vous êtes ſatisfait des ouvertures que je vous ai données ſur le negoce que nous faiſons ici ſur cette Côte; d'autant plus que vous êtes dans le même ſentiment que moi ſur ce ſujet. Je vous ſuis auſſi fort obligé des promeſſes, que vous me faites de propoſer en temps & lieu le projet, que je me ſuis fait pour rétablir le negoce dans ce Pays; je ne vous ſouhaite autre choſe par rapport à cette negociation, ſi ce n'eſt que vous puiſſiez trouver les eſprits ſi bien diſpoſez, que nos Seigneurs approuvent ce que vous leur propoſerez là-deſſus, & qu'enſuite on prenne les meilleurs expediens pour faire réüſſir le tout au profit de la Compagnie.

Je ne trouve point étrange l'étonnement où vous êtes touchant le gouvernement de cette Côte, & je ne doute nullement que tous ceux qui en entendront parler ne ſoient dans la même ſurpriſe au ſujet de ce desordre. Je loüe en ceci vôtre deſſein, eſperant qu'il aura un bon ſuccès; & s'il en arrivoit autrement, j'en aurois du chagrin, non ſeulement parce que je vous l'avois propoſé, mais ſur-tout parce que vous y auriez travaillé inutilement; c'eſt pourquoi, pour le dire encore une fois, j'eſpere que tout ira mieux, & que j'aurai le bonheur d'apprendre que vous aurez réüſſi.

Outre les Lettres, que vous avez déja reçûës de

de moi, je vous en ai envoyé encore cinq, qui contiennent ce qui suit. La premiere traite *de l'air mal-sain de ce Pays, & de ce qui en est la cause, selon mon sentiment.* La seconde parle fort au long *du naturel & des mœurs de ses habitans.* La troisieme comprend *tout leur service divin.* La quatrieme contient *leur gouvernement, leurs guerres, & le pouvoir de leurs Rois.* La cinquieme & la derniere explique *leur maniere de se marier & ce qui y a quelque rapport.* J'espere que vous en aurez déja reçû quelques-unes, & que vous recevrez les autres dans leur temps; mais comme une ou même plusieurs de ces Lettres pourroient avoir le malheur de ne vous être pas renduës, je vous envoye ici les extraits de châcune d'elles.

Comme la mort est la fin du train des hommes dans ce bas monde, je finirai aussi par-là la description de ce Pays & cela en peu de mots; après quoi vous n'avez plus à attendre que trois de mes Lettres. Dans la premiere je vous parlerai *des bêtes à quatre pieds de ce Pays, tant sauvages que domestiques.* Dans la seconde *des oiseaux, des reptiles, des insectes, & des poissons.* Et dans la troisieme *des arbres de ce Pays & de leurs fruits,* comme aussi *du bled & des autres fruits de la terre;* y ajoûtant ce qui me viendra dans l'esprit, & qui pourra vous donner quelque satisfaction & divertissement.

Pour commencer donc par la matiere que nous avons resolu de traiter, voyons un peu ce que les Negres observent dans leurs maladies, morts, & enterremens.

Lorsque quelque Negre tombe ici malade, ses parens prennent beaucoup de soin de lui & le servent très-bien, autant que son état & ses facultez le peuvent permettre; car (comme je l'ai déja dit) les Negres craignans extremement la mort,

en quoi ils n'ont pas trop de tort, & ſçachans d'ailleurs, qu'on ne doit mourir qu'une ſeule fois pour être mis dans un éternel oubli, ils ne negligent rien pour employer tous les moyens qu'ils croyent les plus propres pour prolonger leur vie; & je ſuis aſſûré que ſi les trois Parques leur euſſent été connûës auſſi diſtinctement qu'aux Grecs, ils les auroient tenuës pour leurs principales Déeſſes, & leur auroient offert la plus grande partie de leurs ſacrifices.

La premiere choſe qu'ils prennent, lorſqu'ils ſont malades, c'eſt, comme par-tout ailleurs, des remedes, bienqu'ils les eſtiment trop foibles pour pouvoir par eux ſeuls ſe conſerver en vie ou recouvrer leur ſanté; c'eſt pourquoi ils employent des moyens plus efficaces, du moins les croyent-ils tels, & les font conſiſter dans la celebration de leurs ceremonies idolatres; ils en viennent même plûtôt là, parce que celui qui fait ici le mêtier de Medecin, eſt en même temps *Fetticheer* ou Prêtre; ainſi il ne lui eſt pas difficile de faire accroire aux parens, qu'on ne peut ſecourir le malade ou lui redonner ſa ſanté, ſi ce n'eſt qu'on offre en ſon nom à l'Idole un ſacrifice propitiatoire; & comme ils ſont naturellement portez à cela, ils ſont d'abord prêts à executer les ordres du Prêtre, qu'ils prient enſuite de vouloir interroger l'Idole pour ſçavoir ce qu'il demande d'eux. Le Prêtre ne ſe fait pas long temps prier là-deſſus, vû qu'il y va de ſon interêt; c'eſt pourquoi il met incontinent en uſage ſes tromperies, après quoi il ordonne aux parens d'offrir en ſacrifice un mouton, un pourceau, des poules, un chien, un chat, ou quoique ce ſoit qui leur vienne dans l'eſprit, quelquefois même de l'or, des habits, des liqueurs, & pluſieurs autres choſes ſemblables; ce qui ſe fait tout ſuivant les moyens de celui qu'il a entre

les

les mains ; car en ceci ces fripons ont assés de discretion pour considerer si les personnes sont en état de supporter ces frais, & leur discretion surpasse de beaucoup celle de quelques Prêtres Papistes, qui souvent ruinent & depouillent de leurs biens plusieurs personnes par les sommes excessives qu'ils exigent pour chanter des Messes.

Les Negres apportent donc de très-bon cœur ce que le Prêtre leur demande, & dont il sçait bien profiter. S'il arrive que le malade recouvre dans peu sa santé, soit par la force des remedes, soit par sa bonne complexion, on recompense assés largement le Medecin ou Prêtre ; car les Negres ne sont point entachez de cette noire ingratitude, dont Monsieur *de Focquenbrog* nous accuse fort ingenieusement, qu'ils voulussent haïr les Medecins comme le Diable, dès qu'ils sont gueris ; au contraire on peut dire qu'ils les élevent jusques aux nuës d'abord après leur reconvalescence.

Mais si la maladie ne diminuë point, ou bien qu'elle se rengrege, on recommence à offrir des sacrifices avec de plus grands frais qu'auparavant, & on les continuë jusques à ce que le malade soit gueri, ou qu'il vienne à mourir.

On remercie souvent le premier Medecin, & on en prend un autre à sa place, qui donne tout de nouveau ses ordonnances, & qui sçait bien faire son profit du malheur de son Confrere.

La premiere chose qu'il fait, c'est de condamner (de même que nos Medecins ont accoûtumé de faire) tout ce que l'autre a employé pour la guerison du malade, & de l'accuser d'ignorance dans sa profession ; après quoi il ordonne de nouvelles offrandes, qui coûtent bien cher ; car ce drole, craignant de tomber dans le même malheur que son prédecesseur, tâche de s'enrichir dans l'occasion autant qu'il lui est possible & avec tant d'a-

dreſſe, qu'il pourroit faire honte en ceci à pluſieurs Medecins Européens, bienqu'aſſés ruſez. Ne vous appliquez point ceci, Monſieur, vous êtes trop honnête homme, pour qu'on oſât vous l'attribuer.

Il y a des occaſions où les Negres changent de Medecin juſques à vingt fois & davantage, & par ce changement il leur en coûte toûjours plus que parmi nous; car ils ont une ſi forte inclination à offrir des ſacrifices, qu'ils y contraignent quelquefois les Prêtres. Les jeunes garçons, qui ſervent les Blancs & qui ſont perſuadez d'avoir un bon maître, s'en vont à ſon inſçû, dès qu'il a la moindre indiſpoſition, trouver le Prêtre pour faire des offrandes aux Idoles pour ſa gueriſon. Nous avons ſouvent trouvé dans les lits ou dans les chambres de quelques principaux d'entre nous, après la mort du maître, de ces choſes que le Prêtre avoit conjurées, & qui y avoient été miſes par ſes propres domeſtiques, afin qu'il pût être delivré de la mort; & comme ils ſçavent que cela ne nous plait point, ils le font toûjours en cachette, de ſorte qu'il nous eſt impoſſible de le decouvrir avant que le malade ne ſoit mort, & qu'ils n'ayent pas eu le temps de l'emporter.

Les *Mulates* (dont je vous ai déja écrit quelque choſe, & qui voudroient bien paſſer pour Chrêtiennes, bienqu'elles ne ſoient rien moins que cela) ſont horriblement addonnées à ces ſuperſtitions; car s'il y en a quelqu'une qui ſoit mariée avec un Blanc, qu'elle en ſoit aimée, & qu'elle ait de grands avantages avec lui, elle ne manque point, dès qu'il tombe malade, de faire faire en ſa faveur de riches offrandes aux Idoles avec beaucoup plus de zele & de confiance que les Negres mêmes. Ce qu'il y a de plus honteux & de plus deplorable, c'eſt que j'ai trouvé ici des Blancs, qui non

non seulement prenoient plaisir à ces idolatries & y ajoûtoient foi, mais qui y poussoient encore leurs domestiques; ils portoient aussi sur leur corps avec beaucoup d'empressement de ces niaiseries qui avoient été consacrées & conjurées par le *Feticheer*.

Quant aux remedes de ce Pays, ils sont principalement composez de jus de citron, de graine de *malaget*, de racines d'arbre, comme aussi de gomme & d'écorce d'arbre, & de differentes sortes de simples, qu'on peut compter jusques à trente, & qui ont une vertu admirable.

L'usage de ces remedes nous paroit souvent très-contraire au mal dont quelqu'un est atteint, & cependant on les employe en des occasions très-heureusement; je vous donnerai un seul exemple de ceci en vous rapportant le plus ordinaire de leurs remedes.

Quand les Medecins ont entre leurs mains quelque personne tourmentée d'une grande colique ou douleur de ventre, ils lui donnent à boire pendant quelques jours soir & matin un grand *calabas* fait de jus de citron & de *malaget*, & en d'autres maladies ils se servent de remedes encore plus opposez; mais comme mon dessein ne me permet point de pouvoir raisonner là-dessus, je vous le laisse volontiers à vous & à d'autres qui l'entendez mieux que moi; j'ajoûterai seulement, que quelque contraires que puissent être ces remedes, j'ai vû plusieurs fois de nos Blancs gueris par-là, dans le temps même que nos Medecins n'y sçavoient plus que faire.

Les simples, qui sont le principal remede que les Negres employent dans leurs maladies, ont une vertu si grande & si admirable, qu'il est extremement à plaindre que jusques à présent aucun Medecin Européen ne se soit appliqué à chercher

& à connoître leur vertu & leurs proprietez; car je crois fortement qu'on pourroit par leur moyen réüſſir beaucoup mieux dans la gueriſon des maladies que par les remedes qui nous viennent de l'Europe, parce que, quand on les reçoit ici, ils ont perdu leur plus grande force, & ſont pour la plûpart gâtez; outre que nos corps étans d'une tout autre conſtitution ſur cette Côte, il eſt très-vraiſemblable que les remedes de ce Pays leur conviendroient mieux, que ceux de l'Europe.

Ceux qui viendront après moi, & qui auront la connoiſſance ou le ſçavoir neceſſaire pour cela, pourront, ſi l'envie leur en prend, faire une recherche plus exacte de ces choſes; pour moi, je m'arrêterai ici, & je dirai ſeulement, pour faire mieux remarquer la vertu des ſimples de ce Pays, que par leur moyen les Negres gueriſſent des playes fort difficiles & très-dangereuſes, ainſi que je l'ai vû & experimenté pluſieurs fois à mon grand étonnement.

Ayans donc mis en œuvre tout ce qui pouvoit ſervir en quelque maniere au rétabliſſement du malade, & que cependant il n'en reçoive aucun ſoûlagement, mais qu'il rende l'ame & meure, ils entreprennent de ſçavoir la cauſe de ſa mort, ou pourquoi il eſt mort; car quoiqu'il paroiſſe aſſés clairement, qu'il eſt mort d'une mort naturelle, ſoit qu'elle ait été cauſée par la maladie, par le grand âge, par une playe, ou par quelque autre accident, tout cela ne les ſatisfait point, ils prétendent qu'il y a une autre cauſe de ſa mort. Là-deſſus le Prêtre avec les parens du defunt doivent rechercher, ſi pendant ſa vie il a été parjure, & ſi cela eſt, ils croyent avoir trouvé la cauſe de ſa mort, ſçavoir la peine de ſon parjure; mais n'ayant point été coupable de ce crime,

me, ils s'appliquent à decouvrir s'il n'a point eu quelque ennemi mortel, qui l'ait fait mourir en répandant des *fetiches;* je vous ai déja dit ce que c'eſt que ces *fetiches* en vous parlant de la Religion des Negres. Il arrive ſouvent que ſur de ſimples ſoupçons on ſe ſaiſit de quelqu'un des ennemis du defunt, & qu'on l'examine; ſi l'on trouve qu'il ait commis ce crime, encore qu'il y eût fort long temps, il lui en coûte toûjours quelque choſe.

Je ne ſçaurois m'empêcher de vous rapporter ici ce qui m'eſt arrivé ſur ce ſujet. Il y a environ huit ans qu'étant à *Axim*, on me conſeilla, pour avancer le negoce de la Compagnie, d'envoyer quelqu'un vers le Chef ou Roi de ce Pays; ſuivant le conſeil qu'on m'avoit donné, j'envoyai un de mes domeſtiques avec un beau préſent vers le dit Roi, qui le reçût avec beaucoup d'honnêteté & d'empreſſement, de même que le préſent. Meſſieurs les Brandebourgeois avoient auſſi deputé préciſément dans le même temps un de leur domeſtiques avec un préſent vers ce Roi, lequel ſouhaitant de vivre en bonne intelligence avec tous les Européens, reçût auſſi ce domeſtique des Brandebourgeois & leur préſent avec de grandes marques d'eſtime & d'amitié. Ces deux domeſtiques ſe trouverent ainſi en même temps à la Cour de ce Prince, attendans qu'à ſa commodité il voulut les renvoyer vers nous; mais ce fut inutilement; car après avoir attendu environ ſix ſemaines, ce Roi vint à mourir; ce qui les mit dans un peril éminent de la part des parens du defunt, qui s'étans mis dans l'eſprit que nos domeſtiques pouvoient bien être coupables de ſa mort, ils les firent ſaiſir & bien garroter: enſuite les Prêtres ayans examiné avec ſoin, ſi les préſens, que nos domeſtiques avoient apporté,

n'avoient point été empoisonnez ou conjurez, ces belitres furent dans cette occasion si honnêtes, qu'après avoir celebré, du moins en apparence, leur service divin, ou pour mieux dire idolatre, ils declarerent innocens nos domestiques & les mirent en liberté; ainsi ayans été relâchez sur le champ, & delivrez d'un si grand danger, ils nous furent renvoyez avec quelques presens. Vous voyez, Monsieur, combien facilement on peut tomber dans un malheur en ce Pays contre toutes les apparences. Après cette digression je m'en vai reprendre le fil de mon discours.

Lorsqu'ils n'ont aucun soupçon que le malade soit mort de poison, ils examinent, si sa femme, ses enfans, ses proches parens, ou même ses esclaves, prenans soin de lui l'ont assés bien servi, & s'ils ont assés fait pour lui de riches offrandes; ne pouvans par tout cela decouvrir la veritable cause de sa mort, ils recommencent avec un zele très-ardent leurs ceremonies, comme étans la plus ordinaire, la plus propre, & la derniere ressource qu'ils ayent dans de semblables occasions.

Le Prêtre ne va pas seulement interroger le defunt, pourquoi il est mort, mais aussi l'Idole; & il ne manque jamais d'avoir reponse. Si vous me demandez, qui est celui qui repond; je crois que *Simon de Vries*, qui fait venir le Démon par-tout, comme ayant beaucoup de familiarité avec certaines gens, osera bien vous dire & peut-être vous jurer, que c'est le Démon qui repond sous la forme du mort ou de l'Idole; cependant examinez un peu, je vous prie, ma pensée & ma reponse là-dessus; je dis, que ni le Démon, ni l'Idole, ni le mort n'ont aucune part en ceci; ils sont, à mon avis, tous trois également muets, & par-là entierement incapables de repondre; le coquin de

de Prêtre eſt le ſeul qui repond, & après avoir achevé les ceremonies accoûtumées, il fait accroire aux parens, que l'Idole & le mort ont repondu d'une telle & telle maniere, le tout, autant qu'il peut, s'accordant avec ſon interêt, & approchant le plus de la verité; de ſorte que ces miſerables abuſez prononcent le Prêtre infaillible, & croyent comme Evangile tout ce qu'il leur dit, ſe reglans entierement dans ce qu'ils font ſur ce qu'il a avancé.

Je me ſouviens d'avoir lû autrefois un certain Auteur, & peut-être pluſieurs, qui croyoient & affirmoient, que les Negres alloient conſulter le Démon ſur les myſteres & ſur leur veritable nature, & ſe regloient ſur ſa reponſe; mais je puis aſſûrer, fondé que je ſuis ſur ma propre experience, que cela eſt abſolument faux & controuvé: ils ne ſouhaitent point (ce qui eſt très-digne de louange) d'avoir une ſi grande familiarité avec le Démon, adreſſans toutes leurs demandes à leurs Idoles ou plûtôt à leurs Prêtres dans les affaires difficiles & importantes, ſans jamais penſer au Démon ni à ſes ſuppôts; encore moins voudroient-ils le conſulter ſur les myſteres, & s'en tenir à ſes reponſes, & regler là-deſſus leurs affaires.

On interroge l'Idole, comme auſſi le mort, de differentes manieres; je me contenterai de vous en rapporter ici un exemple: le voici tel qu'il eſt: Quelques hommes mettent le mort ſur leurs épaules en préſence du Prêtre, & alors ils lui demandent, *N'êtes-vous pas mort par tel & tel accident?* ſi la choſe eſt ainſi, ces hommes ſont forcez, je ne ſçai par quelle vertu occulte, de faire avec le cadavre quelque inclination de tête vers celui qui interroge, & c'eſt tout comme s'ils diſoient *oüi;* autrement ils demeurent im-

mobiles. Croyez-vous cela, Monsieur ? je pense que non ; ni moi aussi.

Ils ne se sont pas plûtôt apperçûs que le malade a rendu l'esprit, qu'ils se mettent à hurler, à crier, & à lamenter d'une telle force, que tout le village en retentit, par-où l'on peut d'abord connoître que quelqu'un est mort ; outre que dans le même moment quelques jeunes gens, de la connoissance du defunt & de ses amis, viennent tirer avec leurs fusils pour lui rendre les derniers devoirs & pour lui faire honneur.

Si c'est un mari qui soit mort, ses femmes se rasent incontinent toute la tête, & se frottent tout le corps avec de la terre blanche, n'ayans autour du corps qu'une vieille *paan* usée, courans dans toutes les ruës du village comme des enragées, ressemblans plus à des Diablesses ou aux Furies infernales, toutes échevelées, & jettans des cris épouvantables, prononçans continuellement le nom du defunt, & recitans les belles actions qu'il a faites pendant sa vie. Ce bruit horrible de ces femmes dure quelques jours de suite, même après que le mort a été enterré.

Si quelque personne considerable vient à être tué dans un combat, & que ses camarades & amis ne puissent point cacher son corps, ou qu'après l'avoir caché ils ne le puissent enterrer dans son Pays selon son état & sa qualité, à cause que la guerre continuë, & ne voulans point faire ses funerailles dans aucun autre Pays, ses femmes sont obligées, pendant tout cet intervalle, de paroître en habit de deuil & d'avoir la tête rasée.

Après quelque temps, quelquefois dix ou douze ans après, quand l'occasion se présente, on celebre les funerailles d'un tel homme avec autant de magnificence, & de la même maniere que s'il ne faloit que de mourir ; après quoi ses femmes se puri-

purifient, quittent leurs habits de deuil, & s'ajuſtent comme les autres.

Pendant que les femmes s'accomodent hors de la maiſon de la maniere que je viens de dire, les plus proches parens du defunt ſont aſſis dedans auprès du corps, y faiſans un bruit épouvantable, lavans & purifians le corps, & le préparans pour être enterré : ſes autres parens & amis ſe rendent de toutes parts dans le même lieu pour aſſiſter à ſes funerailles ; il en prendroit mal à celui qui y manqueroit, quoiqu'il apportât de bonnes raiſons pour s'excuſer de ce qu'il n'eſt pas venu.

Les autres amis du defunt de même que les habitans de ſon village viennent auſſi pour lamenter & mener deuil, châcun d'eux apportant un préſent d'or, d'eau de vie, d'un bel habit, de draps, ou de quelque autre choſe, ſous prétexte qu'ils donnent cela pour faire enterrer le mort ; & plus quelqu'un donne, plus en acquiert-il d'honneur & de reputation.

On fait boire largement dans la maiſon du defunt tous les aſſiſtans, le matin de l'eau de vie, & l'après-midi du vin de palme ; ainſi l'enterrement d'un Negre, s'il a quelque bien, coûte extremement. On habille magnifiquement les perſonnes de marque, & après qu'on les a bien ajuſtées, on les met dans le cercueuil, & on les enterre ; on y ajoûte encore pluſieurs autres jolies choſes, afin qu'elles puiſſent s'en ſervir dans l'autre vie, qui conſiſtent pour l'ordinaire en de beaux habits, des *fétiches* d'or, un corail de grand prix, dont je vous ai ſi ſouvent parlé, de *Conte de Terras*, & en pluſieurs autres choſes, qui pourroient accommoder le defunt.

Ce grand nombre de magnifiques préſens ſe fait ſelon que le defunt laiſſe après lui de riches

héritiers, & qu'ils ont de l'attachement pour lui. Toutes ces choſes étant faites, & après que les parens & amis ſe ſont accordez là-deſſus, on enterre le mort, fut-ce un, deux, ou trois ans après ſa mort. Devant le corps marchent, ou plûtôt courent, quelques jeunes Soldats, qui font des decharges continuelles de leurs fuſils tout le long du chemin, juſqu'à ce que le mort ſoit mis dans le tombeau. Une grande multitude de gens, tant hommes que femmes, & même des enfans, tous pêle-mêle, accompagnent le corps, les uns pleurans & crians doucement, & les autres de toute leur force; il y en a qui rient & parlent ſi haut, que l'on diroit à les entendre, qu'il n'y a point de mort, pour qui ils dûſſent, du moins en apparence, faire paroître quelque triſteſſe.

Dès que le corps a été mis en terre, châcun s'en retourne, la plûpart cependant à la maiſon du mort pour ſe rejoüir encore un peu & pour bien boire, ce qui dure quelques jours de ſuite, de ſorte que ces funerailles reſſemblent plûtôt à des nopces ou à un feſtin.

On laiſſe bien ſouvent un Roi ou Chef des Negres, ou quelque autre perſonne qui a été en grande conſideration parmi eux, un an entier ſur la terre ſans les enſevelir; & afin qu'ils ne ſe pourriſſent & ne ſentent mal, ils mettent le corps ſur un gril de bois avec un peu de charbon deſſous, par-où il ſe ſeche inſenſiblement. D'autres enterrent ſecrettement le mort dans ſa maiſon, & font accroire aux gens, qu'ils le gardent de la maniere que nous venons de dire, juſques au temps qu'il doit être enterré avec pompe. Enſuite le jour étant marqué pour enſevelir le mort en public, on le proclame dans toutes ſes terres, & même dans d'autres Pays; par-où il ſe fait un ſi grand concours de monde, que cela eſt étonnant; châcun

étant

étant curieux de voir ce convoi funebre ; & certes il en vaut bien la peine, puiſqu'ils y viennent tous avec des ajuſtemens trés-magnifiques, & qu'ainſi en un jour on void plus de magnificence, qu'en d'autres occaſions pendant pluſieurs années.

Dans ces ſortes de funerailles on fait auſſi mourir pluſieurs eſclaves du defunt, & on les lui immole, afin, diſent-ils, qu'ils le ſervent dans l'autre monde. Ses *Boſſums* entre autres, ou ceux qu'il a conſacrez à ſon Idole, ſont expoſez à la mort, ſçavoir une de ſes femmes, & un de ces principaux domeſtiques ; mais ce qui eſt le plus horrible, c'eſt qu'on achete de deſſein formé pour ces ſacrifices diaboliques & execrables de pauvres malheureux, qui ſont le plus ſouvent de ces gens, qui à cauſe de leur grand âge ou de quelque autre infirmité ne peuvent plus rendre aucun ſervice.

C'eſt une choſe deplorable de voir maſſacrer ces perſonnes ; car avant qu'ils ayent atteint la fin de leur vie, on les fait mourir mille fois en les mettant en pieces, en les piquant, & en leur faiſant ſouffrir d'autres tourmens.

J'ai vû moi-même, non ſans fremir, dans le Pays d'*Ante* perir de cette maniere onze perſonnes ; dont il y en eut un entre autres, qui après avoir enduré de cruelles douleurs eut la tête tranchée par un enfant de ſix ans, qui fut preſque une heure à faire cette execution, n'ayant pas aſſés de force pour pouvoir bien manier le ſabre.

Ces victimes humaines ſont en uſage parmi ces Negres, qui ne dependent pas abſolument de nous, & qui demeurent aſſés loin de nos forts ; car pour ceux, qui ſont ſoûmis à nôtre domination, on ne les leur permet point, quoique

dans

dans d'autres endroits on les leur laisse faire en cachette.

Les Negres mettent sur leurs tombeaux une petite maison ou hutte, ou, si vous voulez, un petit jardin environné de roseaux, où ils jettent quelque chose de vil prix, qui a appartenu au defunt, & non de ses meubles ou autres choses precieuses, ainsi que quelques Ecrivains l'ont dit; cela n'est du tout plus en usage parmi eux; & je crois même, autant que j'ai pû connoître leur naturel, qu'ils ne l'ont jamais fait.

A *Axim* & ailleurs on met sur les sepulcres plusieurs statuës faites de terre, qu'on lave un an après que le mort a été enterré; & alors ils font de nouvelles funerailles, tout de même que dans le temps de l'enterrement, & avec autant de somptuosité & de depense.

Les Negres souhaitent avec passion d'être enterrez dans leur patrie ou le lieu de leur naissance; c'est pourquoi si quelqu'un d'entre eux vient à mourir dans un Pays étranger, il arrive souvent que l'on transporte de là le corps du defunt dans le lieu de sa naissance, & l'on l'y enterre; mais si l'endroit, où il est mort, est trop éloigné, on se contente de celebrer là-même ses funerailles, & s'il s'y trouve quelques-uns de ses parens ou de ses bons amis, ils ont accoûtumé de lui couper la tête, un bras, & une jambe, qu'ils font cuire & qu'ils nettoyent bien, portans ensuite les os qui restent dans sa patrie, où ils sont ensevelis très-honorablement & selon la qualité du defunt.

Je vous ai fait voir, Monsieur, ce qu'il y a de plus remarquable sur les maladies, la mort, & les enterremens des Negres, passant sous silence certaines minuties, qui ne valent pas la peine d'être mises sur le papier; d'ailleurs le vaisseau, qui vous

vous portera celle-ci, devant partir à tous momens, je suis obligé de finir plutôt que je ne l'avois crû; ainsi, Monsieur, je vous prie de vouloir vous contenter de ce que je viens de vous écrire, & d'être persuadé que dans la suite je vous entretiendrai plus au long de quelque autre matiere. Je suis &c.

Fin de la treizieme Lettre.

QUATORZIEME LETTRE.

Où l'on traite de tous les animaux à quatre pieds, tant domestiques que sauvages; & premierement des taureaux, des bœufs, des vaches, des moutons, des brebis, des chevres, des chevaux, des ânes, des pourceaux, des chiens, des chats, des rats, & des souris. L'Auteur, après avoir décrit le naturel & les qualitez de ces animaux, vient à parler des oiseaux, sçavoir des domestiques, comme sont les poules, les canards, les coqs d'Inde, & les pigeons; ensuite il passe aux animaux sauvages & voraces; & en premier lieu il fait une ample description de l'élephant, comme étant le plus singulier de tous; certains Ecrivains accusez d'avoir avancé des choses fausses touchant cet animal. Après

cela

cela l'Auteur parle des bufles, des tigres, d'une eſpece de chiens ſauvages, que les Hollandois appellent jakhals *ou* boshonden, *des* caymans *ou crocodiles, des ſangliers, des cerfs, qui ſont de pluſieurs ſortes, des lievres, des porcepics, des heriſſons, d'un certain animal que les Negres nomment* potto, *& les Hollandois* luiaerd, *de deux eſpeces de rats, dont les uns ſont appellez* bosrotten *par les Hollandois, & les autres* boutees *par les Negres, des civettes, des chats ſauvages ou* boskatten, *d'une ſorte de rats, que nous appellons* muſcusmuiſen *en Hollandois, d'un petit animal appellé par les Negres* berbé, *de certains petits animaux, à qui on peut donner le nom d'écurieux, de deux autres, que les Negres nomment* koekeboe *&* leguan, *d'un autre appellé par les mêmes* arompo *ou* mangeur d'hommes; *de differentes ſortes de ſinges, de lezards, & de ſalamandres; enfin l'Auteur fait une ample deſcription du cameleon, tirée des Voyages de Monſieur* Corneille de Bruin; *difference qu'il y a entre les cameleons de Guinée & ceux de Smyrne.*

MON-

MONSIEUR.

Suivant la promesse que je vous fis dans ma derniere Lettre, je m'en vai vous donner dans celle-ci une description des animaux de ce Pays, m'arrêtant seulement à ceux qui ont quatre pieds tant domestiques que sauvages & à la volaille, & me reservant de vous parler à la premiere occasion des reptiles & des oiseaux; le seul chagrin que j'ai c'est de ne pouvoir vous envoyer, manque d'un bon dessinateur, la figure de chaque animal avec sa description. J'ai eu ici un tel homme, qui m'a dessiné au naturel quelques-uns de ces animaux, ainsi que vous le pourrez voir dans ce que je vous en envoye; mais depuis quelques jours la mort, qui devore tout & qui n'épargne personne, l'a enlevé de ce monde; ainsi je me vois obligé, à mon grand regret, d'abandonner mon entreprise; car sans ce contre-temps j'aurois pû exposer à vôtre vûë quantité d'animaux singuliers, que vous & d'autres auriez contemplé avec un plaisir charmant, d'autant plus que la plûpart de ces animaux ne sont point encore connus. S'il arrivoit, Monsieur, que par vôtre curiosité vous pûssiez decouvrir dans Amsterdam un autre dessinateur, & l'engager à venir ici, vous pouvez l'assûrer qu'il sera largement recompensé, & qu'il y gagnera plus dans un demi an, qu'il ne feroit en Hollande dans trois ans. Vous n'aurez pas de peine à lui ôter de l'esprit la repugnance qu'il auroit à venir dans ce Pays, & vous pourrez en même temps lui promettre & l'assûrer, que l'on ne l'y retiendra point un jour plus qu'il ne voudra; mais qu'après avoir fait ce qu'on demande de lui, on le laissera d'abord partir, s'il le souhaite ainsi. Je vous prie donc, Monsieur, d'en vouloir faire vôtre affaire, & je vous repons que vous n'aurez pas sujet de vous en repentir.

En

En commençant la description des animaux de ce Pays il se présente d'abord entre les domestiques les bêtes à corne, sçavoir les taureaux, les bœufs, les vaches, les boucs, les chevres, &c. Dans la terre-ferme, comme dans les Pays de *Dinkira*, d'*Asiante*, d'*Akim*, & autres, on trouve en grand nombre de tous ces animaux; mais, vû le grand éloignement de ces lieux, on n'amene sur la Côte que quelque peu de taureaux & de vaches; au contraire on en conduit en assés grande quantité à *Axim*, à *Pocqueſou*, à *Elmina*, à *Acra*, & sur-tout vers cette derniere place, parce qu'on les y peut avoir commodément & sans beaucoup de peine des Pays d'*Aquamboé* & de *Lampi*.

D'ailleurs on ne void sur la Côte de Guinée que des taureaux & des vaches; car les Negres ne s'entendent point à tailler les taureaux pour en faire des bœufs. Ces bêtes trouvent d'assés bons pâturages à *Axim*, c'est pourquoi elles y multiplient beaucoup, & s'y engraissent bien, de même qu'à *Pocqueſou* & à *Acra*; mais à *Elmina* & aux environs elles sont & demeurent toûjours également seches & maigres, ce qui fait qu'on y trouve peu de goût; il est vrai qu'on leur tire le lait dans l'endroit nommé, & nulle part ailleurs par l'ignorance des Negres; mais le lait qu'on en tire, est si peu abondant & si peu gras, qu'à peine vingt à trente vaches en peuvent fournir la table du General.

Ces vaches sont extremement petites & legeres; il faut que ce soit une des meilleures, quand dans sa parfaite croissance elle pese deux cens cinquante livres, quoiqu'à proportion de sa grandeur elle dût peser la moitié plus; mais tous les animaux de ce Pays, tant hommes que bêtes, bienque passablement grands, sont fort legers; ce qui,

qui, à mon avis, ne vient que de la mauvaise nourriture ; car au lieu d'une viande ferme & nourrissante ils n'en ont que de spongieuse, legere, seche, & dure ; de plus toutes les vaches sont pour l'ordinaire d'un très-mechant goût, & neanmoins on ne fait pas difficulté de payer cinquante écus, & quelquefois davantage, pour une qui a pris tout son crû.

Les jeunes veaux, qui en quelque maniere devroient être bons, sont assés mechans à cause du peu de lait qu'ils tirent de leurs meres ; ainsi nous n'avons pas peu de peine à trouver de bon bœuf.

Les moutons, ou qui pour le moins en portent le nom, sont en assés grand nombre sur toute la Côte, & cependant ils sont fort chers. Ils ont la même figure que ceux d'Europe, si ce n'est qu'ils sont la moitié plus petits, & qu'au lieu de laine ils ont par tout le corps du poil de la longueur d'un doigt ; ainsi c'est ici tout-à-fait le monde renversé, car les personnes sont couvertes de laine, & les bêtes de poil ; remarquez que la peau des Negres ressemble plus à de la laine qu'à du poil.

La chair de ces moutons n'a pas la moindre conformité avec celle des moutons d'Europe, étant extrememement seche ; c'est pourquoi ceux qui sont un peu friands n'en mangent que très-rarement ; & les gens du commun, qui ne sont pas si delicats, sont obligez de s'en passer, parce que leur bourse n'y sçauroit suffire ; car quelque mechans que soient ces moutons, il faut pourtant donner d'un six, sept, & huit écus.

Neanmoins si quelqu'un a envie de manger du mouton, il peut bien faire en sorte qu'il en ait de passablement bon, pourvû qu'il fasse châtrer dans le temps qu'il faut les jeunes beliers ou boucs,

& qu'il les nourriſſe & les engraiſſe avec du bled rôti; car bienque cette chair ne vaille pas celle des moutons d'Europe, cependant ceux qui l'aiment ne laiſſent pas de la manger avec plaiſir.

On trouve auſſi dans ce Pays une grande quantité de chevres, ſemblables à celles d'Europe, ſinon qu'elles y ſont, comme toutes les autres bêtes, extraordinairement petites; mais elles ſont beaucoup plus graſſes & plus charnues que les moutons, c'eſt pourquoi il y a des perſonnes qui les eſtiment incomparablement plus; ſur-tout les petits boucs, que l'on châtre lorſqu'ils ſont encore jeunes, & qui dans peu de temps deviennent fort gras & croiſſent merveilleuſement. Une chevre, qui a tout ſon crû, coûte ici quatre écus, & quelquefois plus.

Je ne ſçaurois m'empêcher de vous rapporter ici une plaiſante & ridicule opinion des Negres; c'eſt qu'ils prétendent & croyent encore, qu'au commencement du monde il y avoit ici une certaine Déeſſe, qui étoit accoûtumée de s'oindre d'une huile ou d'un onguent odoriferant; ce que les mâles des chevres ayans decouvert, s'en vinrent trouver cette Déeſſe, & la prierent de vouloir les oindre de cette huile ou de cet onguent; ce que cette Déeſſe fit ſemblant de leur accorder, mais au-lieu de prendre la boite de l'onguent odoriferant, elle en prit à deſſein une, où il y avoit quelque choſe de fort puant, dont elle oignit les corps des chevres; & de là les boucs ont retenu juſques à préſent cette horrible puanteur. Les boucs ſe feliciterent d'avoir été oints de cet onguent, penſans que c'étoit le veritable; & comme leurs deſcendans ſont demeurez dans cette folle imagination, ils prennent auſſi grand ſoin de ſe mettre ſous quelque toit, lorſqu'il pleut, de peur

peur que la pluye ou l'humidité n'emporte leur bonne odeur. Que dites vous, Monſieur ? cela n'eſt-il pas agréable ? & oſeriez-vous encore vous oppoſer, qu'autrefois les bêtes n'avoient point la faculté de parler, ayant vû une ſi forte preuve du contraire ?

Je viens aux chevaux ; mais n'allez pas vous imaginer d'en trouver un pareil à celui de *Sejan*, ni même à celui d'*Alexandre* ; ceux qui montent les chevaux de ce Pays n'ont pas à craindre de tomber dans le malheur du premier, ni ne ſçauroient eſperer d'en avoir d'auſſi fougueux & d'auſſi courageux que le dernier ; nous pouvons plus juſtement les comparer aux petits chevaux du Nord, j'entens du côté de leur grandeur ; car ils ne ſçauroient parvenir à la belle taille de ceux-là. On n'en trouve point ſur la Côte, mais ils ſont en très-grande abondance dans la terre-ferme dans les Pays ci-deſſus nommez ; ils n'ont rien de joli, mais ſont tout-à-fait desagréables ; leur col & leur tête (qu'ils portent toûjours baiſſée) reſſemblent admirablement bien à celle d'un âne ; leur allûre eſt auſſi incommode, parce qu'ils ſont rêtifs, quand même vous ne ceſſeriez de les roſſer à coups de bâton pour les faire aller ; n'étoit cela, ils iroient fort joliment & ſans fatiguer leur homme. Ils ont une ſi petite taille, que peu s'en faut que celui qui eſt aſſis deſſus ne touche la terre avec ſes jambes. C'eſt tout ce que j'avois à dire de ces animaux.

Ce Pays fournit aſſés d'ânes, qui ont la taille un peu plus grande que les chevaux, & qui dans leur eſpece ſont ſans comparaiſon plus jolis. Nous en avons eu autrefois ſur la Côte trois ou quatre, mais ils ne vêcurent pas long temps, faute, comme je crois, de bonne nourriture. Les Negres ne s'en ſervent point pour porter leurs fardeaux, mais

mais seulement pour aller dessus ; à quoi ils sont aussi bons que les chevaux du Pays.

Les pourceaux ne manquent point aussi dans ce Pays ; ceux que les Negres nourrissent ne valent rien, ayans la chair extremement molle, & le lard très-mince ; mais ceux que nous engraissons nous-mêmes peuvent en quelque façon passer pour bons ; cependant il s'en faut beaucoup qu'ils soient à comparer à ceux de *Fida*, qui pour la saveur & la chair ferme ne sont pas seulement aussi bons que ceux d'Europe, mais ils peuvent même leur être préferez. On paye ici pour un pourceau pesant quatre-vingts dix livres douze à treize écus, quoiqu'on n'y trouve gueres de bon goût.

Pour achever la description des animaux à quatre pieds j'ai dessein de parler en même temps des chiens, des chats, des rats, & des souris.

Les Negres aiment passionnément la chair de chien ; c'est pourquoi ceux qui en apportent ici quelqu'un, peuvent le vendre assès cher, les Negres ne faisans pas difficulté de changer un mouton pour un chien qui sera un peu gros. Plusieurs d'entre eux prennent soin d'avoir un chenil, où ils nourrissent quantité de ces animaux, & vendent fort cher les petits qui en viennent. Ils aiment beaucoup mieux manger de la chair de chien que de celle des autres bêtes, & s'invitent les uns les autres pour s'en bien regaler, s'imaginans de faire un splendide repas avec un chien.

Les chiens de ce Pays sont fort sujets à changer lorsqu'ils multiplient, les oreilles leur venans longues & roides, comme celles des renards, & à-peu-près de la même couleur ; de sorte que dans trois ou quatre ans ils ont une si vilaine figure, qu'à peine les peut-on regarder. Après qu'ils

qu'ils ont multiplié trois ou quatre fois, ils perdent entierement la faculté d'abboyer ; car l'abboyement d'un chien, que l'on tranſporte dans ce Pays, reſſemble plûtôt à un hurlement épouvantable.

Les Negres peuvent auſſi ſouffrir les chats ; mais ils n'en mangent point, que je ſçache, ou il faudroit que ce fût par neceſſité, comme les eſclaves, que nous tenons en priſon, nous en tuent ſouvent & les mangent. Les chats ne ſont pas ſujets à changer comme les chiens, mais ils ont & gardent la même figure qu'en Hollande.

Pour comble de malheurs on trouve dans ce Pays une ſi prodigieuſe quantité de rats & de ſouris, mais ſur-tout des premiers, qu'on en eſt tout épouvanté ; ces vilaines bêtes nous font quelquefois bien du mal par leur grand nombre, rongeans & emportans tout ce qu'elles peuvent attraper.

Laiſſant là les bêtes à quatre pieds, je paſſe aux volatiles, auxquels, vû le peu de difference qui ſe trouve entre eux, il ne ſera pas neceſſaire de m'arrêter long temps, n'y ayant que des poules, des canards, des coqs d'Inde, & des pigeons ; les deux dernieres eſpeces étans uniquement en nôtre pouvoir ſans que les Negres en poſſedent un.

Je mets dans le premier rang les poules, comme les plus communs de tous les volatiles : elles ſont en grand nombre ſur toute la Côte en temps de paix ; car la guerre étant ſur le point de s'allumer dans quelque endroit, il ſemble qu'on ne vueuille pas les expoſer aux malheurs qu'elle cauſe ; puiſque dans ce temps fâcheux on n'en ſçauroit voir aucune, ainſi dans cette occaſion on ſuit très-bien ici ce conſeil, *Boer bergt uw boendeys, de kriegers koomen*, c'eſt-à-dire, *Payſan*

cache tes poules, le ſoldat vient ; car là où l'on achetoit en temps de paix quatre poules pour un écu, on ſeroit très-content d'en avoir deux pour le même prix, en cas qu'on les pût trouver.

A *Axim* & ailleurs les poules, excepté qu'elles ſont petites, ſont fort graſſes & fort bonnes ; mais du côté d'*Elmina* & des autres lieux, où il n'y en a pas en abondance, elles ſont extrémement ſeches & maigres, & où il y a ſi peu de choſe, qu'un gros mangeur, après en avoir avalé trois, voudroit bien en avoir davantage.

Après les poules viennent les canards privez, qui ne ſont connus ſur cette Côte que depuis quelques années ; encore ne ſçai-je point de quel Pays on les y a tranſportez. Ils n'ont pas la moindre conformité avec ceux d'Europe, & ne leur reſſemblent preſque en rien. Ils ſont bien la moitié plus gros, & d'une autre couleur, ordinairement blanche, ou mêlée de blanc, de noir, & de brun : les mâles ont ſur le bec de gros nœuds rouges, à-peu-près comme les coqs d'Inde, ſi ce n'eſt qu'ils ne pendent point, mais ſont fort ſerrez l'un contre l'autre, & reſſemblent très-bien à des ceriſes : ces canards doivent être mangez jeunes ; car quand ils ſont vieux, ils ne valent preſque rien à cauſe de leur dureté.

Les Negres, ainſi qu'il a été dit, n'ont point de coqs d'Inde ; on n'en void, & même fort peu, que chès quelques-uns de nos Chefs, & l'on ne pourroit les préſenter ici comme un mets delicat, n'étans rien moins que cela.

Nous avons ſur quelques-uns de nos forts un grand nombre de pigeons ; ils ſont tous des plus communs, tels que ſont ceux que nous appellons en Hollandois *krakken* ou bien *veld-duiven*, c'eſt-à-dire, *pigeons ſauvages* ou *des champs* ; cependant

dant ils ne laiſſent pas d'être un bon manger, du moins à ceux d'entre nous qui les aiment.

Ce ſont là tous les animaux domeſtiques que nous avons dans ce Pays; ainſi venant aux ſauvages, je vous parlerai d'abord d'un qui eſt prodigieuſement gros.

Je commencerai donc ma deſcription des animaux ſauvages par cette bête tout-à-fait merveilleuſe, je veux dire l'élephant; dans lequel ſe trouvent tant de differentes & bonnes qualitez dignes d'être remarquées, qu'on ne ſçauroit, ſans lui faire tort, lui refuſer le premier rang parmi les plus groſſes & les plus terribles bêtes; cependant je ne m'engagerai point à vous en écrire beaucoup de particularitez; d'un côté, faute de les ſçavoir par moi-même, & de l'autre, parce que cela a déja été fait par pluſieurs Auteurs; outre que quelques-uns d'entre eux ont bien pû s'amuſer à nous en dire des choſes étranges & peu honnêtes, comme ſont leur accouplement, le temps que les femelles portent, leur multiplication, leur âge, le changement de leurs dents, & pluſieurs autres impertinences. Je dis impertinences, & non ſans raiſon, parce qu'il n'y a aucun homme au monde, autant que j'en connois, qui puiſſe dire, comment les élephans ont à faire enſemble; combien de temps les femelles portent leurs petits; dans quels lieux reculez elles les mettent bas; s'ils changent leurs dents, &c. Tout cela ne ſont que de vaines conjectures, d'autant que nous ne pouvons rien voir de ſemblable dans les élephans qu'on a apprivoiſez; & par conſequent il faudra que cette connoiſſance nous vienne des forêts; mais où eſt l'homme qui ait demeuré ſi long temps dans les deſerts avec ces bêtes pour pouvoir nous inſtruire au vrai ſur toutes ces choſes? je penſe qu'il n'y en a aucun, à moins que ce

ne fût le bon homme Pline. Un Auteur celebre, qui a composé toutes sortes de Livres & d'Histoires, dit, si je m'en souviens bien, dans un de ses Ouvrages, que Pline a passé depuis long temps pour un Historien fabuleux ou Compilateur de fables; ce qui est confirmé encore à présent par les recherches & les decouvertes curieuses des Voyageurs modernes.

Personne, je m'assûre, ne voudroit nier que Pline n'ait rapporté certaines choses dans toute leur verité; mais il est aussi inconteſtablement vrai qu'il y a bien de ses suppositions qui sont incertaines, sans fondement, & fausses. Cet Historien, autant que je l'ai pû remarquer, a été souvent trop credule sur ce qu'il avoit ouï dire ou lû des autres Pays, comme il seroit aisé de le faire voir par un grand nombre d'exemples tirez de ses Ouvrages. Il me pardonnera, s'il lui plait, si je dis qu'il a commis en cela une lourde faute; car, selon mon petit jugement, il ne faut pas qu'un bon Ecrivain ajoûte foi à tout ce que l'on dit des autres Pays; il doit d'abord prendre garde quelle est la personne qui raconte de si étranges choses, & ensuite si cette même personne a eu le temps de bien examiner ce qu'il dit ou écrit. Mais je m'apperçois que je m'éloigne de mon sujet, c'est pourquoi laissant là Pline je dis que les elephans d'Afrique ont dix, douze, ou treize pieds de haut, & ainsi incomparablement plus petits que ceux des Indes Orientales, puisque ceux qui ont écrit l'Histoire de ces Pays-là donnent à ceux-ci plus de coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds. Pour le reste ils sont ici de la même figure que dans les autres lieux, ainsi il n'est pas necessaire de m'y arrêter plus long temps.

Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres, prin-

principalement aux orangers, à bananiers, & à d'autres, dont ils mangent non seulement le fruit, mais même tout le tronc.

Les Negres rapportent unanimement de ces animaux, que rencontrans quelqu'un dans un bois ils ne lui feront aucun mal, pourvû qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux, lorsqu'on leur tire dessus & qu'on ne les blesse pas à mort; cependant j'ai vû le contraire de cela dans un de ces animaux, qui vint l'année passée dans nôtre jardin d'*Elmina*, & duquel j'ai tant de choses à dire, que j'en pourrois remplir cette Lettre; ainsi je vous prie, Monsieur, de prendre patience jusques à ce que vous ayant écrit celle-ci avec deux autres, je vous ferai alors un recit bien circonstancié de nôtre chasse aux élephans & d'une avanture que j'eus en poursuivant un tigre; & je suis assûré que cette Lettre, tant pour la dite chasse que pour d'autres singularitez, ne vous sera pas desagréable. Suspendez donc, Monsieur, vôtre curiosité jusqu'à ce temps-là, & contentez vous de remarquer ici ce que les Negres & d'autres disent encore des élephans; c'est qu'ils poursuivent les hommes mêmes jusque dans l'eau, où par leur vîtesse & adresse à nager ils les pressent vivement, & peuvent même les atteindre dans peu de temps.

A *Rio de Gabon* nous avons souvent passé mes compagnons & moi fort près de quatre ou cinq élephans, sans en être insultez, & nous n'avions pas assés de courage pour les regaler de quelques balles, bienque nous en eussions bonne provision. On ne les tuë qu'avec peine, & ce n'est qu'en les frappant entre les oreilles ou dans les yeux, encore faut-il que ce soit avec des balles de fer, car celles de plomb, dont on se sert communément, rejailliſſent de dessus leur peau comme d'un mur,

& donnans même sur le dit endroit elles se mettent en pieces contre l'os.

Le premier Pays, où l'on trouve le plus souvent des élephans, c'est cet endroit de la Côte, que l'on a appellé en Flamand *Tand-Kust*, ou *Côte des dents*, à cause de la grande quantité des dents d'élephant qu'on y trafique; ensuite vers la *Côte d'Or*, & dans les Pays d'*Awiné*, de *Jummoré*, d'*Eguira*, d'*Abocroë*, d'*Ancober*, & d'*Axim*, où l'on en tuë chaque jour un grand nombre; & plus un Pays est desert & inhabité, plus y rencontre-t-on d'élephans & d'autres animaux sauvages.

Le Pays d'*Ante* abonde aussi en ces animaux; puisque non seulement on en tuë quantité dans la terre-ferme, mais ils viennent presque tous les jours sur le bord de la mer & sous nos forts, (d'où nos gens les peuvent voir) & y font de grands ravages.

Depuis le Pays d'*Ante* jusqu'à celui d'*Acra* on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommez, parce que ces Pays entre *Ante* & *Acra* ont été depuis long temps passablement bien peuplez, excepté celui de *Fetu*, qui depuis cinq ou six ans a été presque desert; ce qui fait qu'on y void beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant.

Du côté d'*Acra* on en tuë toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du Pays desert & inhabité. Dans l'année quatre vingts dix-sept on en tua un à *Acra* tout près du fort, qui étoit d'une grosseur extraordinaire, & qui devoit être bien vieux, puisque ses deux dents pesoient deux cens vingt livres, d'où vous pouvez aisément juger de sa grosseur.

Il n'y en a point à *Ardra* ni à *Fida*, quoique de

de mon temps on y en ait tué un ; mais les Negres avouërent que cela n'étoit point arrivé dans l'eſpace de ſoixante ans ; ainſi je crois que s'étant égaré il pouvoit y être venu d'ailleurs ; car dans le Pays de *Benin*, qui confine celui d'*Ardra* du côté des terres, comme auſſi à *Rio de Calbary*, *Camerones*, & dans pluſieurs autres Pays & rivieres d'alentour, il y a une ſi prodigieuſe quantité de ces animaux, qu'on a de la peine à s'imaginer, comment les habitans peuvent ou oſent y demeurer.

Le grand nombre de dents, que l'on trafique ici d'an en an, montre aſſés qu'il doit y avoir beaucoup d'élephans. De ſçavoir ſi toutes ces dents ſont de celles des élephans qu'on a tuez, ou bien s'il y en a quelques-unes qu'on ait trouvées, c'eſt ce que je ne pourrois dire ; j'oſerois plûtôt croire qu'on les a de toutes les deux manieres ; & de là on pourroit voir, ſi les élephans changent de dents, comme quelques Ecrivains l'ont dit ; mais cela eſt entierement oppoſé à la differente groſſeur des dents d'élephant, puiſqu'on en void qui peſent une, deux, & trois livres, & d'autres encore plus peſantes, juſqu'au de-là de cent livres peſant ; car il n'eſt nullement vraiſemblable, qu'un corps ou une matiere auſſi ſolide & auſſi dure, qu'eſt celle des dents d'élephant, pût groſſir dans dix-neuf ou vingt ans depuis une livre juſques à cent ; il faut pourtant avouër que je ne ſçai point ce que c'eſt proprement que cela, ainſi ſans m'y arrêter plus long temps je viendrai au buffle.

C'eſt un des animaux qui approche le plus de la groſſeur de l'élephant, quoiqu'il en differe aſſés ; le Pays où on en trouve le plus c'eſt la Guinée, mais en ſi petit nombre, qu'à peine y en peut-on voir un dans l'eſpace de quatre ans ; &

comme j'aurai occaſion de parler d'un endroit, où il y a une grande quantité de ces animaux, je n'en dirai pour le préſent autre choſe, ſi ce n'eſt qu'ils ſont très-bons à manger, laiſſant le reſte juſques à ce que nous venions au dit lieu.

Les tigres, qui ne different pas beaucoup des buffles en groſſeur, mais qui ſont beaucoup plus cruels & feroces, ſe trouvent dans ce Pays en très-grand nombre, de quatre ou cinq figures, ſoit par rapport à la groſſeur, ou aux taches; il peut bien y avoir parmi ces bêtes, vû leur grande diverſité, des léopards, des pantheres, & autres ſemblables; ſans vouloir pourtant m'ingerer à porter mon jugement là-deſſus, n'ayant encore rencontré perſonne qui m'ait ſuffiſamment inſtruit ſur cela; & ayant examiné le bon homme Pline ſur la même choſe, je trouvai qu'il étoit ſi ignorant ſur ce ſujet, & qu'il mentoit ſi viſiblement, que dès-lors je pris la reſolution de ne plus le conſulter ſur aucun animal.

Les Negres diſtinguent encore les tigres par des noms; mais comme je ne ſçaurois les exprimer en nôtre langue Flamande, je ne m'y arrêterai point, & je dirai ſeulement que ces animaux ſont tout enſemble cruels, furieux, & voraces, par-où il arrive tous les jours bien de funeſtes accidens.

Ils n'épargnent ni hommes ni bêtes; cependant ils ne s'en prendront point aux hommes, pendant qu'ils pourront ſe ſaouler de la chair des bêtes; mais manquans de celle-ci, & rencontrans un homme, ils le dechirent & le devorent. Dans la ſuite nous parlerons plus amplement de ceci, nous contentans pour le préſent de dire, que quelque feroces que ſoient ces animaux, quand on les prend jeunes, on peut les apprivoiſer en les nour-

nourriſſant, & nous pouvons badiner avec eux auſſi facilement qu'avec un chien ou un chat, ayans la même ſoupleſſe & faiſans les mêmes gentilleſſes que le dernier de ces animaux.

J'en ai vû nourrir ſept ou huit à *Elmina*, qu'on apprivoiſa, & dont Monſieur le General en a encore deux; nonobſtant cela, j'ai obſervé qu'un temps ou autre ils font tous paroître leur ferocité, & que quelque doux qu'ils puiſſent être, on ne doit s'y fier qu'avec beaucoup de circonſpection.

Outre le tigre, nous avons encore dans ce Pays un animal très-cruel, que nos gens appellent *jakhals* ou *boshond*, c'eſt-à-dire, *chien ſauvage*. On en trouve la plûpart du côté d'*Acra*, & dans le Pays d'*Aquamboë*, quoiqu'il y en ait quelque peu dans ces quartiers-ci. Ils ſont ſi hardis, qu'ils attaquent & devorent hommes & bêtes, comme vaches, pourceaux, moutons, & tout ce qu'ils rencontrent.

Ils viennent la nuit juſque ſous les murailles du fort que nous avons à *Acra*, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux & les moutons, où on en prend auſſi beaucoup de la maniere ſuivante: Les gens de nôtre fort mettent quelques fuſils bien chargez & bandez dans une caiſſe, où ils attachent avec une corde un quartier de mouton ou de cochon, & le placent de telle ſorte, qu'il peut le tirer avec ſon muſeau, & il ne l'a pas plûtôt touché, que le fuſil tire, & ainſi il reçoit en recompenſe de ſon larcin trois ou quatre balles dans le corps; cela ne manque preſque jamais, ſi l'on prend ſoin de bien poſer les fuſils.

Continuant ma deſcription des bêtes feroces & carnaſſieres je fais ſuivre le *cayman*, que l'on connoit mieux ſous le nom de crocodile. Je le

mets parmi les animaux voraces, non que j'aye trouvé qu'il fut tel ; car depuis tout le temps que j'ai été ici je n'ai jamais ouï dire qu'il eût devoré quelqu'un, soit homme, soit bête ; mais je dis seulement cela, parce que j'ai lû dans d'autres Auteurs, auxquels je veux bien ajoûter foi, divers exemples de sa cruauté & de sa voracité.

Il y a une horrible quantité de ces bêtes dans toutes les rivieres de ce Pays, principalement à *Chama* & à *Boutry* ; dans ce dernier endroit j'en ai vû dans un jour bien cinquante, dont il y en avoit un entre autres, autant que j'en pûs juger, qui avoit environ vingt pieds de long.

Comme plusieurs Auteurs nous ont déja donné la description de la figure de cet animal, je me contenterai d'y ajoûter ce qu'ils ont pû omettre ou oublier. Son corps est couvert d'une peau si dure, en forme de grandes écailles quarrées, qu'étant vieux il est impossible de le tuer avec un coup de fusil ; les bonnets, que les Negres en font & qu'ils portent, sont aussi durs qu'un os, qu'on ne sçauroit couper avec un sabre, & qui ressemble très-bien à l'écaille de dessus d'une tortuë de terre. Son ventre n'est pas à beaucoup près si dur ; mais ils sont assés rusez pour ne pas l'exposer ; ainsi ils sont fort difficiles à tuër, à moins qu'on ne les frappe justement à la tête. Dans les grandes chaleurs & dans l'ardeur du soleil ils viennent en grand nombre se mettre sur le bord des rivieres pour se rechauffer au soleil ; mais dès qu'ils apperçoivent quelqu'un, ils se glissent tout doucement vers la riviere, & en étans assés près, ils s'y jettent avec impetuosité, & se cachent incontinent dans l'eau ; ils ne semblent pas être si legers à la course, que s'ils se mettoient à poursuivre les hommes sur la terre, & que ceux-ci ne les lassassent point en courant toûjours en rond, ils pûssent les attraper ;

per; il pourroit bien être que cela arriveroit; cependant je ne les craindrois point tant que je ferois sur la terre; mais dans l'eau je ne voudrois point m'y fier, quoique je n'aye jamais ouï dire qu'il soit arrivé de malheur sur ce sujet.

Ils sont d'une couleur brune, & peuvent passer pour de fort vilaines bêtes. Je ne sçaurois croire tout ce qu'on nous raconte de leurs larmes & des autres ruses, dont ils se servent pour attraper les hommes.

On met ordinairement les sangliers au nombre des animaux carnassiers, & non sans raison, puisqu'ils ressemblent assés à ceux d'Europe. Nous en avons quelque peu sur la Côte d'or, mais il s'en faut bien qu'ils soient aussi mechans qu'en Europe. J'ai souvent mangé ici du sanglier; c'est un morceau très-delicat, parce qu'ils sont fort tendres & fort gras.

Des animaux sauvages & carnassiers je viens à une autre espece, & je parlerai d'abord de ceux dont ce Pays abonde; ce sont les cerfs, que l'on trouve ici tout le long de la Côte, dans une quantité prodigieuse, particulierement du côté d'*Ante* & d'*Acra*, où l'on en void quelquefois des troupes de cent.

Les Negres veulent nous persuader que ces animaux sont si rusez, qu'ils mettent comme en sentinelle quelques-uns d'entre eux dans toutes les avenuës & issuës, pour voir s'il ne vient personne & pour en avertir les autres. Si cela est vrai, c'est dont je n'oserois vous assûrer, quoique je me souvienne d'avoir lû ailleurs la même chose par rapport à d'autres Pays.

Il y a bien vingt sortes de cerfs dans ce Pays; les uns sont aussi gros que de petites vaches, d'autres comme des moutons, des chats, &c. la plûpart sont d'une couleur rousse, avec une raye brune sur le dos; quelques-uns sont aussi roux & fort joliment marquez de rayes blanches; ils sont tous,

sans en excepter aucun, fort bons à manger, principalement deux, que nous estimons un mets exquis; les uns sont de couleur grisâtre; je vous en envoye deux desseins, que vous trouverez sous les *numero* 1. & 2. & quoiqu'ils fussent de la même espece, ils étoient pourtant differens en taille ou en figure, ayans tous les deux environ deux pieds de long, mais les pattes de l'un un peu plus hautes que celles de l'autre.

En voici encore une sorte, qui sont la moitié plus petits, & d'une couleur rousse; ce sont de petits animaux parfaitement jolis, avec de fort petites cornes noires & des pattes fort menuës, qui à proportion de leur corps sont passablement longues, mais si menuës, qu'il y en a qui ne passent point l'épaisseur du bout d'une pipe; je vous en envoye une semblable, garnie d'or, n'ayant pû les faire dessiner; j'espere que vous l'accepterez avec plaisir.

Vous pouvez voir sous le *numero* 3. une autre espece de cerfs, qui ont à-peu-près quatre pieds de long, & ne sont pas fort gros, mais ils ont les pattes fort hautes & le col avec les oreilles longues; leur couleur est d'un jaune enfoncé ou orangé, marqué de rayes blanches. Ce sont là toutes les figures de cerfs que j'ai pû rencontrer.

Peu de gens ignorent la vîtesse avec laquelle les cerfs courent; ces petits animaux entre autres, dont vous recevrez une patte, sont extremement legers à la course, & font des sauts surprenans, du moins pour de si petites bêtes. J'en ai vû de ceux que nous avions pris, qui sautoient par-dessus une muraille de dix à douze pieds de haut. Les Negres les nomment les Rois des cerfs.

A *Apam*, *Acra*, & *Fida* on trouve une espece de lievres, qui ressemblent assés à ceux que nous appellons en Hollandois *steenbasen*, ou *lievres de clapier*;

Pag. 258.

Pag. 252.

RPJCB

pier;

gier ; il y en a bon nombre dans ces trois endroits; mais vous en ayant déja parlé dans la Lettre que je vous écrivis au sujet du Pays d'*Acra*, je ne le repeterai point ici.

Nous avons aussi dans ce Pays des porc-épics, mais non pas en fort grande abondance, du moins nous en apporte-t-on en petit nombre; ils croissent jusques à la hauteur de deux pieds, ou de deux pieds & demi, & ils ont les dents si fortes & si affilées, qu'aucun bois ne peut leur resister.

J'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il y seroit bien gardé; mais dans l'espace d'une nuit il le rongea si bien, qu'il le perça & en sortit, il le perça même dans le milieu, où les douves étoient le plus courbées en dehors.

C'est un animal si hardi & si mechant, qu'il n'apprehende point d'attaquer d'épouvantables serpens, dont nous parlerons plus au long dans la suite. Lorsqu'il est en furie, il s'élance avec une extreme vitesse, ayant ses picquans dressez, qui sont quelquefois de la longueur de deux empans, sur les hommes & sur les bêtes, & il les darde avec tant de force, qu'ils pourroient percer une planche. Les Negres, de même que quelques Blancs, tiennent la chair de ces animaux pour un mets delicieux.

J'ai vû encore dans ce Pays de certains petits animaux, qui ressembloient assés à des herissons, si ce n'est qu'ils ne pouvoient pas se mettre en un peloton, tel que les herissons, que l'on montre en Hollande, ont accoûtumé de faire.

Sous le *numero* 4. vous avez la figure d'un animal, à qui les Negres donnent le nom de *potto*, & qui est connu parmi nous par celui de *luyaerd*; sans doute à cause de son naturel lent & pesant; car pour courir ou plûtôt ramper dix pas il lui faut un jour entier.

Certains Auteurs rapportent, qu'un de ces animaux étant monté sur un arbre, il n'en descend point qu'il n'ait entierement mangé non seulement le fruit, mais aussi les feuilles; par conséquent il en descend gras & luisant, & pour grimper sur un autre arbre, il a besoin pour cela d'un si long temps, qu'étant monté dessus, il a perdu toute sa graisse; & si ces deux arbres étoient un peu hauts, ou qu'ils fussent fort éloignez l'un de l'autre, & qu'il ne trouvât rien à manger entre les deux, il lui faudroit mourir de faim à mi-chemin. Ce que je viens de vous dire de cet animal, je l'ai avancé sur le témoignage d'autrui, sans vouloir être caution si cela est veritable, bienque ce ne soit pas une chose étrange aux Negres.

C'est un animal si hideux & si vilain, que je ne crois pas qu'on pût trouver son pareil dans aucun endroit du monde; il est peint au naturel dans le dessein que je vous en envoye; ses pattes de devant ressemblent très-bien aux mains d'un homme, sa tête à proportion de son corps est extremement grosse; celui, sur lequel on a tiré cette figure, étoit de couleur de rat, mais il étoit encore tout jeune, c'est pour cela qu'on lui void la peau luisante & unie; au-lieu qu'étans devenus vieux, comme j'en ai vû un en 1699. à *Elmina*, ils sont d'une couleur rousse, & leur poil se met comme en floquons de laine. Je n'ai autre chose à dire de cet animal, si ce n'est qu'on ne sçauroit le regarder sans frissonner, n'ayant rien de singulier que sa vilaine figure.

On trouve ici dans les champs certains animaux, qui ressemblent en tout à des rats, excepté qu'ils sont plus gros que des chats; c'est pour cela que nous les appellons en Flamand *bosrotten* ou *rats de bois*; ils se tiennent continuellement autour des ter-

terres enſemencées, qu'ils endommagent beaucoup.

Leur chair eſt eſtimée un mets exquis par quelques Blancs & par tous les Negres; & elle le ſeroit effectivement, ſi le nom & la vilaine figure de ces animaux ne donnoient du degoût à ceux qui en voudroient manger; mais pouvans paſſer par-deſſus cela, on trouve que c'eſt un manger agréable; & pour lui ôter ſa figure hideuſe, quelques perſonnes lui coupent la tête, les pattes, & la queuë, avant de le mettre ſur la table, & alors il ſert de viande exquiſe à tous ceux qui ignorent cela; car ils ſont tendres, gras, & delicats.

On a encore ici une autre eſpece de *bosrotten*, ou *rats de bois*, principalement à *Axim*; ils ſont une fois plus longs que les précedens, mais ils ont le corps fort mince & fort étroit; ils portent le nom de *boutees*; hormis les Negres, peu de Blancs en mangent. Ces animaux font beaucoup de mal au *milhio* & au ris, que les Negres ont déja ſerré & qu'ils conſervent dans leurs maiſons. Ils gâtent plus en une nuit de ces grains qu'on a ſemez, que ne pourroient faire cent rats de grenier, puiſqu'ils ne ſe contentent pas de bien remplir leur ventre & d'en emporter quelque peu, mais ils endommagent encore tout ce qu'ils peuvent attraper.

Il y a dans ce Pays trois ou quatre ſortes de chats ſauvages, entre leſquels on met la civette, qui eſt à préſent ſi connuë en Hollande, qu'il me ſemble preſque inutile d'en faire aucune mention; ſi ce n'eſt que je peux bien ajoûter ici, qu'on les porte vendre à nos gens, lorſqu'elles ſont encore fort jeunes, & ils donnent d'une un ou deux écus.

On prend bien de la peine & du ſoin pour les nour-

nourrir ; ce qu'elles mangent c'eſt de la bouillie faite de *milhio*, avec un peu de viande ou de poiſſon. La civette leur vient lorſqu'elles ſont encore fort jeunes, & celle des mâles eſt meilleure que celle des femelles, par cette raiſon, que ces dernieres ne peuvent ſe tenir de piſſer dans la bourſe, où la civette croit & ſe ramaſſe, par-où elle ſe gâte toute.

Je n'ai rien de particulier à dire des autres chats ſauvages, ſi ce n'eſt qu'ils ont la peau tavelée tout de même que les tigres, & qu'ils ſont auſſi mechans que ceux-ci ; ils font un grand degât parmi les poules, quand ils peuvent en attraper.

J'ai vû ici de petites ſouris, qui rendoient une odeur de muſc douce & agréable ; mais je ne pûs point remarquer qu'elles euſſent une bourſe comme les civettes ; ainſi je crois que cette odeur pouvoit s'exhaler de leur peau.

L'on a encore dans ce Pays trois ou quatre ſortes de petits animaux. Le premier vous eſt repréſenté ici ſous le *numero 5.* ayant preſque la figure d'un chat, excepté qu'il a le muſeau beaucoup plus pointu, & le corps plus petit, tacheté comme celui des civettes. Les Negres lui donnent le nom de *berbé*, & les Hollandois celui de *wijnzuiper* ou d'*avaleur de vin*, parce qu'il eſt fort ardent après le vin de palme.

Le ſecond de ces animaux n'eſt gueres plus gros qu'un rat de grenier ; il eſt d'une couleur griſe & rouſſe, & tacheté de blanc ; ſa queuë avec ſon long poil tachetée de la même maniere a trois doigts de large, & il la fait paſſer fort joliment par-deſſus ſon corps juſques au col. On leur donne auſſi le nom de *wijnzuipers* ou d'*avaleurs de vin*, quoiqu'ils pourroient être plus proprement appellez écurieux.

Le

Le troiſieme dans ſa parfaite croiſſance eſt à-peu-près la moitié plus gros que celui-ci, & il eſt de la même couleur. Il eſt extremement mechant, & a des dents fort aigues ; il ſe defend indifferemment contre hommes & bêtes, lorſqu'il le faut. Les Negres le nomment *koekeboë* ; il eſt grand ennemi des poules, mais non pas autant qu'il a plû à Monſieur *Focquenbrog* de l'écrire, comme s'il pouvoit prendre les poules avec ſes feſſes.

Il n'a nullement beſoin d'employer tant de fineſſe, puiſqu'il court aſſés vîte pour pouvoir atteindre & prendre les poules, & les tenant entre ſes pattes il a aſſés de force pour les emporter. J'en ai eu pluſieurs, & je n'en ai trouvé aucun qui eut le derriere rouge, (ainſi que ce même Auteur l'a dit) quoique je les aye examiné avec aſſés de ſoin.

Je n'oſerois donner mon approbation à tout ce que ce même Auteur a encore écrit de cet animal ; car outre que je ne lui ai rien trouvé de tel, je n'ai encore vû perſonne, ſoit Blanc, ſoit Negre, qui pût confirmer ce que cet Ecrivain en a rapporté.

Nous connoiſſons ſi peu l'animal, (ou plûtôt les animaux, car il y en a encore de pluſieurs ſortes) dont il me reſtoit à parler, que je n'en ſçaurois rien dire ; c'eſt pourquoi je le laiſſe là, & je viens à un animal, qui ſe tient & ſur la terre & dans l'eau, c'eſt celui que les Negres appellent *leguaen*. Il approche fort de la figure d'un crocodile, mais il a rarement plus de quatre pieds de long ; il eſt noir & marqué de petites taches rondes ; ſa peau eſt extremement molle. Il n'attaque ni hommes ni bêtes, excepté les poules, dont quelquefois il fait un grand carnage. Bien des Blancs mangent de ſa chair, & ils diſent tous una-

unanimement qu'elle eſt beaucoup plus delicate & plus agréable que celle des poules. A *Mourée* & ailleurs il paſſe pour une Idole.

Sous le *numero* 8. vous voyez la figure d'un animal, qui ſe tient dans les bois; il a le corps long & étroit, avec une longue queuë, au bout de laquelle il y a un nœud; il a le poil long & delié, de couleur rouſſatre, tirant un peu vers le brun; les Negres lui donnent le nom d'*arompo* ou de *mangeur d'hommes*, parce qu'il ſe nourrit de cadavres humains, qu'il deterre & devore; ou comme s'il venoit à ſçavoir dès qu'on a tué quelqu'un en quelque endroit.

Les Negres diſent, que lorſqu'il s'approche d'un corps mort, ſoit qu'il l'ait deterré, ou qu'il le trouve ſur ſon chemin, il ne ſe jette pas d'abord deſſus, mais il en fait pluſieurs fois le tour; de vous dire pourquoi il agit ainſi, c'eſt ce que je ne ſçaurois faire; mais les Negres en alleguent cette raiſon, c'eſt qu'en faiſant cela il veut donner à connoître, qu'on ne doit ni on ne peut s'emparer du bien d'autrui, qu'auparavant on n'ait pris quelque peine pour cela, & par conſequent qu'il ſe fatigue d'abord un peu.

Il n'eſt pas fort difficile de developper ce qu'il y a de caché là-deſſous; je crois que cet animal étant ſaiſi de cette crainte, qui eſt propre & naturelle à tous les animaux, regarde tout à l'entour s'il n'y a perſonne, qui pût ou qui voulut lui enlever ſa proye.

Diſons préſentement quelque choſe des ſinges. Ils ſont dans ce Pays à milliers & de tant de differentes ſortes, que cela eſt étonnant, & qu'il m'eſt impoſſible de les rapporter & décrire tous; c'eſt pourquoi je me contenterai d'en marquer quelques-uns.

Les premiers & les plus communs ſont ceux que

que nos gens appellent *smitten* en Flamand ; ils sont de couleur fauve, & deviennent extrememment grands ; j'en ai vû un de mes propres yeux, qui avoit cinq pieds de haut, & qui étoit tant soit peu plus petit qu'un homme. Ils sont très-mechans & très-hardis ; & ce qu'un Marchand Anglois m'a raconté comme une chose veritable, paroit incroyable ; sçavoir qu'il y a derriere le fort, que les Anglois ont à *Wimba*, une horrible quantité de ces singes, qui sont si hardis, qu'ils osent bien attaquer les hommes ; comme ce Marchand me disoit que cela étoit arrivé à deux de la compagnie de ses esclaves, que les singes empoignerent & leur auroient arraché les yeux, s'ils n'avoient été secourus à temps par quelques Negres ; car ces vilaines bêtes avoient déja préparé de petits morceaux de bois pour faire leur coup.

Faites comme moi, Monsieur, & croyez en ce qu'il vous plaira ; une chose sçai-je bien, c'est que ce sont des animaux horriblement mechans, qui ne semblent avoir été formez que pour faire du mal.

Il y a des Negres qui croyent fermement que les singes peuvent fort bien parler, mais qu'ils n'en veulent rien faire pour ne pas être obligez à travailler, ce qu'ils n'aiment point ; ainsi vous pouvez juger d'ici comment ils écoutent ces gens-là.

Ces singes ont une assés vilaine figure, aussi-bien que cette seconde espece, qui leur ressemblent en tout, si ce n'est qu'à peine quatre de ceux-ci sont aussi gros qu'un de ceux de la premiere espece. La meilleure chose que l'on trouve dans cette sorte de singes, c'est qu'on peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut.

On en trouve d'une troisieme espece, qui sont par-

parfaitement jolis, & ont pour l'ordinaire deux pieds de haut ; leur poil eſt extremement noir, & de la longueur d'un doigt & davantage, avec une longue barbe blanche, d'où les Hollandois les ont appellez *baardmannetjes*. Les bonnets des *Tétiés* (dont je vous ai parlé dans une autre Lettre) ſont faits de leur peau, ainſi tous les Negres en payent ſouvent quatre écus & davantage, & ſi on nous en apportoit, nous ne refuſerions point d'en donner autant.

Nous avons encore ici deux ou trois ſortes de ces ſinges nommez *baardmannetjes*, qui ſont également jolis, & la moitié plus petits que ceux dont il a été déja parlé ; ils ont le poil court, mêlé de diverſes couleurs, comme de gris, de noir, de blanc, & de roux, & le plus ſouvent la poitrine & la barbe blanches. Si je voulois m'amuſer à décrire toutes les differentes eſpeces de ſinges, non ſeulement j'en pourrois remplir une ou deux feuilles de papier, j'en compoſerois même un livre entier, ce que je ne vois pas qu'il en vaille la peine ; c'eſt pourquoi j'aime mieux les laiſſer là, me contentant de dire, que les petits ſont ici de plus de vingt ſortes, & tous extremement jolis ; mais, ce qui eſt chagrinant, ils ſont ſi fluets & delicats, qu'il eſt rare d'en pouvoir nourrir ici, & il eſt encore plus rare de les tranſporter en Europe.

Ce que j'ai encore à rapporter de tous les ſinges en general, c'eſt que l'inclination à voler ſemble être naturelle à chaque eſpece. Je leur ai vû faire de fort jolis tours en volant des fruits & ſur-tout du *milhio*.

Ils prennent dans chaque patte un ou deux pieds de *milhio*, autant ſous leurs bras, (s'il m'eſt permis d'appeller ainſi leurs pattes) & autant dans leur gueule ; ils s'en retournoient ainſi chargez, ſau-

ſautans continuellement en marchant ſur les pattes de derriere ; & étans pourſuivis ils tenoient ferme les tiges de *milhio* qu'ils avoient dans la gueule, & jettoient les autres, afin de n'être pas embarraſſez dans leur fuite.

D'emporter tant de *milhio* à la fois n'eſt rien en comparaiſon de ce qui ſuit ; car ils examinent avec la derniere exactitude chaque tige de *milhio* qu'ils arrachent, & ſi elle ne leur plait pas, ils la jettent à terre, & en arrachent d'autres ; ainſi par leur delicateſſe bizarre ils cauſent beaucoup plus de dommage aux fruits de la terre que par leurs vols. En voilà aſſés pour les ſinges.

On void par-tout ici une prodigieuſe quantité de lezards, particulierement deſſus & le long des murailles de nos forts, où il faut qu'ils cherchent dequoi manger, & ils ne ſe nourriſſent le plus ſouvent que d'araignées, de vers, de mouches, & d'autres inſectes. Il y en a de pluſieurs ſortes ; quelques-uns des plus gros, y compris leur queuë, ſont de la longueur d'un pied & de la largeur d'un travers de main ; ils ſont de couleur brune, & ont la moitié de la tête rouge : la plûpart des autres ſont bien ſemblables à ceux-ci en groſſeur, mais leur couleur eſt differente.

Ils ont tous une vilaine figure, ſi vous en exceptez un, qui peut paſſer ſans être laid.

Il y en a d'une ſorte, qui ſont la moitié plus petits que ce dernier, & la plûpart de couleur verte ; encore une autre eſpece, qui ſont la moitié plus petits que ceux-ci, & de couleur griſe ; ils ſont en grand nombre dans tous les coins de nos maiſons, & nettoyent fort bien nos chambres de toute ſorte de vermine ; nous les nommons ſalamandres.

Je croi auſſi peu que les lezards avertiſſent les hom-

hommes dès qu'il y a des ſerpens ou d'autres vilains animaux dans quelque endroit, que je crois que la ſalamandre peut vivre & ſubſiſter dans le feu; à moins qu'on ne veuille dire que cela vient uniquement de la contrarieté qu'il y a entre le feu & la ſalamandre, qui, comme tous les autres lezards, eſt d'une nature extremement froide; car en ce cas-là j'embraſſerois d'abord cette opinion, & je m'y tiendrois, juſques à ce qu'on eût montré, que ſuivant le dire des Anciens on trouve quelque part des ſalamandres d'une telle nature qu'elles puiſſent ſe tenir dans le feu & y vivre.

Pour la fin de cette Lettre j'ajoûterai encore la deſcription de deux petits animaux, dont on a dit autrefois non ſeulement une infinité de choſes, mais même étranges & peu honnêtes; vous en voyez les figures ſous les *numero* 6. & 7.

La couleur naturelle de l'un eſt verte avec de petites taches griſes; l'autre eſt verd, mêlé de rouge & de gris. Ce ſont des animaux fort curieux & très-rares, qui meritent aſſés qu'on s'étende un peu à décrire leur naturel & leur figure.

Pluſieurs perſonnes ont déja traité cette matiere, mais entre tous il n'y en a point qui m'ayent plû davantage que *le Pere N. N.* & Monſieur *Corneille de Bruin* dans ſes *Voyages d'Aſie*, &c. qu'il vient de donner au public. Je me ſens obligé de confirmer tout ce que cet habile homme a avancé de ces animaux, ſans y pouvoir ajoûter rien de particulier ni en rien ôter, leur ayant trouvé les mêmes qualitez qu'il leur avoit trouvées; c'eſt pour cela que n'étant pas capable de vous en donner une idée plus parfaite que celle qu'il nous en a donnée, j'employerai les mêmes termes, mais un peu abbregez, dont il s'eſt ſervi pour décrire ces animaux.

Ce

Ce Voyageur curieux & habile dit donc : Pendant que je paſſois le temps à Smyrne avec un ſingulier plaiſir & ſans me mettre beaucoup en peine des preſſantes neceſſitez de cette vie, j'eus occaſion d'acheter quelques cameleons, étant curieux d'apprendre par moi-même, combien de temps ils pouvoient demeurer en vie ; j'en avois ordinairement quatre dans une grande cage, & de temps en temps je les laiſſois librement courir dans ma chambre ; ſouvent même je les portois dans une ſale de derriere, où le vent du côté de la mer ſouffloit ; alors on s'appercevoit qu'ils étoient beaucoup plus gais que de coûtume, & qu'ils humoient cet air frais la gueule beante.

Les Naturaliſtes croyent fortement que ces animaux vivent d'air ; & certes cela eſt fondé ſur l'experience, car je n'ai jamais vû manger ni boire les miens, ſi ce n'eſt quelques mouches, comme je le dirai dans la ſuite.

Il eſt auſſi vrai qu'ils changent très-ſouvent de couleur ; je les ai vû quelquefois changer trois ou quatre fois de couleur dans l'eſpace d'une demi-heure, ſans qu'on y pût diſtinguer aucune couleur, que quand je les deſſinois promptement en detrempe ou bien en huile.

La couleur, qu'ils prennent le plus ſouvent, eſt d'un très-beau verd, mêlé de petites taches jaunes, ſi jolies, qu'on ne ſçauroit les repréſenter avec le pinceau ; quelquefois de taches brunes, & tout leur corps, même juſques à la queuë, eſt ainſi tacheté ; ſouvent ils ſont d'une couleur noiratre, comme celle des taupes.

Leur couleur ordinaire ou naturelle eſt griſe, ou plûtôt de poil de rat ; leur peau eſt fort mince & preſque tranſparente ; la plûpart du temps ils prennent la couleur d'un lezard. Mais quant à ce que l'on dit qu'ils prennent les couleurs de toutes les

les choſes ſur leſquelles on les met, j'ai appris par experience, que les Naturaliſtes ſe trompent ſur cet article, car ils ne prennent point la couleur rouge ni pluſieurs autres ; cependant il faut avouër, qu'à cet égard j'y ai trouvé de jolis changemens.

Je n'ai jamais pû les conſerver en vie au delà de cinq mois, la plûpart même moururent au bout de quatre mois.

Etant curieux de ſçavoir en quoi conſiſtoient leurs inteſtins, j'en ouvris un, & j'y trouvai trente & un œufs, de la groſſeur de ceux des petits oiſeaux, & tous joints enſemble, & attachez comme avec un fil, mais point de boyaux ni autre choſe.

Leur langue eſt ce qu'ils ont de plus remarquable, étant auſſi longue que tout leur corps ; ils s'en ſervent pour prendre les mouches, ce qui eſt confirmé par les Naturaliſtes. Ceci ſe fait de la maniere ſuivante : Le cameleon ne ſe remuë du tout point, & lorſqu'il void venir une mouche, il tire ſa langue avec une extreme vîteſſe ; il grippe la mouche avec la pointe, & l'avale, à quoi ſa grande gueule, qu'il tient ouverte, eſt très-propre.

Quand ces animaux veulent deſcendre de quelque endroit, ils font gliſſer en bas fort adroitement une de leurs pattes de devant, & puis après l'autre ; ce qu'ils font enſuite avec les pattes de derriere, mettans leur queuë en quelque endroit, où ils puiſſent ſe tenir fermes, & l'étendans autant qu'ils peuvent ; mais ne pouvans encore toucher la terre, ils ſe laiſſent tomber fort lourdement. Ils marchent avec une extreme lenteur, & ſont auſſi gros que vous les voyez repreſentez dans la figure.

Quelques Ecrivains prétendent que le cameleon a le plus ſouvent la gueule ouverte ; mais c'eſt ce que

que je n'ai vû que très-rarement & presque jamais, si ce n'est lorsque je le portois dans un lieu où il pouvoit sentir & humer l'air. Il ouvroit la plûpart du temps sa gueule, & faisoit voir par ses mouvemens & par ses divers changemens le plaisir qu'il y prenoit. Les yeux de ces animaux sont ronds, tout-à-fait noirs, & extremement petits; ce qui merite le plus d'être remarqué, c'est qu'ils tournent un œil de ce côté-ci, & l'autre de ce côté-là, tellement qu'ils peuvent voir tout à la fois en haut & en bas.

Voilà ce que Monsieur *de Bruin* rapporte des cameleons; à quoi je n'ajoûterai que la difference que j'ai observée entre ceux de ce Pays & ceux de Smyrne; cette difference consiste principalement en ces deux choses.

Premierement les cameleons vivent ici autant d'années, que ceux de Monsieur *de Bruin* vivoient de mois; mais nous les avions mis sur un des arbres de nôtre jardin, où ils demeurerent pendant quelque temps sans en descendre. On en a aussi envoyé plusieurs fois en Europe, où ils sont arrivez tous en vie.

Secondement je n'en ai vû aucun de ceux de ce Pays qui eût la gueule ouverte, ni qui par consequent tirât la langue, ni qui prît des mouches; ce qui pourtant ne m'empêche point d'ajoûter foi à ce que Monsieur *de Bruin* a avancé; au contraire je le crois comme une chose dont je ne sçaurois douter; car il a décrit le reste avec tant de netteté & de clarté, qu'il est assés vraisemblable qu'il a trouvé que ceci étoit veritable.

Tout le reste s'accorde entierement avec ce qui vient d'être rapporté; de sorte que je n'ai autre chose à dire, si ce n'est que Monsieur *de Bruin* auroit pû comparer plus justement les œufs des cameleons à ceux des lezards, qu'à ceux des

oiſeaux; car j'ai vû par experience, que tous les reptiles à quatre pieds, qui ne font point de petits, mais des œufs, comme les lezards, les cameleons, les *leguaens*, les ſerpens, &c. même les tortues, n'ont point leurs œufs couverts d'une coquille dure, mais mous & flexibles, environnez d'une tunique épaiſſe plûtôt que d'une coquille. Que vous en ſemble, Monſieur, cette Lettre n'eſt-elle pas aſſés longue? je penſe qu'ouï; & à cauſe de cela il eſt plus que temps de la finir, ne me reſtant autre choſe à dire, ſi ce n'eſt que je ſuis de tout mon cœur &c.

Fin de la quatorzieme Lettre.

QUINZIEME LETTRE.

Où il eſt traité des oiſeaux; de deux eſpeces de faiſans; des perdrix; des canards ſauvages, qui ſont de deux ſortes; des tourterelles; des krombekken *ou* oiſeaux à bec crochu; *des becaſſes; & de pluſieurs autres oiſeaux bons à manger, mais inconnus; de certains oiſeaux avec une huppe, appellez en Flamand* kroonvogels; *d'un bel oiſeau verd; des herons, bleus, & blancs; de certains oiſeaux, que les Hollandois nomment* Portugeeſe *ou* Portugais; *d'un oiſeau de riviere; des* kroonvogels *ou des* oiſeaux huppez, *que l'on trouve ſur la Côte d'Or, & qui ſont fort jolis; d'un gros*

gros oiſeau, curieux à voir pour ſa vilaine figure, & appellé par les Negres pokkou; *d'un autre oiſeau, auſſi gros que ce dernier, mais point ſi laid, & qui eſt de quatre ſortes; de certains petits oiſeaux de grain; d'un petit oiſeau de riviere fort joli; de diverſes ſortes de perroquets; d'un certain oiſeau, que les Hollandois nomment* ſtiervogel *ou* ſtervogel; *des grenouilles & des crapauds, dont il y a de fort gros; des ſerpens, de leur grand nombre, & de leur diverſité; de ceux qui ont deux têtes; des ſcorpions; d'une eſpece de chenille qui a pluſieurs pieds; de diverſes ſortes d'inſectes; des abeilles; des fourmis, de leur grand nombre, & de pluſieurs choſes curieuſes que l'on y remarque; des poiſſons; comme de la morue fraiche de Breſil; des brochets; du carrelet; du turbot; d'un certain poiſſon, que les Negres appellent* pitie pamphers; *de pluſieurs gros poiſſons; de diverſes ſortes de ſcares; de certains poiſſons, que les Hollandois nomment* ſtompneuſen *de leur muſeau plat; d'autres appellez par les mêmes* baardmannetjes; *des maquereaux; d'un poiſſon que les Hollandois appellent* ſaffer; *d'un autre que les Negres nomment* aboei; *des rayes; de di-*

verſes ſortes de ſoles; *des écreviſſes*; *des cancres*; *des ſquilles*, & *d'autres ſemblables*; *des ſardines*; *du* karmou; *du muge*; *d'un cer tain poiſſon*, *que les Hollandois appellent* Batavia; *comme auſſi de trois gros poiſſons*, *qui ſont fort goulus*, & *qu'on nomme en Flamand* noordkapers, ſwaardviſſen, *ou* qui ont le muffle en forme d'épée, & hayen, *ou* requiems.

MONSIEUR.

Ayant parlé fort au long dans ma derniere Lettre des animaux à quatre pieds, tant domeſtiques que ſauvages, comme auſſi de la volaille domeſtique, il me reſte à parler dans celle-ci des oiſeaux, des reptiles, des inſectes, & des poiſſons.

En commençant donc par les oiſeaux, je traiterai d'abord de ceux qui ſont bons à manger, entre leſquels je mets au premier rang le faiſan. Vous en voyez la figure ſous le *numero* 9. Il y en a en très-grande abondance autour d'*Acra* & dans le Pays de ce nom, dans celui d'*Aquamboë*, & proche d'*Apam*; ils ſont parfaitement jolis, & à-peu-près auſſi gros qu'une poule, ayans le plumage bleu tacheté de blanc & fort brillant, autour du col une raye de bleu celeſte & de la largeur de deux doigts, & ſur la tête une belle huppe noire; en un mot, c'eſt un oiſeau auſſi mignon, qu'on en puiſſe trouver parmi ceux qui ſont ſur la terre; & entre les raretez, que l'on apporte de Guinée, c'eſt la premiere après l'or, que j'ai tou-

toûjours eſtimé comme la plus belle & la plus precieuſe.

Sous le *numero* 10. eſt repréſenté un oiſeau, auquel nous donnons le nom de faiſan de *Fida*, parce qu'on en trouve ſur-tout dans cet endroit ; d'ailleurs on en prend auſſi ſur la Côte d'Or.

Il eſt preſque auſſi gros que le précedent, mais il n'eſt pas ſi bien proportionné. Il eſt de couleur griſe, blanche, & un peu tachetée de bleu. Il a la tête chauve, couverte d'une peau dure & toute raboteuſe. Son bec eſt jaunâtre, & de chaque côté juſques à la tête il a les barbes rouges.

A ces faiſans nous joindrons les perdrix. On en void une quantité prodigieuſe ſur toute cette Côte, quoiqu'on n'en ait pas beaucoup ici, faute de bons & d'habiles chaſſeurs ; mais on en peut avoir à *Fida*, autant qu'on en veut & pour fort peu de choſe. Dans la ſaiſon qu'il faut c'eſt un manger delicieux.

Les canards ſauvages, qui ſont très-excellens, ne nous manquent point ici, & ils approchent fort de ceux d'Europe, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus petits.

Il y a dans ce Pays deux eſpeces de canards ſauvages. Depuis le temps que j'ai été ici je n'en ai vû que deux de la premiere eſpece, que le Trompette de Monſieur le Directeur avoit tuez. Ils ne differoient point en groſſeur & en figure des autres canards, mais leur couleur étoit d'un très-beau verd, avec le bec & les pattes d'un beau rouge. Ils étoient d'une couleur ſi haute & ſi belle, que je n'aurois point fait difficulté, s'ils euſſent été en vie & à vendre, d'en donner cent francs & davantage. Il eſt à remarquer que depuis ce temps-là nous n'en avons plus vû de cette eſpece.

Il y a environ quatre mois que j'en vis un de la seconde espece, qui avoit aussi été tué par quelqu'un de nos gens, & qui avoit la même figure que les précedens, avec des pattes & un bec jaunes, & le corps moitié verd & moitié gris; ainsi il s'en falloit beaucoup qu'il fut aussi joli.

Les tourterelles sont ici de deux ou trois sortes & figures; les premieres sont petites & de couleur roussâtre; elles sont très-bonnes à manger, & nullement aussi dures que les suivantes, qui sont d'une couleur beaucoup plus legere. La troisieme espece, semblables à celles-ci en grosseur & en dureté, sont d'un très-beau verd, avec le bec & les pattes jaunes, & quelques plumes rouges; elles ont aussi deux grandes rayes tachetées de blanc autour des yeux, dont il y a quelques-unes mêlées d'un peu de bleu.

Au-dessus du fort, que nous occupons à *Axim*, il y a un assès grand rocher, distant du rivage de deux ou trois coups de fusil, & rempli d'arbrisseaux & de broussailles fort épaisses. Il s'y tient un nombre infini de tourterelles des deux dernieres especes; mais, comme je viens de dire, le rocher étant couvert de ces épaisses broussailles, on n'en peut avoir que peu; car, bien qu'on les tire & qu'elles tombent mortes, on ne sçauroit les trouver. Tous les soirs vers les six heures elles viennent se reposer ici, & dès qu'il est jour elles s'envolent dans les champs pour chercher dequoi manger.

On a aussi dans ce Pays assès de *krombekken* ou d'*oiseaux à bec crochu*, & plusieurs especes de becasses, dont il y en a de très-bonnes à manger; la plûpart cependant, à cause qu'elles sont dures, ne valent pas grand' chose.

On trouve encore ici quantité de toutes sortes d'oiseaux, tant gros que petits, que l'on tire & que

que l'on mange ; mais, outre que nous ne les connoiſſons pas, ils n'ont point de nom particulier.

Préſentement nous parlerons des oiſeaux, que l'on ne mange point, mais que l'on garde uniquement pour leur beauté & rareté, bien entendu ſi on en peut avoir. Vous voyez la figure du plus commun ſous le *numero* 11. Il y en a beaucoup du côté de *Fida*, & dans tous le Pays d'*Ardra*, & quelque peu auprès d'*Acra* & aux environs.

Ils ont le corps & les pieds à-peu-près auſſi gros que ceux d'une cicogne; les Hollandois leur donnent le nom de *kroonvogelen* ou d'*oiſeaux couronnez*, parce qu'ils ont ſur la tête une grande huppe ou couronne jaunâtre, avec de longues plumes mouchetées, ſemblables aux poils d'un pourceau. Le deſſus de leur corps eſt le plus ſouvent couvert de plumes noires, & ils ont dans leurs ailes de groſſes plumes rouſſes, jaunes, blanches, & noires. Leur col eſt marqué de taches de couleur de pourpre, de chaque côté de la tête, de la largeur d'un demi-pouce. Sur le devant de la tête ils ont une touffe de petites plumes fort courtes & tout-à-fait noires, qui ſont ſi ſerrées les unes contre les autres, qu'elle paroit de loin comme une petite piece de velours noir.

Il ſemble que l'on fait grand cas de ces oiſeaux en Europe, puiſque quelques Meſſieurs ne ceſſent de nous ſolliciter à leur en envoyer. Il m'a même été dit, qu'on avoit oſé en offrir un au Roi d'Angleterre, qui l'avoit accepté. Pour moi, je n'y vois rien de fort joli ; car, ſi vous en exceptez ſa tête & ſon col, le reſte doit paſſer plûtôt pour laid que pour beau.

L'oiſeau, dont je vous envoye le deſſein ſous le *numero* 12. eſt bien autre choſe ; il n'eſt pas moins beau que rare ; parce qu'on peut trouver

la plûpart des oiſeaux tout le long de cette Côte, au-lieu que je n'ai vû ni trouvé celui-ci que vers *Apam*, où je crois qu'il y en a un bon nombre; puiſqu'en en envoyant chercher de deux en deux jours, on ne tardoit gueres à m'en apporter un, mais mort, étant aſſés difficile de les avoir autrement.

Ils approchent fort de la figure d'un perroquet; ils ont le bec tout de même d'un jaune obſcur, ſi ce n'eſt qu'il n'eſt pas crochu; ſa poitrine & tout le deſſous de ſon corps eſt d'un très-beau verd, le deſſus eſt gris, rouge, violet, & bleu obſcur fort joliment mêlangez. Sa tête, ſon col, & ſa queuë, qui ſont auſſi verds, le rendent encore plus joli; ſes plumes font comme une huppe ſur ſa tête; il a de grands yeux, avec deux rayes deſſus & deſſous du plus beau rouge qu'on puiſſe imaginer. En un mot, c'eſt un oiſeau qui n'a preſque pas ſon pareil en beauté.

On trouve ici de deux ſortes de herons, des bleus, & des blancs; nous aurions bien pû les mettre au nombre des oiſeaux bons à manger, puiſque pluſieurs perſonnes les mangent.

Il y a auſſi dans ce Pays un oiſeau, que nous ne connoiſſons point, auſſi gros qu'une oye, & preſque tout blanc, tacheté de noir. Nous les appellons en Flamand *Portugeeſen*, c'eſt-à-dire, *Portugais*, & il y a des gens qui en mangent.

Les aigles ne manquent point ici, & ont la même figure que celles d'Europe, ou pour le moins elles n'en different pas beaucoup.

Sur cette Côte on void encore un autre oiſeau de proye, qui reſſemble fort à un faucon, & qui, quoiqu'il ne ſoit qu'un peu plus gros qu'un pigeon, eſt ſi hardi & ſi fort, qu'il ſe jette ſur les plus groſſes poules & les emporte.

On rencontre ici une troiſieme eſpece d'oiſeau de

de proye, ce ſont les milans. Ils enlevent, outre les poulets dont ils tirent leur nom, tout ce qu'ils peuvent decouvrir & attraper, ſoit viande, ſoit poiſſon, & cela avec tant de hardieſſe, qu'ils arrachent aux femmes Negres le poiſſon qu'elles portent vendre au marché, ou qu'elles crient dans les ruës.

Vous voyez ſous le *numero* 13. un oiſeau, qui ſe tient auprès des lacs & des rivieres, & qui peut bien paſſer pour beau. Il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une poule; par deſſus il eſt noirâtre ou brun tacheté de blanc, & par deſſous d'un jaune obſcur ou roux. Il a auſſi ſur la tête des plumes mouchetées, qui ſont comme une eſpece de huppe. Son bec, à proportion de ſon corps, eſt extremement épais & long.

Un peu auparavant je vous ai donné la deſcription avec la figure des *kroonvogels* ou des *oiſeaux couronnez*, que l'on trouve à *Fida;* je ſouhaiterois de pouvoir faire la même choſe de ceux que l'on void ſur la Côte d'Or; vous verriez alors la grande difference qu'il y a entre eux, parce que ceux-ci ſont bien deux fois plus jolis & bien de dix couleurs, comme verd, rouge, bleu, violet, minime, noir, blanc, &c. ſa queuë, qui eſt très-longue, a les mêmes couleurs. Les Negres en font des plumets, qu'ils mettent ſur leur tête. La raiſon, pourquoi nous les nommons *kroonvogels* ou *oiſeaux couronnez*, c'eſt parce que quelques-uns ont ſur la tête une couronne ou huppe de très-beau bleu, & d'autres de très-beau jaune. Monſieur de *Focquenbrog* dit avoir vû des paons ſur la riviere de *Boutry*, mais qui ne peuvent être autres que ces oiſeaux dont nous parlons; car on ne trouve aucun paon ſur cette Côte.

Sous le *numero* 14. eſt repréſenté un oiſeau,

lequel, si on peut estimer comme quelque chose de curieux un animal d'une figure hideuse, j'ose dire n'avoir pas son semblable dans tout l'univers. Je suis très-persuadé qu'on ne sçauroit le représenter plus au naturel qu'il l'est dans la figure; & cependant le pinceau semble l'avoir beaucoup flatté, puisqu'il n'y paroit pas aussi laid qu'il l'est effectivement.

Il est pour le moins aussi gros qu'une oye; ses ailes sont extremement larges & longues, garnies de plumes de couleur brune. Sous le ventre il a des plumes blanchâtres ou de gris cendré, si je les puis nommer ainsi; puisque je ne sçaurois presque dire si c'est du poil ou des plumes. Sous le col il a un jabot d'environ un empan de large & de l'épaisseur du bras; par dehors il paroit comme une peau & de couleur rougeâtre; il y garde ce qu'il mange, tout de même que les singes dans leurs joues. Son col, avec un nœud rouge sur la nuque, est garni de plumes comme son ventre, & est passablement long. Sa tête, à proportion de son corps, est beaucoup trop grosse, &, hormis quelques petits poils qu'il y a, elle est toute chauve. Ses yeux sont gros & noirs. Son bec est extremement épais & long. Il se nourrit de poisson, dont en une seule fois il engloutit autant que quatre personnes en pourroient manger, prenant fort adroitement avec son bec le poisson, qu'on lui jette, & le faisant descendre tout entier dans son jabot. Il aime passionnément les rats, & il les avale tous entiers; ce qui nous a obligé très-souvent de vomir; car, comme il se promenoit dans les dehors de ce fort, nous le faisions d'abord apporter dans le fort pour nous en divertir; & dans ce temps-là, comme s'il eût voulu nous donner quelque divertissement, il faisoit sortir de son jabot un rat,

N.° 9.
N.° 10.
N.° 11.
N.° 12.
N.° 13.

N.° 14.
N.° 15.
N.° 16.

RPJCB

rat, qui étoit à demi digeré, & le jettoit à nos pieds.

C'étoit une choſe divertiſſante à voir lorſque nous pouſſions & animions contre lui de jeunes garçons ou bien nos chiens; il ſçavoit admirablement bien ſe mettre en état de defenſe, ſe jettant avec beaucoup d'impetuoſité ſur les chiens ou ſur les jeunes garçons, & les frappant fort joliment avec ſon bec, que ceux-ci repouſſoient de même, de ſorte qu'on auroit dit qu'on battoit deux morceaux de bois l'un contre l'autre, ou qu'on jouoit avec des cliquettes.

Ce ſont là toutes les qualitez de cet oiſeau, tant bonnes que mechantes. Vous pouvez, Monſieur, juger vous-même, ſi on le doit tenir pour beau ou pour laid; je ne doute nullement que vous ne le condamniez au dernier. Les Negres lui donnent le nom de *pokkou*.

Sous le *numero* 15. vous voyez un oiſeau, dont la figure approche en quelque façon de celle de ce dernier, ſi ce n'eſt qu'il a le col incomparablement plus long. Lorſqu'il ſe tient ſur ſes pieds & qu'il étend ſon col, il eſt beaucoup plus haut qu'un homme. Nous le tuames ſur la riviere d'*Apam*, & nous trouvames que ſes plumes étoient mêlées de diverſes couleurs, comme de noir, de blanc, de roux, de violet, & de pluſieurs autres par tout ſon corps, avec de gros yeux jaunes. C'eſt tout ce que j'ai remarqué dans cet oiſeau, qui peut fort bien être mis au rang des jolis oiſeaux. Son nom m'eſt inconnu auſſi bien qu'aux Negres.

Sous le *numero* 16. eſt un petit oiſeau de grain, dont la figure eſt telle que vous la voyez repréſentée; il a le bec long & pointu, le corps parſemé de plumes jaunes & d'un bleu clair, un demi-cercle noir au col, la queuë longue avec des

plumes jaunes, bleuës, & noires, & sur la tête quelques petites plumes.

Sous le *numero* 17. est représenté un autre petit oiseau de la même espece, figure, & qualité que le précedent; il n'en differe principalement qu'en ceci, c'est que son bec est court, épais, & noir, son ventre noir, son dos d'un beau jaune, & ses pattes noires comme son bec.

Sous le *numero* 18. vous voyez un petit oiseau de la même espece, qui n'est pas fort different du premier, puisqu'il est aussi de couleur grise & jaune mêlangées, avec un bec court & pointu; mais il a des pattes & des ongles extremement longues, & qui n'ont aucune proportion avec un si petit animal.

Sous le *numero* 19. est représenté un petit oiseau de la même espece, qui est environ la moitié plus petit que ce dernier, & presque de la figure d'un moineau; sa couleur le rend fort joli; ayant la tête & la poitrine d'un noir enfoncé, les ailes & les pattes grises, & tout son corps d'un très-beau rouge; c'est grand dommage qu'on ne puisse conserver en vie ces petits oiseaux.

Le petit oiseau, que vous voyez sous le *numero* 20. surpasse de beaucoup en beauté & en gentillesse tous ceux dont nous venons de parler. Il se tient toûjours auprès des rivieres, où il s'engraisse de petits poissons. Sa couleur est telle qu'elle se void dans la figure; ses ailes & tout le dessus de son corps sont bleus & tirans un peu sur le violet, de même que les plumes de son col, qui sont passablement longues; il a sur la tête une huppe de la même couleur, & la poitrine d'un jaune obscur, avec de petites plumes entremêlées de bleu & de rouge, & les pattes d'un

RPJCB

N.° 17.

N.° 18.

N.° 19.

N.° 20.

N.° 21.

N.° 22.

N.° 25.

N.° 24.

N.° 23.

N.° 27.

N.° 26.

d'un très-beau rouge, de même que son bec, qui est extremement épais & long.

Ce petit animal fut dessiné dans le temps que le dessinateur étoit malade, & par conséquent il n'y prenoit pas grand plaisir ; c'est ce qui est cause qu'il n'a du tout point représenté le mêlange de ses couleurs ; sans cela vous auriez eu le plaisir de voir un petit oiseau, qui est des plus jolis, & que l'on peut trouver non seulement en Guinée, mais en bien d'autres Pays.

Sous le *numero* 21. paroit un autre petit oiseau de grain, tel que vous le voyez dans la figure ; sa poitrine, son ventre, & son col sont de couleur rousse & jaune, sa tête noire, si ce n'est qu'il a sur le devant une marque d'un très-beau jaune, ses ailes & son dos sont aussi noirs ; sa queuë est garnie de plumes noires, jaunes, & rousses mêlées ensemble.

Sous le *numero* 22. il y a encore un petit oiseau de la même espece, & une fois aussi gros que le précedent. Il a la poitrine & le ventre d'un beau rouge, le dos, les ailes, & la queuë d'un noir enfoncé, & le dessus de la tête d'un beau jaune. Vous pouvez considerer le reste dans la figure.

Sous les *numero* 23. & 24. on void deux petits oiseaux, qui portent le nom de perroquets, ou bien de moineaux de Guinée ; non qu'il n'y en ait point ici d'autres semblables à ceux d'Europe ; au contraire nous en avons un grand nombre de cette même espece, sans aucune difference ; on les appelle aussi moineaux ; mais pour quelle raison, c'est ce que je ne sçaurois dire.

Tout le long de cette Côte il s'en trouve une grande quantité, mais sur-tout vers la partie inferieure, comme à *Mourée*, à *Cormantin*, à *Apam*,

& à *Acra*. Leur couleur eſt d'un très-beau verd; les uns ont de petites plumes d'un beau rouge, & d'autres de noires & jaunes. Leur bec eſt rouge & crochu comme celui des autres perroquets.

Ce ſont de fort jolies petites bêtes. Tous les jours, ou quand l'occaſion ſe préſente, nous en envoyons un grand nombre en Hollande, où ils ſont aſſés eſtimez. Pour l'ordinaire on en a ici douze pour un écu. En les tranſportant en Hollande la plûpart meurent en chemin; quoiqu'un certain Auteur n'a point fait difficulté de dire, que ces petites bêtes pouvoient vivre juſques à trente ou quarante ans, & même davantage; mais ſans doute que cela ſe doit entendre du vieux temps; car préſentement de cent de ceux que nous gardons ici, à peine en reſte-t-il dix en vie au bout de trois ans.

Sous le *numero* 25. eſt repréſenté un autre perroquet; ce qui n'étoit pas fort neceſſaire, parce que vous les pouvez voir chaque jour en vie dans la Hollande; mais étant un animal ſi fidele, je n'ai pas voulu le priver de cet honneur.

On en trouve dans toute cette Côte, mais en petit nombre, & il faut même qu'ils y viennent la plûpart du fond du Pays. Les gens d'ici eſtiment plus ceux de *Benin*, de *Calbari*, de *Cabolopez*, & c'eſt pour cela qu'on en apporte ici de ces endroits-là; mais ils ne prennent pas garde qu'ils ſont beaucoup plus vieux que ceux que l'on peut avoir ici, & que par conſequent ils ne ſont pas ſi dociles & n'apprennent pas ſi bien.

Tous les perroquets ſont ici ſur la Côte, de même que vers l'anſe de la Guinée & dans les lieux ſus dits, d'une couleur bleuë.

Ce ſeroit vouloir laver & blanchir un More, ou pour le moins ce ſeroit un travail inutile que de s'arrêter long temps à parler ou à écrire de ces ani-

animaux, puiſqu'ils ſont à préſent ſi communs en Hollande, qu'on les y eſtime moins qu'ici, & qu'ils n'y ſont pas ſi chers; car je crois que l'on trouveroit peu de perſonnes en Hollande, qui vouluſſent donner pour un perroquet qui caquette trente, quarante, & cinquante francs; ce qui arrive ſouvent ici.

Ce ſont là, Monſieur, tous les oiſeaux, dont je puis vous donner les deſſeins ou les figures; cependant n'allez pas vous imaginer qu'il n'y en ait aucune autre eſpece; au contraire j'oſe vous aſſûrer que ceux-ci ne ſont pas la cinquieme partie de ceux que j'ai vûs moi-même, outre ceux que je n'ai point encore vûs. Ceux que je ne ſçaurois mettre ici, faute de deſſinateur, ſont châcun dans leur eſpece extremement jolis; ainſi j'ai un ſenſible chagrin de ne pouvoir trouver un homme du mêtier pour les deſſiner.

Mais patience pour quelque temps, j'attendrai de ſçavoir ce que vous aurez fait ſur ce dont je vous avois prié, & par conſequent, pour finir cet article des oiſeaux, je ne ferai mention que d'un, dont je me ſouviens d'avoir lû autrefois des choſes merveilleuſes, par exemple, qu'il avoit les plumes comme des étoiles, & la voix auſſi forte qu'un taureau; & que les Negres étans en voyage, & l'entendans crier à leur main gauche, ils ſuſpendoient le voyage qu'ils avoient entrepris, & s'en retournoient. Je vous prie, Monſieur, d'examiner tout-à-l'heure juſqu'où ces ſortes de recits s'accordent avec la verité.

Cet oiſeau eſt à-peu-près deux fois auſſi gros qu'un moineau; ſes plumes n'ont aucune reſſemblance avec les étoiles, à moins qu'on ne voulut prendre pour des étoiles de certaines petites taches ou marques qu'il a; mais de cette maniere il y auroit bien des *ſtervogels*, ou *oiſeaux étoilez*, dans le monde.

Pour

Pour ce qui eſt de ſa voix, elle eſt perçante & forte; mais de vouloir la comparer avec le mugiſſement d'un taureau, c'eſt tout comme ſi l'on prétendoit qu'une cloche d'un quintal rendit un auſſi grand ſon qu'une autre de dix quintaux.

Pour ce qui regarde la troiſieme choſe, je n'ai pas à m'y oppoſer beaucoup; car puiſque le monde, ſur-tout par rapport à la vie de l'homme, eſt dans un perpetuel changement, & que ce qui eſt préſentement, ſera tout autre dans cent ans, je pourrois bien croire que les Negres ont été cidevant aſſés ſuperſtitieux, pour que, s'ils avoient entendu crier cet oiſeau à leur main gauche, ils ſe fuſſent arrêtez dans leur voyage & euſſent rebrouſſé. A préſent ils le tiennent auſſi pour un mauvais augure, neanmoins ils n'abandonneront point le voyage qu'ils ont entrepris, ou il faudroit que ce fuſſent des bigots, qui ne ſe trouvent que trop par tout le monde; mais on ne doit ni on ne peut ſe regler à ces ſortes de gens dans une affaire generale.

Voilà qui ſuffit pour cet oiſeau & en même temps pour toutes les eſpeces d'oiſeaux dont j'avois reſolu de vous entretenir. Je viendrai préſentement aux reptiles & à tout ce qui en approche, deſquels je ne puis vous communiquer que deux deſſeins, qui ſe trouveront dans leur place; d'abord donc je parlerai des crapauds.

Les crapauds & les grenouilles ſont dans ce Pays en auſſi grande abondance qu'en Europe. Les dernieres ont la même figure que celles d'Europe. Les premiers ne ſont pas ſeulement dans une égale quantité & de la même figure que chès nous, mais de plus on en trouve dans quelques endroits d'une groſſeur épouvantable.

J'en vis un à *Adja*, village appartenant aux Anglois,

glois, entre *Mourée* & *Cormantin*, qui étoit pour le moins auſſi large qu'une aſſiette ordinaire. Je crus, d'abord que je l'apperçûs, que c'étoit une tortuë terreſtre; (il y en a ici quelques-unes) mais à ſes ſauts je vis auſſi-tôt le contraire; le Marchand Anglois me dit auſſi qu'il y en avoit dans cet endroit une prodigieuſe quantité. Ils ne different des autres crapauds qu'en groſſeur, qui fait que l'on friſſonne quand on les regarde.

Les crapauds ſont ici comme ailleurs ennemis mortels des ſerpens; & nous avons vû pluſieurs combats entre eux.

On a ici des ſerpens en grand nombre & de diverſes ſortes, parmi leſquels il s'en trouve d'une horrible groſſeur. Le plus gros, qui ait été pris & tué de mon temps, avoit vingt pieds de long; mais avant dans les terres je crois qu'ils ſont beaucoup plus gros. On a ſouvent trouvé dans leurs entrailles non ſeulement un cerf & d'autres bêtes, mais auſſi des hommes.

La plûpart ſont venimeux, mais ſur-tout ceux dont je vai parler, & qui pour cela ſont très-dangereux. Ils n'ont qu'une aune de long & deux empans d'épaiſſeur; leur couleur eſt mêlée de blanc, de noir, & de jaune.

Je fus un jour dans un grand danger de ma vie par une de ces vilaines bêtes; car m'étant aſſis à *Axim* auprès d'un rocher rempli d'arbriſſeaux & de brouſſailles, il en vint un qui s'approcha de moi juſques à un arbre près; par un pur hazard je l'apperçûs juſtement dans ce temps-là, & ainſi je fus delivré d'un peril évident.

Les ſerpens ne ſe promenent pas ſeulement dans les champs, ils viennent encore dans les habitations des Negres, & même dans nos forts & dans nos chambres, où j'en ai tué en divers temps.

Plu-

Plusieurs personnes avec moi ont vû dans le Pays de *Fantin* un serpent mort, qui avoit deux têtes ; de sçavoir, si elles étoient toutes deux de quelque utilité au corps, (comme quelques Ecrivains l'ont dit de ces serpens) c'est dequoi je ne pûs m'assûrer, vû que ce serpent étoit mort, comme je viens de dire; & les Negres ne pûrent m'en donner aucune bonne raison.

De tous les serpens je n'en ai fait dessiner qu'un ; mais dès qu'un autre habile ouvrier sera arrivé sur cette Côte, j'aurai la commodité de lui en fournir quelques-uns ; car outre que nous pouvons en faire prendre en tout temps, nous en avons encore quelques-uns en reserve, que nous nourrissons & que nous gardons ; parmi lesquels il y en a un de quatorze pieds de long, qui a environ à deux pieds de sa queuë deux griffes ou ergots ; dont il est à présumer qu'il se servoit pour se dresser, & pour marcher ou ramper plus vîte. Sa tête est presque comme celle d'un brochet, & ses dents sont rangées de même.

Le serpent, dont vous voyez la figure sous le *numero* 26, a environ cinq pieds de long ; il est de l'épaisseur d'un bras d'homme, & marqué de rayes noires, brunes, jaunes, & blanches fort joliment mêlées ensemble.

Ce qu'il a de plus curieux, c'est la tête, qui est extremement large & platte. Il ne fait aucun mal ni à hommes ni à bêtes, si ce n'est avec une fort petite corne ou plûtôt dent, qu'il a de travers dans la machoire de dessus, & qu'il fait passer par le museau; elle est blanche, dure, & aussi pointuë qu'une alene ; & comme les Negres vont pieds nuds, quelquefois dans la nuit ils marchent dessus sans y songer; ce qu'ils disent leur arriver souvent, parce que ce serpent rencontrant dequoi repaitre, il s'en remplit tellement le ventre, qu'il s'en-

s'endort par-tout si profondément, qu'on ne sçauroit l'éveiller quelque bruit que l'on fasse ; ainsi l'on peut facilement le prendre & le tuër.

Joignant ce serpent sous le *numero* 27. est représenté un gros scorpion, duquel je n'ai autre chose à dire, si ce n'est qu'il est admirablement bien dessiné & dans toute sa grosseur naturelle. J'en ai vû ici d'autres comme de petites écrevisses, ayans les mêmes serres ou mordans, & étans par-tout couverts d'un poil fort long.

Peu de gens ignorent combien ces vilaines bêtes sont nuisibles aux hommes. Il y en a qui ont une petite vessie derriere la queuë de l'épaisseur d'un doigt, qui est pleine de venin, qu'ils jettent lorsqu'ils piquent un homme ou une bête, d'où s'ensuit necessairement leur mort. La petite bourse de celui, dont vous voyez ici la figure, étoit de la grosseur d'un pois blanc & remplie de venin.

Je crois que les scorpions doivent être mis au nombre des insectes, de même que ces sortes de chenilles, que les Hollandois appellent *duisend-beenen* ou *à plusieurs pieds*, & les Portugais *centepees*. Il y en a ici une horrible quantité, & quoique leur piqueure ne soit pas aussi dangereuse que celle des scorpions, cependant elle ne laisse pas de causer une douleur très-sensible, qui dure environ trois ou quatre heures, & après cela elle cesse sans qu'on en ressente la moindre incommodité.

On trouve de ces vilains insectes dans tous les coins de nos forts ; les plus longs sont d'un empan ; ils sont plats & de couleur rousse, marquez de plusieurs incisions & entaillures comme les autres vers, & ayans deux petites cornes ou plûtôt aiguillons, avec quoi ils font beaucoup de mal. Ils ont les pieds ou pattes des deux côtez de leur corps au nom-

nombre de trente ou quarante, plus ou moins; car je ne les ai point comptez exactement.

Si je voulois parler de tous les insectes & les décrire châcun en particulier, comme les abeilles, les grillons, les cantharides, les sauterelles, (dont il y a de plus de vingt sortes) les vers, les fourmis, les hannetons, & plusieurs autres semblables, j'aurois assés de matiere pour en remplir deux mains de papier, mais il me manqueroit la connoissance necessaire pour y réüssir.

Je souhaiterois que Monsieur *de Leeuwenhoek*, cet habile Naturaliste, eut occasion de venir ici; car je suis persuadé qu'il y trouveroit plus de choses rares & extraordinaires que dans aucune autre partie du monde. Je vous envoye, Monsieur, pour un échantillon une boite remplie de ces petits insectes, où vous en verrez de plus de cent sortes & des plus rares. J'espere que vous y trouverez dequoi satisfaire vôtre curiosité, & je vous prie de vous contenter de ce que je m'en vai vous dire de deux sortes de petites bêtes, qui ne sont point parmi celles que je vous envoye, & premierement des mouches à miel ou abeilles.

Bien des gens connoissent parfaitement l'excellence du miel de Guinée. Il est en si grande abondance, de même que la cire, à *Rio de Gabon*, à *Cabo Lopez*, & plus avant vers l'anse de Guinée, que cela est surprenant. On en a aussi sur cette Côte, mais fort peu.

Comme l'on remarque diverses choses singulieres dans les fourmis, qui incommodent hommes & bêtes, je ne sçaurois les passer sous silence, & je vieux bien m'y étendre un peu amplement.

Ces insectes font dans les champs & sur les montagnes avec la terre, qu'ils amoncellent, des loges ou des demeures de la hauteur de deux hom-

hommes, comme auſſi de fort grands nids ſur de hauts arbres. De là elles viennent quelque ois en ſi prodigieuſe quantité dans nos forts & dans nos chambres, qu'elles nous obligent ſouvent à ſortir de nos lits pendant la nuit. Elles font de grands ravages. Il n'y a point d'animal qui leur puiſſe reſiſter. Dans la nuit elles ſe ſont pluſieurs fois jettées ſur quelqu'un de mes moutons vivans, & les rongeoient ſi bien, que le lendemain matin nous n'y trouvions que la carcaſſe, & elles faiſoient cela avec tant d'art, qu'elles auroient pû deffier les plus habiles Anatomiſtes, comme étant impoſſible aux hommes de le faire auſſi regulierement.

Ce n'étoit que jeu pour elles de faire la même choſe aux poules, aux pigeons, ou à quelque autre volatille. Les rats, quoique legers à la courſe, ne peuvent leur échapper; & c'eſt une choſe plaiſante à voir, que dès qu'une ſeule eſt ſur un rat, il eſt perdu ſans reſſource, car ſe mettant à courir, il eſt attaqué en chemin par pluſieurs autres juſques à ce qu'il y en ait aſſés pour s'en ſaiſir, & elles ne l'abandonneront point, qu'étans venuës en fort peu de temps en nombre ſuffiſant elles ne l'ayent trainé dans un lieu de ſûrté.

Il y a dequoi s'étonner lorſque l'on prend garde à ce que ces petites bêtes font, agiſſant tout comme ſi elles avoient un langage entre elles; car il m'eſt ſouvent arrivé qu'ayant mis un vers ou une chenille dans un endroit où il n'y avoit qu'une ou deux de ces bêtes, d'abord elles partoient de là & revenoient dans fort peu de temps accompagnées de plus de cent d'entre elles, & ſi celles-ci ne ſuffiſoient point, elles en alloient querir encore d'autres; enfin elles ſe jettoient ſur leur proye, & s'en étans ſaiſies elles s'en alloient

alloient en bon ordre, s'entre-aidans les unes les autres à porter ce fardeau.

Les fourmis ſont ici de pluſieurs figures, grandes & petites, blanches, noires, & rouges; la piqeure de ces dernieres cuit comme feu, & eſt beaucoup plus douleureuſe que la piqeure de cette chenille que les Hollandois appellent *duiſendbeen* ou *à pluſieurs pieds;* les blanches ſont tranſparentes comme un verre, & rongent avec tant de force, que dans une nuit elles peuvent percer un coffre de bois épais & rempli de hardes; & le lendemain matin il eſt ſi percé ou troué, que l'on diroit qu'on a tiré au travers avec de la dragée.

Que les fourmis ayent un Roi, & qu'il ſoit auſſi gros qu'une écreviſſe d'eau douce, (comme il a plû à Monſieur *de Focquenbrog* de le mettre par écrit) c'eſt ce que je ne ſçai point, ainſi je ne puis ni ne veux l'aſſûrer.

Voilà, à ce qu'il me ſemble, un recit aſſés circonſtancié de tous les animaux, qui ſont dans l'air & deſſus ou deſſous la terre; il ne me reſte plus pour finir cette Lettre qu'à parcourir la mer & les rivieres.

La viande & les autres proviſions neceſſaires manquant dans ce l'ays, on doit conſiderer la mer comme ſervant particulierement à l'entretien de la vie humaine, & ſans laquelle il ſeroit impoſſible de ſubſiſter ici; car non ſeulement tous les Negres, mais même la plûpart des Blancs n'y vivent que de poiſſon, de pain, & d'huile de palme; ainſi c'eſt un bonheur tout-à-fait extraordinaire & un effet ſingulier de la divine providence, que la mer auſſi-bien que les rivieres ſemblent ſe diſputer, (s'il m'eſt permis d'employer cette expreſſion) qui d'elles produira le plus de poiſſon & le meilleur.

Elles

Elles nous donnent toutes deux beaucoup de bons & d'excellens poiſſons ; j'en mettrai ici les principaux. D'abord la mer nous fournit de certains poiſſons auſſi gros qu'ont accoûtumé d'être les moruës fraiches en Hollande. On les appelle ici *Braſiliaenſe kabeljauwen*, ou *moruës fraiches de Breſil*. Ils ſont extremement gras & delicats.

Enſuite vous avez des brochets, de grands & de petits. Dans la ſaiſon ils ſont auſſi fort gras & fort bons, & n'ont point tant de fibres ou cartilages que ceux de Hollande.

On a auſſi ici du carrelet & du turbot, du premier fort peu, mais du dernier en grande abondance. Ils ſont auſſi épais que ceux de Hollande, mais ils ne ſont pas ſi bons ni ſi gros.

Il y a encore ici une ſorte de poiſſon plat, qui ſurpaſſe tous les autres de cette Côte en bonté & en delicateſſe. On les nomme *pitie-pamphers*.

Les demi-*kordes*, les *corcoades*, les dorades, & autres gros poiſſons, comme les *carrabins* noirs & blancs, ſont bons & profitables aux gens du commun.

On a auſſi en quantité de ſcares, de trois ou quatre eſpeces, dont il y en a de fort gras & delicats, ſur-tout deux, que les Hollandois nomment *Jacob Evertzen* & *Rojeud*.

Entre les poiſſons mediocres on trouve ceux que les Hollandois appellent *ſtompneuſen*, parce qu'ils ont le muſeau fort plat. Ils approchent du goût de nôtre merlan.

D'autres, qui ont la même figure que ceux-ci, mais beaucoup plus petits, portent le nom de *baardmannetjes* chès les Hollandois, parce qu'ils ont deux poils qui pendent des deux côtez de leurs ouïes, & qui ſont une eſpece de barbe.

On

On prend ici quelquefois des maquereaux, mais en petit nombre ; au contraire on prend une quantité prodigieuſe de *ſaffres* ou *koningsviſſen*, comme les Hollandois les nomment. Ces poiſſons dans la ſaiſon ſont extremement gras & bons ; ils ont preſque le goût des anguilles. On les éventre, on les ſeche, & on s'en ſert en guiſe de ſaumon.

Parmi les petits poiſſons nous en avons un, que les Negres appellent *aboei*, & qui approche aſſés de nos truites ; mais ils ont la chair beaucoup plus ferme & plus delicate. On en prend chaque jour une infinité.

Les rayes, grandes & petites, ſont auſſi en très-grande abondance & fort bonnes.

Les ſoles & les carrelets ſont d'un goût exquis, & les premieres ſont meilleures qu'en Hollande.

Nous ne manquons point auſſi d'écreviſſes, de crabes, de chevretes, ni de petits étourgeons. Nous avons encore une quantité prodigieuſe de deux ſortes de ſardines, de grandes & de petites, toutes deux fort graſſes dans la ſaiſon ; cependant les premieres ne valent pas grand' choſe, à cauſe qu'elles ont beaucoup de fibres ou cartilages ; mais les dernieres ſont très-agréables & très-bonnes pour faire des harengs pecs & des harengs ſorets, à quoi nous en employons tous les ans un bon nombre.

Les poiſſons de riviere, outre ceux qui viennent de la mer & qui cherchent l'eau douce, ſont ici de trois ſortes. Le premier s'appelle *carmou*, & eſt blanc. Les plus gros ont à-peu-près une aune de long & ſont pour le moins auſſi épais que le bras. Ils deviennent prodigieuſement gras, & ſont aſſés bons à manger, ſi ce n'eſt qu'ayans un peu trop de graiſſe ils ſont onctueux.

Le

Le second, auquel les Hollandois donnent le nom de *harder*, c'est-à-dire, *muge*, ne differe de celui-ci, qu'en ce qu'il est plus petit & qu'il n'a pas la tête si grosse, étant d'ailleurs aussi bon que l'autre.

Le troisieme est un poisson noir, que nous appellons ici *Batavia*. Les gros sont assés bons, pourvû seulement qu'ils ne sentent pas la bourbe, à quoi ils sont fort sujets. Quelques-uns d'entre nous les ont pris pour des perches, mais très-mal à propos, car ils n'ont pas la moindre conformité avec celles-ci.

Je pourrois encore rapporter quelques autres poissons, mais il me suffit d'avoir indiqué les plus principaux; j'ajoûterai seulement pour finir cet article, que ceux qui aiment le poisson (au nombre desquels je me mets) peuvent trouver ici dequoi se satisfaire. Pour cinq ou six sols on peut se rassasier de poisson, & un Soldat ou le premier venu peut le faire pour la moitié, & même pour moins. Bien entendu que je dis cela des temps où le poisson est commun; car quelquefois ils different bien de la moitié pour le prix tant dans le bon temps que dans le temps de cherté; & c'est une chose pitoyable à voir, lorsqu'on ne prend point de poisson, combien miserablement les gens du commun se nourrissent, ce qui arrive ordinairement dans le mauvais temps ou (comme on l'appelle) dans l'hyver; dans les autres saisons tantôt on a d'un poisson, tantôt d'un autre, sans en manquer jamais.

J'ajoûterai encore ici la description de trois poissons, que l'on trouve sur cette Côte, & qu'on ne sçauroit passer sous silence à cause de leur rareté.

Les premiers & les plus gros sont ceux que l'on nomme ici & ailleurs *noordkapers* en Flamand;

mais comme j'aurai occasion d'en écrire plus particulierement dans un autre lieu, je me contenterai de dire ici, que lorsqu'il fait beau temps & que les Pêcheurs sont dans le plus fort de leur pêche, ces poissons s'approchent du rivage de la Côte; par-où tout l'autre poisson, suivant le rapport des Negres, s'enfuit au plus vîte & avec une telle frayeur, (s'il est permis de parler ainsi) que le lendemain on n'en apperçoit aucun dans la mer.

Les seconds sont les *swaardvisschen* en Flamand, qu'on appelle ainsi, à cause qu'ils ont sur le devant du muffle un os plat, de la longueur d'une aune, ou d'une aune & demi, & pour le moins de la largeur de la main, où il y a des deux côtez des piquans ou des dents pointues de la longueur d'un doigt, dix-sept, dix-neuf, ou davantage d'un côté, & presque toûjours dans un nombre impair, ainsi il y en a un de plus à un côté qu'à l'autre.

Ces poissons ont sept, huit, neuf, & dix pieds de long, & sont extremement épais. Comment ils se battent avec les baleines & autres vilains gros poissons, c'est ce que vous pourrez lire dans d'autres Auteurs; car pour moi je ne suis pas d'humeur à en rapporter la moindre chose après eux, parce que je n'ai jamais rien vû de semblable, ni que je ne me suis point trouvé dans les lieux, où de tels combats se sont donnez; aussi ne suis-je point fort curieux de sçavoir cette derniere chose, dans l'apprehension où je serois de n'en revenir jamais; c'est pourquoi il vaut beaucoup mieux & il est beaucoup plus sûr de demeurer chés soi.

Les troisiemes sont les *hayen* en Hollandois, ou les *requiems*, que quelques-uns ont appellé, mais très-mal à propos, *zeehonden* ou *chiens marins*, car

car ils ne leur reſſemblent en aucune maniere. Ils ſont fort épais & en même temps fort longs, quelques-uns ayans vingt à trente pieds de long, avec une tête large & platte, qui eſt pointuë par devant; au reſte ſa figure, bien loin d'être jolie, eſt aſſés laide. Les Negres en font leur manger le plus ordinaire & le meilleur. On en prend chaque jour en quantité vers la Côte d'Or. Les Blancs n'en mangent point, parce qu'ils ont la chair dure & ſeche comme du bois; ce qui fait que les Negres, afin qu'ils deviennent tendres, les laiſſent au marché ou ailleurs pendant ſept ou huit jours juſques à ce qu'ils ſe pourriſſent & puent; enſuite dequoi ils les avalent comme un mets delicieux, & en font grand trafic en les tranſportant bien avant dans le Pays.

Ces poiſſons ne jettent point d'œufs comme les autres, ni n'en pondent point ainſi que les tortues, mais ils font leurs petits, quand il les ont portez le temps qu'il faut, tout de même que les animaux terreſtres à quatre pieds.

On n'apprend point qu'ils faſſent aucun mal ſur toute la Côte d'Or; mais à *Fida* & *Ardra*, où l'on trafique des eſclaves, ils ſont extremement mechans & gloutons, ſurpaſſans en cruauté, comme je crois, tous les animaux voraces qui ſont ſur la terre.

Si quelqu'un vient à tomber de bord dans ces dits endroits, il eſt bien-tôt mort, ou il faudroit qu'il n'y eût auprès du vaiſſeau aucun de ces poiſſons, (ce qui arrive très-rarement) & que l'on ſecourût promptement le malheureux qui eſt tombé.

Quand on jette de bord des eſclaves morts, où j'ai été quelquefois préſent, on void, non ſans frayeur, l'horrible cruauté de ces bêtes; quatre, cinq, & davantage s'élancent toutes à la

fois sous le vaisseau pour prendre le corps mort & le dechirer ; châcune devore ce qu'elle tient, soit bras, jambe, ou tête ; avant qu'on ait pû compter vingt, ils ont quelquefois partagé entre eux le cadavre, sans en laisser la moindre chose de reste, même jusques aux entrailles ; & si par hazard il en vient d'autres un peu trop tard, & que par consequent ils n'en puissent tirer leur part, ils deviennent ou sont si furieux, qu'ils engloutiroient sur le champ les autres, s'ils ne se defendoient ; ils se jettent les uns sur les autres avec une extreme violence, ayans la tête levée & tenans hors de l'eau la moitié du derriere de leur corps, ils s'entredonnent avec leurs queuës des coups si épouvantables, que toute la mer en tremble.

Quand un *hay* ou *requiem* veut prendre sa proye, il est obligé de se tourner & de se renverser sur le dos, parce que sa gueule étant directement sous sa tête & éloignée de son museau, il ne sçauroit toucher ni prendre sa proye par enhaut.

Lorsque l'on prend un *hay* ou *requiem*, & qu'on le tire à force de bras avec une corde sur le bord du vaisseau, on doit bien s'en tenir éloigné; car, outre ses dents trenchantes, il frappe avec sa queuë, où il a une force extraordinaire. Si quelqu'un s'en approche de trop près ; il lui emporte en un coup le bras ou la jambe, ou pour le moins il les met tous en pieces.

S'il ne leur arrive point d'attaquer les hommes sur la Côte d'Or, je crois que cela vient de ce qu'ils y trouvent suffisamment dequoi manger aux moindres poissons, ce qui leur manque à *Ardra* & à *Fida*, par consequent, s'ils ne veulent perir de faim, il faut qu'ils y devorent les hommes ; & certes ils les doivent trouver bien à leur goût, puisque quel-

quelquefois ils ſuivent de près pendant trois ou quatre ſemaines les vaiſſeaux qui partent de ces endroits-là, prenans bien garde ſi on ne jettera plus de bord des eſclaves.

Quoique ces animaux ſoient auſſi goulus & auſſi dangereux que vous venez d'entendre, cependant on m'a voulu raconter comme veritable l'hiſtoire ſuivante : C'eſt qu'au Cap-Verd, où ces animaux ſont aſſés cruels, il eſt arrivé, qu'un de nos Maîtres de navire s'étoit laiſſé tomber de bord par malheur ou par neceſſité, (dequoi je ne me ſouviens point) & que ne ſçachant pas fort bien nager il avoit été en danger de ſe noyer; mais que par bonheur pour lui un *hay* ou *requiem* le prit doucement par la jambe, & le porta ainſi à bord d'un des vaiſſeaux. Si cela eſt vrai, il faut avouër que c'eſt un plus grand miracle que celui qui arriva autrefois au fameux *Arion*, qui par les ſons harmonieux de ſa lyre engagea un dauphin à le porter ſur le bord de la mer, & ce *hay* ou *requiem* rendit ce bon office à ce Maître de vaiſſeau ſans y être encouragé par quoi que ce ſoit; pour croire ceci comme la verité toute pure j'aurois beſoin d'avoir plus de foi, quoique pour me le mieux perſuader l'on m'ait nommé la perſonne, le jour, & le lieu; mais voici deux raiſons, qui ſont entierement contraires à cela; l'une eſt, que ces animaux ſont naturellement goulus & cruels; l'autre, qu'étans couchez ſur leur ventre ils ne peuvent rien toucher ni prendre avec le muſeau, ainſi il falloit qu'il eût pris, étant renverſé ſur le dos, ce Maître de vaiſſeau, & l'eût tiré de ce danger en nageant; peut-être avoit-il en ſa jeuneſſe appris à nager ſur le dos, comme les jeunes garçons le font en Hollande, afin de pouvoir s'en ſervir dans l'occaſion. Que dirai-je plus, Monſieur ? ſi ce n'eſt que la nature eſt fort

admirable dans ſes ouvrages ; arrêtons nous donc là, & pour le reſte ſoyez perſuadé que je ne ſouhaite rien tant que de demeurer vôtre &c.

Fin de la quinzieme Lettre.

SEIZIEME LETTRE.

Où il eſt traité des arbres & autres plantes ; des palmiers, de leurs fruits, & autres proprietez ; de quatre ſortes de vin de palme ; des cacaoyers *& des palmiſtes ; des orangers & des citronniers ; de leur grand nombre, de leur bonté, & où on en trouve le plus. Ample deſcription des* papayers *& de leur fruit. Des* piſangs, *que l'on diſtingue en* bakovens *&* bananiers. *Des pommes de* Cormantin, *quel fruit c'eſt, & pourquoi il eſt ainſi appellé. Des grenades & des raiſins. Des arbres ſauvages en quantité, dont il y en a de fort hauts & de fort gros, entre autres le* capoquier, *& pourquoi on lui donne ce nom. Des arbres dont on peut faire de jolis ouvrages, & où ils ſe trouvent. Des fruits de la terre, comme du froment, du gros & du menu* milhio, *du ris, des* jammes, *des* patates. *De toutes ſortes de feves. On parle fort au long*

long des ananas, *& l'on refute ce qu'en ont dit certains Auteurs. Des melons d'eau, qui eſt un fruit très-beau & très-excellent. De la* malaguette, *ou graine de Paradis, ou poivre de Guinée. Du cardamome. Du poivre. Du* piment. *De l'eſtragon. Du tabac, que les Negres aiment paſſionnément. De la maniere de faire le ſel.*

MONSIEUR.

Je vai m'acquitter dans cette Lettre de la promeſſe que je vous ai faite dans ma précedente, de vous parler des arbres & de leurs fruits, comme auſſi du froment & des autres fruits de la terre ; & ſans autre préambule je vous dirai que comme dans les Indes Orientales on met le *cacaoyer*, pour ſon excellence, au nombre des plus beaux & des meilleurs arbres, de même nous pouvons donner avec autant de raiſon le premier rang au palmier entre les arbres de ce Pays, puiſqu'avec le pain & le poiſſon il fait ſubſiſter & vivre la plûpart des habitans de cette Côte.

Le premier fruit que cet arbre porte ſont des noix, qui étans encore petites & étans rôties ſont très-agréables à manger ; lorſqu'elles groſſiſſent & vieilliſſent, l'écorce devient rouge, mais un peu noire par derriere, où eſt renfermée l'huile de palme, & d'où on l'exprime, tout comme celle d'olive. Cette huile eſt naturellement de couleur rouge, mais ſi on la garde quelques années, elle devient blanche ; elle eſt un peu degoûtante pour ceux qui ne ſont que d'arriver dans

ce Pays, mais quand on y eſt accoûtumé, elle n'eſt point desagréable à manger, elle eſt même extremement profitable & ſaine, & je la préfererois dans pluſieurs ragoûts à l'huile d'olive.

Après qu'on a exprimé l'huile de la noix, le dedans ſert encore aux Negres de mets delicieux; & quand on l'a gardé long temps, il eſt très-bon pour engraiſſer les cochons, & pour rendre leur chair plus ferme.

Le ſecond fruit de cet arbre c'eſt le vin même; pour en avoir & pour le tirer, on coupe toutes les branches aux arbres qui ſont aſſés vieux, & on les depouille entierement; ayans demeuré dans cet état pendant quelques jours, on fait un petit trou dans l'endroit le plus épais du pied, où l'on fiche un petit tuyau fait de roſeau, par-où le vin de palme tombe dans un petit pot, qu'on a eu ſoin de mettre deſſous, mais en coulant goutte à goutte & ſi lentement, que dans vingt-quatre heures à peine en tire-t-on un pot; un arbre donne du vin pendant vingt à trente jours & quelquefois pendant plus long temps, ſelon que le terroir, où il a crû, s'eſt trouvé bon. Quand l'arbre commence à couler plus vîte, on allume un feu deſſous pour en tirer ainſi plus de vin & avec plus de force.

Ce vin étant bû nouveau ou (comme l'on dit ici) ſous l'arbre, eſt très-delicat & très-agréable, mais il eſt en même temps ſi violent, qu'il monte à la tête & ennyvre, avant qu'on y ait pris garde; au contraire le vin, que les payſans apportent tous les jours ſur le bord de la mer, ne vaut pas grand' choſe, parce qu'il eſt tout frelaté & coupé; ainſi je crois que nos gens du commun & les Negres ne le boivent pas tant pour le bon goût, que pour s'en donner au cœur joye.

joye, à quoi il eſt très-propre, bienqu'aſſés trempé.

Le vin ayant été tiré de ces arbres, ils ne ſont bons qu'à être brûlez; mais quand ils ſont encore verds, on ſe ſert des feuilles pour faire des cordes, des filets, & autres choſes neceſſaires.

On trouve ici de quatre ſortes de vin de palme, qui ont châcun un nom particulier. Nous avons déja parlé du veritable, qu'on appelle proprement vin de palme.

Le ſecond ne ſe recueuille & ne ſe tire dans aucun autre endroit, que dans le Pays de *Fantin*. On lui donne le nom de *Quaker*, je vous en ai dit la raiſon dans une de mes Lettres. Il eſt beaucoup plus delicat & plus fumeux que le premier; de ſorte qu'à peine en peut-on boire la moitié moins ſans en être incommodé; les arbres, dont on le tire, ſont bien la moitié plus petits que les veritables palmiers.

On a du troiſieme dans les Pays d'*Ancober*, d'*Abokrou*, d'*Axim*, & d'*Ante*, mais dans ce dernier en très-petite quantité. Il porte le nom de *Pardon*; ainſi, Monſieur, vous pouvez bien croire, que quelque vilaine action qu'un homme ait commis dans ce Pays, il en peut facilement obtenir le pardon, pourvû ſeulement qu'il ſe mette dans les bonnes graces du Dieu Bacchus. Ce vin eſt fort different du ſecond pour le goût; il eſt bien auſſi agréable, mais il n'a pas tant de force.

On n'ébranche point ces arbres comme les précedens, mais on en tire le vin ayans toutes leurs branches, de la même maniere que dans les Indes Orientales l'on tire le *furi* des *cacaoyers*, avec cette difference pourtant, que quoique dans les Indes on tire le vin de ces arbres, ils demeurent encore en vie, mais dans ce Pays ils meurent tous; je

crois que cela vient de ce que dans les Indes on n'en tire pas tout le vin & qu'il en reſte toûjours quelque peu pour leur nourriture, & pour les faire reverdir & croître, au-lieu qu'ici on le tire juſques à la derniere goutte; ainſi il eſt impoſſible que dès qu'il n'y a plus de ſuc, ils ne ſechent entierement.

Le quatrieme ſe trouve dans les Pays d'*Ante*, de *Jabi*, & d'*Adom*; il eſt tout-à-fait different pour le goût des trois autres dont nous venons de parler, & n'a aucune force; mais étant bû nouveau, il approche fort du goût du lait doux; quand on le tire fait depuis neuf ou dix jours, on ne ſçauroit le boire, & il n'eſt bon à rien. On le nomme *Criſia*.

Les Negres prétendent qu'en bûvant trop de ce vin le membre viril devient fort gros; ce qui eſt aſſés croyable, puiſqu'il n'y a point d'endroit ſur la Côte, où les Negres ſoient plus ſujets à cette incommodité que dans les Pays ſus nommez. Le vin eſt tiré de ces arbres de la même maniere que celui qu'on appelle *Pardon*, ſçavoir lorſqu'ils ſont encore verds & avec leurs branches.

Le pied d'un palmier dans ſa circonference eſt de l'épaiſſeur d'environ la hauteur d'un homme, & il eſt auſſi haut; celui de *Quaker* (ainſi que j'ai dit) eſt à-peu-près la moitié plus petit. Ils pouſſent tous deux leurs branches en haut, dont il y en a qui ont vingt pieds de long & davantage. Ces branches ſont appellées ici & ailleurs *bambous*, & elles ſervent à divers uſages, comme à couvrir les maiſons, à faire des hayes, & autres choſes. Aux deux côtez de ces branches croiſſent des bandes longues & étroites, qui ſont les feuilles de ces arbres.

Les palmiers, qu'on nomme *Pardon*, croiſſent com-

comme les *cacaoyers*, mais ils ont le pied beaucoup moins épais.

Ceux qu'on appelle *Crisia* croissent de la même maniere, mais ils different considerablement par rapport à l'épaisseur & à la hauteur de leur pied, puisqu'à peine parviennent-ils au quart de la hauteur de celui des palmiers qui portent le nom de *Pardon*; ils ont aussi quatre ou cinq tiges, & davantage, dont on tire du vin de toutes.

Avant qu'un palmier ait toute sa croissance, il lui faut bien dix ou douze ans & davantage; & alors à peine en tire-t-on vingt, trente, ou tout au plus quarante pots de vin; neanmoins on apporte tous les jours sur le bord de la mer du vin de palme en si grande abondance, que cela est étonnant; ainsi il est aisé de juger qu'il faut que ces arbres croissent à milliers dans ce Pays, ou autrement on en verroit bien-tôt la fin. On achete ordinairement pour un demi-écu une ancre de vingt pots de ce vin, mais dans de certains endroits & dans de certains temps la moitié meilleur marché que dans d'autres.

Après les palmiers doivent venir sans nulle difficulté les *cacaoyers*. Peu de gens ignorent combien ces arbres sont estimez ailleurs, & pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les diverses Relations que nous avons des Indes Orientales. Dans ce Pays, à cause de l'ignorance des Negres, on n'en retire autre chose que le fruit, qui est une espece de noix très-agréable & très-delicate, de même que l'amande & le suc qui y sont dedans.

Ces arbres dans ce Pays parviennent jusques à la hauteur de trente, de quarante, & même de cinquante pieds. Leurs branches & leurs feuilles sont semblables à celles des palmiers, si ce n'est qu'elles sont plus épaisses, mais pas si longues &

nullement propres à aucun ouvrage. Au bout de quatre ou cinq ans les *cacaoyers* portent du fruit, & vivent jusques à cinquante ans, & même plus long temps.

On a aussi des *cacaoyers* sauvages, appellez autrement *palmistes*, qui portent aussi du fruit, que les Negres mangent, mais fort peu de Blancs. Le tronc de ces arbres est incomparablement plus épais que celui des *cacaoyers* francs, principalement vers le milieu, où il est d'une épaisseur prodigieuse, & ce qu'il y a de curieux à voir, c'est qu'au dessus & au dessous il est plus de la moitié plus delié. A la cime de ces arbres il croit un fruit, ou c'est la moelle qui paroit au dessus du tronc, que l'on appelle en Flamand *palmytkool*, c'est-à-dire, *chou de palmiste*, parce qu'il approche en quelque maniere du goût du chou.

Les orangers sont en très-grande abondance dans le Pays d'*Axim*, tant ceux qui portent des oranges douces que ceux qui en portent d'aigres; les douces sont passablement bonnes, & nous en avons dans nôtre jardin d'*Elmina*, qui en est tout rempli, qui pour leur goût exquis ne cedent gueres aux oranges de la Chine.

Dans les autres Pays des Negres l'on void peu ou point d'orangers; quoiqu'il ait plû à Monsieur *de Focquenbroz* d'écrire, qu'il en croissoit une infinité le long de la riviere de *Boutry*; car il s'est grandement trompé en ceci. J'ai été plusieurs fois sur cette riviere, mais je n'y en jamais trouvé aucun, &, suivant ce que disent les Negres, il n'y en a jamais eu. On en a quelque peu sur la montagne qui est près de nôtre fort, mais aucun sur la dite riviere.

Les citronniers, que l'on nomme ici *brambues*, croissent sur toute la Côte, particulierement

à Mon-

à *Mourée*, où l'on les preſſure, ce qui produit tous les ans, lorſqu'il ne fait pas une ſechereſſe extraordinaire, plus de deux cens tonneaux de jus de citron. On paye quatre à cinq écus pour un tonneau de jus de citron, ou de petits citrons confits au vinaigre.

Le jus de citron de Guinée, de même que les petits citrons confits au vinaigre ſont trop bien connus & eſtimez en Hollande, ſans qu'il ſoit neceſſaire de m'y arrêter.

Quelques Auteurs ont écrit bien des choſes des *papayers*, mais ſans les avoir examinez avec l'exactitude requiſe, comme quand ils ont dit, qu'ils n'avoient ni branches ni feuilles, qu'ils ne croiſſoient qu'à la hauteur d'un homme, &c. Pour refuter tout cela je n'ai autre choſe à faire qu'à décrire la forme veritable & naturelle de ces arbres.

Son tronc, de l'épaiſſeur de quelques pieds, eſt fort ſpongieux, ou plûtôt comme un tuyau de bled, auquel il reſſemble beaucoup; il eſt creux par dedans, & on peut facilement le couper par le milieu avec une hache. D'abord le fruit croit au haut du tronc, ſans aucune branche, mais étant un peu plus vieux, il vient auſſi des branches vers la cime, qui reſſemblent aſſés bien à de jeunes tiges, & auxquelles il croit auſſi du fruit. Du haut du tronc, de même que de ces branches, il en ſort encore d'autres fort menuës, preſque comme des chalumeaux de roſeau, un peu recourbées par devant, & creuſes par dedans. A l'extremité de ces branches ou chalumeaux croiſſent de fort jolies feuilles larges & fendues en pluſieurs endroits, qui ne reſſemblent pas mal à des feuilles de vigne, ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus grandes.

Il y a des *papayers* qui ont trente pieds de haut,

ce qui eſt bien different de la hauteur d'un homme. Le fruit, ou ce qu'on appelle proprement *papai*, eſt environ la moitié auſſi gros qu'une noix de *cacaoyer*, ordinairement d'une figure ovale, verd par dehors, & blanc par dedans; mais quand il eſt vieux, il devient tout rouge par dedans, avec beaucoup de grains blancs, qui ſont la ſemence, d'où ils germent. Les *papayers* ont le goût des citrouilles, & l'ont encore plus mechant.

Il y a une quantité prodigieuſe de *papayers* tout le long de la Côte, & ils ſont de deux ſortes, des mâles, & des femelles, du moins les nomme-t-on ainſi, parce que ceux qu'on appelle mâles, ne portent jamais de fruit, mais ſont toûjours chargez de quantité de longues fleurs blanches, que les femelles ont auſſi, mais non pas ſi longues ni en ſi grand nombre.

Quelques Ecrivains ont remarqué, que ces arbres femelles produiſent de meilleur fruit & en plus grande abondance, lorſqu'il y a des mâles auprès d'elles. Il vous eſt libre, Monſieur, de le croire ou de ne le pas croire; vous ne ſerez pas pour cela accuſé d'être héretique.

Pour les *piſangs*, qui ſont diſtinguez en *bakovens* & en *bananiers*, on en a déja écrit tant de choſes, qu'il me ſemble preſque inutile d'en parler, ſi ce n'eſt pour confirmer ce que les autres en ont dit; par exemple, que leur fruit, principalement des *bakovens*, eſt d'un goût agréable & exquis; & qu'ils portent du fruit dans un an, mais une fois ſeulement; car après cela on les coupe vers le tronc, d'où, à meſure qu'on les coupe, il ſort perpetuellement cinq ou ſix autres troncs ou tiges.

Le tronc de ces arbres (s'ils peuvent porter ce nom) eſt environ deux fois auſſi haut qu'un hom-

homme. Ceux qui ont crû que les feuilles de ces arbres étoient celles dont nos premiers parens se couvrirent, ne se sont pas fort trompez; d'un côté, parce que ces feuilles sont assés longues & assés larges pour cela; de l'autre, parce qu'il est fait mention dans la sainte Ecriture de feuilles de figuier, & celles-ci portent le nom de figues des Indes; cependant il faut ajoûter qu'elles ne sont gueres propres pour un vêtement ou pour une couverture; car dès qu'on les touche avec le doigt, on y fait un trou; & ainsi à grand' peine pourroient-elles servir à un homme vivant.

Il y a encore dans ce Pays divers autres arbres fruitiers, cependant comme leurs fruits ne nous sont pas seulement inconnus, mais aussi que peu de gens d'entre nous en mangent, il me suffira de dire que nous avons ici de certains fruits, qui ressemblent assés pour la figure & pour la couleur à nos prunes de Hollande, tant bleuës que blanches, mais ils sont d'un assés mauvais goût, étans extremement doux, farineux, & secs.

Je ne dois pas oublier les petites pommes de *Cormautin;* (ainsi appellées, parce que c'est dans cet endroit qu'on en trouve le plus) elles sont à-peu-près aussi grosses qu'une noix avec son écalle, ayans la peau jaunâtre & tirant un peu sur le rouge. En dedans elles ont quatre gros pepins plats & noirs, autour desquels est attachée la chair, qui est rouge & blanche, & d'un goût doux & piquant, mais approchant un peu plus de l'aigre que du doux. C'est un fruit delicieux & rafraichissant, & très-rejoüissant pour un malade, principalement pour ceux qui sont attaquez de la colique ou de la dyssenterie, à cause qu'il est fort astringent. Etans cuites dans le vin & dans le sucre, outre qu'elles sont plus saines à un malade, elles sont plus agréables que le tamarin.

J'ai

J'ai vû ici quelques grenades dans les jardins d'*Elmina* & de *Mourée;* mais avant qu'elles viennent à leur parfaite maturité, elles tombent ou se pourrissent; ainsi on n'en a presque rien à attendre.

Il ne faut pas que j'omette le vignoble de *Mourée;* je dis de *Mourée*, parce qu'on n'en a en aucun autre endroit de cette Côte. Il produit des raisins deux fois l'année, ordinairement dans les mois d'Août & de Janvier. On pourroit y avoir des raisins en très-grande abondance, si la vigne étoit taillée dans le temps & de la maniere qu'il faut par quelque personne qui s'y entendit bien; mais cela se faisant par un Negre tout-à-fait ignorant en ceci, il arrive que la moitié des raisins ne viennent point à maturité, & qu'ils se sechent ou se pourrissent avant qu'ils soient demi-meurs, & il est mêmes à craindre que dans peu de temps on gâtera tellement la vigne en la taillant ainsi, qu'elle se detruira & mourra toute.

Les raisins, qui croissent ici, sont bleus & d'un goût très-agréable; ils sont aussi bien nourris, mais ils n'ont pas tant de suc que ceux de Hollande. Je ne doute nullement, que si on en prenoit bien soin, ils ne fussent aussi bons (pour ne pas dire meilleurs) que les plus excellens d'Europe, puisque déja ils sont meilleurs que ceux de Hollande.

C'est une chose remarquable que la vigne ne peut venir en aucun autre endroit qu'à *Mourée.* On a souvent entrepris d'en planter à *Elmina* & ailleurs, mais cela n'a jamais pû réüssir.

Autant que je le puis sçavoir, ce sont les Portugais qui ont apporté les premiers depuis quelques années du Bresil le plant de vigne; & nous trouvons ici ce fruit si delicieux, qu'il seroit à souhaiter qu'on en pût planter en d'autres endroits

&

& l'y conſerver ; car préſentement, ſi vous en exceptez le Marchand de *Mourée*, ni nôtre General ni aucun de ceux qui ont l'honneur d'être à ſa table n'en reçoivent aucun profit ni plaiſir, & de cent vaiſſeaux qui font le voyage de Guinée à peine y en a-t-il un qui puiſſe avoir la ſatisfaction d'en voir.

Ce ſont là tous les arbres fruitiers de Guinée, c'eſt-à-dire, de cette partie que l'on appelle la Côte d'Or ; ainſi je m'en vai parler des arbres ſauvages ; mais avant que commencer je ne ſçaurois m'empêcher de faire voir une autre faute de Monſieur *de Focquenbrog*, & de dire qu'il a eu grand tort d'écrire qu'il ne croiſſoit ni feuille, ni herbe, ni arbre à *Elmina* & quelques milles aux environs. Cela ne s'accorde du tout point avec la verité ; car outre les arbres qui ſont autour d'*Elmina* ſur les montagnes, il y a le long de la petite riviere d'eau fraiche, qui n'eſt éloignée d'ici que d'une demi-heure, beaucoup de grands & beaux arbres ; de là il paroit qu'en pluſieurs choſes cet Ecrivain a été un peu trop partial par rapport à cette Côte. Il eſt bien vrai qu'il n'y a pas tant d'arbres du côté d'*Elmina* que dans d'autres lieux, cependant elle n'en eſt pas ſi depouillée, qu'elle meritât qu'on en écrivit avec tant de mepris.

Pour revenir à mon ſujet, je dis que toute cette Côte eſt remplie de grands & de petits arbres, dans un endroit plus, & dans un autre moins. La quantité de ces arbres, avec l'ombre qu'ils font par leur feuillage, corrige extremement la malignité ou le mauvais air de ce Pays, d'autant que ceux qui vont ſe divertir dans les terres, y trouvent dequoi ſe contenter, & oublient par-là les incommoditez du voyage.

Il y a ici des arbres, qui de leur nature ſont crûs

crûs si extraordinairement, que l'art ne sçauroit rien faire de tel; d'autres y croissent si épais & sont d'un feuillage si grand, qu'ils font des allées entieres, admirables à la vûë & satisfaisantes pour ceux qui y viennent prendre le divertissement de la promenade.

Je me souviens d'avoir lû autrefois dans *Olearius* & autres Ecrivains la description de certains arbres, sous l'ombre desquels se pouvoient mettre deux mille personnes; & d'un autre, dont le Pere *Kircher* (qui à mon avis ne devroit avancer que des choses veritables) dit, que sous son fruit ou sous la peau de ce fruit (je crois que c'est une chataigne) un berger avec tout son troupeau pouvoit passer la nuit, il falloit certes qu'il ne fut pas petit, & il meritoit bien qu'on le regardât comme une merveille de la Nature; mais tout cela n'est rien en comparaison des arbres de ce Pays. J'en ai vû, sous lesquels non seulement deux mille, mais aussi vingt mille personnes auroient pû se tenir, à condition néanmoins qu'ils y fussent venus les uns après les autres. Si ces Auteurs l'entendent de cette maniere, je ne fais point difficulté d'ajoûter foi à ce qu'ils ont avancé, ni vous aussi, Monsieur, comme je crois. Mais sans m'arrêter plus long temps à ces sortes de recits, je dis qu'on peut trouver dans ce Pays des arbres extremement hauts & épais, comme il est aisé à juger de ces grands *canots*, dont je vous ai cidevant écrit; & puisque l'on peut faire un canot d'une piece de bois droite & également épaisse par-tout, & que l'on trouve rarement des arbres qui croissent si droits, ce que je dis ne doit point paroitre incroyable, sçavoir que ces grands canots sont à peine la moitié d'un arbre.

J'ai vû de ces arbres, dont à peine pouvoit-on atteindre la cime d'un coup de fusil. On les nom-

me

me ici *capoquiers*, parce qu'il y croit une certaine ouate appellée ici *capoc*, qui eſt fort propre pour des couates & couſſins, ſur-tout dans ce Pays, parce que les lits de plumes y ſont trop chauds.

Les bois de ces arbres eſt leger & ſpongieux; & il ne ſert preſque à autre choſe qu'à faire des canots.

Je ne doute nullement que l'arbre, que nos gens trouverent vers la fin du XV. ſiecle dans l'*Ilha del Principe*, ou l'*Ile du Prince*, & qui avoit vingt-quatre braſſes d'épaiſſeur, ne fut un *capoquier*. Il y en a auſſi un auprès d'*Axim*, que dix hommes auroient peine d'embraſſer, non que ſon tronc ſoit ſi épais, mais à cauſe de ces merveilleux rejettons, qui viennent tout autour.

Si nous avions dans ce Pays des Prêtres Papiſtes, nous pourrions leur fournir de ces rejettons pour bâtir de petites chapelles. De même les épines, dont cet arbre eſt plein, leur pourroient ſervir pour macerer & dompter les aiguillons de la chair, & ainſi ils n'auroient pas beſoin de donner de l'argent pour des diſciplines.

Mais laiſſons là les Prêtres, & pourſuivons à dire, que nous avons ici des arbres, qui pourroient nous fournir de très-beau bois pour mettre en œuvre. Premierement dans le Pays d'*Ante*, vers le petit fort des Brandebourgeois, nommé *Acoda* ou *Dorothea*, de même derriere nôtre fort *la Patience* à *Apam* on trouve du bois jaune, dont on pourroit tourner de fort jolies chaiſes, tables, &c.

Enſuite vers *Rio de Gabon* il y a du bois jaune & du rouge propre pour ces ſortes d'ouvrages; outre que dans cette même riviere, ſi quelqu'un en faiſoit ſon affaire, on pourroit couper du bois propre pour des pieces de vaiſſeau, comme des gou-

gouvernails, de petits mats, & autres choſes dont on auroit beſoin. Je crois même qu'il y croit des arbres bons pour de gros mats, ſi ce n'eſt pour de gros vaiſſeaux, du moins pour des barques, des iachts, & autres petits bâtimens.

Pour achever la deſcription des arbres, je dois encore dire, que les Negres ont par-tout des arbres choiſis, qu'ils tiennent pour ſacrez, & ſous leſquels ils font leur ſervice idolatre. Ce ſont ordinairement de ces arbres, où la nature ſemble avoir mis toutes ſes forces pour les produire.

Comme j'ai déja fait mention de l'idolatrie des Negres ſur ce ſujet, il n'eſt pas neceſſaire de le repeter ici; c'eſt pourquoi laiſſant là les arbres, je viendrai aux fruits de la terre, & je parlerai d'abord du froment, que l'on appelle ici *milhio*.

La plûpart des gens prennent le *milhio* pour le bled de Turquie, & il eſt ſi connu en Hollande par rapport à ſa figure, que ce n'eſt pas la peine de la marquer en ce lieu.

On ſeme & on moiſſonne dans ce Pays le *milhio* deux fois l'an; la premiere recolte ſe fait ordinairement dans le mois d'Août, & la ſeconde vers la fin de l'année; mais elle n'eſt pas fort abondante, les Negres ne ſemans pas beaucoup dans ce temps-là, à cauſe qu'alors on ne peut eſperer de la pluye en abondance, ſans laquelle le *milhio* ne ſçauroit réüſſir.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on pût cultiver & recueuillir le bled en Hollande avec auſſi peu de peine que l'on fait ici le *milhio*; un homme, ou tout au plus deux peuvent cultiver & labourer ici une auſſi grande étenduë de terre, qu'on en pourroit faire chés nous avec la charruë; & après cela on ſeme le *milhio* bien vîte & dans peu de temps.

Lorſ-

Lorsque le *milhio* est parfaitement crû, sa tige est une fois & demi ou deux fois plus haute qu'un homme, & il y en a encore une, deux, trois, & même quatre, qui y sont attachées, & dont chacune a trois ou quatre cens grains; de sorte que le *milhio* produit ici incomparablement plus que le bled en Europe.

D'abord après la recolte du *milhio*, on en achete en temps de paix mille tiges pour un écu, & dans quelques Pays pour le tiers ou le quart moins; ces mille tiges étans depouillées rendent pour le moins cinq boisseaux ou un sac & demi.

Les grains du *milhio* sont blancs & rouges; les blancs sont bien les plus beaux; mais on estime les rouges les meilleurs. Le *milhio* étant pilé fin, & tout le son en ayant été bien ôté, on en fait du pain passablement bon, mais faute de levain il est un peu pesant. Si le *milhio* étoit moulu, sassé, petrit, & cuit à la maniere d'Europe, sans doute qu'on en feroit de très-bon pain; mais ces choses-là n'étans pas observées, & le levain manquant, le pain est fort gluant & pesant. Voilà, pour ce qui regarde le *milhio* ou bled de Turquie.

La seconde espece, que nous appellons petit *milhio*, & les Portugais *maiz*, a les grains presque comme des coriandres; on en cuit aussi du pain. Il ressemble fort à ce que nous nommons en Hollande du seigle; il est d'un très-bon goût & fort nourrissant. Il croit tout comme le gros *milhio*, si ce n'est que sa tige ne vient pas si épaisse, & que ses tuyaux ne sont point couverts de feuilles, comme ceux du gros *milhio*, ce qui fait qu'il est beaucoup plus exposé en proye aux oiseaux. Ce *maiz* ou petit *milhio* est bien la moitié plus cher que le gros, parce qu'il n'est

n'eſt pas ſemé en ſi grande abondance que le premier.

On ſeme le gros & le petit *milhio* tout le long de la Côte, mais très-peu à *Axim*, ce qui fait qu'il y eſt toûjours plus cher. En temps de paix & dans une année fertile le Pays d'*Ante* fournit une quantité prodigieuſe de *milhio*. J'y ai vû acheter & j'ai acheté moi-même les mille tiges pour ſix, ſept, huit, & neuf *takou*; chaque *takou* valant quatre ſols monnoye de Hollande, ainſi le ſac ne revenoit tout au plus qu'à un franc; & par conſequent le *milhio* eſt de toutes les denrées celle qui eſt à meilleur marché dans ce Pays; mais en temps de guerre ou dans une année infertile le prix du *milhio* hauſſe extremement. J'ai vû dans des temps facheux, qu'il falloit donner pour mille tiges une once d'or, qui monte à quarante francs de Hollande.

La pareſſe des Negres contribuë beaucoup à cette cherté, n'en ſemans rarement qu'autant qu'il leur en faut pour une année. A quoi l'on peut ajoûter le grand nombre des vaiſſeaux Anglois avec des eſclaves, qui viennent tous les ans ſur cette Côte, & qui n'étans pas auſſi bien pourvûs de vivres que nos vaiſſeaux ſont obligez d'acheter pour leurs eſclaves une grande quantité de *milhio*, ce qui monte tous les ans à pluſieurs mille ſacs.

Le prix du *milhio* hauſſe pour l'ordinaire depuis le mois de Fevrier juſqu'à la recolte d'un à quatre écus les mille tiges.

Après le *milhio* vient le ris, qui n'eſt pas commun ſur toute cette Côte. On n'en trouve plus, ou du moins fort peu, le long de la Côte d'Or, de même que vers *Axim* & *Ante*; mais il croit vers la partie ſuperieure de la Côte en ſi grande abondance, qu'on en peut facilement avoir pour char-

charger un vaisseau à un sol, & même à moins, la livre tout mondé. Celui qui n'est pas mondé coûte environ une fois autant du côté d'*Axim*, d'*Ante*, d'*Abokrou*, & d'*Ancober*.

Il est fort avantageux aux Negres d'*Axim*, que leurs terres soient si propres pour planter du ris, car par-là ils compensent assés le *milhio*, dont ils manquent.

Il vient ici un certain fruit ou racine, nommée *jammes*, qui est le principal, puisque les habitans en retirent un grand profit. Elles se forment dans la terre tout de même que les navets, & ont environ deux empans de long, & autant d'épaisseur.

Les *jammes* poussent des feuilles longues & vertes, à-peu-près comme les petites feves de Turquie, avec de petits piquans ou épines. Les Negres laissent monter en échalas ces feuilles, à quoi ils peuvent voir quand le fruit a toute sa croissance, & alors ils le tirent de la terre.

Par dedans elles sont blanches comme neige; on les rôtit ou on les fait bouillir, & les Negres, de même que bien des Blancs, les mangent au lieu de pain. Elles ont un bon goût, à-peu-près comme celui de certaines pommes de terre que les Hollandois nomment *aardakkers*, si ce n'est qu'elles ne sont point si douces, mais ont la chair beaucoup plus seche & plus ferme.

Les *jammes* croissent en abondance dans le Pays d'*Ante*, & en plus grande quantité dans le Pays de *Sabou*; d'où, lorsque c'en est le temps, on en transporte chaque jour plusieurs milliers dans les autres Pays. Ceux qui les achetent à *Mourée* payent trois écus pour le cent, & gagnent beaucoup à les vendre ailleurs.

Le second fruit, qui croit ici sous terre, sont les *patates*; elles poussent, comme les *jammes*, des

des feuilles vertes & rampantes. Pour bien faire venir ces *patates*, on n'en coupe que quelques petites branches, que l'on plante enſuite, auxquelles il revient en très-peu de temps des *patates*; mais pour avoir d'autres *jammes* il faut planter quelque choſe du fruit même.

Les *patates* ont la forme ovale, les communes comme de groſſes raves en Hollande. Par dedans elles ſont toutes blanches, ainſi que les *jammes*; on les fait auſſi bouillir ou rôtir, & on s'en ſert au lieu de pain, principalement à *Fida*, où elles ſont le mets le plus ordinaire des Negres. Elles ont un goût agréable, & beaucoup meilleur que les *jammes*, reſſemblans extremement bien à nos chataignes cuites de Hollande.

Le Pays de *Sabou* fournit le plus de ce fruit, après celui d'*Axte*, duquel on peut dire, par rapport à cette Côte, qu'il ne manque de rien.

On m'a raconté comme une choſe veritable, qu'avant que les Portugais vinſſent ſur cette Côte, les Negres ne ſe nourriſſoient que de ces deux fruits & de quelques racines d'arbres, ignorans en ce temps-là ce qu'étoit le *milhio*, que les Portugais auroient les premiers apporté dans ce Pays.

Ce qui m'engage à ajoûter foi à ceci, c'eſt que préſentement il y a vers l'anſe de Guinée des Pays, où il ne croit point ou pour le moins très-peu de *milhio*; & que les habitans y ſubſiſtent par le moyen de ces deux fruits, ſur-tout des *jammes*.

Ayant décrit les quatre fruits principaux, qui ſervent à l'entretien de la vie humaine, nous avons encore à parler de ce que ce Pays fournit de plus qui ſoit bon à manger; ce ſont pour l'ordinaire de pluſieurs ſortes de feves; dont il y en a d'abord qui approchent fort de nos feves de jardin en Hollan-

lande tant par rapport à la figure que par rapport au goût.

Les secondes sont un peu plus grosses, & ont des gousses de la longueur d'une aune ; la feve est d'un rouge pâle.

La troisieme espece de feves sont presque comme ces petites feves qu'on appelle en Hollandois *Princesse-boontjes*, si ce n'est que celles-ci sont d'un rouge obscur. Ces feves ne sont pas seulement bonnes & nourrissantes, mais aussi fort delicates.

Toutes ces feves croissent de la même maniere que les haricots en Hollande, c'est-à-dire, qu'on les rame, ou qu'on les laisse monter le long d'une haye.

Mais les feves qui suivent croissent d'une autre maniere; comme sont en premier lieu ces sortes de petites feves, nommées ici *jojootjes*, qui rampent ainsi que les *patates*, & qui ont des gousses longues & étroites.

On trouve aussi dans ce Pays de petites feves, qui viennent sur des arbres de la hauteur de nos plus grands groseillers de Hollande. On ôte les gousses à ces petites feves à peu près comme à nos petits pois verds en Hollande, c'est pourquoi il en faudroit mettre un bon nombre pour en faire un plat ; d'ailleurs elles ne sont pas fort agréables au goût ni fort tendres.

On a encore ici une espece de feves appellées *gobbegobbes*, qui croissent sous terre deux ensemble dans des gousses, & poussent hors de terre une fort petite feuille. Ce sont les plus mechantes de toutes les feves, & cependant on ne laisse pas d'en manger.

Il y en a d'autres qui croissent sous terre de même que ces dernieres, & qui ne nous sont connuës que depuis quelques années ; on les nomme feves d'*Angole*, parce que c'est de là qu'on

les transporte ici. C'eſt un manger agréable & delicieux, lorſqu'on les fait rôtir dans la poele comme les chataignes.

La derniere eſpece de feves croiſſent auſſi ſous terre & ſont les meilleures, mais elles ne peuvent gueres bien paſſer pour des feves, d'un côté, parce qu'elles n'ont point de gouſſes, & de l'autre, parce qu'on ne les apprête ni ne les mange de la même maniere. On pourroit les appeller beaucoup plus juſtement *noix de terre;* car étans mangées cruës, elles ont aſſés le goût des noiſettes de Hollande; mais ordinairement on les met en pieces, on les met tremper, & on les preſſure à travers un linge; enſuite dequoi cette eau cuite avec du ris paſſe dans ce Pays pour du lait doux, & en y mettant un peu de ſucre, de canelle, & de beurre on pourroit le ſervir pour tel devant ceux qui n'en ſçauroient rien.

Quant aux fruits que l'on mange pour la friandiſe, on en a très-peu dans ce Pays, & premierement de l'*ananas*, que pluſieurs eſtiment un fruit très-excellent; c'eſt pour cela qu'on a décrit ſes qualitez fort au long. Pour moi, ſans vouloir le mépriſer, j'oſe dire que je n'y ai point apperçû tant de delicateſſe, ni je n'y en ai jamais trouvé.

Je veux bien prendre la peine d'en parler auſſi un peu amplement, afin que vous puiſſiez juger, ſi ceux, qui en ont écrit tant de choſes, ont rencontré juſte.

Outre *Linſchooten*, & pluſieurs autres Ecrivains, vous pouvez voir là-deſſus *Simon de Vries* dans ſes *Remarques curieuſes* (comme il les appelle) *ſur les choſes merveilleuſes des Indes Orientales & Occidentales*. Il allegue dans cet Ouvrage quelques Auteurs; il paroitra, s'ils ont deviné juſte, par la deſcription ſimple & veritable que nous allons faire

faire des proprietez naturelles de l'*ananas*, de ſa figure, de la maniere dont il croit, & de la plante elle-même.

Cette plante a quelque reſſemblance avec cette autre plante, que l'on trouve quelquefois en Hollande chès des curieux, & que l'on nomme *joubarbe*, ſi vous en exceptez que l'*ananas* pouſſe ſes feuilles, ou ce qu'on doit prendre pour ſes feuilles, plus droites en haut, & qu'elles ne ſont pas ſi larges ni ſi épaiſſes que celles de la *joubarbe*; comme auſſi que ſes feuilles ont aux deux côtez de petites épines fort pointues; que ſa couleur eſt d'un jaune obſcur & un peu verte, au-lieu que celle de la *joubarbe* eſt d'un très-beau verd.

Entre les feuilles de l'*ananas* il croit, avant que le fruit paroiſſe, un bouton ou bouquet, de l'épaiſſeur du poing, tout-à-fait verd, avec une guirlande d'un très-beau rouge, & de petites feuilles autour du bouton, ce qui tout enſemble eſt fort joli & agréable à la vûë. Le dit bouton change peu à peu de couleur dans l'*ananas* même, qui eſt au commencement verd, avec de petites feuilles jaunes, mais en meuriſſant elles ſe changent entierement en une couleur jaune. Lorſque l'on veut manger de l'*ananas*, on coupe tout à une fois l'écorce & les dites feuilles, qui ſont comme enchaſſées autour du fruit; la guirlande, ou du moins une partie, quoique l'*ananas* ſoit meur, y demeure neanmoins attachée, mais elle ſe change auſſi en une couleur preſque jaune. Devant & autour de *l'ananas* il ſort de petits rejettons, que l'on replante pour avoir d'autres *ananas*. Voilà pour ce qui regarde la plante.

Le fruit, ſçavoir l'*ananas* lui-même, a environ un empan de long, & autant d'épaiſſeur; mais

en eſt de ce fruit comme de tous les autres, l'un eſt gros, & l'autre petit.

Les Auteurs alleguez par le Sieur *de Vries* conviennent la plûpart du goût de ce fruit, & je ne fais pas difficulté d'y donner mon conſentement; mais je dois ajoûter que ce n'eſt un morceau friand que pour quelques fois; car lorſqu'on en mange ſouvent, on le prend en averſion. Il eſt très-delicieux & très-ſain, lorſqu'on le mange avec de la canelle, du ſucre, & du vin, comme les fraiſes; car quand on le mange tout ſeul, il eſt trop chaud; ainſi Monardus a eu grand tort de lui attribuer une qualité froide. Il échauffe extrémement, & d'une telle maniere, que ſi on en mange trop, ſon ſuc acide nous fait cracher le ſang. Mais quoique cette humeur acre mette tout en ſang le goſier & les gencives, c'eſt pourtant une fable groſſiere, que de dire que l'*ananas* ronge ſi fort, que ſi on y figeoit un couteau pendant une demi-heure ſeulement, il le rongeroit en partie; ce qui eſt ſi peu vrai, que ſi au lieu d'une demi-heure on prenoit un demi-an, ou bien toute l'année, cependant il ne ſeroit pas capable de le conſumer. Il eſt bien vrai que le couteau s'émouſſera tout par l'acreté du ſuc; mais la même choſe arrive auſſi lorſque l'on coupe un citron, un limon, une orange, des *bakovens*, des *bananes*, & ſur-tout des derniers lorſqu'ils ne ſont pas tout-à-fait meurs; de ſorte qu'on ne doit pas attribuer cette apreté à l'*ananas* ſeul.

Avant de finir cet article je dois encore faire remarquer une lourde bevûë de ces mêmes Auteurs. En premier lieu, c'eſt que *Linſchooten* dit que l'*ananas* croit hors de terre de la hauteur d'une braſſe; en ſecond lieu, c'eſt que d'autres avancent, qu'il croit la moitié ſous terre. Ils ſe trom-

trompent tous grossierement. La plante de l'*ananas* n'a pour l'ordinaire qu'un pied & demi de haut, & sa tige un demi-pied, ce qui fait en tout deux pieds de haut; cependant cela est bien different d'une brasse, & encore plus s'il croissoit sous terre.

C'est à contre-cœur que je me suis étendu un peu au long dans la description des *ananas*; si après cela il se trouve encore quelqu'un qui veuille dire que ce fruit est tout autre en Asie qu'en Amerique, à lui permis; il me suffit d'avoir appris de diverses personnes, qui ont parcouru ces deux parties du monde, qu'il n'y a aucune difference.

Aux *ananas* nous joindrons les melons d'eau, qui, quoique plus delicats & plus agréables, ne nous arrêteront point si long temps. Un melon d'eau, étant encore petit, est blanc par dedans, & verd par dehors; mais quand il commence à meurir, il se couvre par dehors de taches blanches, & perd un peu de sa verdure; par dedans il devient rouge & blanc; mais plus il est rouge, plus est-il meur & agréable. Quand on le mange dans sa maturité, il est delicieux, a beaucoup d'eau, & est rafraichissant.

Ce fruit seroit meilleur & ne sçauroit faire tant de mal que l'*ananas* à une personne fievreuse. On mange les melons verds en guise de salade à la place de concombres, avec lesquels ils ont quelque ressemblance, ayans aussi les mêmes grains, qui étans meurs deviennent noirs, & alors ils sont bons pour être replantez.

Ces melons croissent tout de même que les concombres, mais ils ont d'autres feuilles. Ils sont une fois aussi gros que nos melons de Hollande. Si les Negres n'étoient pas si negligens ni si paresseux, on pourroit avoir dans ce Pays une

grande quantité de ce fruit ; il n'y a que quelques-uns de nos Chefs qui en conſervent & qui en plantent, ainſi les gens du commun n'en profitent gueres.

C'eſt pour l'ordinaire dans les mois de Juillet & d'Août que ces melons ſont meilleurs, & lorſque la ſaiſon eſt bonne, on en a deux fois l'an.

Ce ſont là tous les fruits, que nous avons dans ce Pays; cependant je ne ſçaurois paſſer ſous ſilence ceux qui ſuivent ; après quoi nous pourrons dire que nous n'avons rien omis, & que nous avons parlé de tout, tant bon que mechant.

Le premier eſt la *malaguette*, appellée par les Hollandois *grein* ou *poivre de Guinée ;* peu de gens ignorent quel fruit c'eſt. Il croit ſur des arbriſſeaux dans des gouſſes rouges, ce qui de loin fait un joli ornement & fort agréable à la vûë. Dans ces gouſſes eſt renfermée la *malaguette*, diſtinguée en quatre ou cinq rangs ſeparez l'un de l'autre par une pellicule blanche, dont ils ſont couverts. La *malaguette* croit encore d'une autre maniere, & tout ainſi que le glayeul.

On trouve dans ce Pays une autre ſorte de fruit, qui croit ſur un arbriſſeau & approche fort de la figure & du goût du cardamome; ainſi j'oſerois croire que c'eſt le même.

Bien avant dans le Pays & du côté de *Benin* on a auſſi du poivre, tout-à-fait ſemblable à celui des Indes Orientales.

Ce Pays eſt abondant en une autre eſpece de poivre, que l'on appelle ici *piment*, & en Europe *poivre d'Eſpagne* ; il croit ſur des arbriſſeaux, ſemblables aux groſeillers de Hollande, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus bas.

Le *piment* eſt de deux ſortes, le gros, & le petit ; ils ſont tous deux d'abord verds, mais dans la

la ſuite ils changent de couleur, le petit en beau rouge, & le gros en rouge & noir; ils paroiſſent tous deux fort agréables à la vûë.

Ce fruit eſt extremement chaud, & beaucoup plus que le poivre, ſur-tout le petit, qui n'a que le quart de la groſſeur de l'autre, mais en recompenſe les arbriſſeaux, ſur leſquels il croit, ſont bien ſix fois plus hauts & beaucoup plus larges.

Le *piment* mis dans le vinaigre ou dans le jus de citron eſt eſtimé par bien des perſonnes un manger très-ſain & corroboratif, ſur-tout quand il eſt mis dans le jus de citron.

Ce Pays ne produit point de ces herbes connuës en Europe, ou il faudroit que ce fuſſent l'*eſtragon* & le *tabac*; l'un & l'autre y abondent, principalement le dernier; mais il eſt ſi vilain & ſi deteſtable, qu'il eſt du tout impoſſible à une perſonne un peu difficile d'être auprès des Negres, quand ils fument de cette vilaine herbe, qui put horriblement, & qui toutefois ne les incommode en aucune maniere.

Quelques-uns d'entre eux ont des pipes faites de roſeau, qui ont plus de ſix pieds de long, avec des bottes de pierre ou de terre, où ils mettent deux ou trois poignées de tabac; ils peuvent facilement fumer tout d'une ſuite cette pipe chargée de la ſorte, & ils n'ont aucune peine à la tenir, car, comme elle eſt longue, elle touche à terre.

Tous les Negres, qui demeurent bien avant dans le Pays, fument de ce tabac, mais ceux qui demeurent dans les terres de nôtre domination, & qui frequentent tous les jours avec les Blancs, ont du tabac Portugais ou plûtôt de Breſil, qui eſt un peu moins mauvais, mais qui ne laiſſe pas de puir horriblement.

Les Negres, tant hommes que femmes, ai-

ment ſi fort le tabac, qu'ils ne feront pas difficulté de donner juſqu'à leur dernier ſol pour en avoir, & s'expoſeront quelquefois à ſouffrir la faim; ce qui de temps en temps cauſe une telle cherté dans le tabac, que pour une braſſe Portugaiſe, qui eſt beaucoup moins qu'une livre, ils donnent un eſterlin d'or ou un écu en argent, & cela pour cette vilaine drogue.

Louons donc plûtôt, Monſieur, nos fumeurs, qui prennent pour eux l'excellent tabac de Verine, ou les feuilles de Virginie; mais pour ces ignorans & lourdauts d'entre nous, qui ſe contentent de ce vilain tabac d'*Amersfoort*, je leur ſouhaiterois que pour peine de leur naturel pervers & de leur goût depravé ils n'euſſent pendant toute leur vie que de ce tabac des Negres, & pour les Dimanches & jours de fête de celui de Breſil; mais à condition qu'ils ſeroient en même temps bannis de la compagnie de tous les honnêtes fumeurs. Cela ſoit dit en paſſant.

Le tabac croit ici en plantes, de la hauteur de deux pieds; les feuilles ſont longues de deux à trois travers de main, & larges d'un; elles portent des fleurs blanches, en forme de petites clochettes, qui ayans pris toute leur croiſſance ſe mettent en ſemence.

Pour la fin j'ajoûterai ici encore un fruit, qui vient ſur de fort grands arbres, gros comme une noix, & même plus, avec une ſemblable écorce; le dedans eſt diviſé en pluſieurs parties, dont les unes ſont rouges, & les autres blanches.

Non ſeulement les Negres, mais auſſi quelques Blancs ſont fort infatuez de ce fruit. Nos gens le nomment *kool* ou *chou*, & les Negres *bouſi*. On le mache dans la bouche, & après qu'on en a tiré le ſuc, on rejette le reſte.

Il eſt d'un goût fort apre & preſque amer, de

ſorte

forte que celui qui en mange eſt forcé de fermer preſque la bouche. Il n'a d'autre bonne qualité que d'être diuretique ; outre que ceux qui l'aiment, diſent qu'il fait trouver bon le vin de palme ; mais pour aucune de ces raiſons je n'en voudrois point manger. On le mange ordinairement avec du ſel & de la *malaguette*.

S'il eût dependu de moi de donner un nom à ce vilain fruit, je lui aurois donné celui de *betel* ou d'*anca d'Afrique*, ce qui ſeroit bien autre choſe qu'un chou ; car tout ce que j'ai ouï dire juſques ici de l'uſage que les Indiens font du *betel* ou de l'*anca*, s'accorde aſſés bien avec ce prétendu chou, tant par rapport à la bonté qu'à la delicateſſe du goût.

Je pourrois bien finir ici cette Lettre, ſi je ne ſçavois que j'ai omis quelque choſe d'important dans la deſcription que j'ai faite de la Côte de Guinée ; mais afin que vous n'ayez pas occaſion de dire que j'ai été trop inſipide, ſans ame, & ſans ſel dans ma diſſertation ou deſcription, je vous en ôterai le moyen, dans le deſſein que j'ai, pour la concluſion de cette Lettre, & en même temps de la Deſcription de toute la Côte de Guinée, de vous ſervir & de vous mettre devant une ſi grande abondance de ſel, que vous & toute vôtre famille en pourrez avoir ſuffiſamment pour des centaines d'années. Que vous en ſemble, Monſieur ? n'y aura-t-il pas là aſſés de ſel ?

On ne ſçauroit preſque s'imaginer combien eſt conſiderable le gain que les Negres font à cuire le ſel ſur la Côte de Guinée ; & en cas qu'il y eût toûjours ou la plûpart du temps paix entre les Negres, ceux d'entre eux, qui gagnent leur vie à cela, ſeroient bien-tôt riches & fort à leur aiſe ; car tous les Negres du Pays ſont obligez à venir querir le ſel ſur la Côte ; ainſi il ne vous ſera pas dif-

ficile de comprendre, que le sel y doit être extrêmement cher ; & les gens du commun sont forcez de se contenter, en la place du sel, d'une certaine herbe un peu salée, leur bourse ne pouvant souffrir qu'ils achetent du sel.

Quelques milles dans les terres derriere *Ardra*, d'où viennent la plûpart des esclaves, on en donne un & quelquefois deux pour une poignée de sel ; ainsi la chair humaine y est à très-bon marché.

Voici la maniere de cuire le sel. Quelques-uns font cuire l'eau de mer dans des bassins de cuivre aussi long temps qu'elle se mette ou se change en sel ; mais c'est la maniere la plus longue & par consequent la moins avantageuse ; aussi ne fait-on cela que dans les lieux, où le Pays est si haut, que la mer ou les rivieres salées n'y peuvent couler par dessus ; mais dans les autres endroits, où l'eau des rivieres ou de la mer se repand souvent, ils creusent de profondes fosses pour y renfermer l'eau qui se deborde ; ensuite dequoi le plus fin ou le plus doux de cette eau se seche peu à peu par les ardeurs du soleil, (ceci est contre le sentiment d'un certain Auteur ; mais il doit sçavoir, que la terre étant ici un peu salée & nitreuse, une petite quantité d'eau fera du sel meilleur & en moins de temps qu'une grande quantité) & devient plus propre pour en tirer dans peu de temps beaucoup de sel.

En d'autres endroits ils ont des salines, où l'eau est tellement sechée par la chaleur du soleil, qu'ils n'ont pas besoin de la faire cuire, mais ils n'ont qu'à l'amasser dans ces salines.

Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des bassins de cuivre, ou qui ne veulent pas employer leur argent à ces bassins, ou bien encore qui craignent que l'eau de mer devant cuire si long-

long temps, ces bassins ne fussent bien-tôt percez par le feu, prennent des pots de terre, dont ils mettent dix ou douze les uns contre les autres, & font ainsi deux longues rangées, étans attachez les uns aux autres avec de l'argille, comme s'ils étoient maçonnez; & sous ces pots il y a comme un fourneau, où l'on met continuellement du bois. Cette maniere est la plus ordinaire dont ils se servent, & avec laquelle cependant ils ne tirent pas tant de sel ni si promptement.

Le sel est extremement fin & blanc sur toute la Côte, (si vous en exceptez du côté d'*Acra*) principalement dans le Pays de *Fantin*, où il surpasse presque la neige en blancheur.

J'ai présentement fait, & si dans un autre temps je me trouvois d'humeur de vous écrire, il pourroit bien arriver que je vous donnerois quelques ouvertures sur les Pays d'*Ardra*; cependant je ne vous l'assûre pas, mais bien que je suis veritablement vôtre &c.

Fin de la seizieme Lettre.

DIX-SEPTIEME LETTRE.

Cette Lettre, comme un appendice ou supplement, traitera d'abord d'un serpent, qui fut pris à Axim, *& qui avoit vingt-deux pieds de long. D'un autre, qui n'étoit gueres moins long, & qui fut tué à* Boutry. *D'un combat singulier arrivé à* Mourée *entre un autre serpent &*

deux heriſſons. D'une autre avanture avec un ſerpent dans le dit lieu, qui aveugla un Blanc avec ſon venin. Des tigres, & d'un jeune garçon qui fut dechiré par un d'eux. De la chaſſe d'un tigre par l'Auteur, & de quelle maniere il le tua. Deſcription des jachals. *Avanture remarquable avec un élephant, qui fut tué à* Elmina, *& ce qui s'y paſſa. Enfin deſcription d'une certaine araignée, que les Negres appellent* ananſé; *& qui, ſuivant leur imagination, a formé les premiers hommes.*

MONSIEUR.

Je vous ai promis diverſes fois dans mes précedentes Lettres de vous parler plus particulierement de certains animaux, ſur-tout de nôtre chaſſe aux tigres & aux élephans, à quoi je deſtine celle-ci; mais premierement je dirai quelque choſe des ſerpens.

Il y a onze ans que les Negres d'*Axim* prirent un ſerpent & le tuerent; il avoit vingt-deux pieds de long, & ayant été fendu par le milieu, on trouva qu'il avoit dans ſes entrailles une groſſe biche ou femelle de cerf.

Environ le même temps on tua un autre ſerpent du côté de *Boutry*, qui avoit un Negre dans ſon ventre, & qui n'étoit gueres moins long que le précedent.

Quelques-uns de mes domeſtiques étans venus un certain jour bien avant dans le Pays par derriere *Mourée*, ils y trouverent un ſerpent de dix-ſept pieds

pieds de long, & d'une épaiſſeur extraordinaire, couché auprès d'une foſſe pleine d'eau, apparemment pour s'y divertir. Il y avoit auſſi deux heriſſons d'une extreme groſſeur auprès de ce ſerpent, avec lequel ils en vinrent à un combat opiniatré, s'attaquans de part & d'autre avec toute la force imaginable, le ſerpent dardant ſon venin ſur les heriſſons, & ceux-ci ſe jettans ſur le ſerpent avec leurs piquans, qui étoient de deux empans de long. Mes domeſtiques ayans été pendant long temps ſpectateurs de ce combat, ſans être decouverts par les combattans, à cauſe de l'ardeur avec laquelle ils ſe battoient, s'en vinrent prendre leurs fuſils, & après les avoir bien chargez, ils tirerent ſur ces trois combattans; ce qui leur réüſſit ſi bien, qu'ils les tuerent tous trois, & les porterent à *Mourée*, où eux & leurs camarades les mangerent & en firent bonne chere.

Dans le temps que l'on reparoit nôtre fort à *Mourée* il arriva auſſi que les travailleurs apperçûrent un gros ſerpent derriere un monceau de pierres; pour le tirer de là, ils ôterent une partie des pierres, juſques à ce que le ſerpent parût à moitié du côté de la queuë hors des pierres. Un maçon, le plus hardi ou le plus temeraire de tous ſes camarades, prit le ſerpent par la queuë, croyant le tirer ainſi d'entre les pierres; mais cela ne pouvant réüſſir, il le coupa avec ſon couteau auſſi près qu'il pût des pierres, s'imaginant de l'avoir mis par-là hors d'état de ne pouvoir faire plus de mal, ainſi ſans s'effrayer il ôta encore quelques pierres; mais dès que le ſerpent pût ſe tourner, il ne manqua point de le faire, & jetta ſon venin ſur tout le viſage du maçon, qui croyoit le prendre avec ſes mains; ce venin fut ſi violent & ſi prompt, que ſur le champ ce maçon devint entierement aveugle & demeura en cet état pendant

quelques jours, mais à la fin il recouvra la vûë; comme j'ai souvent vû des personnes, principalement des Negres, qui ayans été piquez par un serpent s'enfloient extremement, & qu'ensuite leur enflure disparoissoit, je conjecture que le venin des serpens doit être different, & qu'ainsi il y en a dont le venin est mortel, d'autres qui ne font que blesser, & d'autres encore, comme du côté de *Fida*, qui ne sont point nuisibles.

De la derniere espece est celui que l'on void présentement suspendu dans la salle du Directeur general; il a quatorze pieds de long, & fut pris dans nôtre jardin d'*Elmina* par un esclave d'*Ardra* ou de *Fida*, avec les mains seules, sans qu'il eût de bâton ni autre chose, & qui le porta tout en vie dans nôtre château. Nous trouvames qu'il avoit dessous son ventre deux pattes semblables à celles des oiseaux, dont, à mon avis, il se servoit pour se dresser & pour sauter. Voilà qui peut suffire pour les serpens, en ayant déja parlé dans mes précedentes Lettres, si vous en exceptez deux. Nous viendrons présentement aux tigres.

Les tigres sont les animaux qui font le plus de ravage dans ce Pays, & cela avec une extreme audace. Il y a quelques années qu'un jeune garçon appartenant à nôtre Marchand de *Sacondé*, s'étant vers le soir un peu écarté de nôtre habitation, fut tué & mis en pieces par un tigre.

Dans le même temps & dans le même lieu il arriva aussi qu'un Negre, s'en allant à la campagne avec sa hache pour couper du bois, fut rencontré par un tigre, qui l'attaqua; mais le Negre, étant un drole fort adroit, se defendit vigoureusement avec sa hache, & avec tant de succès, qu'après un long combat il demeura victorieux du tigre & le tua; mais il n'en sortit pas sans être fort maltraité, ayant eu tout son corps

si

ſi defiguré, qu'il ſembloit qu'on avoit voulu l'écorcher.

L'an 1693. que j'étois Commandant du dit fort, un tigre me tua à diverſes repriſes pendant la nuit quelques-unes de mes *cabrettes*, (c'eſt le nom que l'on donne ici aux brebis ou moutons) comme auſſi à mon voiſin le Marchand Anglois. Ce tigre fut enfin ſi hardi que de venir à trois heures après midi proche de nôtre habitation & d'y tuer ou dechirer deux *cabrettes*. Je l'apperçûs aſſés à temps ; ainſi mon Canonnier, deux Blancs Anglois, & quelques Negres avec moi, ayans châcun un bon fuſil, nous le pourſuivimes & l'atteignimes dans peu de temps, mais non pas ſi bien qu'il ne pût ſe ſauver dans un petit bois épais, que nous environnames d'abord ; pendant qu'il s'y tenoit caché, mon Canonnier fut aſſés hardi que d'y entrer & de voir où il s'étoit caché ; mais après y avoir demeuré environ un demi-quart d'heure, il revint courant comme un fol, laiſſant ſon chapeau & ſes pantouffles, & ayant reçû une bonne égratignure du tigre ; mais par bonheur le tigre dans le temps qu'il penſoit tenir le Canonnier, fut ſi épouvanté par les branches de bois qui tomboient, que par-là le Canonnier eut le temps de ſe ſauver ; ainſi le tigre demeura encore dans le bois.

Un des Anglois, s'ennuyant d'attendre ſi long temps, prit la reſolution d'entrer dans le bois avec ſon fuſil pour, s'il étoit poſſible, l'en faire deloger. Le tigre, qui l'apperçût plûtôt qu'il ne falloit, le laiſſa venir fort près de lui, ſe ruant alors ſur lui avec une extreme furie, & le prenant avec ſes pattes dans l'omoplate ou l'os de l'épaule large & plat, & avec ſon muſeau dans le côté. Sans doute qu'il l'auroit incontinent mis en pieces, ſi au cri de l'Anglois je ne fuſſe venu avec quelques Negres à ſon ſecours, ce qui fit que le tigre abandonna

donna sa proye. Cependant l'Anglois en fut si maltraité, qu'il demeura évanouï la moitié du jour, d'un côté à cause de la morsure venimeuse, & de l'autre de la peur qu'il eut.

Les Negres furent si épouvantez par le mauvais succès de cette entreprise, qu'ils perdirent entierement courage, & qu'ils abandonnerent châcun le poste du bois qui leur avoit été confié ; ce qui donna moyen au tigre de se sauver, & qu'il ne tarda gueres à executer ; mais il arriva une plaisante avanture lorsqu'il s'enfuyoit du bois.

Le sous-Marchand du fort des Anglois m'avoit depuis long temps crié (car cette avanture se passa sous le fort des Anglois) qu'il viendroit à mon secours ; & précisément dans le temps que le tigre sortoit du bois, l'Anglois arriva avec son fusil, dans le dessein, comme il me l'avoit promis, de me venir joindre. Le tigre le voyant tout seul devant lui, s'avança vers lui, ce qui fit que l'Anglois, au-lieu de venir vers nous, doubla bien vîte le pas pour gagner le fort ; mais de la peur & pour courir trop vîte il se laissa tomber sur une pierre, n'étant qu'environ à un demi-coup de fusil de son fort, & le tigre le serrant déja de près. Nous nous tenions éloignez de peur, & nous tremblions, ne pouvans attendre autre chose qu'à voir l'Anglois dechiré par le tigre ; mais il en arriva tout autrement. Le tigre s'étant approché de lui, bien loin de le toucher, il s'en detourna, & continuant à s'enfuir bien avant dans le Pays, il disparut à nos yeux.

Je ne sçaurois donner d'autre raison de ce qu'il n'attaqua point l'Anglois, si ce n'est qu'il eût peut-être peur de nous, vû que nous le poursuivions en jettant de grands cris, pour, s'il étoit possible, l'épouvanter par-là ; car nous ne pouvions lui tirer dessus, à cause que l'Anglois étoit trop

trop près de lui, & que nous aurions pû le frapper auſſi facilement que le tigre ; peut-être auſſi que le tigre s'imagina (s'il eſt permis de parler ainſi) d'être aſſés glorieux d'avoir paſſé ſur le ventre de l'Anglois, & ſe contentant de cela il gagna au pied.

Voilà à quoi ſe termina cette chaſſe ; je ne ſerois gueres d'humeur d'en entreprendre derechef une ſemblable ; car j'ai été diverſes fois en danger de la part des Negres, qui par leur peu d'adreſſe à tirer, au-lieu de frapper le tigre, m'auroient frappé moi-même.

Cependant le tigre ne fut point intimidé pour tout cela ; il revint quelques jours après, & tua quelques *cabrettes* ou brebis ; ce qui me fit aviſer d'employer une autre voye pour le prendre, comme je l'avois vû faire dans le Pays d'*Ante*.

Voici comment : Je fis couper quelques gros pieux, dont je fis faire un enclos d'environ douze pieds de long & quatre de large, ſur lequel on attacha auſſi de ces gros pieux, & par deſſus on y mit environ mille livres peſant de pierres, afin qu'il ne pût ſortir par enhaut. Enſuite je fis poſer devant l'enclos une porte double, & y fis faire quatre retranchemens, où je mis deux petits cochons, & je tendis la porte de la même maniere que l'on tend les ſouricieres en Hollande ; le tigre ne pouvant entrer dans l'enclos pour avoir les cochons ſans faire tomber la porte après lui, auquel temps pourtant il ne pouvoit atteindre les cochons à cauſe des dits retranchemens.

Ce ſtratageme réüſſit ſi bien, que trois jours après que l'enclos fut achevé, j'y renfermai vers la minuit le tigre, qui au-lieu de ſe mettre à hurler, comme je me l'étois imaginé, ſe ſervit d'abord de ſes dents pour percer, s'il étoit poſſible,

ſa

ſa priſon; à quoi il auroit infailliblement réüſſi, s'il avoit eu une demi-heure de temps; car il avoit déja enlevé la porte & rongé les pieux à moitié; auquel temps je vins l'interrompre dans ſon travail, & ſans barguigner beaucoup & lui tirer des coups mal aſſenez, je pris mon fuſil par le bout chargé de trois balles & le fourrai entre les pieux; incontinent le tigre le mordit avec une extreme furie, & par-là j'eus une belle occaſion de le tuer d'un ſeul coup, lui faiſant payer par la mort le carnage & le vol qu'il avoit commis, ſi l'on peut parler ainſi. Nous trouvames qu'il étoit auſſi gros qu'un veau ordinaire, & qu'il étoit muni de grandes griffes & de dents trenchantes.

La priſe de ce tigre nous procura une fête de huit jours; car c'eſt la coûtume dans le Pays d'*Ante*, que celui qui fait capture d'un tigre, a la liberté pendant huit jours entiers de prendre pour rien tout le vin de palme, que l'on porte vendre au marché; ce que nous fimes auſſi; & par conſequent ce fut pendant huit jours une réjoüiſſance univerſelle entre les Negres, qui ne ceſſoient de tirer, de danſer, & de ſauter.

Le Pays d'*Axim*, & encore plus celui d'*Ante*, fourmille de tigres. Ils viennent ſouvent dans la nuit non ſeulement ſous nos forts, mais ils y entrent mêmes, faiſans bien du ravage. Ils peuvent ſauter par deſſus une muraille de dix pieds de haut, ſans beaucoup de peine.

Avant que de finir cet article, je ne ſçaurois m'empêcher de refuter l'opinion de certaines gens, qui diſent, que les tigres craignent ſi fort le feu, qu'avec cela ſeul, ſans employer autre choſe, on peut leur donner la chaſſe. J'ai été autrefois dans cette erreur, mais j'en ſuis préſentement revenu, ayant experimenté le contraire.

Un tigre m'ayant rendu une ou deux visites, je fis, pour l'épouvanter à l'avenir, allumer un grand feu dans l'endroit où mes *cabrettes* dormoient durant la nuit; & cela ne suffisant pas pour m'assûrer du fait, j'ordonnai à cinq de mes domestiques d'aller se mettre auprès du feu avec des armes bien chargées; mais nonobstant toutes ces précautions le tigre vint tuer une de ces *cabrettes*, qui étoient entre mes domestiques (qui s'étoient endormis) & sautelloient auprès du feu. Mes domestiques s'étans éveillez aux cris des *cabrettes* se leverent tout d'un coup, pensans lâcher leur coup sur le tigre, mais il avoit gagné au pied.

De là il paroit que le tigre ne s'allarme pas si facilement à voir du feu; & cette avanture confirme ce que les Negres disent du tigre, qu'il n'attaquera jamais les hommes pendant qu'il pourra attraper des bêtes; car autrement il lui auroit été aussi aisé de se jetter sur un de mes domestiques que sur une *cabrette*.

Après le tigre vient dans ce Pays pour sa ferocité le *jachal* ou *chien sauvage*, duquel il a été cidevant parlé dans la Description que nous avons donnée du Pays d'*Acra*. L'an 1700. j'eus occasion de satisfaire la curiosité que j'avois d'en voir un; car les sujets du Roi d'à présent de *Commany* en ayans tué un, furent si honnêtes que de nous le porter dans le château. Il étoit de la grosseur d'un mouton, mais il avoit les pieds plus hauts; son poil étoit court & tacheté; ses pattes, à proportion de son corps, étoient prodigieusement épaisses, d'où il étoit facile de juger de sa force. Il avoit la tête aussi fort grosse, platte & large, avec des dents, châcune de la largeur d'un doigt & au-delà; de sorte que toute sa force, que l'on exaggere si fort, doit resider dans son museau

ſeau & dans ſes pieds, auxquels il a des griffes d'une épouvantable groſſeur.

Je me contenterai de mettre ici un exemple de l'audace de cet animal, qu'on a vû à *Acra*, où un d'eux eut l'inſolence d'entrer dans la maiſon d'un Negre, & d'en emporter une Negre, qu'il jetta ſur ſon dos, & qu'il tenoit ferme avec une de ſes pattes, reſolu de s'en aller avec ſa proye; mais par les cris de la dite Negre quelques Negres s'éveillerent, qui accourans à ce bruit la degagerent; & l'on trouva qu'elle n'étoit point endommagée, ſi ce n'eſt qu'elle avoit été un peu bleſſée à la jambe, par-où il l'avoit empoignée & tenuë ferme.

Nous voici venus à l'élephant; dont nous avons dit ci-deſſus, qu'il ne s'en prend pas facilement aux hommes, mais qu'étant attaqué il devient horriblement furieux. Nous pourrons faire voir l'un & l'autre fort diſtinctement par les deux exemples ſuivans, & combien il eſt difficile de le tuer.

On a vû arriver du côté d'*Axim*, qu'un Negre, qui avoit accoûtumé d'aller à la chaſſe des élephans, & qui en avoit déja tué quelques-uns, ayant tiré ſur un le manqua n'ayant pas bien aſſené ſon coup; cet élephant en fut ſi irrité, qu'il ſe mit à pourſuivre le Negre, & l'ayant atteint il l'écraſa & briſa ſon fuſil.

L'avanture qui ſuit eſt plus digne d'être remarquée & doit ſervir de bonne leçon à un chacun de n'être point ſi temeraires à l'avenir.

L'an 1700. au mois de Decembre on vid venir proche d'*Elmina* à ſix heures du matin un élephant, allant doucement le long de la Côte juſque ſous la montagne de *St. Jago*. Des Negres eurent la hardieſſe d'aller à ſa rencontre ſans arme à feu ni autre choſe à la main, comme pour le feliciter ſur ſon arrivée & le recevoir. Il ſe laiſſa

Un Elephant entre dans le Jardin
d'Elmina, et y est tué.

RPJCB

Jomme pour
le feliciter ſur ſon arrivée & le recevoir. Il ſe
laiſſa

laiſſa environner par ces Negres, & s'avança avec eux, ſans ſe tremouſſer, juſque ſous le mont *St. Jago*, ainſi qu'il a été dit; où un de nos Officiers avec un Negre étans deſcendus de cette montagne s'approcherent de lui, & lui tirerent d'abord deſſus; l'Officier lui allena un bon coup & le frappa avec une groſſe balle préciſement au-deſſus des yeux. Ce coup cependant ni ceux que pluſieurs autres Negres dechargerent contre lui, ne pûrent le faire mettre en colere; il n'en marcha même point plus vîte d'un pas, menaçant de temps en temps de ſe ruër ſur les Negres, mais il ne l'executa point.

C'étoit une choſe ſurprenante à voir, lorſqu'il faiſoit mine de vouloir attaquer nos gens. Il dreſſoit dans ce moment tout ce qu'il avoit d'oreilles, qui étoient d'une grandeur prodigieuſe; & s'avançant à pas lents il entra enfin dans nôtre jardin, où il crud être mieux reçû.

Cette avanture ſinguliere & la curioſité de voir de près un tel animal nous firent prendre à Monſieur le General & à moi la reſolution de deſcendre dans nôtre jardin, & nous fumes bien-tôt ſuivis par pluſieurs autres Blancs. Nous le trouvames au milieu du jardin, où, avant que nous fuſſions arrivez, il avoit déja mis par terre quatre ou cinq *cacoyers*, & il en abbattit encore cinq ou ſix en nôtre préſence, pour ne pas nous priver de ce plaiſir, ou pour nous donner des marques de ſa force. Il nous parut que pour renverſer un arbre il n'employa pas plus de force qu'il en faudroit à un homme pour jetter par terre un enfant de quatre ans.

Pendant qu'il demeura là, on lui tira plus de cent coups de fuſil, par-où il repandit une ſi grande abondance de ſang, qu'il ſembloit qu'on y eût aſſommé un bœuf. Pour tous ces coups il

ne

ne fit d'autre mouvement, que de dreſſer de temps en temps ſes oreilles & par-là intimider les gens, comme s'il eût voulu les pourſuivre.

Sur ces entrefaites il arriva un funeſte accident. Un Negre ſe croyant aſſés fort ſe mit tout doucement derriere l'élephant & lui ſaiſit la queuë dans le deſſein de la lui couper; mais l'élephant accoûtumé à porter une queuë, ne voulut point permettre qu'on la lui coupât tant qu'il ſeroit en vie; ainſi il frappe le Negre avec ſa trompe & le tire enſuite à lui; l'ayant jetté par terre, il lui mit deux ou trois fois ſes pattes deſſus, & comme ſi cela n'eut pas ſuffi pour tuer le Negre, il lui fit avec ſes dents deux trous dans le corps, dans châcun deſquels on auroit pû fourrer le poing, le laiſſant après cela couché par terre ſans lui faire autre choſe; permettant même de bon cœur, (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi) que deux Negres vinſſent prendre de devant lui le corps mort, ſans qu'il leur fit le moindre mal.

De ces deux exemples ou avantures il paroit ſuffiſamment, que les élephans ne ſe portent pas facilement à faire de la peine ou du mal à perſonne; mais qu'ils deviennent horriblement furieux, lorſqu'on leur tire deſſus & que le coup n'eſt pas bien aſſené, c'eſt ce qui ſemble ne pouvoir être aſſûré; vû que celui-ci s'eſt laiſſé tirer plus de trois cens coups, ſans s'y oppoſer; mais comme toutes les choſes du monde ne periſſent pas de la même maniere, je n'oſerois conſeiller à perſonne de ſe hazarder temerairement à tirer ſur un élephant, celui-ci n'ayant pû être renverſé par tant de coups; quoique quelques perſonnes, qui s'imaginoient de ſçavoir parfaitement la maniere dont on devoit tirer un élephant, diſſent qu'il falloit ſe ſervir pour cela de balles de fer, parce que celles de plomb ne pouvoient point percer,

mais

mais s'applatiſſoient ſur leur peau, ou les plus groſſes ſur leurs os.

Ceci pourroit en quelque ſorte être reconnu pour veritable ; car après la mort de cet élephant on trouva que de ce grand nombre de balles qu'on lui avoit tirées, il n'y en avoit eu que quelques-unes qui euſſent percé l'os de ſa tête ; d'autres avoient demeuré entre la peau & les os ; mais la plûpart, & apparemment les plus petites, avoient rebondi de deſſus ſa peau, tout comme ſi on les eût tirées contre une muraille. Il falloit aſſûrément que ces balles n'euſſent pas été aſſès groſſes, puiſqu'un Marchand Anglois m'a raconté, (ce que d'autres perſonnes ont confirmé) qu'étant dans un canot il avoit pourſuivi dans la riviere de *Gamby* un élephant, & que d'un ſeul coup il l'avoit tué. Car de s'imaginer que nos gens n'avoient pas bien touché cet élephant, c'eſt ce qui n'eſt point vraiſemblable ; vû que de tant de coups tirez contre lui il y en a eu pour le moins quelques-uns qui ont donné préciſément dans l'endroit qu'il falloit, ainſi que cela a clairement paru après ſa mort.

Après que l'élephant eût tué ce Negre, comme il a été dit, (ce qui ne ſe paſſa qu'à ſeize pas de nous) & qu'il eût demeuré dans le jardin environ une heure, il fit ut caracol, comme s'il eût voulu ſe jetter ſur nous tous, ce qui fit fuïr tous ceux qui étoient dans le jardin, châcun cherchant à ſe ſauver ; & la plûpart tournerent leurs pas vers la montagne de *St. Jago*, penſans être en lieu de ſûrté, (comme cela étoit auſſi vrai) s'ils pouvoient y parvenir ; mais l'élephant ne pourſuivit perſonne hors du jardin, ce qui fut un grand bonheur pour nous ; car autrement il n'y a point de doute qu'il n'eût pû faire un horrible carnage parmi tant de gens que nous étions, d'autant mieux qu'au-

qu'aucun de nous n'auroit pû l'éviter en courant au plus vîte; je ne penſe même pas qu'on eût pû faire cela à cheval.

Ayans donc pris la fuite (ainſi qu'il a été dit) nous ſortimes tous du jardin par la porte de devant; mais l'élephant, qui ne fut pas d'humeur de prendre le même chemin, eut deſſein de ſortir du jardin par la porte de derriere, & ſoit qu'elle l'embarraſſât, ou qu'elle fût trop étroite pour qu'il y pût paſſer, il la renverſa, nonobſtant qu'elle fût de l'épaiſſeur d'une brique & demi; & j'eus le plaiſir & le bonheur de voir cela de loin; cependant je ne pûs remarquer qu'il employât toute ſa force pour cela; au contraire il me parut qu'il ne la fit que toucher pour l'abbattre.

Après qu'il eût fait cela, au-lieu de ſortir par l'endroit où la porte avoit été, il paſſa à travers la haye du jardin, & continua tout doucement ſon chemin le long de la montagne de *St. Jago* juſques à la riviere, où il entra pour ſe baigner & pour ſe laver du ſang dont il étoit couvert, ou pour ſe rafraichir & temperer l'inflammation, qui lui avoit été cauſée par le grand nombre de coups qu'on lui avoit tirez.

Après s'être un peu recreé dans la riviere, il en ſortit & ſe vint mettre ſous quelques arbres, qui étoient ſur le bord de la riviere. Dans cet endroit il ſe trouva quelques ſeaux, dont nous nous ſervions pour puiſer de l'eau, ſur leſquels il vint aſſouvir ſa vengeance, & en briſa cinq ou ſix, de même qu'un grand canot, qui étoit par-là auprès.

Tandis que l'élephant s'arrêtoit dans ce lieu-là, on recommença à tirer ſur lui, juſques à ce qu'étant enfin tombé par terre, on lui coupa ſur le champ ſa trompe, qui ſe trouva ſi prodigieuſement dure & longue, que les Negres en firent bien

bien trente bonnets, avant que d'en pouvoir voir la fin. Il falloit que la douleur, qu'il sentit lorsqu'on lui coupoit sa trompe, fut bien grande, puisqu'elle l'obligea à hurler; ce qui fut le seul cri que je lui entendis jetter, ensuite dequoi il expira sous le dit arbre, confirmant ainsi ce que les Negres disent, qu'un élephant, lorsqu'il sent que sa mort approche, s'en ira en tout temps, s'il est en son pouvoir, se coucher sous un arbre ou dans un bois.

J'avouë que je ne voudrois pas assûrer cela comme veritable; cependant cela même est arrivé par trois fois à *Elmina*; & je trouvai aussi du côté de *Gabon* (comme j'aurai occasion de le rapporter dans la suite) un élephant étendu mort dans un petit bois fort charmant.

L'élephant ne fut pas plûtôt mort, qu'un grand nombre de Negres se jetterent sur lui, châcun en coupant autant qu'il pouvoit; ce qui fournit ce jour-là dequoi manger à bien des gens, tant Blancs que Negres.

Cet élephant n'étoit pas fort gros; car ses dents ne peserent pas plus de trente-quatre livres & demi. C'est ainsi que nous eumes le plaisir de considerer de près un élephant, & de lui voir employer une partie de ses forces; ce plaisir auroit été encore plus grand, si le malheur arrivé au Negre ne le fut venu troubler, quoiqu'il y fût tombé par sa propre faute. Cependant nous primes de là occasion de reflechir à quel danger nous nous étions exposez en nous approchant de si près de cet élephant; car n'eût-il fait qu'entrer en fureur, sans doute qu'il en auroit coûté la vie à quelques personnes, & peut-être à nous les premiers, n'étans pas aussi legers à la course que les Negres; outre que courans tous vers la même porte ils nous auroient traversez dans nôtre chemin, & ainsi nous nous

ferions embarraſſez les uns les autres en fuyant. C'eſt pourquoi nôtre reſolution fut de ne nous approcher jamais de ſi près pour voir un élephant; ce qu'auſſi je ne voudrois conſeiller de faire dans un tel cas à perſonne du monde qui aimât tant ſoit peu la vie.

En écrivant cette Lettre il m'eſt venu dans l'eſprit une rencontre que j'eus à *Mourée*, & qui me donna occaſion d'ajoûter ce qui ſuit, ſans quoi je l'aurois ou oublié ou omis. Un ſoir que je me retirois dans ma chambre pour aller me repoſer, je trouvai contre la muraille une araignée d'une groſſeur épouvantable. Pour la rareté du fait je fis rappeller mon ſous-Marchand & mes deux Aſſiſtans pour un peu examiner avec moi cette araignée. Nous trouvames qu'elle avoit le corps long & la tête pointuë; elle étoit plus groſſe par devant que par derriere, mais elle n'étoit point ronde, comme la plûpart des araignées; ſes pieds étoient auſſi grands que les doigts d'une perſonne, & elle en avoit dix, qui étoient velus & auſſi épais que le petit doigt d'un homme.

Les Negres lui donnent le nom d'*ananſé*. Ils croyent qu'elle a formé les premiers hommes, & quoique quelques-uns d'entre eux ayent appris le contraire par le commerce ou par la frequentation des Blancs, il y en a cependant pluſieurs qui demeurent dans cette croyance, & on ne ſçauroit leur ôter de la tête cette folle imagination. C'eſt là encore à la verité une des plus grandes bêtiſes, que j'aye remarqué dans les Negres, & que je n'ai pas voulu manquer de vous écrire.

Recevez, Monſieur, cette Lettre comme un appendice ou ſupplement à la deſcription que je vous ai donnée de la Côte de Guinée, n'en ayant plus à attendre de moi. Quant au reſte ſoyez per-

perſuadé, que je me ferai toûjours un grand honneur de pouvoir être,

Monſieur,

Vôtre, &c.

Fin de la dix-ſeptieme Lettre.

DIX-HUITIEME LETTRE.

Dans laquelle il eſt parlé en peu de mots du Pays de Quahou *très-abondant en or, du Royaume de* Ladingcour, *& d'un autre, qu'on appelle* Lampi, *dont le Roi & les ſujets dependent de celui d'*Aquambou. *Ce Pays abonde en toute ſorte de bêtail; le trafic qu'on y fait en eſclaves, l'agriculture, & la pêche. Deſcription de la belle riviere nommée* Rio Volta. *Du Royaume de* Lampi *ou de* Coto; *combien peu il eſt puiſſant; ſes guerres continuelles avec ceux de* Popo; *ce Pays eſt ſablonneux, ſans montagnes, & tout-à-fait infertile; le negoce d'eſclaves qu'on y fait; les habitans ſont aſſés raiſonnables & d'un bon naturel; leur pauvreté; ils ne vivent preſque que du butin qu'ils font; grand nombre d'Idoles qu'on y trouve. Deſcription du* petit Popo; *c'eſt un Pays*

*infertile ; les habitans ſont des gens qui ont été chaſſez d'*Acra ; *ils ſont bons ſoldats ; la guerre qu'ils ont euë avec ceux d'*Offra *& de* Fida, *& ce qui s'y eſt paſſé ; ils vivent auſſi de butin & du trafic des eſclaves qu'ils vendent ; leur naturel fourbe, & quelques exemples de leurs fourberies ; il y a eu ci-devant un grand negoce dans ce lieu-là ; quantité prodigieuſe de rats qu'on y trouve. Deſcription du* grand Popo ; *il a été ſous l'obeïſſance de* Fida, *dont il a ſecoué le joug ; les guerres qu'ils ont faites pour cela, dans leſquelles ils ont triomphé ; c'eſt une île, & il manque de vivres ; negoce d'eſclaves qu'on y fait ; nôtre Compagnie y a eu ci-devant une loge ;* Popo *eſt compris ſous le Pays d'*Ardra. *Où commence le Pays de* Fida ; *la violente agitation de la mer y cauſe de grands malheurs, dont on apporte quelques exemples ; cours rapide de l'eau devant* Fida, *qui arrête les vaiſſeaux ; vûë agréable, quand on entre dans le Pays de* Fida ; *étenduë de ce Pays ; il eſt bien cultivé & très-fertile ; deſcription de* Fida ; *naturel des habitans, leur civilité tant envers nous, qu'entre eux ; leurs complimens ; ils ſont extremement laborieux ; quelles ſont leurs occupations ; travail des fem-*

femmes ; ils mangent & boivent bien ; on les fait travailler pour peu de chose ; grand trafic d'esclaves à Fida ; *ils épousent un grand nombre de femmes, & en sont fort jaloux ; punition severe de l'adultere, & sur-tout avec les femmes du Roi, lesquelles il n'est pas permis de toucher, & dont il y a quelques-unes qu'on ne peut pas même voir ; le Roi a un très-grand nombre de femmes, dont il en envoye quelquefois une bonne partie en d'autres Pays, sans que le nombre en diminue ; les femmes ne se soucient pas de l'honneur d'être femmes du Roi ; l'aîné hérite de tout le bien, & même des femmes de son pere ; le Roi épouse sa propre fille ; quantité prodigieuse d'enfans que l'on a ici ; les habitans de* Fida *sont fort enclins à derober, dont on rapporte quelques exemples ; habits magnifiques de ceux de* Fida ; *il n'est permis qu'à ceux du sang royal de porter du rouge ; habits commodes des femmes ; ils ont tous la tête rase ; sacrifices considerables qu'ils font en temps de maladie ; ils craignent extremement la mort, dont il n'est pas permis de parler en présence du Roi, ou de quelque personne considerable ; avanture agréable de l'Auteur sur ce sujet ; les habitans de* Fida *ne font aucune distinction*

ction du temps; ils entendent fort bien l'arithmetique; les femmes, qui ont leurs ordinaires, sont tenuës pour entierement souillées; leur circoncision; leurs instrumens; ils sont de grands joueurs.

MONSIEUR.

J'ai reçû vôtre Lettre du 25..... & lisant d'abord les remercîmens que vous me faites, je m'imaginai que vous vous contentiez de ce que je vous avois écrit de la Côte de Guinée, mais je remarquai en lisant la suite, que je m'étois trompé; que vous ne vous contentez pas de si peu, mais que vous souhaitez encore de sçavoir l'état des Pays & des lieux où nôtre Compagnie & les autres nations achetent leurs esclaves; & pour me donner bien de l'ouvrage, vous me demandez une description de toute la Côte de Guinée. Mais sçavez vous bien que c'étoit assés de me donner tant d'occupation, sans se mocquer encore de moi, en disant, que l'oisiveté est très-pernicieuse à la santé & sur-tout en ce Pays-ci, & que par consequent il est absolument necessaire de s'appliquer à quelque travail; comme si, sans l'occupation que vous me donnez, je passois tout mon temps à être couché. Vous vous tromperiez fort, si vous aviez cette pensée; car une personne qui a un peu de vivacité d'esprit trouve toujours à s'y occuper. L'oisiveté est ici, comme par-tout ailleurs, le partage des rêveurs & des visionnaires, qui ne sçavent presque pas s'ils vivent, ou pourquoi ils vivent. Et pour vous faire voir, que je ne suis pas de ce nombre, je satisferai à vôtre demande, en vous communiquant, non seulement tout ce que j'ai remarqué moi-même dans la Guinée, mais aussi

ce

ce qu'il y a de considerable dans les Pays où je n'ai jamais été, & par conséquent je ne veux pas être caution de la verité de tout ce que je vous en dirai. Mais cependant j'ose bien dire, que ceux, de qui j'ai appris ces particularitez, m'ont paru être des gens dignes de foi dans des choses de plus grande importance; ainsi je croi qu'il n'entrera rien d'extravagant dans ce recit.

Je vous l'enverrai tel qu'on me le donnera, sans y rien ajoûter du mien, à moins que l'ordre ne m'en deplût, & que je ne voulus le ranger dans l'ordre que j'ai observé jusques ici; voilà tout au plus ce que j'y changerai. Et afin que vous sçachiez quels Pays sont décrits dans ce recit, il faut vous avertir que ce qui regarde les Pays depuis *Ardra*, tout le long du golfe de Guinée, jusqu'à *Rio de Gabon*, & l'espace de Pays, qui est à l'Occident de la Côte, depuis la petite *riviere d'Or* jusqu'à *Cabo-Monte*, n'est pas de moi; mais pour le reste recevez le comme venant de moi, n'avançant rien que je ne sçache par ma propre experience.

Après cet avertissement, je commence par vous decrire cette partie de la Guinée où j'ai voyagé.

Il faut vous souvenir, s'il vous plait, que dans ma cinquieme Lettre j'ai fini la description, que j'ai faite de la Côte d'où vient l'or, par le village de *Ponni*, quoiqu'on nous apporte l'or d'encore un peu plus bas, sçavoir du Pays de *Quahou*, où il s'en trouve une très-grande quantité, & qui est derriere le Pays que j'ai decrit; mais comme j'en ai peu de connoissance, & que les habitans font leur plus grand negoce à *Acra* par *Aquambou*, je n'en dirai rien, & je m'arrêterai aux côtes de la mer. L'espace de terre, qui est entre *Ponni* & *Rio Volta*, a environ treize lieuës de longueur, & est habité par des Negres d'*Acra*, de *Lampi*, & d'*Aquambou*.

Ceux de *Lampi* ont leur Roi particulier, qu'on appelle Roi de *Ladingcour*; mais lui & ſes ſujets (ſi du moins on peut leur donner ce nom) ſont dans une entiere dependance d'*Aquambou* & ſont obligez de ſe conformer dans leur maniere de vivre à ceux-ci; car s'il leur arrive de donner le moindre chagrin à ceux d'*Aquambou*, ils en ſont punis ſi rigoureuſement, qu'ils s'en ſouviennent pluſieurs années de ſuite, & encore appelle-t-on cela les traiter doucement. Le Roi d'*Aquambou* leur fait quelquefois trancher la tête, quand la fantaiſie lui en prend, & ils ſont obligez de ſouffrir ces châtimens ſans murmurer le moins du monde; de ſorte que le Roi d'*Aquambou* a pour le moins une autorité auſſi abſoluë ſur eux que ſur ſes propres ſujets.

Le Pays eſt aſſés peuplé & aſſés fertile, il eſt ſur-tout abondant en toute ſorte de bêtail, en vaches, cochons, moutons, poules, &c. que les Negres de cette Côte achetent en quantité & à aſſés bon marché, & qu'ils tranſportent vers le haut de la Côte.

Outre cela, ces peuples trafiquent en eſclaves, que ces Negres achetent auſſi d'eux; mais la plûpart des eſclaves ſont tranſportez par les vaiſſeaux Anglois, François, & Portugais. Le trafic des eſclaves eſt quelquefois fort avantageux ici & ſurtout aux environs du village de *Lay*.

Il arrive bien auſſi, que lorſque les guerres ceſſent plus avant dans le Pays, on ne trouve plus ici d'eſclaves: de ſorte que le negoce y eſt fort incertain, & ce n'eſt qu'en paſſant qu'on s'y arrête; mais il n'y faut pas faire beaucoup de fonds.

Outre le negoce, les habitans s'occupent à cultiver un peu la terre & à la pêche, quoiqu'ils pêchent peu dans la mer, parce que les côtes ſont ici fort hautes & difficiles à aborder, en ſorte que quelque-

quefois on a de la peine à se servir de petits canots; mais le poisson de riviere supplée abondamment à ce defaut de poisson de mer.

La riviere de *Rio Volta*, à qui apparemment les Portugais ont donné ce nom à cause de sa rapidité & de la vîtesse avec laquelle elle se decharge dans la mer, sert de borne à ce Pays.

C'est une riviere fort belle & fort large, dont les eaux se dechargent dans la mer en si grande abondance & avec tant de force, que quelquefois on s'en apperçoit à trois ou quatre lieuës du rivage. Je ne sçai point combien loin elle s'étend dans le Pays; elle entraine par la rapidité de son cours une grande quantité de gros arbres, qui s'arrêtans à son embouchure font que l'eau s'éleve d'une hauteur épouvantable; ce qui cause une agitation continuelle, de sorte qu'on n'y peut passer dans un canot, que deux fois l'année, & cela ordinairement depuis le mois d'Avril jusques au mois de Novembre; car alors le temps est tranquille sur la Côte, & comme c'est immediatement avant la saison de la pluye, la riviere ne se decharge pas avec tant de force. Mais après le temps de la pluye, il n'y a point de Negre qui ait la hardiesse d'y passer, car ils sont accoûtumez de se tenir toûjours auprès des côtes; ce qu'ils ne peuvent faire ici à cause de cette élevation prodigieuse de l'eau, dont je viens de parler.

J'ai passé quatre fois devant cette riviere dans un vaisseau, & chaque fois on faisoit monter quelqu'un au haut du mât pour sçavoir si nous avions passé l'embouchure, & celui qui étoit monté ne manquoit jamais de dire que nous en approchions ou que nous en étions un peu à l'Orient ou à l'Occident; ce que les Capitaines, qui avoient peu d'experience, croyoient fortement, & je le croyois aussi avec eux.

Mais comme je venois de *Fida* dans un canot en 1699. je fis approcher le canot de la terre autant qu'il fût poſſible & que la grande agitation de l'eau qui ſort de la riviere le pût permettre : & quoique nous regardaſſions de fort près, nous ne pûmes decouvrir ni embouchure, ni la moindre ouverture, & nous vimes que le rapport d'un de mes domeſtiques, qui avoit fait le voyage par terre, étoit veritable; c'eſt que cette riviere eſt extrememement large auprès de la mer, & même beaucoup plus haut; mais que du côté de l'Oueſt il y a une langue de terre qui s'avance au travers de la riviere & n'y laiſſe qu'une petite ouverture; ainſi il eſt facile à comprendre, qu'étant d'une largeur extraordinaire, & ayant un cours très-rapide, le flûx de l'eau qui ſort par cette petite embouchure doit être extrememement fort & violent, ce qui ne ſeroit pas, ſi l'embouchure de la riviere étoit proportionnée à ſa largeur. Mais en voilà aſſés ſur ce ſujet.

Le Pays de *Coto*, que la plûpart appellent le Pays de *Lampi*, prend ſon commencement à l'Orient de cette riviere. Il y a environ quatorze lieuës depuis la riviere juſques au village de *Coto* ou *Verhou*. Ce village a été autrefois le lieu où reſidoit le Roi de *Coto*, & c'eſt là que je l'ai vû & que je lui ai parlé en 1698.

Ce Royaume a très-peu de forces, & elles diminuent même tous les jours par les guerres qu'il a avec ceux de *Popo*, & qui ont duré déja quelques années, & comme ils ſont à-peu-près égaux en forces, à moins qu'ils ne faſſent la paix, il eſt à craindre que leurs differens ne ſe termineront pas de long temps, ou il faudroit que l'un des deux pût mettre quelque autre Pays dans ſon parti.

Mais ceux d'*Aquambou*, qui les veulent conſerver tous deux, empêchent bien cela, envoyans con-

continuellement du secours à celui des deux qui a du dessous. Lors qu'*Aquambou* étoit gouverné par deux Rois, (comme je l'ai remarqué) le vieux Roi soûtenoit ceux de *Popo*, & le jeune ceux de *Coto*, de sorte qu'ils avoient toûjours des troupes auxiliaires d'*Aquambou*.

Le temps apprendra comment ils se tireront d'affaire après la mort du vieux Roi. L'an 1700. ceux de *Popo* prirent si bien leur temps, qu'ils surprirent ceux de *Coto* & les obligerent de sortir de leur Pays; mais je ne doute point que le Roi d'*Aquambou* ne les y rétablisse, & ne tienne en bride ceux de *Popo*.

Le Pays de *Coto* est tout-à-fait opposé à la Côte d'où l'on tire l'or; car la Côte est pleine de montagnes, & ici il n'y en a pas une; le terroir y est fort uni, sablonneux, sec, & infertile; il n'y a pas même d'arbres, si ce n'est des *palmistes* ou *cacoyers sauvages*, dont le Pays est assés bien pourvû.

Il y a aussi du bétail, mais non pas autant que les habitans en ont besoin. Ils ne manquent pas de poisson de riviere; mais pour du poisson de mer, ils n'en ont point, à cause de l'agitation extraordinaire de la mer sur les côtes jusques à *Ardra*.

Leur negoce consiste en esclaves, dont ils peuvent quelquefois fournir un assés bon nombre, quoiqu'on n'y en trouve pas assés pour charger un vaisseau.

Je trouvai les habitans d'un bon naturel & civils; j'y reçûs beaucoup d'honnêtetez, & sur-tout du Roi, à qui j'avois dit que quand j'aurois fait mes affaires à *Fida*, j'avois dessein de m'en retourner par terre; car il m'offrit de me venir chercher avec tous ses gens sur les frontieres de son Pays; & de me conduire jusques au de-là de *Rio Volta*, afin

que je n'eusse rien à craindre des voleurs, qui vont & viennent pour attraper du butin.

J'acceptai ses offres avec beaucoup de reconnoissance, & j'en aurois aussi infailliblement profité, sans que ceux du *petit Popo*, qui m'avoient aussi promis de m'escorter avec tout leur monde jusque sur leurs frontieres, m'en detournerent par leurs Envoyez, sous prétexte qu'ils craignoient, que je serois attaqué par les voleurs, avant qu'ils pûssent me joindre.

Ces Envoyez m'en dissuadoient assés foiblement, & cependant ils tâchoient, comme si cela venoit d'eux-mêmes, de me persuader à faire le voyage par terre; de sorte que je decouvris bien-tôt le méchant dessein qu'ils avoient, qui étoit de me tuer & de piller ce que j'avois; dont ils auroient pû ensuite se disculper en disant qu'ils avoient voulu me detourner de faire le voyage par terre.

Cela m'empêcha d'executer le dessein que j'avois formé, ce qui m'auroit sans doute fait faire bien des decouvertes dignes de vous être communiquées.

Mais pour revenir aux habitans de *Coto*, leur gouvernement, & leur Religion, est à-peu-près la même chose que parmi les Negres de cette Côte. Ils ont aussi presque les mêmes façons de vivre; ce qu'il y a de plus ici, c'est qu'on y void une quantité prodigieuse d'Idoles. Pour leur langage, il est le même que celui d'*Acra*, à quelque petite difference près. Et comme ils ne negocient presque pas, ils sont aussi fort pauvres, & il s'en trouve très-peu qui soient riches. Leur plus grand profit consiste à aller par le Pays & à enlever des hommes, qu'ils vendent aux Européens, qui viennent ici avec leurs vaisseaux. Voilà ce qui les fait subsister, & c'est tout ce que j'en peux dire.

Il y a environ dix lieuës de *Coto* jusques au *pe-*

tit

tit Popo; ce dernier Pays eſt comme le précedent, ſans montagnes, ſans arbres, & extremement ſablonneux, juſque là qu'on trouve du ſable dans toutes les viandes qu'on prépare. Je le ſentis bien pendant trois jours que j'y ſejournai, car quoique le Roi me pourvût bien de mets, je n'en pouvois manger pour la raiſon que je viens de dire, & je fus obligé d'aller chercher à manger dans le vaiſſeau.

Cela fait auſſi que le Pays eſt très-infertile, & il faut que ceux de *Fida* nourriſſent preſque tous les habitans.

Ces habitans ſont un reſte du Royaume d'*Acra* derriere le fort que nous avons dans ce lieu, & qui en ont été ci-devant chaſſez par le Roi d'*Aquambou*. Ceux qui ont échappé ſe ſont établis ici, & ſans doute qu'ils y demeureront toûjours, n'y ayant aucune apparence qu'ils ſoient jamais rétablis dans leur Pays.

Nous avons déja parlé de leurs guerres avec ceux de *Coto*. Ils n'ont pas beaucoup de troupes, mais ils ſont aſſés bons ſoldats. Il y a quelque temps qu'ils avoient pour Roi un bon guerrier, nommé *Aforri*, qui étoit frere du Roi qui regne aujourdhui. Il ſe faiſoit craindre de tout le monde par ſon courage. Il a ſur-tout rendu ſon nom illuſtre, lorſque le *Hidalgo* d'*Offra* s'étant élevé contre le Roi du *grand Ardra* ſon Souverain legitime, il ſecoua le joug, & fit mourir nôtre premier Marchand nommé *Holwerf*.

Le Roi d'*Ardra* pour venger ces deux terribles attentats, perſuada le Roi *Aforri* de venir avec ſes troupes; ce qu'ayant fait, il vainquit ceux d'*Offra* auſſi-tôt qu'il les eût vûs, ravagea entierement leur Pays, & livra le criminel entre les mains de ſon Roi. Et ne ſe contentant pas de cette victoire, il ſe mit en campagne contre ceux de *Fida* à la ſol-

licitation du Roi d'*Ardra*, & ſans perdre de temps il vint ſe camper avec ſon armée ſur leurs frontieres. Mais comme il manquoit de poudre, il attendit à les attaquer, juſques à ce que le Roi d'*Ardra* lui en eût envoyé ſelon ſa promeſſe. Celui-ci n'y manqua pas auſſi, & lui en envoya une bonne quantité avec un bon convoi; ce que ceux de *Fida* ayans appris, attaquerent avec toutes leurs forces ce convoi, le battirent, & ſe rendirent maîtres de la poudre. Lorſqu'*Aſorri* ſçût cela, & ſe trouvant hors d'état de reſiſter à ſes ennemis ſans poudre, il ſe retira ſubitement dans ſon Pays, & fit fort bien; car ceux de *Fida* l'auroient attaqué le lendemain avec toutes leurs troupes, & apparemment ils l'auroient defait.

Lorſque ceux de *Fida* eurent appris ſa retraite, ils n'eurent pas envie de le pourſuivre, & étoient très-ſatisfaits de ſe voir delivrez d'un ennemi ſi redoutable. *Aſorri* étant arrivé dans ſon Pays, apprit que ceux de *Coto* étoient prêts de venir au ſecours de ceux de *Fida*, en cas qu'il eût demeuré plus long temps dans leur Pays. Cela le fâcha ſi fort, qu'il ſe mit tout auſſi-tôt en campagne avec une terrible animoſité contre ceux de *Coto*, & comme il ne cherchoit qu'à en venir aux mains, il les attaqua, quoiqu'ils euſſent l'avantage ſur lui, & il fut ſi bien reçû, qu'en peu de temps il perdit beaucoup de monde. Ce qui le mit dans une telle fureur, que ſans ſe menager lui-même il ſe jetta ſur les ennemis, & ſe trouva ſi fort embarraſſé parmi eux, qu'il lui fut impoſſible d'en ſortir, & après une vigoureuſe reſiſtance il demeura mort ſur la place avec un grand nombre de ſes gens.

Le Roi, qui regne préſentement, n'a pas autant de courage & eſt plus moderé que ſon frere; cependant il a bien ſçû venger ſa mort ſur les habitans de *Coto*, les attaquant toûjours lorſqu'ils étoient

toient les plus foibles, & il les a enfin chaſſez du Pays, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Ceux de *Popo* vivent de la même maniere que ceux de *Coto*, c'eſt-à-dire, du butin qu'ils font, & des eſclaves qu'ils vendent. Mais ils ſurpaſſent pourtant de beaucoup les premiers, car étans plus hardis, ils font auſſi plus de butin, & par conſequent leur negoce eſt plus conſiderable, cependant il faudroit quelques mois pour charger ici un vaiſſeau d'eſclaves.

L'an 1697. je ne pûs acheter que trois eſclaves en trois jours que j'y demeurai; mais ils m'aſſûrerent que ſi je voulois attendre encore trois jours, ils m'en pourroient fournir près de deux cens; j'écoutai leur propoſition, mais étant allé à bord ſous prétexte de chercher des marchandiſes qu'ils demandoient, je fis lever l'ancre & mettre à la voile pour aller à *Fida*, & quand je fus arrivé, j'appris que leur courſe avoit ſi bien reüſſi, qu'ils avoient pris plus de deux cens eſclaves, & que, faute d'autres Marchands, ils furent obligez de les vendre aux Portugais.

Ce peuple eſt extremement fourbe. Lorſqu'un Marchand vient ici pour negocier, ils lui font croire, qu'ils ont un grand nombre d'eſclaves à lui vendre, mais ce n'eſt que pour l'obliger de venir à terre; & s'ils peuvent l'y attraper, ils ne l'en laiſſent point partir qu'après l'avoir retenu quelques mois & l'avoir bien pillé.

Il n'y a point de nation qu'ils trompent plus que les Portugais, & cependant ils y vont toûjours, parce qu'ils ont de ſi méchantes marchandiſes, qu'ils ne peuvent acheter d'eſclaves ailleurs.

Dans l'année 1698. je trouvai un vaiſſeau Danois à *Popo*, qui y demeura plus long temps pour acheter cinq cens eſclaves, que je ne demeurai à *Fida* pour en acheter environ deux mille, & pendant

dant ce temps-là ils donnerent tant de preuves de leur naturel fourbe aux Danois, que je ne croi pas que cette nation y revienne plus pour trafiquer.

Une année ou deux auparavant, ils avoient negocié avec un vaisseau Anglois, à-peu-près de la même maniere, & outre cela ils avoient derobé quelques marchandises; mais y étant retourné dans la suite du temps que j'y étois, il trouva bien le moyen de se recompenser de sa perte. Aussi-tôt qu'il eût mouillé l'ancre, quelques personnes considerables, parmi lesquels étoit le fils du Roi, vinrent à son bord, lesquels il fit mettre aux fers, & ne les relâcha qu'après qu'on l'eût richement remboursé de ce qu'il avoit perdu.

Le negoce étoit beaucoup meilleur sous le gouvernement du frere de ce Roi, car comme il s'y attachoit, il n'auroit pas souffert qu'on fit la moindre insulte aux Européens. Il est arrivé sous son regne, qu'un vaisseau de nôtre Compagnie chargea plus de cinq cens esclaves en onze jours : mais je ne croi pas que cela arrive jamais; car ceux de *Popo* sont présentement d'un tel naturel, qu'il est impossible qu'on n'en soit toûjours trompé.

Il n'est pas necessaire de parler des autres coûtumes des habitans de ce Pays-ci; car comme ils sont venus d'*Acra*, on peut bien juger qu'ils n'en different que très-peu pour la Religion, pour le Gouvernement, &c.

J'y trouvai une si grande quantité de rats pendant le sejour que j'y fis, que je crûs être obligé en charité d'avertir les habitans d'être sur leurs gardes & de tâcher à detruire ces animaux, de peur que se multiplians ils ne les chassassent du Pays.

On trouve à quatre lieuës de là, du côté de l'Orient, le Royaume du *grand Popo*, dont le Roi a été ci-devant sous l'obeissance de ceux de *Fida*.

Mais

Mais le Roi d'à préſent, ayant été mis ſur le throne de ſon frere (qu'on envoya en exil) par le Roi de *Fida*, a ſecoué le joug en recompenſe du bienfait qu'il avoit reçû, & s'eſt ſouſtrait à l'obeïſſance du Roi de *Fida*. Celui-ci s'en trouvant grievement offenſé, aſſembla une puiſſante armée, & les François, qui étoient alors à *Fida* avec quelques vaiſſeaux, l'ayans ſecouru d'hommes & d'armes, il envoya ſes troupes à *Popo* pour l'attaquer, pendant que les vaiſſeaux François y feroient voile & les attaqueroient par mer: mais comme *Popo* eſt ſitué au milieu d'une riviere, ceux de *Fida* & les François furent obligez de ſe ſervir de radeaux pour y aborder. Ceux de *Popo* s'étoient ſi bien mis en état de defenſe, que non ſeulement ils repouſſerent leurs ennemis, mais les obligerent de prendre la fuite, ſans avoir perdu un ſeul homme; car ils tiroient hors de leurs maiſons ſur ceux de *Fida*, ſans que ceux-ci les pûſſent voir, ce qui coûta la vie à un grand nombre de François & d'habitans de *Fida*, & mit le reſte dans un tel deſordre, qu'ils s'enfuirent après avoir jetté leurs armes, & ſi ceux de *Popo* avoient voulu pourſuivre leur victoire, il ne ſeroit peut-être pas échappé un François, parce qu'ils ne courent pas ſi vîte que les Negres.

Depuis que cette entrepriſe a eu un ſi malheureux ſuccès pour ceux de *Fida*, le Roi n'a rien oſé tenter avec ſes propres gens; mais a tâché d'obliger par argent d'autres Pays à entrer dans ſon parti, & quoique cela lui aît déja coûté beaucoup, il n'en eſt gueres plus avancé, parce qu'on le trompe de tous côtez; de ſorte qu'il eſt contraint de laiſſer le Roi de *Popo* paiſible poſſeſſeur de ſon ile.

Ceux de *Popo* n'ont preſque point d'autre habitation que le village où demeure le Roi, & qui (com-

(comme je viens de dire) eſt dans une île. Ils ont fort peu de monde, & ceux de *Fida* les tiennent aſſiegez de ſi près, qu'ils ont de la peine à cultiver la terre-ferme; ce qui eſt cauſe qu'ils manquent de vivres la plûpart du temps, & ſeroient contrains de mourir de faim, ſi d'autres Pays ne leur envoyoient ce qui leur eſt neceſſaire. Et quoique ceux de *Fida* ſoient leurs ennemis jurez, ils ne laiſſent pas d'en recevoir le plus grand ſecours. Il eſt vrai que le Roi l'a defendu ſur peine de la vie, mais le grand profit qu'ils font avec ceux de *Popo*, leur fait bien violer les defenſes du Roi.

Ils negocient auſſi en eſclaves, & lorſqu'il n'y a point de vaiſſeaux, ils les vendent aux habitans du *petit Popo*. Mais leur plus grand trafic conſiſte dans le poiſſon qu'ils pêchent dans leur riviere, & qu'ils font vendre ailleurs.

Nous y avions une maiſon ou loge il y a quelques années; mais comme le negoce y a été très-peu de choſe depuis leur guerre avec ceux de *Fida*, nous l'avons abandonnée après la mort du Marchand qui y étoit, & nous n'y avons plus trafiqué depuis.

On peut compter ce *Popo* pour le premier des Pays d'*Ardra*, & il y a très-peu de difference dans le langage. Le gouvernement y eſt ſur un autre pied, & je donnerai dans la deſcription du Pays de *Fida* une idée du gouvernement des Pays d'*Ardra*.

Le Pays de *Fida* commence à l'Orient de *Popo*, & à quatre ou cinq lieuës plus bas on trouve la rade & le port où l'on aborde.

Ce port eſt ſi dangereux, à cauſe de l'agitation extraordinaire de la mer, qui dure toute l'année, qu'on eſt dans de continuelles frayeurs d'être renverſé en abordant. Mais ſur-tout dans les mois d'Avril, de Mai, de Juin, & de Juillet la mer s'éle-

s'éleve si haut, que c'est hazarder visiblement sa vie, que de vouloir entrer dans le port.

On void aussi arriver beaucoup de malheurs dans ce temps-là; il se noye bien des gens, & il se perd beaucoup de marchandises; car la mer vient avec une telle violence, que dans un moment le canot est brisé, & ceux qui étoient dedans sont par consequent en danger de perir, excepté les *Remadors* ou *Rameurs*, qui se sauvent la plûpart du temps à la nage; car ils sçavent parfaitement bien nager.

Lorsque j'y étois en 1698. cinq personnes, sans compter les esclaves, y perdirent la vie, sçavoir un Capitaine Portugais, un Ecrivain, & trois Matelots Anglois, outre deux Capitaines, que l'on porta à terre pour morts, & qui en moururent effectivement peu de temps après.

Cette rade m'a coûté, ou pour mieux dire à la Compagnie, plus de deux mille livres à diverses fois: mais les Anglois, qui n'avoient pas de si bons rameurs que nous, y ont perdu infiniment davantage.

Il y a ici encore une grande incommodité environ ce temps-là, c'est un courant extremement rapide, qui va du côté de l'Orient, & contre lequel ni esquif ni chaloupe ne peut tenir, mais il faut que ceux qui sont dans les esquifs jettent leur crochet au fonds pour n'être pas renversez. Tous ces inconveniens retiennent souvent les vaisseaux une fois aussi long temps qu'il leur seroit necessaire pour charger les esclaves qu'ils viennent acheter. Mais lorsqu'on a eu le bonheur de passer & de mettre pied à terre, c'est par maniere de dire, comme si l'on sortoit de l'enfer & qu'on entrât dans le ciel; car après être échappé d'un si grand & si visible danger, & voyant à une demi-lieuë de la Côte de si beaux payſages, il faut necessairement qu'on soit extremement rejoui, non seulement

ment d'avoir évité le danger, mais auſſi d'aller goûter tous les plaiſirs qu'un ſi beau Pays promet à ſa premiere vûë.

J'y ai demeuré environ huit mois à trois diverſes fois, non que j'euſſe beſoin de tout ce temps-là pour mon negoce, car dans moins d'un mois je pouvois depêcher un vaiſſeau, & il y en a eu même que j'ai chargé en quinze jours; mais j'attendois un *Jacht* pour m'en retourner, & il me falloit du temps pour me préparer au voyage.

J'ai employé toutes ſortes de moyens, pendant mon ſejour en ce Pays-là, pour ſçavoir l'étenduë du Royaume de *Fida*, mais je n'ai pû entierement me ſatisfaire là-deſſus. Ce que j'en ſçai, c'eſt qu'il s'étend environ neuf ou dix lieuës le long de la mer: vers le milieu il s'avance à ſix ou ſept lieuës dans le Pays, & enſuite il s'étend de côté & d'autre & fait comme deux bras; de ſorte que dans un endroit il a dix ou douze lieuës de largeur, & dans un autre beaucoup moins, ainſi il m'eſt impoſſible de rien dire de certain de ſon étenduë.

Ce qu'il y a de veritable, c'eſt que ce Pays eſt ſi peuplé, que dans un village ſeul, par exemple, dans celui du Roi, ou d'un de ſes Vicerois, on trouve autant de monde, que dans les Royaumes ordinaires de la Côte. Il y a pluſieurs villages de cette grandeur dans le Pays: outre une infinité de petits, dont il eſt rempli, & dont quelques-uns ne ſont éloignez des autres que d'une portée de fuſil: car ceux qui demeurent hors des grands villages, ſe font des maiſons par-tout où il leur plait; chaque famille a un tel petit village, qui devient plus grand à meſure que la famille s'augmente.

Ce grand nombre de petits villages, dont les maiſons ſont preſque toutes rondes par en-haut, & environnées d'un rempart de terre ou d'une haye, & la grande quantité de toutes ſortes de

très-

très-beaux arbres, qui semblent avoir été plantez regulierement, donnent la plus agréable vûë du monde à ceux qui s'y arrêtent. Et ce qui rend cette vûë encore plus accomplie, c'est qu'il n'y a ni montagnes ni collines qui la bornent: mais cependant le Pays s'éleve insensiblement, sans qu'on s'en apperçoive, de sorte que quand on a marché une lieuë ou deux, & qu'on se detourne, on void les plus agréables vallées qu'on se puisse imaginer, & je ne croi pas qu'il y en ait d'aussi belles dans quelque Pays que ce soit. Outre cela le Pays est couvert de verdure la plus grande partie de l'année, y ayant presque toûjours trois sortes de grains, des feves, des *patates*, & de certains autres fruits de la terre, qui sont semez si près l'un de l'autre, que dans la plûpart des endroits il n'y a qu'un petit sentier pour passer: car les Negres sont si avares de leurs terres, qu'ils sement ou plantent celles qu'ils croyent être un peu fertiles, & même dans les hayes, qui sont autour de leurs maisons & de leurs villages, & ils ont pour cela un si grand empressement, qu'un jour ils serrent leurs grains, & le jour suivant ils sement les mêmes terres, sans leur donner le temps de se reposer.

La beauté de ce Pays-là m'a entrainé si loin, que je l'ai déja presque tout parcouru sans m'en appercevoir; mais comme il merite bien qu'on en fasse une description particuliere, j'ai dessein de la diviser en trois parties, & de parler premierement du naturel & des mœurs des habitans de *Fida*, en second lieu de leur gouvernement & de leur Religion, & en troisieme lieu des animaux & des fruits que l'on y trouve. Je renfermerai la premiere partie dans cette Lettre, & les deux autres dans les deux Lettres suivantes. Mais consolez vous par avance, si ces Lettres, & sur-tout celle-ci, sont

un

un peu longues. Je ne m'ennuyerai pas à les écrire, & si elles vous ennuyent à les lire, ou que le temps qu'il faudroit y employer vous paroisse trop precieux, vous n'avez qu'à les dechirer.

Pour ce qui regarde donc la premiere partie de cette description, je vous dirai que les habitans de *Fida* surpassent tous les Negres, avec qui j'ai eu quelque frequentation, tant en bonnes qu'en mechantes qualitez, comme vous le verrez, si vous prenez la peine de lire ce que je vous en écrirai.

Je ne sçaurois m'empêcher de rendre temoignage à leur civilité. Ils nous traitent tous, depuis le plus grand jusques au moindre, de la maniere du monde la plus honnête & la plus respectueuse. Les autres Negres nous importunent sans cesse pour avoir des présens, mais ceux-ci ne nous demandent jamais rien qu'un peu de brandevin, & ils aimeroient mieux nous faire des présens, que d'en recevoir de nous, si ce n'est que quand nous avons trafiqué avec eux, ils aiment bien que nous reconnoissions les services qu'ils nous ont rendus; mais outre cela, ils sont inviolablement attachez à leurs anciennes coûtumes, à quoi personne ne peut raisonnablement rien trouver à redire.

Ils sont aussi si civils entre eux, & sur-tout les inferieurs à l'égard de leurs superieurs, que j'en fus tout étonné au commencement. Si quelqu'un va rendre visite à un autre, qui est de plus grande condition que lui, ou s'il le rencontre par hazard en quelque lieu, il se met d'abord à genoux devant lui, & baise la terre par trois fois, en se frappant bien fort dans les mains & en lui souhaitant le bon jour ou le bon soir, à quoi l'autre repond assis ou debout, en frappant fort doucement dans ses mains, & en souhaitant aussi le bon jour à l'autre, ou, s'il est fort civil, en lui disant, *C'est assés*. Cependant

dant le premier demeure assis ou couché sur la terre, jusques à ce que l'autre soit parti, à moins que ses affaires ne le pressent; en quel cas, après avoir demandé permission, il se retire en rampant; car on compte pour un grand crime de s'asseoir en présence de son superieur. Les cadets témoignent le même respect à leur aîné, les enfans à leurs peres, & les femmes à leurs maris, aucun d'eux ne donnera rien à son superieur, on n'en recevra aussi rien qu'à genoux & avec les deux mains; ce qui est encore parmi eux une autre marque de respect; & lorsqu'ils parlent avec eux, ils mettent la main devant la bouche, afin de ne les pas incommoder par leur haleine.

Lorsque deux personnes égales & de même condition se rencontrent, il faut qu'ils s'agenouillent tous deux, & qu'en frappant des mains ils se donnent la benediction par se souhaiter mutuellement le bon jour; les domestiques qui les suivent font la même chose, & tout cela n'est pas desagréable à voir.

S'il arrive qu'une personne de marque éternuë, tous ceux qui sont présens se mettent à genoux, baisent la terre, & en frappant des mains leur souhaitent toute sorte de bonheur.

Lorsque quelqu'un reçoit un présent d'une personne qui est au dessus de lui, il faut, après l'avoir reçû, qu'il frappe des mains, qu'il baise la terre, & qu'il remercie avec une très-profonde humilité. En un mot, je ne croi pas qu'il y ait de lieu au monde où les inferieurs soient si soûmis & si respectueux envers leurs superieurs, que dans le Royaume de *Fida*; en quoi ils sont directement opposez aux Negres de la Côte de Guinée, qui sans faire aucune distinction de personnes vivent comme des bêtes les uns avec les autres.

Ils n'en different pas moins à l'égard du travail; car

car les Negres de la Côte aiment fort l'oisiveté, & les habitans de *Fida* au contraire, tant hommes que femmes, sont si attachez au travail, que lorsqu'ils ont entrepris quelque chose, ils ne se donnent point de repos qu'ils n'en soient venus à bout, & ils cherchent continuellement à travailler pour gagner quelque chose.

Outre l'agriculture, dont il n'y a que le Roi & quelques Grands d'exempts, ils s'occupent à filer du coton, à faire de beaux habits au mêtier, à faire des *calabasses*, des vaisseaux de bois, des *assagayes*, à forger, & à plusieurs autres arts, qui ou ne sont pas connûs sur la Côte, ou n'y sont pas à beaucoup près dans la même perfection qu'à *Fida*.

Pendant que les maris sont ainsi occupez à travailler, les femmes ne sont pas oisives, mais font de la biere, & préparent des viandes, qu'elles vont vendre au marché avec les ouvrages de leurs maris; de sorte que le mari & la femme travaillent à qui mieux mieux pour gagner de l'argent; & c'est aussi ce qui les fait vivre dans l'abondance, au-lieu que les Negres de la Côte n'oseroient manger un bon morceau, quand il faut l'acheter bien cher.

Mais ceux-ci au contraire, tant les petits que les grands, mangent ce qu'ils peuvent trouver de meilleur aussi long temps qu'ils ont de l'argent, & quand il commence à leur manquer, ils travaillent à en gagner d'autre. Mais il est impossible de les faire travailler avec l'estomac vuide ou le ventre affamé, & franchement ils ont raison en cela; ne faut-il pas qu'ils ressentent par avance ce pourquoi ils travaillent?

Ils travaillent pour un fort petit salaire, & nous nous en servons à porter nos marchandises du bord de la mer jusques au village du Roi où nous avons nôtre domicile. Il y a environ trois lieuës de chemin,

min, & on leur donne pour chaque voyage depuis huit jusques à douze sols, selon que les fardeaux qu'ils portent sont pesans, & châcun a son prix reglé; ainsi vous voyez que ces hommes donnent leur corps à bon marché.

Ils portent des fardeaux de cent livres sur la tête, & ils marchent encore si vîte, tout chargez qu'ils sont, que nous aurions de la peine à les suivre à vuide sans nous bien lasser.

Ceux qui ont beaucoup de bien, trafiquent beaucoup en esclaves & en autres marchandises, outre l'agriculture, qu'ils font exercer par leurs femmes & par leurs esclaves.

Ils s'attachent si fort au negoce d'esclaves, qu'ils peuvent en fournir mille tous les mois, c'est-à-dire, s'il n'y a point de vaisseaux à *Jakin*, qui depend du *grand Ardra*, & qui n'est qu'à trois lieuës de là; car alors le negoce n'y va pas si bien, parce que le Roi du *grand Ardra*, par le Pays duquel il faut que la plûpart des esclaves passent, pour favoriser son propre Pays fait fermer les avenuës de *Fida*, & defend rigoureusement le transport des esclaves à *Fida*, dont il est toûjours ennemi; mais ses sujets ne laissent pas malgré ces defenses de negocier avec eux en secret, & se mettent fort peu en peine de l'inimitié qu'il y a entre leurs Rois. Cependant il est aisé de juger qu'on n'y peut pas trouver autant d'esclaves que lorsque le Roi d'*Ardra* permet à ses sujets de negocier avec ceux de *Fida*.

Pour ce qui est du reste, les mœurs de ceux de *Fida*, separées de leur Religion, sont presque les mêmes que celles des Negres de la Côte, si ce n'est que ceux-là excellent en tout par-dessus les autres; car les Negres de la Côte de Guinée se contentent de huit ou dix femmes, ou tout au plus de vingt, mais les habitans de *Fida* en ont jusques à quarante & cinquante; leurs principaux Capitaines

en ont trois ou quatre cens, quelques-uns même jusques à mille, & le Roi en a quatre ou cinq mille.

La plûpart de ces femmes ne servent qu'à travailler à la campagne pour leurs maris, mais les plus jolies gardent la maison, où elles ne sont pas aussi exemptes de travail, outre qu'elles sont obligées de servir leurs maris & d'en avoir soin; car les Negres un peu puissans ne laissent entrer aucun homme dans les maisons où ils sont avec leurs femmes.

Les maris sont si jaloux de leurs femmes, que sur le moindre soupçon ils les vendent aux Européens pour les transporter ailleurs, & ils ne font pas comme les Negres de la Côte de Guinée qui negocient avec leurs femmes; mais il n'en va pas de même ici. Si quelqu'un couche avec la femme d'un autre, il se doit presque assûrer de mourir, en cas que la partie offensée ait du bien, & il arrive même souvent, que pour son crime toute sa famille est reduite à l'esclavage.

Pour ce qui regarde les femmes du Roi, si un homme les touche seulement, quand ce seroit par malheur, il faut qu'il perde sa tête ou sa liberté, & que pour la punition de son crime il se rende esclave pour toute sa vie. C'est pour cela que ceux qui ont à faire aux environs des maisons du Roi, crient de loin, afin d'avertir ses femmes, qu'il y a là autour des hommes, & qu'elles doivent être sur leurs gardes.

C'est pour cela aussi que le Roi, aussi-bien que les gens puissans de son Royaume, ne se fait servir que par des femmes, sans qu'il soit permis à aucun homme d'y entrer, à moins qu'il n'y ait quelque chose à faire ou à raccommoder dans la maison, & alors il faut que les femmes passent dans un autre appartement.

Lors-

Lorſqu'il y a des ouvriers ſur le toit de la maiſon pour y travailler, ils ſont obligez de crier ſans ceſſe, afin que les femmes les plus conſiderables du Roi ſe tiennent dans la maiſon; car il y en a auſſi quelques-unes, que c'eſt un crime de voir.

Quand les femmes du Roi vont travailler à la campagne, (elles y vont tous les jours par centaines) & qu'elles rencontrent un homme, elles crient de loin, *Mettez vous à l'écart*, & alors s'éloignant du chemin, il ſe met à genoux, & les laiſſe paſſer, ſans oſer preſque les regarder.

Le Roi vend ſouvent une vingtaine de ſes femmes pour le moindre chagrin qu'elles lui donnent, & même pour des bagatelles: cependant le nombre n'en diminuë point; car trois de ſes principaux Capitaines, qui ont inſpection ſur le *Serrail de Fida*, lui en fourniſſent tous les jours d'autres à la place de celles-là; auſſi-tôt qu'ils decouvrent une jolie fille, ils la menent au Roi, & il n'y a perſonne dans tout le Pays qui oſe s'y oppoſer.

Lorſqu'on en a préſenté une au Roi, ſi elle lui plait, il couche deux ou trois fois avec elle, après quoi il faut qu'elle paſſe ſa vie en Religieuſe. C'eſt pour cela que les filles n'aiment pas à devenir les femmes du Roi, & elles choiſiroient plûtôt la mort, qu'une vie comme celle-là.

Il y a deux ans que ces Capitaines voulurent mener au Roi une jeune fille fort jolie; mais comme elle n'aimoit pas la vie Religieuſe, elle leur échappa, & voyant qu'ils la pourſuivoient, elle ſe jetta de deſeſpoir dans un puits profond, où elle étouffa.

Le pere de famille venant à mourir, ſon fils aîné hérite de tous ſes biens, & auſſi de ſes femmes, qu'il prend toutes pour lui, excepté celle qui l'a mis au monde, à laquelle il donne une maiſon à part & tout ce qui lui eſt neceſſaire, en cas

qu'elle ne puisse subsister par elle-même. Cela ne se pratique pas seulement chès le Roi & chès les Capitaines, mais aussi parmi les gens du commun.

Le Roi d'à présent a épousé deux de ses propres filles; mais comme elles n'ont pas vêcu long temps, & qu'il a eu peu de plaisir avec elles, il s'imagine que les Dieux ont voulu le punir par-là de son inceste, & il a fait serment de ne commettre jamais plus ce crime.

Il maria une de ses filles à un Marchand Anglois, du temps que j'y étois, pour n'avoir pas la tentation de faire ce qu'il avoit fait auparavant; comme j'étois libre avec lui, je le grondai de cela, & je le condamnai en riant à une certaine amende, parce qu'il ne me l'avoit pas présentée le premier: il paya volontairement cette amende, & me dit que quoique sa fille fût mariée, elle étoit pourtant à mon service, si je la voulois, & qu'il ne lui coûteroit qu'un mot pour la faire retourner.

Que vous semble, Monsieur, les filles de ce Roi ne se donnent-elles pas à bon marché? mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'un tel mariage ne donne aucun avantage; autrement il n'auroit tenu qu'à moi d'avoir été heureux il y a long temps.

Les habitans de *Fida* ayans une si grande quantité de femmes, doivent avoir aussi par conséquent un très-grand nombre d'enfans. Il est presque incroyable de combien d'enfans un même homme est le pere; & cependant cela est facile à concevoir, les hommes étans vigoureux, & les femmes assés fertiles. J'ai vû des hommes, qui avoient plus de deux cens enfans, & afin que je n'en doutasse pas, cela m'a été confirmé par deux exemples; le premier, d'un des Capitaines du Roi, nommé *Agoei*, qui nous a servi d'Interprete depuis quelques années.

Je lui demandai un jour en présence d'un de nos Maî-

Maîtres de navire & de mon Assistant, combien il avoit d'enfans; à quoi il me repondit en soûpirant, qu'il étoit assés malheureux de n'en avoir gueres, & que le nombre n'alloit qu'à soixante & dix. Je lui demandai, s'il n'en avoit point de morts, il me dit qu'il lui en étoit mort autant qu'il lui en restoit en vie. Et comme cet homme comptoit pour peu cent quarante enfans, je vous laisse à penser combien il faut que ceux-là en ayent qui croyent être riches en enfans.

Le Roi, qui étoit présent à cette conversation, me montra un de ses Vicerois, qui n'ayant pour toutes troupes que ses fils, les fils de ses fils, & leurs esclaves, avoit repoussé ses ennemis, qui l'avoient attaqué avec beaucoup de monde, & ajoûta, que les fils & les petits-fils de ce Viceroi montoient à plus de deux mille, sans y compter les filles, ni les enfans qui étoient morts.

Jugez, Monsieur, si ces gens-là ne seroient pas fort propres à peupler bien-tôt un nouveau monde, en cas qu'on en decouvrît un.

Si cela est vrai, comme je n'en doute point, tous les Grands qui étoient là présens, ayans confirmé ce que le Roi avoit dit, il ne faut plus s'étonner de ce que ce Pays est si peuplé, ni du grand nombre d'esclaves qui se vendent ici tous les jours.

J'ai parlé assés long temps de ce qui regarde les mariages des habitans de *Fida*, parlons présentement de leur fidelité à garder le bien d'autrui. Le Roi m'en fit la declaration la premiere fois que j'y allai, & me dit: *Que ses sujets n'étoient pas comme ceux d'Ardra & des autres Pays d'alentour, lesquels, pour la moindre injustice qu'ils croyoient avoir reçûë des Européens, s'en defaisoient par le poison. Vous n'avez pas cela à craindre d'eux*, ajouta-t-il; *mais je vous conseille de prendre bien garde à vos mar-*

chandiſes; car il ſemble que mes ſujets ſoient tous nez avec des diſpoſitions au larcin, ils ne vous voleront que ce qu'ils pourront attraper. Je fus très-ſatisfait de cette declaration franche & ſincere du Roi, m'imaginant être ſi bien ſur mes gardes, que quelque grands voleurs que fuſſent ceux de *Fida*, ils ne m'attraperoient pas; mais je comptois alors ſans mon hôte, & je trouvai dans la ſuite qu'ils étoient les plus grands & les plus adroits voleurs de toute la terre.

Excepté trois ou quatre des principaux, tous les autres, grands & petits, riches & pauvres, ſont des voleurs, & ils derobent avec tant d'adreſſe, qu'un Marchand François fut obligé d'avouër, qu'ils s'entendoient mieux à ce métier, que les coupeurs de bourſe à Paris.

Voici ce qui l'obligea à dire cela. Comme il étoit ſur ſon depart, il avoit emballé toutes ſes marchandiſes dans ſon magaſin avec un aſſés bon nombre de poulets pour le voyage, & devoit faire porter le tout le lendemain dans ſon vaiſſeau; mais on lui en épargna la peine; car étant venu le matin à ſon magaſin, il ne trouva ni poulets ni marchandiſes; & comme il étoit bien fermé, & qu'il ne vid aucune ouverture, il ne pouvoit s'imaginer comment ils y avoient pû entrer, mais je l'appris bien dans la ſuite à mes depens.

Les Negres, qui demeurent ſur la Côte de Guinée, ſont bien voleurs, mais il n'y a nulle comparaiſon d'eux à ceux de *Fida*. Je ne croi pas qu'il y ſoit venu un vaiſſeau de quelque nation que ce ſoit dont ils n'ayent derobé un bon nombre de marchandiſes; car (comme j'ai dit) il y a trois lieuës de chemin depuis le bord de la mer, où abordent les vaiſſeaux, juſques au village du Roi, & étans obligez de nous ſervir d'eux pour y porter nos marchandiſes, ils ont la plus belle occaſion du monde

monde de derober, ſans qu'il ſoit poſſible de l'empêcher, quand même au lieu d'un Argus nous aurions une ſentinelle à cent yeux : & lorſque nous le decouvrons & nous en fâchons contre eux, ils ont bien l'impudence de nous demander, *Si nous croyons qu'ils vouluſſent ſupporter un travail ſi rude pour le peu de ſalaire que nous leur donnons, ſans qu'ils euſſent la liberté de derober?*

Il arriva du temps que j'y étois, que les Anglois avoient couſu dans des ſacs leurs petits vaiſſeaux de *bouſies*, (c'eſt l'argent de ce Pays-ci) s'imaginans par-là de les mettre à couvert, & que les Negres ne les leur deroberoient pas; mais ils ſe trompoient. Ils couperent en chemin les ſacs où étoient ces petits tonneaux, & paſſans un fer entre les douves, ils en firent ſortir les *bouſies*. Ils ont mille autres inventions pour derober, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici.

Je dirai ſeulement, que perſonne ne doit s'imaginer d'y pouvoir mettre ordre; car quoiqu'on aille s'en plaindre au Roi, on n'a ni juſtice ni reſtitution à attendre. Quand même le Roi donneroit ordre de chercher & de punir les criminels, perſonne n'oſe executer ſes ordres, parce qu'on craint le fils aîné du Roi, qui a ordinairement ſa part du butin, & qui protege par conſequent ces ſcelerats.

On ſe tromperoit auſſi de croire que lorſque les marchandiſes ſont bien renfermées dans les magaſins, elles ſont en ſûreté. J'avois cette penſée au commencement, mais depuis qu'on m'a derobé dans une nuit pour plus de ſix cens francs de marchandiſes, j'ai bien changé de ſentiment; de ſorte que pour n'être pas expoſé à leurs voleries, il faut être hors de leur Pays.

Je trouvai en ce temps-là les ſerrures de mon magaſin en bon état ſans être le moins du monde en-

dommagées, & j'avois mis la clef en bonnes mains, ainsi je ne pûs decouvrir d'abord comment s'étoit fait le vol; mais enfin je vis bien de quelle maniere ils y avoient réüssi, & je remarquai qu'ils avoient fait un trou dans le toit, qui étoit de roseaux & d'argille pour n'être pas si exposé au feu, & qu'avec un bâton, au bout duquel il y avoit un crochet, ils avoient enlevé ces marchandises.

Mais ils avoient fait le trou si grand dans le magasin du François, qu'il pouvoit y passer un homme. En un mot, de quelque maniere que les choses tournent, on ne peut s'empêcher d'en être volé. C'est assés parlé de cela, passons à d'autres choses, & avant que de commencer la description de leur gouvernement & de leur Religion, je vous entretiendrai encore un moment sur une autre matiere, mais je ne vous y arrêterai pas long temps.

Les Negres de *Fida* sont beaucoup plus magnifiques dans leurs habits que ceux de la Côte de Guinée, si ce n'est qu'ils ne portent ni or ni argent, dont ils ne connoissent pas même la valeur. Ils portent cinq ou six habits les uns sur les autres, tous de differentes étoffes; celui qu'ils ont par dessus les autres a dix ou douze aunes de long, & ils le plissent fort proprement autour de leur corps. Il n'y a que ceux qui sont du sang royal qui ayent la permission de porter du rouge.

Les femmes portent aussi plusieurs habits ou *paans* les uns sur les autres, mais dont châcun n'a environ qu'une aune & demi ou deux aunes de long; elles les attachent par devant avec deux des bouts, ainsi elles n'ont gueres soin de cacher ce que la pudeur ne permet pas de decouvrir.

C'est une chose assés drôle de voir tous ces Negres, hommes & femmes, grands & petits, avec la tête rase & toûjours decouverte, allans à la pluye,

pluye, au vent, au soleil sans en être incommodez ; & s'il est vrai, qu'en allant la tête nuë on se la durcit, il faut que les Negres l'ayent terriblement dure, puisqu'ils ne se la couvrent jamais. Cela fait que les vieilles personnes paroissent plus jeunes qu'elles ne le sont en effet, d'autant plus qu'ils ne laissent pas croître leur barbe, & la rasent comme la tête.

Si les Negres de la Côte de Guinée cherchent avec empressement, lorsqu'ils sont malades, à recouvrer leur santé soit par des remedes, soit par des sacrifices, ceux-ci les surpassent encore en cela, & sur-tout dans les sacrifices, à quoi ils s'occupent des jours entiers.

Ils ont les mêmes remedes que sur la Côte, & pour ce qui est de leurs sacrifices, châcun d'eux a chès lui un endroit decouvert, & environné de roseaux & de quelques bagatelles, où il ne cesse de faire des sacrifices pour obtenir la continuation de sa santé & de son bonheur.

Ils ont tant de frayeur de la mort, qu'ils n'en veulent pas même entendre parler, de crainte d'avancer par-là le jour de leur mort. Il n'y a aucun Negre dans tout le Pays, qui osât en ouvrir la bouche en présence du Roi ou de quelque Grand, à moins que de vouloir s'exposer à souffrir ce dont il auroit parlé.

Il m'arriva dans le premier voyage que j'y fis, qu'étant sur mon depart je demandai au Roi, qui me devoit environ mille livres, qui me payeroit à mon retour, s'il étoit mort ? Tous ceux qui étoient là présens demeurerent muëts à cette demande, mais le Roi, qui sçavoit un peu de Portugais & qui m'avoit bien entendu, me repondit en peu de mots, *Que je n'avois que faire de me mettre en peine de cela, qu'il ne mourroit jamais, mais demeureroit toûjours en vie.* Je m'apperçûs

bien que j'avois fait une faute ; ainſi je pris congé & me retirai. Je demandai aux Capitaines qui me ſuivoient, pourquoi ils avoient parû ſi étonnez; ils me repondirent, *Que perſonne n'oſoit, ſur peine de la vie, parler de la mort ſi ouvertement en préſence du Roi; & ſur-tout ſi cela le regardoit.* Je me tûs pour ce temps-là, mais dans mon ſecond & troiſieme voyage étant plus libre avec le Roi & avec ceux de ſa Cour, je les ai ſouvent raillez ſur la frayeur qu'ils ont de la mort; je les en ai même fait rire, & ſur-tout le Roi, qui eſt un bon frere, lorſqu'en raillant je menaçois de la mort quelqu'un de ſes Capitaines; cependant il n'y a point encore de Negre qui en oſe parler.

Les Negres ne diſtinguent point les temps, & par conſequent ils ne ſçavent point quel âge ils ont. Il n'y a point de jours de fête parmi eux, & ils ne font aucune diviſion en heures, en jours, en ſemaines, en mois, ou années. Ils connoiſſent quand il eſt temps de ſemer leurs terres au cours de la lune, & ſçavent que tous les trois jours ils ont infailliblement le jour du marché.

Ils s'entendent parfaitement bien à faire la ſupputation de leurs marchandiſes, & ils le font auſſi vîte de leur tête que nous le pouvons faire avec la plume, quand même la ſomme monteroit à pluſieurs milliers; ainſi il eſt beaucoup plus commode de compter avec eux qu'avec les autres Negres, qui ſont extremement groſſiers.

Ne ſoyez pas ſurpris, Monſieur, ſi je n'obſerve pas l'ordre qui ſeroit neceſſaire, & ſi je confons enſemble tant de matieres differentes, je ne me ſuis pas donné le temps de les arranger, & ainſi prenez ce que j'écris comme cela vient; que ſi vous ſouhaitez un autre ordre, rangez le comme

il

il vous plaira, vous en ferez le maître quand vous l'aurez reçû. Consolez vous aussi de ce que la matiere de cette Lettre est épuisée & que vous en verrez bien-tôt la fin.

On tient ici les femmes qui ont leurs ordinaires pour si souillées, qu'elles n'oseroient pendant ce temps-là entrer dans la maison du Roi ni de quelque Grand, & on punit de mort, ou du moins par un esclavage éternel, celles qui contreviennent à ces ordres.

Ils circoncisent aussi leurs enfans; mais quand on leur demande d'où leur vient la circoncision, ils repondent d'abord qu'ils l'ont reçûë de leurs peres par tradition, sans sçavoir pourquoi ils le font, ni ce que cela signifie.

Vous sçavez bien qu'on ne circoncit que les enfans mâles, mais ici on pourroit aussi circoncire quelques filles; comme vous êtes Medecin, je ne vous en dirai pas davantage, & je renverrai seulement le Lecteur à ce que Monsieur *Arnaud d'Overbeek* a écrit des *Hottentotes* du Cap de Bonne-Esperance.

Ils different extremement entre eux au sujet du temps de circoncire les enfans; il y en a qui le font à quatre ou cinq ans, & les autres à huit ou dix ans.

Leurs instrumens sont beaucoup plus agréables que ceux des Negres de la Côte de Guinée, & ils s'en servent avec plus de moderation; car ils n'en jouënt jamais dans un temps d'affliction.

Ils sont fort grands joueurs; & jouënt tout ce qu'ils ont, & après qu'ils ont perdu tout leur argent & tout leur bien, ils font comme les Chinois, & jouënt leurs femmes & leurs enfans, & enfin ils se jouënt eux-mêmes.

Je ne m'arrêterai point à vous depeindre les instrumens dont ils se servent pour leur plaisir,

sir, parce que j'aurois de la peine à y bien réüssir, ainsi je finis en vous assûrant que je suis &c.

Fin de la dix-huitieme Lettre.

DIX-NEUVIEME LETTRE.

Qui traite en peu de mots du gouvernement de Fida. *Il s'y présente peu d'affaires criminelles à juger. On punit le meurtre, & l'adultere commis avec les femmes du Roi; les autres crimes sont punis par une amende. Serment qu'on fait pour se justifier d'un crime, & de quelle maniere il se fait. L'âge du Roi, son naturel, sa chambre d'audience, les charges de sa maison, ses revenus, & ses Receveurs du péage. Combien le Roi reçoit de l'échange ou de la vente d'un esclave; le profit qu'il retire du poisson qui se vend, & de chaque vaisseau. Richesses du Roi. Il a beaucoup à entretenir & est obligé à de grandes depenses. Il n'y a personne qui ose voir manger le Roi, ni sçavoir là où il couche, que ses femmes. Présens qu'il fait aux Européens. Ses sujets l'honorent comme un demi-Dieu; ses habits; ses enfans & leur*

natu-

naturel. Comment ce Roi a été mis sur le throne. Mechantes coûtumes de ceux de Fida *à la mort de leurs Rois. Les ordres du Roi sont executez par ses femmes; plaisante avanture à ce sujet. Religion & superstition de ceux de* Fida. *Quantité prodigieuse d'Idoles, dont un Negre a donné une jolie explication. Idée qu'ont ceux de* Fida *du veritable Dieu. Quels sont leurs Dieux principaux. Premierement le serpent, à qui le Roi principalement fait beaucoup de sacrifices. Maison où demeure leur premier Dieu, où elle est située, sa grandeur, & de quelle maniere ils l'ont trouvée. Offrandes que les Rois envoyoient ci-devant à la maison du serpent, mais qui ont été abolies, & pourquoi. Revenus que le Roi retire du culte qu'on rend au serpent. Quoique les Negres connoissent bien les tromperies qui s'y font, ils n'osent s'y opposer, & les raisons de cela. Celui qui fait quelque mal au serpent est condamné au feu. Triste avanture de quelques Anglois à ce sujet; autre avanture d'un Negre de la Côte de Guinée. Quantité prodigieuse de serpens dans les maisons des Européens. Le Roi fait un présent à l'Auteur pour la nourriture imaginaire d'un serpent. Ces ser-*

pens ne font point de mal aux hommes. Les Negres ne peuvent ſouffrir qu'on diſe du mal des ſerpens. Ce qu'ils font, quand il en meurt un. Plaiſante rencontre d'un cochon & d'un ſerpent, qui coûta la vie à un très-grand nombre de cochons. Les arbres ſont les Dieux du ſecond rang de ceux de Fida. *La mer eſt leur troiſieme Dieu. En quelle occaſion on adore ces Dieux & on leur offre des ſacrifices. Les Prêtres & les Prêtreſſes ſont ici dans une très-grande eſtime. On appelle les Prêtreſſes enfans de Dieu ; leur grande autorité. L'opinion qu'ont ceux de* Fida *du Diable, des Eſprits, & de l'Enfer, dans laquelle ils ont été confirmez encore depuis peu. Entretien d'un Capitaine de* Fida *avec un Prêtre de l'Ordre de St. Auguſtin.*

MONSIEUR.

La derniere Lettre, que je me donnai l'honneur de vous écrire, étoit datée du . . . . . dans laquelle je diviſai en trois parties ce que j'avois à vous communiquer du Pays de *Fida*. J'ai traité la premiere partie dans ma précedente, je traiterai la ſeconde dans celle-ci, & je vous parlerai du gouvernement & de la Religion de ceux de *Fida*; mais je ne m'arrêterai pas long temps au premier, parce qu'il ne contient rien de fort particulier.

Le

Le gouvernement, pour ce qui regarde la police ou la guerre, est entre les mains du Roi & des Grands de sa Cour; mais pour ce qui est des crimes, le Roi assemble son Conseil composé de ses Grands, leur propose le fait, & ordonne que châcun dise son sentiment sur le supplice que le criminel a merité. Si leur sentence plait au Roi, on l'execute tout aussi-tôt; mais s'il est d'un autre sentiment, il congedie les Conseillers & fait punir le criminel comme il lui plait.

Il se présente peu de crimes dignes de mort, sur lesquels il faille prononcer sentence; il n'y a que le meurtre, & l'adultere avec les femmes du Roi ou de quelque Grand, qu'on punisse de mort; comme les Negres craignent extremement la mort, (ainsi que je l'ai déja dit) ils sont fort circonspects dans leur conduite pour l'éviter; cependant, malgré toute leur précaution, on void de temps en temps des exemples de gens qui la meritent, j'en rapporterai quatre, qu'on a vû depuis cinq ou six ans.

Les deux premiers ont été de deux Negres qu'on a executé pour meurtre, & tous deux de la même maniere. On leur fendit le corps tous vivans, on leur arracha les entrailles, qu'on brûla, & ensuite ayant rempli ces corps de sel, on les mit sur des perches au milieu de la place où se tient le marché, & je les y ai vûs à mon premier voyage.

Il y a quatre ans qu'on prit un Negre, qui avoit commis adultere avec une des femmes du Roi; on les conduisit tous deux au lieu du supplice, & les ayant mis pour servir de but à plusieurs Grands qui voulurent faire voir leur adresse en dardant sur eux l'*assagai*, ces miserables souffrirent par-là d'horribles douleurs. Ensuite ayant coupé à l'homme ses parties naturelles, qu'on jetta au feu, on mit ces deux

deux criminels dans une fosse profonde après leur avoir lié pieds & mains. Il y avoit en même temps de l'eau bouillante sur le feu, qu'on jetta sur eux avec de petits vaisseaux, & quand on eut jetté ainsi environ la moitié de l'eau, on renversa le reste tout d'un coup sur ces deux malheureux, & on remplit la fosse de terre.

Deux ans après on decouvrit un Negre, qui étant encore jeune s'étoit enfermé dans la maison du Roi en habit de femme, & avoit debauché plusieurs des femmes du Roi. Enfin craignans que cela ne fût decouvert, ils resolurent de s'enfuir; & non contens d'avoir fait un tel affront au Roi, ils avoient dessein d'emporter ce qu'il avoit de plus precieux, afin d'en subsister dans les Pays étrangers, où ils se refugieroient; mais pendant qu'ils étoient occupez à faire leurs paquets, le Negre & une des femmes furent attrapez, & quelque supplice qu'on fit souffrir à ce Negre, il ne voulut jamais decouvrir ses autres complices, ainsi on le condamna lui & cette femme à être brûlez. Ce Negre voyant que les femmes du Roi apportoient avec beaucoup d'empressement du bois pour son supplice, il ne pût s'empêcher d'en rire, & de dire ouvertement, que celles qui faisoient paroître tant de zele pour le faire brûler, avoient parû aussi empressées auparavant à autre chose; mais comme il n'en nomma aucune, il n'y eut que lui & cette femme qui fussent brûlez.

Vous voyez par-là, Monsieur, que le Roi sçait bien punir ceux qui l'offensent; mais il est souvent sourd aux plaintes de ceux qui lui demandent justice.

Pour ce qui est des autres crimes que les Negres commettent, ils sont ordinairement expiez par une amende, que le Roi garde pour lui, sans consulter ses Capitaines, excepté un de ses Favo-

ris

ris nommé *Karter*, qu'on pourroit à bon droit appeller l'ame du Roi; car il ne fait pas la moindre chose sans lui. Du temps que j'étois à *Fida*, ce *Karter* étoit Capitaine de la part des Européens, ou, comme on dit ici, *Capitaine Blanc*, parce que c'étoit à lui à avoir l'œil sur eux, & à avoir soin du negoce qu'on fait avec eux.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un crime, & qu'on n'a pas de preuves suffisantes pour le convaincre, s'il nie le fait, il faut qu'il se purge par serment, en prenant des *fetiches*, comme sur la Côte de Guinée, ou bien, ce qui est encore plus ordinaire, il est obligé de se faire transporter auprès d'une riviere, qui n'est pas éloignée du palais du Roi, à laquelle on attribuë la vertu d'attirer au fonds & de faire noyer ceux que l'on y jette, lorsqu'ils sont coupables; (ce qui est contraire à l'épreuve que quelques personnes ont eu la folie de faire à l'égard des sorciers) mais ceux qui sont innocens en sortent sans avoir reçû aucun mal, à condition pourtant qu'ils se sauvent à la nage; & comme ils sçavent tous parfaitement bien nager, je n'ai jamais ouï dire que cette riviere en ait jamais convaincu aucun; car tous ceux qu'on y jette en sortent incontinent, & payent seulement une amende au Roi; ce qui me fait croire que c'est uniquement dans cette vûë qu'on éprouve ainsi les accusez.

Les Vicerois agissent tous de la même maniere dans leurs gouvernemens, & condamnent le plus souvent les criminels à une amende, dont ils profitent.

Je n'ai rien plus à dire de considerable de leur gouvernement, ainsi je passerai à la consideration de la maison du Roi.

Le Roi, qui est aujourdhui sur le throne, est âgé de cinquante & quelques années, mais aussi vigou-

vigoureux & auſſi plein de feu qu'un homme de trente-cinq ans. C'eſt le plus honnête & le plus liberal que j'aye encore rencontré parmi les Negres, & il n'a pas de plus grand plaiſir, que quand nous avons quelque choſe à lui demander. On pourroit obtenir tout de lui, ſans de miſerables flatteurs qui le ſollicitent continuellement à être menager, non pas en vûë de ſon interêt, mais pour leur profit particulier, & j'ai déja experimenté qu'il commence à leur prêter l'oreille ; car il n'eſt plus auſſi liberal qu'il l'étoit autrefois, & de plus il eſt devenu ſi opiniâtre en matiere de negoce, que nous avons beaucoup de peine à nous accorder avec lui. Dans les commencemens il étoit fort complaiſant pour nous, & préſentement il faut que nous faſſions ce qu'il veut, & que nous lui donnions en échange de ſes eſclaves nos meilleures marchandiſes, & qui ſont le plus de debit, ce qui fait beaucoup de tort aux negocians ; car outre que nous ſommes obligez de lui donner pour ſes eſclaves le tiers ou le quart plus que nous ne donnerions à un autre, nous ſommes embarraſſez des marchandiſes qui nous reſtent, & nous ne pouvons nous en defaire qu'avec beaucoup de perte ; au-lieu que s'il étoit de meilleure compoſition, tel qu'il étoit à mon premier & ſecond voyage, nous pourrions plus facilement debiter nos marchandiſes.

Son train eſt ſi peu conſiderable, qu'il ne merite preſque pas que j'en parle ; car il n'a que ſes femmes pour le ſervir.

Ils ne ſort qu'une fois ou deux l'année, & alors ſa ſuite eſt aſſés magnifique, particulierement ſes femmes qui l'accompagnent au nombre de plus de mille, & qui ſont toutes magnifiquement habillées On peut dans ce temps-là voir les plus jolies de ſes femmes, qui hors de là ſont en quelque

que maniere renfermées, & on void sur elles des thresors de corail, qui est encore plus precieux que l'or.

Il n'a aucun homme avec lui dans ce temps-là, mais il avertit un peu auparavant les Grands de sa Cour, qu'il veut aller se divertir dans un tel lieu. Ils ne manquent pas de s'y trouver, mais il faut qu'ils prennent bien garde à ne se pas trop approcher de ses femmes, & il ne leur est permis de les regarder qu'en passant.

Le Roi se tient le reste de l'année dans sa maison & passe le temps à se divertir avec ses femmes, excepté le matin qu'il va à la salle d'audience pour apprendre de ses Capitaines, s'il n'est rien arrivé, & pour leur donner ses ordres.

Cela étant fait, il se rend dans une autre salle destinée pour les Européens, pour s'entretenir du negoce avec eux. Il m'est arrivé souvent, lorsque lui & moi n'avions rien à faire, de passer le jour à jouër à differens jeux ; (ce qu'il aime beaucoup) nous jouions pour un bœuf, pour des cochons, ou pour des moutons, mais jamais ni pour marchandise, ni pour argent, & en cela l'avantage étoit toûjours de mon côté ; car si je gagnois, il m'envoyoit tout aussi-tôt ce qu'il avoit perdu, mais si je perdois, il ne vouloit jamais rien recevoir de moi.

Il y a dans cette salle deux marchepieds ; l'un, qui est large & couvert d'un tapis, avec une chaise ovale faite à la maniere du Pays, est pour le Roi ; l'autre, qui est plus étroit & garni de nattes, est pour les Européens, qui sont assis auprès du Roi, & s'entretiennent avec lui, ayans la tête nuë, non qu'il leur soit defendu de se couvrir, mais parce qu'ils voyent qu'en cela ils font plaisir au Roi.

Lorsqu'on est à la porte de la salle, on nous pria

prie de donner nos épées, parce que le Roi n'aime pas qu'on se présente armé devant lui.

Il y a beaucoup de plaisir d'être auprès du Roi, quand cela dureroit tout un jour; car outre que son entretien est fort agréable, il ne cesse de donner à manger & à boire ce qu'il a de plus delicieux.

Personne ne boit dans le même verre ou dans la même tasse que lui, il a toûjours un vaisseau à part pour boire, & il ne se sert jamais de ce qu'un autre a mis à la bouche, à moins que ce ne fût du metal, qui peut se purifier par le feu.

Lorsque les Européens mangent en présence du Roi, la table est assés regulierement servie. Les Grands sont couchez à terre autour de la table pendant que le Roi est présent, & lorsque les Européens ont fini leur repas, on donne leurs restes à ces Grands, qui le mangent avec beaucoup d'appetit, quand même cela ne seroit pas de leur goût, & qu'ils auroient de meilleures viandes chès eux, mais seulement pour faire voir qu'ils ne mepriſent pas les viandes du Roi.

Il y a de trois sortes de charges que le Roi distribuë. Premierement, celle de Vicerois, qu'on appelle ici *Hidalgos*, ou *Governadors*, & qui sont les premiers & les principaux de son Royaume. Ils ont dans leurs gouvernemens un aussi grand train, & souvent même plus grand que celui du Roi.

Ensuite viennent les premiers Capitaines, à qui on donne ici le nom de *Capitaines grandes*, mais la plûpart sont Vicerois, ou Gouverneurs de quelque Pays.

La troisieme charge est celle des Capitaines ordinaires. Il y en a un fort grand nombre de cet ordre, dont chacun a un emploi different; car il

il y a le Capitaine du marché, c'eſt-à-dire, qui a inſpection ſur le marché, le Capitaine des eſclaves, le Capitaine des priſons, le Capitaine de la Côte, en un mot on ne ſçauroit rien imaginer ſur quoi le Roi n'ait établi des Capitaines.

Outre cela, il y a encore beaucoup de Capitaines qui ne le ſont que pour l'honneur & qui n'en ont que le nom, ſans avoir aucun emploi. Cependant ils ſont obligez de donner au Roi une bonne ſomme pour ces places d'honneur, & encore faut-il dire que le Roi leur en a fait préſent, & qu'ils les ont obtenuës par faveur.

Les revenus du Roi ſont par rapport à ce Pays fort conſiderables. Je croi qu'il y a plus de mille Péagers repandus par tout le Pays, qui exigent les tributs pour le Roi, ſur les marchez, ſur les chemins, & aux paſſages, ce qui monte à une ſomme incroyable. Il ne ſe vend rien dans le Pays, pour peu conſiderable qu'il ſoit, qui ne doive payer tribut, & ſi le Roi recevoit tout cela, il ſeroit extremement riche; mais Meſſieurs les Receveurs en retiennent la meilleure partie pour eux, & à peine le Roi en reçoit-il la quatrieme partie.

Il a trois Receveurs pour le negoce des eſclaves; car chaque eſclave qu'on échange ou qu'on vend doit un écu au Roi; mais ceux-ci ſont comme les autres, & s'accordent avec ceux qui nous vendent les eſclaves ſous main; de ſorte que le Roi n'en a rien. Il eſt vrai qu'il a plus de précaution à l'égard des eſclaves qu'on paye en *bouſies*, (c'eſt l'argent de ce Pays-ci) retirant de chaque eſclave trois écus; car les payemens ſe font en ſa préſence, & c'eſt en quoi on lui fait le moins de tort; mais il y en a d'aſſés ruſez pour venir la nuit chercher les *bouſies* de quelques eſclaves, & qui trompent encore le Roi; nous n'oſons leur refuſer cela, parce que nous avons beſoin d'eux.

Le

Le Roi doit avoir la moitié du péage & des amendes qui se payent dans les gouvernemens de ses Vicerois, mais je croi qu'il seroit fort content d'en recevoir seulement le quart.

Il y a deux belles rivieres à *Fida*, l'une qui passe auprès des deux *Popo*, & l'autre auprès de *Jakin*, & toutes deux si poissonneuses, que le tribut que le Roi en reçoit va bien à la valeur de cent esclaves, ce qui n'est pas encore la moitié de ce qu'on donne aux Péagers.

Outre tous ces revenus, dont je viens de parler, il faut compter que chaque navire, qui vient ici pour negocier, donne, tant pour le péage, que pour autre chose, quinze cens écus, & il vient quelquefois cinquante navires dans un an; il est vrai que quelquefois il n'en vient que la moitié, & même encore moins. En un mot, si on ne trompoit point le Roi, ses revenus seroient considerables, & il seroit un puissant Roi, c'est-à-dire, par rapport à ces Pays-ci; car il ne seroit qu'un gueux, si on le comparoit aux Rois de l'Orient, ou aux Rois des autres Pays. Mais il en va ici comme par-tout ailleurs, châcun ne derobe qu'autant qu'il peut, & il semble que les charges ne sont que pour le profit de ceux qui les possedent, sans que celui qui les donne en tire beaucoup d'avantage.

Cependant quelque considerables que soient les revenus du Roi, il en a bien besoin; car outre les grandes sommes qu'il est obligé de fournir tous les jours; soit pour detruire *Popo*, soit pour subjuguer le Pays d'*Offra*, & les depenses qu'il doit faire pour l'entretien de sa Cour, & les offrandes qu'il fait tous les jours à ses Idoles, il faut encore qu'il entretienne plus de quatre mille personnes de tout ce qui leur est necessaire; & quoiqu'il n'estime ses sujets que comme des esclaves, lorf-

lorſqu'il les employe, il faut qu'il les paye richement.

Les principaux de ſa Cour viennent tous les jours manger chès lui, du moins en ſa préſence; car pour ce qui eſt de lui, aucun homme n'a la liberté de le voir manger, ſi ce n'eſt ſes femmes. Il me ſemble que cela a été introduit pour faire accroire au commun peuple, que les Rois étoient plus que des hommes, qu'on devoit les honorer & les craindre comme des Dieux, & qu'ils n'avoient pas beſoin comme les autres hommes de manger & de boire pour vivre; cependant le Roi boit en préſence de tout le monde.

C'eſt auſſi pour la même raiſon, que perſonne ne ſçait où couche le Roi. Je demandai un jour à ſon Favori *Karter*, où c'eſt que le Roi couchoit la nuit; à quoi il me repondit par une autre queſtion, ſçavoir, *où c'eſt que Dieu couchoit?* ajoûtant, *qu'on ne ſçavoit pas mieux où couchoit le Roi.*

Je croi que cela ne ſe fait pas ſeulement pour mettre le Roi dans une haute eſtime parmi ſon peuple, mais auſſi afin qu'en cas d'une ſedition, ou d'une invaſion des ennemis, on ne puiſſe pas trouver le Roi tout auſſi-tôt & qu'ainſi il ait le moyen de ſe ſauver.

Outre toutes ces depenſes, il en fait encore d'autres conſiderables, & ſur-tout dans ſes préſens aux Européens, à qui il en fait ſouvent, particulierement s'il remarque qu'ils leur ſoient agréables, & qu'ils lui en temoignent leur reconnoiſſance comme il faut.

Il pourvoid tous les jours leur table de moutons, de cochons, de poules, de chair de bœuf, de pain, de fruits, de biere, & en un mot de tout ce qui leur eſt neceſſaire, & cela en ſi grande

de abondance, qu'ils ne le ſçauroient conſumer avec toute leur ſuite.

Du temps que j'y étois, les Hollandois étoient fort bien partagez; le Roi leur envoyoit ces rafraichiſſemens avant que de les envoyer aux autres, & ſouvent ils recevoient une double portion; mais depuis que les Maîtres de navire y ont negocié, j'ai appris que nôtre nation n'y eſt plus gueres diſtinguée; ce qui doit être attribué à ces Maîtres, qui ne connoiſſans pas l'humeur de ces peuples, ne ſe menagent pas bien avec eux, de ſorte que les habitans de ce Pays, qui ne manquent pas de jugement, ne les eſtiment gueres. Ainſi j'oſe bien conclurre & prédire qu'ils gâteront entierement le negoce d'eſclaves, & feront cauſe qu'il faudra les payer beaucoup plus cher dans la ſuite qu'on n'a fait juſques ici. Mais comme j'en ai dit mon ſentiment dans ma ſeptieme Lettre, je ne m'y arrêterai pas davantage, pour ne pas mettre en colere ces Maîtres de navire, qui croyent être pour le moins auſſi capables que nos Marchands pour negocier en eſclaves. Et comme j'ai ſouvent parlé de ce negoce, il faut que je vous diſe préſentement de quelle maniere il ſe fait à *Fida*.

Lorſque nôtre Marchand étoit arrivé, la premiere choſe qu'il faiſoit, c'étoit de payer au Roi & aux Grands de ſon Royaume, ce qu'on appelle ici *Coûtumes*, qui montent environ à mille francs argent de Guinée, à proportion de ce que les marchandiſes valoient là. Après cela on lui donnoit entiere liberté de negocier, & même cela étoit publié par un Crieur dans tout le Pays.

Mais avant que nous pûſſions negocier avec quelqu'un, il falloit premierement acheter tous les eſclaves du Roi & les payer à un certain prix, ordinairement

ment un quart ou un tiers plus qu'aux autres, & alors il avoit la liberté de negocier avec qui que ce fût. Mais en cas qu'il n'y eût pas proviſion d'eſclaves à *Fida*, il falloit que le Marchand confiât aux habitans des marchandiſes pour la valeur d'environ deux cens eſclaves ; ils envoyoient ces marchandiſes plus avant dans le Pays pour en acheter des eſclaves au marché, & cela ſouvent à deux cens lieuës de là ; car il faut que vous ſçachiez qu'on tient ici marché d'hommes, comme l'on en tient d'animaux parmi nous.

Il y a beaucoup de gens parmi nous qui s'imaginent, que les peres vendent ici leurs enfans, les maris leurs femmes, & les freres leurs freres, mais ils ſe trompent. Cela n'arrive jamais que par neceſſité & pour quelque crime ; la plûpart des eſclaves qu'on nous amene ſont des gens qui ont été faits priſonniers à la guerre, & que le vainqueur regardant comme ſon butin, fait vendre pour en retirer du profit.

Quand ces eſclaves ſont arrivez à *Fida*, on les met tous enſemble dans une priſon ; & lorſque nous voulons les acheter, on nous les amene dans une grande place, où après qu'ils ont été mis tous nuds ſans diſtinction de ſexe, ils ſont viſitez juſques au moindre de leurs membres par nos Chirurgiens. On met à part ceux qui ont été trouvez en bon état, & pour ceux à qui il manque quelque choſe, ils ſont mis parmi les impotens, qu'on appelle ici *Macrons* ; comme par exemple, ceux qui ont plus de trente-cinq ans, ceux qui ſont eſtropiez aux bras ou aux jambes, ceux qui ont perdu une dent, qui ont des tayes ſur les yeux, ou qui ont une maladie honteuſe.

Après avoir ainſi ſeparé ces *Macrons* ou eſclaves de rebut, on compte les autres, & on écrit le nom de ceux qui les ont livrez. Cependant il y a

au feu un fer avec les armes ou le nom de la Compagnie, & on applique ce fer chaud ſur la poitrine de ceux que l'on a choiſis.

Ce qui ſe fait afin de diſtinguer nos eſclaves d'avec ceux des Anglois & des François, qui marquent auſſi les leurs de leurs armes; car ils ſont tous dans la même priſon. C'eſt auſſi afin que les Negres ne changent pas nos bons eſclaves pour de mechans, ce qu'ils ſçavent faire fort adroitement.

Cela vous paroit ſans doute cruel & barbare, mais il faut le faire, puiſqu'il y a de la neceſſité; cependant nous avons ſoin de n'enfoncer pas le fer bien avant, & ſur-tout aux femmes, qui ſont ordinairement les plus delicates.

Nous ne ſommes pas long temps à faire marché de ces eſclaves, le prix en eſt reglé, & les femmes valent un quart ou un cinquieme moins que les hommes. Toute la diſpute, que nous pourrions avoir avec les maîtres de ces eſclaves, ſeroit qu'ils voudroient en payement des marchandiſes que nous ne voudrions pas leur donner, & particulierement des *bouſies*, que j'ai déja dit être l'argent de ce Pays-ci, & qu'ils aiment beaucoup. Mais nous partageons nos marchandiſes afin de nous defaire de toutes; outre que les eſclaves qu'on paye en *bouſies*, coûtent beaucoup plus à la Compagnie, que ceux qu'on paye en autres marchandiſes.

Lorſque nous avons fait nôtre accord avec les maîtres de ces eſclaves, on les remet dans la priſon, où ils vivent à nos depens; on peut nourrir un eſclave pour deux ſols par jour, mais ils n'ont, comme les criminels, que du pain & de l'eau; ainſi pour éviter la depenſe nous les envoyons à la premiere occaſion à bord de nos vaiſſeaux. Leurs maîtres leur ôtent avant cela tout

tout ce qu'ils ont, & ils entrent dans les vaiſſeaux tous nuds, tant hommes que femmes, & demeurent dans cet état, à moins que les maîtres de navire n'ayent aſſés de compaſſion pour leur donner dequoi couvrir ce que la pudeur ne permet pas de faire voir.

Vous ſeriez étonné de voir comment ces eſclaves vivent dans les vaiſſeaux; car quoiqu'il y en ait quelquefois juſques à ſix ou ſept cens dans un navire, tout y va en ſi bon ordre, par la bonne conduite de nos maîtres, que cela paroit incroyable; & au-lieu que les navires François, Anglois, & Portugais ſont toûjours ſales, les nôtres ſont toûjours également propres.

On leur donne trois fois le jour à manger, & la nourriture qu'on leur diſtribuë eſt aſſés bonne, toûjours eſt-elle meilleure que celle qu'ils ont euë dans leur propre Pays. Ils couchent deux à deux, les hommes à part, & les femmes à part; ainſi vous pouvez juger qu'ils doivent être bien preſſez.

Nous avons quelquefois beaucoup de peine avec les eſclaves d'un certain Pays aſſés éloigné de la Côte; car ces pauvres innocens s'imaginent que nous ne les achetons & tranſportons, que pour les engraiſſer, & enſuite en faire bonne chere.

Lorſque par malheur nous avons un bon nombre de cette ſorte d'eſclaves, ils trament un complot enſemble, dans lequel ils font entrer les autres eſclaves, de ſe rendre maîtres du navire, de maſſacrer les Européens, & de faire échoüer le vaiſſeau ſur le rivage, afin (comme ils diſent) de ne pas nous ſervir de viande.

Cela m'eſt arrivé deux fois; la premiere fois fort malheureuſement, lorſque j'y penſois le moins; mais je le prévins à temps, car après que le maître & moi eumes fait tuer d'un coup de fuſil

l'auteur de ce complot, les autres se tinrent en repos.

La seconde fois les choses allerent encore plus loin dans un autre vaisseau, & cela par la faute du maître; car ayant mis dans le trou, où les hommes esclaves couchoient, une ancre d'un vaisseau Anglois qu'il avoit pêchée, ces drôles, qui sans qu'on s'en fût apperçû avoient attrappé un marteau, rompirent presque tous leurs fers sur cette ancre, & étans montez en haut ils attaquerent nôtre monde, dont ils en blesserent quelques-uns; ils se seroient sans doute rendus maîtres du vaisseau, sans qu'il y avoit à côté de nous un vaisseau Anglois & un François, qui ayans remarqué par un coup de canon, que nous tirames, qu'il y avoit quelque trouble dans le nôtre, nous envoyerent tout aussi-tôt leurs chaloupes avec de leurs gens, qui rechasserent les esclaves en bas, mais avant qu'ils se fussent remis en repos, il y en eut une vingtaine de tuez.

Les Portugais n'ont pas eu tant de bonheur que nous; car dans l'espace de quatre ans ils ont perdu trois vaisseaux de cette maniere.

Je croi que cela suffit pour ce qui regarde le negoce d'esclaves, ainsi je reprens ma matiere, & je vai vous parler encore du Roi de *Fida*.

Je dois dire avant toutes choses que ses sujets l'honorent & le craignent comme un demi-Dieu. De quelque condition qu'ils soient, ils se mettent à genoux, ou se couchent à terre en présence du Roi. Lorsqu'ils viennent le matin pour le saluer, ils se prosternent devant la maison, baisent la terre trois fois, & barbottent quelques paroles entre les dents, comme pour adorer le Roi. Ensuite ils rampent sur les pieds, & entrent ainsi dans la maison, où ils lui temoignent encore la même veneration.

Pen-

Pendant qu'ils ſont en ſa préſence, il les fait trembler en parlant, mais auſſi-tôt qu'ils ſont ſortis d'auprès de lui, cette frayeur paſſe bien; ils ſe ſoucient peu de ce qu'il leur a commandé, parce qu'ils peuvent toûjours ſe juſtifier par des menſonges.

Le Roi eſt toûjours proprement habillé d'étoffes de ſoye, tiſſuës d'or & d'argent; mais ſurtout lorſqu'il va voir les Européens, ce qu'il peut faire ſans que perſonne le voye, parce que leurs maiſons ſont autour de ſa Cour, ſi au moins nous pouvons donner ce nom au lieu de ſa demeure.

La loge, que nous avons ici & que le Roi a fait bâtir pour moi, eſt aſſés grande; il y a trois magaſins & ſept chambres, une jolie cour par dedans, & tout autour une galerie couverte. Mais les maiſons des autres Européens ſont en fort mauvais état & fort incommodes.

Le Roi n'a que quatre enfans, outre les petits qui ſont encore dans la maiſon, ſçavoir trois fils & une fille.

Ils ſont tous quatre fort bien faits, & particulierement l'aîné, qui eſt le plus beau Negre que j'aye jamais vû, mais il eſt dommage que dans un ſi beau corps il y ait une ame ſi noire. Il devroit ſucceder à ſon pere par le droit de ſa naiſſance; mais il faut eſperer que ceux qui font l'élection, ne le choiſiront pas pour Roi, car il eſt ſi fourbe & ſi ſcelerat, que tout le Pays en ſouffre beaucoup.

Il a ſes gens poſtez dans tous les chemins, pour voler ceux qui paſſent, tant Blancs que Noirs, & il n'épargne pas même ſon pere.

Il reſſemble au hibou, & ne ſort jamais que la nuit; on ne le void point le jour hors de la maiſon, mais il ſort le ſoir, & il m'a fait ſouvent

l'honneur de me venir voir à cette heure-là. Deux raisons l'empêchent de sortir de jour, la premiere est sa fierté, ne voulant pas être vû du commun, & l'autre, parce qu'il seroit obligé de paroître en présence de son pere, ce qu'il ne veut pas faire.

Mais le puîné, ou le second, ressemble beaucoup à son pere, & ne lui cede en rien pour l'honnêteté; ce qui oblige la plûpart des Grands à lui faire la cour & à s'attacher à lui; ainsi je ne doute point, qu'après la mort du Roi il n'y ait une guerre civile dans le Royaume; car la plus grande partie voudra mettre le second fils sur le throne, à quoi l'aîné s'opposera infailliblement de tout son pouvoir, employant même pour cela des forces étrangeres. Les Européens seront aussi obligez de s'en mêler, s'ils sont en état, & feront fort sagement de prendre le parti du puîné contre l'aîné. Cela est aussi arrivé au Roi qui regne aujourdhui, quoiqu'il eût un aîné, qui devoit succeder au Royaume, il fut fait Roi par les Hollandois, les François, & les Portugais, au préjudice de son frere, qui fut chassé du Pays, & c'est aussi la principale raison, pourquoi il temoigne jusqu'à présent une si forte inclination pour les Européens.

Je ne sçaurois m'empêcher de remarquer en passant les mauvaises coûtumes des habitans de *Fida* à la mort de leurs Rois. Aussi-tôt que cette mort est publique, châcun vole son prochain à qui mieux mieux, & attrappe tout ce qu'il peut en présence de tout le monde, sans que personne ait droit de le punir, comme si la justice mouroit avec le Roi.

Ces brigandages continuent jusques à ce qu'on ait élû un nouveau Roi, qui tout aussi-tôt fait faire des defenses publiques de ne plus voler, & on y obeït aussi avec la derniere exactitude.

Que

Que ſi les Chefs ne peuvent pas s'accorder ſur l'élection, ils ne laiſſent pas, pour arrêter ces desordres, de faire accroire au peuple qu'il y a un nouveau Roi, & de faire ces defenſes en ſon nom.

L'élection d'un nouveau Roi ne dure pas ordinairement long temps ; car auſſi-tôt que le fils aîné du Roi defunt a appris la mort de ſon pere, il ſe met en devoir avec ſes créatures de ſe rendre maître de la cour & des femmes de ſon pere, & s'il en peut venir à bout, il n'a gueres à craindre ; car le commun peuple ne permettroit pas alors facilement qu'on le chaſſât ; & cela a aſſés de rapport à ce qu'Abſalon fit à David ſon pere.

Mais ceux qui ſont dans le parti du puîné préviennent cela ordinairement, & ſont en ſorte qu'il eſt ſur les lieux pour le mettre en poſſeſſion de la Cour.

Vous vous ſouvenez ſans doute que je vous ai dit que le Roi a un très-grand nombre de femmes ; il s'en ſert quelquefois pour executer les ſentences qu'il a prononcées contre ceux qui l'ont offenſé. Il en envoye trois ou quatre cens pour piller & pour abbattre la maiſon d'un tel homme, & comme il eſt defendu ſur peine de la vie de toucher les femmes du Roi, elles ne trouvent aucune reſiſtance.

Il arriva à ce ſujet une choſe aſſés plaiſante quelque temps avant que j'allaſſe à *Fida*, & que je ne ſçaurois m'empêcher de vous communiquer. Un Negre de ma connoiſſance, & qui dans la ſuite m'a rendu des ſervices conſiderables, fut averti ſous main, qu'on l'avoit accuſé devant le Roi d'avoir commis un certain crime, & qu'on avoit déja donné ordre de piller & de ruiner ſa maiſon. Comme il n'avoit pas aſſés de temps

pour aller se justifier auprès du Roi, il resolut ayant la justice de son côté de demeurer dans sa maison & d'y attendre les femmes du Roi, au-lieu que c'étoit la coûtume de ceux qui étoient exposez à ces sortes de punitions, de sortir de leurs maisons & d'abandonner tout leur bien. Ces femmes ne demeurerent pas long temps à venir, & le trouvans dans sa maison contre leur attente, lui ordonnerent de partir incessamment, pour ne les pas troubler dans ce qu'elles avoient à faire : mais au-lieu d'obeïr à ces ordres, il leur montra environ deux milliers de poudre qu'il avoit auprès de lui, & les menaça avec de terribles juremens, que si elles ne se retiroient il y mettroit le feu & les feroit sauter avec lui en l'air. Cela ne les accommoda pas, & craignans qu'il n'executât ses menaces, elles s'enfuirent au plus vîte pour se plaindre au Roi de ce qui leur étoit arrivé : mais le Negre les prévint, arriva avant elles, & sçût si bien se justifier, & apporta tant de preuves de son innocence, que le Roi le declara innocent, & ainsi il se tira du danger évident qui le menaçoit.

Mais c'est assés parlé d'une chose que j'aurois peut-être pû passer sous silence, ainsi pour vous tenir la promesse que je vous ai faite, je vous parlerai présentement de la Religion des habitans de *Fida*.

Je vous ai dit ci-devant que la plûpart des crimes sont expiez en payant une certaine somme au Roi ou à ses Grands ; la suite vous fera voir, que c'est la principale fin de l'institution de leur Religion.

Je ne crois pas qu'il y ait sur la terre de peuple aussi superstitieux que celui de *Fida*. Si les anciens Payens se glorifioient d'avoir trente mille Idoles, je suis assûré que ceux de *Fida* en ont plus de quatre fois autant.

Je

Je demandai un jour à ce Negre, dont je viens de raconter l'avanture avec les femmes du Roi, & avec qui je parlois librement, parce que je le regardois comme un des meilleurs; je lui demandai, dis-je, comment ils faisoient en ce Pays le service divin, & combien ils avoient d'Idoles? Il me repondit en riant, *Qu'il ne le sçavoit pas lui-même*, & m'assûra qu'il n'y *avoit personne dans tout le Pays qui m'en pût bien informer; car pour ce qui est de moi*, ajoûta-t-il, *j'en ai un très-grand nombre, & je croi qu'il en est ainsi des autres.* Et comme je lui dis que je ne connoissois que trois de leurs Dieux, & que je le priois de me dire quelque chose des autres, il me repondit, que *le nombre de leurs Dieux étoit infini, & qu'il étoit impossible de le dire; car*, poursuivit-il, *si quelqu'un de nous veut entreprendre quelque chose d'important, il cherche d'abord un Dieu pour faire reüssir son dessein, & sortant de chès lui dans cette pensée, il prend pour son Dieu la premiere chose qu'il rencontre, un chien, un chat, ou quelque autre animal, & même des choses inanimées, comme une pierre, ou un morceau de bois. Il fait d'abord quelques offrandes à ce qu'il a choisi pour son Dieu, & lui promet, que s'il fait reüssir son dessein, il le tiendra & l'honorera comme Dieu. Que si son dessein a un heureux succès, voilà un nouveau Dieu qu'il a trouvé, & à qui il fait tous les jours quelques offrandes; mais s'il ne reüssit pas, il le rejette comme une chose inutile; c'est ainsi*, continua-t-il, *que nous faisons & defaisons des Dieux, & que nous sommes les inventeurs & les maitres de ce à quoi nous offrons. Ce service divin n'est pas nouveau dans le monde, & les premiers hommes en ont eu un semblable, mais je n'oserois entreprendre de dire comment ce sentiment a passé à Fida.*

J'avois beaucoup de plaisir à entendre ce Negre

parler ainſi des Dieux de ſon Pays; mais après l'avoir eu un peu plus frequenté, je remarquai bien-tôt qu'il ſe mocquoit en ſon cœur de toutes ces Divinitez; car ayant demeuré dans ſa jeuneſſe parmi les François, dont il parloit très-bien la langue, il y avoit appris les principes de la Religion Chrêtienne, & de quelle maniere il falloit concevoir & ſervir le vrai Dieu; auſſi lui attribuoit-il le gouvernement du monde, & nullement aux fauſſes Divinitez de *Fida*. Et s'il rendoit encore quelque culte à ſes Dieux, ce n'étoit que par complaiſance pour ſes parens, à qui il n'oſoit decouvrir ſes penſées, craignant de s'attirer quelque mauvaiſe affaire, ce qui ſeroit infailliblement arrivé; car quoiqu'il crût en Dieu, ſa foi n'étoit pas encore aſſés forte pour l'obliger à ſouffrir la moindre perte, & ainſi il étoit encore un homme de petite foi.

Il eſt vrai que ſes compatriotes ont auſſi quelque idée du veritable Dieu, & croyent qu'il eſt partout, qu'il eſt tout-puiſſant, & qu'il a créé tout cet univers, ce qui l'éleve beaucoup au-deſſus de leurs fauſſes Divinitez; mais cependant ils ne l'adorent point, ni ne lui font point de ſacrifices. La raiſon qu'ils en donnent eſt celle-ci: *Dieu*, diſent-ils, *eſt trop grand & trop élevé pour ſe mêler d'une choſe auſſi peu conſiderable que le monde ou l'homme; c'eſt pourquoi il en a donné le gouvernement à leurs Dieux, à qui ils doivent avoir recours, comme à la ſeconde, troiſieme, ou quatrieme perſonne de Dieu*, & là-deſſus ils vivent tranquillement & ſans la moindre inquietude.

Il y a parmi eux trois Divinitez principales connuës par tout le Pays; celle qui tient le premier rang ſont de certains ſerpens; la ſeconde ſont des arbres extraordinairement hauts, & qui ſemblent être le chef-d'œuvre de la nature; & en-

enfin ils comptent pour la troiſieme, & auſſi pour la moindre, la mer. Voilà les trois Divinitez que tous les habitans ſervent publiquement comme Dieux. Ils croyent que châcune de ces Divinitez a ſon emploi particulier, à-peu-près comme les Officiers d'un Prince, cependant avec cette difference, que la mer & les arbres ne ſe mêlent point de ce qui a été confié au ſerpent, mais qu'il eſt bien permis au ſerpent de ſe mêler du gouvernement de la mer & des arbres, afin qu'en cas qu'ils fuſſent trop pareſſeux, il y puiſſe mettre un meilleur ordre.

Ils invoquent le ſerpent dans un temps de ſechereſſe ou de pluye, dans une ſaiſon infertile, dans ce qui regarde le gouvernement du Pays, pour conſerver leur bêtail, en un mot, dans toutes leurs neceſſitez, dans leſquelles ils invoquent encore outre cela leurs petites Divinitez nouvellement forgées.

C'eſt pour cette raiſon qu'on fait à ce ſerpent des offrandes très-conſiderables, & ſur-tout le Roi, qui à la ſollicitation des Prêtres & des Grands gagnez par les Prêtres eſt obligé d'envoyer fort ſouvent de très-riches préſens à la maiſon du ſerpent. Mais je croi que les Prêtres prennent pour eux la plus grande partie des offrandes & en font bonne chere.

Ces offrandes conſiſtent ordinairement en argent, en pieces d'étoffes de ſoye, en toutes ſortes de marchandiſes d'Europe & d'Afrique, en toute ſorte de bêtail, & en tout ce qu'il y a de meilleur pour manger & pour boire.

Ils exigent ſi ſouvent ces préſens du Roi, qu'il ſe laſſe de donner & commence à les refuſer.

Cela eſt une fois arrivé en ma préſence: car un jour que j'étois chés lui, je le trouvai fort en colere, & lui en demandai la raiſon, qu'il me

dit auſſi ſans aucun detour, ſçavoir, *qu'il avoit envoyé cette année-là à la maiſon du ſerpent beaucoup plus d'offrandes qu'à l'ordinaire, pour avoir une bonne recolte; & qu'un de ſes Vicerois*, qu'il me montra, *venoit encore le ſolliciter de nouveau, & le menacer d'une année infertile de la part des Prêtres*; ajoûtant, *qu'il n'avoit pas deſſein de faire plus d'offrandes de toute l'année; que ſi le ſerpent ne vouloit pas lui donner une bonne recolte, il n'avoit qu'à le laiſſer; car*, dit-il, *je n'y perdrai rien davantage, puiſque preſque tous mes grains ſont déja gâtez dans les champs.*

Je ne pûs m'empêcher de rire, quand je vis que le Roi auroit bien voulu faire encore un préſent, s'il en avoit eſperé quelque avantage; mais qu'il n'avoit pas envie de rien donner pour le profit des autres. Ainſi celui qui étoit venu pour le ſolliciter à cela fut obligé de ſe retirer ſans avoir rien obtenu, ce qui ne lui plût pas, ni auſſi aux Prêtres, qui avoient déja fait fonds là-deſſus.

La maiſon du ſerpent, dont je viens de parler, eſt éloignée d'environ deux lieuës du village où demeure le Roi, & eſt bâtie ſous un arbre fort beau & fort élevé; c'eſt là, diſent-ils, que ſe tient le chef & le plus grand de tous les ſerpens, & qui en eſt comme le grand-pere. Selon le temoignage qu'ils en rendent, ce ſerpent eſt de la groſſeur d'une perſonne, & long à proportion.

Il doit être déja aſſés vieux; car ils diſent qu'ils l'ont trouvé depuis longues années, & qu'à cauſe de la mechanceté des hommes étant ſorti d'un autre Pays il étoit venu à eux; ce qui leur avoit donné bien de la joye; de ſorte qu'ils avoient reçû ce nouveau Dieu avec beaucoup de marques de reſpect & d'eſtime & l'avoient porté dans un tapis de ſoye à cette maiſon, où il eſt encore préſentement.

Ce

Ce ſerpent a peut-être les mêmes fantaiſies qu'avoient anciennement les Divinitez des Payens, qui quelquefois, comme pour changer d'air, paſſoient d'un peuple à l'autre, de ſorte qu'on étoit obligé de les attacher pour les retenir. Apparemment que ces pauvres innocens, que le ſerpent avoit abandonnez, n'ont pas penſé à cela; car ſans doute qu'ils auroient prévenu ſa fuite. Mais qu'ai-je à faire de m'arrêter à des conjectures, ayant des choſes eſſentielles à dire?

Les Rois de *Fida* avoient accoûtumé ci-devant d'aller tous les ans en pelerinage à la maiſon du ſerpent; ce qui ſe faiſoit avec beaucoup de magnificence & en même temps avec de grands préſens; car non ſeulement ils faiſoient des offrandes fort conſiderables, mais ils diſtribuoient encore beaucoup de préſens à tous les Grands qui les accompagnoient; ainſi ce pelerinage leur coûtoit beaucoup.

Mais le Roi qui regne aujourdhui a aboli cela, & il y a déja quelques années qu'il n'y a point été. On m'a dit, que la derniere fois qu'il y alla, il étoit accompagné d'un Capitaine François nommé Mr. *Ducas*, qui fut aſſés fou, à la honte de tous les Européens, de ſe couvrir de peaux de tigre & d'autres bagatelles, & de conduire dans cet équipage le Roi à la maiſon du ſerpent, pour le ſoûtenir dans ſon culte idolatre. Si cela eſt vrai, ſon action étoit pire que celle de *Naaman le Syrien*, qui ſoûtenoit ſon Roi dans le temple de *Rimmon;* car celui-ci, quoique converti depuis peu, ayant un Roi Payen pour maître, demanda permiſſion au Prophete pour faire ce qu'il faiſoit; mais ceci eſt encore une digreſſion inutile.

Le Roi ne fait donc plus ces pelerinages en perſonne, mais il les fait faire par quelques-unes de

ſes femmes, ce qui ne lui coûte pas tant à beaucoup près, & je croi que c'eſt la ſeule raiſon pour laquelle il ne le fait plus lui-même.

Mais ſi le culte qu'on rend au ſerpent coûte beaucoup au Roi, ce qu'il en retire n'eſt pas peu conſiderable. Tous les ans, depuis que le *maiz* ou *petit milhio* eſt ſemé, juſques à ce qu'il ſoit de la hauteur d'un homme, le Roi & les Prêtres font un profit conſiderable; car les habitans, dont la connoiſſance eſt fort bornée, s'imaginent que pendant ce temps-là le ſerpent ou les ſerpens attrappent le ſoir & pendant la nuit les jeunes filles qui leur plaiſent le plus & les font venir enragées; ce qui oblige leurs parens de les faire conduire à une maiſon bâtie exprès, où elles demeurent quelques mois, pour ſe guerir, à ce qu'ils diſent, de leur rage; pendant ce temps-là il faut que leurs parens leur donnent tout ce qui leur eſt neceſſaire, & cela ſi abondamment, que les Prêtres en puiſſent auſſi vivre.

Lorſque le temps limité pour leur priſon eſt fini, & qu'elles ſont gueries de ce à quoi elles n'ont jamais été ſujettes, on leur donne permiſſion de ſortir après qu'elles ont payé les frais de leur gueriſon & ce qu'il faut pour les avoir gardées. Ces frais ſont reglez ſelon le pouvoir des parens, & vont environ à cinquante francs pour chaque fille, & le nombre des filles qui ſont priſes tous les ans ſe monte à quelques mille; car chaque village a une telle maiſon, & lorſque les villages ſont grands, il y en a bien deux ou trois.

On dit bien que l'argent qui en revient eſt donné aux Prêtres pour être employé au ſervice de leurs Dieux; & quoique je ne doute point qu'ils n'en ayent leur part, je ſuis pourtant perſuadé que le Roi en tire un grand profit; & qu'il en reçoit des ſommes conſiderables.

La

La premiere fois que j'allai à *Fida* pour negocier, on me dit comme une chose certaine, qu'auſſi-tôt qu'une fille avoit été touchée par le ſerpent, elle devenoit infailliblement enragée, mais que ce n'étoit qu'une ſainte & religieuſe rage, à-peu-près comme ce qu'on diſoit des Bacchantes, ou de celles qui devoient prononcer les oracles divins. Je n'aimerois pourtant gueres une telle ſainte fureur; car elles briſent & gâtent tout ce qu'elles rencontrent, & au-lieu de faire des œuvres de pieté, elles ne font que des maux de Diable, & n'ont point de repos qu'on ne les ait menées dans les maiſons dont je viens de parler.

On vouloit auſſi me faire accroire que le ſerpent avoit la vertu d'aller chercher une fille hors de la maiſon, quoiqu'elle y fût renfermée, & de l'emmener avec lui; je leur accordai facilement cela, pourvû qu'on donnât à la fille tous les inſtrumens neceſſaires pour ouvrir les portes.

Je ne me donnai point de repos que je n'euſſe decouvert comment ces fourberies ſe pouvoient faire; je n'y aurois pourtant point reüſſi, & ma peine auroit été inutile, ſi le Negre, dont j'ai déja parlé, ne m'en eût informé. Voici ce qu'il m'en dit: *Que les Prêtres ont ſoin de remarquer les femmes & les filles qui n'ont pas encore été touchées par le ſerpent, & que prenans le temps favorable pour leur parler en particulier, ils les obligeoient par promeſſes ou par menaces, de leur promettre de faire ce qu'ils voudroient à la premiere occaſion*; c'eſt, *que lorſqu'elles ſeroient ſeules dans la ruë, de crier de toute leur force, comme ſi le ſerpent les tenoit & leur ordonnoit d'aller à ſa maiſon.*

Avant que perſonne puiſſe venir à leur ſecours, le ſerpent s'en eſt allé, & la fille eſt en fureur, de ſorte que les parens ſont obligez d'obeïr aux ordres du ſerpent.

Lorſ-

Lorsque ces femmes ou filles sortent de leur prison, les Prêtres leur defendent étroitement de dire de quelle maniere elles ont été prises, & leur ordonnent de dire que ç'a été le serpent qui l'a fait, & ils joignent à cela, que celles qui reveleront le secret seront condamnées au feu. Et certes ils sont assés cruels & assés puissans pour executer leurs menaces, en cas que ces femmes les decouvrissent.

Ce Negre me raconta à ce sujet une plaisante avanture, qui lui étoit arrivée avec une de ses femmes, laquelle à la sollicitation des Prêtres faisoit un soir comme si elle eût été enragée, brisant tout ce qui se présentoit devant elle. Mais lui, qui sçavoit bien d'où cette rage lui étoit venuë, la prit doucement par la main, comme s'il avoit voulu la conduire à la maison du serpent, & étant venu vis-à-vis du lieu où demeuroient les Brandebourgeois, qui étoient venus alors à *Fida* pour acheter des esclaves, il y entra tout d'un coup avec elle, & la leur présenta à acheter. Mais quand elle vid que c'étoit tout de bon, elle renonça bien-tôt à sa rage, se jetta aux pieds de son mari, & lui demanda pardon, lui promettant de n'y retourner jamais. Il lui pardonna sur cette promesse, elle fut delivrée par-là de la rage & du serpent, & lui de la necessité où il auroit été de la racheter. C'étoit une entrepriſe bien hardie pour ce Negre, car si les Prêtres l'eussent decouvert, on l'auroit fait mourir infailliblement.

Pendant que j'étois à *Fida*, le Roi fit prendre sa propre fille au serpent, (j'ose bien dire, qu'il le fit faire, comme il paroîtra par la suite) & la fit conduire à la maison du serpent, où elle demeura quelque temps, mais non pas aussi long temps que les autres avoient accoûtumé d'y être, & pour

l'a-

l'amour d'elle les autres filles en sortirent plûtôt qu'elles n'auroient fait.

Aussi-tôt que le jour de sa delivrance fût arrivé, on l'alla chercher avec beaucoup de magnificence, & on la porta devant la Cour du Roi, ayant les autres filles, qui étoient aussi sorties, assises auprès d'elle. Elle étoit nuë, si ce n'est qu'elle avoit une écharpe de soye passée entre les jambes; elle étoit aussi couverte de *Conte de Terra* & d'*Agrie*, qui sont deux sortes de coral, de la valeur desquels j'ai déja parlé plusieurs fois.

Pendant qu'elle fût là, elle fit toutes sortes de sottises au son de plusieurs instrumens de musique, ce qui étoit un reste de sa rage, disoient les Negres, parce qu'on l'avoit fait sortir trop tôt.

Presque tous les gens considerables du Pays s'assemblerent dans le temps qu'elle étoit assise devant la Cour de son pere, & lui apporterent tous des présens, qui montoient à une grosse somme, parce que cela dura trois ou quatre jours, toutes ces personnes n'ayans pû venir dans un jour. Ainsi la fille du Roi fut bien traitée d'une tout autre maniere; les autres filles sont obligées de donner de l'argent pour sortir de la maison où elles ont été renfermées, & celle-ci reçût au contraire une bonne somme après sa delivrance.

Quoiqu'il y ait des Negres qui sçachent bien que ce ne sont que des fourberies, ils font semblant de n'en rien sçavoir à cause du Roi & des Prêtres, & pour leur propre sûreté; au contraire ils croyent comme une verité constante tout ce qu'on en dit, en quoi ils agissent prudemment, car s'il y avoit quelqu'un qui voulût s'y opposer, il s'exposeroit visiblement à la mort.

J'en ai vû un exemple la derniere fois que j'étois à *Fida*. Il y avoit un Negre de la Côte de Guinée, mais qui demeuroit à *Fida*, nommé *Capitaine*

pitaine Tam, & que le Roi avoit élevé, à cauſe de ſa bonne conduite & de ſon honnêteté, à la charge de Capitaine & de Truchement des Anglois. Ce Negre, qui ne ſçavoit point les coûtumes de *Fida*, avoit une femme du Pays, qui fit auſſi ſemblant un jour d'être enragée & d'avoir été priſe par le ſerpent; mais lui au-lieu de la conduire à la maiſon du ſerpent, la fit mettre aux fers; ce qui l'irrita tellement, (au contraire de l'autre femme dont nous avons parlé) que cette miſerable fit denoncer ſon mari aux Prêtres, qui, à cauſe qu'il n'étoit pas de *Fida* & n'avoit pas la même Religion qu'eux, n'oſerent l'attaquer ou l'accuſer publiquement, mais ces ſcelerats le firent empoiſonner ſecrettement. Il n'en mourut pas d'abord, mais il perdit tout d'un coup l'uſage de la parole & de tous ſes membres, ce qui eſt encore plus cruel à ſouffrir que la mort.

Je l'ai laiſſé dans cet état lorſque je ſuis parti, & je ne ſçai point s'il en eſt gueri. Ainſi vous voyez qu'en quelque lieu du monde que ce ſoit, il ne fait pas bon contredire les Eccleſiaſtiques & s'oppoſer à leurs deſſeins.

Voilà pour ce qui regarde les tromperies des Prêtres au ſujet du culte du ſerpent. Les Negres ont une ſi grande veneration pour le ſerpent, que s'il arrivoit à quelqu'un de le frapper avec un bâton ou de lui faire du mal de quelque autre maniere, il ſeroit infailliblement condamné à être brûlé.

Il y a pluſieurs années, lorſque les Anglois commencerent à negocier à *Fida*, qu'il arriva à ce ſujet une avanture bien triſte. Le Capitaine des Anglois ayant mis pied à terre avec quelques-uns de ſes gens & fait decharger quelques marchandiſes, ils trouverent la nuit un ſerpent dans leur maiſon, qu'ils tuerent ſans beaucoup de detours, & croyans avoir

avoir fait une bonne œuvre, ils le jetterent devant la maiſon ſans penſer plus loin. Mais les Negres l'ayans trouvé le lendemain matin, rechercherent d'abord qui pouvoit avoir commis une action ſi noire, & les Anglois avant qu'on le leur eût demandé, avouerent que c'étoit eux, & s'en attribuoient la gloire; ce qui mit le peuple dans une telle fureur, qu'ils ſe jetterent ſur les Anglois, les maſſacrerent tous, & brûlerent leur maiſon avec toutes les marchandiſes qui y étoient.

Cela épouvanta tellement cette nation, qu'ils ne vinrent pas de long temps à *Fida*, & allerent negocier ailleurs. Mais enfin y étans revenus, les Negres s'aviſerent de faire voir quelques ſerpens à tous les Européens, & de les prier, puiſque c'étoient leurs Dieux, de ne leur pas faire de mal; de ſorte qu'on n'a plus vû de tels malheurs depuis, & il arrive peu d'Européens à *Fida*, qui ne ſoient déja informez du culte qu'on y vend aux ſerpens.

S'il arrivoit encore à quelque Européen de tuer un ſerpent, je douterois fort qu'il eut un meilleur ſort que les Anglois, à moins qu'il ne fut aſſés heureux de ſe ſauver d'abord dans la maiſon du Roi, & de lui pouvoir repréſenter que cela lui étoit arrivé par malheur. En ce cas-là il en ſeroit peut-être quitte en payant une amende aux Prêtres pour appaiſer ce Dieu mort, quoique je ne voudrois pas trop m'y fier; car les Prêtres peuvent exciter le commun peuple & le porter à quelque violence; & ainſi le meilleur eſt de ſe conduire à cet égard avec beaucoup de prudence.

Du temps que j'y étois, il y eut un Negre d'*Aquambou*, qui prit un ſerpent ſur ſon bâton, & n'oſant le toucher avec les mains le porta ainſi devant la porte ſans lui faire d'autre mal. Ce qui ayant

ayant été vû par deux ou trois Negres, ils jetterent d'abord un cri terrible, comme ils font quand le feu eſt en quelque endroit, ou dans quelque autre malheur, & par lequel ils peuvent aſſembler tous les habitans du Pays en peu de temps. D'abord il s'aſſembla une grande multitude de gens armez de maſſuës, d'épées, & d'*aſſagais*, & qui auroient eu bien-tôt depêché ce Negre, ſi le Roi, informé de ſon innocence, n'y avoit envoyé inceſſamment quelques-uns de ſes Grands pour le delivrer du danger où il étoit.

Tous ces exemples nous retiennent & nous empêchent de faire du mal à ces ſerpens, quoiqu'ils nous incommodent ſouvent beaucoup, nous venans rendre viſite tous les jours cinq ou ſix de compagnie, & particulierement lorſque le ſoleil a beaucoup de force; comme ſi étans des créatures de tenebres, ils ne pouvoient ſupporter la lumiere du ſoleil; ils rampent ſur les chaiſes, ſur les bancs, ſur les tables, & même ſur nos lits, & nous tiennent compagnie quand nous dormons. S'ils peuvent trouver une place commode ſous nos lits, & que nos gens ſoient trop pareſſeux pour changer de temps en temps les lits, ils y demeurent bien huit ou dix jours, & ils y font même leurs petits, comme cela eſt arrivé.

Lorſqu'on les apperçoit dans la maiſon, & qu'on ne les y veut pas avoir plus long temps, on n'a qu'à appeller quelqu'un du Pays, qui les prend doucement & les porte hors de la maiſon. Mais s'ils ſont ſur les poutres, (car les maiſons n'ont ici qu'un étage) ou dans quelque autre endroit élevé, il faut avoir beaucoup de credit ſur l'eſprit des Negres pour les obliger de les en ôter; ainſi il faut les y laiſſer juſques à ce qu'ils delogent d'eux-mêmes.

Il

Il m'eſt une fois arrivé, qu'un ſerpent ſe mit au-deſſus de la table, où je mangeois tous les jours, & y demeura environ quinze jours, & quoique j'y pûſſe facilement atteindre étant debout, je ne pûs jamais trouver perſonne pour l'ôter, mais j'en fus abondamment recompenſé dans la ſuite.

Un jour que j'avois quelques Grands de *Fida* à manger chès moi, & que nous vinmes à parler des ſerpens, je jettai les yeux ſur celui qui étoit au-deſſus de nos têtes, & je dis, *que je croyois que n'ayant rien mangé pendant quinze jours, il ſeroit obligé de mourir de faim, & qu'ainſi il étoit temps qu'il delogeât.* Mais un de ces Grands repondit, & tous les autres le confirmerent après lui, *qu'il étoit bien aſſuré, que le ſerpent ſçavoit prendre ſa part de ce qu'il y avoit dans les plats, quoique je ne m'en apperçûſſe point.* Je me reſſouvins bien de cela; car le lendemain étant venu auprès du Roi, je lui dis en préſence de ces mêmes perſonnes, qu'un de ſes Dieux avoit eu la hardieſſe de venir manger à ma table ſans être invité, & qu'il étoit raiſonnable qu'il m'en payât, & qu'à faute de cela je ſerois obligé de le faire deloger. Le Roi, qui ſe plaiſoit beaucoup à de tels diſcours, me dit de laiſſer tranquillement le ſerpent où il étoit, & qu'il auroit ſoin de nous pourvoir l'un & l'autre de ce qui nous ſeroit neceſſaire; & en effet à peine fus-je arrivé chès moi, qu'on m'amena de la part du Roi un bon bœuf gras, en payement de ce que le ſerpent avoit depenſé. Je voudrois bien ſur le même pied nourrir toutes les Divinitez de ce Pays-là, & je ſuis perſuadé que je n'y perdrois pas.

Ce qu'il y a de meilleur, c'eſt que ces ſerpens, objets de ſuperſtition, ne font aucun mal aux hommes; car ſoit qu'on marche ſur eux dans l'ob-

l'obſcurité, ou qu'on en ſoit mordu, il n'y a pas plus à craindre que de la piqueure d'une cloporte. Les Negres voudroient même nous faire accroire, qu'il eſt bon d'être mordu par ces ſerpens, parce que dans la ſuite on eſt garenti des ſerpens venimeux. Mais je ſuis un peu incredule là-deſſus, & je ne voudrois pas trop m'y fier, d'autant plus que j'ai remarqué qu'ils ne peuvent pas reſiſter aux ſerpens venimeux, & à plus forte raiſon ne pourroient-ils pas nous en garentir.

Nous avons vû ſouvent de plaiſans combats entre ces ſerpens & les ſerpens venimeux, dont il y a auſſi une aſſés grande quantité dans ce Pays-ci. Je croirois preſque que ces combats viennent de ce que les ſerpens venimeux voyans qu'on fait tant d'honneur aux autres en prennent de la jalouſie, croyans que cela leur appartient encore avec plus de droit, parce qu'ils ont du venin qui leur ſert de defenſe, & que les autres n'en ont pas.

Vous vous imaginez bien que de tels raiſonnemens ont eu lieu dans le temps que les animaux parloient. Les ſerpens venimeux ont conſervé depuis une haine irreconciliable contre les autres, & ne manquent pas de les attaquer auſſi-tôt qu'ils les rencontrent; mais ils ſont toûjours les plus foibles, & ne ſeroit-ce pas auſſi une honte qu'un Dieu fût obligé de fuïr devant une créature ſi mepriſable.

Mais je vous aſſûre que ce n'en eſt pourtant pas la raiſon; car les ſerpens venimeux, qui ſont beaucoup plus grands & mieux armez que les autres, en ſeroient bien-tôt venus à bout, ſi ceux-ci n'étoient ſoûtenus par des legions de leurs adorateurs, qui puniſſent de mort les premiers, parce qu'ils ont oſé s'oppoſer à des Divinitez.

Les ſerpens qu'on tient ici pour des Divinitez ſont ondez, & leur couleur eſt mêlée de blanc, de jaune,

jaune, & de brun; les plus grands que j'aye vûs avoient la longueur d'une braſſe, & étoient gros comme le bras.

Ces ſerpens aiment extremement à manger des rats; je les ai vû ſouvent aller à la chaſſe pour en attrapper, & lorſqu'ils en ont pris un, il leur faut plus d'une heure pour les avaler. On diroit même qu'il eſt impoſſible qu'ils puiſſent les faire paſſer par leur gueule, mais j'ai remarqué que lorſqu'ils ſont occupez à devorer leur proye, leur gueule s'élargit peu-à-peu.

S'il arrive qu'un rat paſſe devant un ſerpent, qui eſt au-deſſous du toit de la maiſon, il eſt impoſſible que le ſerpent le puiſſe attrapper, parce qu'il ne peut pas ſi tôt ſe debarraſſer; & il ſemble que les rats le peuvent remarquer; car j'ai vû que le ſoir ils paſſent plus de cent fois devant ces ſerpens, & ſe mocquent en quelque maniere d'eux, ce qui les fait crier de depit, & les oblige d'employer toutes leurs forces pour ſe debarraſſer, mais alors on ne voyoit plus aucun rat.

Si l'on eſt ennuyé par les viſites de ceux de *Fida*, & qu'on ſouhaite de s'en defaire, il n'y a qu'à parler du ſerpent avec mepris, auſſi-tôt ils ſe boucheront les oreilles & ſortiront de la maiſon. Ils ſouffrent encore cela d'un Européen; mais s'il arrivoit à un Negre de le faire, il ſe mettroit en très-grand danger.

S'il arrive que le feu ſe mette à une maiſon, & qu'il s'y brûle un ſerpent, châcun ſe bouche les oreilles & donne quelque argent, faiſant connoître par-là que la choſe eſt trop terrible pour pouvoit être entenduë, & que cet argent ſert à appaiſer le Dieu brûlé de ce qu'on ne l'a pas conſervé avec aſſés de ſoin. Outre cela ils croyent que cette Divinité, quoique reduite en cendres, revien-

viendra bien-tôt pour ſe venger de ceux qui ont été la cauſe de ſa mort.

Monſieur *Nicolas Poll*, qui dans l'année 1697. étoit à *Fida* pour negocier des eſclaves, eut le plaiſir de voir une agréable comedie. Un cochon ayant été mordu par un ſerpent le prit entre ſes dents pour s'en venger & l'avala dans un moment, ſans que les Negres, qui voyoient cela de loin, pûſſent venir aſſés tôt pour delivrer leur Dieu. Les Prêtres s'aſſemblerent d'abord & s'en plaignirent au Roi; mais le cochon ne pût ſe juſtifier, & ſon action temoignoit aſſés contre lui. Ainſi les Prêtres furent aſſés deraiſonnables pour demander au Roi de faire publier un édit par tout le Pays pour detruire tous les cochons, ſans examiner s'il étoit juſte que les innocens ſouffriſſent pour les coupables.

Cet édit fut publié par-tout, & ce fut alors qu'on entendit un beau bruit; car d'un côté on voyoit des milliers de Negres armez pour executer les ordres du Roi, & de l'autre il y en avoit pour le moins autant, qui avoient des cochons, & qui venoient pour juſtifier ces animaux, mais ce fut inutilement; on commença la tuerie, & on en exterminа un grand nombre; il n'en ſeroit pas reſté un ſeul, ſans que le Roi, qui n'eſt pas ſanguinaire, & pouſſé par des gens qui aimoient la chair de cochon, fit publir un contre-ordre pour arrêter le carnage, ajoûtant qu'on avoit repandu aſſés de ſang innocent, & qu'il falloit appaiſer leur Divinité par un autre ſacrifice. Je m'apperçûs bien la derniere fois que j'étois à *Fida*, qu'on en avoit fait mourir un très-grand nombre, parce que ces animaux y étoient fort chers.

Voilà ce que j'avois à dire des principales Divinitez de *Fida*. Je ne m'arrêterai pas long temps aux autres, qui ne ſont pas en fort gran-

Plusieurs Pourceaux tuez à Fida sur ce qu'ils avoient devoré un Serpent des Idolatres.

RPJCB

gran-

grande consideration parmi ces pauvres idolatres.

J'ai dit que les arbres sont les Divinitez du second rang à *Fida* ; on se contente de leur faire des offrandes en temps de maladie, & sur-tout en temps de fievre, pour la guerison du malade. Ils croyent que c'est aux arbres qu'il faut s'addresser dans cette occasion, quoiqu'ils n'oublient pas aussi le serpent, s'imaginans que si cela ne fait pas de bien, cela ne fera pas aussi de mal; ainsi on pourroit facilement les persuader de servir *le Dieu inconnu*, comme ceux d'Athenes, s'ils pouvoient s'en promettre quelque chose de bon.

Outre cela ils se servent encore d'autres moyens pour la guerison des maladies, comme de sacrifier à d'autres Divinitez inferieures, de tuer des hommes, & de manger de leur chair, (ainsi que cela est arrivé il y a deux ou trois ans dans une maladie du Roi) & de faire plusieurs autres choses indignes, qu'il seroit trop long de rapporter ici.

La mer a aussi son tour, lorsqu'elle est agitée & qu'elle ne nous permet pas de porter nos marchandises à terre, ou bien lorsqu'il n'y a pas eu de long temps de vaisseaux, & qu'ils en attendent avec beaucoup d'impatience. Ils font de grandes offrandes à la mer dans cette occasion ; mais les Prêtres n'aiment pas ces sortes d'offrandes, parce qu'ils n'en attrapent rien.

Un Roi du *grand Ardra* avoit fait un jour de semblables offrandes à la mer, & ayant appris de ses gens, (car il ne lui étoit pas permis selon leurs loix de voir la mer) que cela ne servoit de rien, il s'en mit dans une terrible colere & tomba dans la même extravagance que *Xerxés*, qui fit fouëtter la mer avec des verges, parce que sa flotte avoit été fort maltraitée.

Avant que de finir cette Lettre, il faut voir qui sont ceux qui font le service divin.

On se sert pour cela d'hommes & de femmes tout ensemble, qui sont les uns & les autres dans une si haute estime parmi les Negres, qu'il n'est pas permis de les faire mourir pour quelque crime que ce soit ; quoique le Roi, qui regne aujourdhui, ait violé cette loi, mais du consentement des Grands de son Royaume. Il y avoit aussi une necessité absoluë ; car un de ces Prêtres avoit attenté sur le royaume & la vie du Roi, de concert avec son frere, dans le parti duquel il étoit ; ainsi le Roi fit massacrer son frere & le Prêtre comme étans également criminels.

Les femmes qu'on éleve à la dignité de Prêtresses sont pour le moins aussi estimées que les Prêtres, quand même elles n'auroient été que des esclaves ; & ce qui les fait encore plus respecter, c'est qu'elles se donnent le nom d'enfans de Dieu. Au-lieu que les autres femmes sont obligées de servir leurs maris, comme si elles en étoient les esclaves ; celles-ci au contraire ont une autorité absoluë sur les leurs, disposent comme il leur plait de leurs biens, & vivent à leur fantaisie ; les maris sont obligez de leur rendre le même respect, qu'elles leur ont rendu avant d'être élevées à cette dignité, c'est-à-dire, de leur parler & de les servir à genoux.

Les Negres qui ont un peu d'esprit ne prendront gueres une Prêtresse pour leur femme, & ne souffriront qu'avec peine qu'une de leurs femmes soit faite Prêtresse ; mais lorsque cela arrive, ils ne peuvent pas s'y opposer, à moins que de vouloir avoir un terrible compte à rendre, & d'être regardez comme des hommes qui veulent arrêter le cours ordinaire du culte divin.

J'ajoûterai pour la fin, qu'ils ont quelque idée de l'Enfer, du Diable, & des apparitions d'esprits, & ils en pensent à-peu-près la même chose que plusieurs personnes simples parmi nous. Ils pla-

placent l'Enfer ſous la terre & diſent que les mechans & les damnez y ſont punis par le feu.

Il y a trois ou quatre ans qu'ils furent confirmez dans ce ſentiment par une vieille ſorciere, qui ſortant de quelque coin leur raconta bien des choſes de l'Enfer. Qu'elle y avoit vû quantité de perſonnes de ſa connoiſſance, & entre autres le dernier Capitaine des Blancs, prédeceſſeur du Capitaine *Karter*, qui y étoit fort tourmenté. En un mot elle avoit vû tant de choſes dans l'Enfer, qu'elle auroit pû diſputer avec *Don Franciſco de Quevedo*, qui d'eux deux y auroit vû de plus grandes nouveautez. Mais elle auroit gagné en ceci, qu'elle diſoit avoir été effectivement dans l'Enfer, au-lieu que *Don Quevedo* n'y a été qu'en ſonge.

Du temps que j'étois à *Fida*, il y avoit un Prêtre de *St. Thomé* de l'Ordre de *St. Auguſtin*, pour convertir les Negres, s'il lui étoit poſſible; mais ſa peine fut inutile; le point de la Polygamie leur tenoit trop au cœur pour y renoncer; ils auroient paſſé le reſte, mais pour cela, c'étoit un morceau de trop dure digeſtion.

Ce Prêtre invita un jour le Roi pour lui voir celebrer la Meſſe; ce que le Roi fit, & comme je lui demandai à ſon retour, comment il avoit trouvé la Meſſe, il me repondit, que cela étoit fort joli à voir, mais qu'il aimoit mieux s'en tenir à ſa *Fetiche*.

Ce même Prêtre étant entré en converſation avec un des Grands de la Cour qui étoit un fin compere, dit comme pour le menacer, que ſi les habitans de *Fida* continuoient à vivre comme ils avoient fait juſques alors ſans ſe convertir, ils iroient infailliblement auprès du Diable en Enfer pour y brûler; à quoi ce Grand repondit: *Nos peres, grands-peres, & juſques à l'infini, ont vécu*

comme nous vivons, & ont servi les mêmes Dieux que nous servons. S'il faut qu'ils brûlent à cause de cela, patience, nous ne sommes pas meilleurs que nos prédecesseurs, & nous serons contens d'avoir le même sort qu'eux. Cela fit bien voir au Prêtre qu'il n'y avoit rien à faire pour lui à *Fida*, ainsi il me pria de lui procurer son congé auprès du Roi, qui le lui donna peu de temps après.

Si les Negres sçavoient lire, ou s'ils entendoient nos livres, je me serois imaginé, que ce Capitaine avoit lû la Chronique de Frise, dans laquelle on lit un entretien à-peu-près semblable entre un Evêque & un Roi Frison.

Il est plus que temps de finir, ainsi je vous saluë de tout mon cœur & suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

Fin de la dix-neuvieme Lettre.

VINGTIEME LETTRE.

Dans laquelle on parle premierement des animaux à quatre pieds de Fida, *des bœufs, des vaches, des chevaux, des chevres, des cochons; ensuite de la volaille, qui ne consiste qu'en poules, canards, & coqs d'Inde; en même temps on ajoûte le prix de tous ces animaux. Après quoi l'Auteur parle des trois sortes de grain, qu'on y trouve en très-grande abondance; ce qui n'empêche pas que*

Fida

Fida *ne soit souvent sujet à de grandes famines. Les autres fruits que la terre y produit sont des* patates, *dont il y a une grande quantité, des* jammes, *des feves, &c. Des fruits d'arbres; de la fertilité de* Fida, *dont le terroir seroit fort propre pour des plantages, & pour produire du coton, du sucre, & de l'indigo. La puissance des habitans de* Fida, *& leur maniere de faire la guerre, leurs armes, & en quoi elles consistent. Le* grand Ardra *est beaucoup plus puissant que* Fida. *Guerres de ceux du* grand Ardra *avec un autre Roi de la terre-ferme; source de ces guerres, qui ont ruiné la moitié du Pays d'*Ardra, *& causé d'horribles carnages parmi les habitans. De* Jakin, *qui est soûmis au* grand Ardra. *D'*Offra *ou du* petit Ardra, *où nôtre Compagnie a eu ci-devant une loge. Depart de l'Auteur de* Fida, *& son arrivée dans le* Rio de Gabon. *Du golfe de Guinée; des rivieres & des îles qui y sont; comme* Rio Formosa, *ou* Belle Riviere, *qu'on nomme autrement* Rio de Benin, Rio Elrei, Camarones, *vieille & nouvelle* Calbary; *les îles sont* Fernando Po, El Principe, *ou l'*Ile du Prince, *&* Corisco *divisée en deux, grande & petite.* Rio

de Gabon *eſt une riviere fort celebre, belle, & large. Il y a deux îles; les Européens la vont ſouvent voir, & pourquoi. Le negoce qu'il y a. Le petit nombre d'habitans, qui ſont pourtant diviſez en trois claſſes. Leur pauvreté, & leur orgueuil. Ils aiment beaucoup l'eau de vie. Il eſt difficile de negocier avec eux. A quoi le Roi gagne ſa vie. Ils ſont tous bien faits de corps. Quelle eſt leur occupation. Infertilité du Pays d'alentour. La riviere eſt fort poiſſonneuſe. Deſcription d'un certain poiſſon appellé* Noordkapers, *ou* Kapers du Nord, *que l'on y trouve en très-grande quantité. Il y a auſſi dans le Pays beaucoup de buffles, d'élephans, & de ſangliers. L'Auteur va à la chaſſe d'un élephant, & des ſangliers. On trouve le ſquelete d'un élephant. Deſcription des buffles. Un de nos gens tué par ces animaux. De quelle maniere les Negres tuent les buffles. Depart de l'Auteur de* Gabon, *& ſon arrivée à* Cabo-Lopez di Gonſalvez, *où il y a une bonne rade, un endroit propre à prendre de l'eau, & du bois à brûler. Le negoce qui s'y fait; le poiſſon y abonde. L'Auteur part de* Cabo-Loop, *& aborde au-deſſous de l'île de* St. Thomé. *Deſcription*

de

de cette île, & de Ilha Annaboa, *où l'Auteur arrive après une navigation de deux jours. Il fait voile le long de la ligne équinoctiale ; le froid que l'on y sent. Il arrive au haut de la Côte & à* Assiné. *Demeure d'un certain Roi, nommé par Louïs Roi de France,* Louïs Hannibal Roi d'Assyrie, *mais qui n'est présentement qu'un pauvre esclave. L'Auteur fait voile vers la Côte d'où l'on tire l'or. Le vaisseau, qui étoit en compagnie de celui qui portoit l'Auteur, se rend maître d'un vaisseau non-privilegié. Leur arrivée à* Elmina, *où finissent ce voyage, cette Lettre, & la description de la Guinée.*

MONSIEUR.

Il n'est arrivé aucun vaisseau d'Europe depuis la derniere Lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, & par consequent je n'ai point reçû de vos nouvelles ; ainsi je continuerai la description de *Fida*, que j'ai commencée dans ma précedente, & j'y joindrai la relation d'un petit voyage, que j'ai fait en 1698. de *Fida* à *Rio de Gabon*, *Cabo-Lopez*, *Annaboa*, & *Elmina*, où je l'ai fini.

Je parlerai premierement des animaux que l'on trouve à *Fida*. Parmi les animaux domestiques à quatre pieds il y a des bœufs, des vaches, des chevres, des brebis, & des cochons, qui ont bien la même figure que ceux de la Côte de Guinée, mais qui sont beaucoup plus gras & plus delicats au goût,

parce qu'ils ont de très-bonnes prairies & d'auſſi bonne herbe qu'en Europe.

Ils ſont à fort bon marché; car on peut acheter un bœuf ou une vache pour dix écus, un bon mouton pour deux écus, une chevre pour un écu, & un cochon pour deux écus.

Les chevaux n'y manquent pas non plus, mais ils ne ſont gueres plus beaux que ceux dont je vous ai parlé dans la deſcription de la Guinée. Lorsque je croyois retourner par terre à *Elmina*, j'en avois acheté cinq ou ſix à quarante francs la piece; mais ils ne me ſervirent de rien, & je fus obligé de les laiſſer à *Fida*.

Pour ce qui eſt de la volaille, elle eſt à-peu-près la même que celle de la Côte, & conſiſte en coqs d'Inde, en canards, & en poules; il y a une quantité prodigieuſe de ces dernieres; elles ſont petites, mais fort graſſes, & fort bonnes; le prix d'une poule eſt ſix ſols, ſelon que nos marchandiſes valent ici; mais en effet il ne faut les eſtimer qu'environ la moitié.

Si quelqu'un veut avoir de ces rafraichiſſemens à bon marché, il n'a qu'à prendre deux ou trois caiſſes de pipes longues; car il peut avoir de chaque pipe deux ſols, quelquefois elles valent juſques à quatre ſols; de ſorte que pour trois pipes on peut avoir la meilleure poule qui ſe puiſſe trouver.

Il n'y a pas beaucoup de gros gibier aux environs de *Fida*, mais plus avant dans le Pays on trouve des élephans, des buffles, des tigres, & quantité de pluſieurs ſortes de cerfs. Il y a de ces derniers auſſi à *Fida*, mais en petit nombre, à cauſe que le Pays eſt fort peuplé; on y trouve auſſi une ſorte de petits lievres.

Le Pays eſt preſque couvert d'oiſeaux ſauvages, comme d'oyes, de canards, de becaſſes, & de

vingt

vingt ſortes d'autres oiſeaux bons à manger, qui y ſont très-delicats & à bon marché.

Si on donne ordre le ſoir à un Negre d'aller chaſſer, on eſt aſſûré d'avoir le lendemain à midi un ou deux plats de gibier, que l'on peut payer avec une douzaine de pipes, & cela eſt ſi infaillible, qu'on peut ſans ſcrupule inviter ſes amis à venir manger du gibier qui n'eſt pas encore pris.

Il y a une ſi grande quantité de tourterelles, que mon Aſſiſtant, qui tire aſſés bien, vouloit s'engager d'en tuer juſques à cent par jour, & cela dans ſix heures de temps.

Outre ces oiſeaux bons à manger, il y en a encore d'autres, ſoit des oiſeaux de proye, ſoit d'autres, que l'on peut élever pour le plaiſir; cependant la quantité n'y en eſt pas ſi grande que ſur la Côte de Guinée.

L'oiſeau couronné, que je vous ai envoyé en peinture, vient d'ici; il y en a encore un autre de la figure ſuivante. Il eſt environ de la groſſeur d'une poule, il a le col fort court, auſſi-bien que les griffes, il a du poil ſur les yeux comme une perſonne, un bec court & épais; ſes plumes ſont bleuës & noires, il a beaucoup de force dans les griffes & dans le bec, & par conſequent fort propre pour la proye.

Je n'en dirai pas d'avantage des oiſeaux, pour ne pas repeter ce que j'ai déja dit. Je viens préſentement aux fruits de la terre. Il y a trois ſortes de grains; premierement le *grand milhio*, dont le grain n'eſt pas auſſi gros que ſur la Côte, mais qui eſt pour le moins auſſi agréable. Les Negres n'en font point de pain, & s'en ſervent pour braſſer de la biere, de ſorte qu'on n'en ſeme pas beaucoup.

Enſuite il y a le *petit milhio* ou *maiz*, qui eſt

fait comme celui de la Côte, & c'eſt à cultiver ce grain que les habitans de *Fida* s'occupent le plus. On en plante deux fois l'année, mais beaucoup plus dans une ſaiſon que dans l'autre. Dans la veritable ſaiſon de le planter, le Pays en eſt ſi plein, que (comme j'ai déja dit) l'on trouve à peine un ſentier pour marcher, ce qui doit fournir une très-grande quantité de ce grain : cependant ils en manquent au bout de l'année, au-lieu d'en avoir de reſte, ſoit à cauſe que le Pays eſt fort peuplé, ſoit à cauſe qu'ils en vendent beaucoup aux autres Pays, comme aux deux *Popo*, & à d'autres Pays voiſins.

Cela fait auſſi que dans une année infertile ils ſont expoſez à une grande famine : on a vû pendant ce temps-là que des gens libres ſe ſont vendus pour eſclaves, afin de ne pas mourir de faim ; d'autres mettoient leurs eſclaves en liberté, parce qu'ils ne pouvoient pas les nourrir. Il arriva en ce temps-là un Capitaine Anglois à *Fida*, qui chargea ſon vaiſſeau d'eſclaves ſans donner aucune marchandiſe en échange, les Negres s'étans contentez de vivres, dont heureuſement il s'étoit bien pourvû ſur la Côte ; & ayant ainſi chargé ſon vaiſſeau, il fit voile vers les îles Portugaiſes, où il acheta d'autres vivres pour ſes marchandiſes.

Il y a encore une troiſieme ſorte de *milhio*, qui ne croît pas comme l'autre ſur de petits arbriſſeaux, mais à-peu-près comme l'avoine croît en Hollande. Le grain en eſt rougeâtre, & n'eſt parfaitement mûr que lorſqu'il a été ſept ou huit mois en terre. On ne mange point ce *milhio*, mais on le mêle avec le grand pour en faire de la biere, parce que les Negres croyent qu'il rend la biere plus forte & plus nourriſſante.

Les femmes Negres en font de très-bonne biere, & entre autres une ſi forte, qu'elle ne cede en

en rien à la meilleure biere de Hollande. Elle differe auſſi beaucoup de l'autre pour le prix, car ſi l'on paye deux ou trois ſols pour le pot de la biere commune, on eſt obligé de donner un écu pour le pot de celle-ci.

Tout le monde, ſans en excepter les eſclaves, boit de la biere; ils ne veulent point boire d'eau, parce qu'on la puiſe dans des puits, qui ſont profonds de vingt ou trente braſſes, & qui n'ont que ſept ou huit pieds de largeur, de ſorte qu'il eſt impoſſible que le ſoleil y entre, ce qui rend cette eau cruë & froide comme de la glace, & par conſequent fort mal-ſaine dans ces Pays chauds; car ſi on en veut boire ſeulement quelques jours de ſuite, on s'attirera infailliblement la fievre. Et comme la biere forte échauffe trop, un Européen ne ſçauroit mieux faire qu'en prenant la moitié de biere forte & la moitié de biere commune, ce qui fera une boiſſon fort ſaine & en même temps agréable.

On ne trouve point de fours dans tout le Pays, parce que les Negres ne s'en ſervent point, & qu'ils font bouillir leur pain.

Ils ſe ſervent ordinairement de *patates* au lieu de pain, & ils en mangent avec toute ſorte de viandes. Il y a une ſi grande quantité de ces fruits à *Fida*, que je ne croi pas qu'on en pût trouver autant ſur toute la Côte.

Il y a auſſi des *jammes*, mais ni en auſſi grande quantité ni auſſi bonnes que ſur la Côte de Guinée, & on ne les eſtime pas auſſi beaucoup.

On y trouve de pluſieurs ſortes de petites feves, & en grande abondance; il y en a entre autres d'une ſorte, dont ils font des gâteaux à l'huile, qui ſont auſſi legers que ceux que l'on fait chès nous, & ceux qui y ſont accoûtumez les mangent avec appetit. On les appelle ici *Acraes*.

Il y a auſſi des oignons & du gingembre, mais peu, & on n'en trouve que chès les plus conſiderables du Pays.

On y a les mêmes fruits de terre que ſur la Côte de Guinée, c'eſt pourquoi je ne m'y arrêterai pas, & je parlerai des fruits que produiſent les arbres.

On peut compter entre les principaux, les citrons, les limons, les oranges, les *backovens*, les *bananes*, le *piment*, & en un mot tous ceux dont j'ai parlé dans la deſcription de la Côte de Guinée; outre quantité de tamarins, & d'autres ſortes d'arbres fruitiers, qui non ſeulement ſont inconnus dans nôtre Pays, mais dont les fruits ſont ſi peu de choſe, qu'ils ne meritent pas qu'on s'arrête à les decrire.

Il y a auſſi par tout le Pays une grande quantité de palmiers, mais on en fait peu de vin, & on ne les cultive que pour en tirer de l'huile.

Fida ne manque pas auſſi de certains palmiers, appellez en Flamand *pardon-boomen*, du fruit desquels on peut faire du vin; mais parce que les habitans aiment mieux la biere que le vin, ils ne font pas grand cas de ces arbres, & les coupent pour en bâtir des maiſons, le bois en étant fort durable.

Il n'y a point d'autres fruits que ceux dont je viens de parler, & il eſt dommage qu'il ne s'en trouve pas davantage dans un Pays comme celuici; car il eſt extremement fertile, & les habitans fort laborieux; ainſi il n'y manque que des herbes & des graines, & je ſuis aſſûré que non ſeulement toutes ſortes de fruits de l'Afrique, mais auſſi pluſieurs ſortes de ceux de l'Europe, y croîtroient fort bien.

J'en ai fait un eſſai en y ſemant des choux, des carottes, des raves, du perſil, &c. & j'ai trou-

trouvé que tout y a auſſi-bien-crû & auſſi-bien meuri qu'en Europe ; de ſorte qu'il eſt fâcheux que ce Pays ne ſoit pas habité par des Européens auſſi-bien que la Côte de Guinée ; car on y pourroit faire les plus beaux jardins du monde.

Je croi que *Fida* eſt auſſi propre qu'aucun autre Pays pour y planter des cannes de ſucre & de l'*indigo*.

Il y a déja beaucoup d'*indigo*, & ſi bon, que s'il ne ſurpaſſe pas celui d'Aſie & d'Amerique, il l'égale du moins. Les habitans s'en ſervent pour la teinture de tous leurs habits ; mais comme ils n'ont pas la connoiſſance requiſe pour cela, ils gâtent quatre fois plus d'*indigo* pour la teinture d'un habit, que nous n'en avons beſoin, & dont la valeur ſurpaſſe de beaucoup celle de l'habit.

Voilà ce que j'avois à dire de la ſituation agréable de *Fida*, des mœurs des habitans, de leur bêtail, & de leurs fruits ; je paſſerai préſentement à leurs armes & à leur maniere de faire la guerre.

Pour ce qui eſt de la guerre, ils en pourroient faire de conſiderables, & ſe rendre formidables ; car il leur ſeroit facile de mettre ſur pied deux cens mille hommes en peu de temps ; cependant ils ſont très-peu à craindre, & ils n'auroient pas le courage de reſiſter avec toutes leurs forces à cinq mille hommes bien armez & bien aguerris, quand ce ne ſeroit que des Negres de la Côte de Guinée, & encore moins de les attaquer.

Les raiſons qu'on peut donner de cela ſont ; premierement, c'eſt qu'ils s'attachent ſi fort au negoce & à l'agriculture, qu'ils ne penſent nullement à s'exercer en rien de ce qui regarde la guerre.

En ſecond lieu, c'eſt qu'ils n'ont jamais de Ge-

neraux experimentez ; car s'ils ſont contraints de ſe mettre en campagne, ils donnent le gouvernement de leur armée à une perſonne qui n'en eſt pas capable, & qui n'a pas la moindre experience.

Enfin, on peut alleguer pour une troiſieme raiſon, la crainte generale qu'ils ont de la mort, & qui les rend ſi poltrons, que la plûpart prennent la fuite avant que d'avoir preſque vû l'ennemi.

Le commandement de l'armée eſt confié (comme je viens de dire) à une perſonne du commun, parce que les Generaux & les Capitaines ont tant de peur de la mort, qu'ils n'oſent ſe mettre en campagne ; à moins qu'il ne s'en trouvât quelques-uns qui fuſſent un peu plus courageux & qui vouluſſent aller à la guerre ; alors les affaires y vont un peu mieux. Mais quand ce ſont des gens du commun, à qui les autres ne veulent pas obeïr, tout y va fort mal ; car lorſque ces Heros voyent qu'on en va venir aux mains, ils cherchent à éviter la mort par la fuite ; & comme ils aiment pour le moins autant la vie que les autres, on void ordinairement que le General eſt plûtôt chès lui que les Soldats, en cas qu'il ait de bonnes jambes, ſans ſe mettre en peine comment l'armée ſe tirera d'affaire. Il peut pourtant s'aſſûrer d'une choſe, c'eſt que ſes gens ne reſteront pas long temps à ſuivre ſon exemple, & à prendre la fuite comme lui.

De là vous pouvez juger du courage de ces gens pour attaquer d'autres Pays ; mais il faut avoüer qu'ils font paroître quelque bravoure, quand il s'agit de conſerver leur propre Pays, & ils s'y defendront auſſi-long temps qu'ils pourront ; ainſi ils verifient en quelque maniere ce proverbe ſi connu, qu'*un chien eſt toûjours hardi dans ſon gite.*

Cette

Cette qualité n'eſt pas particuliere aux habitans de *Fida*, elle eſt auſſi commune à tous les peuples d'*Ardra*, de ſorte qu'ils ne ſe font jamais la guerre avec leurs propres forces, mais achetent des Negres de la Côte de Guinée pour cela, & ceux d'*Aquambou* ſont les premiers à portée, mais ſi ceux de *Coto* & de *Popo* étoient bien unis, ils s'en ſerviroient ſans doute préferablement aux autres, à cauſe qu'ils ſont les plus près d'eux.

Les armes de ceux de *Fida* & de ceux d'*Ardra* conſiſtent en quelques fuſils, arcs, & fleches, en de fort jolis ſabres, & en des *aſſagais*, qui ſont fort peſans & fort propres. Mais les armes dont ils ſe ſervent le plus, & ſur leſquelles ils ſe repoſent auſſi le plus, ſont des maſſuës d'une aune & demi de long, & de l'épaiſſeur de ſix pouces; elles ſont rondes juſques au bout, où il y a un gros nœud large comme la main & épais de trois doigts; chaque homme en a cinq ou ſix pour ſa part.

Ces maſſuës ſont d'un bois extremement peſant, & ils ſont ſi adroits à s'en ſervir, qu'ils les peuvent jetter ſur leurs ennemis à quelques pas d'eux, & cela avec tant de force, qu'elles briſent & coupent tout ce qu'elles rencontrent, de ſorte que les Negres de la Côte en ont preſque autant de peur que des fuſils.

Voilà ce qu'il y a de plus conſiderable dans le Pays de *Fida* & dans celui d'*Ardra*. Je pourrois y joindre quelques autres petites choſes, & remarquer la difference qu'il y a entre *Fida* & *Ardra*; mais cela me paroit ſi peu conſiderable, qu'il n'eſt pas beſoin que je m'y arrête, je dirai ſeulement encore quelque choſe au ſujet d'*Ardra*.

Le Roi du *grand Ardra*, avec tous les Pays qui dependent de lui, eſt pour le moins vingt fois plus

plus puissant que celui de *Fida*, & cependant il n'a pas le courage de lui faire la guerre, quoique (comme j'ai dit) il y ait entre eux une inimitié continuelle.

Mais plus avant dans le Pays il y a des Royaumes encore plus puissans que ces deux derniers; j'en ai très-peu de connoissance, si ce n'est que de mon temps il vint un Ambassadeur d'un de ces Rois auprès du Roi du *grand Ardra* pour lui dire de la part de son maître, que plusieurs de ses sujets étoient venus se plaindre du gouvernement tyrannique d'*Ardra*. Qu'il lui conseilloit *de mettre ordre à ce que ses Vicerois traitassent ces pauvres gens plus doucement; ou qu'autrement il seroit obligé, quoique contre son humeur, de venir à leur secours & de les prendre sous sa protection.*

Le Roi d'*Ardra* se mocqua d'un avis si salutaire, & pour faire plus de depit à ce Roi, il fit massacrer son Ambassadeur. Celui-ci s'en trouva si offensé, & avec juste raison, qu'il fit entrer promptement une armée (ceux de *Fida* la faisoient monter à un million d'hommes) dans le Royaume d'*Ardra*; & comme c'étoient tous des Cavaliers & de bons Soldats, ils se rendirent maîtres en peu de temps de la moitié du Pays d'*Ardra*, & firent un terrible massacre des habitans, on ne dit point le nombre des morts, mais on le compara au grain qui étoit dans les champs.

Les habitans de *Fida* me dirent que ce peuple avoit accoûtumé, lorsqu'il étoit en guerre avec quelqu'un, de couper & d'emporter les parties honteuses à ceux qui avoient été tuez; & qu'il n'étoit permis à aucun d'eux de prendre un ennemi prisonnier, à moins qu'il ne fût pourvû de cent de ces belles choses. Cela semble peu vrai choses semblable, & fort fabuleux, aussi ne vous le donne-je pas pour la pure verité, quoique cela m'ait été confirme par

ſerment. Mais il eſt certain que le maſſacre fut épouvantable, & que le General s'en contentant, ſe retira. Il ne douta pas que ſon maître ne le reçût fort bien, après l'avoir ſi bien vengé, mais il faiſoit mal ſon compte; car le Roi, pour recompenſe de ſa bravoure, le fit pendre à un arbre, auſſitôt qu'il fût de retour, & cela uniquement, parce qu'il n'avoit pas amené avec lui le Roi du *grand Ardra*, ſelon l'ordre qu'il lui en avoit donné; car c'étoit lui particulierement à qui ce Roi en vouloit, & non pas à ſes ſujets.

Remarquez, s'il vous plait, Monſieur, quel malheur le Roi du *grand Ardra* attira ſur lui, & que ces Payens obſervent auſſi-bien que nous le droit des gens; car ce grand Roi ne crud pas que la mort de ſon Ambaſſadeur fût aſſés vengée par le maſſacre de tant de milliers de perſonnes, mais il vouloit detruire la cauſe & l'auteur de cette mort.

Je ne ſçai s'il l'a fait dans la ſuite, je n'en ai plus entendu parler, mais je croi qu'il ſe ſera contenté du ſang qui avoit été repandu.

Ce peuple jetta une ſi grande terreur parmi les Negres des environs, qu'ils ne pouvoient l'entendre ſeulement nommer ſans fremir, ce qui les obligeoit à en dire mille choſes inouïes. On trouve à quatre lieuës de *Fida*, du côté de l'Orient, le Pays de *Jakin*, qui (comme j'ai dit) depend du *grand Ardra*, & il en eſt encore gouverné aujourdhui.

Un peu plus bas, & plus avant dans les terres, eſt le Pays d'*Offra*, que les Européens appellent *le petit Ardra*. Nôtre Compagnie y a eu pluſieurs années de ſuite une loge & un Marchand, & y a fait un negoce fort conſiderable. Mais depuis qu'on a eu tué nôtre Marchand, & que ceux de *Popo* ont eu ravagé ce Pays, nous n'y ſommes plus revenus; le Pays a presque toûjours été en friche depuis, & il y a apparence que cela durera encore quelques an-

années; car les Rois de *Fida* & du *grand Ardra* ſont oppoſez l'un à l'autre, châcun voulant s'en rendre le maître, & y établir des Vicerois, cependant perſonne n'oſe commencer.

Mais laiſſons les diſputer tant qu'il leur plaira. Je finis cette deſcription, pour commencer la relation d'un voyage que j'ai fait. Je m'embarquai devant *Fida* le 14. Août 1698. ſur un vaiſſeau appellé Stad en Land, *la Ville & le Pays*, prenant mon cours du côté de *Rio de Gabon*, où nous arrivames heureuſement onze jours après. Nous eumes pendant le voyage un vent aſſès fort, mais comme nous l'avions de côté, nous n'y arrivames pas auſſitôt que nous aurions fait ſans cela.

Avant que de parler de *Rio de Gabon*, il faut dire quelque choſe du Golfe de Guinée. (c'eſt ſous ce nom que les Européens le connoiſſent) Il a depuis *Ardra* jusques à *Cabo-Lopez*..... lieuës de long. On void entre deux de fort belles rivieres, ſur leſquelles nous entretenons nôtre negoce avec nos *Jachts*, & les marchandiſes que nous y allons chercher, conſiſtent particulierement en dents d'élephant, où il y en a une grande quantité. Les endroits où nous negocions, ſont *Rio Formoſa*, ou *la Belle Riviere*, autrement appellée *Rio de Benin*, d'un Royaume conſiderable du même nom. Enſuite, il y a *Rio d'Elrei*, ou *la Riviere du Roi*, *Camarones*, la vieille & la nouvelle *Calbary*. J'eſpere avoir en peu de temps une deſcription de la premiere riviere, que je ne manquerai pas de vous envoyer ſelon la promeſſe que je vous en ai faite.

Il y a auſſi quatre îles dans le Golfe de Guinée, ſçavoir, *El Principe*, ou *l'Ile du Prince*, *Ilha Fernando Po*, & *Coriſco*, qui eſt diviſée en deux, *la grande* & *la petite Coriſco*.

Nôtre Compagnie a negocié depuis quelques années dans *la grande Coriſco*; mais comme elle eſt fort

fort éloignée, le profit n'y étoit pas considerable, ainsi nous l'avons abandonnée, & n'y avons pas été depuis.

Corisco sont deux îles fort agréables, & si basses, que je croyois en les voyant de loin, que les arbres, qui y sont en quantité, étoient plantez dans la mer, ce qui est agréable à la vûë.

L'île de *Fernando Po* est habitée par un peuple cruel & sauvage, auquel il ne se faut nullement fier pour le negoce; c'est tout ce que j'en peux dire.

L'Ile du Prince a été sur la fin du XV. siecle à la disposition d'un considerable Marchand d'Amsterdam; mais la mesintelligence qu'il y avoit parmi nos gens, & la trahison des Portugais, qui en avoient été maîtres les premiers, a été cause que nous avons été contraints de l'abandonner. Les Portugais y ont bâti un bon fort, & l'ont assés bien peuplée.

Elle est assés bien située & assés fertile; les Portugais la cultivent si bien, qu'ils en tirent beaucoup de vivres, dont ils font de bon argent en les vendant à tous les vaisseaux qui y viennent; outre qu'ils en ont assés de reste pour en fournir abondamment leurs propres vaisseaux.

Tous les vaisseaux qui ont été chercher des esclaves, viennent y prendre des rafraichissemens, ou bien dans les autres îles des Portugais, excepté les vaisseaux de nôtre Compagnie. La raison en est, (à ce que je croi) que l'on craint que les Maîtres de vaisseau venans dans ces îles ne fissent un negoce defendu, au préjudice de la Compagnie; & cependant on ne peut trouver des rafraichissemens, pour l'équipage & pour les esclaves, qu'à *Annaboa*, qui est la plus considerable de toutes; & je laisse à juger à ceux qui l'ont experimenté quelle commodité & quel avantage ce seroit pour la Compagnie.

Toû-

Toûjours eſt-il certain qu'il n'y auroit ni autant de morts, ni autant de malades parmi les eſclavés, ſi on leur fourniſſoit de temps en temps quelques rafraichiſſemens. Mais on en a donné une tout autre idée à Meſſieurs de la Compagnie, je ne ſçai pour quelle raiſon. Il ſe pourroit auſſi, qu'on a d'autres raiſons d'empêcher nos vaiſſeaux d'aller dans les îles des Portugais, que je ne ſçai pas, & qu'il ne m'eſt peut-être pas permis de ſçavoir; ainſi ſans m'y arrêter d'avantage, je reviens à *Rio de Gabon*. Cette riviere eſt à quinze lieuës de *Cabo-Lopez de Gonſalvez*, ou de l'extrémité du Golfe de Guinée. Elle eſt ſi celebre, qu'elle ne peut être inconnûë à aucune nation qui a été dans cette partie de l'Afrique; elle eſt en effet fort belle, & a plus de deux lieuës de large à ſon embouchûre.

Quand on monte cette riviere, on trouve à trois ou quatre lieuës de ſon embouchûre deux îles, dont l'une porte le nom du Roi, & l'autre le nom du Prince de cette riviere; mais elles ſont préſentement fort deſolées, car le Roi & le Prince ſe craignans mutuellement, les ont abandonnées, & demeurent préſentement châcun ſur un bras de cette riviere, qui en a un grand nombre.

De petits vaiſſeaux peuvent monter la riviere l'eſpace de quelques lieuës, mais je ne ſçai point préciſément quelle eſt ſa largeur, ni combien elle s'étend dans le Pays.

Il y vient beaucoup de vaiſſeaux, (comme j'ai dit tout-à-l'heure) non ſeulement pour le negoce, mais auſſi parce qu'elle eſt fort propre pour les nettoyer & pour les calfater. Ceux qui ont ce deſſein portent leur canon, leurs ancres, leurs ſeaux, &c. dans l'*Ile du Prince*, & ſe ſervent de la marée pour faire avancer leur vaiſſeau le plus près qu'ils peuvent de cette île, & l'eau venant à ſe retirer fort vîte, ils ſe trouvent à ſec, & peuvent ainſi

ainſi facilement le radouber. Mais les gros vaiſſeaux n'oſent s'y hazarder, car il ſeroit à craindre qu'en demeurant à ſec ils ne s'endommageaſſent par deſſous ; auſſi un de nos vaiſſeaux qui croiſoit, & qui y étoit en même temps que moi, ne voulut pas s'expoſer, & aima mieux s'accrocher au nôtre, ce qui lui reüſſit ſi bien, qu'il pût nettoyer ſon vaiſſeau juſques à la quille, beaucoup mieux que s'il avoit été à ſec.

Le negoce que l'on fait ſur cette riviere conſiſte en dents d'élephant, en cire, & en miel, & on reüſſit aſſés bien, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas eu de vaiſſeaux de quelque temps. Mais cela arrive rarement, car les Zelandois avec leurs vaiſſeaux non-privilegiez la viſitent pendant toute l'année, pour les nettoyer, & pour ſe pourvoir d'eau & de bois, & pendant qu'ils ſont occupez à cela, ils y negocient en même temps ; mais leur vûë principale eſt pour nettoyer les vaiſſeaux & pour trafiquer ; car pour ce qui eſt de l'eau & du bois, ils peuvent s'en pourvoir à *Cabo-Lopez* auſſi-bien qu'ici.

Ceux qui n'ont jamais été ici, s'étonnent de l'inégalité du fonds de cette riviere ; car dans un lieu on trouve qu'elle a dix braſſes de profondeur, dans un autre dix, enſuite quinze, cinq, & puis douze, comme s'il n'y avoit que des rochers dans l'embouchûre.

Le flux eſt ſi fort, que quelque bon vent qu'on ait, il eſt impoſſible d'entrer dans la riviere, & il faut neceſſairement attendre que le reflux vienne.

J'en ai fait une fois l'experience. Nous demeurames comme immobiles à l'embouchûre de la riviere, & nous eumes toutes les peines du monde de reſiſter au flux avec toutes nos voiles, nous reculames plus que nous n'avançames, & nous ne pûmes entrer dans la riviere qu'avec le reflux.

Les

Les habitans de cette riviere, quoique peu en nombre, ſont pourtant diviſez en trois ordres: les uns ſont du parti du Roi, les autres du parti du Prince, & les troiſiemes ne ſont ni pour l'un ni pour l'autre, & vivent tranquillement ſans dependre de perſonne.

Les deux premiers ordres ſont dans une guerre continuelle; ils ne s'attaquent point en pleine campagne; car ils n'ont point aſſés de monde pour former une petite armée, mais ils vont la nuit tâcher de ſe ſurprendre & de ſe piller, & ſe retirent enſuite avec le butin qu'ils ont fait, & ſouvent avec les coups qu'ils ont reçû.

Ce petit peuple eſt bien le plus pauvre & le plus miſerable que je croye avoir vû de ma vie, & pour comble de malheur le plus orgueuilleux & le plus fier; cela paroit encore plus ridicule lorsqu'on examine ſur quoi ils fondent cet orgueuil. Ils n'eſtiment perſonne entre eux qui n'ait un nom Flamand. Auſſi-tôt qu'ils viennent à bord de nos vaiſſeaux, ils ne manquent pas de nous declarer leur nom, s'imaginans que nous les en eſtimerons davantage, & ils aiment bien que nous les appellions par ce nom.

Il ſemble qu'il ſoit naturel à tous les Negres d'aimer l'eau de vie juſques à l'excès, mais ceux-ci ſurpaſſent en cela tous ceux que j'ai frequentez juſques ici. Ils depenſent en eau de vie tout ce qu'ils ont. Ils vendent une dent d'élephant pour de l'eau de vie, qu'ils boivent ſouvent avant que de ſortir du vaiſſeau.

S'il arrive qu'un d'eux en ait bû un peu plus que l'autre, & qu'ils commencent à s'ennyvrer, ils ſe battent d'importance, ſans reſpecter Roi, Prince, ou Prêtre; car ceux-ci s'y entendent auſſi-bien que les autres, & ſe ſervent fort bien de leurs mains, de crainte qu'on ne leur reproche d'avoir été

été de ſimples ſpectateurs. Ces braves champions ſe battent ſi vigoureuſement, que leurs chapeaux, perruques, & habits tombent dans l'eau.

Quoi! direz-vous, eſt-ce que ces miſerables portent des chapeaux, des perruques, &c? Oui ſans doute, mais d'une aſſés plaiſante maniere. Il y a quelque temps que l'on trafiquoit ici beaucoup avec de vieilles perruques, dont on pouvoit obtenir tout ce qu'on ſouhaitoit de ces gens-là, comme de la cire, du miel, des perroquets, des ſinges, & toute ſorte de rafraichiſſemens.

Mais il eſt venu tant de Marchands depuis trois ou quatre ans, que le moindre Matelot jureroit qu'il n'y a point de profit à faire, quoique les perruques ne lui coûtent pas un denier.

Ce qu'il y a de meilleur dans ces gens-là, c'eſt que quoiqu'ils aiment beaucoup l'eau de vie, ils ne ſont pas fort delicats; j'ai vû qu'on leur en a donné où l'on avoit mêlé la moitié d'eau, & dans laquelle on avoit mis un peu de ſavon d'Eſpagne, afin qu'il y vint au haut une petite écume, qui en eſt l'épreuve; & ces pauvres innocens prenoient l'écume du ſavon pour l'épreuve de l'eau de vie: ils élevoient jusques au ciel la bonté de cette eau de vie, & auroient bien voulu s'en pourvoir en cas qu'il vint un mechant temps, qu'ils ne pourroient pas en avoir.

J'avois reſolu lorsque je vins dans cette riviere, de negocier pour nôtre Compagnie quelques dents d'élephant, & de la cire, & j'avois apporté pour cet effet pluſieurs marchandiſes: mais je les trouvai ſi difficiles, que je ne pûs prendre la patience d'entrer en marché avec eux. Et comme il y avoit en même temps un autre vaiſſeau de nôtre Compagnie, qui avoit ordre de trafiquer, je lui cedai tout, ravi de m'en être dechargé à ſi bon marché. Ces gens me parurent d'autant plus inſupportables,

que

que j'avois accoûtumé de negocier avec les Negres de *Fida*, qui ſont extremement honnêtes, & où le negoce eſt cent fois plus avantageux. Ces miſerables vous arrêteront tout un jour pour vous vendre une dent d'élephant. Ils ſortent cinq ou ſix fois & reviennent autant de fois, ils marchandent comme s'ils étoient ſur la poiſſonnerie, & ne peuvent conclurre le marché.

Quoiqu'ils aiment exceſſivement l'eau de vie, ils ne boiront point que premierement nous ne leur ayons fait un préſent, & ſi nous attendons trop long temps, ils oſent bien nous dire d'une maniere fiere, lorsque nous leur préſentons de l'eau de vie, *Croyez-vous que nous voulions boire pour rien*? Comme s'il ne ſuffiſoit pas qu'ils bûſſent nôtre eau de vie, & qu'il fallût encore les recompenſer pour cela. Tous ceux qui viennent negocier ici ſont obligez de leur complaire en cela, ou bien ils ne leur porteront pas une dent d'élephant, ainſi tous les Marchands qui veulent trafiquer avec eux, doivent ſe bien munir de patience, autrement ils ne reüſſiront pas.

Après que j'eus cedé le negoce à l'autre vaiſſeau, il vint à mon bord une troupe de Negres étrangers, à qui j'offris de l'eau de vie à boire, pour les faire mener enſuite à nôtre autre vaiſſeau avec leurs marchandiſes; mais ils ne voulurent point boire que je ne leur euſſe fait un préſent: & comme je n'en avois pas d'envie, ils ſe retirerent. Ils apprirent enſuite que je ne trafiquois pas, & retournerent bien vîte pour prendre ce que je leur avois offert, mais je leur repondis que je n'avois pas le loiſir, ainſi ils ſe retirerent une ſeconde fois ſans avoir rien eu.

Ils ſont bien prêts à nous faire des préſens lorsque nous arrivons, mais encore plus prêts à en recevoir de nous en recompenſe des leurs. Et lorsque nous

nous ne le faiſons pas aſſés tôt, ils demandent, *Où eſt le préſent qui nous eſt dû? nous reprendrons celui que nous avons donné*; ce qu'ils font auſſi ſans beaucoup de complimens, & même lorſque nos préſens ne ſurpaſſent pas les leurs en valeur. En un mot, ce ſont des hommes qui ne different des bêtes que dans la figure.

Ils ſont habillez comme les autres Negres, mais leurs habits ſont fort mechans. Outre que nos gens troquent avec eux de vieux juſte-au-corps, de vieilles chemiſes, de vieilles culottes, &c. & ils croyent être fort bien ajuſtez quand ils ont cela. Je ne dirai pas grand' choſe de leurs mœurs, parce que je n'en ſçai rien, mais ſi l'on en juge par un échantillon, on pourra facilement s'en former une idée.

Je ne croi pas que leur Religion ſoit grand' choſe; j'ai bien remarqué qu'ils ſont fort ſuperſtitieux, & qu'ils ne manquent pas d'Idoles ou de fauſſes Divinitez, non plus que les autres Negres, mais je n'ai pû decouvrir dans le peu de temps que j'y ai été, quelles ſont ces fauſſes Divinitez, ni ce qu'ils en croyent.

Le peu d'égard qu'ils ont les uns pour les autres m'a fait juger que leur gouvernement étoit fort mauvais, & j'oſerois dire que châcun y vit pour ſoi, ſans ſe mettre fort en peine ni de Roi ni de Prince; & que ces Seigneurs-là n'en ont ſeulement que le nom, ſans la moindre ombre d'autorité.

Le Roi qui regne à préſent prend ſoin de ſa famille en homme d'honneur, & travaille à gagner ſa vie en exerçant le mêtier de Forgeron. D'un autre côté il ne neglige pas les profits extraordinaires, qu'il retire en cedant ſes femmes aux Européens, pendant qu'ils ſont là, pour un prix fort mediocre. Au reſte il ne vaut pas plus que le moindre de ſes ſujets.

Ils ſont pour la plûpart grands, robuſtes, & bien faits de corps. Ils ſe frottent le corps de graiſſe d'élephant & de buffle, & d'une certaine peinture rouge, ce qui les fait ſentir fort mauvais. Les femmes ſur-tout ont une ſi mauvaiſe odeur, qu'on a mal au cœur de s'approcher ſeulement d'elles. Ils ne laiſſent pourtant par de les offrir au premier venu pour peu de choſe, & ils les cedent volontiers pour un couteau. Mais en verité il faut être bien peu degoûté pour chercher la compagnie de ces vilaines créatures.

Je croi que les habitans de cette riviere vivent pour la plûpart de la pêche & de la chaſſe qu'ils font; ils ne s'occupent gueres à l'agriculture, car pendant que j'y ai demeuré, je n'y ai vû ni grains ni *milhio*, mais je leur ai vû manger des *bananes* encore toutes vertes, qu'ils font rôtir au feu. Ils ont auſſi des *jammes*, des *patates*, & des feves, mais fort peu.

Le Pays ne paroit pas fertile, du moins depuis l'embouchûre de la riviere juſques à *l'Ile du Prince*, où j'ai été. Mais je croi qu'ils ont aſſés de fruits d'arbres, & que leur principale nourriture conſiſte dans des *patates*, qu'ils mangent avec le gibier & le poiſſon.

Cette riviere abonde en excellent poiſſon. Nous y avons pêché ſouvent, & nous y avons pris tant de poiſſon, que nous en avons eu pour tout le voyage.

Les Negres ont une plaiſante maniere de prendre le poiſſon. Lorſqu'ils vont dans un canot, ou qu'ils ſe promenent le long de la riviere, & qu'ils voyent un poiſſon, ils le tuent avec un *aſſagai*, & ils ſont ſi adroits à cela, qu'ils manquent rarement leur coup.

On void tous les jours devant l'embouchûre de *Rio de Gabon* une ſorte de gros poiſſons, que nos gens appellent *Noordkapers* ou *Capres du Nord*, quoiqu'on pourroit les prendre pour une eſpece de ba-

baleines, du moins ils en approchent fort.

Ces poiſſons ont environ quarante pieds de long, & je croi en avoir vû encore de plus longs. Ils viennent ſi près de nos vaiſſeaux, qu'on pourroit les atteindre avec un grand bâton, c'eſt-à-dire, s'ils ſe tenoient en repos. Je ſuis perſuadé que ſi on pouvoit les atteler devant un vaiſſeau, & qu'on pût les conduire comme des chevaux, on feroit bien du chemin en peu de temps.

Mais laiſſons plûtôt ce plaiſir à Neptune. Ces poiſſons nagent la plûpart du temps à fleur d'eau, & ſont accompagnez d'un ou de deux jeunes poiſſons, qui voulans ſuivre la mere ſortent ſouvent hors de l'eau. Ils font élever l'eau fort haut en ſoufflant, ce qui de loin ſemble être un vaiſſeau à la voile. L'eau jailliſſant de cette maniere ſurpaſſe en beauté les jets d'eau de *Fontainebleau*. Il eſt auſſi agréable que rare de voir beaucoup de ces poiſſons enſemble.

Le Pays aux environs de cette riviere eſt extrémement abondant en gibier, & ſur-tout en élephans, en buffles, & en ſangliers.

Après que nous eumes fait ce que nous avions à faire dans *l'Ile du Prince*, & nettoyé nôtre vaiſſeau, nous descendimes la riviere, pour mettre à l'ancre près de l'embouchûre vers cette pointe ou cap, qu'on appelle en Flamand *Sand-punt* ou *Zuid-hoek*, afin de nous pourvoir d'eau, qui y eſt meilleure qu'à *Cabo-Lopez*. Environ à une demi-lieuë de là nous decouvrimes un élephant ſur le bord de la riviere, qui nous ſuivit doucement juſques à l'endroit où nous avions deſſein de nous arrêter. Quand nous y fumes arrivez, je pris le Maître du navire avec quelques-uns de mes domeſtiques, & nous nous mimes dans un petit bateau pour aller à terre. Nous pourſuivimes d'abord l'élephant, mais après avoir couru après lui plus d'une heure ſans pouvoir

le joindre, nous le perdimes de vûë dans un bois, où il entra.

Je tremble encore en vous écrivant, lorſque je penſe au danger auquel nous nous expoſâmes alors; car quoique nous ne fuſſions que dix ou douze, dont la moitié n'avoit point de bonnes armes à feu, nous aurions pourtant attaqué l'élephant, ſi nous avions pû le joindre. Nous nous imaginions de le pouvoir tuer avec deux ou trois coups de mouſquet; mais j'ai vû dans la ſuite que deux ou trois cens hommes ont de la peine à en venir à bout; ainſi nous avons ſujet de remercier Dieu de ce que nous ne pûmes l'atteindre, car une bonne partie de nos gens ſeroit infailliblement demeurée dans le combat, & peut-être y aurions-nous tous peri.

Nous en rencontrames cinq tout à la fois en retournant; mais je croi, qu'ils ne nous jugerent pas dignes de leur colere, & nous laiſſerent paſſer fort tranquillement. Pour nous, qui les jugions plus forts que nous, nous ne leur dimes auſſi rien, & continuames nôtre chemin, fort contens de ce qu'ils ne nous avoient point attaquez.

Nous demeurames trois jours en ce lieu-là, & comme je n'avois rien à faire, j'allois tous les matins à terre pour me divertir à la chaſſe, mais non à celle de l'élephant; car depuis la rencontre que j'avois euë d'abord, je jurai de ne jamais en pourſuivre; de ſorte que nous chaſſions aux ſangliers. Le ſecond jour nous eumes le bonheur d'en trouver une troupe d'environ trois cens. Nous les pourſuivimes d'abord avec beaucoup de vigueur, mais comme ils avançoient plus avec quatre jambes, que nous avec deux, nous les perdimes bien-tôt de vûë, excepté un, à qui nous avions coupé le chemin, & que nous ſuivions de ſi près, qu'il ſembloit devoir payer pour tous les autres. Il n'avoit

plus

plus aucun moyen de se sauver qu'en se jettant dans un petit bois ; mais nous le poursuivimes avec tant de vigueur, qu'infailliblement nous l'aurions pris en peu de temps.

Cependant il se sauva, & voici comment. Quand nous fumes vers le milieu du bois, nous trouvames dans un cabinet fort bien bâti le squelete d'un élephant. Une rencontre si rare nous fit cesser la poursuite du sanglier, & nous nous arrêtames à examiner ce squelete.

Nous trouvames qu'il ne lui manquoit rien ; je fis arracher & peser les dents, qui pesérent soixante & dix livres. Je fis mesurer les os des jambes, dont celui d'en-haut étoit long de trois pieds, & celui d'en-bas de quatre. La tête avoit aussi quatre pieds de long, le reste étoit grand à proportion ; ainsi vous pouvez juger à-peu-près de la grandeur de l'animal, lorsqu'il étoit en vie.

Ayant ainsi passé les deux premiers jours à la chasse des élephans & des sangliers, sans avoir rien pris, nous voulumes recommencer le troisieme jour la chasse des derniers : mais étans venus à terre à la pointe du jour, nous trouvames que leur place avoit été prise par environ cent buffles. Nous ne perdimes pourtant pas courage, & étans tombez sur une troupe de dix-huit ou vingt, nous fimes une decharge sur eux, mais je croi que nous n'en blessâmes pas un. Ils demeurerent dans le même état sans se remuer, & nous regardoient fort en colere, cependant comme il ne s'en trouva aucun de blessé, ils nous laisserent en repos.

Ces buffles étoient de la grandeur d'un bœuf ordinaire, & d'une couleur rousse. Ils avoient sur la tête des cornes droites, qui penchoient en arriere. On diroit à les voir courir qu'ils sont estropiez, mais ils ne laissent pas d'aller fort vîte.

Les Negres nous dirent, que quand on tire sur

ces animaux ſans les bleſſer mortellement, ils s'élancent avec fureur ſur les perſonnes, les renverſent, & les tuent à coups de pieds.

Nous n'eumes pas de peine à croire cela; car il y a environ dix ans que quelques-uns de nos gens ayans été dans le même endroit à la chaſſe des buffles, l'un d'entre eux tira avec trop de précipitation un coup de fuſil à un de ces animaux. Mais le buffle le ſaiſit tout auſſi-tôt, & l'auroit tué infailliblement, ſans qu'un de ſes camarades s'avança pour le ſecourir, lequel dechargea auſſi ſon fuſil ſur le buffle, mais au-lieu de tuer l'animal, il bleſſa à mort ſon camarade, qui tomba, & le peu de vie qui lui reſtoit, lui fut bien-tôt ôté par le buffle, qui ne ceſſa de lui donner des coups de pieds juſques à ce qu'il fût mort.

Quand nous penſâmes à ce malheur & à ce que nous venoient de raconter les Negres, nous fumes ravis d'avoir trouvé des buffles ſi debonnaires, & nous reſolumes de ne retourner de nôtre vie à la chaſſe des élephans ni des buffles.

Les Negres ont beaucoup plus de précaution & évitent par-là les malheurs qui pourroient leur arriver. Ils épient auparavant les endroitts où les buffles s'aſſemblent le ſoir, & ils montent ſur un grand arbre. Lorſqu'il vient un de ces animaux, ils lui tirent de deſſus cet arbre; s'ils le tuent, & qu'ils n'en apperçoivent point d'autres, ils deſcendent de l'arbre & entraînent leur proye avec quelques-uns de leurs compagnons; mais s'ils ne le tuent pas, ils demeurent ſur l'arbre juſques à ce qu'il ſe ſoit retiré & qu'il n'y ait plus de danger, & de cette maniere ils en tuënt un bon nombre.

La chair de buffle eſt ici fort bonne, & aſſés graſſe, à cauſe des bonnes prairies qu'il y a auprès de cette pointe de ſable dont je viens de parler.

Voilà, Monſieur, tout ce que j'ai pû decouvrir en

en seize jours que j'ai été en ces quartiers. Nôtre vaisseau, qui croisoit, & qui devoit charger du bois, se joignit à nous après avoir chargé. Nous sortimes ensemble de la riviere, & trois jours après nous mimes à l'ancre devant *Cabo-Lopez di Gonsalvez*, que nous appellons *Cabo-Loop*.

Je vous ai déja dit que ce cap fait l'extremité du Golfe de Guinée. Il est situé à quelques minutes de latitude Meridionale, & le *Gabon* est directement sous la ligne équinoctiale. Le Pays d'*Angole* commence vers le Midi de *Cabo-Loop* & s'étend à quelques degrez de là du côté du Midi.

Il vient pour le moins autant de vaisseaux & même plus à ce cap qu'à *Gabon*; & la plûpart de ceux qui ont été chercher des esclaves viennent ici prendre de l'eau & du bois. Le Pays abonde en l'un & en l'autre. Les habitans ont toûjours du bois coupé à l'avance, & on en achete une brasse pour une barre de fer. L'eau ne coûte que la peine de l'aller chercher, & cette peine n'est pas grande, le lieu où on la prend n'étant pas fort éloigné de la mer. Il est vrai qu'on donne trois ou quatre couteaux & une bouteille d'eau de vie de grain au Roi ou à celui qui prend cette qualité, pour avoir la liberté d'en aller chercher, mais ce n'est qu'une pure civilité, il n'y a point de vaisseau si petit qu'il soit, qui ne pût aller prendre de l'eau pour rien. Cependant il n'y a rien de plus juste que de donner à ces gens-là quelque chose pour leur peine; outre que si on ne donnoit rien, les Negres ne couperoient plus de bois, & nous serions fort embarrassez; de sorte qu'il vaut mieux pour nôtre propre interêt les contenter avec quelques bagatelles.

Le negoce, que l'on fait à *Cabo-Loop*, de même qu'à *Rio de Gabon*, consiste en dents d'elephant, en cire, & en miel, dont il y a une assés grande

quantité ; mais comme il y vient beaucoup de vaiſſeaux, la part de châcun eſt fort petite. Cependant il eſt arrivé cette année qu'un de nos *jagts* y a chargé près de quatre mille livres de dents d'élephant ou de cire, & encore plus en d'autres temps.

Il y a à *Cabo-Loop* des maiſons, dans leſquelles les habitans demeurent, pendant que les vaiſſeaux y ſont ; mais le lieu ordinaire de leur demeure eſt un peu au-deſſous de ce cap, ſur une riviere nommée *Olibatte*. Les Chefs ſe font diſtinguer par les titres de Roi, de Prince, & d'Admiral, mais ils n'en ont que le nom, comme je l'ai remarqué de ceux de *Gabon*. Et il y a tant de rapport entre les habitans de *Gabon* & ceux de *Cabo-Loop*, que je ne croi pas qu'on pût remarquer la moindre difference dans leur maniere de vivre, ſi ce n'eſt que ceux-ci ſont un peu plus civils & plus raiſonnables que les autres.

Ainſi je ne croi pas qu'il ſoit neceſſaire de parler plus long temps de ce lieu-ci ; j'ajoûterai ſeulement, qu'il y a une bonne rade pour les vaiſſeaux, pourvû qu'ils ayent la précaution d'éviter quelques bancs de ſable qui y ſont. Mais il n'y a point de danger quand il fait beau, parce qu'on les peut paſſer lorſque l'eau eſt haute, ce qui nous eſt arrivé.

Je vous ai dit ci-devant que *Rio de Gabon* étoit une riviere fort poiſſonneuſe ; mais celle-ci abonde ſi fort en poiſſon, que nôtre vaiſſeau qui croiſoit en prit d'un coup de filet autant qu'il en falloit pour dix vaiſſeaux.

Après avoir demeuré trois jours à ce cap, nous levames l'ancre & nous mimes à la voile, dans le deſſein d'aborder en paſſant l'île d'*Annaboa* ; mais le cours de l'eau, qui dans ce temps de l'année va en ſerpentant avec beaucoup de violence du côté

du

du Nord, nous éloigna si fort, que nous nous trouvames au-dessous de l'île de *St. Thomé*, qui appartient aux Portugais, ce qui me donnera occasion de vous entretenir un peu de cette île. Il ne faut pas oublier de vous dire, que quoique nos vaisseaux fussent de bons voiliers, & bien nettoyez, nous ne fumes poussez qu'à un demi degré vers le Nord; mais un autre vaisseau de nôtre Compagnie, que j'avois chargé d'esclaves à *Fida*, & qui en étoit parti trois semaines avant moi, vint ancrer pour la troisieme fois avec nous à *Cabo-Loop*, & nous dit qu'il avoit été jusques à un degré & demi de latitude Meridionale; mais que la rapidité & la violence du courant l'avoit emporté dans une nuit (ce qui paroit incroyable) jusques au-delà de la ligne vis-à-vis de *Gabon*.

L'île de *St. Thomé* (& non pas *St. Thomas*, comme quelques uns prononcent, qui est en Amerique & qui appartient aux Danois) a été ci-devant aux Hollandois; mais nous avons été obligez de l'abandonner, tant à cause des trahisons continuelles des Portugais, qui fatiguoient beaucoup nos gens, qu'à cause de la grande mortalité qu'il y avoit parmi nous. Il y mouroit tant de monde, qu'en Europe on appelloit cette île *le cimetiere des Hollandois*.

Les Portugais même, quoique plus accoûtumez à ce climat chaud que nous, temoignent que cette île est extremement mal-saine, qu'il y meurt aussi beaucoup de leurs gens, & que peu d'entre eux y deviennent vieux.

Les raisons de cela sont, selon mon sentiment, premierement la chaleur excessive que l'on y sent presque toute l'année; car comme une des pointes de l'île est directement sous la ligne équinoctiale, il est aisé de juger que la chaleur y doit être insupportable pendant la plus grande partie de l'année.

Outre cela, le terroir de cette île est fort élevé & montagneux, & il y a toûjours entre ces montagnes, même pendant la plus grande chaleur du jour, un brouillard épais & puant, qui doit necessairement condenser & embraser l'air, ce qui cause par consequent bien des maladies. On pourroit ajoûter pour troisieme raison les saignées trop frequentes des Portugais; car il y en a qui se font saigner jusques à quarante ou cinquante fois par an, ce qui les rend pâles comme la mort, & les affoiblit de plus en plus, parce que la constitution du Pays ne permet pas qu'ils fassent de nouveau sang en si peu de temps.

A cela près, cette île est fort agréable & fertile. Les Portugais disent qu'il y a de jolies rivieres d'eau douce, de bonnes terres labourables, où l'on seme des grains, du sucre, & du coton; qu'elle abonde en plusieurs sortes de fruits, en arbres fruitiers, & enfin en bêtail, qui y est plus gros & plus beau qu'en aucun lieu de la Côte.

Il faut bien qu'il y ait dans cette île de quoi rendre les hommes heureux pendant cette vie. Si vous m'en demandez la raison, je vous dirai, que c'est parce que le Clergé Romain y a deux Couvens de Moines, qui se disent être de l'Ordre de *St. Pierre* & de *St. Augustin*; il y a même un siege Episcopal.

Il me semble que cela suffit pour conclurre que cette île est non seulement habitable, mais aussi agréable; car il est certain que ces Peres spirituels ne choisiront jamais pour leur demeure que des endroits, où ils puissent gagner non seulement des ames, mais aussi du bien.

Mais laissons là l'île de *St. Thomé* avec tous ses bons Religieux, & ajoûtons seulement, que tous les vaisseaux étrangers, qui à cause du vent contraire n'ont pû aborder *l'Ile du Prince*, viennent ici pour cher-

chercher les rafraichiſſemens dont ils ont beſoin.

N'ayans pû (comme j'ai dit) aborder l'île d'*Annaboa*, nous commencions à perdre courage, & à craindre que nous n'y pourrions pas venir, parce qu'il eſt encore plus difficile d'aborder *St. Thomé* que *Cabo-Loop*; mais le vent s'étant changé, & ayans le courant de l'eau favorable, nous eumes le bonheur de pouvoir mettre à l'ancre deux jours après devant cette île, qui eſt ſi celebre dans le monde.

Il y vient un grand nombre de vaiſſeaux, non ſeulement de ceux qui ont trafiqué en Guinée, mais auſſi de ceux qui vont dans les Indes Orientales & à *Angole*, c'eſt-à-dire, lorſque les vaiſſeaux des Indes deſcendent trop bas dans le Golfe de Guinée; car il faut ſçavoir qu'ils nomment preſque toute la Côte, le Golfe de Guinée. Ceux d'*Angole* y viennent, parce que cette île eſt dans leur chemin.

Annaboa abonde ſi fort en fruits & en bêtail, qu'elle ſurpaſſe *St. Thomé* & *l'Ile du Prince*, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus petite, & n'ait gueres plus d'une demi-lieuë de tour. Elle eſt couverte la plûpart du temps d'un brouillard épais, auſſi-bien que *St. Thomé*, & cependant, ſuivant le rapport des Portugais, elle n'eſt pas auſſi mal-ſaine.

Je n'entreprendrai point d'en dire la raiſon; car le climat y doit être à-peu-près le même, *Annaboa* n'étant qu'environ un degré & demi plus avant du côté du Midi.

Le terroir eſt pour le moins auſſi élevé ici qu'à *St. Thomé*, & les Portugais diſent qu'il y a ſur l'endroit le plus élevé un petit lac d'eau parfaitement bonne, & qu'il y fait auſſi froid qu'en Hollande dans les plus grandes fraicheurs de l'automne; mais qui ſçait ſi cela eſt vrai.

Les Portugais ont leurs terres labourables dans

les plaines, & jusques à la moitié de la hauteur des montagnes, parce que le terroir est là fort propre pour cultiver des grains. Lorsqu'on entre dans l'île par en-bas, elle paroit fort infertile, quoiqu'il y ait par-tout beaucoup d'arbres fruitiers, comme des *cacaoyers*, des *orangers*, des *citronniers*, des *bakovens*, des *bananiers*, des *palmiers dont on tire le vin*, & d'autres. Les fruits de ces arbres y sont à grand marché; on y achete cent noix de *cacaoyer* pour un écu, on ne donne pas davantage pour un millier d'oranges ou de citrons, & les autres fruits y valent à proportion.

Les bestiaux, comme les cochons, les moutons, les chevres, & les poules, y sont aussi presque à donner; on en peut avoir pour de vieux habits, qu'on ne porte plus, ou pour de la toile usée, en un mot on peut dire de cette île, que c'est la veritable *Amalthée* ou *Corne d'abondance*, dont les Anciens ont tant parlé.

Les habitans de cette île sont noirs, & demi Chrêtiens, quoiqu'ils s'appellent Chrêtiens; car pourvû qu'ils puissent reciter un *Pater noster* & un *Ave Maria*, se confesser au Prêtre, & lui porter quelques offrandes, ils passent pour bons Chrêtiens.

Les Portugais Blancs les tiennent pour esclaves, parce qu'ils sont venus des esclaves qu'ils avoient mis dans cette île pour la peupler. Ce sont tous de grands scelerats, qui trompent & volent le plus qu'ils peuvent. Les femmes y sont toutes de mauvaise vie, & ont assés d'adresse pour seduire les Européens qui y viennent, quoique, selon le rapport de Monsieur *Fokkenbrog*, elles soient toutes horriblement laides.

C'est un Portugais Blanc qui est le Chef de cette canaille, & on lui donne le nom illustre de *Governador*.

Celui

Celui qui de mon temps occupoit ce poſte honorable, étoit un ſi grand Seigneur, que ſi je lui avois préſenté un écu pour le lui donner comme une aumone, il n'auroit fait aucune difficulté de le recevoir, ſans ſe mettre en peine ni de ſa dignité, ni de la grandeur de ſa nation.

Ses ſujets le craignent ſi peu, que ſi j'avois voulu, ils lui euſſent caſſé la tête, & euſſent mis l'île entre nos mains; car ce miſerable ayant été envoyé dans cette île en qualite de Receveur d'un *Hidalgo* Portugais, à qui elle appartenoit, pour recevoir en ſon nom la troiſieme partie de tous les revenus des habitans, voulut auſſi amaſſer quelque choſe pour lui-même, & au lieu du tiers il prenoit la moitié, ce qui le faiſoit tellement haïr des habitans, qu'ils n'auroient pas mieux demandé que de pouvoir s'en defaire, & livrer l'île à une autre nation.

Mais cela ne ſeroit avantageux pour aucune, à moins qu'on n'en tranſportât auparavant tous les Negres qui y ſont; car s'ils y demeuroient, & qu'ils euſſent dans la ſuite la moindre diſpute avec leurs maîtres, ils ſe retireroient d'abord dans les montagnes, qui ſont inacceſſibles pour les Européens; & de là ils leur pourroient faire tant de mal, qu'enfin les autres ſeroient obligez de l'abandonner, comme cela nous eſt arrivé ci-devant, lorſque nous en étions en poſſeſſion, car il n'y eut point d'autre raiſon que celle que je viens d'alleguer qui nous contraignit d'en ſortir.

Outre ce Seigneur *Governador*, j'y trouvai deux Prêtres Blancs, qui étoient pour le moins auſſi groſſiers & auſſi ignorans que leurs peuples, & avoient encore cette qualité, c'eſt qu'ils pouvoient boire plus d'eau de vie, que je ne pourrois boire de vin ou de quelque autre liqueur. En un mot toute leur ſageſſe étoit, je croi, renfermée dans

leur froc de Capucin, dont ils se donnent le nom. Je ne sçai pas même, s'ils sçavoient lire ou écrire, du moins ne leur ai-je point vû de livres, & quoique je leur demandasse s'ils n'en avoient point, ils ne voulurent pas me les faire voir; peut-être, de crainte que je ne les souillasse par mes mains hérétiques.

Ils nous inviterent à visiter les deux Eglises qu'ils y ont; ce que nous fimes, & nous les trouvames fort propres, & assés grandes pour contenir quatre fois autant de monde qu'il n'y en a dans toute l'île. Avant que d'entrer dans ces Eglises, ils nous arroserent abondamment d'eau benite, ce qui me fit juger qu'elle étoit à fort bon marché.

Ils me prierent de leur donner une bouteille de vin pour celebrer leur Messe, & la leur ayant donnée, ils me promirent, quoique je ne l'exigeasse pas d'eux, de dire une Messe pour me procurer un heureux voyage; après quoi je pris congé de ces deux Peres.

Nous vimes aussi dans cette île quelques petites pieces de canon, & ayans demandé, qui les leur avoit données, ils repondirent qu'elles venoient d'un Pirate François, qui avoit échoué là depuis huit ou dix jours, dont le Capitaine & deux Matelots étoient encore dans l'île.

Ces Corsaires avoient volé sur la Côte, de l'or, des esclaves, & des dents d'élephant. Mais deux jours avant nôtre arrivée il étoit parti de l'île un vaisseau Anglois nommé *de Slooter Galley*, dont le Capitaine appellé *Thomas Kent* avoit fait un accord avec les Corsaires, de les transporter tous avec leur butin dans les Iles Françoises, à condition qu'ils lui en cedassent une partie. Comme ils crurent que l'Anglois agissoit de bonne foi, ils porterent à son bord tout ce qu'ils avoient, & embarquerent tout leur monde, à l'exception du Capitaine

taine & de deux hommes qui devoient s'embarquer le dernier jour. Mais comme ils arrivoient au vaiſſeau, on les reçût à coups de fuſil, & on leur dit que s'ils vouloient ſauver leur vie, ils n'avoient qu'à ſe retirer; ce qu'ils furent contraints de faire, & virent à leur grand regret partir le vaiſſeau Anglois avec tout leur butin. Que vous ſemble, Monſieur, ne furent-ils pas traitez comme ils le meritoient? Pour moi, je croi qu'ouï, & ſi j'euſſe été à la place de l'Anglois, je ne les aurois pas mieux traitez. Après nous être rafraichis là quelques jours par la permiſſion du Directeur general, nous levames l'ancre, & pourſuivimes nôtre voyage le long de la ligne, ſans nous en éloigner d'un degré, ni du côté du Sud, ni du côté du Nord. J'avois crû y trouver une chaleur exceſſive, mais j'y ſentis au contraire tant de froid, que quoique je fuſſe bien vêtu, j'avois ſouvent de la peine à ſupporter le froid. Les Matelots, qui ſont accoûtumez à la fatigue, ne laiſſerent pas de ſe bien couvrir d'habits. Comme je temoignois ma ſurpriſe de cela, le Capitaine de nôtre vaiſſeau me dit qu'il y fait preſque toûjours froid dans cette ſaiſon, c'eſt-à-dire, au mois de Septembre, quoique le ſoleil paſſe par la ligne dans ce mois, & qu'on l'ait par conſequent perpendiculairement ſur la tête: mais auſſi l'air eſt toûjours couvert de nuages, & il fait un vent aſſés fort, ce qui empêche qu'on ne ſente autant qu'on feroit la chaleur du ſoleil.

Quand nous eumes continué nôtre voyage pendant quelques jours & que nous crumes être à la hauteur neceſſaire pour aborder ſur la Côte, nous fimes voile du côté de la terre, que nous decouvrimes bien-tôt vers la Côte de *Quaqua*. Mais comme nous avions ordre de ne nous arrêter en aucun lieu, nous continuames nôtre voyage le long de la Côte, juſques à *Ajjiné*, dont les François ſe ſont mis en poſ-

poſſeſſion depuis quelque temps, & cela d'une ſi plaiſante maniere, que je ne ſçaurois m'empêcher de vous en faire part. L'Auteur du Mercure de l'Europe parle dans la premiere Partie de l'année 1701. d'un Roi More, converti à la foi Chrêtienne, & voici ce qu'il en dit.

Voici encore un Prince Payen converti au Chriſtianiſme, c'eſt Louïs Hannibal, Roi de Syrie, (il ſe trompe, c'eſt Affiné) *ſur la Côte de l'Afrique d'où l'on tire l'or. Après avoir été long temps inſtruit à Paris & baptiſé par l'Evêque de Meaux, le Roi étant ſon parrain, reçût la communion le 27. de ce mois de Fevrier* 1701. *des mains du Cardinal de Noailles, & offrit en même temps un tableau à la Vierge Marie, ſous la protection de laquelle il mit ſes Etats; ayant fait vœu qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit de retour dans ſon Pays, il travailleroit de tout ſon pouvoir à la converſion de ſes peuples. Ce Prince More partit le 24. du Mois, & devoit s'embarquer à Port-Louis, & être eſcorté par deux ou trois vaiſſeaux de guerre ſous le commandement du Chevalier Damon.*

Cet Auteur ne va pas plus loin. Il ſera bon préſentement de vous decouvrir l'extraction de ce Roi, & de vous dire ce qui lui arriva dans la ſuite.

Il y a quelques années que les François avoient accoûtumé de tranſporter dans l'Amerique tous les Negres qui venoient dans leurs vaiſſeaux, & de les vendre là comme des eſclaves. Ce *Louïs Hannibal*, ainſi nommé par les François, étoit de ce nombre; & comme ſelon toutes les apparences on lui trouva plus de genie & plus de vivacité, que ceux de cette nation n'en ont ordinairement, au-lieu de le vendre, ils le menerent à la Cour de France, où ce fripon ſe dit être le fils & le ſucceſſeur du Roi d'*Affiné*. Il eut l'adreſſe de s'inſinuer ſi bien

bien à la Cour, que le Roi lui fit de grands préſens, & le renvoya dans ſon Pays de la maniere que je viens de le rapporter. Quand il y fut arrivé, on trouva qu'au-lieu d'être un Roi, il n'étoit que l'eſclave d'un *Cabocéer* d'*Aſſiné*, chès qui il retourna auſſi-tôt après ſon arrivée, & que bien loin de convertir ſes ſujets au Chriſtianiſme, il rentra tout auſſi-tôt dans le Paganiſme.

Vous jugez facilement du chagrin qu'eurent les François, d'avoir ainſi été la dupe d'un Negre; & particulierement, parce qu'ils avoient manqué par-là leur coup, qui étoit de s'établir ſur la Côte de Guinée par le moyen de ce Roi. Outre que la bonne intention du Roi de France de convertir un Prince Payen, & de le rétablir dans ſes Etats, ſe trouva inutile. La peine de l'Evêque de Meaux & du Cardinal de Noailles fut auſſi vaine, en un mot toute la Cour de France fut trompée dans l'attente où elle étoit.

Vous voyez, Monſieur, que quelque innocens que ſoient les Negres, il y en a pourtant d'aſſès fins pour tromper une Cour auſſi prudente que celle de France. Je croi qu'ils ſe ſont repentis long temps de leur trop grande credulité, & qu'ils ont maudit mille fois ce prétendu Roi de Syrie. Mais laiſſons les dans leur colere, & continuons nôtre voyage.

Nous paſſâmes devant *Aſſiné*, & nous arrivames ſur la Côte de Guinée, où un de nos vaiſſeaux qui croiſoit, & qui étoit avec nous, nommé *le Protecteur* & commandé par le Capitaine *Hinken*, arrêta un vaiſſeau non-privilegié Zelandois, nommé *le grand Apollon*, auprès du fort des Brandebourgeois, l'attaqua courageuſement, & après une courte, mais vigoureuſe reſiſtance, s'en rendit le maître, & l'emmena comme une bonne priſe à *Elmina*.

Voilà

Voilà, Monſieur, la fin de mon voyage, & la derniere Lettre que je vous écrirai de la Côte de Guinée. Ce que vous recevrez dans la ſuite viendra (comme je l'ai déja dit) d'un autre endroit. Je vous prie de vous contenter de ce que je vous ai écrit, & d'être aſſûré que je ne vous ai rien dit que de fort veritable, & que je ne ſçache par ma propre experience. Si j'ai le bonheur que mon ouvrage vous plaiſe, je ne regreterai point la peine que j'y ai priſe & je m'eſtimerai au contraire être très-bien recompenſé.

Ce ſont, Monſieur, les veritables ſentimens de celui, qui embraſſera toûjours avec plaiſir les occaſions de vous rendre quelque ſervice, & qui fera tout ce qu'il pourra pour meriter le titre de

Fin de la vingtieme Lettre, ou derniere Lettre de l'Auteur.

Vôtre très-humble & très-obeiſſant Serviteur

GUILLAUME BOSMAN.

VINGT-UNIEME LETTRE.

Deſcription de Rio Formoſa, *autrement de* Benin. *Le grand nombre de bras que cette riviere fait. Les Portugais y ont un endroit pour negocier & une Egliſe. Grandes penſées que le Roi de* Benin *a de lui-même. Lieu où nous trafiquons ordinairement. Pirates d'*Uſa. *Terre marêcageuſe & flottante qu'il y a aux environs de cette*

cette riviere ; elle eſt agréable, mais fort mal-ſaine, & la raiſon de cela ; grande mortalité de nos gens ſur les vaiſſeaux. Impieté de cinq Matelots, & accident remarquable à ce ſujet. Le Pays eſt fort uni, & rempli d'arbres. Qui ſont les Vaſſaux du Roi. Benin *n'eſt pas fort peuplé. Trois villages principaux où nous trafiquons, leurs noms, leur conſtitution, & leurs Commandans. Encore un quatrieme village, où un de nos Commandans a été tué. Comment cette mort a été vengée ; les habitans de* Benin *ſont en general de bonnes gens & fort civils, avec leſquels il eſt facile de s'accommoder. Ils ne veulent pas être traitez avec rigueur, mais avec douceur ; ils ſont extremement attachez à leurs coûtumes. Par qui le negoce ſe fait chès eux. Ils ſont honnêtes envers les étrangers, mais diſſimulez entre eux ; ceux qui les gouvernent ſont avares. Il y a outre le Roi trois ordres de perſonnes conſiderables. Qui ſont les premiers, & leur grand credit ; qui ſont les ſeconds, la marque d'honneur qu'ils portent & qu'ils doivent conſerver ſur peine de la vie ; exemples de cela ; quels ſont les troiſiemes. Occupations & mêtiers des gens du commun. Les*

riches

riches vivent fort bien, & ſont fort liberaux à l'égard des pauvres. Habits des Negres, tant des hommes que des femmes. Châcun épouſe autant de femmes qu'il veut, & qu'il en peut entretenir; comment cela ſe fait. Les maris ſont jaloux de leurs femmes; ils en ſont abſolument les maîtres. Trois ſortes de punitions de l'adultere. Des femmes enceintes, & de leurs accouchemens. Les enfans mâles appartiennent au Roi. On circoncit les garçons & les filles. Repas qu'on donne à l'accouchement d'une femme. On tient que les jumeaux préſagent quelque choſe de bon, ſi ce n'eſt à Arebo, *où les habitans exercent de grandes cruautez dans une telle occaſion, dont on rapporte quelques exemples. Bois ſacré, & la penſée qu'ils en ont. Il y a beaucoup d'enfans. Les femmes qui ont leurs ordinaires ſont tenuës pour ſouillées. Les Negres d'ici ne craignent pas tant la mort que les autres. Remedes dont ils ſe ſervent dans les maladies. Les Medecins y ſont fort peu eſtimez. De quelle maniere ils agiſſent à l'égard des morts. Qui ſont ceux qui en héritent, & en quel cas l'héritage vient au Roi. Femmes publiques. De leur gouvernement. Punitions*

nitions du larcin. Ils ne ſont pas voleurs. Punitions du meurtre, & la difference qu'ils y font. Cinq ſortes de ſerment. Comment les amendes ſont diſtribuées. Leurs inſtrumens de muſique ; ils danſent fort bien au ſon de la harpe. Ils ne ſont point joueurs. Leur Religion eſt fort confuſe. Chacun y a ſon Prêtre particulier. L'idée qu'ils ont de Dieu, & les raiſonnemens qu'ils font ſur cette matiere. Ils ſervent les Idoles, & le Diable ſous une autre figure. Apparitions d'eſprits ; leurs ſacrifices journaliers & annuels. Ce qu'ils croyent de la vie à venir. Grande quantité d'Idoles & de jours de fête. Quelle eſt leur plus grande fête. Leur Dimanche. Ils celebrent le jour de la mort de leurs peres. La diviſion qu'ils font du temps. Leurs guerres, & leur peu d'ordre ; ils ſont fort poltrons. Leurs armes. On y trouve toutes ſortes d'animaux tant ſauvages que domeſtiques. Il y a de gros babouïns *ou de gros ſinges, qui attaquent les hommes. Grande quantité d'oiſeaux. Ils ont peu de poiſſon, mais beaucoup de fruits de terre & d'arbres fruitiers. Matieres dont on ſe ſert pour la teinture. Revenus du Roi, & en quoi ils conſiſtent. Deſcription de la ville ou*

du

du village de Benin. *Elle eſt fort longue & aſſés bien bâtie. On n'y ſouffre point d'étrangers. Des Grands qui ſuivent la Cour. Il n'eſt pas permis de vendre les naturels du Pays pour eſclaves, ni de tranſporter les hommes eſclaves, quoiqu' étrangers, hors du Royaume. A quoi s'occupent les gens du commun; gens de mêtier. Il y a de jolies ruës dans la ville. Eſclavage des femmes. Ils ſont fort affables aux Européens, excepté aux Portugais. Deſcription de la Cour du Roi, & de la fête de* Corail, *à laquelle le Roi aſſiſte. Audience de l'Auteur auprès du Roi. Portrait du Roi. Guerre entre un* Aré de Rou *& le Roi, qui a ruiné la ville de* Benin, *en ſorte qu'elle eſt preſque ſans habitans & fort delabrée. Fin de cette Lettre.*

MONSIEUR.

Pour obeïr aux ordres que vous m'avez donnez, je vous envoye la deſcription de *Rio de Benin*. Je n'oſe vous promettre, que ce que j'ai à dire là-deſſus, ſera rangé dans l'ordre requis, mais j'eſpere que vous ſerez content, ſi je fais pour cela tout ce qui me ſera poſſible.

Environ cinquante lieuës à l'Orient d'*Ardra* on trouve *Cabo Formoſa*, & une riviere du même nom, mais qu'on appelle ordinairement *Rio de Benin*, à cauſe du grand Royaume de *Benin*, qui s'étend aux environs de cette riviere.

Elle

Elle eſt fort facile à connoître quand on vient du côté de l'Occident ; car la terre eſt fort baſſe & pleine de bôcages, depuis *Ardra* juſques à cette riviere. La pointe Occidentale de *Rio de Benin* eſt fort élevée, & droite comme un rocher qu'on auroit coupé, mais la pointe Orientale eſt baſſe & platte. Elle a environ une lieuë de large à l'embouchûre ; mais quand on va plus avant, on trouve qu'elle eſt en de certains endroits plus large, & en d'autres plus étroite.

Il y a dans cette riviere une infinité de bras, dont quelques-uns ſont ſi larges, qu'on pourroit leur donner le nom de riviere. Châcun de ces bras eſt habité par un peuple different, & châcun de ces peuples a ſon Roi particulier.

Il faut neceſſairement avoir quelqu'un pour montrer le chemin quand on veut monter la riviere ; car à cauſe de la grande quantité de bras qu'elle fait, on pourroit facilement s'écarter.

Quand on eſt avancé environ une lieuë & demi dans la riviere, on y trouve deux bras, éloignez l'un de l'autre d'une demi-lieuë : ſur l'un desquels les Portugais ont une loge & une Egliſe auprès du village d'*Awerri*, qui a auſſi ſon Roi particulier, que celui de *Benin* regarde comme ſon voiſin & ſon allié, quoiqu'il n'eſtime gueres perſonne, s'imaginant d'être le plus grand Roi du monde, pour le moins du monde de Guinée, dont il n'a de connoiſſance qu'environ cent lieuës hors de ſon Pays ; car ſi on lui parle de lieux plus éloignez, il n'en dira pas grand' choſe, parce qu'il n'en ſçait rien.

Le lieu ordinaire où l'on negocie ſur cette riviere eſt *Arebo*, qui eſt éloigné plus de ſoixante lieuës de l'embouchûre. Nous pouvons aller juſque là, & même plus loin avec nos vaiſſeaux, paſſans devant plus de cent bras d'un côté & d'autre

tre & une infinité de petits ruiſſeaux, dont quelques-uns ſont même aſſés larges.

Vous pouvez juger par ce que je viens de dire, juſques où cette riviere conſerve ſa largeur; mais je n'ai pû decouvrir juſques où elle s'étend, ni où elle prend ſa ſource, ni ayant aucun Negre qui ait pû m'en informer. Mais je croi qu'on peut aller dans tous les Pays circonvoiſins par tous ces differens bras; car j'ai vû ici des gens d'*Ardra*, de *Calbary*, & d'autres endroits, qui étans venus pour trafiquer avoient été pris ſur cette riviere par les Corſaires, & vendus ici pour eſclaves.

Ces Corſaires demeurent vers l'embouchûre de la riviere & on les appelle *Corſaires d'Uſa*. Ils ſont fort pauvres & ne vivent que du butin qu'ils font. Ils vont par-tout pour en attraper, & prennent tout ce qu'ils trouvent, hommes, bêtes, & marchandiſes, en un mot ils s'accommodent de tout. Ils vendent ce qu'ils ont pris pour des vivres, dont ils ſont fort depourvûs, au premier qu'ils rencontrent.

Les Portugais me dirent qu'il y avoit un chemin pour aller d'ici à *Calbary* par terre, mais qu'on y pouvoit aller plus facilement par eau, & qu'on pouvoit aller avec un canot dans toutes les rivieres qui ſont ici autour, comme *Rio Lagos*, *Elrei*, *Camarones*, & autres, & même dans *Rio Volta*, quoique j'aye de la peine à le croire, mais pour les autres, cela ſe peut faire commodément, parce qu'elles ſont près d'ici & qu'elles ne ſont pas éloignées les unes des autres.

Depuis l'embouchûre de la riviere, juſques à quelques lieuës plus haut, la terre eſt fort baſſe & marécageuſe. Il y a ſur les bords quantité d'arbres de toute ſorte de grandeur, & le Pays d'alentour eſt partagé en autant d'îles par les bras de cette riviere. On trouve auſſi en pluſieurs endroits

droits des morceaux de terre couverts de roſeaux, qui ſont comme flottans, & qui par les grands vents ou *travados* ſont pouſſez d'un lieu à un autre. Et comme nous en rencontrons ſouvent en chemin, nous ſommes obligez de chercher un autre paſſage, & pour cela nous avons beſoin de guides.

La riviere conſiderée en elle-même eſt fort agréable, mais extremement mal-ſaine, ce qui ſemble être affecté à toutes les rivieres de la Côte. Je croi que les exhalaiſons contagieuſes qui s'en élevent continuellement, & particulierement de celle-ci, parce que le Pays d'alentour eſt fort marêcageux, en ſont la cauſe.

Il y a encore une autre incommodité, qui n'eſt pas moindre que la premiere, ſçavoir des millions de moucherons, qu'on appelle ici en Portugais *muſquitos*; car comme le Pays eſt couvert d'arbres, on trouve une ſi grande quantité de ces inſectes, qu'on en eſt extremement incommodé, particulierement la nuit, qu'ils viennent comme des armées fondre ſur les hommes, & piquent d'une ſi terrible maniere, que le matin en ſe levant on a la peau pleine de petites puſtules, ce qui rend les gens preſque meconnoiſſables.

Cette incommodité, qui nous empêche de dormir, jointe à l'air mal-ſain de ce Pays, cauſe une grande mortalité parmi nos gens. Vous ſçavez que c'eſt ici le ſecond voyage que je fais ſur cette riviere, & que la premiere fois nous perdimes la moitié de nôtre monde à *Benin;* le nombre des morts que nous avons préſentement ſur nôtre vaiſſeau n'eſt pas moindre, & le reſte eſt preſque tout malade, ce qui cauſe une crainte generale parmi les matelots, châcun craignant pour ſa vie.

Il y a eu cinq matelots, dans ce voyage-ci, qui ont porté l'impieté juſques à jouër aux dez pour

ſçavoir qui d'eux mourroit à *Benin*, ou qui en rechaperoit. Le plus vieux de mes domeſtiques s'étant trouvé avec eux, ils le perſuaderent de jouër avec eux, & en jettant le dé il amena onze, c'eſt-à-dire, le plus haut point. Ce qu'il y a de remarquable en cela, c'eſt que mon valet eſt encore en vie à préſent, au-lieu que ces cinq inſolens ſont morts à *Benin*.

A ces incommoditez près, c'eſt un lieu à ſouhait pour y trafiquer, tant à cauſe que la riviere en elle-même eſt fort agréable, qu'à cauſe que le Pays aux environs eſt charmant, (c'eſt-à-dire, quand on eſt un peu éloigné de la riviere) car il eſt par-tout uni, ſans montagnes, & s'éleve inſenſiblement, ce qui donne la plus agréable vûë du monde. Le plaiſir eſt augmenté par la grande quantité d'arbres qui y ſont plantez auſſi reguliérement, que ſi on les avoit plantez à deſſein & rangez avec la ſymmetrie qu'on y remarque.

Les habitans de cette riviere & des Pays circonvoiſins ont tous châcun leur Roi particulier; mais ils ſont tous Vaſſaux du Roi de *Benin*, excepté celui d'*Awerri*, où demeurent les Portugais & les Corſaires d'*Uſſa*, qui n'ont jamais voulu ſe ſoûmettre à l'obeïſſance de ce Roi.

Ils ſont bien tous libres, mais le Roi ne les traite que comme des eſclaves, & bien loin de prendre cela à mépris, ils tiennent a grand honneur d'être appellez les eſclaves du Roi.

Quoiqu'il y ait ici une prodigieuſe quantité de perſonnes, on peut dire que ce Pays à proportion de ſon étenduë & en comparaiſon de celui d'*Ardra* n'eſt pas fort peuplé. Les villages ſont eloignez les uns des autres, tant ſur la riviere que dans le Pays.

Il y a trois villages principaux, où nous negocions préſentement, & où tous les Negres qui demeu-

meurent avant dans le Pays, viennent pour trafiquer avec nous, c'eſt-à-dire, des villages où nous pouvons mettre à l'ancre.

Le premier de ces village s'appelle *Boudedou*, & a environ cinquante maiſons, ou plûtôt huttes; car les murailles & le toit ne ſont faits que de roſeaux & de feuilles. Ce village eſt gouverné par un Viceroi & par quelques Grands, qu'on lui donne, qui enſemble y exercent le gouvernement & dans le Pays d'alentour au nom & en l'autorité du Roi. Mais leur juriſdiction ne s'étend qu'à des choſes de petite importance, comme à vuider des procès civils, & à mettre des impoſitions pour le Roi. Lorſque ce ſont des affaires de conſequence ou des procès criminels, il ne leur eſt pas permis de les juger, mais il faut qu'ils s'adreſſent à la Cour & qu'ils attendent de là les ordres qu'ils doivent ſuivre.

Le ſecond village s'appelle *Arebo*, & eſt ſitué plus avant ſur la riviere. C'eſt un joli village, aſſés grand, bâti en long, & aſſés bien pourvû d'habitans. Les maiſons y ſont incomparablement plus grandes qu'à *Boudedou*, mais bâties de la même maniere. Ce village & le Pays qui en depend, eſt auſſi gouverné par un Viceroi.

Il y a quelques années qu'il y avoit dans ce village deux loges ou maiſons de Facteurs, dont l'une appartenoit aux Anglois, & l'autre à nôtre Compagnie; & chacune avoit ſes Marchands & ſes Repondans, en Portugais *Mercadors* & *Fiadors*, quoique les derniers ſoient auſſi Commiſſionnaires. Mais comme les Anglois n'ont pas negocié ici depuis très-long temps, leur loge eſt entierement ruinée, & leurs Marchands ont été incorporez parmi les nôtres.

Le troiſieme village, qu'on appelle *Agaton*, a été ci-devant un des principaux endroits pour le

negoce ; mais il a tant souffert par les guerres, qu'il est presque tout ruiné ; il est bâti sur un côteau, qui s'avance dans la riviere, & qui ne tient presque pas à la terre-ferme.

A en juger par les ruines que l'on void encore, ç'a été un fort grand village, beaucoup plus agréable & plus sain qu'aucun autre, & c'est pour cela aussi que les Negres commencent à le rebâtir de toutes leurs forces ; il est environné de plusieurs sortes d'arbres fruitiers.

Il y a dans le Pays d'alentour quantité de petits villages, dont les habitans viennent au marché, qui s'y tient tous les cinq jours. La ville ou le village du *grand Benin* est à une journée d'*Agaton*, & est le lieu de la residence du Roi, dont nous parlerons dans la suite.

Je ne sçaurois m'empêcher de parler encore d'un autre village, où nous avons negocié ci-devant ; on l'appelle *Meiborg*, & apparemment qu'il porte ce nom de quelqu'un de nos Marchands qui y a demeuré.

Nôtre Compagnie y a eu autrefois une loge & quelques serviteurs. Le dernier Marchand qui y a negocié pour la Compagnie s'appelloit *N. Beeldsnijder*, mais il étoit trop brutal pour s'accommoder avec ces gens, qui le haïssoient aussi mortellement.

Il arriva outre cela, qu'un jour il trouva à son gré une des femmes du Gouverneur, & eut l'insolence de la violer ; ce qui donna tant de chagrin au mari, qu'il ne pût s'empêcher de punir *Beeldsnijder* d'une action si infame ; ainsi il vint chès lui avec des gens armez pour le tuer, mais en se defendant il trouva occasion d'échapper & de venir à bord d'un de nos vaisseaux qui étoit là alors, ayant pourtant reçû des blessûres dangereuses. Quand il fut dans le vaisseau, on

on mit à la voile, & il échappa ainsi à ceux qui le poursuivoient ; mais une de ses blessûres étoit si dangereuse, qu'il en mourut.

Monsieur N. N. qui étoit alors Directeur de la Côte pour la Compagnie, resolut, avant que d'être bien informé de l'affaire, de punir cette mort. Pour cet effet il envoya à *Benin* un *jagt* rempli de Soldats de *Mina*, pour venger ce massacre (c'est ainsi qu'on l'appelloit) d'une maniere exemplaire. Les Soldats étans arrivez executerent fort exactement les ordres qui leur avoient été donnez, & allerent même au-delà ; car ils tuerent ou prirent prisonniers tous ceux qu'ils trouverent dans ce village & qui ne pûrent pas se sauver.

Le Roi du *grand Benin* ayant appris cela, & sçachant la cause de ce massacre, ne se contenta pas de la vengeance qu'en avoit prise nôtre Directeur, mais il fit venir auprès de lui celui qui en avoit été l'occasion, & quoiqu'il n'eût fait que defendre l'honneur de sa famille, & qu'il fût très-excusable, le Roi le fit tuër avec tous ses enfans & les enfans de ses enfans ; & cela uniquement afin de se justifier auprès de nous & de faire voir qu'il n'avoit aucune part à la mort de nôtre Marchand, qui étoit arrivée sans qu'il en sçût rien.

Les corps de ces malheureux furent jettez sur des fumiers pour servir de spectacle & pour être dechirez par les bêtes feroces ; leurs maisons furent demolies, & defenses furent faites de ne jamais les rebâtir. Comme nous vîmes que le Roi entroit si fort dans nos interêts, nous avons continué ici nôtre negoce jusques à présent.

Les habitans de *Benin* sont en general de bonnes gens & civils, de qui on peut obtenir tout ce que l'on veut, si on les traite honnêtement ; ils recompensent au double les liberalitez qu'on leur

fait, & ſi l'on a beſoin de quelque choſe, & qu'on le leur demande, ils vous refuſeront rarement, quand même ils en auroient abſolument beſoin eux-mêmes.

Ils veulent auſſi être traitez avec la même honnêteté qu'ils traitent les autres, & ne peuvent ſouffrir qu'on leur faſſe mauvaiſe mine; il eſt impoſſible de rien obtenir d'eux par force, & tout ce qu'on fera pour cela ſera inutile.

Ils ſont fort exacts dans le negoce, & ne permettront jamais qu'on aboliſſe aucune de leurs coûtumes; mais ſi on leur complait en cela, il eſt très-facile de negocier avec eux, & ils contribuent de leur côté tout ce qu'ils peuvent pour entretenir une bonne harmonie entre eux.

Ce qu'il y a d'incommode, c'eſt qu'ils ſont un peu lents dans leur negoce. Il arrive ſouvent que quoiqu'ils ayent une bonne proviſion de dents, il ſe paſſe huit ou dix jours avant que nous puiſſions nous accorder avec eux. Mais ils agiſſent cependant avec tant d'honnêteté, qu'il eſt impoſſible de ſe pouvoir fâcher de leur lenteur.

Il y a encore une incommodité, c'eſt qu'en arrivant ici on eſt obligé de leur donner à credit beaucoup de marchandiſes pour leur faire des *paans* ou des habits; & ils demeurent ſouvent ſi long temps à payer, que nous ſommes obligez de partir avant que d'avoir été ſatisfaits, tant à cauſe que la ſaiſon eſt avancée qu'à cauſe que nos vivres finiſſent, & que nos gens ſont malades ou meurent. Mais auſſi lorſque nous revenons dans la ſuite, ils nous payent exactement ce qu'ils nous doivent.

Ceux qui ſont dans le gouvernement établiſſent de certaines gens pour negocier, qui (comme j'ai dit) ſont nommez *Mercadors* & *Fiadors*, &

& font le negoce pour les veritables Marchands. Cela ſe fait ainſi, parce qu'on peut parler avec eux en Portugais, quoiqu'ils le parlent fort mal, & c'eſt pourtant la ſeule bonne qualité qu'ils ayent ; car ſans cela on peut les regarder comme l'écume du peuple, qui ne reſſemblent en rien à leurs compatriotes, & ne meritent pas d'être comptez parmi eux.

On eſt obligé en arrivant de payer quelques coûtumes à ces Meſſieurs & à ceux qui ſont dans la Regence, mais cela eſt de ſi peu de conſequence, qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

Les habitans de *Benin* paroiſſent être civils les uns envers les autres ; toutes les fois qu'ils ſe rencontrent, ils ſe font beaucoup d'honnêtetez ; mais tout cela n'eſt que diſſimulation ; car ils ne ſe fient pas les uns aux autres, & apportent toute ſorte de precaution à ce que perſonne ne ſçache leurs ſecrets, ſur-tout en fait de negoce, qu'ils font le plus ſecrettement qu'il leur eſt poſſible, de crainte de paſſer pour de gros negocians auprès de ceux qui ſont dans le gouvernement ; car ſi ceux-ci le decouvroient, ils ne manqueroient pas de leur impoſer quelque crime pour s'enrichir du bien de ces negocians, quand même ils ne ſeroient pas criminels. Mais les choſes vont ici comme ailleurs, & tout ainſi que dit le proverbe, (qui eſt fort ordinaire en Flamand) *quand on veut battre un chien, on trouve toûjours un bâton pour cela*, ou bien, *quand on veut noyer ſon chien, on l'accuſe d'être enragé.* Et c'eſt auſſi pour cela que ceux qui ne ſont point dans la Regence, ſe font toûjours plus pauvres qu'ils ne ſont en effet, afin d'échapper aux mains avares de leurs Gouverneurs. Voilà la raiſon pour laquelle ils ſont ſi politiques les uns avec les autres, & font bonne mine à un

châcun, afin de ne pas s'attirer d'ennemis, qui pourroient les faire paſſer pour des gens riches. Ainſi leur amitié n'eſt preſque jamais ſincere, mais ſeulement en apparence.

J'ai remarqué qu'il y a trois ſortes de perſonnes conſiderables outre le Roi. Il regne avec une autorité ſouveraine & abſoluë, ſa volonté eſt la regle & la loi de ſes ſujets, & il n'y a perſonne qui puiſſe s'y oppoſer.

Il y a premierement trois perſonnes, qui ſont le premier ordre & tiennent le premier rang après lui; on les appelle ici *Hommes grandes*, c'eſt-à-dire, dans nôtre langue *grands & puiſſans Seigneurs*. Ils ſont toûjours auprès du Roi, & tous ceux qui ont quelque choſe à faire auprès de lui, ſont obligez de s'addreſſer à eux; ils ſe chargent d'en parler au Roi & de rapporter ſa reponſe. Mais ils ne diſent que ce qu'ils veulent qu'il ſçache, & ils ordonnent au nom du Roi tout ce qui leur plait. Ainſi le gouvernement de tout le Royaume eſt entre leurs mains, & cela d'autant plus, qu'il n'eſt permis à perſonne de voir le Roi, & encore moins de lui parler, excepté un fort petit nombre, à qui on accorde cela par faveur.

Le ſecond ordre eſt de ceux qu'on appelle ici *Aré de roë*, ou *Rois de ruë*. Leur charge conſiſte en ce que l'un a inſpection ſur le peuple, l'autre ſur les eſclaves; le troiſieme a le ſoin de la guerre, un autre du bêtail, des fruits de la terre, &c. en un mot on ne ſçauroit rien imaginer qui n'ait ſon inſpecteur particulier.

On choiſit parmi ces *Aré de roë* les Vicerois & les Gouverneurs, qu'on établit ſur les Pays qui ſont ſous la domination du Roi. Ils ſont ſoûmis à l'autorité des *Hommes grandes*, à qui ils ſont obligez de rendre compte de l'exercice de leurs charges.

C'eſt

C'eſt à la recommandation de ces trois Seigneurs que le Roi les honore de ces charges ; & pour marque de leur dignité il leur fait diſtribuer à châcun un tour de corail, qui eſt comme un Ordre de Chevalerie. Ils ſont obligez de le porter toûjours au col ſans oſer jamais le quitter.

S'ils ont le malheur de le perdre, ou de ſe le laiſſer derober, il faut qu'ils meurent, & il n'y a point de grace à attendre pour eux.

Je vous en rapporterai deux exemples, de l'un desquels j'ai été temoin. Un Negre eut le malheur que ſon collier lui fut derobé, & on le fit mourir tout auſſi-tôt. Celui qui l'avoit derobé eut le même ſort dès qu'on l'eût decouvert, & encore trois autres perſonnes qui le ſçavoient & ne l'avoient pas revelé aſſés tôt ; de ſorte qu'on fit mourir cinq perſonnes pour une chaine de corail, qui ne valoit pas deux ſols.

Il arriva dans l'année 1700. quelque choſe de plus ſingulier encore ; il y avoit avec moi devant le village de *Boudedou* deux vaiſſeaux Portugais, dont l'un partit avant moi, mais l'autre fut obligé de reſter près de deux mois après mon depart pour ſe faire payer de ce qui lui étoit dû. Et comme le Capitaine avoit beaucoup de peine, il reſolut de faire arrêter ſur ſon vaiſſeau un *Fiador*, qui lui devoit le plus : mais lorſqu'il voulut ſe mettre en état pour cela, le *Fiador* fit de la reſiſtance, s'imaginant de pouvoir échapper ; de ſorte que les Portugais & lui en vinrent aux mains. Le Pilote le prit par ſon collier de corail, qui ſe rompit & tomba dans l'eau ; ce qui decouragea ſi fort le *Fiador*, qu'il quitta le combat, & ſe rendit volontairement priſonnier. Quelque temps après il trouva le Pilote qui dormoit, & ayant pris une arquebuſe, lui en tira un coup dans la tête & le tua ; il ne ſe contenta pas encore de cela,

mais il fit plusieurs cicatrices dans le corps mort avec un couteau. Ensuite dequoi il jetta le couteau & dit : *Me voilà vengé comme je le souhaittois, je ne me soucie pas présentement de quelle maniere on me traite ; car aussi-tôt que j'eus perdu mon corail, je meritois déja la mort, il n'en sera ni plus ni moins à cette heure.* Cependant les Portugais n'oserent entreprendre de le punir de ce meurtre, mais le livrerent entre les mains du Commandant de la place, qui l'envoya au Roi. Et comme le vaisseau étoit parti, le Roi le fit mettre dans une étroite prison, afin que lorsqu'il viendroit quelque vaisseau Portugais, il fut puni sur ce vaisseau en leur présence.

J'ai vû ce Negre cette année, & comme j'étois sur mon depart, il arriva deux vaisseaux Portugais, avec ordre de demander justice au Roi du meurtre de leur Pilote. Je ne sçai point comment cela s'est passé, parce que je partis peu de temps après ; mais je ne doute point qu'on n'ait puni de mort le meurtrier.

Le Roi seul garde ces colliers, & il est defendu sur peine de la vie de les contrefaire, ou d'en porter d'autres que ceux que le Roi donne. Ils sont faits de pierre, & sont d'un rouge pâle, le dessus est extremement poli, & ressemble beaucoup à du marbre rouge qui est marqueté.

Vous pouvez juger par ce que je viens dire que les *Fiadors* composent le troisieme ordre des Negres dans ce Royaume ; car il n'y a personne à qui il soit permis de porter ce corail, qu'à ceux qui possedent quelque emploi ; & comme je l'ai dit tout-à-l'heure, c'est le Roi qui le leur distribuë.

Outre les *Fiadors*, il y a encore trois sortes de personnes qu'on doit comprendre sous le même ordre, sçavoir les *Mercadors* ou Marchands, les

Falla-

Falladors ou Interceſſeurs, & les *Veilles* ou Vieux, qui portent auſſi ces mêmes marques d'honneur.

Je ne ſçache pas qu'il y ait d'autres charges dans ce Royaume que celles que poſſedent ces trois ordres de perſonnes; ainſi je deſcends préſentement aux gens du commun. Il y a très-peu de gens laborieux parmi eux, à moins qu'ils ne ſoient de la derniere pauvreté. Ils font travailler leurs femmes & leurs eſclaves, ſoit à cultiver la terre, ſoit à filer du coton, ſoit à faire des habits au métier; & pour eux, ils s'occupent uniquement au negoce. Il n'y a preſque point d'autres métiers connus parmi eux que celui de titre des étoffes; les Maréchaux ou Forgerons, les Charpentiers, & les Corroyeurs ſont preſque tous les gens de métier qu'ils ont; mais tous leurs ouvrages ſont ſi groſſiers, qu'un garçon en Europe qui n'aura appris qu'un mois reüſſira beaucoup mieux qu'eux.

Les habitans de ce Pays ſe traitent fort bien, quand ils en ont les moyens; les riches vivent de chair de vache, de mouton, & de poules, & ſe ſervent de *jammes* au lieu de pain; lorſqu'ils les ont fait bouillir, ils les pilent fort menu & en font des gâteaux. Ils s'invitent ſouvent les uns les autres, & font part de ce qu'ils ont de trop à ceux qui ſont dans la neceſſité.

Les gens du commun ſe contentent de poiſſon, qu'ils font fumer & ſecher, & lorſqu'il eſt ſalé, il reſſemble fort à ce que nous appellons en Hollande *Raf en Reekel*. Ils mangent auſſi au lieu de pain des *jammes*, des *bananes*, & des feves; ils boivent de l'eau & du vin de palme, appellé en Flamand *wijn-pardon*, qui ne vaut pas grand' choſe. La boiſſon des riches eſt auſſi de l'eau & du brandevin, quand ils en peuvent avoir.

Le Roi, les *Hommes grandes*, & les Gouverneurs, qui ſont à leur aiſe, entretiennent un certain nombre de pauvres dans le lieu de leur reſidence. S'ils s'en trouve quelques-uns capables de travailler, ils les occupent pour leur faire gagner leur vie, & s'ils ne ſont capables de rien, ils les entretiennent pourtant pour acquerir le nom de charitables. Auſſi n'y void-on point de mendians, & le ſoin qu'on a de l'entretien des pauvres fait qu'on ne les reconnoit pas d'avec les autres.

Ils ſont extremement liberaux à ſe faire des preſens les uns aux autres, & à donner aux Européens beaucoup plus de rafraichiſſemens qu'ils n'en ont beſoin. Quelques-uns même font en cela plus qu'ils ne peuvent, uniquement pour ſe mettre en reputation chès les étrangers.

Leurs habits ſont beaucoup plus propres & plus magnifiques que ceux des Negres de la Côte. Les riches portent par deſſous un habit de toile blanche de coton & fine, qui a environ trois aunes de long & une aune & demi de large, ce qui leur ſert de caleçon. Ils ont par-deſſus cela un autre habit encore plus fin, auſſi de toile blanche de coton, qui a quelquefois vingt & trente aunes de long, & qu'ils pliſſent fort proprement autour de leur corps, & par-deſſus ce ſecond habit ils ont une écharpe de ſoye ou de quelque autre étoffe, de la longueur de deux ou trois aunes, & large d'une demi-aune, au bout de laquelle il y a une frange ou une dentelle, à-peu-près comme les femmes de la Côte en portent. Ils ont pour la plûpart le haut du corps tout nud. Voilà quels ſont leurs habits quand ils ſortent; mais dans leur maiſon ils n'ont qu'un gros *paan* au lieu de caleçon, & par deſſus un grand habit peint, qui eſt tiſſu de toile, & qu'ils portent comme un manteau.

Les gens du commun ſont habillez à-peu-près de

de la même maniere ; la difference qu'il y a c'eſt que la toile ou l'étoffe eſt beaucoup plus groſſe ; de ſorte que châcun en porte ſelon ſa condition.

Les femmes des Grands portent des *paans*, tiſſus de coton, de differentes couleurs, & d'une propreté extraordinaire. Ces habits ne ſont pas fort longs, mais attachez de la même maniere que ceux des femmes de *Fida*, avec cette difference, qu'au-lieu que les habits de ces dernieres ſont ouverts par devant, les autres le ſont au côté ou par derriere. Elles ont le haut du corps couvert d'un bel habit, qu'elles mettent comme une écharpe, & qui a environ trois aunes de long, à-peu-près de la même maniere que les femmes de la Côte. Elles ont au col des colliers de pluſieurs ſortes de corail, enfilez l'un avec l'autre. Les pauvres femmes ont des bracelets de cuivre ou de fer poli, quelques-unes en portent aux jambes, & ont toutes les doigts garnis de bagues de cuivre. Il y a la même difference entre les habits des femmes riches & ceux des pauvres, que nous avons remarquée entre les habits des hommes, c'eſt-à-dire, que l'étoffe ou la toile, que ces dernieres portent, eſt beaucoup plus groſſe que celle des autres.

Les enfans vont preſque tout nuds juſques à l'âge de douze à quatorze ans, & n'ont rien que quelques tours de corail qu'ils portent au lieu de ceintures.

Les hommes ne friſent & n'ornent point leurs cheveux, mais les laiſſent comme la nature les leur a donnez, excepté qu'ils en font quelquefois deux ou trois boucles, auxquelles ils attachent un gros morceau de corail. Mais les femmes ont un grand ſoin des leurs & en font de grandes & de petites boucles, qu'elles rangent avec beaucoup d'ordre ſur le ſommet de la tête. Il y en a qui en font juſques à vingt boucles & même davantage ſelon

la quantité de cheveux qu'elles ont; quelques-unes les frottent d'huile de noix, ce qui leur ôte peu-à-peu la couleur noire, & leur donne une couleur tirant ſur le rouge ; elles prennent cela pour un grand ornement, mais pour moi je le trouve horriblement laid.

Les hommes épouſent autant de femmes, qu'ils en peuvent entretenir. Les Grands auſſi-bien que les autres ſe marient ſans aucune ceremonie, toute la difference qu'il y a, c'eſt que l'un traite mieux que l'autre les parens de l'épouſe.

Voici de quelle maniere ſe font leurs mariages. Si un jeune homme aime une fille, il le decouvre à un de ſes principaux parens, lequel va trouver les parens de la fille & la demande en mariage; ſi elle n'eſt point promiſe à un autre, on ne la refuſe preſque jamais. Lorſqu'ils ont ainſi le conſentement mutuel de leurs parens, ils ſont mariez ; & l'époux donne de jolis habits, des colliers, & des bracelets à ſon épouſe, & après avoir bien regalé les parens de part & d'autre, la nopce ſe finit, ſans autre ceremonie. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'on ne donne point de repas ni dans la maiſon du marié ni dans aucune autre maiſon, mais on fait préparer des viandes qu'on envoye à châcun des parens en particulier.

Les maris ſont extremement jaloux de leurs femmes, c'eſt-à-dire, qu'ils ont bien de la jalouſie des autres Negres, mais nullement de nous. Ils ſouffrent ſans peine que nous riyons & badinions avec leurs femmes, pourvû que nous demeurions dans les bornes de l'honnêteté. Ils ont même tant de confiance en nous, que quand nous allons pour les voir, & que leurs affaires ne leur permettent pas de demeurer avec nous, ils nous laiſſent avec leurs femmes & leur recommandent de nous faire bien divertir pendant leur abſence ; mais il n'eſt pas per-

permis à aucun Negre d'approcher de leurs femmes, & cela s'obſerve fort ponctuellement parmi eux.

Toute la difference qu'il y a entre les femmes des Grands & celles des gens du commun, c'eſt que ces dernieres vont par-tout pour faire leur ouvrage, au-lieu que les autres ſont preſque toûjours renfermées, pour leur ôter toute occaſion d'être infidelles à leurs maris.

S'il arrive qu'un homme étant avec ſes femmes reçoive viſite d'un de ſes amis, les femmes ſe retirent tout auſſi-tôt dans un autre appartement de la maiſon, pour n'être pas vûës; mais ſi ce ſont des Blancs qui entrent, les femmes demeurent, parce qu'elles ſçavent que leurs maris le ſouhaitent, & elles tâchent de leur complaire en toutes choſes, d'autant que leur bonheur depend d'eux & qu'ils ſont ici entierement les maîtres de leurs femmes.

On punit ici l'adultere en trois manieres, & premierement parmi les gens du commun, s'il y a quelqu'un qui s'apperçoive que ſa femme lui eſt infidelle, il fait tout ce qu'il peut pour decouvrir le galand, & pour le ſurprendre ſur le fait; car ſans cela il ne peut rien faire; mais s'il reüſſit, alors il a droit de lui prendre tout ce qu'il poſſede, eſclaves, *bouſies*, dents d'élephant, & autres marchandiſes, & de s'en rendre le maître. Pour ce qui eſt de la femme, il la fait bien bâtonner, & la chaſſe de ſa maiſon, pour aller chercher fortune ailleurs; mais comme elle auroit bien de la peine à trouver un autre mari dans le Pays où ce qu'elle a fait eſt connu, elle s'en va dans un autre où elle paſſe pour veuve, afin de trouver à ſe remarier, ou à gagner ſa vie d'une autre maniere.

Voilà pour ce qui regarde les femmes du commun.

mun. Les gens riches se font justice de la même maniere; mais les parens de la femme, pour lui éviter la honte d'être chassée, donnent au mari une bonne somme d'argent pour l'appaiser & l'obliger de la reprendre avec lui. Il le fait ordinairement, après quoi cette femme adultere passe pour aussi honnête femme qu'auparavant, & reçoit autant de caresses de son mari que les autres femmes.

Ceux qui sont dans le gouvernement sont beaucoup plus severes à punir l'adultere de leurs femmes. Lorsqu'ils les surprennent avec quelqu'un, ils tuent sur le lieu même l'homme & la femme, & jettent leurs corps morts sur un fumier pour être mangez par les bêtes feroces.

Toutes ces punitions de l'adultere inspirent tant de crainte ici qu'on en void peu d'exemples. Ils sont aussi-bien que les autres Negres fort enclins à l'amour impudique, ce qu'ils font assés paroître par les discours sales qu'ils tiennent lorsqu'ils sont ensemble, quoiqu'en termes couverts, ce qui les fait passer pour des gens d'esprit.

Lorsqu'une femme est enceinte, il ne lui est pas permis de donner la main à personne, jusques à ce qu'elle soit accouchée, & lorsqu'elle est accouchée, si c'est un fils, on le présente au Roi, comme lui appartenant en propre, & c'est pour cela que tous les hommes portent le nom d'esclaves du Roi; mais si c'est une fille, elle appartient au pere, qui en peut faire ce qui lui plait, & quand elle est en âge, la donner en mariage à qui il veut.

Huit ou quinze jours après la naissance des enfans, on les circoncit, tant garçons que filles; on retranche le prépuce aux premiers, & on coupe aux filles un peu de ce que les Anatomistes appellent clitoris. Outre cela ils font des incisions par tout le corps des enfans, mais ils en font plus aux

filles

filles qu'aux garçons, en quoi pourtant châcun eſt libre. Vous jugez bien, que cela doit cauſer beaucoup de douleur à ces petites créatures, cependant comme cela paſſe ici pour un grand ornement & que c'eſt la mode, il n'y a perſonne qui ne le faſſe.

Quand l'enfant a ſept jours, le pere & la mere donnent un repas à leurs parens pour temoigner leur joye, parce qu'ils croyent que le plus grand mal de l'enfant eſt paſſé. Et afin que les eſprits malins ne lui faſſent point de mal, ils repandent par les chemins une grande quantité de viandes bouillies pour les appaiſer.

S'il arrive qu'une femme accouche de deux enfans à la fois, on prend cela pour un bon préſage, & on le fait ſçavoir tout auſſi-tôt au Roi, qui en fait de grandes rejouïſſances avec toutes ſortes d'inſtrumens de muſique. Cependant le pere s'imaginant que ſa femme auroit trop de peine à allaiter deux enfans à la fois cherche une nourrice, dont l'enfant ſoit mort, pour nourrir un des ſiens.

Il n'y a qu'à *Arebo* dans tout le Royaume de *Benin* où on ne prenne pas pour un bon préſage, lorſqu'une femme accouche de deux enfans. Il en eſt tout le contraire dans ce village, & on y agit dans une telle occaſion d'une maniere extremement cruelle; car ils ont accoûtumé de faire mourir la mere & les enfans, & de les ſacrifier au Diable, qui ſe tient, à ce qu'ils croyent, dans un bois tout près du village; ſi le mari a du bien, il rachete ſa femme & ſacrifie une femme eſclave à la place, mais il n'y a pas de moyen de racheter les enfans, il faut qu'ils ſubiſſent la loi.

Il arriva dans l'année 1699. que la femme d'un *Mercador*, nommé *Ellaroë* ou communément *Moſ*, accoucha de deux enfans. Le mari les ſacrifia avec

vec une eſclave au lieu de ſa femme. J'ai vû la femme pluſieurs fois depuis & lui ai même parlé, & lorſqu'elle voyoit un enfant & penſoit au triſte ſort des ſiens, elle ne pouvoit s'empêcher de repandre abondamment des larmes.

L'année ſuivante, la même choſe arriva à la femme d'un Prêtre; il racheta ſa femme, mais il ſacrifia de ſes propres mains ſes deux enfans & une eſclave. Un peu plus d'un an après, comme ſi c'étoit une punition, cette même femme accoucha encore de deux enfans; je ne ſçai point de quelle maniere le Prêtre en uſa cette ſeconde fois, mais je croirois bien que ſa fecondité lui a coûté la vie.

Cependant ces triſtes avantures ont fait tant d'impreſſion ſur l'eſprit des maris, que lorſque le temps des couches de leurs femmes approche, ils les envoyent dans un autre Pays; ce qui me fait croire qu'ils s'abſtiendront dans la ſuite de ces inhumanitez.

Le bois, dont je viens de parler, & dans lequel ils croyent que le Diable ſe tient, eſt eſtimé ſi ſaint parmi eux, qu'ils ne ſouffrent qu'aucun Negre d'un autre Pays, ni même leurs femmes y entrent. S'il arrive que quelqu'un vienne dans un ſentier qui conduit au bois, il eſt obligé d'aller juſques au bout, ſans oſer retourner ſur ſes pas, lorſqu'il eſt à moitié chemin, & ils s'imaginent que ſi on violoit cette loi, & ſi on ne ſacrifioit pas les deux enfans dont une femme accouche & une eſclave au lieu de la femme, il arriveroit quelque grand malheur à leur Pays. Malgré cela, j'ai été ſouvent chaſſer dans ce bois, & je prenois plaiſir à m'en retourner quand j'étois à moitié chemin, pour leur faire voir leur trop grande credulité; ce qui commençoit auſſi à jetter quelques-uns d'eux dans le doute, voyans qu'il n'en arrivoit aucun mal.

mal. Mais les Prêtres pour les entretenir dans cette erreur repondoient à cela, que j'étois un Blanc, dont leur Idole, ou pour mieux dire leur Diable, ne se mêloit pas; mais que si un Negre entreprenoit la même chose, ces malheurs ne manqueroient pas d'arriver tout aussi-tôt.

Les femmes sont ici fort fecondes, ce qui fait qu'il y a un très-grand nombre d'enfans; celles qui font des enfans sont fort cheries de leurs maris, & celles qui sont steriles au contraire en sont mepri-sées.

Les femmes qui ont leurs ordinaires sont tenuës pour si souillées, qu'il ne leur est pas permis d'entrer dans la maison de leurs maris, ni de toucher la moindre chose, soit pour préparer à manger, soit pour nettoyer la maison. Elles n'oseroient même regarder dans aucune autre maison, & encore moins y entrer, mais elles sont obligées de se tenir dans une petite maison à part, & quand cela est passé, elles se lavent, & retournent auprès de leurs maris pour faire leur ouvrage comme à l'ordinaire.

Quand on leur demande, d'où ils sçavent qu'il faut circoncire les enfans, ou qu'on doit tenir les femmes qui sont dans cet état pour souillées, ils repondent, qu'ils l'ont reçû par tradition de leurs ancêtres, & c'est la reponse ordinaire des Negres quand on leur demande quelque chose au sujet de la Religion.

Il semble qu'ils n'ont pas autant de peur de la mort que les autres Negres; car ils veulent bien en entendre parler, & même s'y plaisent, & attribuent la longueur ou la brieveté de la vie à la conduite des Dieux. Cependant ils se servent de tous les moyens qu'ils peuvent imaginer pour prolonger leur vie; car aussi-tôt que quelqu'un est malade, ils s'adressent au Prêtre, qui sert ici de

de Medecin auſſi-bien que ſur la Côte. Il fait ſes remedes d'herbes vertes ; s'ils n'operent pas, il offre des ſacrifices. Que ſi le malade guerit, le Prêtre en a toute la gloire, mais s'il ne guerit pas, on congedie le Prêtre, & on en fait venir un autre, de qui l'on a meilleure opinion.

Les Prêtres ou les Medecins, qui ſçavent bien leur mêtier, ſont dans une aſſés grande eſtime auprès des malades ; mais auſſi-tôt qu'ils ſont gueris, on ne ſe met plus guere en peine des Medecins, de ſorte que les Prêtres, qui n'ont pas d'autres revenus, ne ſont ici que des gueux, d'autant plus que châcun offre ſes propres ſacrifices & ſert ſes propres Idoles, ſans qu'on y appelle les Prêtres.

Lorſqu'il meurt quelqu'un, on lave bien le corps, & ſi c'eſt une perſonne née dans la ville de *Benin*, qui meure loin de là, on fait ſecher le corps par-deſſus une petite plaque de fer, on le met dans une biere, dont les planches ſont bien jointes avec de la colle, & on l'envoye à *Benin* à la premiere occaſion pour y être enterré. Mais il ſe paſſe quelquefois des années avant qu'il ſe préſente une occaſion, & ainſi ces corps demeurent fort long temps avant que d'être enterrez, dont j'ai vû pluſieurs exemples dans le village d'*Arebo*.

Les plus proches parens, les femmes, & les eſclaves du defunt menent deuil ſur ſa mort, quelques-uns en ſe faiſant raſer tous les cheveux, d'autres la barbe, & d'autres enfin la moitié de la tête, & ce grand deuil dure ordinairement quinze jours. Ils reglent leurs pleurs ſur le ſon de toutes ſortes d'inſtrumens, & ſe repoſent de temps en temps pour bien boire. Lorſque le corps eſt enterré, châcun s'en retourne chés ſoi, mais les plus proches parens, qui ſont obligez de porter le deuil, pleurent encore quelques mois.

L'hé-

L'héritage eſt reglé de cette maniere. Si quelque perſonne conſiderable meurt, le fils aîné ſe met en poſſeſſion de tout le bien, mais il eſt obligé de donner un eſclave au Roi, & un à châcun des trois *Hommes grandes*, & de prier qu'il lui ſoit permis de ſucceder à ſon pere; ce que le Roi lui accorde, & le declare héritier legitime de tout ce que ſon pere a laiſſé; il ne donne à ſes freres qu'autant qu'il lui plait, & ſi ſa mere vit encore, il l'entretient ſelon ſa condition, & lui laiſſe outre cela tout ce que ſon pere lui a donné. Il prend pour lui les autres femmes de ſon pere, du moins celles qui lui plaiſent, & qui n'ont pas eu d'enfans; pour celles qui ne lui plaiſent pas, il les prend auſſi chès lui avec leurs enfans pour travailler, mais il n'a pas de commerce avec elles.

Si le defunt n'a point d'enfans, ſon frere ſe met en poſſeſſion du bien, & s'il n'a point de frere, c'eſt ſon plus proche parent; que s'il n'y a point d'héritiers, le bien eſt pour le Roi.

Pour ce qui regarde le gouvernement de ce Pays, il eſt entre les mains du Roi & des trois *Hommes grandes*, dont j'ai déja parlé; mais je croi que le Roi n'a que le nom, & les autres toute l'autorité. Chaque Pays a ſon Gouverneur particulier, qui tous dependent de ces trois Seigneurs, & n'oſent faire la moindre choſe ſans leur conſentement.

Voici de quelle maniere on punit les crimes, & premierement le larcin, dont on void très-peu d'exemples; car les Negres ne ſont pas ſi voleurs ici que dans les autres endroits; mais ſi pourtant il arrive, & que le voleur ſoit attrapé, il eſt obligé de rendre ce qu'il a pris, & de payer outre cela une certaine amende; mais ſi c'eſt un pauvre homme, il rend ſeulement ce qu'il a pris, s'il le peut

peut faire, & au lieu de l'amende il eſt bien battu. Que ſi c'eſt quelqu'un du gouvernement qui ait été volé, on fait mourir le voleur ; mais, comme je viens de dire, cela arrive ſi rarement, qu'à peine en pourroit-on produire un exemple.

S'il ſe fait peu de vols dans ce Pays, il s'y commet encore moins de meurtres. Lorſqu'une perſonne en tuë une autre avec quelque arme que ce ſoit, il eſt puni de mort, à moins que ce ne ſoit le fils du Roi, ou de quelque Grand ; alors on les bannit hors du Pays, & on les fait conduire juſque ſur la frontiere ; mais comme on n'a jamais vû revenir aucun de ces exilez, les Negres s'imaginent que ceux qui les conduiſent les font mourir en chemin.

Que s'il arrive qu'un homme en tuë un autre à coups de poing ou autrement, & qu'il n'y ait point de ſang repandu, de ſorte que cela ne ſemble pas être une mort violente, celui qui a fait le meurtre rachete ſa vie, en faiſant enterrer honorablement le mort, & en donnant un eſclave pour mourir en ſa place. Et lorsqu'on égorge cet eſclave comme une victime, il eſt obligé de ſe mettre à genoux, & de lui toucher le front dans cette poſture. Enſuite il paye une aſſés bonne ſomme d'argent aux trois *Hommes grandes*, & par-là il eſt mis dans une entiere liberté, & il faut que les parens du mort s'en contentent.

J'ai déja dit de quelle maniere on punit l'adultere ; pour les autres crimes, de quelque nature qu'ils ſoient, ne ſont punis que par des amendes, qui ſont reglées ſelon l'énormité du fait. Celui qui n'a point d'argent pour payer l'amende, eſt bien battu pour ſa punition.

Lorsqu'une perſonne eſt accuſée de quelque crime, & que les accuſations ne ſont pas aſſés claires,

res, l'accusé est obligé de se purger par serment; ce qui se fait en cinq manieres differentes, les quatre premieres dans des affaires civiles & de peu de consequence, & la derniere dans des affaires criminelles, comme pour crime de trahison, ou d'attentat sur la vie du Roi, & d'autres crimes de cette nature. Il n'y a que les personnes de consideration à qui il soit accordé de faire ce dernier serment, & encore faut-il qu'ils ayent pour cela le consentement du Roi.

Premierement donc on conduit l'accusé chès le Prêtre, qui prend une plume de poule, & après l'avoir graissée, en perce la langue de l'accusé; si la plume perce facilement, c'est une marque d'innocence, & le trou, que la plume a fait, guerit & se ferme sans douleur; mais si l'accusé est criminel, la plume ne peut passer, & on le condamne tout aussi-tôt.

La seconde maniere, dont un accusé se purge du crime qu'on lui impute, consiste en ceci: Le Prêtre prend un morceau de terre, dans lequel il fait entrer sept ou neuf plumes de poule, que l'accusé est obligé de tirer l'une après l'autre; si elles sortent facilement, c'est une marque de son innocence; mais si elles ont de la peine à sortir, c'est une preuve qu'il est criminel.

En troisieme lieu, on fait entrer dans les yeux de l'accusé du suc de certaines herbes; si cela ne lui fait pas de mal, il est innocent; mais si cela rend ses yeux rouges & enflammez, il est obligé de payer l'amende à quoi il est condamné.

En quatrieme lieu, le Prêtre prend un brasselet de cuivre tout brûlant, & en frotte trois fois la langue de l'accusé, & on juge dans la suite si cela lui a fait du mal ou non, pour le condamner ou pour l'absoudre.

J'ai vû faire ces quatre épreuves pendant que j'y étois;

étois ; mais tous ceux ſur qui on les fit furent declarez coupables, & cela n'eſt pas ſurprenant ; car ce ſeroit une choſe fort étrange, ſi on touchoit la langue d'un homme avec un fer rouge ſans la brûler. Pour la derniere ou cinquieme épreuve, je ne l'ai pas vû faire; car à peine en void-on un exemple dans vingt ans, ainſi je n'en ſçai rien que par ouï-dire; voici comment cela ſe fait.

Lorsqu'un homme eſt accuſé d'un crime énorme, & qu'il ſouhaite de s'en purger par ſerment, on demande pour cela permiſſion au Roi, & l'ayant obtenuë, on conduit l'accuſé auprès d'une certaine riviere, à laquelle on attribuë cette qualité, que ſi celui qu'on y jette eſt innocent, elle le conduit doucement à terre, quand même il ne ſçauroit pas nager, & qu'elle attire au contraire au fond celui qui eſt criminel, quand même il ſçauroit parfaitement bien nager, & que s'il vouloit tâcher de ſe ſauver à la nage, ſa mort n'en ſeroit que plus douloureuſe. Ils font en ſorte que l'eau eſt auparavant fort tranquille ; mais auſſi-tôt qu'on y jette quelqu'un qui eſt criminel, l'eau ſe trouble & tournoye comme un gouffre juſques à ce que le criminel ſoit au fond, après quoi elle ſe remet dans le même état, comme pour en recevoir encore d'autres.

Voudriez-vous bien faire cette épreuve, Monſieur, je croi que non ; pour moi, je ne voudrois pas m'y expoſer, car je craindrois que quelque innocent que je pûſſe être, je ne laiſſerois pas d'aller à fond & de me noyer faute de ſçavoir nager, & je croi qu'il y en a bien d'autres de mon ſentiment.

On partage les amendes, qui ſe payent pour les crimes, de cette maniere; premierement il en faut ſatisfaire celui qui a été offenſé, enſuite le Gouverneur, qui eſt préſent, en prend ſa part, & le reſte eſt pour les trois *Hommes grandes* ; car le

le Roi, qui n'a aucune connoiſſance de tout cela, n'en reçoit pas un ſoû. Si ces trois Seigneurs ſont contens de ce qu'on leur envoye, tout va bien, mais il arrive ſouvent qu'ils le renvoyent, & qu'ils font dire aux Gouverneurs, au nom du Roi, que l'amende eſt trop peu conſiderable, & qu'ils n'ont pas bien jugé l'affaire, & leur font aſſés connoître ce qu'il faut pour les contenter. Quoique ceux qui reçoivent cet ordre ſçachent fort bien que le Roi ne ſe mêle pas de cela, & que cela vient uniquement de ces trois Grands, ils ſont pourtant obligé d'obeïr, & de leur envoyer tout ce qu'ils demandent; parce que ſans cela ces Meſſieurs, qui ſont tout puiſſans, pourroient bien leur joüer un mauvais tour.

Avant que de parler de leur Religion, il faut dire un mot de leurs inſtrumens de muſique. Ils conſiſtent principalement en des tambours grands & petits, faits à-peu-près de la même maniere que ceux des Negres de la Côte. Ils ſont couverts de cuir ou de peaux, & on les bat de la même façon. Ils ont outre cela quelques petites cloches de fer, ſur leſquelles ils joüent, & des *calabaſſes* environnées de *bouſies*, qui leur ſervent de caſtagnettes. Mais tous ces inſtrumens font un bruit fort desagréable.

Ils ont encore un autre inſtrument, que l'on pourroit appeller une harpe, avec ſept ou neuf cordes faites de roſeaux. Ils joüent fort joliment ſur cet inſtrument, & chantent en même temps, & danſent ſi bien à la cadence, que cela n'eſt pas desagréable à voir & à entendre. Ce ſont les plus agréables danſeurs & danſeuſes, que j'aye vû ſur toute la Côte. Ceux d'*Axim* ont bien une danſe à-peu-près ſemblable, à la fête qu'ils celebrent tous les ans, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ne ſoit auſſi jolie qu'à *Benin*.

Ils n'ont aucune inclination au jeu, & perſonne ne cherche à gagner le bien de ſon prochain. On

les void bien jouër quelquefois avec de feves, mais jamais pour de l'argent, & uniquement pour paſſer le temps.

Leur Religion eſt ſi ridicule & ſi embrouillée, que je ne ſçai par-où commencer pour la decrire.

Ils veulent qu'on croye qu'ils adorent Dieu & le Diable en même temps, ſous des figures humaines, & même ſous des figures d'animaux, comme de dents d'élephant, de pieds d'animal, de têtes de mort, de ſquelettes, &c. Ils prennent auſſi pour Dieu tout ce que la nature produit d'extraordinaire, & y font des offrandes; châcun eſt ſon propre Prêtre, & ſert ſes Dieux comme il lui plait.

Il eſt d'autant plus triſte de voir qu'ils s'adonnent à des choſes de neant, qu'ils ont une aſſés bonne idée de Dieu; car ils croyent qu'il eſt Tout puiſſant, qu'il eſt préſent par-tout, qu'il gouverne tout par ſa Providence, qu'il ſçait tout, & qu'il eſt inviſible, ce qui les oblige de dire, qu'il ne ſeroit pas bien de repréſenter Dieu ſous quelque figure; parce qu'il eſt impoſſible de repreſenter ce que l'on n'a pas vû. Et c'eſt pour cela qu'ils ont beaucoup d'images pour leurs faux Dieux, qu'ils conſiderent comme les Lieutenans du Dieu ſouverain, ſans ſçavoir qui ils ſont, & croyent ſeulement que ce ſont quelques mediateurs entre Dieu & les hommes, & voilà quelles ſont leurs idoles.

Ils connoiſſent ſi bien le Diable, qu'ils appellent Diable tout ce qui eſt mauvais, & croyent qu'ils doivent le ſervir de peur qu'il ne leur arrive du mal. Ils n'ont point auſſi de figures particulieres pour repréſenter le Diable, qui ſoient differentes de leurs faux Dieux, & toute la difference qu'il y a conſiſte dans leur intention; car dans un temps ils font des ſacrifices à Dieu devant une image, & dans un autre

tre temps ils en feront au Diable devant la même image, de sorte que la même chose leur sert à des usages fort contraires.

Ils parlent beaucoup d'apparitions, des esprits de leurs Parens qui sont morts; mais cela n'arrive jamais que dans leurs songes pendant qu'ils dorment, & alors ces esprits les exhortent à faire des sacrifices, ce qu'ils font aussi ponctuellement dès que le jour est venu, quand même ils devroient emprunter ce qu'ils sacrifient, s'imaginans que s'ils ne le faisoient pas, ils attireroient sur eux de grands malheurs. Lorsque nous les en raillons, & que nous disons que ce ne sont que des songes, ils l'avouënt, & repondent seulement, *C'est une coûtume de nos prédeceſſeurs, qu'il faut que nous suivions.* Voilà tout ce qu'ils alléguent pour leur defense.

Les offrandes que les Negres font ici, sont fort peu de chose, & consistent seulement en quelques *jammes* bouillies, avec quoi ils mettent un peu d'huile, & ils posent cela à terre devant les representations de leurs Dieux. Ils sacrifient aussi quelquefois un poulet, mais l'Idole n'en a que le sang pour sa part; car ils en mangent la chair.

Les Grands ont un sacrifice animal, qu'ils font avec beaucoup de magnificence, & qui leur coûte beaucoup; car non seulement ils tuent des vaches, des moutons, & d'autres animaux, mais ils font une fête entiere, & se divertissent quelques jours, avec leurs amis, & font beaucoup de présens.

Ils croyent que le lieu du bonheur ou du malheur après cette vie est en quelque endroit dans la mer. Ils appellent l'ombre d'une personne *Passadoor*, ou Conducteur, & disent que cette ombre temoignera contre elle, si elle a bien ou mal vêcu. Si la personne a bien vêcu, elle est conduite dans la bien du bonheur, élevée à de grandes dignitez, & mene une vie fort delicieuse; mais si elle a mal

vêcu, il faut qu'elle periſſe là de faim & de miſere; de ſorte que les bienheureux & les malheureux ſont placez par eux dans un même bien après la mort.

Leurs Idoles, ou les bagatelles qui les repréſentent, ſont repandues par toute la maiſon; & on en trouve par-tout. Il y a outre cela de petites cabannes hors de leurs maiſons qui en ſont toutes remplies, & où ils vont faire leurs ſacrifices.

Avant que de finir ce que j'ai à rapporter de leur Religion, je dirai un mot de leurs fêtes. Ils en ont un ſi grand nombre, qu'ils ne cedent en rien à l'Egliſe Romaine. La plus conſiderable parmi eux eſt la fête du Corail, qu'ils celebrent dans le mois de Mai, & à laquelle le Roi aſſiſte en perſonne. Je l'ai vû celebrer cette année dans la ville de *Benin*, avec beaucoup de magnificence; mais j'en parlerai plus amplement dans la deſcription que je ferai de la ville.

Leur Dimanche vient de cinq en cinq jours, & ils l'obſervent fort ſolennellement. Les Grands immolent des vaches, des moutons, & des chévres, & les gens du commun tuent des chiens, des chats, & des poules. Les uns & les autres font part aux pauvres de ce qu'ils ont tué, afin qu'il n'y ait perſonne qui ne celebre la fête.

Ils celebrent auſſi tous les ans, avec beaucoup de depenſe, le jour de la mort de leur pere & mere, afin de conſerver toûjours leur nom dans leur memoire.

Ils diviſent le temps en années, mois, ſemaines, & jours, à qui ils donnent des noms particuliers, & comptent quatorze mois dans l'année.

Je croi qu'en voilà aſſés pour vous faire connoître leur idolatrie; paſſons préſentement à quelque autre choſe.

Je ne parlerai pas beaucoup de leurs guerres; car quoi-

quoiqu'ils ſoient continuellement attaquez par les voleurs, & par ceux qui ne ſont pas ſoûmis à l'obeïſſance du Roi, ils ne ſçavent pourtant ce que c'eſt que de faire la guerre. Lorſqu'ils ſont contraints de ſe mettre en campagne, c'eſt une pitié de voir leur desordre, ils n'ont ni General ni Officiers, & châcun fait comme il lui plait, ſans obeïr à perſonne.

Ils ſont ſi poltrons, qu'ils ne ſe battront jamais qu'ils n'y ſoient contraints par la derniere neceſſité, & aiment mieux prendre la fuite, que de ſe mettre en état de defenſe. Mais lorſqu'ils ne peuvent pas fuir, ils ſont bien forcez de ſe defendre, mais ils le font avec ſi peu de conduite & de courage, qu'ils jettent bien-tôt leurs armes & s'enfuyent, ou ſe rendent.

Leurs armes ſont des ſabres ou coutelas, de petits poignards, des *aſſagais*, un arc & des fleches qui ſont envenimées. Ils ont auſſi des boucliers, qui ſont faits de *bambouſes* fort minces, & ſi legers qu'ils ne peuvent rien repouſſer d'un peu peſant. auſſi les portent-ils plus par ornement, que pour s'en defendre.

Il eſt temps de parler des animaux de ce Pays. Ils ne manquent pas d'animaux domeſtiques, comme chevaux, vaches, moutons, chiens, chats, poules, &c. tous fort bons & à grand marché. Les animaux ſont ici petits, mais la chair en eſt fort bonne & fort agréable au goût, du moins ceux qui nous ſervent de nourriture, & pour ce qui eſt des chiens & des chats, le Negres en rendent auſſi le même temoignage, car ils les mangent auſſi volontiers, qu'aucun autre animal.

Ils ont auſſi des animaux ſauvages en abondance. Le Pays eſt plein d'élephans. Ils diſent qu'il y a des lions & des tigres, mais j'ai de la peine à le croire; car je n'en ai jamais vû, ni même aucune

peau de tigre ou de Lion. Il eſt vrai qu'on pourroit dire, que les Negres ont trop de peur, pour aller à la chaſſe de ces bêtes, ce qui fait qu'ils n'en peuvent montrer de peau.

Si nous les en voulons croire, il y a auſſi beaucoup de chiens ſauvages, & quantité de *Babouins* ou de gros ſinges, qui oſent bien attaquer des hommes, lorſqu'ils ne ſont pas beaucoup, & qui les maltraitent terriblement.

Il y a auſſi quantité de toutes ſortes d'autres ſinges; & ils ont tant de gibier, qu'un bon chaſſeur peut facilement gagner ſa vie à en tuer. Le gibier à quatre pieds conſiſte en beaucoup de cerfs, en ſangliers, &c.

Pour les oiſeaux; les principaux ſont des faiſans, des perdrix, dont il y en a de vertes & de bleuës, des tourterelles, des cannes, des becaſſes, des plongeons, des poules d'eau, & une ſorte d'oiſeaux couronnez. Mais comme les Negres n'aiment gueres les armes à feu, & ne ſçavent preſque pas s'en ſervir, on trouve peu de ce gibier, à moins qu'ils n'en prennent dans un filet. Ils tuent auſſi quelquefois des cerfs & des ſangliers avec des *aſſagais*, mais rarement.

La riviere eſt très-peu poiſſonneuſe. Le poiſſon qu'ils mangent ici vient d'un certain endroit nommé *Boca lamare*, ou *la bouche de la mer*, où on le fait ſecher & fumer; mais comme la plûpart n'eſt pas ſalé, il eſt très-desagréable au goût, & a une fort mauvaiſe odeur.

Les grains qu'ils cultivent, ſont du *grand milhio*, car pour du petit, ils n'en ont pas. Le grand y eſt a aſſés bon marché, mais ils ne l'eſtiment pas beaucoup, & c'eſt pour cela qu'ils en ſement peu; & celui qu'ils ſement y croit & y produit bien.

Ils en font faire quelquefois de la biere aux femmes d'*Ardra*, car il ne s'y entendent point du tout.

tout eux mêmes; mais cette biere eſt desagréable & échauffe.

On n'y trouve pas non plus beaucoup de *pattats*, mais une ſi grande quantité de *jammes*, que cela eſt ſurprenant, & c'eſt auſſi leur nourriture la plus ordinaire. Ils s'en ſervent au lieu de pain, & c'eſt pour cela qu'ils en ont un ſoin tout particulier ſoit pour le ſemer, ſoit pour le recueuillir dans le temps qu'il faut.

Ils ont deux ſortes de feves, qui reſſemblent fort aux feves de cheval, elles ne ſont pas bonnes au goût & ſont au contraire fort malſaines.

Je n'y ai jamais vû de ris, & je ne croi pas auſſi qu'il en croiſſe à *Benin*, quoique le terroir qui eſt fort marêcageux aux environs de la riviere, ſemble être fort propre à en cultiver.

Les fruits que produiſent les arbres, ſont des noix de *Cacos*, des pommes de *Cormantyn*, des *bakovens*, des *bananes*, des *figues ſauvages* & d'autres encore qui ne ſont connus qu'ici & qui ne ſont pas grand' choſe.

Le Pays qui eſt un peu éloigné de la riviere, eſt extremement fertile, & tout ce que l'on y ſeme ou plante y vient fort bien, & produit abondamment. Mais il n'en eſt pas de même aux environs de la riviere; quoique ce que l'on y ſeme y vienne bien, les exhalaiſons contagieuſes qui ſortent continuellement de la riviere l'étouffent entierement.

Les Negres ſçavent fort bien préparer diverſes matieres pour la peinture; ils font du verd, du bleu, du noir, du rouge, & du jaune. Ils compoſent le bleu d'indigo, que l'on trouve ici en très grande abondance, mais ils tirent les autres couleurs de certains arbres dont ils frottent & font bouiller le bois.

Ils font auſſi du ſavon, & beaucoup meilleur qu'en aucun lieu de la Guinée, & comme ce ſa-

von, blanchit fort bien, les Negres ſont extremement propres dans leurs habits. Vous ſçavez qu'on le compoſe ſur la Côte, d'huile de palme, de feuilles de *bananes*, & de cendre de bois. Il ſe fait ici à-peu-pres de la même maniere, du moins y a-t-il peu de difference.

Vous jugez bien auſſi, Monſieur, qu'il y doit avoir ici une grande quantité de cotonniers, ou de plantes qui produiſent le coton, puiſque non ſeulement tous les habitans en ſont habillez, mais qu'ils envoyent hors du Pays un très-grand nombre d'habits tiſſus ſe coton.

Juſques ici j'ai repondu à tout ce que vous m'avez demandé au ſujet de *Benin*; il ne me reſte plus qu'à vous ſatisfaire ſur deux choſes, ſçavoir, quels ſont les revenus du Roi, & ſi on leve ici des impoſitions.

Pour ce qui eſt du premier, je vous dirai que le Roi a des revenus fort conſiderables; car ce Pays eſt fort grand, & rempli de Gouverneurs, dont châcun ſçait combien de ſacs de *bouſies*, (c'eſt l'argent de ce Pays) il doit donner au Roi par châcun an, ce qui monte à une très-groſſe ſomme; mais il m'eſt impoſſible d'en faire un compte exact. Ceux qui ont des emplois moins conſiderables donnent au Roi, au lieu d'argent, des vaches, des moutons, des poulets, des *jammes*, & des habits, en un mot, tout ce dont il a beſoin pour l'entretien de ſa Cour, ſans qu'il ſoit obligé de debourſer un ſol, & il met à part tout l'argent qu'il reçoit ſans y toucher.

On ne paye pas proprement de droits, des marchandiſes qu'on fait entrer ou ſortir du Pays; mais on donne par an, au Gouverneur du lieu, où l'on veut negocier, une certaine ſomme pour en avoir la permiſſion, le Gouverneur en donne une partie au Roi, qui peut ſçavoir par-là, combien

bien il doit recevoir tous les ans, car il y arrive peu de changement.

On traite ici fort doucement les Européens; car tous les droits que nous payons pour chaque vaisseau, tant au Roi, qu'aux *Hommes grandes*, Gouverneurs du lieu où nous negocions, *Marcadoors*, *Fiadors*, & autres, ne monte pas à plus de soixante francs, moyennant quoi nous avons la liberté de negocier.

Vous m'avez ordonné de vous faire la description de la ville de *Benin*, en cas que j'eusse l'occasion d'y aller. Je l'ai vûë deux fois, & je vous la représenterai dans l'état où elle est présentement, & vous jugerez si ce que le Sieur *Dapper* en a dit est conforme à la verité ou non.

Le village de *Benin*, (car il ne merite pas d'être appellé ville, dans l'état où il est) qui est le lieu de la residence des Rois, & donne le nom à tout le Pays & à la riviere, est situé assés avant dans le Pays, & environ à dix lieuës du village *Agatton*. Le Pays est fort uni aux environs, & le village qui est aussi dans un terroir uni, a pour le moins quatre lieuës d'étenduë. On y void des ruës fort longues & fort larges, où l'on tient partout des marchez deux fois le jour, & où l'on vend des vaches, du coton, des dents d'élephant, des marchandises d'Europe, & tout ce que l'on peut trouver dans le Pays.

Le village a été très-bien bâti ci-devant, lorsqu'il étoit fort peuplé, ce que l'on peut voir par les maisons demi ruinées qui y sont encore; mais présentement les maisons sont fort éloignées les unes des autres.

Elles sont passablement bien bâties & assés grandes, les murailles sont faites d'argille; car on ne trouve pas dans tout le Pays une pierre de la grosseur du poing. Les toits sont de roseaux, de

paille, & de feuilles. Pour ce qui eſt de l'architecture, elle approche aſſés de celle d'*Axim*, & n'eſt pas tout-à-fait mal.

Les habitans de ce village ſont tous des naturels du pays ; car il n'eſt pas permis aux étrangers d'y demeurer.

Il y a beaucoup de gens riches qui s'y ſont venus établir, & qui ſont toûjours à la Cour, ſans ſe mêler ni de l'agriculture, ni du negoce ; ils en laiſſent le ſoin à leurs femmes & à leurs eſclaves, qui vont trafiquer toutes ſortes de marchandiſes dans les villages voiſins, ou vont travailler pour d'autres, & ſont obligez de donner le plus grande partie de leur gain à leurs Maîtres.

Tous les hommes eſclaves ſont des étrangers ; car il n'eſt pas permis de vendre pour eſclaves les naturels du Pays ; ils ſont tous libres, & portent ſeulement le nom d'eſclaves du Roi.

Il n'eſt pas auſſi permis de tranſporter hors du Royaume les hommes eſclaves qui s'y vendent, il faut qu'ils y demeurent ; mais pour ce qui eſt des femmes eſclaves, il eſt permis à un châcun de les vendre où il veut.

J'ai déja parlé de l'occupation des Grands. Les bourgeois du commun ne ſont rien que ſe promener par les ruës, juſques à ce qu'ils apprennent, qu'il eſt arrivé des vaiſſeaux dans la riviere ; car alors ils y vont tout auſſi-tôt pour negocier les marchandiſes dont ils ont proviſion, & s'il n'y a point de vaiſſeaux, ils envoyent leurs eſclaves à *Rio Lagos*, ou en d'autres endroits pour y acheter du poiſſon, qu'ils ſont revendre dans le Pays & à quoi ils gagnent aſſés conſiderablement.

Les gens de mêtier demeurent à leur ouvrage, ſans ſe mêler ni de la Cour, ni du negoce ; les autres s'attachent à l'agriculture, ou à telles occupations qui peuvent leur faire gagner leur vie.

Les

Les femmes entretiennent les ruës fort propres, quoiqu'elles ſoient fort longues & fort larges, comme j'ai dit ; car il en eſt ici comme en Hollande, châcun nettoye devant ſa maiſon.

Il n'y a point d'endroit dans tout le Royaume de *Benin* où les femmes ſoient plus eſclaves qu'ici. Elles ſont obligées d'aller tous les jours au marché, d'avoir ſoin de leur menage & de leurs enfans, de faire la cuiſine, & de cultiver la terre, en un mot, elles ont tant à faire, qu'elles n'ont pas un moment de repos, & cependant elles font tout leur ouvrage avec plaiſir & avec affection.

Elles ſont fort amiables, & ſur-tout aux Européens, excepté aux Portugais qu'elles ne peuvent pas ſouffrir, mais elles ont beaucoup d'eſtime pour les Hollandois.

Il ne faut pas oublier la Cour du Roi, qui fait la plus conſiderable partie du village. Elle eſt dans une grande plaine où il n'y a point de maiſons aux environs, & ſi vous en exceptez ſa grande étenduë, il n'y a rien de rare. On trouve d'abord une galerie fort longue, qui eſt ſoûtenuë par cinquante-huit planches au lieu de piliers, & qui ont environ onze ou douze pieds de haut. Elle eſt couverte de planches fort groſſieres, qui ne ſont ni ſciées, ni garlopées, mais ſeulement hachées. Quand on a paſſé cette galerie, on trouve une muraille de terre, dans laquelle il y a trois portes, une au milieu & une à chaque extremité, & il y a ſur celle du milieu un tour de bois faite en forme de cheminée, & qui a ſoixante ou ſoixante-dix pieds de hauteur. Il y a au haut de cette tour un ſerpent d'airain, ſuſpendu la tête en bas. Ce ſerpent eſt ſi bien fondu, & repréſente ſi naïvement un ſerpent vivant, que c'eſt ce que j'ai vû de plus rare à *Benin*. Quand on a paſſé

une de ces portes, on trouve encore une grande place quarrée d'environ un quart de lieuë d'étenduë & renfermée de murailles de terre, mais pas fort hautes. Etant sorti de cette place, on trouve encore une galerie semblable à la premiere, si ce n'est qu'il n'y a ni muraille ni tour. Il y a quelque temps que le tonnerre renversa la moitié de cette galerie, & on ne s'est pas mis en devoir de la reparer. Il n'y a que deux portes, à chaque extremité une, & quand on passe une de ces portes, on trouve encore une troisieme galerie differente des précedentes en ce qu'au-lieu qu'il y a des planches aux autres, ce sont ici des statuës, mais si grossierement faites, qu'il faut avoir quelqu'un pour expliquer à quoi c'est qu'elles ressemblent, à des hommes ou à des bêtes, & cependant ceux qui ne conduisoient, y distinguoient des Marchands, des Soldats, des Chasseurs, &c. On void derriere un tapis blanc onze têtes d'hommes de cuivre, à-peu-près de la même fabrique, sur châcune desquelles il y a une dent d'élephant, & ce sont là quelques-unes des Idoles du Roi. Quand on est sorti par une des portes de cette galerie, on trouve encore une grande place, & une quatrieme galerie, derriere laquelle est la maison du Roi. Il y a aussi sur cette galerie une tour & un serpent comme sur la premiere muraille. Le premier appartement où l'on entre est la sale d'audience du Roi, où je l'ai vû & ai eu l'honneur de lui parler en présence des trois *Hommes grandes*, assis sur un lit de repos d'yvoire, sous un pavillon de toile des Indes.

C'étoit un homme qui avoit l'air fort affable & âgé d'environ quarante ans. Je me tenois debout à environ trente pas de lui selon la coûtume, mais je pria, qu'il me fut permis d'approcher plus près pour le voir d'autant mieux; il me l'accorda en

riant,

riant, quoique contre la coûtume, & après qu'il m'eut fait ſigne de la main, je m'approchai juſques à huit ou dix pas de lui. Il n'y avoit perſonne dans la ſale que ces trois *Hommes grandes*, le Roi & un Negre qui avoit un ſabre nud à la main.

Lorſque l'on a à parler au Roi, il faut s'adreſſer à ces trois Seigneurs, qui vont le lui dire, & rapportent la reponſe, de ſorte qu'ils ne font qu'aller & venir ſans qu'on puiſſe ſçavoir s'ils ſont de bons Interpretes ou non.

Je vis à la main gauche du Roi ſept dents d'élephant bien polies ſur des piedeſtaux d'yvoire poſées contre une fort belle tapiſſerie, & c'eſt ainſi que le Roi orne les Dieux qu'il a dans la maiſon. Je lui fis préſent d'une robe de chambre de ſoye, dont à ce que l'on m'a dit dans la ſuite, il fut fort ſatisfait ; car je ne pûs le reconnoître pendant que je fus auprès de lui, parce qu'on la lui préſenta couverte de quelque choſe, ce qui fit qu'il ne la vit qu'après mon depart. C'eſt ainſi qu'on porte tout ce qu'on préſente au Roi, il y a des nattes par deſſus, & il y a quelques Negres qui marchent devant & derriere avec des bâtons blancs à la main. Tous ceux qui ſe trouvent en leur chemin ſont obligez de ſe retirer au plus vîte, s'ils ne veulent attraper bien des coups. Ce qui ſe fait pour empêcher qu'on n'empoiſonne ce qui eſt préſenté au Roi & qu'on ne le faſſe mourir.

La fête de coral arriva préciſement dans le temps que j'étois à la Cour de ce Prince, & quoiqu'elle n'ait rien de fort remarquable, je ne laiſſerai pas d'en faire mention, parce que c'eſt le ſeul jour de l'année que le Roi paroit en public. Il vint juſques à la ſeconde Cour magnifiquement habillé ; on y avoit mis pour lui un fort joli pa-

villon & un lit de repos. Ses femmes & un grand nombre d'Officiers, tous vêtus fort proprement ſe rangerent auprès de lui, & commencerent un peu après une proceſſion. Le Roi ſortit de ſa place pour faire des ſacrifices aux Dieux, & commencer par-là la fête, ce qui ſe fit, parmi les acclamations du peuple. Après que le Roi a été occupé à cela environ un quart d'heure, il retourna à ſa place, & attendit deux heures pour donner aux autres le temps de faire leurs devotions, & alors il ſe retira dans ſon appartement. Le reſte du jour ſe paſſa en feſtins & en joye, & le Roi fit diſtribuer toutes ſortes de viande & du *vin par-don*, en quoi il fut imité par les Grands, de ſorte que pendant tout ce jour-là on ne vid que des rejouïſſances dans le village de *Benin*.

Je n'ai pû decouvrir quel eſt le but de cette fête, ni ce qu'elle ſignifie; les Negres ne m'en ont rien voulu dire, & lorſque je le leur ai demandé, ils m'ont toûjours dit qu'ils n'en ſçavoient rien.

J'ai parlé au commencement du village de *Benin*, & du triſte état dans lequel il eſt préſentement, c'eſt-à-dire, ruiné pour la plus grande partie. Cela eſt d'autant plus triſte, que le Pays eſt extremement agréable aux environs, & où ni bois ni montagnes n'ôtent point la vûë d'une infinité de beaux arbres, qui par leur ombrage agréable ſemblent inviter les gens à venir s'y divertir. Ce village & le Pays des environs a été ruiné à l'occaſion de deux Officiers, qu'on appelle proprement *Rois de ruë*, que le Roi avoit fait mourir, prenant pour prétexte qu'ils avoient attenté ſur ſa vie, quoique tout le monde fût convaincu du contraire, & qu'on ſçût fort bien que ce n'avoit été que pour ſe rendre maître de leurs biens qui étoient fort conſiderables. Il y en avoit un troiſieme

sieme, qui faisoit ennuy au Roi, & qui auroit eu le même sort; mais comme il étoit fort aimé, il en fut averti assés à temps, pour se retirer, & emmena avec lui les trois quarts des habitans du village. Le Roi ayant remarqué cela, assembla du monde des endroits voisins, & les envoya poursuivre les fuyards, pour les obliger de retourner, mais ils furent si bien reçûs, qu'ils se retirerent après avoir été bien battus, & firent rapport au Roi de leur malheureuse expedition. Il n'en demeura pas là, il recommença encore la même chose, & ne reüssit pas mieux que la premiere fois: outre qu'il avoit tellement irrité ce fuyard qu'il vint droit à *Benin*, le pilla & le ruina, sans rien épargner que la Cour du Roi, après quoi il se retira. Pendant dix ans il fatigua extremement les habitans de *Benin*, & les pilla plusieurs fois, jusques à ce que par l'entremise des Portugais il fit sa paix avec le Roi, qui lui pardonna tout ce qui s'étoit passé, & la pria instamment de revenir demeurer dans sa maison. Mais il n'a pas encore osé s'y fier, & demeure à deux ou trois journées de *Benin*, où il tient une Cour aussi grande que le Roi même.

Le Roi reçût fort amiablement les bourgeois qui retournerent, & leur donna des charges, afin d'attirer les autres par ce moyen, mais il n'y a gueres d'apparence qu'ils le feront, parce qu'ils sont fort bien où ils sont, & il est à craindre que le village de *Benin* demeurera encore long-temps sans habitans, pour la plus grande partie.

Voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous dire de *Benin*, & comme je n'ai point été à *Rio de Calbary*, à cause de la grande mortalité qu'il y avoit parmi nos gens, je ne sçaurois vous rien dire pour le present. Mais j'espere que j'aurai occasion dans la suite de vous satisfaire. Je ne parlerai

rai point non plus de *Rio de Gabon*, & *Cabo Lopez di Gonſalvez*, parce que vous y avez été, ni de nôtre arrivée ſur la Côte de Guinée, & de ce que nous y avons fait.

Je ſouhaite que les remarques que j'ai faites & que je vous communique vous donnent quelque ſatisfaction, & que je puiſſe avoir l'honneur de me dire,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-obeiſſant ſerviteur

Sur le Jacht Johanna Maria, le premier de Septembre 1701.

DAVID de NYENDAAL.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

*L'Auteur part d'*Elmina *& arrive à* Acra, *& va de là à* Cabo Lopez di Gonſalvez, *d'où étant parti, il fait voile le long de la ligne Equinoctiale, & arrive ſur la Côte auprès de* Cabo monte. *Il met pied à terre, & eſt reçû fort civilement par les habitans. Deſcription de la perſonne du Roi, de ſes enfans, & de ſes femmes qui ſont en grand nombre. Les habitans ſont fort laborieux; de leurs fruits, animaux & poiſſons. Ils épouſent autant de femmes qu'il leur plait. Leurs habits,*

habits, Religion, Guerres & armes. Description de Caep mont. *L'Auteur en part & arrive à* Cabo Mizurado, *où il met pied à terre. Quelques-uns des habitans pillez par les Anglois ; le negoce qu'il y a. Description de ce lieu là, & des habitans. Les femmes font l'ouvrage, & les maris vivent dans l'oisiveté. Ils prennent quelques Anglois prisonniers. Belle riviere. Il part de là & arrive devant* Rio Junk, *au village* Corra, *où il met pied à terre, & décrit ce qu'il y a vû. Une femme en couche de quatre enfans. De là il va à* Rio Sestro, *dont il fait la description, aussi bien que du village, du Roi & de ses sujets. Grande quantité de ris qu'il y a, le negoce, & la maniere d'enterrer leurs morts. Ensuite étant parti de là il met à l'ancre devant* Sanguin, *& trafique avec les habitans, & avec ceux de* Boffoe *&* Botterra *qui sont fort enclins au larcin. Le Capitaine de* Botterra *vient à bord du navire, quel est son naturel. De là l'Auteur passe devant* Botterra *&* Sino, *& arrive à* Sestro Crou *qui est un beau village. Il passe devant* Wappo *&* Cabo das Palmas, *& arrive à* Druwin, *où il fait quelque negoce. Les habitans*

de

de Druwin *ont les dents pointues, sont fort sauvages, & aiment à manger la chair humaine.* Rio St. Andries *est si grande & si profonde que de petits navires y peuvent entrer bien avant. Les habitans sont barbares, mais le Pays très beau & fertile. L'Auteur part de là & met à l'ancre devant* Cabo lahoe. *Il y a un grand village & une grande riviere. Les habitans sont affables, & fort commodes pour le negoce. Des vivres. De là il passe devant* Jaque lahoe, *& devant la fosse sans fond, & vient à* Assiné, *mais ne s'y arrête pas; de la garnison Françoise qu'il y a. Il passe devant* Cabo Apolonia, *& arrive à* Axim *où finit son voyage.*

MONSIEUR,

Selon l'ordre que vous m'avez donné, je vous informerai dans cette Lettre, de nôtre voyage, des Pays & des places particulieres où nous avons negocié. Mais comme je n'ai été que très-peu de temps dans quelques-unes, je ne vous parlerai pas aussi au long, de leur constitution & des mœurs des habitans, que je l'aurois souhaité, & soyes persuadé qu'il n'a pas tenu à moi, que je ne vous donne la satisfaction que vous attendez, mais cela vient de ce que je n'ai pas eu d'occasion pour cela.

Après que nous eûmes pris congé de vous, nous mîmes à la voile la même nuit, & deux jours après

près nous arrivâmes à *Acra* & executâmes là les ordres que nous avions reçûs, enſuite de quoi nous fîmes voile vers *Cabo-Lopez di Gonſalvez*, où nous arrivâmes heureuſement le... ...

Je ne vous décrirai point ce *Cabo*, parce que vous y avez été après que nous y eûmes trafiqué, nous en partîmes & allâmes vers l'Oüeſt, faiſans voile le long de la ligne Equinoctiale, juſques à ce que nous fuſſions à la hauteur neceſſaire pour aborder à la Côte.

Nous découvrîmes la terre le 28. Novembre à dix heures du ſoir, & le matin nous nous trouvames être environ dix lieuës au deſſus de *Cabo monte*. Le Pays paroit fort bas & fort uni juſques à ce *Cabo*. Il y a un aſſés bon nombre de villages; mais comme il ne vint pas un Negre à nôtre bord nous fûmes obligez de partir de là, & de deſcendre vers ce Cap, où nous arrivâmes heureuſement le lendemain.

Je fis d'abord mettre des marchandiſes dans l'eſquif, & allai avec à terre, pour voir ſi nous ne pourrions point trafiquer quelques dents d'élephant; dont il y a ici quelquefois une aſſés bonne quantité.

Auſſi-tôt que j'eus mis pied à terre, je trouvai le rivage couvert des Negres, qui me reçûrent fort civilement, & me conduiſirent au-lieu où ils demeuroient, qui étoit derriere le rivage, où il y avoit trois petits villages, qui tous enſemble ne contenoient pas trente maiſons.

Lorſque je fus arrivé dans un de ces magnifiques villages, on me regala de quelques pots de vin, & les Negres me prierent d'attendre la venuë de leur Roi, ce que je leur accordai, & environ une heure après ſa Majeſté arriva, accompagnée de quelques perſonnes. Je ſortis hors du village pour aller à ſa rencontre, & pour lui faire une profonde reverence.

Il me reçût auſſi fort civilement, & nous allames enſemble dans le village. Et après quelques diſcours de part & d'autre, je demandai à ce grand Roi, s'il y avoit lieu d'eſperer un heureux negoce pour moi; mais il me repondit, qu'ils n'étoient pas pourvûs, pour lors, de dents d'élephant, de ſorte que je fus contraint de me contenter de deux.

Ce Roi étoit un homme déja avancé en âge, ce qu'on pouvoit facilement voir à ſes cheveux blancs. Il s'appelloit *Jan Cabo-monte*, du nom de ce petit Pays. Il étoit couvert d'un manteau bruin & avoit un bonnet de laîne ſur la tête; & tout ſon équipage, ſi on avoit voulu le vendre, n'auroit pas valu vingt francs.

J'appris qu'il avoit ſeize enfans, douze garçons & quatre filles. Il avoit donné aux premiers châcun un Gouvernement; c'eſt-à-dire un hameau de huit ou dix cabanes; car on ne pourroit pas leur donner le nom de maiſons.

Les filles tâchoient de gagner leur vie du mieux qu'elles pourroient, & ſe ſervoient pour cela de moyens fort malhonnêtes.

Les Negres diſoient, qu'il n'avoit qu'environ quatre cent femmes qui toutes demeuroient avec lui dans un village à trois lieuës de la mer, & bâti ſur le bord de la riviere.

C'eſt une fort jolie riviere, & commence ſon cours derriere le rivage, ſans entrer dans la mer, qu'une fois l'année que les groſſes pluyes la font déborder. Elle s'étend fort avant dans le païs, & les Negres diſent qu'elle ſe décharge dans *Rio Sierra Lione*, qui eſt aſſés éloignée d'ici.

Les habitans de *Cabo monte* ſont extremément laborieux, & leur travail conſiſte à planter du ris, & à cuire du ſel, ce qu'ils font tout pour le Roi, qui les tient comme des eſclaves.

Les

Les fruits de terre consistent ici dans un peu de grand *milhio*, *jammes*, *pattattes*, & une grande quantité de ris. Leurs fruits d'arbres sont les mêmes que sur la Côte, sçavoir des *bakovens*, *bananas*, *annanas*, &c.

Ils ont peu d'animaux domestiques; car on n'y trouve ni vaches ni cochons, & il y a peu de moutons & de poules, mais ceux qu'ils ont sont fort bons.

Pour des animaux sauvages ils n'en manquent pas, comme des Elephans, des Tigres, des Buffles, des Cerfs, & autres.

Le poisson y abonde aussi, & la riviere en est pleine, & ils se servent pour pécher de filets, qui sont à peu pres semblables à un tramail.

Il est permis à châcun de prendre autant de femmes qu'ils peuvent entretenir, & elles ne leur coutent pas beaucoup, à cause qu'elles sont fort assiduës à leur travail. Ils paroissent aussi fort contents de leurs femmes, & ne se mettent guéres en peine si elles leur gardent la fidelité conjugale ou non.

Les habits de ces Negres, ressemblent à des chemises qui ont des manches larges, & leur pendent jusques aux genoux, ou pour mieux dire, ils ressemblent à un surplis. Mais les femmes n'en portent pas de même, elles ont autour du milieu du corps un morceau d'étoffe assés étroit qu'elles attachent l'un dans l'autre, de sorte qu'elles n'ont pas besoin de ceinture par-dessus, comme les femmes de la Côte; elles ne portent pas non plus de jarretieres, & quelques fois elles vont toutes nuës, sans avoir la moindre honte.

Je leur demandai, quelle étoit leur Religion? & ils me répondirent, qu'elle consistoit à bien obeïr au Roi & à leurs Gouverneurs, & qu'ils ne

se

ſe mettoient en peine de rien autre choſe.

Lorſque je leur demandai s'ils n'avoient point la guerre avec d'autres Pays; ils me repondirent que cela arrivoit rarement, & que quand cela arrivoit, ils aimoient mieux vuider leurs differens à l'amiable, que de prendre les armes; & ainſi les arcs & les fléches qu'ils portent, leur ſervent plûtôt d'ornement, que d'armes pour attaquer ou pour ſe defendre.

Je n'ai plus rien à dire de *Cabo mont*, ſinon que ce Cap eſt une haute montagne, qui ſemble de loin être une île fort haute, ſeparée de la terre ferme. Le Pays d'alentour eſt fort agréable & fertile en apparence; la Côte de *Cabo mont* s'étend vers l'Eſt Sud Eſt, & l'Oüeſt Nord Oüeſt, & eſt par tout fort unie.

Nous en partimes & arrivâmes le vingt cinq devant *Cabo Mizurado*, qui eſt auſſi une montagne paſſablement haute, mais non pourtant auſſi haute que celle de *Cap mont*. Ces deux Caps ſont éloignez l'un de l'autre d'environ dix lieuës.

Nous ancrâmes ici, mais il ne vint pas un Negre à nôtre bord; de ſorte que je fus obligé d'aller à terre, & après que j'eus attendu quelque temps ſur la côte, nous vîmes arriver quelques Negres, à qui je demandai pourquoi ils n'étoient pas venus à nôtre navire; ils me repondirent, qu'il y avoit environ deux mois, que les Anglois étans là avec deux gros vaiſſeaux, avoient fait un terrible ravage, qu'ils avoient ruiné tous leurs *Canoas*, pillé leurs maiſons, & emmené quelques uns d'entr'eux en eſclavage, ce qui avoit obligé les autres à fuir dans le Pays, où ils étoient encore pour la plûpart. De ſorte que n'y ayant rien à faire pour nous, nous fûmes obligez de partir; & tout ce que nous pûmes faire en deux jours, fut de trafiquer trois cent livres de dents d'élephant.

Le

Le Pays situé entre ces deux Caps, est aussi fort uni, & la Côte est située de la même maniere que la precedente. A deux lieuës de ce Cap, du côté de l'occident, il y a deux villages, dont châcun contient environ vingt maisons, & c'est ce que j'ai vû de plus beau dans tout mon voyage. Châque maison avoit trois apartements, assés proprement bâtis, & étoient couvertes comme sont en Hollande les granges à foin des païsans. Il y a cinquante ou soixante personnes dans châque maison, tant maris, femmes, qu'enfans, qui couchent tous pêle mêle. Les femmes n'étoient pas mal-faite, & les hommes nous dirent qu'elles avoient la liberté de faire de leurs corps ce qu'elles vouloient. Au reste je trouvai les habitans fort honnêtes. Il parut deux vieillards sous le nom de Capitaines, à qui je fus obligé de payer sept livres de cuivre. Mais le mal que les Anglois leur avoient fait, les avoit tellement intimidez, qu'ils n'osoient plus aller à bord d'aucun vaisseau, & même s'ils voyent quelqu'un armé qui mette pied à terre, ils s'enfuyent tout aussi-tôt dans le Pays.

Les hommes ne travaillent point & aiment mieux ceder cela à leurs femmes. Ils croyent qu'ils ont fait assés lorsqu'ils ont un peu trafiqué, & ils passent le reste du temps à boire du *vin de palme*, qu'on trouve ici en quantité & fort bon.

Pour ce qui est de la Religion, ils imitent leurs voisins du *Cabo mont*, & ne se mettent en peine que de bien manger, boire & se divertir.

Leurs habits sont semblables à ceux de *Cabo mont*, & ils ont les mêmes animaux & les mêmes fruits. Ils disent qu'ils vivent en paix avec leurs voisins, & qu'ils n'ont point d'autres ennemis que les Anglois. Ils en avoient pris trois, & étoient resolus d'en prendre autant que les deux vaisseaux dont

dont j'ai parlé, avoient emmené de leurs gens. Ces Anglois pourroient bien passer mal leur temps, & il se pourroit bien faire que les Negres les sacrifieroient à leurs amis qui ont été enlevez.

Je suis obligé de dire un mot de la riviere. Elle se decharge dans la mer, & à cinq ou six pieds de profondeur à son embouchûre; de sorte que dans un temps calme on y peut entrer avec une chaloupe. Elle s'étend à trois lieuës d'ici du côté de l'Ouëst; mais du côté de l'Est elle s'étend jusques à *Rio Sestre*, où ils vont tous les jours par eau, dans des *canoas* pour trafiquer, soit en fruits, soit en dents d'élephant; car il va à *Rio Sestre* incomparablement plus de vaisseaux qu'il n'en vient ici.

Nous partimes de ce Cap le 28..... & nous fimes voile le long de la Côte. Elle s'étend jusques à cinq lieuës du *Cap de Mizurado*, où en trois endroits on decouvre des Pays bien differens; le premier n'est pas fort haut; celui qui est derriere, est plus haut; & celui du milieu est beaucoup plus haut que les deux autres. Je ne vis ni villages, ni Negres, mais à trois lieuës plus loin vers l'Orient, où nous fumes obligez de jetter l'ancre à cause du calme, nous vimes vers le soir du feu, ce qui nous fit juger qu'il y avoit un village, & que les habitans avoient envie de negocier. Ainsi nous demeurâmes à l'ancre jusques au lendemain; mais voyant qu'il ne venoit personne, nous continuâmes nôtre voyage jusques après midi, que nous arrivâmes devant *Rio Junk*, où nous mîmes encore à l'ancre, & attendîmes jusques au soir, mais nous n'apperçûmes non plus ni *canoas* ni *Negres*.

Le Pays d'alentour est uni, excepté trois montagnes qu'on voit assés avant dans le Pays; les deux

deux premieres situées à l'Ouëst de *Rio Junk*, paroissent toutes rondes, & la troisieme, qui est la plus haute, a vers le milieu une grande ouverture.

Rio Junk se décharge dans la mer; & on void à son embouchûre, sur le bord, quatre grands arbres, dont deux ont de fort beaux sommets, & les deux autres paroissent un peu secs. Le Pays est ici presque par tout partagé. Il y a à une lieuë à l'Orient de *Rio Junk* deux grandes ouvertures, auxquelles on peut facilement connoître cet endroit ici. On pourroit aussi le connoître à la grande quantité de rochers dont le rivage est plein, & contre lesquels la mer vient heurter continuellement d'une terrible maniere. Nous vîmes en plusieurs endroits des feux, qui étoient comme un signal que les Negres se donnoient les uns aux autres, qu'on appercevoit des vaisseaux; mais comme il ne vint personne, je croi que c'étoient des villages où on cuisoit du sel. La Côte s'étend du Sud-Est, au Nord-Ouëst.

Nous continuâmes ainsi à faire voile jusques à trois lieuës à l'Ouëst de *Rio Sestre*, où il nous vint un *canoa* plein de Negres, qui nous prierent de mettre à l'ancre devant leur village, qui est au milieu d'un petit bois fort agréable, & comme ils nous dirent qu'ils avoient bonne provision de dents d'élephant, je leur accordai leur demande.

Ce village s'appelle *Corra*, & a été inconnu jusques ici aux mariniers. La mer est si agitée sur la Côte, qu'on n'y peut aborder ni avec une chaloupe, ni avec un esquif; ainsi je me mis dans un *canoa*, & les Negres me conduisirent bien à terre, mais le *canoa* étoit plein d'eau. J'étois aussi curieux de voir ce Pays inconnu, que j'avois d'envie d'y faire un bon negoce.

Aussi-tôt que j'eus mis pied à terre je demandai

au Negre qui m'avoit conduit, où étoit ſon village? Il me fit entrer environ un quart de lieuë avant dans le bois, où j'aperçûs deux petits villages à ſel, dont l'un étoit compoſé de douze & l'autre de ſix cabanes, mais très-mal conſtruites. Les habitans, qui étoient fort occupez à faire du ſel, me parurent être des ſauvages, que je croi n'avoient jamais vû des blancs, excepté mon conducteur.

Je ne pouvois parler un ſeul mot avec eux, & mon conducteur, qui devoit ſervir d'interprete, étoit ſi habile, que j'avois toutes les peines du monde à lui faire entendre ce que je voulois dire par paroles & par ſignes.

Quelques ſauvages que fuſſent ces Negres, ils me parurent pourtant fort honnêtez; car après avoir viſité leur Pays, je me préparois à partir, parce que je ne voyois point de dents d'élephant. Mais un vieillard, qui en étoit apparemment le Chef, ne voulut jamais me le permettre, & envoya chercher mon *canoa*, il me pria de ne point partir que je n'euſſe mangé avec lui, ce que je lui accordai volontiers, parce que j'avois faim. Je me mis donc à table avec lui, & il me regala de ſon mieux, après quoi il me permit de me retirer, à condition que je retournerois le lendemain.

Je rencontrai ici par hazard une femme chargée de quatre enfans, & ayant demandé à mon truchement, ſi elle étoit accouchée de ces quatre enfans à la fois? il me dit qu'oüi; ce qui m'obligea à faire un préſent à cette femme. Je rentrai enſuite dans le *canoa* pour gagner nôtre chaloupe, & fis remercier le vieillard de ſa civilité, & lui fis dire que s'ils avoient quelque choſe à negocier, ils n'avoient qu'à venir à *Rio Seſtre*, où nous demeurerions quelques jours.

Auſſi-

Auſſi-tôt que je fus à bord nous remîmes à la voile, & nous avançâmes vers *Rio Seſtre*, où nous arrivâmes le troiſieme de Decembre. Le Pays eſt vers la mer fort plat, & on decouvre derriere *Rio Seſtre* deux hautes montagnes, dont l'une paroit comme un demi cercle, ou comme un arc en ciel.

A deux lieuës d'ici du côté de l'Ouëſt, il y a deux grands rochers, & à peu-près à la même diſtance du côté de l'Eſt, il s'avance une pointe dans la mer; de ſorte qu'il eſt facile de reconnoître ce lieu ici.

On entre de la mer, dans la riviere dont l'embouchûre eſt pleine d'écueuils, mais comme il y a bien cinq ou ſix pieds d'eau par deſſus, on y peut paſſer avec des chaloupes chargées. Il y a pourtant deux qui ſortent hors de l'eau, & tout auprès desquels on eſt obligé de paſſer.

Le village eſt bâti tout auprès du rivage ſur une hauteur, & contient environ ſoixante maiſons. Elles ſont aſſés proprement bâties, & ſi élevées qu'on en peut voir quelques-uns de trois lieuës de là dans la mer.

L'architecture eſt à peu-près la même qu'au *Cap Mizurado*, excepté que les maiſons ont ici plus d'étages.

Rio Seſtre eſt une fort belle & fort agréable riviere; elle eſt bordée des deux côtes de toutes ſortes d'arbres, & il y a quantité de ruiſſeaux qui ſe dechargent dans cette riviere. Mais ce qui la rend encore plus agréable, c'eſt la grande quantité de villages, qui ſont bâtis ſur ſes bords, & entre autres celui du Roi, qui eſt environ à trois lieuës de l'embouchûre de la riviere, & contient environ trente maiſons.

Le Roi, qui eſt déja fort âgé, dit que tous ceux qui demeurent dans ſon village, ſont ſes

deſcendans, ce qui eſt facile à croire, parce que le nombre n'en eſt pas fort grand. Il a un nom Européen, auſſi-bien que la plûpart des Grands, & s'appelle Pierre.

C'eſt un vieillard fort agréable & fort civil, en quoi ſes ſujets l'imitent fort bien. Ils ſont auſſi très-laborieux, & fort attachez à la culture de leurs terres & au negoce.

Je ne dirai rien de leurs habits, fruits, bêtail, poiſſon, &c. parce que c'eſt la même choſe que dans les autres Pays dont je viens de parler.

Il ſemble que ces peuples vivent dans une paix continuelle; car en quelque endroit qu'on aille on n'entend preſque point parler de guerre, ſi ce n'eſt d'un petit combat, qui ſe donna il y a quelque temps entre eux & les Negres, qui étoient venus du fond du Pays, & par ſurpriſe avoient mis le feu à leur village; mais qu'ils avoient preſque tous pris priſonniers & vendus, ce qui avoit fini cette guerre.

Les habitans ſont, comme je viens de dire, fort laborieux, & ſur-tout fort attachez à planter du ris, à quoi ils s'occupent principalement.

Il y croit tant de ris, que dans peu de temps, on en pourroit charger un vaiſſeau.

Ceux qui ſont un peu plus que les gens du commun, s'attachent au negoce, & achettent & revendent du ris, *malaget*, & des dents d'élephant, mais ils trafiquent peu dans ces dernieres, de ſorte qu'on ne peut pas lui donner le nom de negoce.

Je ne ſçaurois m'empêcher de décrire en paſſant, de quelle maniere ils enterrent leurs morts, d'autant plus qu'on y enterra une vieille femme pendant que j'y étois, & qu'ainſi j'ai été le témoin de toutes les ceremonies. Auſſi-tôt que cette bonne femme eut rendu l'eſprit, on la couvrit d'un

d'un drap, & tous ceux du village, tant grands que petits, vinrent en ordre se mettre autour du corps, ayans à la main quelques feuilles de *bananas*, pour empêcher que cette vieille femme ne fût incommodée par les rayons du soleil.

Les hommes faisoient les desesperez, & couroient de toute leur force autour de la maison de la défunte, & croyoient d'une maniere épouvantable; de sorte que si elle n'eût été qu'à demi morte, leurs cris effroyables auroient été capables de la faire mourir tout à fait.

Les femmes qui étoient autour du corps, & qui ne vouloient en rien ceder aux hommes, commencerent aussi à crier le fort qu'elles pouvoient, & je ne sçai qui d'elles ou des hommes auroient remporté le prix.

Cette musique enragée dura vingt & quatre heures sans cesser, mais ils se donnerent un peu de repos le second jour; car on ammena un *canoa* devant la porte & on y mit le corps, avec un pot de ris & du *vin de palm*, afin que cette bonne femme eût de quoi manger & boire dans son voyage; & en remplit le *canoa* de toute sorte de verdure.

Les cris recommencerent tout de nouveau, & durerent une demie heure; & alors on vit paroître dix hommes forts & vigoureux, qui enleverent le *canoa* avec ce corps, & le mirent sur la riviere, pour porter cette femme au lieu de sa naissance, & l'y enterrer.

Je m'imaginai d'abord qu'elle l'avoit ainsi ordonné par testament; mais on me dit que c'étoit une coûtume generale, que chacun devoit être enterré où il étoit né, quand même l'endroit seroit extremement éloigné, & que le mort ne laisseroit pas un sol pour payer cette dépense; car en ce cas là les voisins étoient obligez de fournir aux frais.

Ceux qui avoient accompagné le corps pour l'enterrer, revinrent au bout de trois jours, & apporterent un très-bon mouton, & une assés grande quantité de vin de palme, pour faire un repas mortuaire. Je me tins tout auprès pour voir la fin de ces funerailles; mais aussi-tôt qu'ils m'apperçûrent, ils me prierent instamment de vouloir être de la partie, & d'assister à cette solennité. Je ne me fis pas prier beaucoup, car ayant été occupé tout le jour à trafiquer du ris, je commençois à avoir faim; & comme les viandes avoient assés bonne mine, je me mis à manger avec eux, & n'oubliai pas de boire le petit coup, jusques à ce qu'il n'y eût plus rien, & alors je remerciai les parents & me retirai chés moi. Mais le lendemain matin, tous les parens & tous les conviez vinrent me trouver, & me firent connoître, que j'avois fort mal fait mon conte, si je m'imaginois avoir mangé pour rien avec eux. Je ne pus jamais me delivrer de ces gens là, sans leur faire à châcun un présent en particulier, & ensuite contant tout ce que j'avois donné, je trouvai que cet enterrement s'étoit fait à mes dépens. Je l'écrivis d'abord sur mes tablettes, pour n'assister de ma vie à l'enterrement d'aucune vieille femme.

Voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous dire de *Rio Sestre*; j'aurois bien été plus avant dans la riviere, & visité ce Pays un peu plus particulierement, si nous avions été ici seuls, & s'il y eût eu quelqu'un qui eût pû trafiquer en attendant. Mais il arrivoit tous les jours tant d'Anglois, qu'il m'étoit impossible de m'éloigner, sans leur laisser tout le negoce.

Enfin le trafic commença si fort à diminuer, que nous fûmes obligez de partir le XI. de Decembre; de sorte que nous n'avons été ici que huit jours.

Nous

Nous trouvâmes que le Pays étoit par-tout inégal, c'eſt-à-dire, l'un beaucoup plus élevé que l'autre. La côté s'étend au Nord-Ouëſt, & au Sud-Eſt. Il y a à trois lieuës de *Rio Seſtre* un rocher aſſés haut, ſur lequel il y a un arbre. On appelle cet endroit *petit Seſtre*, & à une lieuë & demie du côté de l'Eſt; il y a une pointe qui s'avance dans la mer, & à côté on void un grand rocher, qui eſt tout blanc par en haut, & qui ſemble de loin être un navire à la voile.

Nous ancrâmes une lieuë plus bas devant le village *Sanguin*, où nous trouvâmes peu de choſes à trafiquer.

Pendant que nous étions ici, les Negres de *Boſſoe*, & de *Botterra* vinrent à nôtre bord avec un *canoa* chargé de *malaget*, pour lequel ils ne voulurent avoir que des *annabaſſen*; de ſorte qu'en deux jours de temps je leur vendis tout ce que j'avois.

Je ne trouve point d'autre difference entre les Negres de *Sanguin* & ceux dont j'ai parlé, ſi non que ceux-ci croyent qu'il leur eſt permis de prendre tout ce qu'ils peuvent attraper, pourvû qu'ils le faſſent adroitement, & ainſi il faut être ſur ces gardes avec eux, & leur ôter l'occaſion de dérober; car tout ce qu'ils voyent les accommode, ils veulent acheter tout, & ne payent jamais rien.

Le Pays autour de *Sanguin* eſt facile à connoître, par la quantité d'arbres fort haut, qui ſont à l'Orient de ce village, & qui de loin paroiſſent être un bois.

Boſſoe eſt environ une lieuë à l'Orient de *Sanguin*, & on le peut connoître à une pointe de ſable fort unie, autour de laquelle il y a quantité de rochers tant grands que petits.

Il vint un Negre à nôtre bord qui ſe donnoit le

nom de *James*, & se disoit être Capitaine de *Boffoe*; il parloit un peu de mechant Anglois & de mechant Portugais, l'un parmi l'autre. Il semble qu'il aimoit bien les femmes; car il ne parla que de cela pendant qu'il fut avec nous. Il nous dit qu'il en avoit dix, & qu'il en donnoit de temps en temps une à son fils *Jooft*, qui étoit avec lui sur nôtre navire.

Lorsque nous lui représentâmes que cela étoit honteux, & ne se pratiquoit en aucun lieu du monde, il se mit à rire, & dit, qu'il ne falloit pas regarder à une bagatelle comme cela.

Nous les congediâmes, & laissâmes le village de *Boffoe*, pour continuer nôtre voyage.

On decouvre à trois lieuës de *Boffoe* le village de *Botterra* sur le rivage, & à une demie lieuë delà à l'Occident un grand rocher dans la mer; il y en a encore un semblable à une lieuë au dessous de *Botterra*, & une lieuë plus loin on decouvre le Pays de ce nom, qui est fort élevé, & consiste en plusieurs hautes montagnes.

Nous trafiquâmes en faisant voile, sans jetter l'ancre, & nous achetâmes un peu de *grein* ou de *malaget*; de sorte que je n'eus pas l'occasion de m'informer du Pays, ni des habitans, & je ne croi pas qu'il y ait une fort grande difference entre eux & ceux de *Boffoe*.

A une lieuë & demie de *Botterra* on trouve le village de *Sino*. Il est facile à connoître à un grand rocher qui est un peu avancé dans la mer, sur une grande pointe de sable. Il y a derriere une grande riviere, qui selon le rapport des Negres s'étend fort avant dans le Pays, & n'est pas moins considerable que *Rio Sestre*. Je ne pû apprendre autre chose de cet endroit; car les Negres parloient une langue si barbare, qu'on avoit beaucoup de peine à les entendre. La Côte s'étend

tend vers l'Eſt-Sud-Eſt, & Ouëſt-Nord-Ouëſt, & le Pays eſt par tout uni.

Nous continuâmes nôtre chemin, & arrivâmes le 20. Decembre devant *Seſtre Crou*. Le Pays eſt ici aſſés bas & uni. Le village eſt fort beau & ne cede en rien à celui de *Mina*, & même il eſt plus grand & s'étend beaucoup plus loin. Le Pays eſt plus haut derriere le village, & il y a beaucoup d'arbres, mais ſans feuilles. Il y a ſur le rivage deux grands rochers à une demie lieuë l'un de l'autre, à quoi l'on peut facilement reconnoître cet endroit.

Les Negres me parurent ici aſſés raiſonnables & honnêtes gens, & plus reglez dans leur conduite que ceux qui demeurent plus haut. Il eſt impoſſible d'entendre leur langue, & par conſequent de dire quelque choſe de leurs coûtumes & de leurs mœurs. Ils ont à-peu-près les mêmes fruits & les mêmes animaux que dans les autres endroits; ils ne ſont pas non plus dépourvûs de poiſſon, & pêchent de la même maniere que ſur la Côte de Guinée.

Après avoir fait ici nôtre negoce, nous continuâmes nôtre chemin juſques au village de *Wappo*, à trois lieuës de *Seſtre Crou*. On le peut facilement connoître à pluſieurs grands arbres aſſés éloignez les uns des autres, qui ſont derriere le village, ſur une montagne paſſablement haute. Le ſommet de ces arbres paroit tout rouge de loin. Il y a devant le village de *Wappo* un grand rocher, qui ſemble être ſeparé du rivage, comme ſi c'étoit une île. Lorſque nous paſſâmes devant, nous ne vîmes plus la terre. La Côte s'étend vers l'Eſt-Sud-Eſt, & Ouëſt-Sud-Ouëſt. Le Pays, au moins tout ce que nous vîmes, juſques à trois lieuës de *Cabo das Palmas*, eſt uni & plat. Mais on void dans cet endroit, une pointe qui s'avance dans la mer, & qui a de loin la figure d'un Dauphin. Il y a auſſi un grand village, ſitué entre

quatre grands arbres que nous prîmes pour des Cocos.

Nous fîmes le signal ordinaire, pour obliger les Negres de venir à nôtre bord ; mais comme nous n'apperçûmes perſonne, nous fîmes tout ce que nous pûmes pour gagner le haut du Cap, ce qui eſt quelquefois aſſés difficile, lorſqu'on eſt trop près de la terre. Nous le paſſâmes pourtant la nuit du 25. de Decembre, & n'ayans vû le lendemain ni villages ni Negres, nous continuâmes le voyage pour aller juſques à *Druwin*. La Côte depuis *Caep Palm* juſques à *Druwin* s'étend vers le Nord-Eſt, & Sud-Ouëſt, & a environ 26. lieuës de long: le Pays eſt par-tout haut & égal.

Le 26. vers le ſoir, nous mouillâmes l'ancre devant *Druwin*. Le lendemain à la pointe du jour nous reçûmes trois *canoas* avec des dents d'élephants, que j'achetai bien cher, après avoir fait un préſent à ceux qui les apportoient.

Je n'ai jamais vû d'hommes plus convoiteux & plus ſauvages que ceux-là. Ils auroient voulu qu'on leur eût fait préſent de tout ce qu'ils voyoient, & lorſqu'on le leur refuſoit, ou qu'on leur parloit un peu fort, ils ſortoient d'abord du navire & regagnoient la terre, de ſorte que nous ne pouvons negocier ici qu'avec une perte conſiderable.

Leurs dents étoient pointuës & aiguës comme des alénes, & on me dit qu'ils mangeoient bien quelquefois de la chair humaine, quand ils en pouvoient attraper ; de ſorte que je ne conſeillerois jamais à perſonne de mettre la pied à terre, à moins que de ne vouloir trouver ſon ſepulchre dans l'eſtomac de ces ſauvages.

Il eſt fort facile à connoître ce Pays en partie, à cauſe qu'il eſt fort haut & rempli de hautes montagnes, mais on le connoit particulierement à

quatre

quatre grands villages, qu'on y void éloignez d'une demie lieuë l'un de l'autre. Il y a derriere un de ces villages à l'Orient une pointe de terre fort élevée, & qui continuë en maniere de courbure, au milieu de laquelle il y a une riviere, nommée *St. Andries*, qui se decharge dans la mer. Les Negres disent qu'elle a son cours vers l'Ouëst, & qu'elle est si large & si profonde qu'on y peut entrer avec des barques pour trafiquer, pourvû que les Negres laissassent en repos ceux qui y vont, dont personne ne peut s'assûrer; car ce sont les plus scelerats & les plus brutaux de toute la Côte. Ceux qui y vont trafiquer doivent bien prendre garde à eux, pour n'être pas surpris & maltraitez cruellement par ces animaux là.

C'est une chose pitoyable, & en même temps digne d'envie, que ces barbares sont pourvûs abondamment de toutes sortes de vivres. Car ils ont en quantité du *milhio*, des *jammes*, des *bakovens*, des *bananas*, & en un mot de tout ce qu'il y a sur la Côte, aussi-bien que de toutes sortes d'animaux, vaches, moutons, poules, &c. & aussi des animaux sauvages; de sorte que rien ne leur manque de ce qui est necessaire pour l'entretien de la vie. On a d'autant plus de sujet de leur porter envie, qu'ils ne veulent vendre à personne que leurs plus mechantes denrées & encore fort cher.

Il y a encore des gens aujourdhui, qui doutent qu'il y ait des hommes sauvages dans le monde, qui mangent de la chair humaine; car, disent-ils, si cela étoit veritable, ces hommes ne differeroient des bêtes que par la parole, ce qui, à leur avis, seroit contraire à la bonté de Dieu, lequel a donné à l'homme seul une ame raisonnable, pour connoître ce qui lui est neceſſaire pour sa conservation, & eviter ce qui lui peut nuire. Ils disent outre cela,

cela, qu'on ne peut appeller ſauvages, que ceux qui, comme les bêtes, vivent dans les bois & dans les deſerts, ſeparez de tout commerce des autres hommes, & ne ſe ſoucians ni de loix divines, ni de loix humaines, & comme l'on n'a pas vû encore de tels hommes, ces perſonnes en concluent qu'il n'y a point de ſauvages, & qu'il n'y en aura jamais. Mais je croi cet argument fort foible; car l'experience nous a appris il y a long-temps qu'il y avoit des Anthropophages, ou mangeurs de chair humaine. L'antiquité nous l'apprend, & cela a été confirmé par une infinité d'Auteurs, & même par nos Auteurs. Nôtre .... de Nord-Hollande l'a fait voir clair comme le jour; quoiqu'il n'aille pas toûjours au but, ce qu'il a remarqué des habitans du Breſil & d'autres Pays circonvoiſins eſt très-veritable. Mais je n'ai pas beſoin d'autres temoins, puisque vous en avez fait l'experience avec les Negres qui demeurent derriere le Pays d'*Ardra*, leſquels s'imaginent, que nous ne les achetons que pour les manger, & ils n'auroient pas cette penſée, s'ils ne ſçavoient certainement qu'il y a des Anthropophages. J'avouë qu'il n'y a pas de ſauvages dans le monde, comme on les a décrit, mais il faut qu'on m'avouë, qu'un peuple differe ſi fort de l'autre, que l'un par rapport à l'autre, peut bien porter le nom de ſauvage; non qu'ils n'ayent une ame raiſonnable, mais parce que cette ame devient deraiſonnable, pour ainſi dire, par le défaut de ſocieté avec des perſonnes plus civiliſées, & qui font un meilleur uſage de leur raiſon. Nous avons aſſés d'exemples de gens, qui ont été obligez dans leur jeuneſſe de paſſer quelques années dans les bois, ce qui les a rendus ſi ſauvages, qu'ils évitoient les autres hommes comme une compagnie dangereuſe, & s'enfuyoient lorſqu'ils en voyoient venir. Mais c'eſt aſſés par-

parler de cela, que châcun en croye ce qu'il voudra.

Nous laiſſâmes ces ſauvages le 29, & ayans mis à la voile nous continuâmes nôtre route du Sud-Eſt vers le Sud, juſques à ce que nous vinmes aux *Rookloven* (abymes de terre) dont il y en a ſeize, qui s'étendent trois lieuës de long. Lorſque le temps eſt ſerein, on les peut voir de ſix ou ſept lieuës de là. Je ne vis là ni villages, ni Negres. La Côte s'étend depuis *Druwin* juſques à *Cabo lahoe*, & à 27. lieuës de long.

Nous mouillâmes l'ancre devant *Cabo lahoe* le trentieme. Le Pays va ici fort en baiſſant, & eſt très bas auprès de la mer.

Le village eſt extremement grand, & paroît avoir une lieuë d'étenduë le long du rivage. On void entre les maiſons, des arbres de Cocos, tout de même qu'à *Axim*. Et ſi le Pays étoit ici auſſi élevé qu'à *Axim*, & qu'il y eût un Fort au milieu du village, il lui reſſembleroit bien, ſi ce n'eſt que celui-ci eſt plus grand.

Il y a derriere le village, environ trois lieuës plus avant dans les terres, pluſieurs montagnes fort hautes, & à une lieuë de *Cabo lahoe* à l'Occident une riviere qui eſt paſſablement grande, qui va ſe decharger dans *Rio St. Andries*. Outre cela, elle s'étend aſſés loin dans le Pays, mais du côté de l'Orient, ſon cours n'eſt pas long.

Les Negres paroiſſent être ici d'un bon naturel, avec qui il eſt facile de negocier; ſi ce n'eſt que préſentement, ils veulent vendre fort cher les dents d'élephant. Mais cela vient de la grande quantité de vaiſſeaux non-privilegiez, Anglois & Hollandois, & ſur-tout des premiers, qui ont trafiqué ici depuis quelque temps.

On a ici les mêmes vivres qu'à *Druwin*, mais ils y ſont meilleurs & à meilleur marché. C'eſt tout ce que je ſçai de cet endroit ici. Les Negres me dirent

qu'ils étoient en fort grand nombre, & qu'ils avoient un Capitaine pour leur Gouverneur.

Lorſque nous eûmes fait nôtre negoce, nous levâmes l'ancre & pourſuivimes nôtre route juſques à *Jaque lahoe*, éloignée de *Cabo lahoe*, d'environ trois lieuës, & la Côte a la même étenduë.

Les Negres nous dirent qu'ils n'avoient point de dents d'élephant; ainſi nous reſolûmes d'avancer juſques a la (*a*) *Foſſe ſans fond*, qui eſt environ à quatre lieuë de là.

Le Pays depuis *Cabo lahoe* juſques au deſſous de *Jaque lahoe* eſt connu ſur la Carte ſous le nom de *Quaqua-Kuſt*, ou *Côte de Quaqua*; mais je n'en ſçai point la raiſon, ſi ce n'eſt que quelques-uns comparent le langage des habitans, au (*b*) cris des cannes. Je ne ſuis pas de ce ſentiment, parce que j'ai trouvé très-peu de difference entre le langage de ces Negres & celui des autres. Ils appellent leur Pays *Adouw*, & les habitans *Adouwſe*, mais nous les appellons *Quaquaſe* ſelon la Carte.

Vous ſçavez, ſans doute, combien ils ſont adroits à nager & à plonger. Je l'ai vû ſouvent avec admiration. Lorſqu'ils étoient à bord de nôtre navire, & que je jettois dans la mer un tour de coral, ou quelque autre choſe, l'un d'entre eux faiſoit un plongeon avec une adreſſe admirable, & alloit chercher ce que j'avois jetté, quoique cela fût déja fort avant. Cela ne leur manque gueres, & ce qu'ils rapportent eſt pour les recompenſer de leur peine.

Nous continuâmes nôtre chemin toute la nuit, & arrivâmes à la pointe du jour à *Aſſiné*, qui, à ce que je croi, eſt éloigné de ſept lieuës de cette *Foſſe*. La Côte s'étend vers le Sud-Eſt.

On

(*a*) On lui donne ce nom à cauſe de ſa profondeur extraordinaire, ce qui a fait dire à quelqu'un, qu'elle n'avoit pas de fond, mais on a trouvé le contraire.

(*b*) En Hollandois *Quaken*.

On ne trouve point ici de dents d'élephant à acheter, mais on y peut trafiquer de l'or. Et comme nous n'avions pas d'ordre pour cela, nous passâmes *Assiné* sans nous y arrêter.

Cependant, il vint un *canoa* à nôtre bord; je demandai aux Negres, ce qu'ils faisoient des François & s'ils s'accordoient bien avec eux? ils repondirent, que tous les *Caboceros* étoient partis d'*Assiné* avec tout leur monde, & s'étoient campez à une lieuë plus haut que le village, où ils étoient encore alors, sans vouloir souffrir le moindre commerce avec les François, qui n'avoient qu'une simple loge sur le rivage, entournée de palliſſades, avec cinq pieces de canon; qu'il n'y avoit présentement que huit hommes pour garder cette loge, qui étoient suffisamment pourvûs de munitions, que des vaisseaux François leur avoient laissées; mais que souvent ils manquoient d'eau, & que les Negres ne vouloient pas leur permettre d'en aller chercher; de sorte qu'ils croyoient, qu'en cas qu'il ne vint pas de secours d'Europe, les François n'y pourroient pas subsister long-temps, mais seroient obligez d'abandonner cette place au premier jour.

Le temps nous apprendra si ce rapport est fidele ou non; mais pour moi, je croi que les François ne sont pas dans un si mechant état que ces Negres disent.

La Côte depuis *Assiné* jusques à *Cabo Apollonia*, s'étend environ dix lieuës vers l'Est-Sud-Est. On void entre deux quantité de villages, tant grands que petits. Mais comme il ne vint point de *canoa* à nôtre vaisseau, je ne sçaurois vous rien dire ni du Pays, ni des habitans.

Ce Cap est un Pays bas & uni, & derriere il y a trois montagnes fort hautes, auxquelles on le peut connoître. Il ne merite pas de porter le nom de Cap;

19-185

Cap; car il n'eſt rien moins que cela, & ſans ces trois montagnes, on le paſſeroit ſans l'appercevoir.

Il y a environ ſept lieuës depuis *Cabo Apollonia* juſques à *Axim*, quoiqu'il y en a qui croyent qu'il y a plus loin. Le Pays, qui eſt entre ces deux endroits, eſt fort bas, & rempli d'arbres de Cocos. Le rivage eſt fort large & fort uni, & ſeroit fort propre pour s'y promener en chaiſe & en carroſſe, ſi nous avions ici de ces voitures.

On trouve au bout de ce rivage *Rio Cobre*, à une grande demie lieuë d'*Axim*; mais vous étes mieux informé que moi de ce Pays & de ce rivage; ainſi je finirai avec vôtre permiſſion la deſcription de mon voyage, vous priant de vous contenter de ce que j'ai écrit, & de croire, que j'ai remarqué tout ce qui étoit digne de remarque. Je finis en vous demandant la continuation de vôtre bienveuillance, & en vous aſſûrant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-obeïſſant ſerviteur

JEAN SNOECK.

De deſſus le Jacht Johanna Jacoba, à la hauteur d'Axim, le 2. Janvier 1702.

Fin de la vingt-deuxieme & derniere Lettre.

19-185

F705
B743v